UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

29ème session ordinaire
(10 – 17 juillet 2005)
Durban (Afrique du Sud)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat. Merci

2005

(Biens culturel et mixtes)

Index numérique des évaluations des biens devant être examinés par le Comité du patrimoine mondial durant sa 29ème session

ID N°	Etat partie	Propositions d'inscription au patrimoine mondial	Page
320 Bis	Espagne	Les œuvres d'Antoni Gaudi	**195**
387 Bis	Royaume-Uni	Île de St Kilda (Hirta)	**19**
430 Bis	Allemagne / Royaume-Uni	Frontières de l'Empire romain - Limes de Germanie Supérieure et de Rhétie	**187**
476	Malawi	Art rupestre de Chongoni	**30**
569 Rev	Albanie	La ville musée de Gjirokastra	**209**
915 Bis	Afrique du Sud	La vallée de Makapan et le site fossile du crâne de Taung	**49**
943 Bis	France / Belgique	Les Beffrois de Flandre, d'Artois, du Hainaut et de Picardie	**201**
		Le Beffroi de Gembloux *(modification mineure)*	**205**
944 Bis	Inde	Chemin de fer des Nilgiri	**91**
946 Rev	Bosnie-Herzégovine	La vieille ville de Mostar	**214**
1092	Arménie	Paysage culturel de la région de Gnishikadzor	**110**
1095	Slovaquie	Paysage de prairies et de pâturages de Slovaquie	**181**
1107	Israël	La route de l'encens et les villes du désert du Néguev	**220**
1108	Israël	Les tells bibliques et les anciens systèmes d'adduction d'eau – Megiddo, Hazor et Beer-Sheba	**147**
1110	Chine	Les monuments historiques de Macao	**71**
1118	Nigeria	Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo	**36**
1132	République Dominicaine	Route des premiers moulins à sucre coloniaux d'Amérique	**65**
1144	Pologne	Abbaye cistercienne de Krzeszów	**169**
1147	Gabon	Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda	**1**
1148	Gabon	Ecosystème et paysage culturel du massif de Minkébé	**7**
1157	Mauritanie	Azougui, oasis et capitale Almoravide	**100**
1169	Autriche	Centre historique d'Innsbruck, château d'Ambras et parc alpin Nordkette Karwendel	**117**
1170	Fédération de Russie	Centre historique de la ville de Yaroslavl	**137**
1171	République Tchèque	Patrimoine des étangs de Třeboň	**173**
1173	Allemagne	Château et vieille ville de Heidelberg	**106**
1174	Colombie	Parc naturel national de Serranía de Chiribiquete	**13**
1175	Inde	Sri Harimandir Sahib	**77**
1176	Lituanie	Parc national historique de Trakai	**161**
1178	Chili	Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura	**54**
1181	France	Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret	**142**
1183	République Unie de Tanzanie	Sites d'art rupestre de Kondoa	**42**
1185	Belgique	Musée Plantin-Moretus	**130**
1187	Belarus / Estonie / Fédération de Russie / Finlande / Lettonie / Lituanie / Norvège / République de Moldavie / Suède / Ukraine	Arc géodésique de Struve	**127**
1188	Iran	Soltaniyeh	**82**
1189	Éthiopie	Harar Jugol, la ville historique fortifiée	**25**
1192	Bahreïn	Site archéologique de Qalaat al-Bahrein	**96**
1196	Belarus	Ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh	**122**
1199	Turkménistan	Kunya-Urgench	**86**
1200	Italie	Syracuse et la nécropole rocheuse de Pantalica	**155**
1202	Cuba	Centre historique urbain de Cienfuegos	**61**

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Propositions d'inscription 2005

I PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS MIXTES SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

A Afrique

Nouvelles propositions d'inscription

Gabon – [N/C 1147]
- Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda 1

Gabon – [N/C 1148]
- Ecosystème et paysage culturel du massif de Minkébé 7

B Amérique Latine et Caraïbes

Nouvelles propositions d'inscription

Colombie – [N/C 1174]
- Parc naturel national de Serranía de Chiribiquete 13

C Europe – Amérique du Nord

Propositions d'inscription différées ou renvoyées par des sessions précédentes du Comité du patrimoine mondial

Royaume-Uni – [N/C 387 bis]
- Île de St Kilda (Hirta) 19

II PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS CULTURELS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

A Afrique

Nouvelles propositions d'inscription

Éthiopie – [C 1189]
- Harar Jugol, la ville historique fortifiée 25

Malawi – [C 476]
- Art rupestre de Chongoni 30

Nigeria – [C 1118]
- Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo 36

République Unie de Tanzanie – [C 1183]
- Sites d'art rupestre de Kondoa 42

Extensions de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Afrique du Sud – [C 915 bis]
- La vallée de Makapan et le site fossile du crâne de Taung 49

B Amérique Latine et Caraïbes

Nouvelles propositions d'inscription

Chili – [C 1178]
- Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura 54

Cuba – [C 1202]
- Centre historique urbain de Cienfuegos 61

République Dominicaine– [C 1132]
- Route des premiers moulins à sucre coloniaux d'Amérique 65

C Asie – Pacifique

Nouvelles propositions d'inscription

Chine – [C 1110]
- Les monuments historiques de Macao 71

Inde – [C 1175]
- Sri Harimandir Sahib 77

Iran – [C1188]
- Soltaniyeh 82

Turkménistan – [C 1199]
- Kunya-Urgench 86

Extensions de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Inde – [C 944 bis]
- Chemin de fer des Nilgiri 91

D États arabes

Nouvelles propositions d'inscription

Bahreïn – [C 1192]
- Site archéologique de Qalaat al-Bahrein 96

Mauritanie – [C 1157]
- Azougui, oasis et capitale Almoravide 100

E Europe – Amérique du Nord

Nouvelles propositions d'inscription

Allemagne – [C 1173]
- Château et vieille ville de Heidelberg 106

Arménie – [C 1092]
- Paysage culturel de la région de Gnishikadzor 110

Autriche – [C 1169]
- Centre historique d'Innsbruck, château d'Ambras
et parc alpin Nordkette Karwendel 117

Belarus – [C 1196]
- Ensemble architectural, résidentiel et culturel
de la famille Radziwill à Nesvizh 122

Belarus / Estonie / Fédération de Russie / Finlande / Lettonie / Lituanie /
Norvège / République de Moldavie / Suède / Ukraine – [C 1187]
- Arc géodésique de Struve 127

Belgique – [C 1185]
- Musée Plantin-Moretus 130

Fédération de Russie– [C 1170]
- Centre historique de la ville de Yaroslavl 137

France – [C 1181]
- Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret 142

Israël – [C 1108]
- Les tells bibliques et les anciens systèmes d'adduction d'eau
– Megiddo, Hazor et Beer-Sheba 147

Italie – [C 1200]
- Syracuse et la nécropole rocheuse de Pantalica 155

Lituanie – [C 1176]
- Parc national historique de Trakai 161

Pologne – [C 1144]
- Abbaye cistercienne de Krzeszów 169

République Tchèque – [C 1171]
- Patrimoine des étangs de Třeboň 173

Slovaquie – [C 1095]
- Paysage de prairies et de pâturages de Slovaquie 181

Extensions de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Allemagne / Royaume-Uni – [C 430 bis]
- Frontières de l'Empire romain - Limes de Germanie Supérieure et de Rhétie 187

Espagne – [C 320 bis]
- Les œuvres d'Antoni Gaudí 195

France / Belgique – [C 943 bis]
- Les Beffrois de Flandre, d'Artois, du Hainaut et de Picardie 201
- Le Beffroi de Gembloux *(modification mineure)* 205

Modification mineure

Ukraine – [C 527]
- Kiev : cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et laure de Kievo-Petchersk **Voir Addendum WHC-05/29.COM/INF.8B.1 Add**

Propositions d'inscription différées ou renvoyées par des sessions précédentes du Comité du patrimoine mondial

Albanie – [C 569 rev]
- La ville musée de Gjirokastra 209

Bosnie-Herzégovine – [C 946 rev]
- La vieille ville de Mostar 214

Israël – [C 1107 rev]
- La route de l'encens et les villes du désert du Néguev 220

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 2005

1. Analyse des propositions d'inscription

En 2005, on a demandé à l'ICOMOS d'évaluer 41 propositions d'inscription (nouvelles propositions, propositions différées, extensions et modification mineure) de biens culturels et mixtes.

La *répartition géographique* est la suivante :

Europe et Amérique du Nord	22 propositions (4 différées, 3 extensions, 2 modifications mineures) 24 pays
Amérique latine Caraïbes	4 propositions 4 pays
États arabes	2 propositions 2 pays
Afrique	7 propositions (1 extension) 6 pays
Asie-Pacifique	5 propositions (1 extension) 4 pays

2. Procédure de l'ICOMOS

a. Travail préparatoire

Après une étude initiale des dossiers, des experts se sont vu demander leur avis sur la *valeur universelle exceptionnelle* des biens proposés pour inscription en référence aux six critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial* (juillet 2002), paragraphe 24(a). À cette fin, l'ICOMOS a fait appel aux entités suivantes :

- Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS ;
- Membres individuels de l'ICOMOS possédant une expertise spéciale, identifiés après consultation auprès des Comités Internationaux et des Comités Nationaux ;
- Non membres de l'ICOMOS possédant une expertise spécifique, identifiés après consultation au sein des réseaux de l'ICOMOS.

Parallèlement, des experts ont été choisis, sur la même base, pour des *missions d'expertise,* sur place, des biens proposés pour inscription. La procédure suivie pour sélectionner ces experts était identique à celle déjà décrite. Les missions devaient étudier les critères relatifs à l'authenticité, la protection, la conservation et la gestion (*Orientations*, para. 24(b)).

Les experts ont reçu des photocopies des dossiers (ou des sections pertinentes, lorsque les dossiers étaient volumineux), ainsi qu'une documentation sur la Convention et des directives détaillées concernant les missions d'évaluation.

Des missions ont été envoyées pour tous les biens proposés pour inscription à l'exception des biens différés en 2004 et des demandes de modification mineure. Les experts provenaient d'Afrique du Sud, Australie, Autriche, Bangladesh, Brésil, Croatie, Danemark, Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Malaisie, Mali, Pakistan, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Turquie, Zimbabwe.

Des missions d'évaluation ont été effectuées conjointement avec l'UICN pour les propositions d'inscription de biens mixtes et certains des paysages culturels.

b. Évaluations et recommandations

Des avant-projets d'évaluation et de recommandation (en anglais ou en français) ont été rédigés d'après les rapports préparés par les deux groupes d'experts et examinés par la Commission du patrimoine mondial de l'ICOMOS lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris du 5 au 6 février 2005. Suite à cette réunion, des évaluations révisées ont été préparées dans les deux langues de travail, imprimées et envoyées au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin d'être distribuées aux membres du Comité du patrimoine mondial, en vue de sa 29e session en juillet 2005. Certains biens proposés pour inscription ont également fait l'objet de demande d'informations complémentaires. Tous les documents reçus au 31 mars 2005 ont été examinés par des membres de la Commission pour le patrimoine mondial de l'ICOMOS qui s'est réunie le 6 avril 2005.

L'évaluation d'une demande de modification mineure sera disponible dans le document de travail *WHC-05/29.COM/INF.8B.1 Add* et mise à la disposition du Centre du patrimoine mondial pour distribution courant juin 2005.

Faisant suite à certaines décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 28e session à Suzhou en Chine (2004), un tableau présentant le nom des experts ayant réalisé les missions d'expertise est joint à cette introduction.

Paris, avril 2005

ÉTAT PARTIE	NUMERO ID	NOM DU BIEN	MISSION D'EXPERTISE	DATE
BIENS MIXTES				
Nouvelles propositions				
Colombie	N/C 1174	Parc naturel national de Serranía de Chiribiquete Natural	André Prous (Brésil)	Novembre 2004
Gabon	N/C 1147	Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda	Mamadi Dembélé (Mali)	Septembre / Octobre 2004
Gabon	N/C 1148	Ecosystème et paysage culturel du massif de Minkébé	Mamadi Dembélé (Mali)	Septembre / Octobre 2004
Biens différés				
Royaume Uni	N/C 387	Ile de St Kilda (Hirta)	Mette Egen (Norvège)	Octobre 2003
BIENS CULTURELS				
Nouvelles propositions				
Allemagne	C 1173	Château et vieille ville de Heidelberg	Nils Ahlberg (Suède)	Août / Septembre 2004
Arménie	C 1092	Paysage culturel de la région de Gnishikadzor	Alkiviades Prepis (Grèce)	Septembre 2004
Autriche	C 1169	Centre historique d'Innsbruck, château d'Ambras et parc alpin Nordkette/Karwendel	Jaroslav Kilian (Slovaquie)	Septembre 2004
Bahreïn	C 1192	Site archéologique de Qalaat al-Bahrein	Mahmoud Hawari (Royaume Uni)	Novembre 2004
Belarus	C 1196	Ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh	Natalya Dushkina (Fédération de Russie)	Septembre 2004
Belarus/ Estonie/ Fédération de Russie/ Finlande/ Lettonie/ Lituanie/ Norvège/ République of Moldovie/ Suède/ Ukraine	C 1187	Arc géodésique de Struve	Willem J. H. Willems (Pays-Bas)	Août 2004 et Septembre 2004
Belgique	C 1185	Musée Plantin-Moretus	Leo.B. Wevers (Pays-Bas)	Août 2004
Chile	C 1178	Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura	Esterzilda Berenstein de Azevedo (Brésil)	Août 2004
China	C 1110	Les monuments historiques de Macao	Laurence Loh (Malaisie)	Septembre 2004
Cuba	C 1202	Centre historique urbain de Cienfuegos	Rosina Parchen (Brésil)	Août / Septembre 2004
Ethiopie	C 1189	Harar Jugol, la ville historique fortifiée	Flemming Aalund (Danemark)	Novembre 2004
Fédération de Russie	C 1170	Centre historique de la ville de Yaroslavl	Josef Stulc (République tchèque)	Août 2004
France	C 1181	Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret	Sherban Cantacuzino (Royaume Uni)	Août 2004
Inde	C 1175	Sri Harimandir Sahib	Enamul Haque (Bangladesh)	Août 2004
Iran	C1188	Soltaniyeh	Aysil Yavuz (Turquie)	Septembre 2004

ÉTAT PARTIE	NUMERO ID	NOM DU BIEN	MISSION D'EXPERTISE	DATE
Israël	C 1108	Les tells bibliques et les anciens systèmes d'adduction d'eau – Megiddo, Hazor et Beer-Sheba	Henry Cleere (Royaume Uni)	Octobre 2004
Italie	C 1200	Syracuse et la nécropole rocheuse de Pantalica	Henrik Lilius (Finlande)	Septembre 2004
Lituanie	N/C 1176	Parc national historique de Trakai	Viera Dvorakova (Slovaquie)	Août 2004
Malawi	C 476	Art rupestre de Chongoni	Janette Deacon (Afrique du Sud)	Septembre 2004
Mauritanie	C 1157	Azougui, oasis et capitale Almoravide	Michel Terrasse (France)	Décembre 2004
Nigeria	C 1118	Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo	Ali Ould Sidi (Mali)	Septembre 2004
Pologne	C 1144	Abbaye cistercienne de Krzeszów	Wilfried Lipp (Autriche)	Juillet 2004
République dominicaine	C 1132	Route des premiers moulins à sucre coloniaux d'Amérique	Donald Jones (Etats-Unis)	Octobre 2004
République tchèque	C 1171	Patrimoine des étangs de Trebon	Goran Niksic (Croatie)	Août 2004
République unie de Tanzanie	C 1183	Sites d'art rupestre de Kondoa	Benjamin Smith (Afrique du Sud)	Septembre / Octobre 2004
Slovaquie	C 1095	Paysage de prairies et de pâturages de Slovaquie	Carla Maurano (Italie)	Août 2004
Turkménistan	C 1199	Kunya-Urgench	Mohammad Rafique Mughal (Pakistan)	Août 2004
Extensions				
Afrique du Sud	C 915	La vallée de Makapan et le site fossile du crâne de Taung	Dawson Munjeri (Zimbabwe)	Août 2004
Allemagne/ Royaume Uni	C 430	Frontières de l'Empire romain - Limes de Germanie Supérieure et de Rhétie	Jean-Pierre Adam (France)	Août / Septembre 2004
Espagne	C 320	Les œuvres d'Antoni Gaudí	Jukka Jokilehto (Finlande)	Septembre 2004
France/ Belgique	C 943	Les Beffrois de Flandre, d'Artois, du Hainaut et de Picardie Le Beffroi de Gembloux	Cor Gilhaus (Pays-Bas)	Août 2004
Inde	C 944	Chemin de fer des Nilgiri	Robert Lee (Australie)	Septembre / Octobre 2004
Biens différés				
Albanie	C 569 rev	La ville musée de Gjirokastra	Tamás Fejérdy (Hongrie)	Octobre / Novembre 2004
Bosnie-Herzégovine	C 946 rev	La vieille ville de Mostar	Lazar Sumanov (Macédoine)	Mars 2003
Israël	C 1107 rev	La route de l'encens et les villes du désert du Néguev	Carla Maurano (Italie)	Août 2003

Lopé-Okanda (Gabon)

No 1147

1. IDENTIFICATION

État partie : République Gabonaise

Bien proposé : Écosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda

Lieu : Provinces d'Ogoué-Ivindo et d'Ogoué-Lolo
Commune de la Lopé

Date de réception : 28 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site.*

[Note : Le bien est proposé en tant que site mixte. Son évaluation sur la base des critères naturels sera effectuée par l'UICN].

Brève description :

Situé au sud de la ligne de l'Équateur et au nord des grandes forêts pluviales d'Afrique Centrale, la vallée du moyen Ogooué, orientée est-ouest, est une route importante pour le commerce, les migrations culturelles et l'installation des hommes depuis les temps préhistoriques. La vallée du fleuve, avec ses collines s'élevant au-dessus de la végétation, est une aire archéologique importante pour l'Afrique Centrale. Elle recèle d'importants vestiges de sites datant du Néolithique et de l'âge du fer et un grand nombre de pétroglyphes gravés dans la roche associés à la migration des populations bantoues, originaires du sud du Sahara, vers l'Afrique Centrale, de l'Est et du Sud.

Le fleuve Ogooué constitue la limite Nord du parc national de Lopé-Okanda.

2. LE BIEN

Description

Situé à 300 km au sud-est de Libreville, le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 491 291 hectares et correspond aux limites du parc national de Lopé-Okanda. Une zone tampon, en cours d'établissement, entoure le parc sur 5 km de large.

Le parc est bordé au nord par le fleuve Ogooué, qui s'écoule parallèlement à l'Équateur et se transforme en une série de rapides en descendant vers Libreville, sur la côte atlantique. Au sud se trouve le massif du Chaillu, caractérisé par une forêt humide sempervirente dense, un terrain accidenté et un réseau hydrographique complexe. Le parc s'étend sur 120 km vers le sud. Il est bordé à l'est et à l'ouest par deux affluents de l'Ogooué : l'Offoué et la Mingoué.

La vallée de l'Ogooué est un espace de savane et de galeries forestières d'une superficie d'environ 1 000 kilomètres carrés. Les collines convexes de chaque côté du fleuve s'élèvent au-dessus de la végétation et semblent avoir offert, depuis les temps préhistoriques, un chemin de migration de la côte vers l'intérieur, évitant les forêts tropicales denses qui étaient un milieu hostile pour l'homme préhistorique. Aujourd'hui encore, la principale route vers l'intérieur suit les crêtes le long de la vallée.

Des vagues de migration ont traversé cette région et ont laissé des vestiges d'habitations importants et relativement bien préservés au sommet des collines, dans les grottes et les abris, des traces de foyers sidérurgiques et une remarquable collection de quelque 1 800 pétroglyphes. La plupart de ces sites ont été découverts dans les vingt dernières années. L'image qui ressort de leur étude est que la région du moyen Ogooué, en particulier aux abords de la confluence avec les fleuves Mpassa et Lebombi, était un épicentre du commerce et des migrations à l'époque préhistorique, et un lieu de passage crucial pour les populations bantoues, agriculteurs originaires du sud du Sahara, qui migraient vers le sud-est en Afrique Centrale, de l'Est et du Sud.

L'Afrique sub-saharienne est extrêmement riche en vestiges archéologiques. Ceux-ci comprennent les sites de l'Afrique orientale et les peintures rupestres de l'Afrique Centrale, de l'Est et du Sud. Les sites connus, et ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ou sur les listes indicatives, reflètent plutôt des paysages ouverts comportant peu d'arbres plutôt que des forêts denses. On possède peu d'informations sur les premières occupations humaines dans les forêts humides denses d'Afrique Centrale, longtemps considérées comme un environnement qui leur était hostile. Des travaux récents sur le centre du Gabon ont commencé à modifier cette conception et apportent des preuves majeures de la manière dont les hommes se sont servi des corridors entre les grands marais du bassin du Congo et ont établi des peuplements de grandes dimensions sur les collines le long du fleuve Ogooué.

Les sites culturels de ce bien se situent tous dans cette bande de savane le long du moyen Ogooué, au nord du site proposé pour inscription. Ils sont constitués de :

- Sites du Paléolithique inférieur
- Sites du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur
- Sites du Néolithique
- Sites de l'âge du fer ancien
- Pétroglyphes
- Sites de l'âge du fer récent

Ils sont décrits les uns après les autres :

- Sites du Paléolithique inférieur (400 000-120 000 avant notre ère) :

Il est difficile de s'orienter dans les forêts tropicales sempervirentes denses. Les éléphants choisissent d'utiliser des chemins situés en haut des collines qui permettent d'avoir, par endroit, des vues dégagées. Il semble que les hommes de la préhistoire aient agi de même : beaucoup de vestiges parmi les plus anciens se trouvent au sommet des collines, à côté de pistes et de chemins.

Il existe de nombreux sites du Paléolithique inférieur dans la vallée, où l'on trouve les plus anciens outils du Paléolithique en Afrique, découverts sur une terrasse du fleuve à Elarmekora (à l'ouest, hors des limites du bien proposé pour inscription).

- Sites du Paléolithique moyen (120 000 -12 000 avant notre ère) et du Paléolithique supérieur (12 000-4500 avant notre ère) :

Le Paléolithique moyen n'est, pour l'instant, pas représenté dans la vallée. Vers la fin de l'âge de la pierre, le climat se réchauffa et les hommes commencèrent à utiliser des techniques plus sophistiquées pour fabriquer de petits outils en pierre à partir de microlithes, et à chasser avec des arcs et des flèches. Les vestiges de cette période, qui reflètent ce que l'on appelle l'industrie « tshitolienne », sont nombreux et ont aussi été retrouvés le long du fleuve Congo et sur le plateau de Teke, dans la plaine du Kinshasa et dans la vallée du Niara.

Dans la vallée de l'Ogooué, des sites d'ateliers lithiques ont été découverts au sommet des collines et dans des abris et des grottes. Sur les collines, les grandes zones où l'on retrouve des éclats de pierre, signalant des ateliers de fabrication d'outils, apparaissent comme des zones érodées et sont repérables sur des photographies aériennes. L'étude d'un site à la Lopé a produit une stratigraphie précise, et l'analyse des couches de charbon a révélé le type de paysage dans lequel les hommes de cette époque vivaient. Leur environnement était un paysage ouvert de mosaïque forêt-savane. Ils vivaient au sommet des collines, chassaient à l'arc à flèches, utilisaient le bois de la forêt pour leurs feux et se nourrissaient probablement de plantes qu'ils trouvaient à proximité dans la forêt.

- Sites du Néolithique (4500-2000 avant notre ère) :

Les vestiges de l'âge de la pierre évoquent une population sédentaire évoluant progressivement. En revanche, les vestiges des cultures qui apparaissent au Néolithique et à l'âge du fer reflètent une série de vagues de migration à travers la zone dont il résulta des implantations humaines comparativement étendues.
La période de l'holocène supérieur (3500-2000 avant notre ère) a connu une migration des populations bantoues venant des plateaux herbeux le long de la zone frontalière entre le Nigeria et le Cameroun. Ils semblent avoir suivi deux routes principales : la première descendait directement à l'est vers les grands lacs d'Afrique Orientale, puis vers le sud ; la seconde se dirigeait vers le sud-est, puis se séparait en deux. L'un des chemins suivait une bande étroite de savane le long de la côte atlantique et le second suivait les terres hautes et la savane de la vallée de l'Ogooué pour traverser les forêts équatoriales.

Les populations du Néolithique fabriquaient des haches en pierre polie et de la poterie. Il est possible que les techniques aient évolué *in situ*, mais leur apparition soudaine, vers 4500 avant notre ère, et leur utilisation immédiatement très répandue suggèrent qu'elles ont été importées dans la zone. Les plus anciens sites connus se trouvent dans les montagnes de Massossou. Deux sites de l'Okanda sont datés de 4500 et 3560 avant notre ère.

On découvre beaucoup de haches polies en amphibolite, une roche que l'on trouve au milieu de la vallée. On les trouve non seulement localement mais aussi dans d'autres parties du Gabon, ce qui témoigne de l'extension du commerce de l'époque.

Les populations du Néolithique habitaient aussi sur les sommets des collines, vivant dans de petits villages aménagés sur des terrasses autour desquelles étaient creusées des fosses pour enfouir les déchets. L'une de ces fosses à Otoumbi (hors du site proposé pour inscription) a fourni des témoignages de leur mode de vie. À côté de poteries, de haches de pierre, de pierres taillées et de pierres polies (pour casser des noix) et d'un pilon, la fosse contenait du charbon de bois, des os de petits mammifères et des noix de palme. Les hommes vivaient probablement des ressources de la forêt, car il n'y a aucune preuve qu'ils pratiquaient l'agriculture.

Les sites du Néolithique sont dispersés le long de la vallée, depuis Epona et Otoumbi à l'ouest, jusqu'à Ogooué à l'est. Seuls les sites implantés à l'est sont inclus dans les limites de la zone proposée pour inscription.

- Sites de l'âge du fer ancien (2600-1900 avant notre ère) :

En Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, le travail du fer s'est développé vers 2600 avant notre ère dans les montagnes Mandara, aux frontières du Nigeria et du Cameroun, et dans la région de Yaoundé, au sud du Cameroun.

La sidérurgie apparaît dans la vallée de l'Ogooué entre 2600 et 2500 avant notre ère sur deux sites : Otoumbi et la Lopé. Entre 2300 et 2100 avant notre ère, le travail du fer s'étend largement à d'autres sites dans la vallée, à Otoumbi, Okanda et Lindili. Les nouveaux peuples, munis de leurs outils en fer plus performants, semblent avoir complètement repoussé les peuples du Néolithique.

Les hommes de l'âge du fer vivaient aussi au sommet des collines mais dans des villages beaucoup plus grands, à proximité desquels ils avaient construit des fours. 20 sites ont été découverts, datant de 2300 à 1800 avant notre ère. Des graines, du type *Canarium schweinfurthi*, et des noix, y compris des noix de palme, ont été trouvées, ainsi que les preuves d'une arboriculture primitive sous la forme de plantation de palmiers à huile.

La poterie fabriquée par cette population était complètement différente de celle du Néolithique : des vases en forme de cloche, dont certains de grandes

dimensions, étaient décorés au dessous des poignées de cercles concentriques. Ce décor est semblable à celui des gravures rupestres que l'on trouve à proximité et suggère que les poteries sont contemporaines de ces gravures.

- Pétroglyphes :

Plus de 1 600 pétroglyphes ont été découverts jusqu'à présent dans la vallée et quelques-uns au sud. Ils sont gravés sur des blocs de pierre ovoïdes et des affleurements de roches plates à l'aide d'outils en fer qui permettaient de creuser la roche dure.

Le long de la vallée de l'Ogooué, les gravures sont regroupées à Doda, Ibombil, Kongo Boumba, Lindili, Epona et Elarmekora. Ces sites sont classés en deux catégories : autour d'Otoumbi à l'ouest, et dans l'est du parc de Lopé-Okanda à l'est. Seules les gravures situées à l'est sont inclues dans les limites de la zone proposée pour inscription.

Les gravures ne peuvent pas être datées (la tradition orale est silencieuse à ce sujet et la population locale n'en sait pas plus) mais l'iconographie des images révèle une forte ressemblance avec les motifs trouvés sur les poteries de l'âge du fer : 67 % des gravures montrent des cercles ou des cercles concentriques, sur un ensemble comprenant au total 75 % de formes géométriques. Seuls 8 % sont des représentations animales – reptiles ou petits quadrupèdes. Les grands mammifères, comme les éléphants et les antilopes, qui sont présents dans l'art rupestre au Sahara et en Afrique Centrale et de l'Est ne sont pas représentés. Un très petit groupe d'images montre des outils. D'un intérêt tout particulier, la description du lancer de couteau : en Afrique Centrale, ces armes sont associées aux populations bantoues.

Ces sites sont proches de ceux de l'âge du fer et si les deux sont liés, les gravures pourraient alors dater de 2500 à 1800 avant notre ère.

Les gravures rupestres sont réunies en grands groupes :

- Elarmekora : 140 images en cinq groupes
- Epona : 410 images
- Kongo-Boumba : 280 images en cinq groupes
- Lindili : 20 images

Seul le site de Kongo-Boumba se trouve dans la zone proposée.

- Sites de l'âge du fer récent (1900-150 avant notre ère) :

Entre 1900 et 1800 avant notre ère, une nouvelle vague d'immigrants s'installa dans la vallée, déplaçant les populations précédentes. Cette nouvelle population resta sur place pendant environ 400 ans avant de se déplacer plus au sud. Des vestiges de leurs fours permettent de suivre leur progression à partir d'Otoumbi le long des deux rives de la vallée et sur les crêtes dans la forêt au sud. Des dépôts de charbon sont la première preuve de défrichage et de culture sur brûlis dans la zone de la forêt.

Pour des raisons encore inconnues, la vallée fut abandonnée entre 1400 et 800. Ces 600 ans d'absence d'occupation auront sans nul doute conduit à des changements dans la végétation de la vallée.

Les ancêtres de la population actuelle de l'Okanda commencèrent à arriver dans la vallée vers le XIVe ou le XVe siècle. Ils vivaient eux aussi dans des villages établis au sommet des collines. Des datations au carbone de leur poterie ont confirmé les études historiques et linguistiques. La poterie de la Lopé est retrouvée uniformément sur les 1 500 kilomètres carrés de la vallée. Peut-être ont-ils utilisé leur savoir-faire pour descendre les rapides sur des canots creusés dans des troncs d'arbres, comme on le reconnaissait au XIXe siècle, pour traverser l'étendue de leur territoire.

Plus au sud dans la forêt, des vestiges d'installation humaine datant du XIVe au XIX siècles ont été également trouvés, qui reflètent une autre tradition sidérurgique. Il semble que, durant cette période, deux cultures différentes aient coexisté : les Lopé dans la savane et les Lélédi dans la vallée du Lélédi dans la forêt.

Histoire

Le début de l'histoire du site a été amplement évoqué précédemment.

Les fouilles archéologiques de la zone ont commencé en 1987 et se poursuivent aujourd'hui.

Dans la ceinture de savane, qui a attiré des populations en grand nombre sur plusieurs millénaires, des gens vivent encore aujourd'hui. Les langues parlées dans la zone sont organisées en quatre groupes : Okandais, Simba et Pouvi, Makina, Akélé, Mbahouin, Saké et Massango.

Aux XIXe et XXe siècles, avec l'arrivée du régime colonial, les peuplements, alors formés de petits hameaux pour chaque famille, ont été regroupés en villages et villes plus grands. En 1967, la Route nationale 3 fut construite le long de la vallée pour faciliter l'exploitation des forêts. Les principaux villages se trouvent aujourd'hui le long de cette route.

En 1976, un chemin de fer a été construit par un consortium, Eurotrag, entre Libreville, sur la côte, et Franceville, dans la forêt. Ce chemin de fer devait faciliter l'exploitation du manganèse et des grumes. Cela conduisit à la création de nouveaux villages autour des gares d'Ayem et de Lopé.

Aujourd'hui, environ 2 000 personnes vivent à l'intérieur des limites de la zone proposée pour inscription, dans six petits villages. Trois le long de la vallée de l'Ogooué : Boléko (Lopé), Kongoboumba et Kazamabika, et trois dans le sud, le long de l'Offoué : Makoghé, Badondé et Mikongo, auxquels on ajoutera les deux villages de Ramba et de Massenguelani, où vivent des populations bantoues et pygmées. Les six principaux villages sont désignés comme zones de développement, pour encourager l'essor des marchés de produits locaux et de l'écotourisme.

Dans la zone tampon se trouve Aschouka. Un campement touristique a été installé à Lopé, la gare de Boleka.

Lopé-Okanda a été classé comme réserve en 1946, et, en 2002, est devenu parc national.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La réserve de la Lopé fut la première zone protégée au Gabon, instituée le 26 septembre 1946. En 2002, la zone a été reclassée parc national de Lopé-Okanda, en même temps que 12 autres parcs nationaux au Gabon. La législation actuelle pose problème car dans la limite des parcs nationaux, seules les activités associées au tourisme et aux recherches scientifiques sont autorisées. Les autorisations concernant les activités de la population résidente ne sont pas clairement définies.

Structure de la gestion :

En 2002 également, il a été décidé de créer un Conseil national des parcs nationaux (CNPN) doté d'un secrétariat permanent chargé de faire la liaison avec les ONG. Jusqu'à présent, seule une agence provisoire existe pour superviser l'établissement des parcs. Le parc de Lopé-Okanda ne possède pas de commission de gestion. Toutefois, un comité scientifique de suivi du site de Lopé-Okanda et une commission du site sont en cours d'établissement.

Actuellement, le parc est placé sous l'autorité de la Direction de la faune et de la chasse (DFC), sous le ministère de l'Économie forestière et de la Pêche, qui est chargé de la protection de l'environnement et de la nature. Dans la pratique, la gestion quotidienne est confiée à la brigade de protection de la faune, basée à la Lopé. Elle emploie cinq agents et possède deux véhicules, ce qui est largement insuffisant pour un parc de cette taille.

En 1992, le projet ECOFAC (Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale) a été élaboré, financé par des fonds du Développement européen. Son objectif était d'encourager le développement durable des ressources locales et de promouvoir l'écotourisme. Ce projet emploie 50 personnes. ECOFAC fait partie d'une initiative régionale plus large qui couvre les parcs du Congo, du Cameroun, de la République centrafricaine et de la Guinée équatoriale.

En 2004, ECOFAC a produit un Plan d'aménagement de la Lopé, qui est le seul plan global du site. Ce n'est encore qu'un plan provisoire. Afin de faciliter l'exploitation contrôlée des ressources de la forêt, ce plan propose des zones d'exploitation autour des six villages, de la gare d'Ayem (à l'ouest) et d'Aschouka dans la zone tampon. Le plan envisage le développement de pistes touristiques rejoignant les sites archéologiques, la formation de guides spécialisés en archéologie, la création de structures d'hôtellerie pour les visiteurs et le développement d'un écomusée à la Lopé.

Le projet ECOFAC a été apparemment abandonné à la fin 2004. Il semble malheureux qu'on y mette fin au moment où le site est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il est nécessaire de soutenir activement la relation entre les habitants et la forêt, et tirer le meilleur parti du patrimoine culturel du site.

Aucun plan de gestion n'a été élaboré pour le site. Le plan projeté par ECOFAC pourrait servir de base à un plan de gestion. Les gravures rupestres et les sites archéologiques n'apparaissent sur aucune liste, et aucun détail n'est fourni sur la gestion des sites archéologiques, ni sur les sources des expertises archéologiques et historiques fournies.

Ressources :

Le ministère apporte 3 000 euros par an pour payer les salaires et les frais courants. ECOFAC a investi 4,75 millions d'euros depuis 1992, c'est-à-dire environ 450 000 euros par an.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les qualités culturelles du parc de Lopé-Okanda sont considérées comme étant d'une valeur universelle exceptionnelle en tant que témoignage de la permanence de la présence de sociétés humaines depuis le Paléolithique et le Néolithique jusqu'à l'âge du fer et l'époque moderne avec les population bantoues et pygmées.

Le site est considéré comme un musée en plein air de l'évolution des techniques et de l'expression créative des anciens habitants de la région.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe ICOMOS-UICN a visité le site en septembre/octobre 2004. L'UICN produira un rapport séparé sur les qualités naturelles du site.

Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie suite à la réunion de la Commission du patrimoine mondial de l'ICOMOS qui s'est tenue en février 2005. L'État partie a fourni des informations supplémentaires en réponse aux questions de l'ICOMOS.

Conservation

Historique de la conservation :

Aucun historique de la conservation des sites archéologiques n'est fourni. D'après les informations données, il apparaît qu'un grand nombre des sites a été fouillé. En revanche, il n'est pas dit par qui les fouilles ont été réalisées ni quels types de mesures de consolidation ont été pris après les fouilles.

Il n'existe pas de cartes des sites archéologiques ni des sites d'art rupestre. La relation entre ces sites et les villages, les routes et le chemin de fer n'est pas claire.

État de conservation :

Il n'est pas connu.

Gestion :

Un travail important de recherches et de fouilles archéologiques a été effectué dans la vallée de l'Ogooué durant les vingt dernières années. Actuellement, il ne semble pas qu'il y ait un moyen de promouvoir localement les résultats de ces travaux ni de les collectionner et les archiver sous forme de documents qui aideraient à la conservation et au suivi.

Analyse des risques :

- Pressions dues au développement :

Le parc de Lopé-Okanda est situé dans une région à faible densité de peuplement. La chasse illégale et l'abattage des arbres ne semblent pas toucher les sites archéologiques.
La plus grande menace pour la zone est l'incapacité de la population locale à tirer sa subsistance de la forêt environnante. Le projet ECOFAC avait pour objectif de promouvoir le développement durable de la zone, à encourager les habitants à vivre dans la zone et à obtenir un revenu raisonnable des ressources locales. Cette initiative doit être poursuivie.

- Pressions dues au tourisme :

Actuellement, le nombre de visiteurs est extrêmement faible – moins de 10 personnes par an, dit-on. Il n'y a donc pas de pression touristique sur le site. Toutefois, si le nombre de visiteurs devait augmenter, comme cela est souhaité, il faudrait établir un moyen de contrôler l'accès aux très nombreux sites d'art rupestre et archéologiques afin d'éviter tout dommage.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'authenticité des sites archéologiques et des sites d'art rupestre ne semble pas mise en doute. Toutefois, il est nécessaire de consolider les sites fouillés afin de garantir le fait qu'ils ne subiront pas d'érosion naturelle et ne seront pas endommagés par l'homme.

Intégrité :

La proposition d'inscription actuelle ne comprend qu'une partie de l'ensemble des sites d'art rupestre et des sites archéologiques qui ont été découverts ces vingt dernières années. Un groupe important de ces sites se trouve autour d'Otoumbi, à l'ouest de la zone proposée pour inscription, et d'autres sites encore se trouvent au nord du fleuve Ogooué, au nord de la même zone.

Le bien proposé pour inscription ne regroupe pas l'ensemble des sites archéologiques. Il n'inclut que la partie orientale et une seule rive du fleuve. Il n'est donc pas possible de dire que le bien reflète l'intégrité des sites connus. Les limites du bien proposé pour inscription suivent celles de la réserve naturelle, sur la rive sud du fleuve. Ces limites ne respectent pas le fait que l'ensemble de la vallée fluviale est une aire culturelle d'une importance majeure.

Évaluation comparative

Aucun bien mixte naturel et culturel n'est actuellement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial pour l'Afrique Centrale. De même, selon de dossier de proposition d'inscription, aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ne possède de composantes culturelles analogues. Aucune autre analyse comparative n'est fournie.

Avant la découverte des sites de la vallée de l'Ogooué à partir de 1987, les sites connus de pétroglyphes en Afrique Centrale étaient les suivants : Bidzar au Cameroun ; Calola, Bambala et Capelo sur le cours supérieur du Zambèze en Angola ; Kwili au Congo ; Mpatou, Lengo, Bambali et Bangassou en République centrafricaine. Il convient donc d'établir une évaluation comparative par rapport à ces sites. Dans le cas de Lopé-Okanda, les qualités qui les distinguent sont le nombre extraordinaire de sites très riches en vestiges du Néolithique et de l'âge du fer, la persistance des occupations humaines sur les mêmes sites et l'association étroite de la zone avec les anciennes migrations bantoues.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'ensemble des sites d'art rupestre et archéologiques dans la zone proposée pour inscription de Lopé-Okanda paraît avoir le potentiel nécessaire pour démontrer sa valeur universelle exceptionnelle sur la base du fait qu'ils sont un ensemble unique possédant les qualités suivantes :

- L'importance du corridor du fleuve Ogooué en tant que route culturelle en usage depuis le Paléolithique pour l'occupation humaine et le commerce.

- La preuve particulière de l'usage de cette route par les premières migrations des populations bantoues venant d'Afrique Orientale vers l'Afrique Centrale et le Sud de l'Afrique.

- La riche série de sites néolithiques et de l'âge du fer et la preuve qu'ils apportent de l'utilisation de la savane et de la forêt.

- L'ensemble remarquable de gravures rupestres et leur forte association avec les sites d'occupation humaine de l'âge du fer.

- La preuve d'une occupation de la population actuelle dans la vallée qui donne de la substance à l'histoire et aux traditions orales.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels iii et iv, qui pourraient être justifiés à condition que les sites proposés couvrent les deux côtés de la vallée et que l'analyse comparative soit complétée.

4. ICOMOS RECOMMENDATIONS

Recommandations pour le futur

Dans la plaine traversée par l'Ogooué, le riche ensemble des vestiges archéologiques des peuplements du Néolithique et de l'âge du fer et des pétroglyphes, associé à l'extension des populations bantoues, prouve l'importance de la vallée à la fois pour l'occupation humaine et le commerce et en tant que route de migration à travers les forêts humides sempervirentes du bassin du Congo.

C'est la totalité du cours moyen de l'Ogooué, à partir d'Otoumbi et Epona à l'ouest jusqu'à Aschouka à l'est, qui se révèle importante. Les sites qui y ont été découverts sont à peu près également répartis entre les deux rives du fleuve. Les limites de la proposition d'inscription actuelle divise cet ensemble.

Il serait souhaitable qu'un groupe cohérent de sites soit proposé pour inscription, qui reflète mieux la valeur globale de l'ensemble.
Il est également nécessaire de faire un inventaire de ces sites et d'établir une carte montrant leur disposition et leurs relations avec les peuplements. On doit pouvoir trouver ces informations auprès des institutions qui ont mené les recherches.

De plus, pour justifier leur valeur universelle exceptionnelle, des comparaisons supplémentaires sont nécessaires avec d'autres sites d'art rupestre et d'occupation anciennes dans la région.

Si les sites doivent servir de base à l'écotourisme, de sorte que la population locale bénéficie de leur conservation, il faut établir un plan de gestion, afin de définir une approche intégrée des aspects archéologiques, touristiques et de développement rural, en s'appuyant sur le projet de plan préparé par ECOFAC.

Il est nécessaire de clarifier les différentes responsabilités entre l'autorité du nouveau parc, le CNPN et la DFC. Un calendrier pour l'établissement d'un comité scientifique et de la commission du site est également nécessaire.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie d'examiner les points suivants dans le but de formuler une proposition d'inscription révisée :

- Agrandir le site proposé pour inscription afin de représenter un groupe cohérent de sites d'art rupestre et de sites archéologiques qui s'étend sur les deux rives de l'Ogooué.
- Produire un inventaire des sites d'art rupestre et des sites archéologiques.
- Produire une carte des sites d'art rupestre et des sites archéologiques.
- Produire un plan de gestion qui montre la manière dont les sites culturels peuvent être intégrés dans la gestion durable et globale du site.

ICOMOS, avril 2005

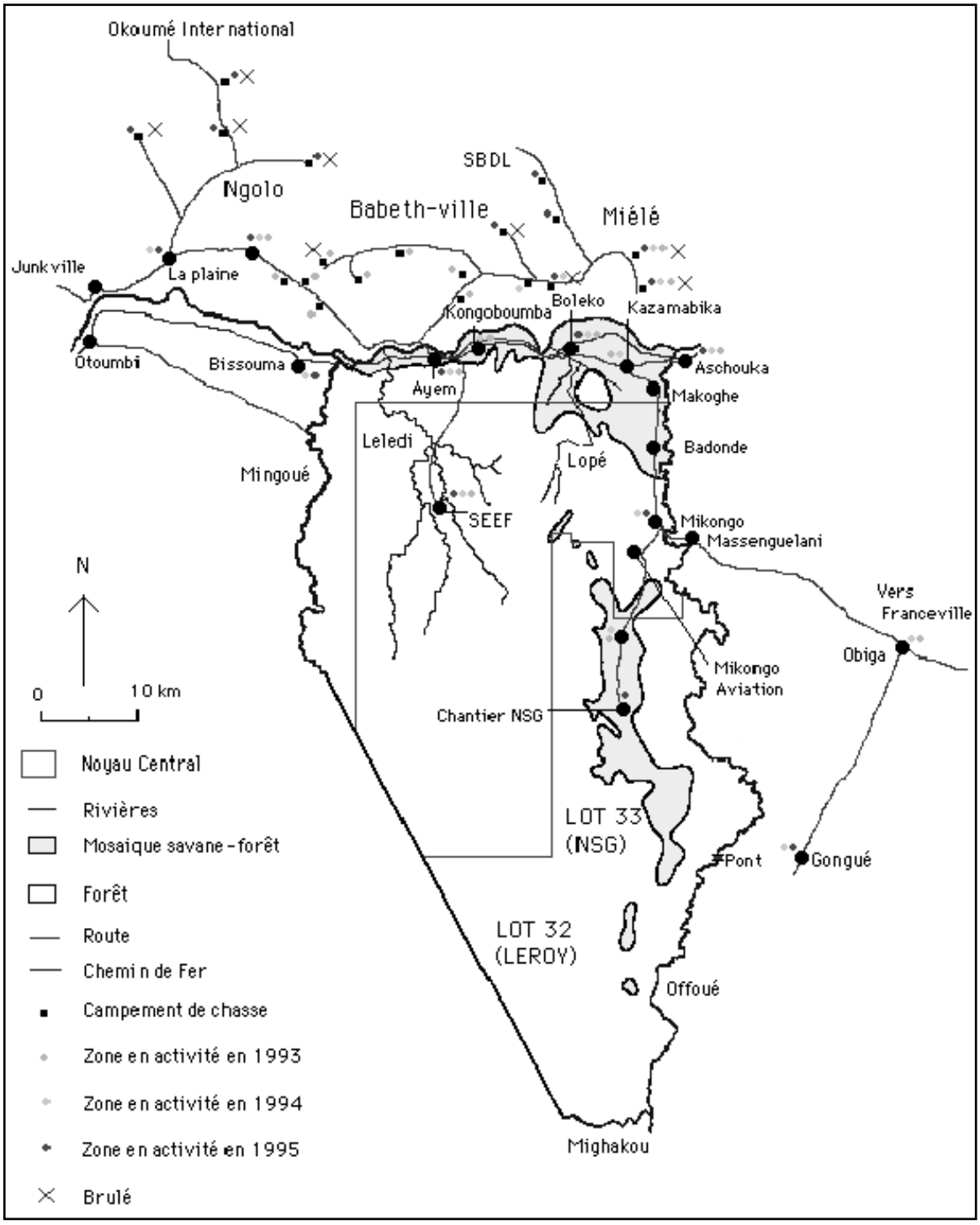

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Zones de savane bordant le fleuve Ogooué

Pétroglyphes du site de Kongo Boumba

Massif de Minkébé (Gabon)

No 1148

1. IDENTIFICATION

État partie : République du Gabon

Bien proposé : Écosystème et paysage du massif de Minkébé

Lieu : Provinces d'Ogoué-Ivindo et de Woleu-Ntem

Date de réception : 28 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site.*

[Note : Le bien proposé est un site mixte. Son évaluation sur la base des critères naturels sera effectuée par l'UICN].

Brève description :

Le parc national de Minkébé, l'une des dernières forêts tropicales intactes d'Afrique, n'est traversé par quasiment aucune route. La forêt héberge quelques petites communautés isolées de pygmées du groupe Baka qui vivent dans cette partie de l'Afrique Centrale depuis des millénaires. Leur subsistance, leur culture et leur vie spirituelle dépendent entièrement de la forêt : elle est à la base de leurs croyances cosmogoniques et constitue le domaine de *jEngì*, l'esprit des forêts, qui imprègne leur vie. La région de Minkébé est aujourd'hui l'un des rares espaces où les Baka peuvent encore vivre en harmonie avec la forêt.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription couvre la totalité du parc national du massif de Minkébé, d'une superficie de 756 669 hectares, situé dans le nord-est du Gabon, à la frontière avec le Cameroun au nord et avec le Congo à l'est. La zone tampon représente 180 000 hectares sur une bande de 5 km de large qui entoure le parc, excepté le long des frontières internationales. Cette zone tampon ne correspond à aucune caractéristique physique particulière du terrain.

La forêt de Minkébé elle-même est beaucoup plus vaste que le parc protégé, couvrant une superficie de 32 381 kilomètres carrés (superficie de la Belgique). Dans les 77 % restants non protégés de la forêt, il y a des concessions minières et un corridor minier (traversé par la zone tampon). Le long des cours d'eau et en bordure du parc sont implantés plusieurs villages de fermiers et de bûcherons. Dans le parc et la zone tampon proposée sont implantés sept villages Baka.

Les pygmées Baka vivent probablement en Afrique Centrale depuis plusieurs millénaires – peut-être depuis 10 000 à 20 000 ans. Ils sont aujourd'hui confinés dans une zone centrée autour de Minkébé qui s'étend vers le nord, au sud du Cameroun, vers l'est, dans la République du Congo, et dans une petite partie de la République centrafricaine. Leur population totale est estimée à environ 25 000 personnes, dont 500 vivent au Gabon.

Depuis les dix dernières années, l'augmentation de l'activité forestière associée à une progression importante de la demande de viande de gibier (animaux de la forêt) exercent une forte pression sur l'environnement de la forêt, mais aussi sur les structures culturelles et sociales du peuple Baka.

Traditionnellement, le peuple Baka se déplaçait périodiquement dans la forêt, pour la chasse et la cueillette des végétaux. Pendant des siècles les Baka ont entretenu des relations étroites avec les fermiers installés en bordure de la forêt, échangeant du gibier contre des grains ou d'autres produits.

Ce lien persiste, les Baka étant d'excellents chasseurs. Ils sont aussi reconnus pour leur connaissance des plantes et de la médecine traditionnelle. Toutefois, leur culture se marginalise et ils aimeraient avoir accès à l'éducation et à d'autres structures sociales hors de la forêt. Cette proposition d'inscription souligne les difficultés qu'il y a à valoriser et soutenir une culture qui est intimement associée à la nature dans une zone protégée en grande partie par son isolement.

Le parc est proposé en tant que site mixte et ses qualités naturelles sont évaluées séparément. Toutefois, les qualités naturelles sont indissociables des qualités culturelles, car la culture Baka est fondée sur la connaissance profonde de la forêt comme du monde végétal et animal.

Le bien proposé pour inscription est constitué des éléments culturels suivants :

- Villages Baka
- Traditions de chasse des Baka
- Savoirs traditionnels des Baka
- Croyances traditionnelles des Baka

Ils sont considérés les uns après les autres.

- Villages Baka :

Les Baka sont un des nombreux peuples pygmées disséminés sur une vaste zone de l'Afrique Centrale, du Cameroun à l'ouest à l'Ouganda à l'est et à la Zambie au sud. Ils sont considérés comme les plus anciens habitants des forêts d'Afrique Centrale. Ils parlent différentes langues, apparentées à celle des populations d'agriculteurs

qui vivent à proximité, avec des mots communs, suggérant une langue commune très ancienne. L'un de ces mots est *jEngì*, l'esprit de la forêt.

Comme d'autres groupes de pygmées, notamment les Bambuti, les Batwa, les Bagyeli, les Babenzele (*Ba* signifie peuple), les Baka sont des chasseurs-cueilleurs semi-nomades, vivant des produits de la forêt. Certains soutiennent que seuls les Bambuti sont des pygmées, les autres groupes étant mélangés avec des peuples voisins.

Aujourd'hui, les pygmées Baka sont dispersés sur une très vaste zone d'environ 150 000 kilomètres carrés au nord-est du Gabon, dans la province du sud et une partie de la province orientale du sud du Cameroun, ainsi que dans le nord-ouest du Congo et dans une petite partie de la République centrafricaine.

Dans cette vaste zone, leur culture est remarquablement uniforme : où qu'ils se trouvent, les Baka parlent tous la même langue, leurs 42 clans ne semblent pas liés à un territoire particulier, et leurs pratiques sociales et culturelles sont cohérentes. Ceci est à comparer aux fermiers sédentaires qui, par contraste, parlent 17 langues différentes dans la même zone géographique.

Leur population totale est estimée à 25 000 personnes, dont la majorité vit au Cameroun. Environ 500 d'entre eux vivent au Gabon et ce nombre augmente à certaines époques de l'année du fait de l'arrivée de personnes qui traversent la frontière du Cameroun.

Au Gabon, les Baka vivent dans l'extrême nord de la province de Woleu-Ntem, dans le district de Minvoul, ainsi qu'en bordure de la rivière Ivindo, qui s'écoule vers le sud, parallèlement à la frontière avec le Congo, jusqu'à Makokou, la capitale provinciale, au sud du parc. Seule une partie de ce territoire se trouve sur le site proposé pour inscription. Certains Baka vivent jusqu'à une distance de 100 km du parc.

Aucun recensement n'a été entrepris et les Baka ne sont pas enregistrés comme citoyens. Ils n'ont pas non plus de certificat de naissance.

Les Baka vivent dans sept villages. Leurs cases, de forme rectangulaire, sont formées d'une armature de branchages ou de palmes et recouvertes de feuilles. Les toitures sont construites de la même manière. Les Baka sont aujourd'hui partiellement sédentarisés dans ces villages.

La chasse dans la forêt les entraîne dans des expéditions qui peuvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines à la saison des pluies. Les hommes vivent alors dans des huttes temporaires. Ce sont des constructions hémisphériques avec un cadre de fines branches flexibles recouvertes de grandes feuilles fraîchement cueillies. Les huttes sont disposées en cercle. Ces huttes circulaires sont très spécifiques aux Baka ; leurs cases rectangulaires sont aujourd'hui très semblables à celles de leurs voisins fermiers.

Les Baka vivaient traditionnellement dans des lieux retirés de la forêt, à proximité de leurs sources d'alimentation. Les hommes se déplacent, au moins de manière saisonnière, à la recherche du gibier.

Pendant plusieurs siècles, les Baka ont « commercé » avec les fermiers installés en bordure de la forêt, échangeant de la viande de gibier et l'ivoire des éléphants contre du grain ou d'autres denrées. Plus récemment, ce troc a inclus du travail : certains Baka travaillent maintenant dans les plantations de cacao des fermiers Fang ou sont aussi employés comme chasseurs. Leur connaissance de la médecine traditionnelle à base de plantes de la forêt est aussi appréciée de leurs voisins et il n'est pas rare que les fermiers se rendent dans un village Baka pour consulter un guérisseur.

Cette relation étroite entre les Baka et leurs voisins fermiers se concrétise par l'existence de liens formels entre chaque clan Baka, au nombre de sept au Gabon, et l'un des clans de fermiers Fang.

Récemment, des tensions ont surgi dans ces relations, car la demande en viande de gibier et en ivoire est devenue très forte. Les Baka disent qu'ils doivent s'enfoncer plus loin dans la forêt pour trouver un gibier se faisant plus rare. Ils sont « employés » en tant que chasseurs experts pour chasser les éléphants (chasse illégale) et attraper le gibier revendu aux bûcherons et aux habitants des villes voisines. Les Baka n'entretiennent plus avec leur environnement une relation durable.

- Traditions de chasse des Baka :

Dans la culture Baka, la chasse est l'une des activités les plus importantes des hommes, non seulement pour la viande des petits mammifères mais aussi pour des raisons symboliques et de prestige. La compétence en matière de chasse est hautement valorisée : un bon chasseur est très respecté, en particulier s'il est habile à la chasse à l'éléphant, considérée comme l'activité la plus gratifiante en ce domaine.

Les Baka chassent à la sagaie, aux pièges et à l'arc. Ils forgeaient traditionnellement leurs pointes de flèches qu'ils enduisaient de poison. Plus récemment, ils ont été encouragés à chasser au fusil lorsqu'ils sont recrutés pour la chasse.

Les animaux tués avec des flèches sont des oiseaux et des petits mammifères comme les rongeurs et les pangolins qui sont chassés principalement de nuit. Les plus grands animaux, comme les crocodiles, sont chassés aux pièges et à la lance.

La pêche est en revanche une activité réservée aux femmes. Des groupes de femmes lancent des filets dans les cours d'eau et recueillent les poissons. Les femmes ramassent aussi des tubéreuses, des termites, des chenilles et à certaines époques de l'année, des escargots. Le produit de la chasse et de la cueillette est partagé entre tous les membres de la communauté, car le partage assure une abondance continue.

- Savoirs traditionnels des Baka :

Les Baka ont une connaissance étendue de la forêt et de ses produits, et particulièrement des propriétés médicinales de milliers de plantes. Leur savoir traditionnel, aujourd'hui non répertorié, se transmet oralement de génération en génération. Les Baka, et les pygmées en général, ont une

bien plus grande connaissance de la forêt que les agriculteurs qui se sont établis dans la région plus récemment.

Le lien oral extrêmement fragile qui lie les Baka et la forêt, établi depuis des millénaires, pourrait disparaître en l'espace d'une génération. Un savoir indigène incomparable serait perdu à jamais.

- Croyances traditionnelles des Baka :

Il n'y a pas de frontière nette entre le physique et le spirituel dans la vie des Baka. Le dieu suprême des Baka, *Komba*, et sa famille divine ont donné naissance à l'humanité et sont une explication de la présence des Baka. *Komba* réside loin dans le ciel. En revanche, *jEngì*, l'esprit de la forêt, est constamment présent durant toute la vie des Baka. À intervalle de quelques années, lors des cérémonies d'initiation des garçons, l'esprit de la forêt est conjuré pour leur donner la protection de la forêt. Les cérémonies, qui durent plusieurs jours, font intervenir des chants polyphoniques et un masque de raphia représentant *jEngì*, le seul masque symbolisant l'unité de la forêt.

D'autres cérémonies et rites prennent trois formes différentes : les rites propitiatoires pour s'assurer l'abondance de nourriture, la divination pour déterminer la raison de désordres ou pour prédire l'avenir, et les rites expiatoires pour s'assurer la protection des esprits bienveillants, ou apaiser les esprits irrités ou les esprits des animaux tués à la chasse.

Les chasses à l'éléphant sont précédées de cérémonies divinatoires et d'une danse collective pour permettre aux chasseurs de devenir invisibles. Pendant que les hommes sont partis à la chasse, les femmes chantent la nuit. La mort d'un éléphant est suivie d'une autre cérémonie collective.

La protection de la forêt par l'esprit *jEngì* est primordiale dans la vie des Baka. Des rites renforcent l'idée de partage pour assurer l'abondance : les chants et les danses sont partagés avec les esprits.

Histoire

On ne sait pas depuis quand les Baka vivent sur leur territoire actuel. En revanche, l'histoire de leurs voisins est mieux connue. Les Fang migrèrent dans cette région au XIXe siècle. Leur migration fut interrompue vers 1910 par les colons allemands et français qui cherchaient à stabiliser les populations. Les Fang pratiquent la culture du cacao et emploient les Baka sur leurs fermes.

D'autres peuples sont présents dans la région : les Bakwélé, qui sont également arrivés dans la région au XIXe siècle, et les Kota, venus du sud aux XVIIe et XVIIIe siècles.

D'autres petits groupes, vivant des activités forestières et d'autres formes de commerce, se sont récemment installés dans la région. Ils viennent du Sénégal, du Cameroun, de Mauritanie, du Nigeria et du Congo. La plupart vivent dans des villes et des villages. Quelques-uns pratiquent le braconnage pour l'ivoire.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription a été déclaré parc national en 2002. Il est également protégé en tant que réserve forestière et zone protégée. La proposition d'inscription fournit une liste de décrets qui réglementent l'usage du parc, en particulier les activités forestières. Un décret de 1993 protège aussi les aspects archéologiques, culturels et socio-économiques du parc, qui incluent les paysages culturels associés au peuple Baka.

La proposition d'inscription souligne le fait que la protection traditionnelle exercée par les populations locales est forte.

La zone tampon proposée ne dispose pas de protection juridique.

Structure de la gestion :

L'organisation nationale en charge du parc est la Direction de la faune et de la chasse (DFC) sous l'autorité du ministère de l'Économie forestière des eaux et forêt, de la pêche. Actuellement, le parc n'a pas de Conseil d'administration, mais il est dit qu'un conseil est en cours de constitution.

Il est aussi fait mention d'une Organisation non gouvernementale (ONG), « Edzengui », qui a été créée pour promouvoir la culture pygmée. Elle sera associée à la gestion du parc.

Aucun plan de gestion n'accompagne la proposition d'inscription. Il est précisé qu'un plan devait être produit en décembre 2003 mais il n'a pas encore été reçu.

En 2002, un décret présidentiel a créé 13 parcs nationaux au Gabon, couvrant environ 10 % de la superficie du pays. La même année, la création d'un Conseil national des parcs nationaux (CNPN) a été annoncée, dont le secrétariat permanent qui ferait la liaison avec les ONG.

Au niveau local, deux bureaux sont chargés des questions de conservation du parc (Minkébé Est et Minkébé Ouest), mais ils couvrent les aspects naturels du parc plutôt que ses aspects culturels. Ils travaillent en étroite collaboration avec WWF.

Ressources :

Une petite part du financement provient du ministère de l'Économie forestière, des eaux et forêt, de la pêche. Des financements plus importants sont accordés par des agences et des donateurs internationaux, parmi lesquels : WWF, la Coopération néerlandaise, *US Fish & Wildlife Service*, Projet Forêt-Environnement (PFE), CARPE II et la fondation Macarthur. Pour l'année 2003, le budget total était de 341 707 euros.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La valeur universelle exceptionnelle du parc de Minkébé tient à la présence d'une société humaine dans la région,

notamment les pygmées Baka et plusieurs peuples Bantous, et au mode de vie et au paysage culturel associatif qui représente la culture pygmée dans les forêts humides de l'Afrique Centrale.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe ICOMOS-UICN a visité le site en octobre 2004. Les qualités naturelles du bien ont fait l'objet d'une évaluation séparée par l'UICN.

Conservation

Historique de la conservation :

Aucun détail n'est fourni concernant la conservation ou l'historique de la conservation pour les valeurs culturelles.

Gestion :

Le parc se donne pour mission d'impliquer la population locale dans l'effort de conservation. La conservation traditionnelle, en terme de protection des ressources rares, est peu utile face à la nécessité de maintenir en vie une culture dynamique. Elle est également contraire à une société comme celle des Baka qui a toujours cru en l'abondance et considère le partage des denrées et le partage de leurs rituels avec les esprits comme un moyen de conserver cette abondance.

Actuellement, une bonne partie de la gestion consiste à lutter contre le braconnage et faire cesser les activités minières illégales. Il semble que l'impact de ces dernières sur les pratiques traditionnelles des Baka ne soit pas toujours bénéfique.

En l'absence de plan de gestion, il est difficile de savoir comment prendre des mesures actives et positives pour reconnaître la contribution du peuple Baka au processus de conservation et pour s'assurer qu'ils en bénéficient.

De plus, comme beaucoup de Baka vivent en dehors du parc, dans la zone tampon et même hors de celle-ci, il est difficile de savoir comment les mesures de gestions prise pour le parc les concerneront.

Pendant la mission d'expertise, les représentants des Baka ont été consultés sur ce sujet. Ils ont suggéré que les Baka qui vivent dans la forêt pouvaient assurer la première ligne de défense de la forêt en tant que gardiens de l'écologie. Ce type de projet a fonctionné avec succès à Kabiri-Biego dans la province de Kivou dans l'est du Congo.

Ils souhaiteraient aussi profiter du tourisme, occuper des fonctions de guides et être autorisés à vendre des produits de l'artisanat. Ils ont cependant le sentiment que les menaces qui pèsent sur leur mode de vie traditionnel sont à la limite du supportable et qu'ils sont à la merci de forces extérieures.

Négocier les moyens de préserver le mode de vie unique des Baka doit être un objectif principal de la gestion du parc. Un plan de gestion est nécessaire pour définir les moyens d'action.

Actuellement, la dichotomie entre la zone protégée et les zones commerciales de la forêt ne semble pas favoriser la protection globale et la gestion durable des ressources. Un plan de gestion serait l'occasion de déterminer la manière dont les populations locales pourraient s'engager dans la gestion durable des produits de la forêt pour conserver son abondance.

Analyse des risques :

Les risques vis-à-vis du mode de vie traditionnel des Baka sont évidents. Ils peuvent être classés en quatre catégories :

- Pressions dues au développement : exploitation forestière, activité minière et braconnage

Actuellement, des concessions forestières sont accordées dans la forêt de Minkébé en dehors de la zone protégée du parc. La pression est considérable sur la zone protégée, compte tenu d'une activité d'abattage d'arbres illégale, de même que des exploitations minières illégales qui débordent du corridor minier où l'activité est autorisée.

La chasse à l'éléphant est illégale mais se poursuit, beaucoup d'éléphants étant tués par des chasseurs Baka travaillant pour des intermédiaires extérieurs au parc. Il est cependant dit, dans le dossier de proposition d'inscription, que le nombre d'éléphants tué est en diminution grâce à la campagne de sensibilisation et au travail des ONG de Minkébé.

Le braconnage pour approvisionner le marché de l'Afrique occidentale en viande de gibier continue de progresser.

- Pressions économiques :

Les Baka dépendent de leurs relations avec leurs voisins fermiers. Or ces relations ne sont pas toujours équitables. Étant donné leur statut socio-économique faible, il leur est parfois difficile de résister aux demandes de braconnage. La faible accessibilité de leur propre production aux marchés aggrave cette dépendance.

- Pressions sociales :

Actuellement, les Baka ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école. Ils voudraient avoir accès à l'éducation. En même temps, ils souhaitent demeurer dans la forêt. Si, à l'avenir, ils devaient s'installer à proximité des transports et des écoles, ils ont le sentiment qu'ils commenceraient à perdre leur identité. Il s'agit un problème crucial.

Les Baka eux-mêmes voient la sédentarisation et le christianisme comme les deux grandes menaces qui pèsent sur leur mode de vie.

- Savoir traditionnel :

Si les Baka s'éloignent de la forêt, ils encourent le risque de perdre rapidement leur savoir ancestral des produits de la forêt. La disparition de ce savoir irremplaçable, dont les bénéfices potentiels sont grands, serait une perte non seulement pour eux mais pour l'humanité toute entière.

Authenticité et intégrité

L'authenticité du mode de vie des Baka ne fait aucun doute. Néanmoins, l'intégrité de ce mode de vie dépend de l'intégrité de l'environnement forestier. De la mise en place des mesures d'utilisation durable de la forêt dépendra donc le maintien de l'authenticité et de l'intégrité du peuple Baka. L'intégrité des limites d'un site du patrimoine mondial est liée au fait que le site renferme les qualités exceptionnelles qui le caractérise. Dans le cas de Minkébéi, il apparaît qu'une partie de la communauté Baka vit en dehors du site proposé pour inscription.

Si les Baka sont marginalisés et si l'on ne leur attribue pas un rôle central dans la gestion de la forêt, leur mode de vie cessera d'être authentique. L'authenticité des pratiques culturelles dépend de leur signification sociale et économique au niveau de la communauté. Les Baka refusent de subir le même sort que les Dogons du Mali, qui se sont éloignés des falaises de Bandiagara et ont ainsi vu leur culture disparaître.

Évaluation comparative

Aucun autre site forestier d'Afrique Centrale n'a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que site mixte culturel et naturel. Le dossier de proposition d'inscription déclare que le site est un paysage culturel vivant représentatif du mode de vie des pygmées d'Afrique Centrale et possède une valeur universelle exceptionnelle.

Comme il a été souligné, une petite partie seulement des pygmées Baka vit au Gabon. La plupart habitent au Cameroun. De même, seule une partie de ceux qui sont situés au Gabon vit dans la zone proposée pour inscription, les autres étant installés dans la zone tampon. Il faut aussi prendre en considération le fait que les Baka ne sont qu'un groupe parmi les peuples pygmées vivant dans la forêt d'Afrique Centrale. Les Baka du Gabon ne sont pas uniques mais ils sont représentatifs des pygmées Baka vivant sur une plus vaste zone. Toutefois, leur nombre est faible et il faut se demander si une communauté de 500 personnes est viable.

On peut considérer que ce qui serait unique est l'association de la communauté des pygmées et d'une zone protégée suffisamment grande qui aurait une valeur naturelle au titre du patrimoine mondial, où les pratiques durables parviendraient à protéger non seulement la forêt mais aussi le mode de vie des pygmées.

La proposition d'inscription actuelle ne permet pas cela : beaucoup de Baka se trouvent hors de la zone proposée pour inscription, et une gestion durable de manière à préserver leur mode de vie n'a pas encore été mise en œuvre.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'association exceptionnellement longue des pygmées et des forêts de l'Afrique Centrale, leur mode de vie unique de chasseurs-cueilleurs, leur remarquable connaissance traditionnelle des plantes de la forêt et leur lien spirituel étroit avec la forêt ont tous une valeur universelle exceptionnelle lorsqu'ils sont associés à une forêt en particulier.

La difficulté vient du fait que ces attributs, à l'heure actuelle, ne sont pas entièrement contenus dans la zone proposée.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères v et vi :

Critère v : La longue association des pygmées Baka avec les forêts d'Afrique Centrale, leur mode de vie particulier semi-nomade de chasseurs-cueilleurs et leur extrême vulnérabilité aux changements économiques et sociaux et aux menaces extérieures justifient ce critère si une zone plus large peut être proposée pour inscription qui engloberait une communauté Baka viable.

Critère vi : La forte association spirituelle des pygmées Baka avec les forêts, qui découle de leur mode de vie économique et sociale, et le corpus exceptionnel de connaissances traditionnelles des plantes de la forêt justifient ce critère si une zone plus large peut être proposée pour inscription qui engloberait une communauté Baka viable.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Il serait souhaitable que la très longue relation du peuple pygmée et des forêts d'Afrique Centrale soit reconnue sur la Liste du patrimoine mondial. Si cette association est active, il conviendrait qu'une proposition d'inscription révisée porte sur un paysage culturel vivant. Les pygmées ne sont pas liés à des sites spécifiques mais plutôt à des territoires complets qui constituent leur univers et à travers lequel ils se déplacent.

Comme le mode de vie semi-nomade des pygmées est gravement menacé, il est nécessaire qu'un proposition d'inscription s'accompagne d'un plan de gestion qui identifie la manière dont les communautés locales peuvent prendre une part active dans le processus de conservation, de manière à satisfaire leurs aspirations ainsi que les besoins de conservation de la forêt dont ils sont tributaires.

Il serait également souhaitable que le mode de vie des pygmées soit étudié. Pour cela, il conviendrait de mettre au point des procédures adaptées de collecte de leurs connaissances de la forêt et de leur cosmogonie, complexe et sans doute évolutive, peut-être dans le cadre d'un programme de suivi.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

3. Encourage l'État partie à travailler avec les pays voisins afin de considérer si un site pourrait être proposé en tant que paysage culturel qui engloberait une communauté Baka viable pouvant être engagée dans une gestion durable des produits de la forêt. Un tel site devrait être soutenu par un plan de gestion qui :

- mettrait en place des mesures de gestion qui permettent d'engager les communautés Baka dans la conservation des produits de la forêt d'une manière profitable d'un point de vue socio-économique.

- définirait un programme associant un travail de conservation de la forêt et un travail de collecte et de recueil des connaissances traditionnelles et des croyances des Baka, caractéristiques et de grande valeur, en particulier leurs connaissances des plantes de la forêt.

- montrerait comment optimiser le mode de vie et les savoir-faire des Baka.

ICOMOS, avril 2005

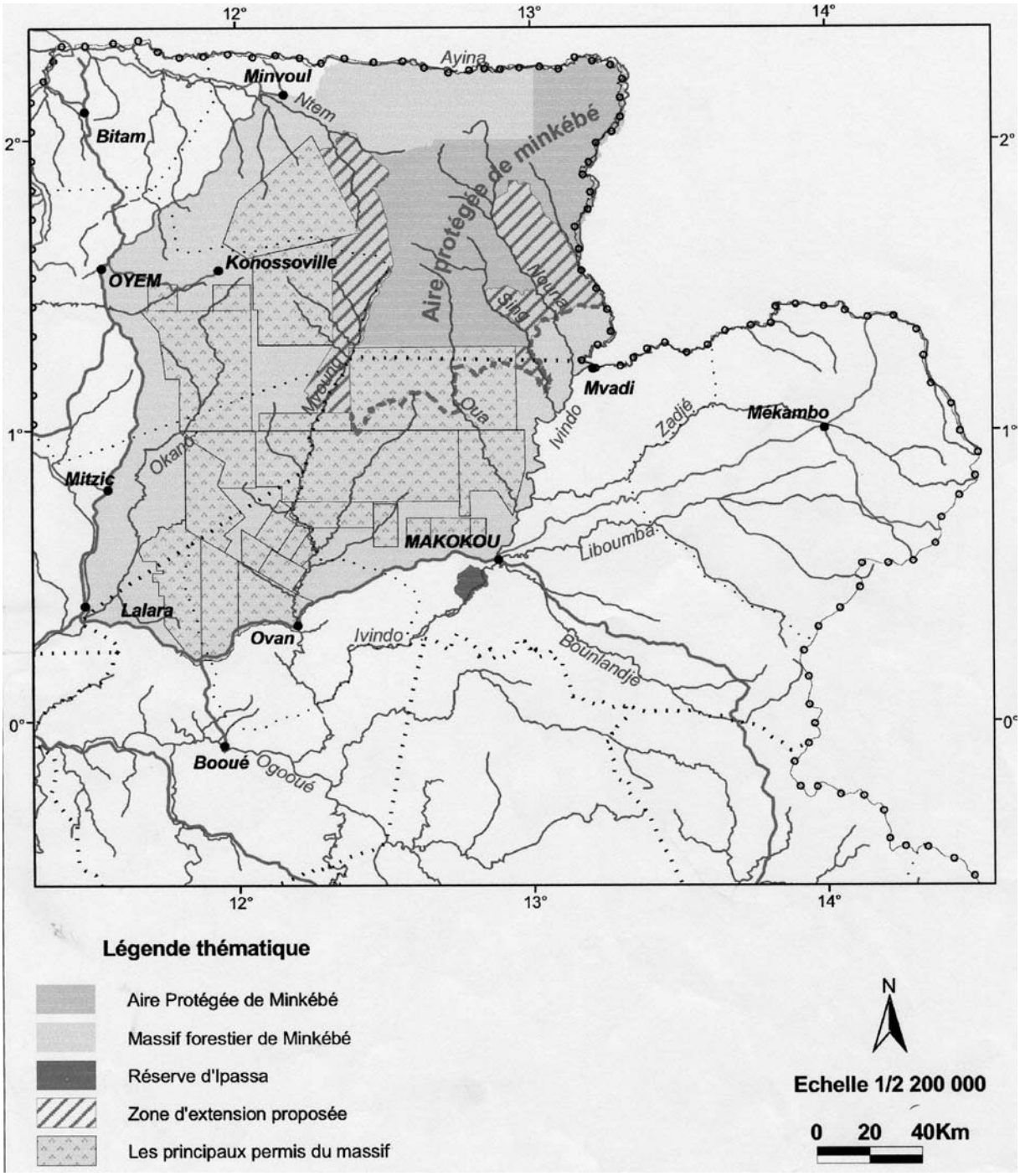

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue aérienne de l'Inselberg

Huttes des pygmées Baka

Serranía de Chiribiquete (Colombie)

No 1174

1. IDENTIFICATION

État partie : Colombie

Bien proposé : Parc naturel national de Serranía de Chiribiquete

Lieu : Amazonie colombienne

Date de réception : 22 décembre 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

[Note : Le site est proposé pour inscription en tant que site mixte. L'UICN évaluera ses valeurs naturelles, l'ICOMOS ses valeurs culturelles.]

Brève description :

Au cœur de l'Amazonie colombienne, les superbes montagnes du parc national de Chiribiquete, coupées par de profonds canyons, couvertes d'une forêt haute, dense et variée, et parsemées de rapides, d'immenses chutes d'eau et de grottes, sont considérées comme sacrées par les habitants vivant à la lisière, et sont particulièrement associées aux croyances des Carijona concernant l'accès à d'autres mondes, où résideraient les propriétaires des animaux et des plantes médicinales.

Au cours des dix dernières années, on a découvert dans la forêt quarante-trois sites d'art rupestre, comprenant environ 20 000 peintures, dont beaucoup d'une grande qualité esthétique, dépeignant des animaux, des plantes et des scènes de chasse, et dont la datation a été estimée entre 450 et 1450 apr. J.-C. Bien que seulement 5 % du parc ait été exploré jusqu'à présent, il s'agit de la plus grande concentration de cet art rupestre dans le bassin amazonien, qui pourrait révéler des témoignages significatifs de diffusion culturelle.

2. LE BIEN

Description

Le parc national de Chiribiquete se trouve au centre de l'Amazonie colombienne, à environ 500 km au sud-est de la capitale, Bogotá. Il couvre 1 280 000 hectares. Aucune zone tampon n'a été proposée.

Le parc possède des paysages superbes et variés, alliant hautes montagnes, falaises abruptes, denses forêts, canyons et, parfois, des étendues de savane. Sa diversité visuelle est sous-tendue par une immense diversité biologique et botanique.

Les montagnes forment trois zones principales, drainées par un réseau hydrologique complexe de gorges, de hautes cascades et de rapides, appartenant à l'ensemble du bassin amazonien qui s'écoule vers le nord et le sud. La zone possède un accès extrêmement difficile par la terre, et n'a jamais été une région favorable à une occupation sédentaire. Les Carijona y vivaient jusqu'au début du XXe siècle. Aujourd'hui en voie d'extinction, ils vivent à la périphérie du parc, aux côtés des Tucano, des Uitoto Bora-miraña et des Arawak. Pour tous ces peuples, les montagnes sont sacrées, mais elles sont tout particulièrement associées aux croyances carijona se rapportant à la création et à la vie après la mort.

Ces dix dernières années, quarante-trois ensembles d'art rupestre ont été découverts dans la forêt ; ils regroupent environ 20 000 images individuelles. Ces découvertes en matière d'art rupestre correspondent à des études menées sur seulement 5 % de la surface du parc.

Le site proposé pour inscription présente les caractéristiques culturelles suivantes :

- Abris et images rupestres
- Associations avec des pratiques sacrées et rituelles
- Connaissances sur la diffusion culturelle

Ces éléments sont considérés les uns après les autres :

- Abris et images rupestres :

Les peintures rupestres se trouvent dans des abris formés par des rochers en grès en surplomb. Les abris sont peu profonds et mesurent de 1 à 5 m de hauteur. Tous sont protégés par de la végétation. Ils semblent être liés à des chemins et à des voies traversant la forêt.

Les peintures sont regroupées en quatre-vingt ensembles pictographiques. Trente-quatre de ces sites ont été répertoriés et dix-sept ont été décrits de façon détaillée ; onze ont fait l'objet de fouilles préliminaires.

Les images dépeignent des rivières, des scènes de chasse, la récolte de feuilles de palmiers, des danses, des troupeaux d'animaux, une multitude de plantes et de figures humaines, et des figures probablement chamaniques, qui se distinguent par leur taille. Parmi les animaux, on trouve des cerfs élaphes, des serpents, des oiseaux, des singes, des insectes et des jaguars.

De nombreux abris présentent des « images » complexes d'hommes, d'animaux et de plantes, d'un grand attrait esthétique pour les observateurs actuels.

Certaines images sont délinées, d'autres remplies ou hachurées de rayures en pointillé, de cercles, etc. La plupart des images sont rouges, les pigments employés étant le cinabre, l'ocre ou l'oxyde rouge. Dans quelques cas, les pigments sont mélangés à ce qui semble être un

liant à base de latex végétal, donnant aux images une texture « matelassée ».

Bien des abris présentent des traces de couches superposées de peintures, avec jusqu'à 8 000 images sur une seule et même façade rocheuse dans l'*Abrigo de las Lagunas*.

Les fouilles archéologiques ont fourni des preuves d'utilisation humaine des abris, sous la forme de céramique, de graines et d'ossements animaux. L'analyse a conclu à des dates possibles d'utilisation des abris allant de 450 à 1450 apr. J.-C. Il semblait s'agir d'un usage occasionnel et cérémonial plutôt que d'un peuplement. On trouve également aux alentours du parc des traces d'incursion humaine dans la région remontant à 3600 av. J.-C.

La zone où se trouvent les peintures n'est plus habitée, mais les Carijona y vivaient jusqu'au début du XXe siècle. Les quelques familles restantes (on dit le groupe proche de l'extinction) vivent aujourd'hui à la périphérie du parc. Les peintures pourraient être associées à leurs ancêtres. Il semble y avoir une continuité culturelle forte entre les images des peintures rupestres et la culture matérielle documentée des Carijona. Certains des motifs de figures humaines, avec leur taille de guêpe, des costumes rayés et plusieurs flèches à la main, portant des baluchons au bout d'un bâton, évoquent les Carijona tels que les ont décrits les voyageurs des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Les Carijona et d'autres peuples, les Tucano, les Uitoto Bora-miraña et les Arawak, vivent à la périphérie du parc et conservent encore nombre d'éléments de leur culture traditionnelle, comme les *malocas*, des maisons circulaires, leurs danses et leurs rituels. Une grande partie des motifs représentés dans les peintures rupestres apparaissent également dans leur culture matérielle actuelle. En outre, ces peuples peuvent donner des explications quant aux motifs non réalistes comme les points, les lignes, les spirales, etc.

- Associations avec des pratiques sacrées et rituelles :

Avant la découverte de l'art rupestre, l'existence des peintures était connue grâce au travail des anthropologues et aux informations sur les croyances traditionnelles rassemblées sur les trente dernières années.

Dans l'ensemble, la zone de Chiribiquete est de la plus grande importance mythologique et historique pour les peuples indigènes vivant alentours. Pour tous, les montagnes de Chiribiquete constituent des lieux sacrés en général et, plus particulièrement, le territoire de la culture *carib* (c'est-à-dire la culture des Carijona). Ce lieu est un passage vers d'autres mondes, auxquels on accède grâce à la pensée chamanique et où se trouvent les « propriétaires » des animaux et des plantes médicinales abondantes.
Les chamans étaient nombreux dans cette région de l'Amérique du Sud à l'époque de la conquête espagnole, pendant laquelle leurs pratiques furent documentées (et raillées). Comme dans de nombreuses régions du monde, les chamans étaient les intermédiaires entre la nature, nourricière, et les hommes qui en vivaient, médiateurs entre ceux qui offraient plantes et animaux en abondance, et les peuples qui subsistaient grâce à cette abondance.

Certaines des images figurant sur les peintures semblent présenter des chamans, dépeints comme des hommes de grande taille, ainsi que des jaguars, qui leur sont étroitement associés : ils sont en effet censés refléter la fécondité de l'univers et posséder des pouvoirs de protection qui en font des gardiens de la forêt.

Les chamans étaient associés aux principaux rituels de la vie, l'initiation, le mariage et la mort, pour lesquels beaucoup des abris ont peut-être servi.

- Connaissances sur la diffusion culturelle :

Les images de Chiribiquete comprennent des images de rivières ; on pense qu'elles représentent la rivière de l'« Anaconda ancestral » et pourraient, suggère-t-on, fournir des liens avec les cultures d'autres peuples à l'est et mettre ainsi en lumière les routes de migration. De même, les images d'hommes jetant des flèches à barbes pourraient fournir la preuve de l'introduction des arcs et des flèches et préciser le tableau de la diffusion culturelle des technologies. La proposition d'inscription reconnaît que l'analyse du contenu des images pourrait permettre la « reconstitution de l'une des pages les plus importantes de l'histoire de l'Amazonie ».

Histoire

Au début du XVIIIe siècle, des missionnaires franciscains se rendirent dans le secteur et rencontrèrent les Carijona, qui habitaient traditionnellement la région de Chiribiquete. À la fin du siècle, la commission hispano-portugaise chargée de délimiter les frontières entre leurs deux empires faisait état d'une population de 15 à 20 000 habitants. Toutefois, les études ultérieures réduisirent cette estimation à environ la moitié de ce chiffre.

Au début du XIXe siècle, les Carijona étaient connus des missionnaires en tant que guerriers et habiles récolteurs de cire d'abeille, qu'ils leur vendaient.

Ces missionnaires furent le seul lien entre le monde extérieur et les Carijona jusqu'au début du XXe siècle : c'est alors que les cueilleurs de caoutchouc entrèrent en contact avec eux et les forcèrent à travailler. Ce contact propagea des maladies ; dès 1923, on signalait que les Carijona avaient quasiment disparu. Il ne reste désormais que quelques familles dans les régions de Vaupes et de Caquetá, à l'est et au nord du parc.

Depuis lors, il n'y a eu aucun peuplement dans la région de Chiribiquete, hormis quelques-uns dans les années 1960, associés à des expéditions sporadiques d'extraction du caoutchouc, organisées par des Indiens Adoque depuis la rivière Caquetá. Plus tard, dans les années 1980, des narco-trafiquants installèrent cinq pistes d'atterrissage illégales, comme bases et refuges pour leurs activités de transport de la drogue depuis le Pérou et la Bolivie jusqu'aux États-Unis. Aucune plantation de coca n'a été développée dans la région de Chiribiquete à l'époque ; en revanche, les activités de traitement et de transport de la cocaïne étaient bien présentes. Détruites en 1991, les ruines de ces

installations restent, d'après les termes de la proposition d'inscription, comme des témoignages muets de cette période historique.

En 1989, la zone fut déclarée parc national.

Récemment, les narco-trafiquants ont repris leurs activités illicites, et il pourrait y avoir également des poches de plantations illégales, ce qui rend l'accès du parc particulièrement dangereux.

Des études ont été lancées afin de reconstituer l'histoire et l'ethno-histoire de la région, ainsi que d'évaluer la signification des sites culturels et du patrimoine immatériel tel que les croyances chamaniques. Des groupes d'indigènes locaux sont formés aux activités de recherche à la station de recherche biologique de Puerto Abeja, à Chiribiquete.

Politique de gestion

Le parc national de Chiribiquete appartient à l'État colombien.

Dispositions légales :

Chiribiquete a été déclaré parc national en 1989. Selon l'article n° 63 de la constitution colombienne de 1991, les parcs nationaux, dont le parc national Serranía de Chiribiquete, sont reconnus comme des entités imprescriptibles et inaliénables.

Les biens archéologiques, notamment les sites d'art rupestre de Chiribiquete, appartiennent à la nation (article 72, Constitution politique de 1991) et sont couverts par une interdiction générale d'intervention (Loi culturelle générale 397, 1997). L'intervention sur les sites archéologiques n'est autorisée qu'à des fins scientifiques et culturelles, et avec un permis délivré par l'*Instituto Colombiano de Antropología e Historia* (ICANH), l'instance publique rattachée au ministère de la Culture qui gère le patrimoine archéologique en Colombie.

Tous les sites d'art rupestre connus et 43 sites archéologiques ont été enregistrés.

Structure de la gestion :

Les fonctions et les mesures de gestion et de protection du parc national de Chiribiquete sont mises en place par le décret 622 de 1977 du Code des ressources naturelles et de l'environnement. Celui-ci stipulait l'établissement de l'*Instituto Nacional de Recursos Naturales Renovables y del Ambiente*, INDERENA, (actuellement *Ministerio del Medio Ambiente*), autorité compétente en matière de gestion et d'administration des parcs naturels nationaux.

INDERENA est responsable de la délimitation des zones tampon des parcs nationaux – quoique aucune n'ait été mise en place pour Chiribiquete.

La gestion des aspects naturels du parc est déléguée à l'*Unidad Administrativa Especial del Sistema de Parques Nacionales Naturales* (UAESPNN), appartenant à la structure administrative du ministère de l'Environnement.

Quant à la responsabilité des vestiges archéologiques, elle incombe à l'ICANH, émanation du ministère de la Culture. On signale une bonne collaboration entre les deux ministères.

Un plan de gestion a été élaboré pour le site (seule une version espagnole a été soumise avec la proposition d'inscription). Il a reçu le feu vert de l'UAESPNN. Le plan couvre quatre programmes généraux, chacun doté de projets spécifiques. Cela inclut une étude de faisabilité pour l'écotourisme.

Le personnel du parc se compose d'un ingénieur forestier, d'un responsable zootechnicien et de trois employés administratifs. Il y a également un biologiste intérimaire. Aucun personnel archéologique n'est rattaché au parc.

Ressources :

Les activités de gestion du parc sont financées par des fonds publics : gouvernement national : 4 000 USD, financement de l'UAESPNN : 28 000 USD, et en 2001, le *Fondo Nacional Ambiental* a accordé un financement de 2 500 USD.

Des fonds nationaux et internationaux ont également été mis à disposition au coup par coup, pour des projets particuliers : Ecofondo : 100 000 USD (1998-2000) et Union européenne : 860 000 euros (1999-2002).

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le parc de Chiribiquete est déclaré d'une valeur universelle exceptionnelle pour les qualités culturelles suivantes :

Les ensembles d'art rupestre découverts jusqu'à présent constituent site archéologique le plus remarquable de Colombie, et sont, dans la région, de la plus grande importance :

- L'étendue et la densité des images, leur état inhabituel de préservation et la richesse et la variété des figures.
- Leur représentation de la vie quotidienne des peuples préhistoriques.
- Leur association aux croyances spirituelles des indigènes qui vivent toujours dans la zone.
- Leur potentiel de mise en lumière de la préhistoire amazonienne.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Le bien est proposé pour inscription tant en qualité de site culturel qu'en qualité de site naturel. L'ICOMOS évalue les qualités culturelles, tandis que l'UICN évaluera à part les qualités naturelles.

L'ICOMOS et l'UICN ont tenté de dépêcher une mission conjointe sur le site en novembre mais, du fait de la situation du point de vue de la sécurité, les experts n'ont pu se rendre sur le site. L'expert de l'ICOMOS a cependant pu rencontrer des représentants des instances de gestion et d'autres à Bogotá, et a vu une vidéo et des photographies des sites de peintures rupestres. Néanmoins, celles-ci n'illustraient que deux des 43 sites identifiés jusqu'à présent.

À la fin du mois de mars 2005, une seconde mission a été organisée pour l'expert de l'ICOMOS. Bien que l'expert ait pu survoler une partie du site en hélicoptère, il a été décidé que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour se poser et peu d'informations supplémentaires ont été délivrées.

Conservation

Historique de la conservation :

Les peintures rupestres n'ont fait l'objet d'aucune conservation.

État de la conservation :

La zone est inhabitée depuis environ 80 ans. Avant cela, les Carijona y vivaient ; on pense qu'ils ont un rapport avec les abris sous-roche. La zone a donc fait l'objet d'une intervention humaine minimale depuis l'époque à laquelle le site aurait probablement été conservé dans le cadre de la culture de la communauté.

Les photographies des images rupestres montrent quelques marques visibles de détérioration, sous forme de nids d'insectes (probablement des guêpes). On voit également quelques traces d'écaillage de la peinture, quoique les archéologues pensent qu'elles pourraient être dues à des feux allumés par les peintres préhistoriques : ce n'est toutefois pas concluant.

Un inventaire de 20 000 images rupestres dans 43 sites référencés a été compilé ; il contient des descriptions détaillées pour 17 sites.

Gestion :

Actuellement, du fait de la situation très difficile dans le parc du point de vue de la sécurité, on observe une activité militaire et policière intense contre la guérilla paramilitaire et d'autres groupes, pour tenter d'endiguer les plantations illégales de coca et de pavot et le traitement de la drogue. Des soldats ont été envoyés en masse pour essayer de combattre l'infiltration des guérilleros. Toute cette activité enraye la gestion normale du parc.

En dépit de son immensité – il recouvre 1 280 000 hectares –, le parc ne dispose actuellement que de deux employés principaux, basés à San, une ville située à environ 150 km au nord des limites du parc. Il leur est impossible de se rendre rapidement dans le parc. Aucune route n'y mène et l'accès se fait soit par canot à moteur, en remontant du sud le long des rivières Caquetá et Yari depuis Araracuara, ou le long de l'Apaporis (les zones de rivières étant sous la coupe des guérilleros), soit à bord d'un hélicoptère appartenant à l'armée, expédition difficile à organiser.

Le personnel ne dispose d'aucune installation dans le parc ou dans le voisinage.

L'ICANH souhaite donner la priorité à la recherche archéologique dans la zone, mais cela lui est clairement impossible tant que la situation ne se sera pas stabilisée du point de vue de la sécurité. La restructuration de l'économie locale, pour encourager des alternatives au commerce illicite, est sous la responsabilité du gouverneur de l'État de Guaviare. Il se concentre sur la mise en place d'une exploitation durable des ressources naturelles, tout en cherchant à encourager la reprise d'un écotourisme modéré. Un plan de développement touristique est en cours de préparation ; il regroupe Chiribiquete et deux autres grands parcs nationaux de la région.

Analyse des risques :

- Sécurité :

La situation actuelle du point de vue de la sécurité représente le principal risque global, en ce qu'elle interdit toute gestion ou tout suivi actifs.

- Plantations illicites :

Les plantations illicites, de même que le traitement et le transport des drogues, pourraient avoir un impact sur les abris sous-roche et les sites archéologiques. Les principales menaces sont au nombre de deux : l'utilisation des abris sous-roche et la culture du sol de type « black cotton ».

Une grande partie des abris peints n'est que très difficilement accessible ; quelques-uns sont cependant proches des rivières et donc à la portée des narco-trafiquants ; ils pourraient également être utilisés par des chasseurs et des pêcheurs clandestins.

Dans le parc, on a identifié des poches de sols de type « black cotton ». Il s'agit de sols particulièrement fertiles, en rapport avec des formations géologiques connues dans diverses régions de l'Amazonie, dont beaucoup sont liées à des sites d'habitation préhistoriques.

Ceux de Chiribiquete sont des sites archéologiques potentiellement importants, qui doivent encore être étudiés par les archéologues.

Tous les paysans d'Amazonie savent que ces sols sont très riches en matières organiques et extrêmement favorables à l'agriculture. Ils pourraient donc être choisis en priorité par les agriculteurs clandestins, dont les activités pourraient détruire des vestiges archéologiques.

- Accès difficile :

D'un côté, l'accès difficile au site peut lui fournir une certaine protection, le tourisme ne constituant pas une menace. De l'autre, il peut également rendre impossible la gestion et le suivi des sites ou l'arrêt des activités illicites. Dans le cas de Chiribiquete, l'absence d'accès est pour l'instant synonyme de manque de contrôle.

- Manque de ressources humaines :

Le nombre limité d'employés rend la gestion très difficile dans une zone aussi vaste, où il n'est en outre pas possible de s'appuyer sur la gestion et la production coutumière des habitants locaux.

- Routes :

L'IHAC a refusé le permis de construction d'une route reliant les villes de Squid et de Miraflores, car elle aurait traversé le parc. Aucune autre route n'est actuellement prévue.

- Pressions liées au développement :

Dans la proposition d'inscription, on indique que la colonisation des forêts en dehors du parc au nord a entraîné une lente progression des terres cultivées en direction de la limite Nord du parc. Actuellement, il existe toujours une bande de 50 km de jungle, sans rivière navigable, s'étendant vers le sud. Ce processus est considéré comme une menace à moyen terme pour le parc, et l'UAESPNN a commencé à travailler avec les communautés pour stabiliser la frontière agricole.

Au sud et à l'est, l'UAESPNN travaille avec les Organisations non gouvernementales et les communautés indigènes depuis dix ans, pour consolider les territoires et les droits des autochtones.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Bien que les sites de peintures rupestres n'aient pas pu être visités par les experts, leur authenticité semble incontestable.

Intégrité :

Une zone très limitée du parc a fait l'objet de fouilles à la recherche de vestiges culturels ; il est ainsi impossible d'évaluer l'envergure et l'étendue de la culture rupestre. On ne peut donc faire de commentaire sur l'intégrité, si ce n'est dire que les limites proposées couvrent de façon appropriée les sites connus au sein du parc.

Évaluation comparative

L'analyse comparative donnée dans le dossier souligne l'importance nationale des peintures rupestres : « C'est le plus important site d'art rupestre de Colombie et, en Amazonie colombienne, il n'existe aucun ensemble pictographique aux proportions aussi extraordinaires que celui de Chiribiquete. » On dit que d'autres peintures similaires ont été découvertes le long des rapides de Guayabero II, ainsi qu'à Nukak et Puinawi (toujours en Colombie) ; néanmoins, ces sites sont inférieurs en taille et en variété. Il existe, dans le centre et le nord-est de la Guyane vénézuélienne, de nombreuses peintures d'origine *carib*, et l'on pense que l'ensemble de Chiribiquete pourrait être l'expression la plus occidentale de cette culture.

Le dossier ne donne en revanche pas d'analyse détaillée plus étendue des peintures par rapport à d'autres sites d'Amérique du Sud. Beaucoup présentent des thèmes, des formes et des techniques semblables à celles de peintures bien connues dans le centre ou le nord-est du Brésil, connues sous l'appellation de tradition du Nordeste. Plus récemment, des peintures similaires, semblant s'inscrire dans la même tradition, ont été répertoriées en Amazonie bolivienne et au Pérou.

Ces peintures, caractérisées par des figures anthropomorphiques dans des scènes de chasse, de guerre et de rituel (souvent autour d'un arbre), apparaissent à Chiribiquete, et sont semblables aux versions brésiliennes (Varzea Grande, Serra Branca et Serido).

Chiribiquete semble donc marquer la limite nord-ouest de cette tradition, qui occupait les basses terres tropicales d'Amérique du Sud et une partie de l'Amazonie occidentale, attestant soit une grande migration préhistorique, soit des mouvements d'idées à l'échelle transcontinentale.

Bon nombre d'archéologues sud-américains considèrent traditionnellement la forêt équatoriale comme une barrière naturelle entre les populations préhistoriques. Les peintures rupestres de Chiribiquete montrent comment les styles peuvent passer outre la savane, la plaine et la forêt.

Il convient d'envisager comment cette vaste culture rupestre de la tradition du Nordeste pourrait être représentée au mieux sur la Liste du patrimoine mondial.

Les peintures de Chiribiquete sont également fortement associées aux traditions chamaniques, lesquelles sont toujours vivantes.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Au vu des informations fournies, les sites rupestres de Chiribiquete semblent être potentiellement d'une valeur universelle exceptionnelle. Leur découverte étend la tradition de peinture rupestre du Nordeste jusqu'aux régions de forêt. Ces peintures présentent une étroite association avec les traditions chamaniques relatives à la forêt et leurs images pourraient, par les connaissances qu'elles recèlent, donner des informations précieuses sur les migrations culturelles en Amazonie.

Une analyse comparative plus détaillée inscrirait fermement ces peintures dans leur contexte régional, et définirait mieux leurs qualités exceptionnelles.

Évaluation des critères :

La proposition d'inscription ne mentionne aucun critère particulier. Toutefois, son libellé suggère que les critères i, iii et vi ont été envisagés. Ils semblent appropriés.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Du fait de la situation actuelle du point de vue de la sécurité, la mission d'évaluation n'a pu accéder au site. Ce manque de sécurité entrave également toute gestion du site. Bien que des structures de gestion soient en place et qu'un plan ait été élaboré, il est actuellement impossible de laisser du personnel travailler dans le parc.

Cette situation ne favorise pas l'évaluation du site. Ce rapport a été rédigé d'après les informations fournies dans le dossier de proposition d'inscription et remises à l'expert à Bogotá.

D'après cette évaluation, les peintures rupestres sont clairement d'une valeur universelle exceptionnelle, du moins potentiellement. Elles sont aussi vulnérables aux activités illicites menées dans le parc, de même que les sites d'habitation qui leur sont associés. Il est clairement souhaitable qu'un régime de gestion contrôlé soit mis en place, afin de tenter de protéger l'art rupestre, avant que l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial puisse être envisagée.

Dans le laps de temps nécessaire pour établir un *modus operandi* satisfaisant, une analyse comparative plus détaillée pourrait être préparée et, une fois la stabilité revenue, il faudrait réaliser un inventaire complet du site, de sorte que toutes les peintures rupestres connues soient enregistrées.

Toute proposition d'inscription future devrait essayer d'établir un rapport entre les peintures rupestres et le paysage environnant ainsi qu'avec les sites archéologiques potentiels, ce qui pourrait aider à fournir un contexte social et économique aux peintures.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie de soumettre à nouveau la proposition d'inscription une fois qu'un régime actif de gestion aura été mis en place.

3. Invite l'État partie à inclure dans toute proposition d'inscription révisée une analyse comparative plus détaillée, qui permettrait de mieux apprécier les liens entre les sites rupestres de Chiribiquete et les autres sites rupestres de la tradition du Nordeste, ainsi qu'un inventaire complet des sites connus.

ICOMOS, avril 2005

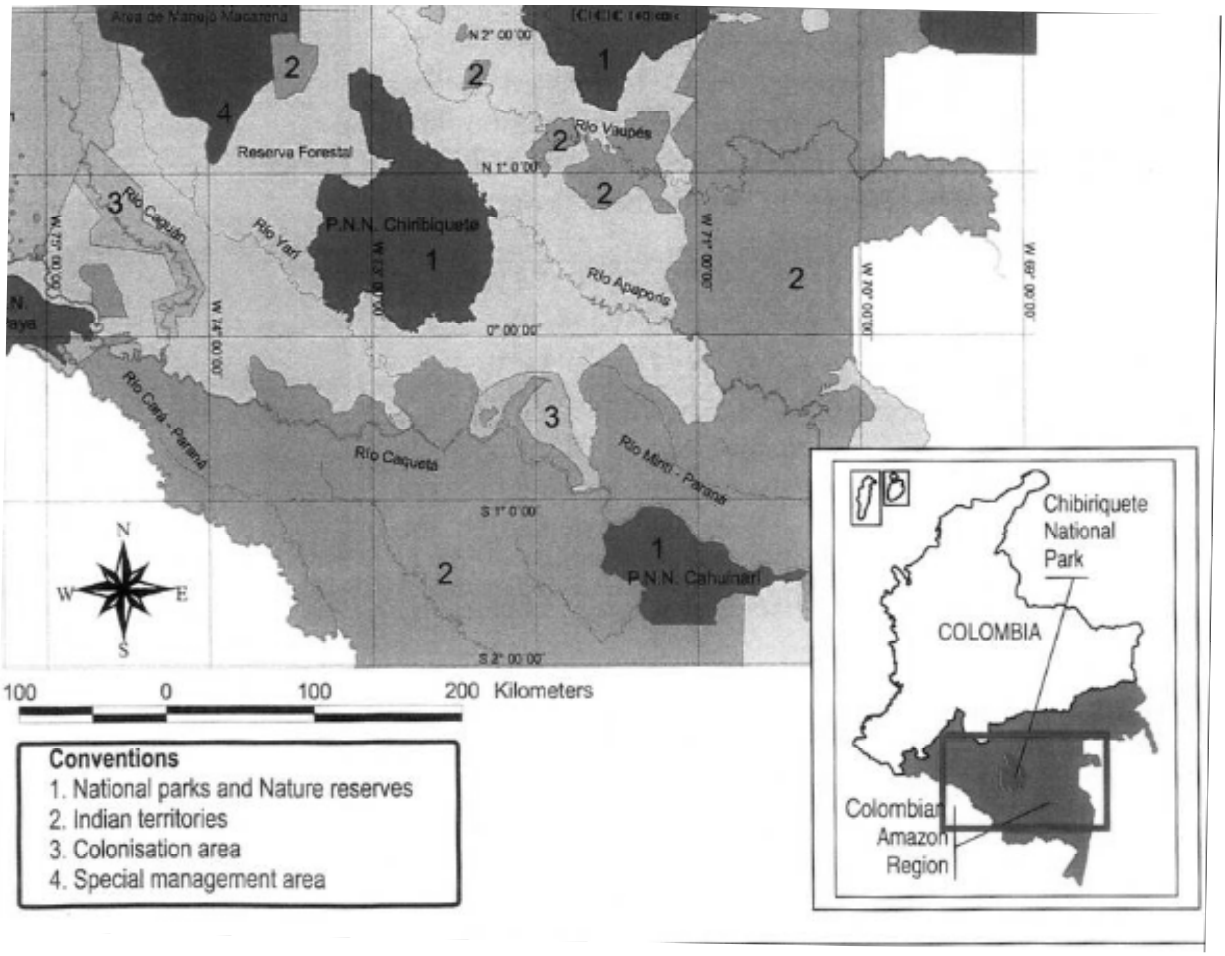

Plan indiquant la localisation du bien proposé pour inscription

Falaises abritant des abris sous roche et des images rupestres

***Abrigo Santuario de los Jaguares* : oiseau, chasseurs et représentation de chaman**

St Kilda (Royaume-Uni)

No 387 bis

1. IDENTIFICATION

État partie : Royaume-Uni

Bien proposé : Île de St Kilda (Hirta)

Lieu : Îles Hébrides occidentales, Écosse

Date de réception : 29 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le bien est également un *paysage culturel* essentiellement évolutif, *relique*. Le bien a déjà été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1986 sur la base des critères naturels iii et iv.

Brève description :

Cet archipel volcanique, qui comprend les îles Hirta, Dun, Soay et Boreray, offre à la vue ses paysages littoraux spectaculaires des Hébrides. Il comporte quelques-unes des plus hautes falaises d'Europe, qui offrent un refuge à d'impressionnantes colonies d'espèces rares et menacées d'oiseaux, en particulier de macareux et de fous de Bassan. Des traces d'occupation de l'archipel témoignent de la présence de l'homme depuis plus de 2 000 ans, en particulier des vestiges de structures bâties et de systèmes d'exploitation des terres agricoles, les *cleits*, et les maisons en pierre traditionnelles typiques des Highlands. Les derniers îliens décidèrent de quitter St Kilda en 1930.

2. LE BIEN

Description

L'archipel de St Kilda, situé dans la partie la plus reculée des îles Britanniques, se déploie à 66 km à l'ouest de Benbecula dans les Outer Hebrides (Écosse). Avec ses falaises exceptionnelles et ses îlots rocheux (*sea stacs*), il constitue le lieu de reproduction d'oiseaux de mer le plus important d'Europe du Nord-Ouest. Des vestiges archéologiques prouvent que l'homme a vécu sur ces îles pendant plus de 2 000 ans. Les derniers îliens ont quitté St Kilda en 1930.

Quelques structures médiévales subsistent, mais la plupart ont disparu avec le temps, peut-être aussi parce que les matériaux ont été réutilisés dans de nouvelles constructions. Des changements importants intervinrent au XIXe siècle, quand la plupart des anciennes maisons d'habitation furent remplacées par de nouvelles constructions. Les premiers de ces nouveaux bâtiments furent l'entrepôt à deux étages (ou *Featherstore*) édifié vers 1800 et 1818, ainsi que l'église et le presbytère. Construite en 1826, l'église à deux travées oblongues est un édifice relativement sobre, auquel fut adossée en 1898/1900 une salle de classe sur le flanc nord-ouest.

La structure traditionnelle la plus répandue sur St Kilda est le *cleit*, dont on a dénombré 1 260 exemplaires répartis sur Hirta, et plus de 170 sur les autre îles et îlots. Les *cleits* sont des petites constructions en pierre sèche, de forme oblongue et aux extrémités arrondies, dont les toits sont faits de dalles recouvertes de terre et de tourbe. Ce plan de base admet de nombreuses variantes quant à la disposition de la porte, certains exemples comportant même des cellules adjacentes. Les *cleits* servaient habituellement de lieux de stockage et leur conception permettait une ventilation naturelle. On y entreposait les oiseaux, les œufs et les plumes, ainsi que les récoltes et la tourbe qui servait de combustible.

Les établissements humains protégés sur St Kilda sont les suivants :

- St Kilda Village, le plus grand établissement humain, sur la côte sud de l'île, qui donne sur la baie (Village Bay ou Loch Hirta) ;
- l'établissement de Gleann Mor, sur la côte nord de l'île, installé sur Glen Bay ou Loch a'Ghlinne ;
- l'établissement de Geo Chrubaidh, au nord-ouest du précédent ;
- Claigeann an Tigh Faire, une plate-forme de guet et des *cleits*, un petit site sur la côte ouest.

Le *Village* actuel est le résultat des efforts de modernisation au XIXe siècle pour apporter à la population des logements plus confortables. Une rangée de *blackhouses* (« maisons noires ») donnant sur ce que l'on appelle *The Street* (la grand'rue) devait composer le nouveau centre du village. Ces maisons, dont 24 subsistent en assez bon état, ont été construites dans les années 1830. Elles reprenaient le style traditionnel des maisons des Hébrides : plan rectangulaire, murs épais et angles extérieurs arrondis. Les toitures étaient en chaume d'orge ; certaines ont reçu par la suite des combles sur pignons ; les ouvertures, s'il y en avait, étaient vitrées. Une entrée unique servait aux animaux et aux habitants, l'étable se trouvant au niveau inférieur. À la même époque, la plaine fertile de Village Bay fut divisée en un grand nombre de parcelles disposées en étoile, dont la plupart sont encore visibles au sol. Autour des *blackhouses* se trouvent des enclos, dont certains délimitent parfois des petits jardins. De petits enclos circulaires sans ouverture - construits à l'intérieur du *head dyke* (muret protecteur construit autour de Village Bay et de ses terres arables) - abritaient des cultures de chou ou de chou frisé. Les enclos *An Lag*, dont la date de construction est inconnue, ont pu être des potagers clos et abrités.

Après le terrible ouragan de 1860 qui provoqua de graves dégâts, seize « maisons blanches » furent construites le long de *The Street* remplissant les espaces libres entre les maisons noires. Elles adoptaient le plan traditionnel des maisons à trois pièces du nord-ouest des Highlands. Différentes des constructions précédentes, elles faisaient face à la mer et avaient des murs de pierres jointoyées au mortier, à angles droits, avec des combles et une cheminée en toiture. Les toitures furent d'abord couvertes de plaques de zinc clouées sur un voligeage pour résister au vent. Le zinc fut ensuite remplacé par du feutre goudronné, et les murs extérieurs furent recouverts d'un enduit. En 1898, les sols des maisons furent refaits, en béton ou en bois. Très souvent, des fossés de drainage, très caractéristiques dans les Highlands, sont aménagés à l'arrière des maisons.

Après l'évacuation en 1930, les bâtiments de St Kilda se détériorèrent assez rapidement et en l'espace de dix ans la plupart avaient perdu leur toiture. En 1957, l'armée de l'air réoccupa le presbytère et la maison du régisseur, répara l'église et construisit un ensemble de baraques Nissen (*Nissen huts*). À peu près à cette époque, la route gagnant le sommet de Mullach Mór fut construite à l'aide de matériaux prélevés sur le flanc de la colline. Les bâtiments actuels du ministère de la Défense sont occupés depuis 1966 et l'installation de radars sur Mullach Mór et Mullach Sgar s'est faite progressivement au cours des trente-cinq dernières années. Les carcasses de plusieurs avions qui se sont écrasés sur les îles dans les années 1940 sont aujourd'hui considérées comme des témoignages archéologiques.

Histoire

Les origines du nom St Kilda sont incertaines, car il n'y a jamais eu de saint Kilda. *Skildar* signifie bouclier en islandais ancien (*shield* en anglais), ce qui pourrait décrire la forme des îles telles qu'elles semblent reposer à la surface de l'océan. Des vestiges archéologiques suggèrent que Hirta a été occupée quasiment sans interruption pendant plus de 2 000 ans. Il est certain que les Vikings ont visité ces îles et s'y sont même installés. La toponymie des îles rappelle des influences tant nordiques que gaéliques.

Le premier récit complet de la vie sur St Kilda est dû à Martin Martin qui visita l'archipel en 1697. À l'époque, St Kilda appartenait aux MacLeod de Harris et de Dunvegan, et demeura la propriété de cette branche de la famille jusqu'à l'évacuation en 1930. À l'époque de la visite de Martin, il y avait environ 180 habitants à Hirta, vivant dans l'établissement principal de Village Bay. Ils étaient agriculteurs, éleveurs de moutons et de bétail mais ils exploitaient principalement les œufs et les produits des oiseaux de mer. Ils attrapaient les oiseaux soit en montant à des échelles fixées au pied des falaises, soit en se laissant descendre sur les ressauts des falaises où nichaient les oiseaux. Ces derniers leurs procuraient de l'huile et des plumes qui leur servait de monnaie d'échange pour payer leurs loyers.

En 1822, le révérend John MacDonald, célèbre prédicateur évangéliste que l'on appelait l'« Apôtre du Nord », visita St Kilda. Il établit les bases d'une religion puritaine, que conforta le révérend Neil MacKenzie à son arrivée en résidence en 1830. Il décida de tenter d'améliorer la qualité de vie des St. Kildiens. Le système traditionnel du *« run-rig »* (répartition annuelle des parcelles entre les fermiers) fut remplacé par une attribution permanente de terres à chaque famille. Les vieilles maisons du village furent démolies et remplacées par une rangée de maisons noires sur Village Bay. En 1861, MacLeod paya la construction d'une nouvelle série de petites maisons qui furent construites par ses maçons venus de Dunvegan. Elles furent bâties à côté des maisons noires dont beaucoup furent transformées en étables.

En 1865, le révérend John Mackay fut envoyé à St Kilda et commença à imposer aux îliens des règles de vie strictes. À cette époque, une grande partie de la tradition musicale et poétique de l'île était tombée dans l'oubli et remplacée par les exigences de cette foi rigide. L'histoire des St. Kildiens est aussi marquée par les maladies. Une épidémie de variole qui éclata en 1724 tua la plupart des habitants. Le nombre d'habitants ne dépassa plus jamais les 110 et l'économie traditionnelle commença à fléchir. À partir des années 1870, des visiteurs commencèrent à arriver à Village Bay. L'argent fit son apparition sur l'île et les St Kildiens commencèrent à compter sur les revenus du tourisme. Au début du XXe siècle, cette source incertaine de revenu commença aussi à décliner. Les communications avec la terre ferme étaient difficiles, bien qu'un bureau de poste ait été ouvert en 1899.

Pendant la Première Guerre mondiale, en 1918-1919, une unité navale stationna sur l'île, apportant la communication par radio, un courrier régulier, des emplois et des approvisionnements. Le magasin naval de munitions et d'armes fut construit en 1918 en réponse à une attaque d'un sous-marin allemand qui avait détruit l'antenne de télécommunication, l'entrepôt et quelques autres bâtiments. En 1928, la population était tombée à 37 habitants. En 1930, les derniers îliens signèrent une pétition pour réclamer leur évacuation, qui leur fut accordée. Le 29 août 1930, ils quittèrent les îles. La majorité d'entre eux travaillèrent par la suite pour les Eaux et Forêts en Écosse. En 1931, les îles furent vendues par les MacLeod au comte de Dumfries, qui devint plus tard le cinquième marquis de Bute. Il conserva ce bien, inoccupé et géré en tant que sanctuaire pour les oiseaux, jusqu'à sa mort en 1956. En janvier 1957, l'archipel fut racheté par le *National Trust for Scotland*.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Depuis 1957, le site est classé comme Réserve naturelle nationale et Zone panoramique nationale. Des zones particulières de Hirta sont incluses sur la Liste des monuments anciens et sont protégées aux termes de la loi de 1979 sur les monuments anciens et les sites archéologiques.

Structure de la gestion :

Le *National Trust for Scotland* (le *Trust*) est propriétaire de l'archipel de St Kilda. Une gestion tripartite a été établie entre le *Trust*, le *Scottish Natural Heritage* (anciennement *Nature Conservancy Council for Scotland*)

et le ministère de la Défense (anciennement ministère de l'Air). Les trois organismes se concertent de manière informelle au niveau local et tiennent une assemblée annuelle pour faire le bilan des activités de l'année écoulée et prévoir les actions à engager pour l'année suivante.

En 2003, le *Trust* a repris du *Scottish Natural Heritage* la gestion de la Réserve naturelle de St Kilda. L'équipe nouvellement formée rassemble des professionnels de la conservation de la Région des îles et des Highlands du *Trust* et assume la gestion du bien. Le *Trust* possède les compétences au niveau régional pour prendre la direction de la gestion du patrimoine naturel des îles.

Il existe un plan de gestion quinquennal du site du patrimoine mondial de St Kilda (2003-2008), agréé par le *Trust* et ses partenaires.

Ressources :

L'expertise et d'autres ressources sont garanties par le *Trust* et les partenaires qui ont accepté de mettre en œuvre le plan de gestion.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les principales caractéristiques du patrimoine culturel tangible de St Kilda sont les constructions et l'organisation des terres agricoles qui témoignent de manière manifeste de plus de 2 000 ans d'occupation humaine. Hirta en particulier apporte des preuves tangibles de l'évolution du paysage tout au long de son histoire…

Critère iii : Les îles offrent un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle aujourd'hui disparue, à savoir l'exploitation des produits des oiseaux en tant que principale source de nourriture et de moyens d'existence, et le fonctionnement des petites fermes (*crofting*) des Highlands. St Kilda illustre également l'économie de subsistance par excellence – un mode de vie qui fut en harmonie avec la nature jusqu'à ce que la pression extérieure conduise à un déclin inévitable.

Critère iv : Le village est un exemple exceptionnel d'un type d'ensemble de bâtiments ou de paysage qui illustre une phase importante de l'histoire humaine en Écosse ; le système du *crofting*, qui consistait à établir des communautés paysannes sur des petites fermes et des petites parcelles de terres appartenant à des propriétaires n'habitant pas sur place, a souvent contraint les Écossais à l'émigration massive et à établir des enclaves à travers le monde entier.

Critère v : De même, le village et ses vestiges associés offrent l'exemple le plus complet d'un établissement humain et d'une occupation du territoire traditionnels, représentatifs de la culture rurale des Highlands au XIXe siècle qui, en 1930, fut victime d'un changement irréversible.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en octobre 2003.

L'ICOMOS a également consulté son Comité Scientifique International sur les jardins historiques / paysages culturels.

Dans son rapport d'avril 1986 destiné au Comité du patrimoine mondial, l'ICOMOS soutenait l'inscription de St Kilda sur la base du critère v. Le Comité avait noté que « St Kilda, dont l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial était recommandée en tant que site naturel, avait aussi une valeur culturelle parce que l'histoire de l'île illustrait bien les rapports harmonieux que l'homme pouvait entretenir avec la nature » (CC-86/CONF.001/11).

St Kilda a été inscrit en tant que site naturel en 1986. En 2004, le Comité du patrimoine mondial a approuvé une extension de ses délimitations. Il a également accepté de différer l'examen de la proposition d'inscription de St Kilda en tant que site culturel, afin de permettre à l'État partie de mener une évaluation comparative plus complète. Une évaluation comparative révisée a été soumise au Centre du patrimoine mondial à la fin du mois de décembre 2004.

Ces informations supplémentaires ont été intégrées à la présente évaluation révisée de l'ICOMOS.

Conservation

Historique de la conservation :

L'utilisation traditionnelle des structures bâties et de la terre s'est poursuivie jusqu'en 1930, lorsque les derniers îliens décidèrent de quitter l'île. En 1957, les îles devinrent la propriété du *National Trust for Scotland* (NTS), et le site fut protégé en tant que Réserve naturelle nationale. Depuis 1975, c'est un écomusée en plein air. Depuis les années 1950, les politiques de conservation engagées par les partenaires du NTS ont évolué en ce qui concerne les techniques. L'utilisation du ciment a fait place au mortier de chaux et au recours à des techniques traditionnelles, par exemple la réhabilitation de murs de pierres sèches effondrés et l'utilisation de la tourbe placée au-dessus des dalles formant toiture selon l'usage traditionnel. Ces techniques sont testées pour leur résistance à l'érosion due aux vents forts et aux fortes pluies ainsi qu'au passage des moutons dans les pâturages. Le NTS continuera aussi d'utiliser les aides bénévoles de ses partenaires qui assument le gros du travail d'entretien chaque été sous la direction de l'archéologue de St Kilda et de différents experts.

État de conservation :

Dans l'ensemble, en tenant compte des processus d'altération naturelle, l'ICOMOS considère que les politiques actuelles de conservation et de gestion sont raisonnables et contribuent à conserver l'authenticité et l'intégrité de St Kilda.

Gestion :

Avec l'adoption du plan de gestion révisé, le *National Trust for Scotland* assume la totale responsabilité de la gestion de St Kilda, en travaillant conjointement avec les organisations partenaires. L'équipe intégrée et récemment constituée de professionnels de la conservation pour la Région des îles et des Highlands soutiendra la direction de la gestion. Cela signifie que le *Trust* a dorénavant l'expertise pour exercer la gestion directe du patrimoine naturel de l'île. La base du ministère de la Défense assure la surveillance de l'île et permet un accès limité des visiteurs toute l'année. Des tournées d'inspection en hiver seraient trop coûteuses pour le *Trust*. Le centre médical existant, le service de radio/téléphone/courriel ainsi que les liaisons par hélicoptère disponibles à la base apportent aussi un confort de travail pour le *Trust* durant les mois d'été où se déroulent la plupart des activités. Le plan de gestion prépare l'éventualité d'une fermeture de la base militaire, bien que cela ne soit pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Les aires protégées en tant que patrimoine culturel au titre de la loi de 1979 sont limitées à des zones d'habitation spécifiquement identifiées et, en principe, ne prennent pas en compte le paysage culturel dans sa globalité.

Pendant le processus de reformulation de la proposition d'inscription, la question d'une zone tampon a été discutée par les autorités, lesquelles ont conclu qu'il ne fallait pas suggérer la création d'une telle zone. Le patrimoine culturel des îles est protégé naturellement par la mer, et donc une zone tampon supplémentaire serait superflue. Il existe des risques, liés par exemple à l'exploration pétrolière et gazière et au trafic des pétroliers à l'ouest des Shetland. Toutefois, depuis que la totalité du site inscrit est réglementé par une vaste gamme de mesures de conservation au titre des lois britanniques et communautaires il a été conclu qu'aucune zone tampon supplémentaire n'était justifiée.

Analyse des risques :

Le plan de gestion de St Kilda analyse les risques potentiels qui pourraient porter atteinte à l'environnement de l'île et identifie les actions préventives, la surveillance et la réduction de tels risques ainsi que des réponses éventuelles à apporter en cas de catastrophe. Les risques environnementaux incluent des problèmes tels que les rejets ou les déversements d'hydrocarbures, l'érosion du littoral, l'impact d'éventuels développements offshore ou côtiers, le survol non autorisé et le démantèlement possible de la base militaire. Étant donné la nature géologique et climatique particulière des îles, les visiteurs doivent être surveillés étroitement afin d'éviter tout risque d'accident.

Authenticité et intégrité

En raison également de son accès difficile, le site de St Kilda a globalement conservé son authenticité historique et son intégrité. La conservation et la gestion sont conformes à ces exigences. L'objectif du *National Trust for Scotland* est de conserver les vestiges et autres structures fabriquées par l'homme sur l'île dans un état qui permette de comprendre les constructions et les traditions culturelles du passé. La toiture et les fenêtres de cinq des seize maisons du Village ont été refaites à l'aide de matériaux de construction d'origine afin de pouvoir y loger les équipes chargées de l'entretien. Les intérieurs sont essentiellement modernes, sauf celui d'une des maisons qui est présentée sous l'aspect le plus proche possible de son état de 1930. La majorité des *cleits* subsistent à ce jour sans travaux d'entretien, mais ils sont trop nombreux pour que le *Trust* puisse les entretenir tous (près de 1 300 à Hirta et quelque 170 sur les autres îles). Un certain nombre de ces structures, uniques à St Kilda, finiront pas s'effondrer. Le défi à relever pour la conservation à venir consistera à garder un équilibre entre le principe de l'intervention minimale et la conservation active pour enrayer le processus de délabrement, tout en conservant une trace de tous les travaux effectués. Les installations modernes, les radars et les bâtiments neufs qui en dépendent ont un impact relativement faible sur le paysage. Cela tient en partie à leur taille assez modeste, mais aussi à ce qu'ils sont aujourd'hui peints en couleurs foncées et non plus en blanc comme cela avait été le cas par le passé.

Évaluation comparative

L'évaluation comparative révisée prend en compte les qualités culturelles du paysage de St Kilda, les compare d'abord à d'autres îles retirées de la même région géoculturelle, puis à des sites appartenant au continent européen, enfin à des sites plus éloignés encore.

Les qualités culturelles de St Kilda ont déjà été décrites dans cette évaluation. Elles sont liées à l'isolement et à la rudesse de l'environnement physique, à l'occupation du site depuis des temps reculés, à un bon état de conservation des vestiges, au caractère indépendant, communal et égalitaire de sa population, à la beauté sauvage de son paysage culturel et à la fin dramatique de son occupation. L'ensemble de ces éléments a fait de St Kilda un modèle symbolique de la noblesse du mode de vie insulaire.

St Kilda et la constellation des îles situées au large des côtes Nord et Ouest de l'Écosse et de la côte atlantique de l'Irlande font partie de la même région géoculturelle. Sur ces îles, de nombreux témoignages archéologiques subsistent mais leur étude montre qu'aucun n'est comparable à St Kilda en termes de durée et d'intensité d'occupation. Très souvent, les vestiges des anciens peuplements ont été intégrés à des installations plus récentes. Aucune n'est comparable à St Kilda en termes d'isolement et de densité culturelle. Dans les îles moins isolées, la culture était plus proche de celle du pays auquel elles se rattachaient, car les communautés entretenaient des liens socio-économiques plus étroits avec le continent. Parmi les îles plus éloignées, on ne retrouve pas la densité d'occupation qui existait à St Kilda, et aucune n'a atteint un statut d'icône du mode de vie insulaire dans la culture contemporaine.

Bien que St Kilda fasse partie d'un modèle socio-économique global apparu sur ces îles pour des raisons d'isolement et de caractéristiques géographiques particulières, sa culture était différente de celles des autres îles. St Kilda constitue la manifestation la plus intense et la plus extrême de la culture insulaire car elle possède un

grand nombre de qualités tangibles ainsi que des qualités spirituelles évocatrices associées à son paysage magnifique et figé dans le temps.

Considérons les îles Féroé, un site comparable sur la côte Nord-Ouest de l'Europe, au large de la Norvège. Malgré leur apparent isolement, elles étaient en contact régulier avec le continent grâce aux pêches lointaines et aux routes marchandes. Sur l'archipel de Vega, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2004, le mode de vie particulier est associé à la collecte du duvet de canard eider, une marchandise de valeur qui associait les îles au commerce des villes hanséatiques du continent. Les îliens faisaient des incursions jusque dans le cercle polaire pour pêcher des poissons dont ils faisaient le commerce.

Vega est toujours un paysage vivant : sur ces îles abandonnées, la nature des matériaux de construction (le bois) implique que très peu de vestiges demeurent longtemps visibles, de sorte qu'il n'existe pas de paysage fossile qui présente une installation humaine ancienne.

Si l'on compare, à l'échelle mondiale, la population de St Kilda à d'autres communautés insulaires isolées, telles que Glacier Bay en Alaska, Tristan da Cunha ou l'île de Hawar, ainsi qu'à celles de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tels que l'île du Pico et Rapa Nui, peu d'éléments comparables convaincants apparaissent. Il n'existe pas de site comparable évident sur la Liste du patrimoine mondial, car de tels paysages culturels peuvent être considérés comme spécifiques à une région et à une culture.

Les paysages culturels, en particulier ceux qui sont associés à des sociétés rurales qui ont évolué sur des siècles, voire des millénaires, sont solidement attachés à leur propre région et sont le reflet des cultures qui les ont créés. Ce qui différencie ces lieux de grande valeur des autres lieux est la rareté ou la particularité de ce qui a survécu, ou la réponse originale ou très locale à certaines conditions, ou encore les étroites associations immatérielles.

L'analyse comparative révisée et détaillée confirme la grande valeur de St Kilda, car elle représente la culture d'une île isolée sur la façade atlantique Nord-Ouest de l'Europe. Elle montre aussi que St Kilda est un modèle de cette culture, en termes de densité des vestiges physiques et pour la noblesse de son mode de vie insulaire.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le paysage culturel de St Kilda a évolué sur plus de deux mille ans dans un site naturel et géologique exceptionnel, constituant un paysage spectaculaire, d'une beauté sublime, qui dégage un sentiment d'isolement et d'éloignement.

En termes de culture, la valeur universelle exceptionnelle de St Kilda réside dans le témoignage exceptionnel d'un style de vie et d'économie basé principalement sur les produits des oiseaux qui s'est développé sur plus de deux mille ans. Il en a résulté la formation d'un paysage culturel assez unique, compte tenu du cadre naturel spectaculaire de St Kilda.

Son organisation culturelle et sociale particulière a connu des changements, d'abord au XIXe siècle, entraînant la construction du Village et une nouvelle répartition des terres attenantes, puis au XXe siècle, avec le départ des îliens. Cette période constitue la phase finale d'une longue évolution.

Le dossier de proposition d'inscription offre davantage d'informations détaillées sur les aspects naturels du site que sur le paysage culturel. Il y a peu de données relatives aux vestiges archéologiques ayant trait à l'occupation du territoire et au développement culturel du paysage dans les différentes parties des îles. L'accent est mis davantage sur le village du XIXe siècle.

Évaluation des critères :

Critère iii : St Kilda porte un témoignage exceptionnel sur plus de deux mille ans d'occupation humaine d'une île isolée dans des conditions extrêmes et qui a cessé en 1930 lorsque les îliens ont décidé de quitter l'île pour la terre ferme. L'économie était principalement basée sur les produits des oiseaux et l'exploitation de petites parcelles de terre, appelée *crofting* en Écosse. Les éléments qui documentent ces activités incluent les structures de pierre sèche, les *cleits*, en nombre dans les îles. Le mouton de Soay est un témoignage vivant de cette économie, descendant de l'espèce domestique la plus primitive d'Europe qui ressemble au mouton d'origine du néolithique, introduit dans les îles britanniques il y a environ 7 000 ans.

Critère iv : Dans le dossier de proposition d'inscription, ce critère met en avant le Village en tant qu'illustration d'une phase importante de l'histoire humaine de l'Écosse et de l'établissement de petites fermes (*crofting*) accompagné de l'attribution de petites parcelles de terres. Néanmoins, il ne s'agit que de la dernière phase d'une longue évolution qui a façonné le paysage culturel de St Kilda avec ses structures typiques en pierre sèche appelées *cleits*. La valeur universelle exceptionnelle de St Kilda tient essentiellement à cette ancienne culture, et au paysage qui s'y rattache, telle que mentionnée dans les critères iii et v, plutôt qu'aux nouvelles constructions du XIXe siècle.

Critère v : St Kilda représente un type d'économie de subsistance qui a évolué sur plusieurs siècles, basé sur l'utilisation des différents produits des oiseaux, sur l'exploitation de petites parcelles de terre et sur l'élevage des ovins. Au cours des siècles, la communauté des îliens a donc créé un paysage culturel qui résulte de traditions ancestrales et de l'occupation des terres. Des changements apportés à ce système ont été introduits à partir du XIXe siècle, au moment où le village principal de l'île a connu une restructuration et une nouvelle répartition des terres. Au début du XXe siècle, les îles furent finalement abandonnées. L'ancien paysage culturel a cependant conservé son intégrité et constitue un exemple éminent d'occupation des terres représentatif d'une culture particulière qui s'est développée sur cette terre éloignée.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Compte tenu des zones de protection limitées indiquées par le plan de gestion, et du fait que l'utilisation traditionnelle du territoire et de la construction de structures en pierre sèche concernent les îles dans leur ensemble, il est recommandé qu'une étude archéologique systématique soit entreprise pour servir de base aux futures politiques de gestion de ce paysage culturel.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Rappelant sa décision 28 COM 14B.19 adoptée à sa 28e session (Suzhou, 2004),

3. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères iii et v*** :

> ***Critère iii*** **:** St Kilda offre un témoignage exceptionnel sur une occupation humaine de plus de deux mille ans dans des conditions extrêmes.
>
> ***Critère v*** **:** Le paysage culturel de St Kilda est un exemple exceptionnel d'occupation du territoire résultant d'un type d'économie de subsistance basé sur les produits des oiseaux, l'exploitation agricole de la terre et l'élevage des ovins. Le paysage culturel reflète des traditions et une occupation du territoire très anciennes, qui sont devenues vulnérables au changement, surtout depuis le départ des îliens.

4. Demande à l'État partie d'entreprendre une étude archéologique systématique pour servir de base aux futures politiques de gestion du paysage culturel.

ICOMOS, avril 2005

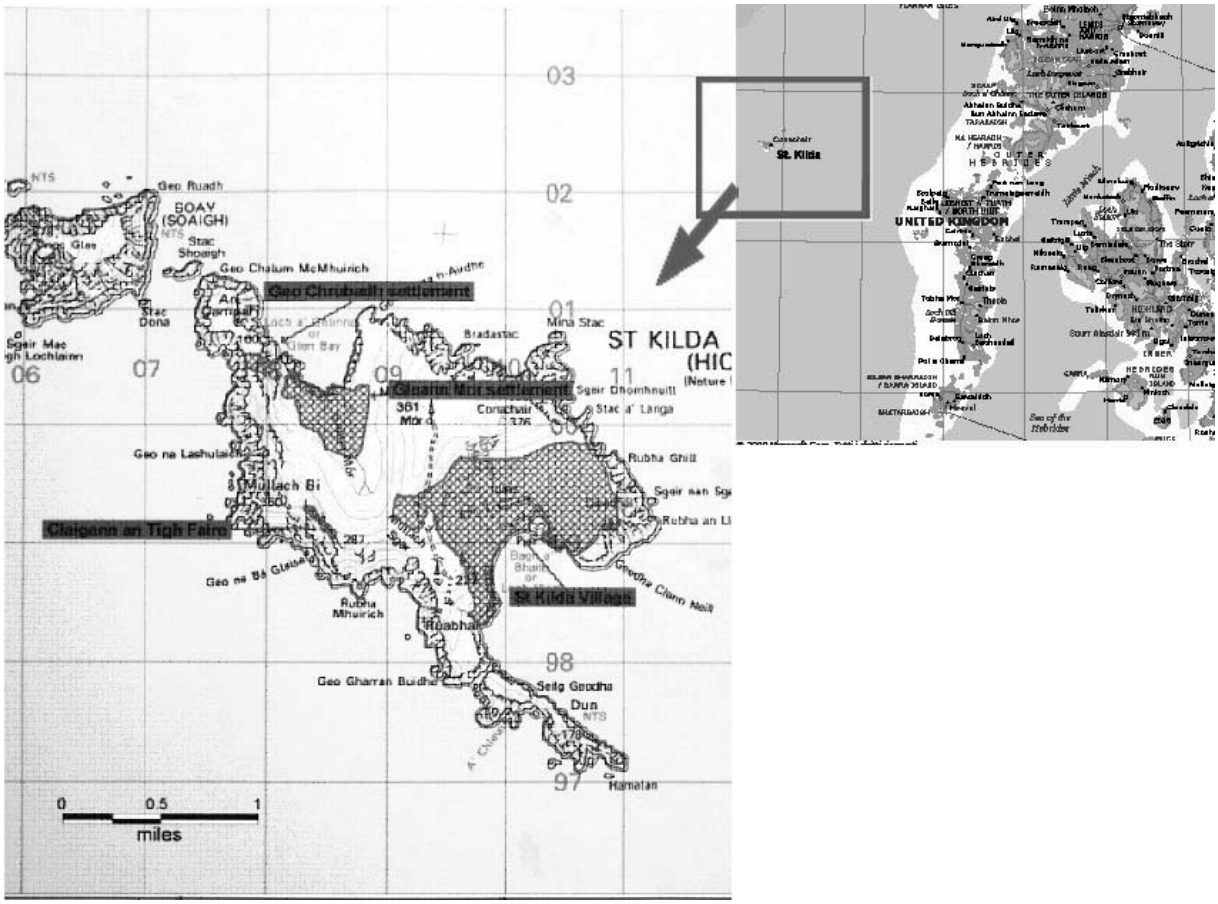

Plan indiquant la localisation du bien proposé pour inscription

Exemple typique du littoral accidenté

An Lag, les collines de Mullach Sgar et de Ruaival en arrière-plan

Harar Jugol (Éthiopie)

No 1189

1- IDENTIFICATION

État partie : Éthiopie

Bien proposé : Harar Jugol, la ville historique fortifiée

Lieu : Région de Harari

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un ensemble. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, paragraphe 29, il s'agit d'une ville historique à caractère évolutif exemplaire ayant conservé, parfois dans le cadre d'un site naturel exceptionnel, une organisation de l'espace et des structures caractéristiques des phases successives de son histoire.

Brève description :

Située à l'est du pays, au sommet d'une colline de 1185 m d'altitude, la ville historique fortifiée de Harar Jugol est la capitale de la région administrative de Harari, en Éthiopie. On trouve sur ce plateau de chaîne montagneuse, encerclé par le désert et la savane, de profondes gorges. La zone proposée pour inscription se compose de l'ensemble de la ville historique fortifiée. La zone est de forme arrondie, s'allongeant vers l'ouest. L'axe est-ouest, à sa longueur maximum, fait plus de 1 km, et l'axe nord-sud 700 m environ. La zone tampon entoure la zone proposée pour inscription, avec un rayon variable. Dans les temps modernes, la ville s'est plus particulièrement développée vers l'est depuis la ville fortifiée.

2. LE BIEN

Description

Harar Jugol est la quatrième des villes saintes de l'Islam, et constitue le centre d'une région islamique, au sein d'une Éthiopie par ailleurs chrétienne. Les Harari parlent une langue sémitique apparentée à l'arabe. Harar Jugol a également été un puissant centre marchand. La ville historique comprend une communauté traditionnelle vivante, formant un ensemble socio-environnemental complexe, où chaque élément a sa signification symbolique et/ou pratique. La ville est au cœur d'une zone agricole, avec laquelle elle entretenait jusqu'à il y a peu des relations d'interdépendance. Le nom *Jugol* fait référence au mur de défense, ainsi qu'à la zone de la ville fortifiée. Les habitants appellent également la ville « *ge* ». La zone agricole avoisinante est appelée *« ge-fage »*, et les terres en jachère alentours « *gaffa* » ; plusieurs petits villages y sont installés.

L'organisation sociale de la ville est gérée par deux systèmes traditionnels, distincts mais complémentaires.

a) Les *afocha* sont des associations de quartier, formées d'hommes et de femmes, en comités séparés dotés chacun de leur propre structure et de leur propre organisation, et qui prennent part aux activités sociales comme les mariages et les funérailles.

b) En outre, le *jugol* se divise en sept divisions *kebele* responsables de toutes les fonctions administratives.

La ville historique est entourée de remparts dotés de six portes, dont la récente porte de Harar. De ces portes partent les rues principales qui conduisent jusqu'au centre. Les principales fonctions publiques sont concentrées dans la zone publique centrale, qui forme un triangle. La rue principale venue de l'ouest, *Amir Urga,* élargie par l'administration italienne en 1936, conduit à *Ferez Magala* (le marché aux chevaux), à la salle municipale et à l'église orthodoxe. Au sud-est de cette place se trouve *Gider Magala* (le marché central), et à l'est la mosquée principale (*Mosque Jamia*), formant les trois pointes du triangle.

Selon certains comptes-rendus historiques, les remparts de la ville, *Jugol* en harari, sont censés avoir été édifiés au XIIIe siècle. Selon d'autres sources, ils remonteraient à l'époque d'Emir Nur ibn al-Majid (1551-1568), désireux de protéger la ville contre la menace chrétienne. Les murs ont été construits suivant la topographie, enfermant également les sources d'eau. Les cinq portes historiques correspondaient aux routes principales vers la ville. À l'origine, cette dernière était elle-même divisée en cinq quartiers correspondant aux portes, mais cette division n'est plus en fonction.

Les installations commerciales étaient essentielles au fonctionnement et à la survie de la ville. La plupart des échoppes sont regroupées le long de la grand-rue de l'ouest au centre et dans les zones de marché : *Andinnya manget*, la rue *Amir Urga*, *Faras Magala* et *Gidir Magala*. La porte du sud-ouest donne sur deux grandes zones de marché à l'extérieur de l'enceinte de la ville.

Harar Jugol, dotée d'une grande importance spirituelle, possède quantité d'édifices religieux. On y trouve actuellement 82 mosquées et 102 sanctuaires, répartis partout dans la vieille ville. Les plus anciennes mosquées remontent au Xe siècle. La mosquée harari traditionnelle est un bâtiment aux formes simples. On peut en distinguer trois types : le type traditionnel simple (une salle de prière et une cour), les cinq grandes mosquées (très similaires, mais avec deux fois plus de piliers) et les mosquées sanctuaires (abritant quelques tombes). On trouve également plusieurs tombeaux de saints, constitués d'éléments naturels ou construits de la main de l'homme.

Harar Jugol compte trois types de maisons, dont la plus courante est la maison de ville traditionnelle. Une unité est appelée *ge gar* : elle se compose de trois salles au rez-de-chaussée, avec des aires de service dans la cour. Un groupe de plusieurs unités est appelé *ge abad*. Traditionnellement, ces ensembles servaient aux membres d'une même famille.

Aujourd'hui, des gens d'origine différente peuvent les partager. Le second type se nomme la maison indienne, construite par des marchands indiens qui s'installèrent à Harar après 1887. La plupart de ces maisons sont bâties dans la partie la plus élevée de la ville. Il s'agit de bâtiments rectangulaires simples, à deux étages. La véranda du premier, sur la façade avant, surplombe la rue ou la cour. Elles sont couvertes d'un toit et sont plus élevées que la moyenne. Une douzaine des plus importantes de ces maisons de marchands se trouvent au centre. Le troisième type, dit combiné ou mixte, regroupe des éléments des deux autres.

Histoire

Les origines de Harar sont obscures, la tradition orale étant la principale source d'informations. Selon un mythe, en juillet 1256, 405 cheikhs arrivèrent de la péninsule arabe et choisirent ce site pour fonder la cité. D'après certaines sources, Harar serait née au Xe siècle, voire avant. L'Islam a été introduit en Éthiopie au IXe siècle. Trois mosquées de Harar ont été datées du Xe siècle (*Aw Mansur* et *Garad Muhammad Abogh* à Jugol, et la mosquée *Aw Machad* à l'extérieur des remparts). Entre 1277 et 1285, un seigneur voisin créa une coalition regroupant cinq principautés musulmanes. À partir de là, le commerce fut aux mains des musulmans, et Harar devint un poste marchand essentiel.

Au XVIe siècle, Harar prit sa forme urbaine actuelle et de 1520 à 1568, fut la capitale du royaume harari. De la deuxième moitié du XVIe siècle au XIXe siècle, Harar était considéré comme un centre pour le commerce et l'enseignement islamique dans la Corne de l'Afrique. Au XVIIe siècle, elle devint un émirat indépendant. Néanmoins, ce fut une période de déclin, et la population tomba de 50 000 habitants à 12 000 environ.

Du fait de sa réputation, Harar attira l'intérêt des Égyptiens, qui l'occupèrent de 1875 à 1885. Après cela, en 1887, Harar fut conquis par Ménélik, roi d'Asmaadin et plus tard empereur d'Éthiopie. À cette époque, la Grande Mosquée de Faras Magala fut détruite et remplacée par une église orthodoxe octogonale. Ménélik ouvrit également dans les remparts la sixième porte et créa une nouvelle rue, sur l'axe est-ouest. À la fin du XIXe siècle, un flux de marchands indiens s'installa, introduisant le type de la maison indienne et la version mixte de celle-ci.

De 1938 à 1942, l'Éthiopie fut occupée par les Italiens. Par la suite, du fait de divers problèmes dont une réforme agraire qui fit en fait diminuer la productivité de l'agriculture, l'Éthiopie et Harar avec elle connurent famine, guerre civile et déclin économique. Après la fin de la dictature en 1991, on constata une légère amélioration, jusqu'à la guerre avec l'Érythrée. Pour l'instant, Harar Jugol doit reconstruire son économie sur la base d'un développement durable.

Politique de gestion

Dispositions légales :

En 1974, le DERG (comité de coordination des forces armées) entreprit de nationaliser la terre, ce qui entraîna une nouvelle division administrative de la ville et de la région, et une modification du droit foncier applicable aux terres et aux lieux d'habitation. La zone agricole entourant Jugol et bon nombre de maisons traditionnelles tombèrent sous l'autorité de l'État fédéral. En 1994, presque 40 % des maisons étaient la propriété de l'État.

Harar est officiellement inscrit sur la liste du patrimoine national éthiopien depuis 1974. Parmi les instruments juridiques qui protègent Jugol figurent le « Projet de proclamation de conservation du patrimoine de l'État régional national du peuple harari » (janvier 2000), l' « Établissement du bureau de conservation du patrimoine de Harar » (proclamation n° 21/1992) et la « Recherche et Conservation du Patrimoine culturel » (proclamation n° 209/2000).

Structure de la gestion :

Le Conseil harari possède le contrôle de la gestion générale et le pouvoir de ratification des décrets et des lois. Le Centre de recherches et de conservation du patrimoine culturel (ARCCH) a été établi en 1976. Il est responsable de l'inventaire, de la définition des politiques de conservation, de l'aide aux travaux de restauration, et des décisions concernant les subventions et les permis. Les autorités locales et les *Kebele* assurent l'administration de la procédure.

Un plan directeur de préservation et de présentation du patrimoine culturel en Éthiopie (UNESCO, F. Aalund, 1985) a défini dans les grandes lignes les besoins en conservation de Harar.

Ressources :

En termes de financement, les fonds sont essentiellement d'origine publique. Toutefois, il y a eu coopération entre les autorités locales, le Service de soutien du développement urbain et l'Organisation technique allemande, qui vise à améliorer la base financière. Ces fonds doivent être utilisés pour l'amélioration des installations du nouveau bureau de conservation du patrimoine.

Ces dernières années ont vu la mise en place d'une collaboration avec des universités françaises, pour réaliser un inventaire de Harar, en impliquant des architectes locaux dans les travaux de conservation. En 2003, le premier architecte s'est installé à Harar pour y ouvrir un cabinet.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et v :

Harar exprime la durable influence d'une culture islamique originale dans le développement d'une ville et de son urbanisme typique. La création de bâtiments religieux, de mosquées et de tombeaux, ainsi que de maisons originales particulières à Harar, prouve une tradition culturelle harari toujours bien vivante, pratiquée et bien préservée par les habitants.

La ville offre un excellent exemple, très complet, de peuplement humain traditionnel illustrant une culture

islamique qui a joué un grand rôle dans l'histoire éthiopienne. La structure de la ville, avec son noyau central occupé par des édifices commerciaux et religieux, fait référence à la structure urbaine islamique traditionnelle et représente, avec la typologie particulière de ses demeures, un objet culturel d'une grande importance. C'est un exemple remarquable de peuplement humain où l'occupation du territoire constitue une culture à part entière, aujourd'hui vulnérable aux mutations démographiques contemporaines.

On dit de Harar qu'elle est la quatrième ville sainte de l'Islam, en partie parce que le royaume d'Éthiopie accueillit les adeptes du Prophète lorsqu'ils durent fuir l'Arabie, au début du VIIe siècle. Le grand nombre d'édifices religieux au sein de la ville historique en témoigne.

La ville se développa grâce aux échanges commerciaux, avec des produits transitant par le port de Zeila et transportés par des caravanes de chameaux.

Les Harari sont connus pour la qualité de leur artisanat : tissage, vannerie et reliure. Harar produisait des Corans manuscrits qui étaient ensuite diffusés dans les régions alentours.

Mais l'aspect le plus spectaculaire du patrimoine culturel réside très certainement dans la maison harari traditionnelle, dont la forme architecturale est typique, caractéristique et originale, différente de la disposition domestique que l'on trouve généralement dans les pays musulmans, quoiqu'elle rappelle l'architecture arabe de la côte. Leur style est unique en Éthiopie, et leur conception intérieure absolument exceptionnelle. Quand les Harari parlent de la « culture harari », ils font d'ailleurs référence à la beauté de leurs maisons, dont ils sont extrêmement fiers. À la fin du XIXe siècle, des marchands indiens construisirent de nouvelles demeures, dont les vérandas en bois définirent un autre paysage urbain et influencèrent la construction des maisons indiennes / harari. Leurs qualités architecturales et ornementales font désormais partie du patrimoine culturel harari. La ville est très bien préservée, et les bâtiments modernes venant endommager les typologies architecturales traditionnelles sont rares.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS s'est rendue à Harar Jugol en novembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

L'État partie a été contacté pour obtenir de plus amples informations sur la zone tampon et l'engagement des autorités éthiopiennes vis-à-vis de la protection de Harar Jugol (tout particulièrement en ce qui concerne la révision de la Proclamation harari pour la préservation et la conservation du patrimoine culturel). L'État partie a répondu en envoyant des informations supplémentaires sur l'élargissement de la zone tampon.

Conservation

Historique de la conservation :

Ces dernières décennies, la ville historique de Harar Jugol a connu une période difficile, marquée par des guerres et la famine, la pauvreté, la nationalisation de propriétés privées sous la dictature (le régime du DERG) et une pression démographique croissante. L'état de conservation des édifices en a donc pâti.

État de conservation :

L'expert de l'ICOMOS a fait observer l'existence de changements progressifs affectant l'authenticité du tissu historique : les murs extérieurs des maisons sont enduits et les portes en bois sont remplacées par des portes en métal.

En revanche, le contexte environnemental de Jugol a été conservé, particulièrement à l'est de la ville fortifiée. On note cependant des problèmes alentours, les rives du fleuve servant actuellement de décharge publique.

Gestion :

Le bureau de conservation de Harar Jugol a été établi en 2003, d'après la proclamation de 1992. Un comité consultatif a également été mis sur pied, et le directeur du bureau nommé. Il demeure nécessaire de développer et d'améliorer la mise en œuvre des responsabilités, particulièrement lors du processus de consultation concernant la gestion du paysage culturel de Harar.

Une étude systématique de la vieille ville a été réalisée, dans le cadre de deux initiatives indépendantes :

a) un projet subventionné par l'Union Européenne du Centre de recherche inter-universitaire pour le développement durable, l'établissement de cartes par GIS, quoique les données doivent toujours être transmises à Harar,

b) une étude d'une université française identifiant les caractéristiques physiques de la vieille ville (tout en préparant le dossier de proposition d'inscription pour la Liste du patrimoine mondial).

Le plan directeur actuel a été élaboré dans les années 1960, et il a depuis été révisé quatre fois à intervalles de 10 ans, la dernière fois en 1999. On prévoit qu'une révision future de ce plan englobe des propositions de développement pour les zones rurales situées au nord et à l'est de Harar Jugol, afin d'insuffler une vitalité nouvelle à la vieille ville. En dépit de ses bonnes intentions, ce projet pourrait aller à l'encontre de la création d'une zone tampon visant à préserver les relations étroites entre Jugol et les zones rurales.

On compte également trois grandes initiatives d'amélioration de l'infrastructure : alimentation en eau en canalisant de l'eau de Dira Diwa (297 millions de birr), collecte et traitement des déchets (25 millions de birr) et construction d'une route en asphalte (4 millions de birr).

Les deux premiers projets sont très importants et répondraient à un besoin urgent. Le dernier projet concerne le nouveau développement envisagé à l'est de la ville

historique. Celui-ci risque de briser l'intégrité traditionnelle du paysage culturel. Il est donc vital de préparer une étude d'impact avant toute décision. Il est également essentiel, pour la bonne gestion de la ville, de compléter un cadastre et de faire adopter par la municipalité une politique de logement et de repeuplement à long terme. La délivrance de certificats d'enregistrement aux propriétaires des maisons appartenant au patrimoine est une autre priorité, parallèlement à la formulation de directives de préservation et à l'adoption d'un plan de préservation.

La zone proposée pour inscription est clairement limitée par les remparts de Jugol. Cependant, la zone tampon est relativement petite en comparaison et ne semble pas suffisante pour protéger le paysage culturel. Il semble également qu'il n'existe pas de protection juridique formelle pour la zone tampon envisagée. La zone tampon devrait donc être révisée de façon à inclure un paysage rural plus vaste, allant jusqu'aux monts Ay Kokehe au sud. Les délimitations exactes devraient reposer sur une évaluation exhaustive des valeurs culturelles, architecturales et paysagères de Harar. Elles devraient former la base de la future politique de conservation et de la stratégie de gestion.

Analyse des risques :

Si la ville historique de Harar Jugol est relativement bien préservée, elle connaît certains problèmes liés au manque d'entretien et de réparation. L'expert de l'ICOMOS a observé divers risques concernant l'altération progressive du tissu de Harar Jugol, par exemple l'application d'un enduit sur des murs extérieurs jadis nus, le remplacement des portes d'origine, en bois, par d'autres en métal, la construction en matériaux non traditionnels, l'introduction d'antennes de télévision, l'utilisation des lits des rivières comme décharges publiques, etc.

La région de Harar n'a connu que des développements relativement modestes ces dernières décennies, pour plusieurs raisons. Toutefois, de nouvelles perspectives font aujourd'hui leur apparition, et il est vital de réfléchir préalablement aux décisions à prendre, afin d'éviter l'altération du paysage culturel de Harar. Il est nécessaire d'examiner l'impact du développement proposé sur le mode de vie et l'environnement traditionnels. L'enjeu est d'assurer la qualité de vie des habitants, en respectant les valeurs traditionnelles sans pour autant sacrifier les installations modernes essentielles.

Authenticité et intégrité

Harar Jugol est un exemple rare de ville historique relativement bien préservée, qui a su aussi conserver ses traditions à ce jour. C'est l'une des villes saintes de l'Islam en Afrique, et la capitale d'une région minoritaire au cœur d'une Éthiopie par ailleurs chrétienne.

L'intégrité traditionnelle des zones urbaines et rurales explique en grande partie son importance et sa valeur traditionnelle. S'il y a eu quelques développements modernes vers l'ouest et le nord, la relation reste fondamentalement intacte des côtés est et sud-est.

Exception faite des changements survenus à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle dans la ville fortifiée, comme le remplacement de la mosquée principale par une église orthodoxe et l'élargissement de la grand-rue menant à la porte ouest, la zone de Jugol a conservé ses demeures traditionnelles relativement intactes. On observe cependant des indications marquant l'apparition de certaines tendances qui altèrent les édifices traditionnels, tendances nécessitant un suivi attentif mais aussi la sensibilisation et la modification des comportements de la population.

Évaluation comparative

La plupart des anciennes villes islamiques de l'Afrique de l'Est se trouvent sur la ligne côtière. À cet égard, Harar fait exception : elle est considérée comme la seule ville méritant ce titre à l'intérieur des terres d'Afrique de l'Est, entre la ville éthiopienne de Gondar, au nord du lac Tana, et la ville arabe de Zanzibar, sur la côte d'Afrique de l'Est, avant l'essor de Addis Abeba et de Nairobi.

Les peuplements urbains contemporains le long de la côte dépendaient des installations portuaires et on peut dire sans risque de se tromper que Harar Jugol représente un peuplement urbain à l'intérieur des terres doté d'un caractère architectural et d'une organisation sociale qui lui sont propres, et que l'on ne peut comparer à aucune autre ville d'Afrique de l'Est. En tant que centre de commerce avec l'intérieur, ainsi que de centre de diffusion de l'Islam, la ville a exercé une influence historique très importante et représente, avec Axoum, Gondar et Lalibela, les principales étapes de l'histoire éthiopienne.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Harar Jugol s'est développé en tant que centre marchand entre la côte et les plateaux intérieurs, tout en servant de centre commercial pour les agriculteurs sédentaires alentours. La ville s'appuyait également sur l'agriculture, ce qui a donné naissance à d'étroits liens urbains-ruraux. Les connexions marchandes et les groupes de migrants ont contribué à la composition pluriethnique de la population, par le biais d'un réseau complexe d'échanges culturels entre des groupes ethniques comme les Oromo, les Amhara, les Argobbe, les Hamrari, les Gourage et les Somali. Le type de maison domestique harari et les nombreux sanctuaires, tombeaux et mosquées islamiques, donnent l'impression immédiate d'une ville islamique, caractérisée par un labyrinthe de ruelles étroites et l'aspect extérieur imposant des maisons. Deux questions sont d'une importance toute particulière :

a) l'organisation sociale des communautés par l'administration *Afocha* et *Kebele* ;

b) les étroits liens urbains-ruraux, qui sont également significatifs dans la langue harari, par la référence aux *ge-usu* et aux *gaffa* (signifiant « gens de la ville », « jardins des gens de la ville » et « terres en jachère en dehors de la ville »).

Évaluation des critères :

Harar Jugol exprime l'influence durable d'une culture islamique originale sur la morphologie urbaine et son évolution. C'est un exemple exceptionnel de peuplement urbain traditionnel illustrant une culture significative et toujours vivante. Sa structure, avec ses bâtiments religieux et commerciaux et la typologie originale de ses demeures, renvoie aussi à la culture islamique.

Enfin, Harar Jugol, quatrième ville sainte de l'Islam, est très bien préservée, en dépit des mutations démographiques contemporaines. Le bien est proposé pour inscription par l'État partie sur la base des critères ii, iii, iv et v.

Toutefois, les critères iii et iv ne sont pas convaincants pour Harar Jugol.

Très certainement, cette ville historique, correspondant à la catégorie décrite au paragraphe 29 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, est un éminent témoignage d'une tradition culturelle, dans le cas présent la culture islamique. Mais elle n'est pas un témoignage unique ou exceptionnel par rapport à la ville historique de Zabid, au Yémen (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1993, sur la base des critères ii, iv et vi) et à la vieille ville de Lamu, au Kenya (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2001, sur la base des critères ii, iv et vi).

Quoique l'organisation spatiale de Harar Jugol, avec ses types remarquables de demeures, soit caractéristique d'importantes périodes de l'histoire de l'humanité, il est très difficile d'argumenter le critère iv. En fait, on peut trouver ce même type de bâtiment dans plusieurs autres villes et peuplements historiques d'Afrique de l'Est, ainsi que dans les régions arabes.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Considérant que la zone tampon ne couvre pas la zone du côté est du cœur de la zone, on recommande de l'étendre pour une meilleure protection.

L'État partie a fourni des informations complémentaires sur l'élargissement de la zone tampon à l'est de la ville afin de garantir une plus grande protection mais il n'a pas fourni de plan détaillé et n'a pas expliqué comment la zone tampon serait utilisée pour protéger la zone proposée pour inscription.

Il subsiste la nécessité de réviser le plan directeur afin qu'un plan à court et moyen termes soit adopté sur la façon dont la ville pourrait se développer tout en respectant la nécessité de conserver et de préserver le patrimoine.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie de fournir des informations supplémentaires sur :

- La révision du plan directeur qui devrait prendre en compte le projet de construction de la route et le développement de nouveaux logements afin de s'assurer que la conservation et la préservation sont complètement intégrées à l'urbanisme ;

- Les niveaux de protection de la zone proposée pour inscription ;

- Les contrôles, les niveaux de protection et la délimitation de la zone tampon élargie proposée.

- Un système de gestion défini ou des mécanismes de gestion qui permettent à la ville de se développer de façon durable tout en respectant sa valeur universelle exceptionnelle.

ICOMOS, avril 2005

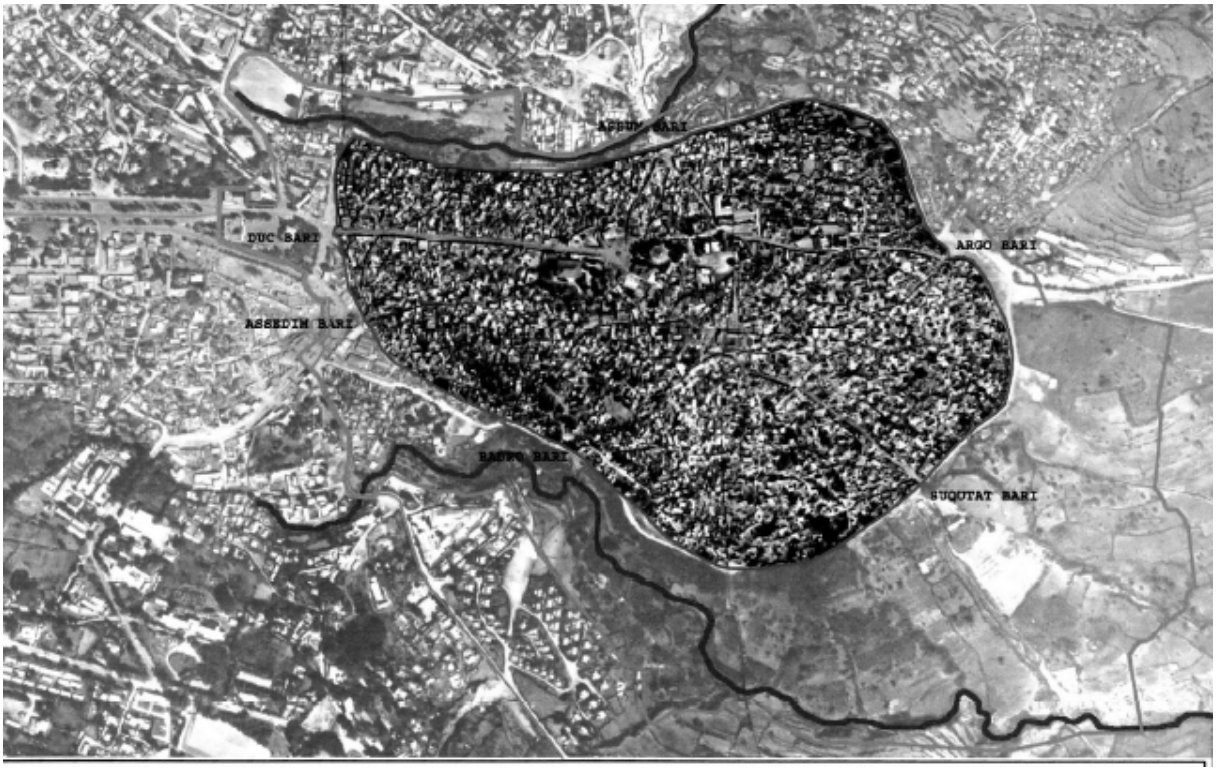

Plan révisé indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Tombeau de l'Emir Nur

Maison Indienne

Art rupestre de Chongoni (Malawi)

No 476

1. IDENTIFICATION

État partie : Malawi

Bien proposé : Art rupestre de Chongoni

Lieu : District de Dedza, région centrale

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Brève description :

Au sein d'un groupe de collines boisées de granit, sur le haut plateau du Malawi central, il existe une importante concentration de peintures rupestres qui reflètent la tradition relativement rare de l'art rupestre des agriculteurs, ainsi que des peintures des chasseurs-cueilleurs BaTwa, qui habitèrent le secteur à partir de l'âge de la pierre tardif. Les agriculteurs Chewa, dont les ancêtres vivaient dans la région depuis l'âge du fer tardif, pratiquèrent la peinture rupestre jusqu'à une époque avancée du XXe siècle. Les symboles de l'art rupestre, étroitement associés aux femmes, sont toujours d'une grande pertinence culturelle parmi les Chewa, et les sites sont associés à des cérémonies et à des rituels qui ont toujours cours.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription coïncide avec les délimitations de la réserve forestière de Chongoni, au centre du Malawi, à proximité de la frontière occidentale avec le Mozambique, à 80 km au sud de Lilongwe, la capitale. Le site couvre 126,4 km².

La réserve, sur le haut plateau, s'organise autour du mont Chongoni, au sommet plat et herbeux et aux versants abrupts, entouré de collines plus petites et de larges vallées caillouteuses. Les roches de granit s'insèrent pour la plupart dans des bois denses et naturels de *Brachystegia*, entremêlés de *dambos* herbeux, c'est-à-dire des clairières. Cette réserve est la dernière zone de bois naturels d'une superficie conséquente au Malawi.

Les versants en surplomb des montagnes abritent cent vingt-sept sites d'art rupestre, formant le plus dense des ensembles d'art rupestre en Afrique centrale.

L'art rupestre reflète les traditions des chasseurs-cueilleurs, les BaTwa (ou pygmées) qui habitaient la zone durant l'âge de la pierre tardif, et aussi des agriculteurs qui s'y installèrent durant l'âge du fer et réalisèrent eux aussi des peintures rupestres.

Les peintures rupestres se trouvent sur des crêtes rocheuses, mais aussi dans des abris sous-roche, dont certains, comme le suggèrent des preuves archéologiques, servaient d'habitations aux premiers habitants.

On trouve également les premières peintures rouges associées au BaTwa dans d'autres régions du Malawi. En revanche, environ 70 % de toutes les peintures blanches associées aux agriculteurs se trouvent dans la réserve de Chongoni.

Les traditions les plus récentes des peintures blanches ont persisté jusqu'au XXe siècle et leurs images sont toujours d'une grande pertinence culturelle pour les fermiers Chewa contemporains vivant à proximité. Elles reflètent des croyances et des traditions encore en vigueur.

Le bien présente les caractéristiques culturelles suivantes :

- les premières peintures schématiques rouges associées aux chasseurs-cueilleurs BaTwa ;
- les dernières peintures blanches associées aux agriculteurs ;
- les sites d'habitation archéologiques associés aux peintures les plus récentes ;
- les rituels Chewa vivants associés aux symboles rupestres et au paysage.

Et les qualités naturelles suivantes :

- Bois naturels protégeant les peintures rupestres.

Ceux-ci sont envisagés séparément.

- Les premières peintures schématiques rouges associées aux chasseurs-cueilleurs BaTwa :

On trouve, partout en Afrique australe et centrale et en Afrique de l'Est, de l'art rupestre associé aux chasseurs-cueilleurs. Les images se décomposent en deux catégories distinctes : les images naturalistes que l'on trouve dans les montagnes d'Afrique australe jusqu'au Zambèze au nord, en Namibie et au Zimbabwe, avec une avancée jusqu'au nord de la Tanzanie, autour de Kondoa, et ce qu'on appelle les images schématiques dispersées dans toute l'Afrique centrale, au Malawi, en République centrafricaine, en Ouganda, en Zambie et en Angola.

Au jour d'aujourd'hui, cette dernière catégorie n'est pas représentée sur la Liste du patrimoine mondial. Le site de Chongoni est mis en avant car représentatif de cet art schématique, visuellement différent des images

naturalistes des chasseurs-cueilleurs. Par ailleurs, on pense que l'art schématique est différent sur le plan *conceptuel*, peut-être associé à des rites d'invocation de la pluie, de fertilité et de divination.

Cet art schématique se compose d'images qui peuvent être reliées à deux types distincts. Le premier dépeint des animaux statiques occasionnellement accompagnés de silhouettes humaines, délinéés en rouge, en rose ou en violet et parfois totalement ou partiellement remplies. Seuls deux sites présentent ces types. Le deuxième type, le plus courant, se compose de figures rouges dominées par des motifs géométriques en rouge ou en rouge et blanc. Parmi les motifs, on trouve des cercles avec des lignes en étoiles, des cercles concentriques, des ovales, des lignes parallèles, des lignes ondulées, etc. Certaines d'entre elles pourraient représenter des phénomènes atmosphériques ou climatiques tels qu'éclaircies, nuages de pluie, et il existe des indices tendant fortement à les associer à des rites d'invocation de la pluie.

On trouve souvent les peintures rouges sur les rochers les plus gros, parfois dans des abris sous-roche pouvant servir d'habitation et souvent bien en vue à la surface.

Toutes sont exécutées selon une technique assez fine, avec un pigment rouge à l'oxyde de fer.

- Les dernières peintures blanches associées aux agriculteurs :

Dans de nombreux cas, on trouve, par-dessus les peintures rouges, des peintures blanches représentant des figures zoomorphes, d'aigles aux ailes déployées ou de serpents, crayonnées grossièrement à l'argile blanche. Beaucoup des figures ont des queues, quatre membres et des têtes avec des protubérances, représentant peut-être des cornes ou des oreilles. Elles pourraient représenter des êtres mythiques ou légendaires. Ces images sont audacieuses mais manquent de précision.

Ces peintures blanches plus récentes semblent être associées à la venue des agriculteurs Chewa, arrivés dans la région de l'actuel Malawi au début du IIe millénaire apr. J.-C.

Nombre des peintures sont associées à des cérémonies d'initiation des femmes et ont été réalisées par des femmes. Les symboles utilisés sont secrets et encore inconnus. Des cérémonies d'initiation continuent d'être célébrées près de ces images, quoique la tradition de la peinture se soit éteinte.

Des peintures ont été exécutées jusqu'au XXe siècle. Toutefois, les plus récentes révèlent un changement de style : des motifs anthropomorphes et zoomorphes représentant des figures masquées associées au *nyau*, la société secrète des Chewa. Elles se superposent rarement aux anciennes peintures blanches et se trouvent en général dans les plus grands abris sous-roche.
On a suggéré que ce style plus récent remontait essentiellement aux XIXe et XXe siècles, lorsque la société *nyau* fut obligée de passer dans la clandestinité, du fait de son interdiction par les envahisseurs Ngoni, les missionnaires et, plus tard, par le gouvernement colonial.

Cet art permet de voir comment la société *nyau* a aidé à surmonter et à gérer les changements sociaux traumatisants auxquels a dû faire face la société Chewa ces derniers siècles (on aborde ci-dessous la question de la société *nyau*). Outre des personnages à masques animaux – antilopes, pythons et divers oiseaux –, les images *nyau* incluent les lieux cachés abritant les structures *nyau*, ainsi que les lieux de réunion associés à l'initiation.

- Les sites d'habitation archéologiques associés aux peintures les plus récentes :

Sur le site proposé pour inscription, 195 sites archéologiques ont été identifiés. Parmi eux, 151 sont des sites à ciel ouvert de l'âge du fer, et 44 des abris sous-roche, dont 27 contiennent des peintures. Six sites et six abris sous-roche ont fait l'objet de fouilles.

Ces dernières confirment l'occupation de la zone, il y a 2 500 ans, par des peuples de l'âge de la pierre tardif. Cela correspond probablement au premier peuplement de la zone par les BaTwa, ancêtres des chasseurs-cueilleurs pygmées de l'actuelle République démocratique du Congo, qui ont émigré vers certaines régions de Zambie, du Malawi et du sud de l'Angola. Ce sont les seules régions où l'on a trouvé cet art schématique particulier, et Chongoni en abrite la plus importante concentration d'images de ce type.

Parmi les matériels découverts, des ossements de gibier, datant des alentours de 2000 avant notre ère. Il s'est cependant avéré difficile de mettre en rapport les matériels mis au jour et l'un des types de peintures.

- Rituels Chewa vivants associés aux symboles rupestres – société *nyau*, initiation et cérémonies d'invocation de la pluie :

La société *nyau*, qui a donné lieu aux images de figures blanches masquées, est une société de danseurs masqués qui se produisent lors des rites funéraires. Les danseurs masqués sont considérés comme des esprits. Certains personnages *nyau* représentent des être humains, d'autres des animaux. Les animaux peuvent être dépeints sous forme de masques ou de structures élaborées tissées, réalisées à partir de feuilles de maïs, et portées par les hommes. Les masques et les structures *nyau* sont considérés comme très sacrés, et tenus à l'écart des non-initiés avant les cérémonies dans des grottes à proximité des abris sous-roche ; ils sont toujours brûlés après la dernière danse de la saison. On voit encore aujourd'hui, lors des danses dans les villages autour de Chongoni, des figures masquées semblables à celles que l'on observe dans les peintures rupestres.

La société *nyau* est la plus ancienne société du Malawi. Elle semble exister depuis l'époque de la constitution des États Chewa au XVIe siècle. (voir ***Histoire***).

Autre rituel Chewa important : le *chinamwali* ou rite d'initiation des jeunes filles. Plusieurs des images rupestres blanches semblent refléter des symboles tirés de ces rites d'initiation, et l'on pense que ces images ont été créées par des femmes, dans le cadre des rituels initiatiques. Ces cérémonies secrètes appartiennent toujours au patrimoine vivant des Chewa.

La troisième cérémonie associée aux peintures rupestres est celle invoquant la pluie. À l'inverse des autres, elle est associée aux communautés de chasseurs-cueilleurs et aux peintures géométriques rouges plus anciennes, dont beaucoup, pense-t-on, représentent la pluie. Les Chewas se souviennent des chasseurs-cueilleurs BaTwa comme d'habiles invocateurs de la pluie, auprès desquels ils ont appris leurs traditions en la matière. Les femmes sont étroitement associées à ces traditions, qui perdurent de nos jours.

Bien que les sites de Chongoni soient toujours utilisés pour les cérémonies d'initiation, les cérémonies *nyau* et les rites d'invocation de la pluie, la pratique de la peinture rupestre a cessé.

- Bois naturels protégeant les peintures rupestres :

De denses bois de *miombo*, très caractéristiques, entourent tous les sites d'art rupestre. Les bois sont considérés comme partie intégrante des sites d'art rupestre : ensemble, ils sont perçus comme le paysage sacré de Chongoni, une ressource rare et précieuse utilisée pour les cérémonies traditionnelles.

Les incendies dans les bois, pour contrôler le gibier, ont donné naissance à de grands espaces ouverts, et l'on ramasse du bois pour faire du feu et pour l'utiliser comme matériau de construction. Quoique les collines soient assez proches les unes des autres, il semble qu'elles ne partagent pas la même flore et la même faune, et la conservation doit se faire en les considérant comme des entités séparées. Dans une partie de la forêt, on a introduit dans les années 1960 des plantes exotiques, et il est clairement souhaitable que ce processus soit endigué.

Histoire

Quelques objets datant du début de l'âge de la pierre suggèrent que la zone fut tout d'abord peuplée à l'époque du pléistocène supérieur, quoiqu'on manque de preuves substantielles d'une occupation avant l'âge de la pierre tardif. Les plus anciennes preuves archéologiques sont issues de matériels datés de 2500 avant notre ère.

À l'âge de la pierre tardif, la population se composait de chasseurs-cueilleurs qui semblent avoir été les auteurs des plus anciennes peintures rupestres, bien qu'il n'y ait pas de preuve datable.

Pendant le I^{er} millénaire apr. J.-C., les agriculteurs de l'âge du fer sont venus depuis le nord s'installer dans la région, et introduisirent dans l'art rupestre des figures naturalistes réalisées à l'argile blanche. Les fermiers ne remplacèrent pas entièrement les chasseurs-cueilleurs, et les deux communautés semblent avoir vécu une relation symbiotique jusqu'aux alentours du XIXe siècle, époque à laquelle les chasseurs-cueilleurs ont été assimilés à la communauté agricole.

Au XVe siècle, de nouveaux groupes d'agriculteurs, les Maravi Chewa, arrivèrent au Malawi central (le nom actuel du pays provient d'ailleurs de Maravi). On croit qu'ils émigrèrent depuis le nord-ouest du Lubaland (patrie des peuples Luba), dans le sud-est de l'actuelle République démocratique du Congo. Les Maravi assimilèrent rapidement plusieurs peuples en un empire Maravi centralisé, dirigé depuis l'est de Dedza. Son influence s'étendit sur tout le centre et l'est de Malawi, jusque dans des régions de l'actuel Mozambique. Dans l'État du Maravi, il existait une nette séparation entre le gouvernement central et le gouvernement local, le premier étant dominé par les immigrants du Maravi et le dernier par les autochtones. La société *nyau* a fleuri au niveau local et semble avoir servi au départ à contrôler la centralisation politique. À l'époque cependant, les distinctions devinrent floues et des représentants des clans non Maravi devinrent des chefs, tandis que les dirigeants Maravi obtinrent des droits sur la société *nyau*.

Au milieu du XIXe siècle, les peuples Ngoni, fuyant Chaka dans le Zoulouland, en Afrique du Sud, partirent vers le nord, et certains s'installèrent au sud de la région de Chongoni. Il semble que les Ngoni méprisaient la société *nyau*, qui dut par conséquent se réfugier dans la clandestinité. Les *nyau* servirent de pilier à la résistance Chewa contre les envahisseurs Ngoni. La société *nyau* devint ainsi la gardienne de la culture Chewa face à l'opposition – un rôle qu'elle reprit à nouveau à l'époque de la Première Guerre mondiale, servant de refuge à ceux qui refusaient d'être enrôlés pour servir de porteurs. Les missionnaires désapprouvèrent la société *nyau*, de même que, dans une certaine mesure, le gouvernement colonial. Malgré tout, elle survécut et est aujourd'hui reconnue comme une expression précieuse et active de la culture traditionnelle.

En 1924, Chongoni et les collines avoisinantes furent déclarées réserve forestière. Les limites de la réserve furent révisées en 1928 et en 1930 pour en exclure les villages. D'autres zones furent exclues en 1961 et en 1965, du fait de l'empiètement. Les délimitations sont demeurées inchangées depuis 1965. À la fin des années 1960, un programme de plantation de conifères fut lancé, et des routes créées dans toute la réserve pour permettre l'entretien des plantations.

L'art rupestre fut pour la première fois répertorié dans les années 1930. Dans les années 1950, plusieurs sites firent l'objet de publications.

Les cinq abris sous-roche Chentcherere furent déclarés monuments nationaux en 1969 et ouverts au public (cinq abris sous-roche sur 127).

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tous les sites d'art rupestre sont protégés par la loi de 1990 sur les monuments et reliques. Toute personne jugée coupable d'avoir endommagé des peintures de Chongoni est passible d'une amende équivalant à 96 US$ et de trois ans d'emprisonnement. Toutefois, il semble que la loi ne soit pas appliquée pour empêcher les graffitis.

La réserve forestière est protégée par la loi de 1997 sur les forêts. Diverses sanctions punissent les contrevenants à cette loi, plus sévèrement que la loi sur les monuments et

les reliques, mais elles sont elles aussi rarement mises en application.

Bien que les abris sous-roche Chentcherere soient un monument national, la zone restante de Chongoni n'a pas encore été déclarée « monument national », quoique l'art rupestre et les autres sites archéologiques soient protégés par une législation générale. La publication au Journal Officiel des sites relève du Comité consultatif sur les monuments et reliques, qui s'est réuni pour la dernière fois en 1994. Depuis lors, il n'y a plus de budget pour lui permettre de se réunir et il a cessé ses activités. Le nouveau ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a apparemment exprimé un intérêt pour une remise en vigueur du Comité. Cependant, une autre solution que la publication au Journal Officiel des sites serait envisageable si une demande formelle est faite pour cela.

Structure de la gestion :

Un plan de gestion a été élaboré ; il a reçu l'accord et le soutien des communautés locales et des autres parties prenantes concernées.

Le plan de gestion est assez complet, mais il n'est pour le moment soutenu par aucun financement, et il s'agit plus pour l'instant d'une liste de vœux pieux que d'une réalité. L'affectation de fonds à sa mise en œuvre dans un avenir proche est peu certaine.

La proposition d'inscription souligne l'importance de la forêt dans sa capacité à protéger les peintures rupestres. La forêt a également une valeur culturelle en ce qu'on lui attribue certaines des qualités sacrées conférées à l'art rupestre et à ses usages rituels. Le plan n'englobe pas la forêt naturelle entourant les sites d'art rupestre. Il est nécessaire d'intégrer la gestion de la forêt à celle des sites d'art rupestre, afin que la gestion concerne dans les faits la totalité de la forêt et des peintures rupestres, dans le cadre d'un paysage culturel.

L'une des activités identifiées dans le plan d'action (p. 21 du plan de gestion) consiste à encourager les communautés locales à continuer d'utiliser les sites, un point important pour maintenir leur authenticité. Il serait souhaitable de parvenir à un accord entre les dirigeants traditionnels et le département des Forêts pour exposer des directives d'utilisation des sites individuels et de la forêt en général lors des cérémonies religieuses et traditionnelles. Ce processus permettrait aux trois protagonistes d'identifier les principaux enjeux et de clarifier leurs attentes et responsabilités respectives.

Il sera essentiel de nommer les membres du personnel prévu par le plan de gestion pour patrouiller sur le site et surveiller ses installations. Il est tout aussi essentiel de mettre en œuvre un projet public d'éducation afin de sensibiliser la jeune génération et continuer d'informer les générations à venir de l'importance des sites peints.

Ressources :

Pour l'exercice 2004/2005, le projet « Art rupestre de Chongoni » est inscrit au budget du département des Antiquités. On prévoit de fournir un budget distinct à l'avenir mais le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture n'a pas encore donné son accord.

Il n'y a pas de budget récurrent, uniquement des fonds destinés à des projets spécifiques de conservation ou de recherche. Il n'y a aucun budget prévu pour du personnel.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les sites rupestres de Chongoni sont d'une importance internationale :

- en ce qu'ils représentent la plus grande concentration d'art rupestre en Afrique centrale.
- Pour la façon dont ils reflètent les traditions de peinture rupestre des chasseurs-cueilleurs et des agriculteurs.
- Parce qu'ils sont toujours associés de façon vivante aux traditions Chewa de la société *nyau*, des rites d'initiation des jeunes filles et des cérémonies d'invocation de la pluie.
- C'est l'une des plus grandes concentrations d'art rupestre peint par des femmes que l'on connaisse.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS a visité le site en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur l'art rupestre.

À la suite de la réunion de la Commission pour le patrimoine mondial de l'ICOMOS, des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie qui les a fournies par la suite.

Conservation

Historique de la conservation :

Les peintures rupestres ont fait l'objet de très peu de travaux de conservation active.

État de conservation :

En général, l'état de conservation est jugé bon. On rencontre certains problèmes avec les graffitis et les dégâts causés par les infiltrations d'eau. Une conservation préventive s'impose pour empêcher la détérioration des sites. Sans une présence active sur le site, elle est quasiment impossible. Le dossier de proposition d'inscription montre que des précédentes tentatives de protection officielle du site – barrières, poteaux de signalisation, panneaux d'affichage – n'ont pas eu l'effet escompté, se révélant même contre-productives.

Actuellement, la protection la plus efficace repose sur la difficulté d'accès ou le caractère sacré des sites pour la communauté locale.

Gestion :

Il n'existe actuellement aucune antenne du département des Antiquités à Chongoni et aucun personnel régulier sur le site ; on décourage donc les visites du site. L'accès restera interdit au public tant qu'un plan de gestion de la zone ne sera pas mis en place, et du personnel en poste responsable de la protection, des visites guidées et de la présentation du site. Le plan de gestion envisage 4 personnes pour la conservation, 4 guides et 10 hommes pour les patrouilles.

Dans l'intervalle, les visiteurs sont orientés vers les sites d'art rupestre situés en dehors de la zone proposée pour inscription, où des gardiens sont disponibles.

Analyse des risques :

- Manque de protection :

La plus grande menace pesant sur le site est le manque de gestion active et de conservation préventive. En l'absence de personnel sur le site, ce dernier ne fait en outre l'objet d'aucun suivi. Quoique les sites soient officiellement fermés, les visiteurs trouvent toujours le moyen d'atteindre les abris sous-roche peints.

- Vandalisme :

Les graffitis représentent un problème sur certains des sites ; des actions sont nécessaires pour traiter les graffitis et pour mettre en place des mesures efficaces pour empêcher les futurs graffitis.

- Pâturages :

Les bergers emmènent leurs animaux dans les abris, où ils risquent de se frotter contre les peintures. À l'occasion, les bergers allument des feux dans les abris. Un personnel actif sur le site dissuaderait ces pratiques.

- Feu :

Le feu est reconnu comme une menace potentielle majeure. Le feu semble avoir été utilisé dans le cadre des pratiques de chasse, quoiqu'il soit interdit à cet usage. À la page 12 du dossier de proposition d'inscription, on dit que la pratique d'emmener des garçons dans les abris sous-roche pour l'instruction *nyau* a diminué, du fait des restrictions contre les incendies mais que, « une fois le statut de Patrimoine mondial accordé, on prévoit une plus grande souplesse des réglementations qui jugulent actuellement les riches et vivantes pratiques du patrimoine… » Il est crucial que des dispositions et un accord soient établis pour savoir qui utilisera la forêt et comment (voir ci-dessus et ci-dessous).

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'authenticité de l'art rupestre de Chongoni et des traditions associées ne fait aucun doute.

Intégrité :

L'intégrité des peintures rupestres ne fait aucun doute. Toutefois, l'intégrité des peintures rupestres dans leur environnement naturel a, dans une certaine mesure, été compromise. Tout d'abord, les habitants de la région ont été déplacés lorsque la forêt a été transformée en réserve naturelle ; de plus, des conifères exotiques ont été plantés dans certaines zones de la forêt. Comme indiqué ci-dessus, le plan de gestion doit prendre en compte les besoins de la forêt, ce qui pourrait permettre que les plantations soient éliminées en temps voulu, et que la régénération des bois de *miombo* soit encouragée.

Évaluation comparative

La proposition d'inscription ne donne aucune analyse comparative détaillée. Toutefois, le site proposé pour inscription est présenté comme un site représentant l'art des agriculteurs en Afrique centrale dans l'étude comparative de l'art rupestre d'Afrique australe réalisée par Janette Deacon en collaboration avec le *SARAP* (*Southern African Rock Art Project)* pour l'ICOMOS en 2002. Celle-ci l'intègre à un groupe de peintures associées aux agriculteurs de certaines régions d'Afrique du Sud, de Zambie et du Malawi, illustrant des symboles importants utilisés pendant les cérémonies d'initiation et les pratiques rituelles. Parmi ceux-ci, les sites de Chongoni au Malawi sont identifiés comme le lieu où leur représentation est la plus dense, avec des traditions vivantes associées à l'art et des forêts raisonnablement intactes autour des sites.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les sites d'art rupestre de Chongoni sont d'une valeur universelle exceptionnelle de par la combinaison des caractéristiques suivantes :

- Les images reflètent les deux traditions parallèles d'art rupestre des chasseurs-cueilleurs et des agriculteurs.

- L'art des chasseurs-cueilleurs, sur le plan tant conceptuel que visuel, se distingue de l'art naturaliste que l'on trouve ailleurs en Afrique centrale et australe.

- L'art rupestre des agriculteurs à Chongoni représente l'ensemble le plus dense d'Afrique australe.

- Cet art rupestre s'inscrit toujours dans son environnement forestier.

- Les abris sous-roches et les images qu'ils recèlent continuent de jouer un rôle culturel essentiel dans les traditions vivantes des Chewa, et une partie des images témoignent de la persistance de traditions remontant à l'âge de la pierre tardif.

- Les peintures semblent en grande partie être l'œuvre de femmes.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères iii et vi :

Critère iii : Cet ensemble dense et vaste d'art rupestre reflète la persistance remarquable, sur plusieurs siècles, de traditions culturelles associées au rôle de l'art rupestre dans l'initiation des jeunes filles, dans les cérémonies d'invocation de la pluie et dans les rites funéraires, en particulier dans la société agricole Chewa.

Critère vi : L'association étroite entre les peintures rupestres et les traditions contemporaines relatives à l'initiation et à la société secrète *nyau*, et les témoignages nombreux de ces traditions dans les images peintes sur plusieurs siècles confèrent au paysage de Chongoni un rôle de taille pour la société Chewa et une importance non négligeable pour toute l'Afrique australe.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le site d'art rupestre de Chongoni est d'une grande importance en tant que, non seulement, patrimoine reflétant des pratiques passées, mais aussi patrimoine vivant de la communauté locale. Le site tire une grande part de sa valeur des bois entourant les peintures rupestres, qui, non seulement, protègent les peintures, mais font également partie des rituels traditionnels associés au site. Si le site doit être géré comme un site « vivant », un accord écrit entre les dirigeants traditionnels et le département des Forêts s'impose pour établir les directives d'usage des sites individuels et de la forêt en général pour les cérémonies religieuses et traditionnelles. Cet accord permettrait aux trois protagonistes d'identifier les principaux enjeux et de clarifier leurs attentes et responsabilités respectives.

Un plan de gestion a été élaboré, mais il n'englobe pas la gestion des bois. Il est souhaitable d'adopter une approche intégrée de la gestion du site, considérant les peintures rupestres et les bois comme une seule et même entité.

Le plan de gestion n'a pas été mis en pratique, et il semble n'y avoir qu'une faible gestion active du site. Les éléments du plan de gestion intégré définis dans le dossier de proposition d'inscription doivent être mis en œuvre conjointement par divers départements et autres parties prenantes, et avec l'engagement politique des dirigeants locaux et traditionnels, des départements compétents et du gouvernement national.

En ce qui concerne la gestion active du site, il faudra du personnel pour mettre le plan en œuvre.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Renvoie la proposition d'inscription à l'État partie pour lui permettre de mettre en place une protection juridique de tous les abris par leur classement en tant que monuments nationaux.

3. Demande à l'État partie de :

- modifier le plan de gestion afin de prendre en compte la gestion des bois et leur utilisation par les communautés locales ;

- mettre en place dès que possible des dispositions permettant à un nombre minimum d'employés de travailler sur le site.

ICOMOS, avril 2005

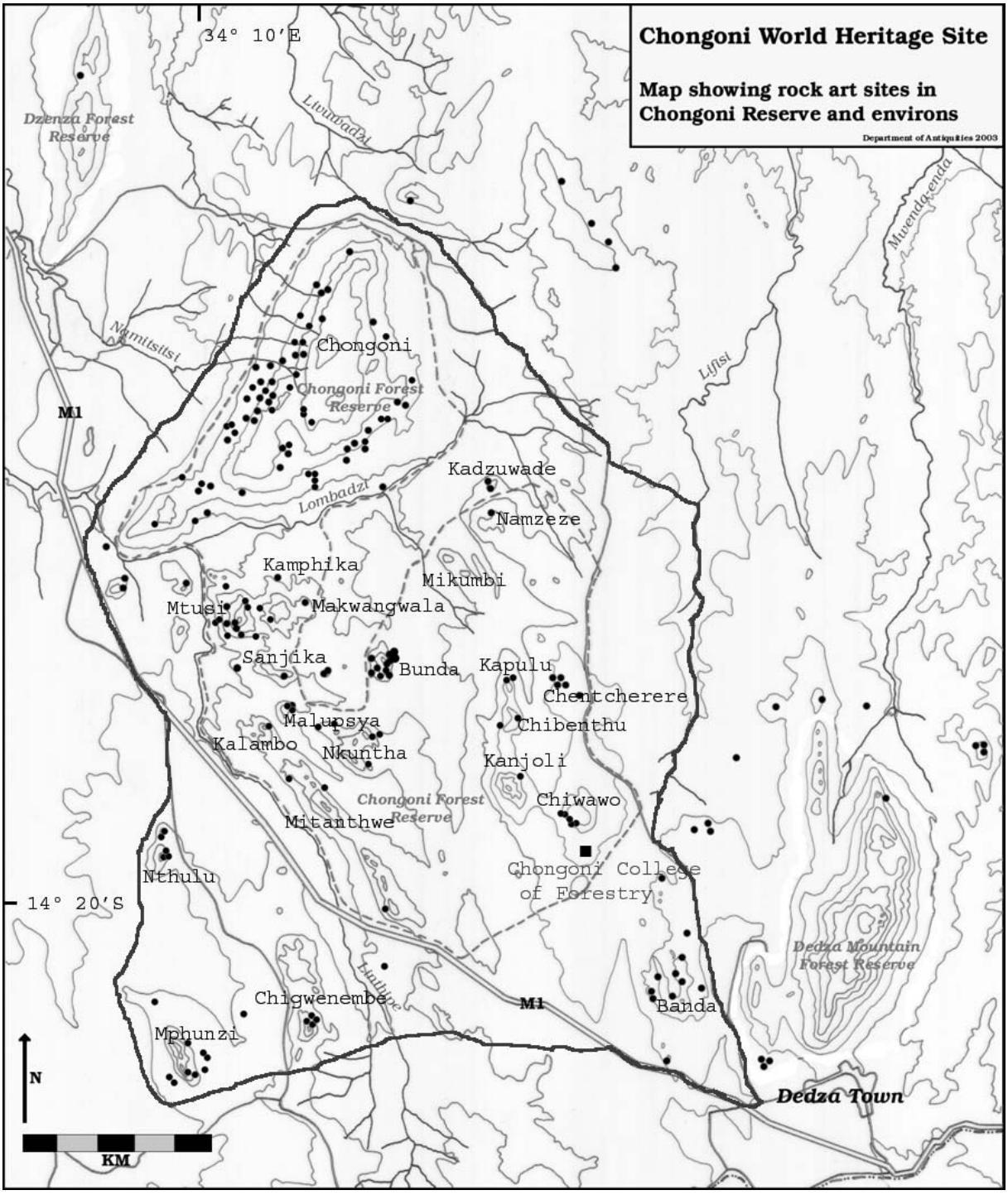

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Art rupestre BaTwa du site Diwa 2

Peintures Nyau de la zone Namzeze 1

Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo (Nigeria)

No 1118

1. IDENTIFICATION

État partie : Nigeria

Bien proposé : Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo

Lieu : Oshogbo, État d'Osun

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il pourrait également s'agir d'un *paysage culturel*.

Brève description :

La dense forêt sacrée d'Osun, à la périphérie d'Oshogbo, l'une des dernières zones de la forêt primaire qui subsiste au sud du Nigeria, est la demeure d'Osun, déesse de la fertilité, ou des eaux de la vie, dans le panthéon des dieux yorubas. La forêt, sillonnée par la rivière Osun, abrite des sanctuaires, des sculptures et des œuvres d'art érigés en l'honneur d'Osun et d'autres divinités yorubas, dont beaucoup ont été réalisés ces 40 dernières années par Suzanne Wenger et les artistes du Nouvel Art sacré. Ce nouveau travail a revitalisé la forêt, désormais considérée par tout le peuple yoruba comme un symbole d'identité.

2. LE BIEN

Description

La forêt sacrée d'Osun couvre 75 hectares de forêt interdite d'exploitation, le long de la rivière Osun, à la périphérie d'Oshogbo, à environ 100 km au nord-est d'Ibadan, dans l'ouest du Nigeria. Elle est entourée d'une zone tampon de 47 hectares. Oshogbo, capitale de l'État d'Osun, compte environ 2 millions d'habitants, dont la plupart de langue yoruba.

Dans la cosmogonie yoruba, la forêt est le domicile d'Osun, déesse de la fertilité changée en rivière suite à un malentendu entre elle et une autre épouse de Chango, dieu du tonnerre et des éclairs. Elle habite dans la forêt, le long de la rivière Osun et de ses méandres.

Dans la forêt, l'un des dernières zones de la forêt primaire qui subsiste dans le sud du Nigeria, les chemins rituels mènent les fidèles à quarante sanctuaires, dédiés à Osun et à d'autres divinités yorubas, et à neuf lieux de culte à côté de la rivière.

Osun est l'incarnation yoruba des « eaux de la vie » et la mère spirituelle de la ville d'Oshogbo.

La forêt symbolise également un pacte entre Larooye, fondateur d'Oshogbo, et Osun : la déesse apporterait prospérité et protection à son peuple s'il lui construisait un temple et respectait l'esprit de la forêt. En août, une procession traverse chaque année la forêt, pour rétablir les liens mystiques entre la déesse et le peuple de la ville.

Toutes les villes yorubas avaient jadis une forêt sacrée, des zones de forêt vierge réservées au culte des dieux. À la différence des autres villes yorubas, où les forêts sacrées se sont atrophiées ou ont disparu, la forêt d'Oshogbo a, pendant ces quarante dernières années, été rétablie comme le cœur vivant de la ville. Des sanctuaires ont été rebâtis ou bâtis dans des espaces sacrés par une émigrée autrichienne, Suzanne Wenger, travaillant en collaboration avec un groupe d'artistes locaux, le mouvement du Nouvel Art sacré, sous le patronage de l'*Oba* (chef) d'Oshogbo. Ce nouvel art avait pour but de soutenir et de renforcer la religion traditionnelle, en rendant manifestes et tangibles des aspects jadis immatériels des dieux yorubas, de façon à jalonner la forêt et à constituer une protection puissante contre l'invasion des espaces sacrés. Âgée de 88 ans, Suzanne Wenger crée dans la forêt ce qu'elle considère comme sa dernière œuvre.

La revitalisation de la forêt d'Oshogbo, alors que les forêts des autres villes yorubas disparaissaient, lui a donné une importance dépassant largement l'échelle locale. Elle est maintenant considérée par tout le peuple yoruba comme un symbole d'identité, y compris par les membres de la diaspora africaine, dont beaucoup se rendent en pèlerinage au festival annuel.

Le bien présente les caractéristiques culturelles suivantes :

- la forêt avec ses cinq espaces sacrés et ses neuf lieux de culte ;
- la rivière ;
- quarante sanctuaires ;
- deux palais ;
- le festival annuel d'Oshogbo.

Ces éléments sont considérés tour à tour.

- la forêt avec ses cinq espaces sacrés et ses neuf lieux de culte :

La forêt est une des dernières zones de la forêt tropicale primaire jadis typique de vastes régions du sud de l'Afrique de l'Ouest, mais qui disparaît désormais rapidement. C'est l'une des rares zones qui subsistent au Nigeria. La forêt possède un couvert forestier mature et raisonnablement intact, abritant une flore et une faune riches et variées, et notamment le cercopithèque à ventre roux, espèce de singe en voie d'extinction. Certaines zones ont été déboisées à l'époque coloniale pour laisser place à

des plantations de tek et à l'exploitation agricole, mais elles sont actuellement en cours de rétablissement. On considère qu'il s'agit à 70 % de forêt primaire.

La forêt est un lieu des plus sacrés, où des sanctuaires, des sculptures et des œuvres d'art honorent Osun et les autres divinités yorubas.

La forêt compte cinq divisions sacrées principales, associées à différents dieux et cultes. Ces cinq espaces sont situés de chaque côté d'un chemin qui coupe la forêt du nord-ouest au sud-est. Trois d'entre eux sont établis depuis longtemps, tandis que deux ont été transférés dans les années 1950 depuis la ville d'Oshogbo, où leur existence était menacée par le fondamentalisme religieux chrétien et islamique.

Ces cinq espaces sacrés sont : *Oya*, dédié à Oya, l'une des épouses de Chango ; *Oro*, dédié aux vents ; *Oruba*, un lieu de culte associé à l'oracle Ifa ; *Ifa*, également associé à l'oracle Ifa ainsi qu'aux guérisseurs herboristes traditionnels ; et *Epa*, associé au culte de la chasse, du tir et des arts martiaux.

- La rivière :

La rivière Osun traverse toute la forêt ; neuf lieux de culte la jalonnent.

Il s'agit d'une rivière de forêt, sillonnant les territoires marécageux de l'État d'Ekiti à l'est et courant vers l'ouest pour rejoindre la rivière Ogun, qui se jette dans l'océan Atlantique à proximité de Lagos.

Dans toute la forêt, des arbres forment une voûte au-dessus de la rivière. Ses eaux symbolisent la relation entre la nature, les esprits et les êtres humains, reflétant la place de l'eau dans la cosmogonie yoruba, où elle incarne la vie. La rivière est donc considérée comme « l'eau de vie » ; on la croit dotée de vertus curatives et protectrices et capable de favoriser la fécondité.

On dit que, à l'époque de la fondation d'Oshogbo, la déesse Osun utilisait les poissons de la rivière comme messagers de paix, de bénédictions et de faveurs. Le festival annuel remet ce lien en vigueur.

- Quarante sanctuaires :

Traditionnellement, des arbres sacrés, des pierres sacrées, des objets en métal et des sculptures de terre et de bois définissaient les différentes divinités de la forêt. Ces quarante dernières années, de nouvelles sculptures ont été érigées à la place des anciennes et des sculptures fixes géantes ont été créées par Suzanne Wenger et les artistes du Nouvel Art sacré dans les espaces menacés de la forêt.

Ces sculptures sont réalisées dans divers matériaux – pierre, bois, fer et ciment. Certaines sont autonomes, d'autres rattachées à des sanctuaires. On trouve aussi des peintures murales et des toits décoratifs en fronde de palmier.

Sur quarante sanctuaires, quinze sont, pour tout ou partie, l'œuvre de Suzanne Wenger, notamment les plus grands ouvrages : les sculptures du sanctuaire d'Obatala, l'arche de la tortue volante, le sanctuaire de la déesse Iya Poopo, le complexe Alajogun-Alajere-Obaluaya et le concept créatif du principal sanctuaire d'Osun-Oshogbo. Pour beaucoup des œuvres principales, Suzanne Wenger était assistée d'Adebisi Akanji, qui a également créé quatre autres sanctuaires. Les autres artistes sont Saka, Buraimon Gbadamosi et Ojewole Amoo.

Ce nouveau travail est né de la nécessité de réparer des sanctuaires existants et d'une campagne pour sauver la forêt de l'empiètement. Les réparations ont spontanément trouvé leur prolongement dans l'expression créative et la naissance de l'école artistique du Nouvel Art sacré. Par le passé, les sculptures, essentiellement sur bois, étaient réalisées par un prêtre issu de l'une des familles (Gbenagbena) qui avaient hérité de ce don. Seuls quelques-uns des artistes présents viennent des familles Gbenagena : le processus créatif est désormais libéré des anciens tabous.

Ce nouvel art non seulement suit la tradition de la sculpture des arbres, pour libérer le reflet physique inné des dieux, ou celle des sculptures en terre, mais aussi a initié de nouvelles formes d'art donnant lieu à des manifestations physiques des dieux dans des matériaux minéraux plutôt que végétaux, comme la pierre, le ciment et le fer.

Les sculptures expressionnistes sont librement fondées sur des formes humaines ou animales, mais sont beaucoup moins limitées dans l'espace que leurs prédécesseurs, partant d'un noyau central pour pénétrer dans la forêt avoisinante.

- Deux palais :

Le premier palais fait partie du sanctuaire principal d'Osun-d'Oshogbo. Selon la tradition, c'est là que Larooye et son peuple s'installèrent à l'origine.

Le second palais est celui où emménagea Larooye avant que la communauté ne crée un nouveau peuplement en dehors de la forêt. La maison du culte Ogboni se dresse sur le site du second palais. La société Ogboni est une société élitiste regroupant des hommes d'influence, dotés d'un pouvoir économique et politique considérable. Ils se réunissent une fois par semaine dans la maison du culte.

Les deux palais ont des murs en terre et des toits de fer-blanc, soutenus par des piliers en terre et en bois sculpté. Les toits des trois édifices Ogboni sont très en pente et s'élèvent haut au-dessus des entrées, soutenus par un groupe de minces piliers en bois sculpté.

- Le festival d'Oshogbo :

Le festival d'Osun-Oshogbo se déroule sur douze jours, fin juillet et début août, une fois par an. La forêt est considérée comme la gardienne du royaume et le cœur spirituel de la communauté. Le festival invoque les esprits des rois ancêtres et dédie à nouveau l'*Oba* actuel à Osun, et réaffirme et renouvelle les obligations qui lient les divinités représentées dans la forêt et le peuple d'Oshogbo.

La fin du festival est une procession de toute la population d'Oshogbo depuis la ville jusqu'à la forêt, menée par la

vierge votive Arugba et orchestrée par l'*Oba* et les prêtres, accompagnés par des tambours, des chants et des danses. Elle va tout d'abord jusqu'au sanctuaire principal d'Osun-Oshogbo puis à la rivière, où une calebasse de sacrifices est offerte à la déesse Osun et des prières sont dites pour la prospérité de la communauté. Une fois l'*Ataoja* (roi d'Oshogbo) assis, les chefs, les familles et les fidèles dansent pour rendre hommage à l'*Oba*, à son tour. Ce dernier accueille leurs louanges et bénit son peuple, en priant pour sa sécurité et la paix pendant l'année à venir.

Histoire

La ville d'Oshogbo aurait été fondée il y a environ 400 ans. Elle appartient à la vaste communauté yoruba, divisée en 16 royaumes, dirigés selon la légende par les enfants d'Oduduwa, fondateur mythique, dont la demeure à Ile-Ife, au sud-est d'Oshogbo, est toujours considérée aujourd'hui comme le foyer spirituel du peuple yoruba.

Le premier peuplement semble avoir été situé dans la forêt d'Oshogbo ; il comportait des palais et un marché. Avec l'accroissement de la population, la communauté quitta la forêt et créa une nouvelle ville, recréant la disposition spatiale du peuplement de la forêt.

Dans les années 1840, Oshogbo devint un refuge pour ceux qui fuyaient le *djihad* fulani, descendant vers le sud depuis ce qui est aujourd'hui le Nigeria du Nord. Les Yorubas firent retraite plus loin vers le sud, dans les forêts, et Oshogbo, à l'orée Nord de la forêt, devint un centre important pour le nord de la patrie yoruba.

Les attaques fulani contre Oshogbo furent arrêtées et Oshogbo devint à ce titre un symbole de fierté pour tous les Yorubas.

Pendant la première moitié du XXe siècle, la ville d'Oshogbo s'agrandit considérablement. En 1914, elle tomba sous le joug colonial britannique. Les chefs traditionnels furent cependant maintenus, dans le cadre d'un système indirect de gestion, et l'*Oba* et les prêtres conservèrent donc leur autorité. Un changement plus radical devait intervenir à partir du milieu du XIXe siècle, avec l'introduction de l'islam et du christianisme. L'islam devint la religion des marchands et des maisons régnantes, car elle permettait des contacts vers les routes marchandes du nord et des liens avec les esclaves de retour d'Amérique Centrale et du Sud. Pendant un temps, les trois religions coexistèrent mais, au fil du temps, les cultes d'Ogboni et d'Osun perdirent la faveur des habitants.

Dans les années 1950, les changements politiques et religieux nuirent gravement à la forêt : les responsabilités coutumières et les sanctions s'affaiblirent, les sanctuaires furent négligés et les prêtres traditionnels commencèrent à disparaître. Des problèmes encore exacerbés par l'augmentation du pillage des statues et des sculptures qui étaient transportables pour alimenter le marché des antiquités. Aux environs de cette époque, le ministère de l'Agriculture et de la Sylviculture acquit une partie de la forêt pour y conduire des expériences agricoles. Les arbres furent abattus et des plantations de tek établies, des sculptures furent volées et on commença à signaler des activités de chasse et de pêche – auparavant interdites – dans la forêt sacrée.

C'est à ce moment crucial de l'histoire de la forêt que l'Autrichienne Suzanne Wenger s'installa à Oshogbo et, avec les encouragements de l'*Oba* et le soutien des habitants de l'endroit, forma le mouvement du Nouvel Art sacré pour défier les spéculateurs fonciers, repousser les braconniers, protéger les sanctuaires et entamer un long parcours vers la revitalisation spirituelle du lieu, en le rétablissant comme le cœur sacré d'Oshogbo.

Les artistes créèrent délibérément des sculptures grandes, lourdes et fixes, en fer, en ciment et en terre, s'opposant aux plus petites sculptures traditionnelles en bois, afin que leurs formes architecturales intimidantes aident à protéger la forêt et à arrêter les vols. Toutes les sculptures ont été réalisées dans le plus grand respect de l'esprit du lieu, en s'inspirant de la mythologie yoruba et en consultant les dieux dans un contexte traditionnel.

Ces nouveaux ouvrages ont fait de la forêt un symbole d'identité pour tout le peuple Yoruba. Beaucoup des membres de la diaspora africaine se rendent désormais en pèlerinage au festival annuel.

En 1965, une partie de la forêt fut déclarée monument national. La zone fut étendue en 1992, de sorte que les 75 hectares sont maintenant entièrement protégés.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les 55 hectares de la forêt d'Osun-Oshogbo sont la propriété du gouvernement fédéral du Nigeria. Le cœur de la forêt a été déclaré monument national en 1965, avec une extension faite en 1993 de sorte que tout le bien proposé pour inscription est désormais protégé.

Aucun détail n'est donné quant à ce que signifie cette protection. La politique culturelle nigériane de 1988 énonce que « l'État doit préserver comme des monuments les anciens remparts et portes, sites, palais, sanctuaires, bâtiments publics, et promouvoir les bâtiments d'importance historique et les sculptures monumentales ».

Structure de la gestion :

Aux termes du *Land Use Act* de 1990, le gouvernement fédéral du Nigeria confie à la garde du gouvernement d'État les terres protégées en zone urbaine. Dans le cas de la forêt, cela signifie que le gouvernement de l'État d'Osun est responsable, au niveau de l'État. Au niveau local, les gouvernements locaux d'Oshogbo et d'Olorunda sont eux aussi impliqués.

Les sites appartiennent aux gouvernements fédéraux et d'État, tandis que la communauté locale est autorisée à exercer ses droits culturels. Les responsabilités traditionnelles de la communauté et ses droits culturels sont exercés par l'*Oba* d'Oshogbo et son Conseil, le Conseil du patrimoine culturel d'Oshogbo (OCHC).

La Commission nationale des musées et des monuments (NCMM) gère actuellement la forêt aux termes d'un décret datant de 1979 qui lui confie la garde de tous les monuments, sanctuaires et antiquités. Cela signifie qu'il emploie le personnel du site qui gère l'accès aux sanctuaires et les entretient.

Deux ONG, ainsi que le Groupe de soutien de la forêt d'Osun et le Fonds Adunni Olorisa, apportent également leur appui.

Le NCMM emploie un conservateur, 27 gardes de sécurité, 7 guides, 7 responsables éducatifs, 3 maçons, 3 artistes traditionnels, 3 charpentiers et 22 administrateurs, et fournit un personnel spécialisé depuis son siège.

Un plan de gestion a été élaboré, et a été adopté par toutes les parties prenantes, comprenant : le gouvernement de l'État d'Osun, trois gouvernements locaux, et l'*Oba* des communautés d'Oshogbo.

Bien que le plan traite les aspects naturels du site, il n'explique pas clairement en détail comment ceux-ci vont être gérés afin de maintenir les caractéristiques spirituelles du site.

Un comité de gestion a été établi sous la présidence de la Commission nationale des musées et des monuments et dont le vice-président est un représentant de l'*Oba*.

Ressources :

Le NCMM paie les salaires des 75 personnes employées sur le site, ce qui représente un budget annuel de 62 000 US$. Les recettes des entrées sur le site sont partagées entre l'OCHC et le NCMM et utilisées pour financer la conservation.

Les projets majeurs doivent être financés par d'autres budgets que celui du NCMM.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La forêt sacrée d'Osun est la plus grande des forêts yorubas d'Afrique de l'Ouest et la seule à avoir conservé ses activités religieuses. La forêt est un symbole de l'identité du peuple yoruba, de ses traditions culturelles et de son histoire.

Elle est aujourd'hui considérée comme le centre spirituel des systèmes divinatoires et cosmogoniques yorubas, qui s'étendent non seulement à plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest mais aussi à la diaspora africaine.

Le mouvement du Nouvel Art sacré a créé des sculptures qui sont de nouvelles manifestations des systèmes de croyance yorubas et qui devraient être considérées comme des chefs-d'œuvre du génie créateur humain.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

L'historique de la conservation du site peut s'envisager sous deux aspects.

Tout d'abord, la conservation du site dans son ensemble. Celui-ci a été sauvé de l'abandon et de la possible intégration dans la ville, et rétabli comme un lieu sacré ces quarante dernières années. Des sculptures ont été recréées, et la forêt restaurée dans les zones qui avaient été déboisées pour permettre des plantations ou l'agriculture. Il s'agit déjà, en soi, d'un réel succès.

Ensuite, vient le travail détaillé de conservation nécessaire pour maintenir ce qui existe aujourd'hui : le besoin d'entretenir et de restaurer les sculptures et les édifices, et de mettre en place des procédures de conservation des caractéristiques naturelles de la forêt, en encourageant la régénération et le renouvellement.

Beaucoup des sculptures étant relativement nouvelles, on ne se penche que maintenant sur leur conservation.

Il faut, pour la forêt naturelle, un plan plus détaillé qui la relie à l'utilisation culturelle du site. Celui-ci devrait traiter non seulement les problèmes liés à l'érosion des rives de l'Osun, mais aussi la durabilité globale des caractéristiques naturelles de la forêt.

État de conservation :

Globalement, l'état actuel de conservation est bon, quoique certains des toits des structures doivent faire l'objet d'une attention particulière – un point reconnu.

Gestion :

Bien que le plan de gestion comporte une stratégie de la conservation holistique comprenant les caractéristiques naturelles, culturelles et spirituelles du site, la gestion des éléments naturels pourrait être renforcée. Il serait souhaitable que des représentants de la direction en charge des ressources naturelles soient associés au comité de gestion, et qu'un processus plus complet pour le maintien des valeurs naturelles du site soit intégré aux pratiques de gestion. La forêt d'Oshogbo pourrait devenir un exemple remarquable de la façon dont un écosystème semi-naturel, incluant des espèces rares, est protégé par son statut sacré et les activités de la population locale.

Compte-tenu de l'importance de la forêt et de la popularité du festival annuel, il serait souhaitable de développer une stratégie plus détaillée visant le tourisme culturel, qui établirait la façon de gérer les visiteurs afin de minimiser leur impact sur les caractéristiques spirituelles et sacrées de la forêt.

Analyse des risques :

- Détérioration naturelle des sculptures et des édifices :

La plus grande menace qui pèse sur le site est l'absence d'entretien régulier, entraînant d'importants problèmes de conservation par rapport aux sculptures. Étant donné la nature des matériaux utilisés, ciment, fer et terre, l'absence d'un entretien approprié risque de poser des problèmes de conservation potentiellement lourds et onéreux.

La proposition d'inscription reconnaît qu'un entretien plus régulier est nécessaire, ainsi que des techniques spécifiques à la réparation des sculptures en ciment, en terre et en fer. Ceci est désormais en place.

- Menaces liées aux infrastructures :

On reconnaît que la route goudronnée, qui traverse le site, et les câbles électriques sont indésirables. L'un des objectifs du plan de gestion est donc de créer une nouvelle route en dehors du site, et de réaligner les câbles.

- Croyances immatérielles :

Des croyances qui s'étaient étiolées il y a 40 ans revivent aujourd'hui, peut-être pas au quotidien mais très certainement grâce au festival annuel d'Oshogbo.

- Visites excessives :

La proposition d'inscription ne mentionne pas ce point mais, étant donné l'importance nouvelle de la forêt et la popularité du festival annuel, l'impact du piétinement sur les chemins et dans les sanctuaires doit être considéré dans le cadre d'une stratégie sur le tourisme culturel, afin d'assurer sur le site la gestion optimale du nombre de personnes.

- Pollution de la rivière :

Les déchets de la ville et des villages et les activités de lavage provoquent une certaine pollution de la rivière. On indique que le niveau nutritif est pour l'instant acceptable.

- Plantes envahissantes :

On signale certaines plantes envahissantes, mais les espèces ne sont pas indiquées. Il est cependant affirmé qu'il s'agit de plantes n'aimant pas l'ombre et, au fur et à mesure que la nouvelle forêt repousse, elles s'éteindront progressivement.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'authenticité de la forêt est liée à sa valeur en tant que lieu sacré. La nature sacrée des lieux ne peut être continuellement renforcée que si son caractère sacré est respecté par le plus grand nombre. Ces quarante dernières années, les nouvelles sculptures dans la forêt ont renforcé les caractéristiques particulières de la forêt et lui ont rendu les caractéristiques spirituelles qui la dotent d'une immense valeur culturelle.

Parallèlement, ces nouvelles sculptures s'inscrivent dans une tradition ancienne et continue de sculptures créées pour représenter la cosmogonie yoruba. Bien que leurs formes reflètent un nouvel élan stylistique, les œuvres n'ont pas été créées pour glorifier les artistes mais plutôt, par leur gigantisme et leurs formes intimidantes, pour rétablir le caractère sacré de la forêt. Elles ont atteint leur but, et cette forêt est désormais pour les Yorubas un lieu sacré dont l'importance dépasse l'échelle locale.

Intégrité :

L'intégrité ne pose aucun problème, le site proposé pour inscription englobant la totalité de la forêt sacrée et très certainement tout ce qui a été restauré sur les quarante dernières années.

Évaluation comparative

Il y a un siècle, la terre des Yorubas comptait quantité de forêts sacrées : chaque ville avait la sienne. La plupart de ces forêts ont désormais été abandonnées ou ont été réduites à des dimensions mineures. Osun-Oshogbo est la plus grande forêt sacrée à avoir subsisté, et une forêt toujours vénérée à ce jour. Qui plus est, la restauration entreprise par Suzanne Wenger et ses collègues artistes ont donné à l'ensemble une importance nouvelle : il est devenu un lieu sacré pour toute la communauté yoruba et un symbole d'identité pour toute la diaspora yoruba. Les nouvelles œuvres d'art installées dans la forêt l'ont également distinguée des autres. Oshogbo est désormais unique en ce qu'elle comprend une grande partie de sculptures du XXe siècle créées pour renforcer les liens entre le peuple et le panthéon yoruba.

La forêt d'Oshogbo est unique en Afrique de l'Ouest ; il est également difficile d'établir des comparaisons plus poussées avec des sites liés à des religions traditionnelles nouvellement ornés de sculptures entièrement propres au site et à sa culture.

Il n'en existe certainement aucun autre sur la Liste du patrimoine mondial capable de soutenir la comparaison.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La forêt d'Osun-Oshogbo possède une valeur universelle exceptionnelle, pour les caractéristiques culturelles suivantes :

- Elle est la dernière forêt sacrée survivante et même florissante sur le territoire yoruba, et reflète la façon dont les villes yorubas associent leur établissement et leur expansion aux esprits de la forêt ;

- Les sculptures de la forêt créées par Suzanne Wenger et les artistes du Nouvel Art sacré sont des chefs-d'œuvre du génie créateur illustrent la

cosmogonie yoruba dans laquelle ils puisaient leur inspiration ;

- La forêt et ses sculptures sont désormais un symbole de l'identité yoruba pour tous les membres du peuple yoruba disséminés dans le monde ;

- La forêt, qui accueille un festival annuel, maintient les traditions culturelles vivantes du peuple yoruba.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères i, ii, iii, v et vi :

Critère i : Les formes sculpturales, gigantesques et intimidantes, créées par Suzanne Wenger et les artistes traditionnels du mouvement du Nouvel Art sacré, inspirées par des forces surnaturelles, constituent un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

Ces sculptures ont été réalisées dans le but de maintenir la forêt sacrée plutôt que dans celui de constituer des objets à part entière ; pour cette raison, il est considéré que ce critère n'est pas approprié.

Critère ii : L'intégration de Suzanne Wenger, artiste autrichienne, à la communauté yoruba, son initiation au culte d'Obatala et ses liens avec un groupe d'artistes traditionnels, se sont révélés être le terreau d'un échange fertile d'idées qui ont ressuscité la forêt sacrée d'Osun.

Critère iii : La forêt sacrée d'Osun est le plus grand exemple, et peut-être le seul restant, d'un phénomène jadis largement répandu qui caractérisait tous les peuplements yoruba. Elle représente aujourd'hui les forêts sacrées yorubas et leur illustration de la cosmogonie yoruba.

Critère v : Ce critère, habituellement utilisé pour les peuplements ou l'occupation traditionnelle des sols, n'est pas d'une grande pertinence pour cette proposition d'inscription.

Critère vi : La forêt d'Osun est l'expression tangible du système divinatoire et cosmogonique yoruba ; son festival annuel est une réponse vivante, florissante et en perpétuelle évolution aux croyances yorubas quant au lien entre le peuple, ses dirigeants et la déesse Osun.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La valeur spirituelle de la forêt est étroitement associée à la forêt dense équatoriale. Il s'agit à 70 % d'une forêt primaire naturelle, et on prévoit de restaurer les 30 % restants par la régénération des zones, après élimination des plantations et interruption des activités agricoles. Il est clairement souhaitable que l'équilibre qui existe entre les aspects naturels de la forêt et la population soit conservé et renforcé afin de maintenir les caractéristiques spirituelles du site. Il serait souhaitable que des directives et des objectifs plus spécifiques concernant cet aspect soient inclus dans le plan de gestion, et que des représentants des directions traitant des biens naturels soient impliqués dans le comité de gestion.

Comme la forêt attire désormais de nombreux visiteurs venus du Nigeria, de la région et associés à la diaspora yoruba, il serait souhaitable qu'un plan de gestion du tourisme culturel soit mis en place et qu'il se fonde sur les valeurs élevées des caractéristiques spirituelles, symboliques et rituelles du site.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii et vi*** :

> ***Critère ii*** **:** L'intégration de Suzanne Wenger, artiste autrichienne, à la communauté yoruba, son initiation au culte d'Obatala et ses liens avec un groupe d'artistes traditionnels, se sont révélés être le terreau d'un échange fertile d'idées qui ont ressuscité la forêt sacrée d'Osun.
>
> ***Critère iii*** **:** La forêt sacrée d'Osun est le plus grand exemple, et peut-être le seul restant, d'un phénomène jadis largement répandu qui caractérisait tous les peuplements yorubas. Elle représente aujourd'hui les forêts sacrées yorubas et leur illustration de la cosmogonie yoruba.
>
> ***Critère vi*** **:** La forêt d'Osun est l'expression tangible du système divinatoire et cosmogonique yoruba ; son festival annuel est une réponse vivante, florissante et en perpétuelle évolution aux croyances yorubas dans les liens qui unissent le peuple, ses dirigeants et la déesse Osun.

3. Demande à l'État partie de considérer comment la gestion des caractéristiques naturelles de la forêt pourrait être renforcée par leur intégration à la gestion des caractéristiques culturelles de celle-ci.

4. Demande également à l'État partie de considérer la mise en place d'un plan de gestion du tourisme culturel afin de préserver les caractéristiques spirituelles, symboliques et rituelles de la forêt par rapport au grand nombre de personnes qui visitent le site, notamment durant la période du festival.

ICOMOS, avril 2005

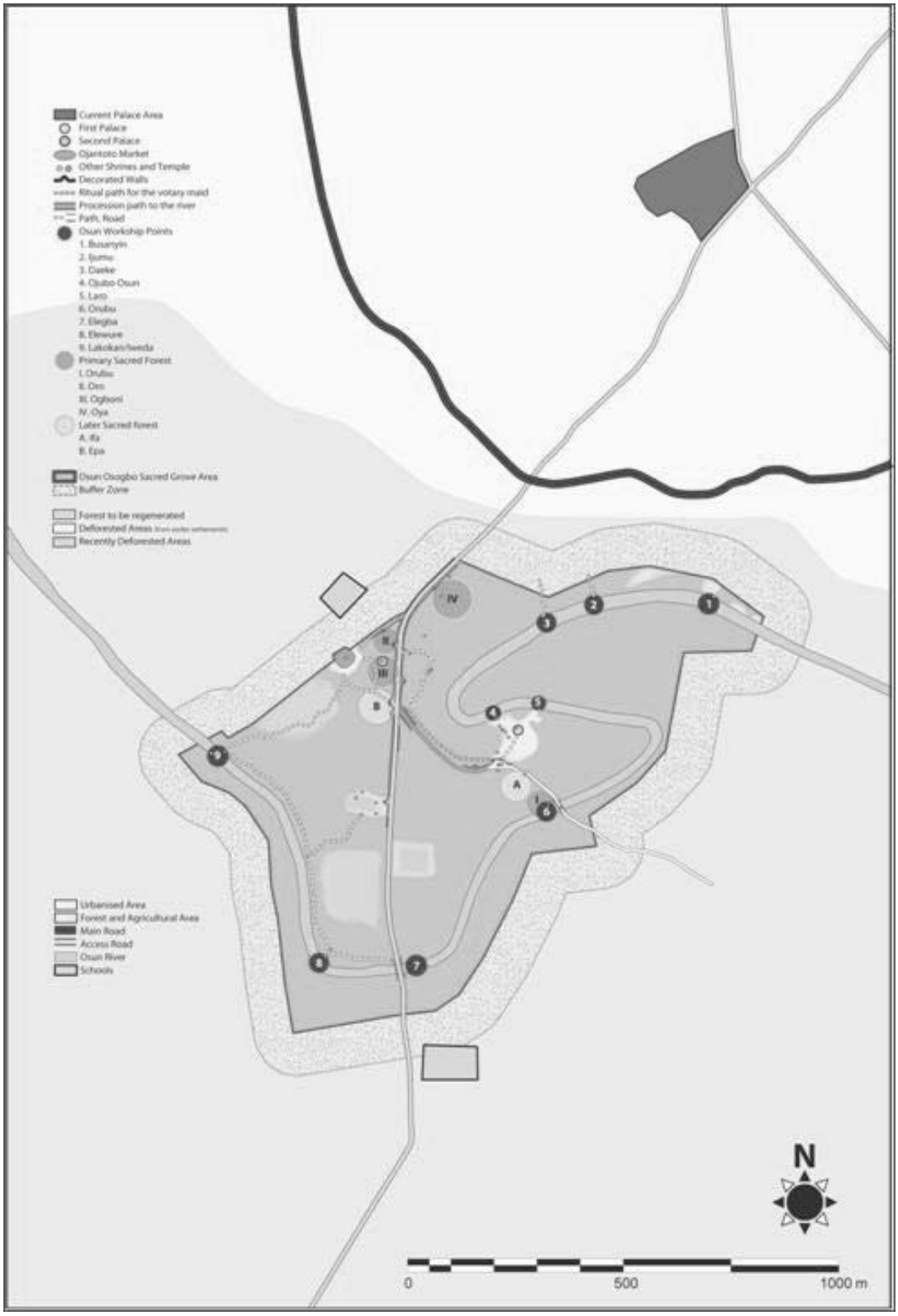

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Le fleuve Osun

Le premier palais : le site du premier établissement

Kondoa (Tanzanie)

No 1183

1. IDENTIFICATION

État partie : République Unie de Tanzanie

Bien proposé : Sites d'art rupestre de Kondoa

Lieu : District de Kondoa, région de Dodoma

Date de réception : 26 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Brève description :

Sur les versants orientaux de l'escarpement masaï qui borde la grande vallée du rift, on trouve des abris sous-roche naturels, surplombant des dalles de roches sédimentaires fragmentées par les failles du rift, dont les plans verticaux ont servi de support à des peintures rupestres pendant au moins deux millénaires.

La collection spectaculaire d'images réparties dans plus de 150 abris et, pour beaucoup, d'une grande valeur artistique, présente des séquences qui constituent un témoignage unique de l'évolution socio-économique de la région, des chasseurs-cueilleurs aux sociétés agro-pastorales, et des croyances et idées qui leur sont associées. Les gens habitant aux environs des abris continuent de les associer à des pratiques rituelles.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription encercle l'escarpement masaï du côté oriental de la grande vallée du rift et sur le bord occidental de la steppe masaï. Des collines rocheuses, légèrement boisées, sont tournées vers les vastes plaines de la vallée du rift. Le site couvre 2 336 km².

On ne connaît pas encore le nombre exact des sites d'art rupestre de la zone proposée pour inscription, mais on estime qu'il y a entre 150 et 450 abris sous-roche, grottes et façades rocheuses décorées. Les sites se trouvent sur les pentes orientales abruptes, une zone de formations géologiques fracturées et spectaculaires, dont les abris ont été le cadre de la réalisation de ces peintures.
Le bien proposé pour inscription est limité au nord par la réserve de la forêt de Salanka, à l'est par une série de douze villages et à l'ouest par deux villages. Il n'y a pas de repère clairement défini au sud. La zone proposée pour inscription comprend encore quatre autres villages.

Il n'y a pas de zone tampon, la zone étant jugée suffisamment vaste pour protéger les valeurs du Patrimoine mondial qu'abrite le bien.

Toutes les peintures se trouvent en hauteur dans les collines, peut-être utilisées comme lieux de retraite pendant les raids ou les combats – comme cela a historiquement été le cas récemment durant les raids masaïs. Encore récemment, les abris, à la saison des pluies, servaient également de refuge aux familles qui devaient abandonner leurs maisons dans les plaines. Une grande partie des sites font face à l'est et captent, le matin, les rayons du soleil.

Le site comprend non seulement des peintures rupestres mais aussi des sites archéologiques associés :

- Premières peintures rouges
- Dernières peintures en noir et blanc
- Sites archéologiques
- Sites cérémoniels

Ces éléments sont considérés les uns après les autres.

- Premières peintures rouges :

Les peintures rouges forment la limite Nord de la tradition d'art rupestre des chasseurs-cueilleurs d'Afrique australe. Les peintures rouges représentent des figures humaines et animales, délinéées ou pleines. Il existe quelques figures bicolores ou polychromes, mais elles sont rares.

On a identifié trois formes basiques de figures : des figures animales naturalistes, des figures géométriques stylisées et hachurées et des figures humaines stylisées. Ces dernières sont parfois présentées avec un masque, peut-être un déguisement de chasse, et souvent avec des arcs et des flèches à la main, ou en compagnie d'animaux, ce qui suggère des activités de chasseurs.

Les antilopes sont les animaux les plus couramment représentés : on y trouve des élans, des rouans, de grands cobs des roseaux et des antilopes kudu. Des éléphants et des girafes apparaissent parfois. Environ 70 % des images étudiées montrent du gibier.

Les figures humaines sont quasiment toutes dessinées avec des corps allongés. Les arbres *euphorbia candelabrum* sont courants. Parmi les autres représentations, on trouve des cercles concentriques, avec des lignes qui en irradient.

Les peintures se chevauchent, illustrant une tradition continue sur peut-être plusieurs millénaires.

La datation de ces premières peintures reste un mystère. En 1951, Louis Leakey a avancé l'hypothèse d'une date ancienne, qui a soulevé nombre de débats depuis. Une étude systématique des images est nécessaire pour établir des séquences ; les matériels tirés des fouilles pourraient

venir la compléter. Aucune technique géophysique et chimique n'a été utilisée pour la datation.

Plusieurs des chercheurs cités dans la proposition d'inscription ont soutenu que ces peintures étaient l'œuvre des ancêtres des Sandawe et des Hadza contemporains ; de fait l'un d'entre eux, Ten Raa, était même présent lorsqu'un homme de langue Sandawe réalisa une peinture rupestre, prouvant ainsi une remarquable persistance des traditions sur éventuellement plusieurs millénaires.

- Dernières peintures en noir et blanc :

Les dernières peintures en noir et blanc s'opposent clairement aux peintures rouges. Il s'agit de peintures au doigt, représentant des lignes, des cercles, des carrés, des points, et des signes et symboles non géométriques. Elles dépeignent également des animaux domestiques, et les scènes de chasse en sont absentes. Les images les plus fréquentes sont des cercles, des échiquiers et des échelles. Elles sont bien moins élaborées que les images rouges.

De nombreuses peintures se superposent aux peintures rouges. Toutefois, l'ordre des superpositions n'est pas cohérent. Ces peintures ont été attribuées aux communautés agro-pastorales arrivées dans la région il y a 1 500 ans environ, qui ont chassé certaines des communautés antérieures de chasseurs-cueilleurs. Comme c'est le cas avec les premières peintures, aucune datation n'a été établie et cette tradition pourrait avoir existé aux côtés de la pratique persistante des peintures rouges.

- Sites archéologiques :

Les fouilles réalisées sur trois sites ont mis au jour du matériel de l'âge de la pierre moyen, de l'âge de la pierre tardif et de l'âge du fer, notamment des « crayons » ocre rouge. Récemment, les travaux menés sur le terrain par l'université de Dar es-Salaam ont révélé les traces d'industries de fonderie du fer sur deux sites.

Le dossier de proposition d'inscription ne fournit aucun détail sur ces fouilles. Toutefois, d'autres publications indiquent qu'elles démontrent une occupation entre 19 000 et 200 avant notre ère. Si c'était le cas, cet art rupestre pourrait être associé à n'importe quelle époque sur ce laps de temps. Jusqu'à présent, le matériel datable tiré des fouilles n'a pas permis la datation des peintures par association. Toutefois, en 1982, Masao s'est aventuré à suggérer que les premières peintures rouges pourraient être vieilles de 3 000 ans, tandis que les dernières en noir et blanc pourraient n'avoir que 200 ans, voire moins.

- Sites cérémoniels :

Certains des sites demeurent associés à des traditions très vivantes de la population locale. Ainsi, les Irangi se servent des abris comme sites d'initiation, et pour pratiquer des rituels de guérison, d'invocation de la pluie et de divination. D'autres sites sont considérés comme sacrés par les Hadza et les Sandawe qui vivent également dans la région. Toutefois, il convient de noter que ce n'est pas nécessairement la présence des peintures rupestres qui sanctifie ces sites. En effet, tous les sites sacrés ne contiennent pas de peintures, tandis que certaines ont peut-être été exécutées dans des sites qui étaient déjà considérés comme des sites sacrés.

Beaucoup des peuples de langue bantoue de la région associent les peintures aux peuples qu'ils ont chassés. La tradition orale associe les Sandawe à certains des sites et leur attribue la réalisation des peintures. Le Khoisan que parlent les Sandawe et leurs voisins les Hadza présente un lien linguistique étroit avec la langue des Bushman d'Afrique du Sud, auxquels on attribue aussi la réalisation des pétroglyphes et des peintures sud-africaines.

Histoire

L'existence de peintures rupestres dans la région fut signalée pour la première fois en 1908 par des missionnaires travaillant à proximité de Bukoba. Le premier compte rendu publié parut en 1929, dans le cadre d'un article de TAM Nash publié dans le *Royal Anthropological Institute Journal*. Louis Leakey explora le site dans les années 1930 et, en 1936, présenta une tentative de classification stylistique des peintures dans son ouvrage *Stone Age in Africa*. H. Fosbrooke entreprit la première étude et le premier programme d'inventaire à la fin des années 1940, qui aboutit à la publication des *Tanganyika Notes and Records Special Publication Series*. Louis Leakey, toujours intéressé par le site, élabora une étude théorique des styles suggérant un art très ancien. Peu d'érudits acceptèrent ces dates, d'autres considérant les peintures d'un intérêt plus ethnographique qu'archéologique.

West entreprit des fouilles en 1964, suivi par Masao à la fin des années 1970. Plus récemment, Mapunda et Kessy ont effectué des fouilles sur plusieurs sites de Pahi et de Baura, y trouvant des vestiges de fours de fusion, de tuyères, de mâchefer et de poteries de l'âge du fer.

Le public découvrit le site grâce à la publication, en 1983, de l'ouvrage de Mary Leakey intitulé *Africa's Vanishing Art: The Rock Paintings of Tanzania*. Celui-ci se fondait sur le calquage de certaines des images.

Les travaux les plus récents ont été menés par Fidelis Masao en 1979 et 1980, et par Emmanuel Anati en 1980 et 1981.

Malheureusement, les dossiers de toutes ces interventions sont éparpillés et les informations qui en ont été tirées ne sont pas facilement accessibles. Le dossier de proposition d'inscription reconnaît « la nécessité pour le département des Antiquités de créer une base de données pour toute la documentation réalisée à ce jour ». Tant que cela n'est pas fait, aucune évaluation globale de l'étendue et du contenu du site n'est possible. Le dossier de proposition d'inscription ne peut même pas dire combien il existe de sites ou d'images sur le site, ni en quoi les images de la zone proposée pour inscription sont apparentées à l'art rupestre de la région voisine de Singida, d'Iramba et du lac Eyasi, à l'ouest. Une étude et une analyse statistique s'imposent pour estimer l'étendue du site et ses liens, par exemple, avec la région de Singida à l'ouest.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tous les sites d'art rupestre de Tanzanie sont automatiquement protégés par la Loi sur les antiquités de 1964 (amendée en 1979). Cette loi déclare qu'il est illégal de détruire, d'endommager, de détériorer, d'altérer, de fouiller, de creuser, de sonder, de déplacer, d'ajouter, de réparer, d'écrire, de graver ou de dessiner sur de l'art rupestre. Elle interdit également de faire paître des animaux dans un site d'art rupestre ou d'étendre des pratiques agricoles au détriment d'un site d'art rupestre.

Il y a donc un bon niveau de protection législative. Le problème de cette loi cependant réside dans le fait que les amendes qu'elle prévoit ne sont pas suffisamment importantes pour dissuader ceux qui la transgressent, et très rares sont les violations de la loi qui ont effectivement fait l'objet de poursuites. Outre les dispositions de cette loi, douze sites de peintures rupestres de Kondoa se sont vus conférer un statut et un niveau de protection spécial en étant classés monuments nationaux en 1949. Ces sites ont été reclassés en 1981, ainsi que sept autres sites supplémentaires.

En 2002, le département des Antiquités a engagé une procédure afin de déclarer la zone des sites d'art rupestre de Kondoa « zone de conservation ». Cette déclaration est désormais approuvée par le ministre, et le nouveau statut entrera en vigueur dès que la déclaration sera publiée au Journal Officiel. Le statut de zone de conservation aura d'importantes implications pour la bonne gestion de la zone. Un ensemble de règles et de réglementations est ébauché pour chaque zone de conservation. Elles seront rédigées en collaboration avec les acteurs locaux, tels que les chefs de village et les responsables de secteur, et seront légalement exécutoires. Une fois mises en place, les règles et réglementations des sites d'art rupestre de Kondoa donneront au département des Antiquités et aux autorités locales un mandat légal bien plus fort, qu'ils pourront utiliser dans le but de faire appliquer de bonnes pratiques de gestion dans la zone de conservation.

Les limites de la zone de conservation sont les mêmes que celles proposées pour le site du patrimoine mondial. Elles sont déterminées par l'étendue de la principale concentration de sites d'art rupestre de Kondoa, et par la disposition législative tanzanienne exigeant que chaque site soit protégé par une zone tampon de 400 mètres. Les limites ne suivent aucun repère identifiable au sol, quoiqu'elles soient marquées par des poteaux en béton. Elles doivent être plus clairement marquées.

Structure de la gestion :

Le plan de gestion présenté dans le dossier de proposition d'inscription est né d'un processus de consultation nationale et locale. Ses recommandations sont pratiques et adaptées à la zone.

Il a été formellement approuvé par tous les acteurs principaux. Bien des parties prenantes ont exprimé la nécessité d'étendre certaines sections du plan et de leur donner plus de consistance et plus de détails, une fois la mise en œuvre en cours.

À la date de la mission d'évaluation, la mise en œuvre en était encore largement à sa phase de planification. On prévoit que les aspects pratiques de la mise en œuvre seront confiés à du personnel nouvellement nommé : le responsable du patrimoine des sites d'art rupestre de Kondoa. Ce responsable vivra dans la zone du site proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. À la date de la mission d'évaluation, plusieurs personnes ont été identifiées comme convenant pour le poste, mais aucune ne l'a accepté.

La mise en œuvre complète du plan représente encore un challenge de taille. L'État partie a clairement l'intention de financer la mise en œuvre des principales sections de ce plan.

Le principal problème réside dans la véritable difficulté qu'il y a à trouver une personne prête à vivre dans cette région rurale isolée avec un salaire de fonctionnaire, et possédant les compétences, l'énergie et la passion nécessaires pour défendre ce plan et le faire vivre.

Ressources :

Il n'y a pas de budget récurrent particulier alloué au site de Kondoa. Occasionnellement, le gouvernement affecte des fonds à des projets particuliers, au coup par coup.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La proposition d'inscription déclare que le site est d'une valeur universelle exceptionnelle pour les qualités suivantes :

- Historiques/scientifiques : l'art rupestre reflète et incarne la culture des communautés de chasseurs-cueilleurs et des communautés agro-pastorales sur deux millénaires au moins, et en particulier leurs croyances et idées immatérielles associées aux traditions rituelles et cosmologiques.

- Artistiques/esthétiques : la qualité et la quantité des peintures témoignent des réussites artistiques des peuples de Kondoa.

- Sociales/religieuses/spirituelles : les pratiques cérémonielles vivantes des communautés locales reflètent la continuité des traditions par rapport aux créateurs des peintures rupestres.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre-octobre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur l'art rupestre.

Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie, qui a répondu en février 2005.

Conservation

Historique de la conservation :

La zone d'art rupestre de Kondoa n'a jamais fait l'objet d'une analyse exhaustive, seules certaines sections ont été étudiées. Les archives des études passées sont éparpillées dans diverses institutions de plusieurs pays. Actuellement, il n'existe aucun système de documentation intégré pour les sites d'art rupestre de Kondoa, ou pour les antiquités tanzaniennes en général. Le plan de gestion note qu'il s'agit d'une source de préoccupation non négligeable.

Le département des Antiquités de Dar es-Salaam a récemment établi une section Documentation, dotée de deux employés. Ceux-ci ont les compétences et les ressources nécessaires pour démarrer un registre des sites nationaux, mais à la date de la mission d'évaluation, cela n'avait pas encore été fait, et le directeur de la section a indiqué que cela n'allait probablement pas se faire à court terme, du fait d'autres contraintes professionnelles.

Pour résoudre le problème de Kondoa, le département prépare actuellement un document d'appel d'offres, invitant les entreprises à soumettre des propositions pour l'étude et l'inventaire complet des sites d'art rupestre de Kondoa. L'inventaire sera réalisé en externe, et les consultants devront compiler un ensemble exhaustif de dossiers et d'archives sur le site.

État de conservation :

Le dossier de proposition d'inscription mentionne une série de préoccupations importantes du point de vue de la conservation, associées au manque de protection sur le site et à son utilisation. Pour beaucoup d'entre elles, aucune stratégie détaillée n'a été mise en place. Le directeur des Antiquités a suggéré la préparation d'un plan de conservation de l'art rupestre de Kondoa, pour traiter les questions de conservation des surfaces peintes ; cela doit être fait dans les plus brefs délais.

Gestion :

Un plan de gestion a été préparé ; il propose que la gestion de la zone soit directement confiée à un responsable nouvellement nommé pour les sites d'art rupestre de Kondoa. Le responsable vivra dans la zone déclarée et disposera d'un bureau dans le nouveau centre touristique d'art rupestre de Kolo. Une annonce a déjà été passée, mais le poste n'a pas encore été pourvu ; il est en effet difficile de trouver une personne qualifiée disponible et prête à l'accepter.

Une fois sur place, le responsable rendra directement compte à la direction du département des Antiquités de Dar es-Salaam. Il devra établir le réseau des structures de gestion et les pratiques de gestion courante pour la zone. Le plan de gestion recommande un système de gestion à trois niveaux, composé d'un comité de gestion, des comités de village et des gardiens locaux.

De ces trois niveaux, le plus haut a déjà été mis en place, avec la création d'un comité de gestion censé se réunir tous les deux mois. En l'absence d'un responsable pour mener ce processus, le comité ne se réunit pas régulièrement.

En ce qui concerne le second niveau, chaque village comporte un comité de village, dans le cadre normal du processus démocratique tanzanien. Un système qui assure la participation de la base à toutes les décisions du village. Le responsable pourra établir le deuxième niveau de gestion dans le cadre de ce système existant.

Le troisième niveau, composé des gardiens du site, doit encore être mis en place. La difficulté ici sera de trouver quelque 200 gardiens prêts à travailler de façon bénévole.

Le département des Antiquités emploie actuellement deux guides pour le site de Kolo. Ils accompagnent les visiteurs dans les sites d'art rupestre. Les guides n'ont pas de formation reconnue, le plan de gestion identifie le besoin de formation de ce point de vue.

Il y a environ 200 visiteurs par mois, dont beaucoup sont des touristes internationaux. C'est un chiffre élevé, au vu de l'isolement de la région et du manque d'installations touristiques à proximité.

La famille Leakey, avec le soutien financier de *Norwegian Aid*, a organisé la construction d'un petit centre touristique d'art rupestre à Kolo, dans les années 1970. Dans le cadre de son investissement dans la zone avant la proposition d'inscription, le département des Antiquités a financé la construction d'un nouveau centre pour les visiteurs, plus grand, derrière l'ancien bâtiment.

Un plan de tourisme culturel doit être élaboré, afin que le tourisme profite aux communautés locales et que les installations destinées aux visiteurs soient convenablement bien situées. Un tel plan pourrait insuffler aux fermiers locaux, en leur fournissant des gains suffisants tirés du tourisme, un élan pour mettre en place des pratiques agricoles plus durables.

Globalement, la gestion du site ne peut être considérée hors de la dynamique des communautés agricoles. Il faut intégrer la gestion dans un plan de développement local envisageant l'art rupestre de Kondoa comme un moyen potentiel de générer des avantages et d'offrir des opportunités.

Analyse des risques :

L'art rupestre a survécu pendant peut-être des millénaires grâce à la protection naturelle des abris sous-roche et des arbres, ainsi qu'aux sanctions mises en place par les habitants. Ces diverses formes de protection sont désormais vulnérables, du fait de diverses pressions sur la zone. Celles-ci sont soulignées dans le dossier de proposition d'inscription.

- Déforestation :

Les bois autour des sites d'art rupestre ont été désignés comme zones protégées parce que non seulement ils offrent une protection vitale à l'art rupestre, mais ils sont aussi essentiels au contrôle de l'érosion des sols et à la rétention de l'eau par les sols.

Toutefois, en dépit des efforts du responsable des forêts du secteur et des chefs de village, les arbres situés autour des sites d'art rupestre continuent d'être abattus dans des proportions non négligeables pour faire du feu, des matériaux de construction et du charbon. Les autres sources de bois étant rares, il semble impossible de contrôler le problème, étant donné les besoins en bois de la communauté, à moins qu'une autre source de bois ou de carburant ne soit fournie.

Une solution consisterait à planter une nouvelle grande zone boisée de protection autour de l'escarpement, laquelle serait gérée et utilisée de façon durable, mais il faudrait pour cela le soutien financier et logistique du département national des Forêts.

De plus, la déforestation nuit gravement à la valeur esthétique du cadre de l'art rupestre.

- Empiètement des terres agricoles :

Chaque année, les champs se rapprochent des sites d'art rupestre, au fur et à mesure que de nouvelles terres sont mises en exploitation. Cette agriculture intensive tend à accélérer la dégradation des sols et à entraîner la diminution de la nappe phréatique, l'ensablement des rivières et la transformation des cours d'eau pérennes en cours d'eau saisonniers. Ce qui a pour effet de laisser les peintures dangereusement exposées au soleil, au vent et à la pluie.

Cette menace doit être réglée dans le cadre d'une politique plus vaste d'adoption de pratiques agricoles plus durables ; il faudra peut-être des subventions pour encourager les fermiers à faire les changements nécessaires. Tout changement nécessitera de bonnes relations de travail avec les comités des villages.

Le plan de gestion doit être coordonné avec un plan de développement local, afin que la gestion des sites d'art rupestre soit en accord avec les besoins des communautés locales de façon durable.

- Graffitis :

On peut voir de nouveaux graffitis sur certains sites. C'est un fait encore rare mais qui souligne la nécessité d'une présence locale de gestion et d'un programme de suivi régulier du site. Si le nombre de visiteurs augmente, un accompagnement plus structuré, avec un guide officiel aux côtés de tous les visiteurs, sera nécessaire.

- Fouilles illégales et chasses au trésor :

Un nombre alarmant de sites ont fait l'objet de fouilles illégales, qui se poursuivent toujours semble-t-il. On croit en effet à tort qu'au moment de la Première Guerre mondiale, les forces allemandes battant en retraite ont enterré de l'or sous un site d'art rupestre proche de Kondoa. Les archives allemandes et les témoignages directs confirment que cette théorie est sans fondement. Néanmoins, des centaines de sites archéologiques ont été détruits par des chasseurs de trésor et il reste très peu de dépôts intacts dans les abris sous-roche.

Vu les mauvaises connaissances du contexte archéologique de cette zone, il s'agit là d'une perte irremplaçable d'informations contextuelles. Des fouilles professionnelles complémentaires dans la zone, afin de déterminer la séquence et l'histoire du peuplement, sont nécessaires.

L'arrêt des fouilles illégales doit être la première priorité du nouveau responsable du site.

- Usage rituel du site :

L'une des principales qualités des sites d'art rupestre de Kondoa réside dans le rôle actif qu'ils tiennent toujours dans les rituels des communautés locales. Ils servent par exemple pour des rites de divination du temps, de guérison et d'initiation.

S'il est essentiel d'entretenir les liens avec les communautés locales, il est également nécessaire de veiller à l'absence de conflit entre utilisation et conservation. Par exemple, dans certains des rituels d'invocation de la pluie, on jette sur l'art rupestre de la graisse animale et de la bière, peut-être une adaptation récente de pratiques plus anciennes.

Le responsable devra suivre un chemin tracé avec la plus grande prudence entre le maintien des valeurs patrimoniales vivantes des sites et leur préservation physique.

- Jet d'eau :

Sur de nombreux sites, on voit clairement les dégâts faits par le passé par des visiteurs jetant de l'eau sur les images pour rendre les couleurs plus visibles à la photographie. Les guides sont conscients de ce problème et ont réussi à en éradiquer la pratique sur la plupart des sites.

Authenticité et intégrité

L'authenticité de l'art rupestre de Kondoa est incontestable. Il n'a jamais fait l'objet d'aucune restauration ni d'aucune retouche. Ce qui rend Kondoa tout particulièrement important, c'est l'existence de cet art rupestre dans son environnement naturel d'origine, et dans le contexte d'un riche patrimoine vivant. Les lieux où les anciens chasseurs-cueilleurs réalisaient des peintures rupestres, peut-être pour influencer le temps, accueillent encore aujourd'hui les cérémonies modernes d'invocation de la pluie des communautés agricoles locales. Les versions modernes des cérémonies d'initiation des jeunes garçons, qui ont peut-être à l'époque motivé la réalisation de certaines peintures blanches, se tiennent toujours chaque année dans la majorité des villages de la zone proposée pour inscription. Les descendants des bergers de langue Maa, qui ont peut-être jadis peint plusieurs sites d'art rupestre de la zone, s'y rendent toujours pour faire paître leur bétail en période de sécheresse.

Évaluation comparative

L'art rupestre proposé pour inscription représente la limite Nord de l'art rupestre des chasseurs-cueilleurs d'Afrique australe, mais il abrite également des peintures issues des

cultures pastorales et agricoles ultérieures, une tradition qui se poursuit de nos jours.

On distingue principalement trois grands « styles » d'art rupestre de chasseurs-cueilleurs en Afrique subsaharienne :

- Au sud du Zambèze, en Afrique australe, de l'art rupestre polychrome finement dessiné, réalisé par les ancêtres des San.

- En Afrique Centrale, jusqu'au sud de la Tanzanie et au lac Victoria, de l'art rupestre géométrique associé aux ancêtres des groupes modernes de pygmées/BaTwa.

- Jusqu'à 100 kilomètres à l'ouest et au nord de la ville de Kondoa, des formes humaines et animales stylisées.

Le site de Kondoa est donc exemplaire de la limite Nord de cet art de chasseurs-cueilleurs, dont plusieurs chercheurs cités dans le dossier de proposition d'inscription estiment qu'il est l'œuvre des ancêtres des Sandawe et de leurs contemporains les Hadza ; de fait, un chercheur, Ten Raa, était même présent alors qu'un homme de langue Sandawe réalisa une peinture rupestre.

Sur la Liste du patrimoine mondial, l'art rupestre San est représenté par le parc uKhahlamba-Parc du Drakensberg (Afrique du Sud), le paysage culturel de Mapungubwe (Afrique du Sud), les monts Matobo (Zimbabwe) et les collines de Tsodilo (Botswana).

La première proposition d'inscription d'art rupestre de la zone des pygmées BaTwa est en cours d'évaluation : les collines de Dedza-Chongoni (Malawi).

Le troisième type – la zone d'art rupestre des Hadza/Sandawe – n'est donc actuellement pas représenté sur la Liste du patrimoine mondial. La zone proposée pour inscription abrite un grand nombre d'exemples bien préservés de cet art. L'analyse comparative présentée dans le dossier n'est pas détaillée, et il serait utile d'avoir une étude comparative approfondie en particulier en relation avec les autres sites de la région. Et ce afin de justifier la valeur universelle exceptionnelle des sites de Kondoa en tant que modèle de la limite Nord de l'art des chasseurs-cueilleurs.

Valeur universelle exceptionnelle

Sous réserve d'une analyse comparative plus détaillée, le site pourrait être d'une valeur universelle exceptionnelle en raison de l'association des qualités culturelles suivantes :

- Le vaste ensemble de peintures rupestres représente et incarne les cultures des communautés de chasseurs-cueilleurs et de bergers qui ont vécu dans la région pendant plusieurs millénaires.

- Les peintures sont les plus beaux exemples subsistants de l'art rupestre des chasseurs-cueilleurs sur sa limite Nord.

- Les pratiques cérémoniales vivantes des communautés locales reflètent la continuité des traditions par rapport aux créateurs des peintures rupestres.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii et vi :

Critère ii : On avance le fait que la continuité d'usage et les superpositions des peintures contribuent à la justification dans l'optique de ce critère. Il n'y a cependant pas assez de preuves pour suggérer que le site de Kondoa a eu une influence au-delà de la région ou a absorbé des influences venues de l'extérieur. On ne peut avancer ce critère.

Critère iii : Les sites d'art rupestre de Kondoa sont un témoignage exceptionnel sur la vie des chasseurs-cueilleurs et des paysans qui ont vécu dans la région pendant plusieurs millénaires.

Critère vi : Certains des sites d'art rupestre demeurent activement utilisés par les communautés locales pour diverses activités rituelles : invocation de la pluie, divination, guérison. Ces liens immatériels forts entre les peintures et les pratiques vivantes renforcent les liens avec les sociétés qui ont créé ces peintures, et prouvent une importante continuité culturelle.
Sous réserve d'une analyse comparative approfondie, les critères iii et vi seraient justifiés.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Bien que les sites d'art rupestre de Kondoa aient été très étudiés sur plusieurs années, il n'existe aucune base de données centralisée pour les peintures, et les archives restent éparpillées. Il s'impose de rassembler de toute urgence les informations tirées des études connues et des fouilles du site, et de mettre en place un système d'enregistrement et d'archivage du site qui pourra servir de base à la gestion et au suivi.

Un plan de gestion a été élaboré pour le site, issu d'un processus de consultation nationale et locale. Il a été formellement approuvé par toutes les parties prenantes. La mise en œuvre dépend de la nomination d'un responsable du site, poste qui s'avère peu attractif du fait de l'isolement et du salaire relativement faible proposé. Il semble que les diverses menaces qui pèsent sur le site doivent être contrôlées par un responsable du site résident et il convient d'envisager comment en recruter un.

La forêt sise dans le site proposé pour inscription semble être soumise à la pression des fermiers locaux, qui coupent les arbres pour faire du feu. Une simple interdiction ne serait d'aucune utilité. Il faut envisager comment fournir d'autres sources de bois à brûler dans la zone pour sauvegarder les qualités visuelles et protectrices des arbres existants autour des sites d'art rupestre et pour permettre leur régénération naturelle.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour permettre à l'État partie de traiter les éléments suivants dans le cadre d'une révision de la proposition d'inscription :

- La préparation d'un système d'enregistrement et d'archivage du site basé sur les études connues et les fouilles du site.

- La préparation d'un plan de conservation pour les sites abritant des peintures.

- La nomination d'un responsable du site pour entreprendre la mise en œuvre du plan de gestion.

- L'élaboration d'un plan pour fournir d'autres sources d'approvisionnement en bois à brûler pour les habitants de la zone.

- La création d'une zone tampon.

ICOMOS, avril 2005

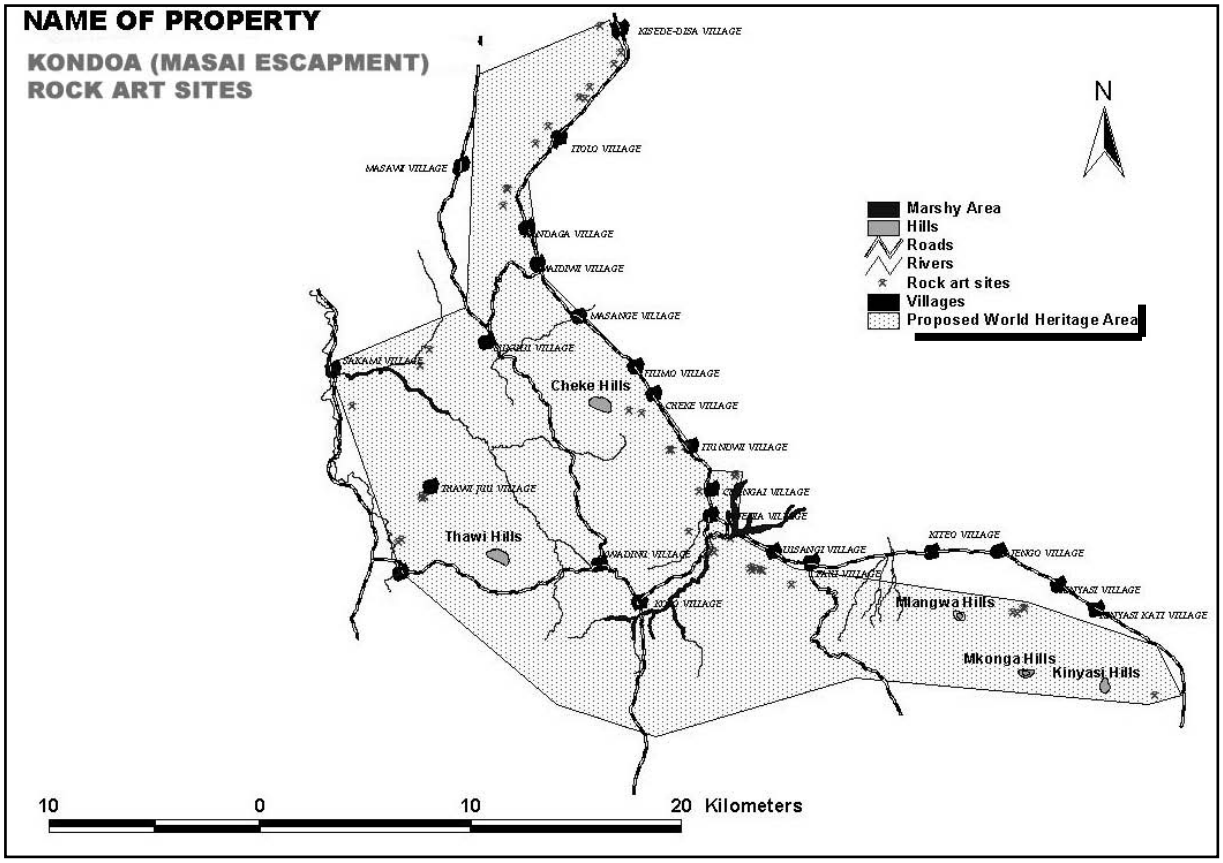

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Peintures rouges anciennes de l'ensemble de Kolo

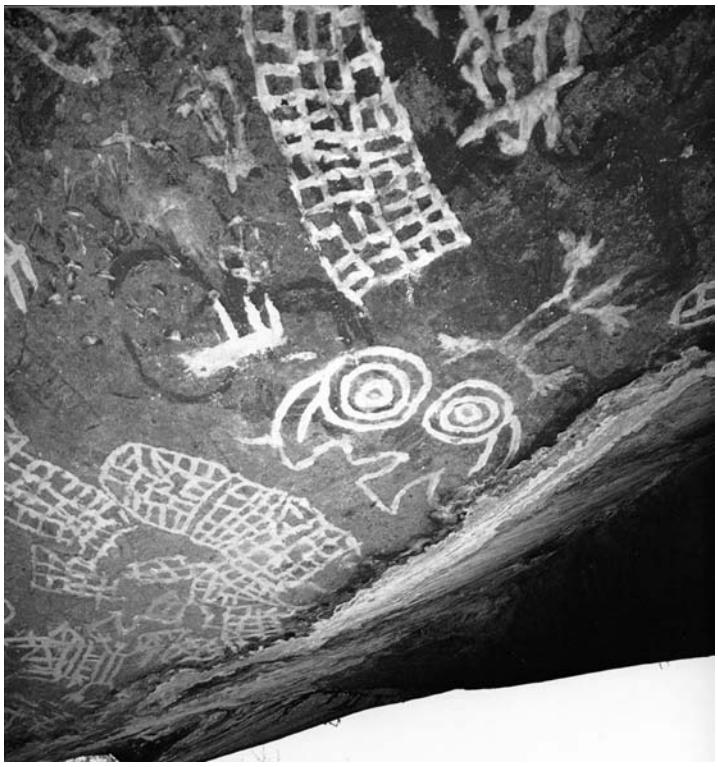

Peintures blanches et noires tardives du site de Pahi

Makapan et Taung (Afrique du Sud)

No 915 bis

1. IDENTIFICATION

État partie : Afrique du Sud

Bien proposé : Vallée de Makapan et site du crâne fossile de Taung

Lieu : Vallée de Makapan :
Province du Limpopo
Site du crâne fossile de Taung :
Province du Nord-Ouest.

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Le bien proposé est une extension en série des « Sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs », inscrits sur la liste du Patrimoine mondial en 1999 sur la base des critères iii et vi.

Brève description :

Le site du crâne fossile de Taung est le lieu de découverte, en 1924, du célèbre crâne de Taung, spécimen de l'espèce Australopithecus africanus.

La vallée de Makapan abrite dans ses nombreuses grottes archéologiques – sous forme de sédiments/fossiles et vestiges archéologiques – des traces de l'occupation et de l'évolution humaines, depuis 3,3 millions d'années environ.

2. LE BIEN

Description

Le site du crâne fossile de Taung couvre une zone de 158,7429 ha, avec une zone tampon de 3,387 ha. Il se compose de sites archéologiques, paléontologiques, historiques et sites miniers d'importance patrimoniale.

La vallée de Makapan couvre 2 220,0495 ha, avec une zone tampon de 55 ha environ. Elle est constituée de sites paléontologiques, archéologiques, et historiques.

a/ Composantes du site du crâne fossile de Taung :

Cet ensemble comprend des sites archéologiques dont l'importance est généralement reconnue. Ce sont les 4 grottes suivantes :

- Wittrans Cave,
- Black Earth Cave,
- Equus Cave,
- Power House Cave.

Il comprend de même une riche série de sites paléontologiques, dont certains sont très connus des plus grands préhistoriens et paléontologues. Il s'agit des 19 sites ci-après :

- Dart Pinnacle,
- Hirdlicka's Pinnacle,
- Hirdlicka's Deposits,
- Dart Deposits,
- Tobias Pinnacle Deposits,
- Berger Cave Complex,
- Lucky Moon Cave,
- LSN Cave,
- Innominate Cave,
- Quinney Cave,
- Cut-through Alley,
- Black Earth Cave
- Peabody's Equus Site,
- Equus Cave,
- Blom Cave,
- Alcove Cave,
- Oaxland Large Mammal Site,
- Acacia Cave.

Il comprend enfin des sites historiques et des sites miniers (vastes carrières de calcaire, aujourd'hui désaffectées) d'importance patrimoniale : il s'agit de Norline Quarry, à Buxton.

Dans cette longue série, c'est avant tout la composante paléontologique et paléoanthropologique qui a fait la célébrité du site du crâne fossile de Taung dans le monde scientifique et parmi les milieux culturels passionnés par l'origine et l'histoire de l'humanité, compte tenu du fait, aujourd'hui indiscutable, que l'Afrique est le berceau de l'humanité (NB : comme l'avait prédit Charles Darwin, dès 1871, dans son livre : *De la descendance de l'homme*). On aura remarqué qu'une grande part des grottes où ont été faites les découvertes significatives portent le nom des chercheurs qui les ont explorées : ainsi les professeurs Dart, Hirdlicka, Quinney, Tobias, etc.

À cet égard, le nom le plus fameux demeure celui du professeur Raymond DART, à l'origine de la dénomination Australopithecus africanus, donnée en 1924 au spécimen d'hominidé révélé par le crâne fossile de Taung et dont l'espèce est d'une importance considérable dans l'évolution du processus d'hominisation. Or, justement, le lieu de découverte de ce crâne fossile de Taung s'appelle *Dart Pinnacle*.

b/ Composantes de la vallée de Makapan :

Cet ensemble, d'une richesse reconnue, est constitué de :

Sites paléontologiques :
- Makapensgat Limeworks
- Buffalo Cave
- Peppercorn's Cave et Katzenjammer Cave

Sites archéologiques :
- Cave of Earths et Hyaena Cave

- Ficus Cave et le site Ficus de l'âge du fer
- Nombreux sites en plein air

Sites historiques :
- Historic Cave
- Makapansgat

Histoire

Cette proposition d'inscription se présente comme une extension du bien inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en 1999 (sur la base des critères iii et vi) sous le nom de « Sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs ».

Or, toute cette zone contient des éléments essentiels définissant l'origine et l'évolution de l'humanité. Ainsi, grâce à l'exploration et à l'analyse scientifique :

- des couches géologiques ont révélé les premières traces d'hominidés dans le sud de l'Afrique : 3,5 millions d'années environ ;

- des outils en pierre et en os, datant de 2 à 1,5 millions d'années, ont été mis au jour, en particulier à l'occasion de la découverte, en 1936, par le professeur Robert Broom, du premier australopithèque adulte ;

- des éléments fossiles ont permis de reconnaître plusieurs spécimens de la lignée des hominidés, apparentés au genre *Homo*, ancêtre collatéral de l'homme moderne (*Homo sapiens sapiens*), plus particulièrement des « paranthropes » datant entre 4,5 et 2,5 millions d'années : Australopithecus africanus et Australopithecus robustus.

- Enfin, des preuves de domestication du feu, autre trait spécifique du comportement humain, ont été mises en évidence, pour une période s'étendant de 1,8 à 1 million d'années.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Site du crâne fossile de Taung :

En mai 2004, c'est-à-dire trois mois après la soumission du dossier de proposition d'inscription, le statut « site du Patrimoine national » a été conféré à cet ensemble. Il est protégé, désormais, par les dispositions de la loi nationale, *The National Heritage Resources Act* (NHRA), et bénéficie de l'attention constante de l'Agence nationale du Patrimoine, *The South Africa Heritage Resource Agency* (SAHRA).

À ce titre, la zone tampon peut être immédiatement déclarée « espace protégé » et garder ce statut pendant une durée de 2 années, le temps que des solutions durables, pour la préservation de la zone, puissent être trouvées.

Vallée de Makapan :

Cet ensemble a été proclamé, en 2002, *site du Patrimoine national* et, à ce titre, bénéficie des protections mentionnées ci-dessus pour le site du crâne fossile de Taung.

Remarque importante :

Outre la protection conférée par la loi sur le Patrimoine national, il existe d'autres mécanismes juridiques permettant l'utilisation des sols, le développement et l'impact environnemental dans la zone :

- l'exploitation minière est soumise à la loi sur les carrières et mines (n°50, de 1991) ;

- les dispositions de la loi sur la conservation de l'environnement (n°73, de 1989) stipulent que des études d'impact préalables à tous travaux de construction sont indispensables ;

- les dispositions de la loi sur la gestion de l'environnement national (n°107, de 1999) requièrent la formulation de plans de gestion ainsi que leur approbation par le Comité gouvernemental de coordination environnementale ;

- enfin, la loi sur l'encouragement du Développement (n°67, de 1995) prévoit l'élaboration, par les autorités provinciales et locales, d'Objectifs de développement des terres (agriculture, tourisme, loisirs). Cela permet le contrôle local et la prévention des sites contre toute utilisation dommageable des sols et les risques liés à l'extension urbaine.

Structure de la gestion :

Site du crâne fossile de Taung :

Cinq opérateurs composent l'Autorité de gestion :

- SAHRA, Agence nationale établie conformément aux dispositions de la Loi sur le Patrimoine national (NHRA) ;
- *North West Department of Agriculture, Conversation and Environment*, Autorité de décentralisation contrôlant en particulier la faune et la flore ;
- *Department of Water Affairs and Forestry* (DWAF) exerçant le contrôle pour la protection de la forêt et pour les eaux tant en surface que dans la nappe phréatique ;
- *Greater Taung Municipality*, Autorité Communale en charge des Plans d'Aménagement et de Développement et dont le territoire administratif jouxte le site du crâne fossile.
- *North West Parks and Tourism Board* (NWTPB) organisme établi en 1997 pour gérer les activités touristiques dans le site.

Il est à signaler qu'en raison de l'utilisation des ressources du site la communauté tribale *The Batlapeng Tribal Authority* peut-être impliquée dans le processus de gestion de ce site, limitrophe de leur zone d'habitat.

Vallée de Makapan :

Les intervenants, en matière de gestion de ce site, sont au nombre de cinq :

- l'Agence nationale SAHRA, évidemment ;
- *Limpopo Tourism and Panks Board* (LTPB), qui intervient, outre ses compétences touristiques, en tant que propriétaire d'une part du terrain à protéger ;

- L'Université de Witwatersrand (WITS), qui non seulement assume une mission de régulation de la recherche scientifique, mais intervient également en tant que propriétaire de 77 ha de la zone ;
- Une structure provinciale et locale intégrée, *Makapan Valley Project Management Committee* (MVPMC), réunit les représentants de :

- *the Tribal Authority*
- *the Mogalakwena municipality*

ainsi que les délégués et les autorités provinciales et locales.

- La municipalité en tant que telle, *Mogalakwena municipality*, qui est l'interlocuteur des résidents et à qui incombe la responsabilité du contrôle du régime des eaux.

Il est à noter que la Municipalité est le propriétaire principal des terrains dans la zone de gestion de ce site, limitrophe de leur zone d'habitation.

Ressources :

Site du crâne fossile de Taung :

Après des décennies de désintérêt ou d'abandon, le site est désormais pris en charge. Ce dossier de proposition d'inscription montre que des moyens financiers substantiels sont consacrés à la mise en œuvre de la politique de conservation. Selon les dispositions du plan quinquennal de développement (*The Integrated Spatial Development Framework*), les fonds proviennent des programmes ou organismes suivants :

- Budget pour la Conservation du Site (*Buxton Heritage Site*)
- Programme pour le tourisme (*Tourism Sign Boards for Taung Skull Site*)
- Musée (*Taung Skull Interpretative Museum*)
- Plan de gestion (*Conservation Management Plan*)

Le montant total des prévisions est de 16 millions de rands environ soit à peu près 2 700 000 US dollars.

Vallée de Makapan :

Un plan global programmant les projets de conservation et d'aménagement des infrastructures pour le développement de la zone (*Comprehensive Business Plan*) a été élaboré. Il est l'objet d'un suivi annuel.

Pour son financement interviennent :

- Limpopo Tourism and Parks Board,
- Limpopo Economic Development Enterprise,
- SAHRA
- University of the Witwatersrand
- Les Autorités provincials et locales.

À cela s'ajoute des dons privés et des contributions de la Loterie nationale (par exemple : cette Loterie – State National Lottery / Lotto – a accordé, tout récemment, 16 600 000 rands, pour la conservation des sites soit 2 800 000 dollars environs).

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La proposition d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial se présente comme une extension en série des « Sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs » inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en 1999. C'est pourquoi l'État partie justifie cette proposition en se référant aux critères iii et vi qui ont également justifié l'inscription obtenue en 1999.

Pour le site du crâne fossile de Taung, il est rappelé que :

Critère iii : Ce site recèle des témoignages exceptionnels de quelques uns des plus importants spécimens d'australopithécidés remontant à plus de 3,5 millions d'années ; c'est-à-dire un éclairage unique sur les origines puis l'évolution de l'espèce humaine, à travers le processus d'hominisation.

Critère vi : Ce site constitue une vaste réserve de données scientifiques, de portée universelle et au potentiel considérable, liées à l'histoire des temps les plus anciens de l'humanité.

L'État partie propose de rajouter à ces deux critères le critère iv :

Critère iv : Le site représente, en effet, un témoignage exceptionnel sur une période significative de processus d'évolution de l'espèce humaine.

Pour le site de la vallée de Makapan, l'État Partie s'en tient aux critères iii et vi.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les sites en août 2004.

Remarque :

L'évaluateur, au cours de cette mission, est le même évaluateur qui a accompli la mission de l'ICOMOS, en janvier 1999, pour les « Sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs ».

Cela a grandement facilité l'analyse et a permis d'étudier les conditions de l'extension proposée, sur la base d'une bonne connaissance du terrain et des problèmes.

L'ICOMOS a également contacté l'État partie afin d'obtenir des informations supplémentaires sur la localisation des sites, la délimitation du site du crâne fossile de Taung, la gestion conjointe des sites et les données archéologiques. L'État partie a fourni les informations demandées et a accepté d'étendre le bien proposé pour inscription afin d'inclure une partie de la zone tampon appelée *Liquor Store*.

Conservation

Historique de la conservation :

En général, l'importance des sites d'hominidés fossiles est révélée par les fouilles et, quelquefois, à l'occasion de découvertes fortuites. Cela signifie que l'on retire le matériel des sites au fur et à mesure des découvertes et qu'il ne faut pas, dans ce domaine précis, juger en termes classiques de conservation.

a/ Il convient de rappeler que le lieu de découverte du crâne fossile de Taung est une carrière, à ciel ouvert, de calcaire et que des raisons industrielles et commerciales ont d'abord empêché que ce lieu soit déclaré site paléoanthropologique.

Il ne faut pas oublier, non plus, que l'ensemble des sites du crâne fossile de Taung (ensemble proposé à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial) représente l'un des derniers vestiges de l'idéologie raciste de l'Apartheid et de l'exploitation du travail des Noirs. Ainsi de nombreux bâtiments, où étaient parqués les ouvriers noirs, sont encore intacts et la mémoire de ces temps révolus reste encore vivace.

Enfin une remarque s'impose : de nombreuses questions relatives à la conservation durable des sites sont clairement posées dans le dossier de proposition d'inscription. Il faut, désormais, en relativiser l'acuité et même les réviser, à la lumière de la proclamation de ces sites comme Patrimoine national, en mai 2004, ce qui leur confère un haut niveau de conservation.

b/ La remarque essentielle concernant la vallée de Makapan est la nature fragile des structures mises en évidence par l'exploitation de la carrière ou par les fouilles archéologiques.

Le suivi assuré jusqu'ici, avec plus ou moins de résultats, est appelé à se renforcer dans le cadre des dispositions de la loi sur le Patrimoine national.

État de conservation :

Il y a lieu de ne pas perdre de vue deux données de base :

- Les sites qui renferment des fossiles d'hominidés sont généralement fragiles ;
- L'importance des sites paléontologiques et archéologiques n'est révélée que par les fouilles, c'est-à-dire par le matériel que l'on retire au fur et à mesure des découvertes. Autant dire que les pièces les plus significatives qui font avancer la connaissance et donnent de la valeur au site, leur lieu de trouvaille, ne peuvent être conservés dans leur contexte.

À cet état de fait, nullement spécifique des sites d'Afrique du Sud, s'ajoute, pour la conservation, une caractéristique propre à ce pays ; l'héritage de l'idéologie de l'Apartheid qui a influencé même les domaines de la recherche et de l'anthropologie.

Cependant, il est remarquable que les Autorités concernées de l'Afrique du Sud – comme le révèle le dossier de proposition d'inscription, soient pleinement conscientes des problèmes que pose la conservation des sites et qu'elles assurent un suivi efficace.

Enfin le statut du « site du Patrimoine national » conféré, en 2002, à l'ensemble de la vallée du Makapan et, en 2004, au site du crâne fossile de Taung permet d'améliorer progressivement les conditions de conservation.

Gestion :

Comme indiqué ci-dessus (voir « Structure de la gestion »), la diversité et la spécialisation des intervenants impliqués dans le processus de gestion des sites garantissent une prise en compte des questions, des activités et des différents aspects que couvre cette gestion. C'est pourquoi, en ce qui concerne le site du crâne fossile de Taung, convaincus de la nécessité de mettre en place un organe intégré de gestion réunissant l'ensemble des organismes, services administratifs, collectivités locales et personnes morales impliqués ou intéressés, les Autorités sud-africaines se sont engagées, lors de la mission entreprise sur le terrain par l'ICOMOS (en particulier, après la séance de travail du 17 août 2004), à assurer la participation, dans le processus de gestion, de tous les intéressés aux plans national, régional et local.

Les dispositions réglementaires pour la mise en place de cette nouvelle Autorité de gestion et de son fonctionnement seront effectives fin mars 2005 et, en tout état de cause, avant la 29^{e} session du Comité du Patrimoine mondial, en juillet 2005.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription met en lumière, sans hésitation, les risques qu'encourt le site proposé et les menaces qui pèsent sur ses composantes, en général :

- Les pressions consécutives au développement,
- Les pressions sur l'intégrité de l'environnement, en raison de la présence de villageois, dispersés à travers l'espace protégé, et de leur usage du bois et de l'eau, nécessaire à leur vie quotidienne mais souvent préjudiciable à l'équilibre environnemental.
- Les dégâts causés par les visites (en particulier touristiques) incontrôlées ou anarchiques.

Tous ces risques et menaces sont pris au sérieux par les Autorités concernées. Leur impact est en cours d'analyse et, à tous les niveaux de responsabilité, des mesures correctives ou de protection durable, avec la participation de la population, sont en cours de préparation.

Authenticité et intégrité

En termes d'intégrité (comme c'est le cas des biens relevant des critères pour les biens naturels) les grottes, les brèches ou les strates d'où ont été extraites des quantités de fossiles ou d'outils sont, généralement, intactes. Elles ne sont plus exploitées comme carrières.

De même, malgré la présence de la population dispersée et des animaux domestiques, le paysage, dans sa globalité, possède un haut degré d'intégrité.

Pour les sites de fossiles, il est difficile d'appliquer dans son acception classique, le concept d'authenticité.

Évaluation comparative

L'ICOMOS a fait préparer, en 1997, par deux éminents paléontologues une étude comparative des sites potentiels d'hominidés fossiles pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Elle a établi six critères d'évaluation de ces sites :

- bonne chronologie,
- nombre de fossiles,
- datation des découvertes,
- potentiel de découvertes,
- groupes de sites étroitement liés,
- découverte et preuves de l'évolution humaine.

Comme la vallée de Sterkfontein, inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en 1999, le site du crâne fossile de Taung et la vallée de Makapan remplissent tous les critères précités.

Valeur Universelle Exceptionnelle

Déclaration générale :

Tout autant que les sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs, inscrits en 1999 sur la liste du Patrimoine mondial, le site du crâne fossile de Taung et l'ensemble de la vallée de Makapan renferment des traces exceptionnelles, tant physiques que culturelles, des premiers stades de l'évolution des Hominidés.

Ces gisements ont une valeur universelle du point de la science, de l'archéologie et de l'anthropologie. De fait, ils portent un témoignage de premier ordre sur plusieurs périodes significatives de la préhistoire de l'humanité. La découverte, dès 1925 par le professeur Dart, du crâne fossile de l'enfant Taung, découverte confirmée par d'autres (notamment à partir de 1936 puis en 1938 et après 1948), avait permis de conclure que les espèces représentatives avaient un lien assuré avec l'origine et l'évolution de l'humanité.

De plus, ce sont ces fossiles d'Afrique du Sud qui ont justement permis de désigner l'Afrique comme le berceau de l'humanité.

Évaluation des critères :

En ce qui concerne le site du crâne fossile de Taung, le dossier de proposition d'inscription fait référence aux critères iii, iv et vi.

Il justifie cette référence :

- pour les critères iii et vi : en rappelant qu'il s'agit d'une proposition d'extension des sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs, en faisant remarquer que ces derniers sites ont été inscrits sur la base des critères iii et iv, en concluant que le recours aux mêmes critères s'impose par voie de conséquence.

- pour le critère iv : en arguant que le site présente un témoignage exceptionnel sur une importante étape dans le processus d'évolution de l'espèce humaine.

En ce qui concerne l'ensemble de la vallée de Makapan, le dossier de proposition d'inscription s'en tient, en revanche, aux critères iii et vi.

Remarque importante :

C'est d'abord l'homogénéité dans la référence aux critères qui semble imposer de renoncer au critère iv. Si l'extension devait être approuvée, elle le serait sur la base des critères existants iii et vi. De fait, comment admettre l'adjonction d'un critère pour une simple extension, et surtout seulement pour une partie de cette extension (à savoir le site du crâne fossile de Taung) ?

Il serait plus logique de proposer la référence au critère iv tant pour les sites de base déjà inscrits en 1999 que pour les 2 extensions, non seulement le site du crâne fossile de Taung mais aussi la vallée de Makapan.

Conclusion :

Comme l'ICOMOS suggère que l'extension soit approuvée, il est vivement conseillé de ne pas bouleverser l'ordre des choses et de s'en tenir à l'homogénéité : mêmes critères et pour les sites déjà inscrits et pour les extensions.

4. RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Approuve l'extension sur la base des ***critères existants iii et vi***.

3. Note la proposition de l'État partie sur le changement du nom du bien qui, ainsi étendu, devient : « Les sites des hominidés fossiles d'Afrique du Sud ».

ICOMOS, avril 2005

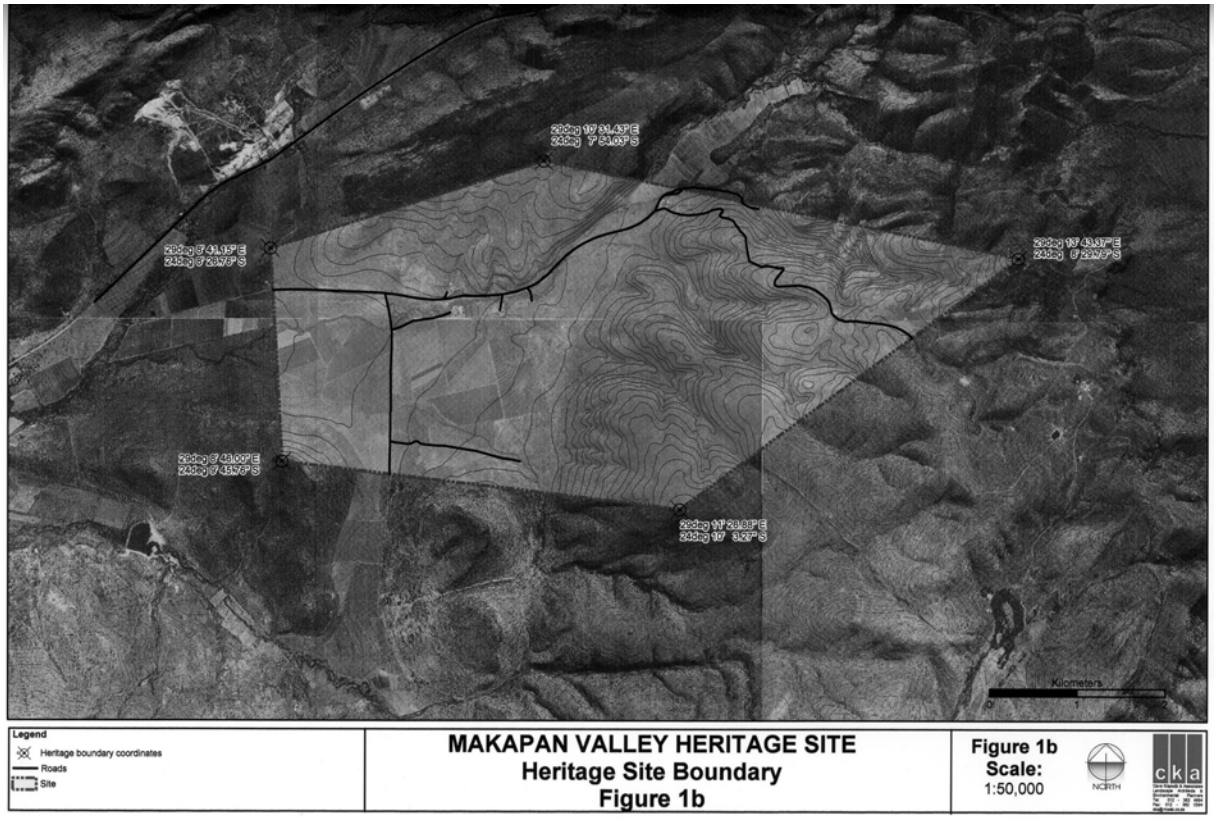

Plan indiquant la délimitation de la Vallée de Makapan

Intérieur de Makapansgat Limeworks

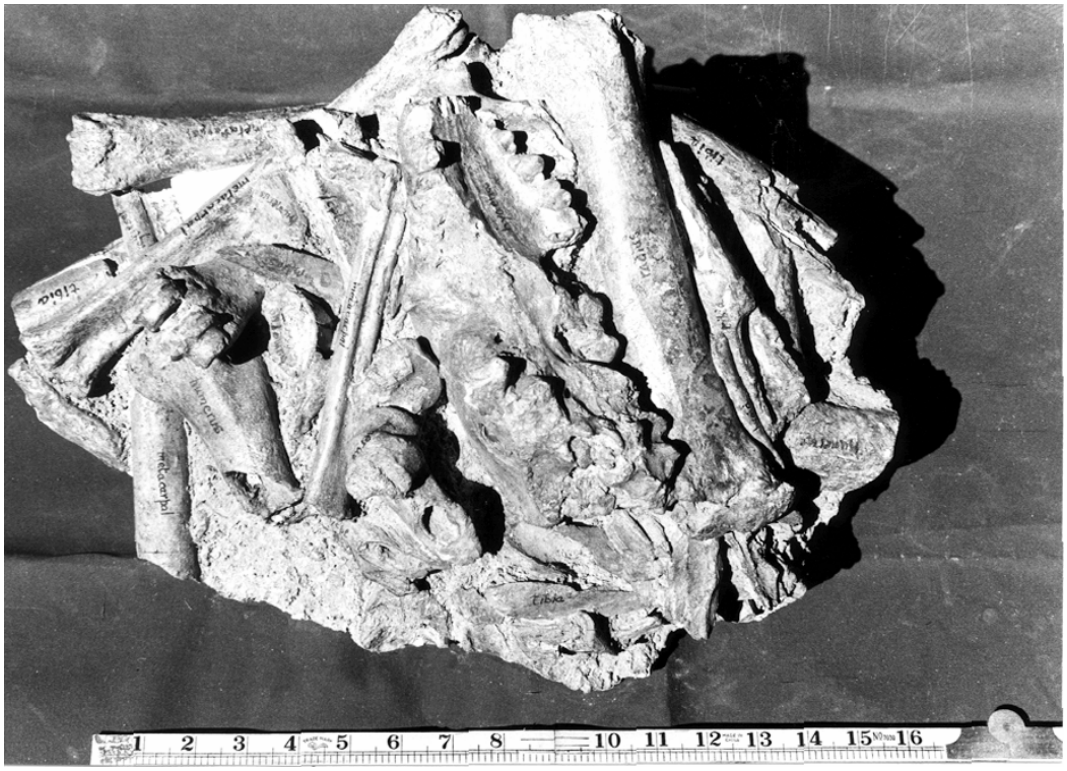

Bloc de fossiles

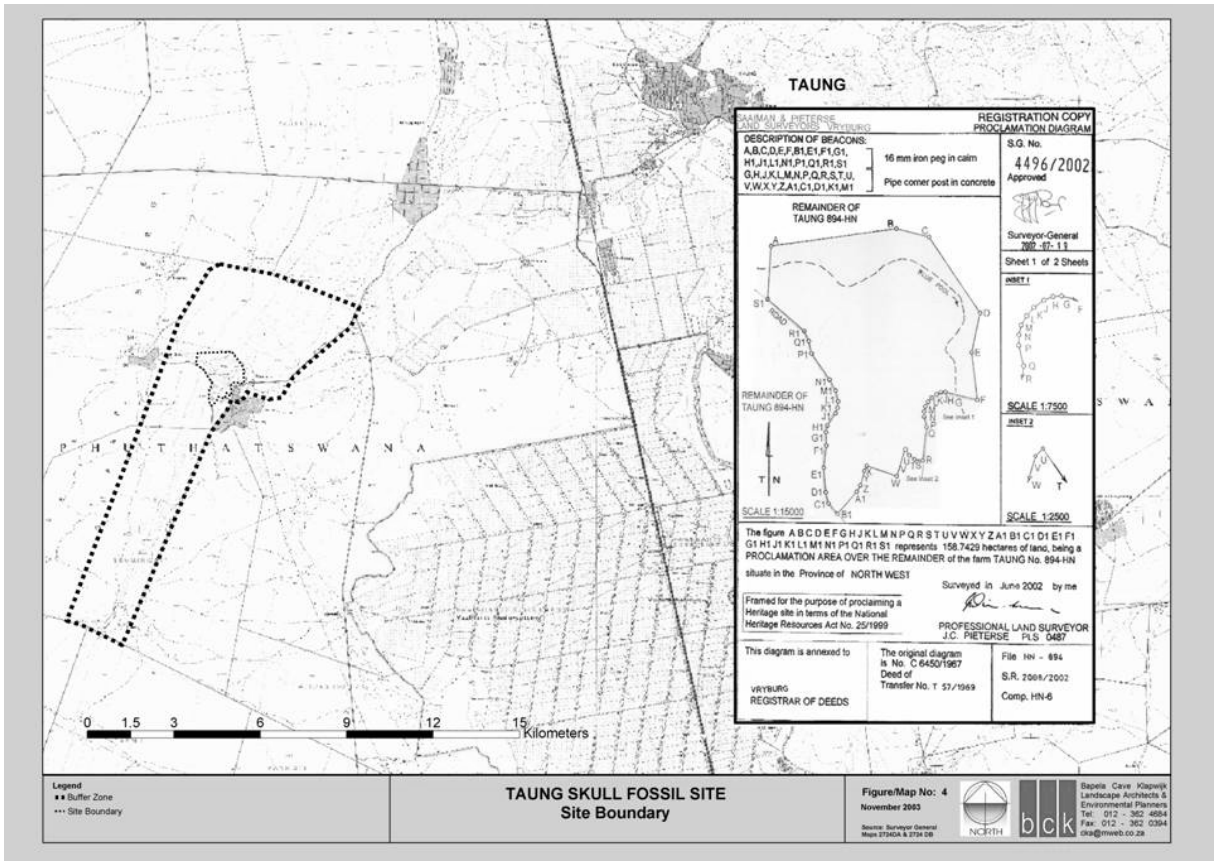

Plan indiquant les délimitations du site du crâne fossile de Taung

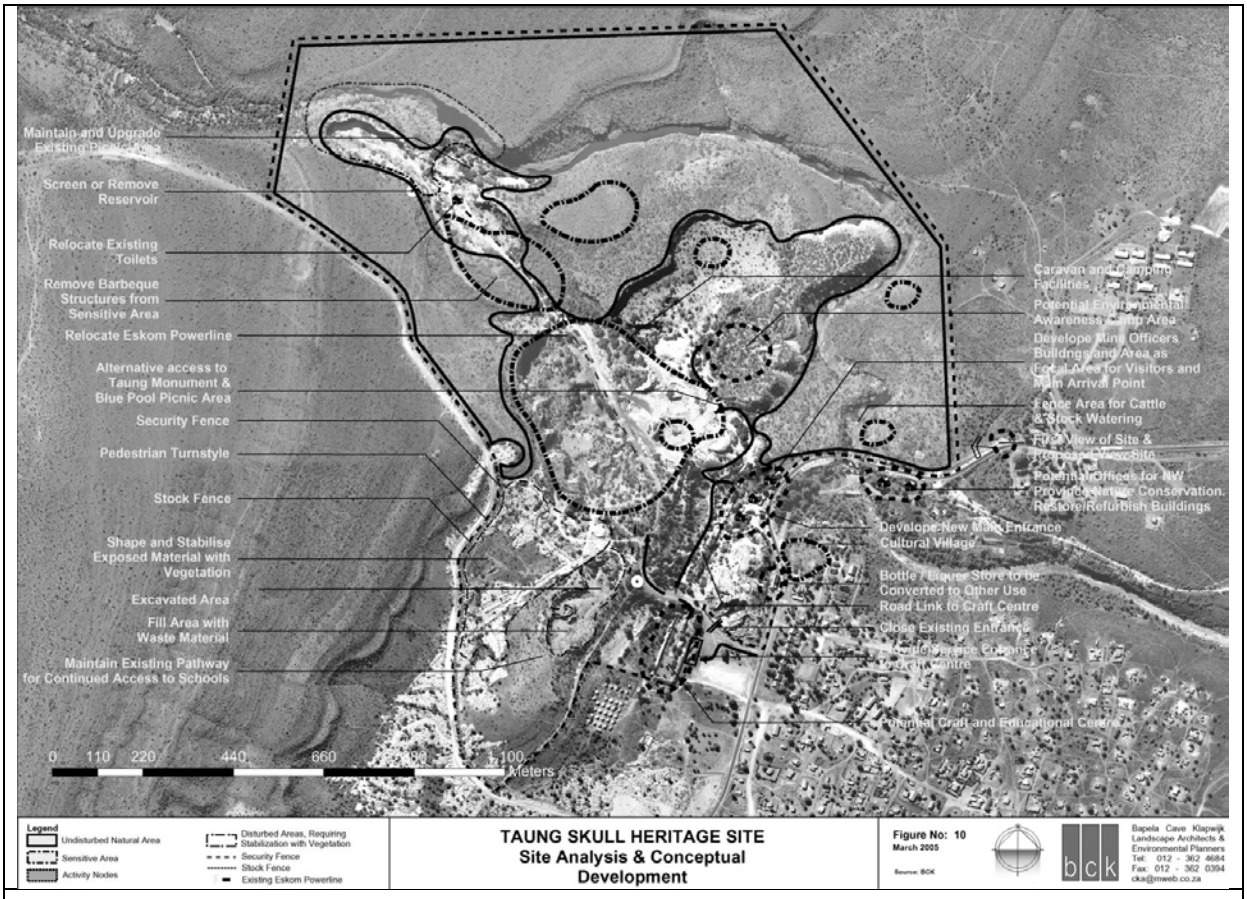

Plan révisé indiquant la zone proposée pour inscription du site du crâne fossile de Taung

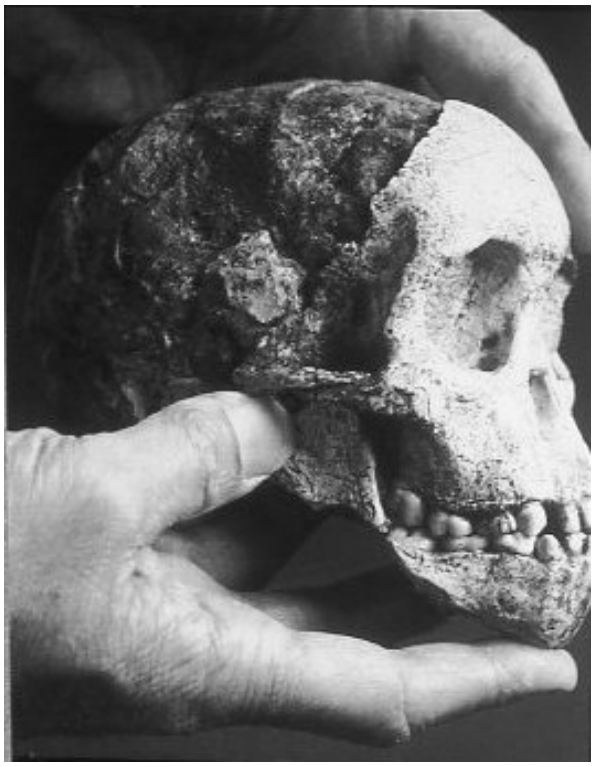

Crâne fossile de Taung

Carrière de calcaire abandonnée de Norlim à Buxton

Humberstone et Santa Laura (Chili)

No 1178

1. IDENTIFICATION

État partie : République du Chili

Bien proposé : Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura

Lieu : Province d'Iquique

Date de réception : 16 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Brève description :

Dans la Pampa désertique et reculée, l'un des déserts les plus arides du globe, des milliers d'hommes vécurent et travaillèrent à partir de 1880 et pendant plus de soixante ans, dans le but d'exploiter le plus grand gisement de salpêtre au monde et de fabriquer du nitrate de soude, un engrais qui devait transformer le paysage agricole de l'Amérique du Nord et du Sud comme de l'Europe et procurer de grandes richesses au Chili.

Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura représentent plus de 200 sites d'extraction du salpêtre autrefois en exploitation, où des ouvriers, venus du Chili, du Pérou et de Bolivie dans cet environnement hostile, vécurent dans les villes minières et forgèrent une culture commune, propre aux habitants de la Pampa (les *Pampinos*), qui se manifeste dans la richesse de leur langue, de leur créativité et de leur liens de solidarité, et surtout dans les luttes pionnières qu'ils menèrent pour la justice sociale, dont l'impact fut profond sur l'histoire sociale.

2. LE BIEN

Description

Les deux usines de salpêtre abandonnées de Humberstone et Santa Laura se trouvent dans la Pampa de Tamarugal, à 47 km de la ville portuaire d'Iquique. Les deux centres sont distants l'un de l'autre de 1,5 km, reliés par la route A-16. Ensemble, il couvrent une superficie de 585 ha et ont une limite linéaire de 10,7 km de long. Une zone tampon de 12 055 ha entoure les deux biens.

Les gisements de salpêtre, ou nitrate de soude, se trouvent dans un désert aride, sur l'*altiplano* (plateau de haute altitude) à l'extrémité nord du Chili, dans les régions de Tarapacá et de Antofagasta, entre Pisagua au nord et Taltal au sud. À 1 000 ou 1 200 m d'altitude, la Pampa, ainsi nommée, s'étend entre la cordillère des Andes à l'est et la cordillère de la Côte à l'ouest, et parcourt ainsi toute la longueur du Chili, avec des sommets atteignant les 2 000 mètres. Au sud, la Pampa devient le désert d'Atacama.

Le sol poreux de la Pampa filtre l'eau descendant des montagnes andines. Près de la corniche côtière, l'eau forme des petits lacs dans la roche granitique imperméable, créant ainsi des « salines » asséchées sous l'effet du soleil et des veines de salpêtre dans les fissures entre les roches dures et tendres.

La Pampa est un des déserts les plus arides au monde, avec une pluviométrie quasi-nulle. Elle est aussi marquée par de grandes différences quotidiennes de température, passant d'environ 30°C pendant la journée à 2°C, ou moins, pendant la nuit.

L'exploitation du salpêtre commença aux pieds de la cordillère de la Côte, d'abord pour la fabrication d'explosifs, puis, de manière plus profitable, pour la fabrication d'engrais, exporté dans le monde entier. Dans un climat extrême, pendant une période d'exploitation intensive qui dura une cinquantaine d'années à partir de 1880, le salpêtre fut extrait et produit dans plus de 200 sites, des villes furent construites pour loger les ouvriers et des lignes de chemin de fer transportèrent la poudre jusqu'à la côte.

L'importance des gisements, la richesse du minerai et l'épaisseur des veines de salpêtre firent de la Pampa le premier site producteur mondial de nitrate naturel. En 1910, le Chili réalisait 65 % de la production mondiale d'engrais à base de nitrate ; l'industrie du salpêtre comptait pour 80 % des exportations du Chili. Á l'apogée de sa prospérité, environ 21 % de la population urbaine du pays vivaient dans les villes minières. Dans les années 1920, la concurrence des nitrates de synthèse produits en Europe conduisit à la fermeture de nombreuses usines et, en 1933, la plus grande partie de la production parvint à un arrêt à peu près complet.

Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura sont deux des sites qui ont réussi à survivre au démantèlement des installations entraîné par le déclin de l'industrie du nitrate. Humberstone est aussi atypique car les derniers investissements ont été réalisés dans les années 1940. (Voir ***Histoire*** ci-dessous)

Malgré leur proximité, les usines de Humberstone et de Santa Laura étaient à l'origine deux entités différentes qui, au fil des ans, ont fusionné avec dix autres mines de salpêtre. Les deux sites se complètent l'un l'autre. Santa Laura possède des vestiges des installations de production du salpêtre tandis qu'à Humberstone, c'est la ville qui subsiste. Aucun des bâtiments n'est aujourd'hui utilisé, à l'exception de quelques sanitaires restaurés pour les visiteurs et d'un bâtiment d'accueil.

Ensemble, les deux sites représentent les systèmes sociaux et techniques qui apporta à quelques-uns la prospérité et fournit aux autres un mode de vie dur et communautaire. Les *Pampinos*, les habitants de la Pampa, sont aujourd'hui

considérés comme des pionniers de la lutte sociale engagée pour obtenir de meilleures conditions de travail ; leur culture créative et originale est célébrée dans des écrits et des films. L'industrie du salpêtre dans son ensemble joua un rôle essentiel dans la révolution industrielle et contribua très fortement à la révolution agricole.

Les principaux éléments des sites proposés pour inscription sont les vestiges tangibles et les associations immatérielles suivants :

- Bâtiments de Humberstone :
    - *Équipement industriel*
    - *Quartiers résidentiels*
    - *Place principale et bâtiments communautaires*
- Bâtiments de Santa Laura :
    - *Équipement industriel*
- Impact du salpêtre sur l'économie chilienne et l'économie mondiale
- La culture des *Pampinos* et ses impacts sociaux

Ceux-ci sont considérés les uns après les autres.

- Bâtiments de Humberstone :

Le camp (ainsi qu'on appelait la ville) était aménagé selon un quadrillage régulier, coupé en diagonale par une voie de chemin de fer. Il fut construit par étapes et les bâtiments restants reflètent divers styles architecturaux. Le centre de la ville était matérialisé par la place principale autour de laquelle se dressaient les bâtiments communautaires.

- *Équipement industriel*

Le secteur industriel a été démoli en grande partie. Il ne reste qu'une cheminée de 40 m, des abris industriels construits en sapin Douglas et tôle ondulée et des terrils (stockage des déchets miniers issus du processus de transformation du nitrate).

- *Quartiers résidentiels*

Les maisons étaient simples, à charpente en sapin Douglas, comportaient un seul niveau, des murs recouverts d'enduit et une toiture en feuilles de métal. Les maisons mitoyennes ou maisons à couloir pour les ouvriers mariés comportaient une véranda couverte courant tout le long de la façade ; les célibataires étaient logés dans des quartiers fermés contrôlés par des maisons de gardien ; le personnel d'encadrement habitait dans des maisons plus grandes dotées de porches voûtés. Quelque 15 000 mètres carrés du quartier résidentiel ont été démolis.

- *Place principale et bâtiments communautaires*

La place principale, d'une superficie de 50 mètres carrés, était bordée de bancs et de barrières. Une pergola et des arbres (darob et tamarugo) offraient de l'ombre. La plupart des bâtiments autour de la place furent construits entre 1934 et 1936, au moment de l'agonie de l'activité industrielle.

Autour de la place se trouvent :

- le marché, un bâtiment en béton d'un seul niveau avec une horloge, qui abrite une cour avec des boutiques et une fontaine centrale.
- le théâtre Art Déco construit en bois recouvert d'enduit. Les sièges, le sol et les plafonds ont été récemment restaurés.
- le magasin général, avec la boulangerie et la chambre froide.
- la piscine, construite en feuilles de métal boulonnées, avec un plongeoir, des vestiaires, une terrasse et un jardin.
- l'hôtel et le club, un bâtiment à un étage construit en bois avec murs recouverts d'enduit, comportant encore une partie du mobilier du bar.
- la chapelle, construite en sapin Douglas dotée d'une toiture en feuilles de métal en saillie et de grandes ouvertures vitrées sur les façades Est et Ouest.

Les bâtiments notables de la ville sont : le bâtiment de l'administration et la cantine, construit en 1883 dans le style colonial anglais, avec une véranda couverte courant sur deux façades, un hôpital, une école, un centre de scoutisme, une infirmerie et des terrains de basket-ball, de football et de tennis.

- Bâtiments de Santa Laura :

Tous les quartiers résidentiels de Santa Laura ont été démolis et ne restent de la ville que quelques bâtiments : le bâtiment de l'administration, qui ressemble à celui de Humberstone, et l'école. La place principale demeure avec sa pergola centrale.

- *Équipement industriel*

L'équipement industriel pour le traitement du salpêtre comprenait des silos souterrains (*buzon*) pour stocker le minerai, des broyeuses, des réservoirs de lixiviation pour chauffer le minerai broyé, le dissoudre dans l'eau et obtenir la dilution, des réservoirs pour la clarification, des auges pour la cristallisation de la solution liquide, des aires de séchage constitués de plates-formes en bois pour faire sécher le salpêtre jusqu'à obtention de sa forme pulvérulente, et des terrils (fermés) pour stocker les déchets.

Le terril de Santa Laura est gigantesque : il couvre une superficie de 300 000 mètres carrés. Des murs de maçonnerie contiennent des sacs de graviers de déchets industriels.

Le bâtiment de lixiviation est la seule structure de ce type subsistant au Chili. Cette grande structure en sapin Douglas, de 47 mètres de long sur 17 mètres de large, s'élève à 17 mètres de haut sur quatre niveaux. Les parois extérieures étaient recouvertes de feuilles de zinc ; les planchers étaient recouverts en partie de panneaux de bois. Le bâtiment est dans un état alarmant et réclame un étayage d'urgence si l'on veut le sauver.

Près du bâtiment de lixiviation, on trouve une cheminée en pierre et en brique pour la chaudière, qui chauffait le

minerai de nitrate, et des structures en bois pour soutenir les réservoirs d'eau.

Le *buzon* est une structure en pierre semi-enterrée doublée de tôle ondulée en zinc.

Trois broyeurs subsistent avec leur tapis roulant, dans le même type de construction que le bâtiment de lixiviation.

D'autres bâtiments sont encore visibles : l'enclos pour le forgeron, le hangar à locomotives, des magasins de stockage, une fonderie et des sanitaires collectifs. La plupart sont délabrés, à l'exception des sanitaires qui ont été restaurés pour les visiteurs.

Il reste aussi quelques vestiges de la voie de chemin de fer qui reliait Santa Laura à Humberstone.

- L'impact économique du salpêtre sur l'économie chilienne et l'économie mondiale :

L'industrie du salpêtre est née de la demande, de la part des pays plus développés, en produit primaire de nitrate de soude, que l'on trouvait en grande quantité au Chili. Le potentiel économique des engrais nitratés, améliorant les rendements agricoles, était tel que de nombreux hommes d'affaires européens étaient disposés à investir dans des usines de salpêtre en Amérique du Sud.

Contrairement à d'autres industries, dont les investissements provenaient de l'extérieur du pays, l'industrie du nitrate attira non seulement l'investissement de la classe aisée chilienne mais aussi la participation du gouvernement chilien, qui bénéficia de la moitié des profits.

L'industrie du salpêtre apporta donc non seulement la richesse aux investisseurs européens et locaux, mais elle permit aussi de soutenir l'économie chilienne de 1880 jusque dans les années 1920. L'afflux des richesses qu'apportait le salpêtre rejaillit sur tout le Chili, car les taxes sur les exportations et les importations en pleine croissance permirent à l'État chilien d'entreprendre dans le pays des travaux publics d'une ampleur spectaculaire, à Iquique, à Antofagasta et à Santiago. L'argent que générait cette industrie fut aussi investi dans l'utilisation des engrais qui transforma l'agriculture chilienne.

Le développement industriel entraîna des transformations sociales : l'État investit dans l'éducation à travers tout le pays. La construction des chemins de fer, des ports, des villes attira un cinquième de la population chilienne dans les villes en l'espace de deux générations.
Toutefois, cette source unique de richesse a eu ses limites : l'industrie ne put soutenir la concurrence des engrais chimiques produits en Europe, et le Chili souffrit beaucoup plus que d'autres pays de la Grande Dépression des années 1920.

- La culture des *Pampinos* et ses impacts sociaux :

Bien que les villes du salpêtre aient bénéficié d'une grande variété de logements sociaux et communautaires, la vie de la plupart des ouvriers était dure. Une fois installés dans les villes minières, les ouvriers avaient peu de chance de trouver d'autres emplois que ceux de la mine et se trouvaient donc à la merci de leurs employeurs. La majorité des ouvriers ne possédaient rien : leurs outils, leurs meubles, leurs vêtements et leurs maisons étaient fournis par l'entreprise. Les salaires étaient souvent versés en bons d'achat à échanger uniquement dans magasin général. Le climat était aride, la discipline féroce, et il n'y avait pas de recours possible à une autorité qui fût impartiale. Ce n'est qu'en 1924 que furent votées des lois concernant les conditions de travail.

Ce régime dur, parfois violent, provoqua plusieurs soulèvements ouvriers. À la fin du XIXe siècle, le mouvement des ouvriers du salpêtre fit son apparition, indépendant des autres mouvements ouvriers. Les ouvriers constituèrent d'abord des « sociétés mutuelles » pour assurer leur propre protection, puis, au début du XXe siècle, créèrent des syndicats qui devinrent au fil du temps des centres de vie sociale et culturelle. Ces organisations, qui tentaient de changer les conditions de travail, étaient uniques au Chili. Elles eurent un impact profond sur le bien-être des ouvriers dans tout le pays. Elles engendrèrent aussi une prise de conscience aiguë qui conduisit indirectement au développement des partis politiques.

Autre type d'organisation qui vit le jour : les « Philharmoniques », qui œuvrèrent dans le domaine des loisirs.

Durant la cinquantaine d'années pendant lesquelles les gisements de salpêtre furent exploités par des communautés autonomes du désert, un langage commun s'est développé qui unit les ouvriers de Bolivie, du Pérou et du Chili. Cela, lié aux expressions créatives originales ainsi qu'à la lutte active pour des réformes, conduisit l'ouvrier de la Pampa à se considérer comme différent et unique. Ce mélange d'héroïsme et de tragédie en vint à définir la culture du *Pampino*.

Cette culture est toujours partagée par les descendants des ouvriers et donne au bien proposé pour inscription une importance culturelle forte. Chaque année, une fête est donnée en l'honneur de la Vierge de Tirana où tous les *Pampinos* et les familles d'ouvriers des différentes mines de salpêtre se réunissent pour une journée de prière et de fraternisation.

Un grand nombre de mémoires et de livres décrivent la vie sociale, économique et politique des mines de salpêtre et des *Pampinos*. Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura sont considérées comme un centre ou un symbole national de la culture et du mode de vie des *Pampinos*.

Histoire

Depuis l'époque préhispanique, les peuples indigènes de la région, les Atacameños et les Incas, utilisaient le nitrate comme engrais : ils extrayaient le salpêtre, le broyaient et le répandaient dans leurs champs.

Les premiers Européens utilisèrent le salpêtre pour fabriquer des explosifs. Le minerai était extrait puis envoyé à Lima à dos de mule pour être transformé en poudre. L'augmentation de la demande d'explosifs à la fin

du XVIIIe siècle conduisit à l'exploration de nouveaux gisements dans le nord du Chili et à la découverte des filons de Tarapacá. À peu près à la même époque, un scientifique allemand, Thadeus Haencke, découvrit le moyen de fabriquer le nitrate de potassium. Les premières usines de salpêtre apparurent en 1810. Il s'agissait de petites entreprises individuelles qui extrayaient et broyaient manuellement le minerai, le faisait bouillir dans des cuves et laissaient le produit sécher au soleil. Les premières livraisons parvinrent en Grande-Bretagne dans les années 1820 et aux États-Unis et en France dans les années 1830, toutes destinées à la fabrication d'explosifs.

Les propriétés fertilisantes du salpêtre furent découvertes en Europe dans les années 1830 et la demande commença à monter en flèche quand la production de s'étendit au terres jusque-là inexploitées des États-Unis, d'Argentine et de Russie. L'engrais commença à être utilisé pour le café au Brésil, le sucre à Cuba et en République dominicaine. Le Chili devint le premier producteur mondial de nitrate naturel. Un nouveau procédé, mis au point en 1853 par le chilien Pedro Gamboni pour dissoudre le salpêtre, fut à l'origine du changement d'échelle et d'envergure des usines. Cela encouragea les propriétaires à installer des équipements fixes tels que chaudières, cuves, etc., et à agrandir les quartiers ouvriers. L'amélioration des transports fut un deuxième facteur de développement : avant l'arrivée du chemin de fer dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le transport à dos de mules jusqu'à la côte limitait la production. Le chemin de fer se développa rapidement, financé par des investissements privés ; en 1905, il y avait 1 787 km de voies et en 1913, 5 000 km.

En 1879, la Guerre du Salpêtre menée par le Chili contre la Bolivie alliée au Pérou, entraîna la domination du Chili sur cette industrie. L'investissement européen fut alors encouragé et l'économie du Chili connut une forte croissance. En 1890, le salpêtre comptait pour 50 % du produit intérieur du pays. En 1913, il représentait 80 % des exportations.

La Première Guerre mondiale eu de terribles conséquences sur la production de salpêtre. Les routes maritimes devinrent dangereuses et l'Allemagne, un des plus gros importateurs, commença à développer sa propre production de salpêtre à base d'ammoniac. Toutefois, alors que les investisseurs européens se retiraient, la participation chilienne augmenta. Mais la demande continua de diminuer, et malgré la restructuration de la Société chilienne du salpêtre, la COSACH, partagée entre l'État et les investisseurs privés, et un nouveau système de production, qui permettait l'exploitation d'un minerai de moindre qualité, le marché ne s'améliora pas et la COSACH fut liquidée. Dans les années 1930, 10 % seulement du nitrate produit dans le monde venait du Chili, et dans les années 1950, il ne représentait plus que 3 %. La COSATAN, successeur de la COSACH, qui détenait le monopole du salpêtre, survécut jusqu'en 1961.

En 1862, la Société péruvienne du nitrate créa l'usine de salpêtre de Humberstone, qui s'appelait à l'origine La Palma. Jusqu'en 1889, ce fut une des plus grandes mines de salpêtre dans la région de Tarapacá, comptant 3 000 habitants. Avec la crise économique qui affecta la production de nitrate de soude, La Palma fut fermée et ne rouvrit qu'en 1933, appartenant à la COSACH, et sous le nom qu'on lui connaît aujourd'hui, en hommage à l'ingénieur chimiste Humberstone. Entre 1933 et 1940, l'exploitation s'étendit, de nouveaux bâtiments furent construits autour de la place du marché et la population atteignit 3 700 habitants.

L'usine de salpêtre de Santa Laura, construite dix ans après Humberstone, en 1872, par l'entreprise « *Barra y Risco* », était plus petite et ne comptait que 450 familles en 1920. Après avoir subi des crises successives, elle fut rachetée par la COSATAN.

En 1959, la COSATAN fut liquidée et les deux usines de salpêtre finirent par fermer. Elles furent vendues aux enchères en 1961. Elles furent rachetées par la même personne pour être démantelées. Afin d'éviter leur destruction, les deux biens furent déclarés monuments nationaux en 1970. Cela n'a pas évité leur détérioration catastrophique, le pillage, le vandalisme et quelques démantèlements.

Après la faillite du propriétaire, les biens furent repris en 1995 par le ministère des Biens nationaux qui les a confiés, pour une période de trente ans, à la fondation du musée du salpêtre, une organisation à but non lucratif qui en a repris la gestion.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura ont été déclarées monuments historiques le 16 janvier 1979 par le décret n° 320. La zone protégée fut élargie à plusieurs reprises jusqu'à atteindre son actuelle superficie. D'abord le 7 novembre 1989, les « Tortas de Ripio » furent incorporées par le décret n° 536. Des décrets ultérieurs, du 11 août 1997 et du 31 mars 1998, repoussèrent et rectifièrent les délimitations en incorporant les deux monuments dans une même zone protégée.

Aucune mesure de protection légale n'interdisait le démantèlement et n'empêchait le vol des matériaux de construction des bâtiments et des machines pendant une période de 40 ans.

Toutefois, à partir de 1997, avec la création de la fondation du musée du salpêtre et le soutien les *Pampinos*, des autorités de la région et des chefs d'entreprises, du Bureau d'architecture du ministère des Travaux publics et du Conseil des monuments nationaux, des mesures furent prises dans le but de préserver les centres de production de salpêtre en tant que musée. Des travaux de sauvegarde furent entrepris et un accueil fut proposé aux visiteurs. La fondation du musée du salpêtre a été renforcée en 2002 par une loi.

Structure de la gestion :

Voir ci-dessous.

Ressources :

Le dossier de proposition d'inscription présente les financements qui ont été dégagés par le gouvernement

régional et la municipalité en 2002 et 2003. Ces montants, de respectivement 216 000 US$ et 33 000 US$, ont été consacrés à la création d'une salle d'exposition et de sanitaires pour les visiteurs ainsi qu'au personnel de sécurité, et pour payer l'eau, l'électricité, le nettoyage du site et le transport.

D'autres organismes, tels le Fonds de développement des arts, financent des projets culturels tels que la restauration du théâtre.

L'acquisition du site par la fondation du musée du salpêtre a été rendue possible par une subvention accordée par la société d'exploitation minière Dona Ines de Collhuasi. La société *Chemical and mining Company of Chile* a également financé les frais de fonctionnement du musée.

D'autres organisations, telles que l'université Arturo Prat, contribuent au projet par la formation à la diffusion des connaissances et à la recherche.

Il y a un besoin urgent de ressources pour la restauration et la stabilisation des structures. Une demande a été soumise au *World Monument Fund* en 2002. Un plan détaillé de conservation pour chacun des bâtiments reste à définir. De même, les principes de restauration restent à être adoptés.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura ont une valeur universelle exceptionnelle, justifiée par l'association des qualités suivantes :

- Ils représentent la manière dont l'exploitation des mines de salpêtre a totalement transformé une région déserte en un univers culturel complexe ;
- L'extraction du nitrate n'a jamais été pratiquée nulle part ailleurs à une telle échelle ;
- La communauté minière a créé un mode de vie qui était unique et qui a persisté pendant environ 100 ans ;
- Les procédés d'extraction reflètent l'esprit d'entreprise et l'innovation ;
- L'exploitation minière a généré beaucoup de richesses pour le Chili, qui se reflètent dans les constructions publiques de nombreuses villes dans le pays et dans le développement de l'agriculture chilienne ;
- Le salpêtre est un exemple type de la relation symbiotique entre des pays, développés et moins développés ; c'est un exemple qui montre combien la dépendance économique à un seul produit peut être désastreuse lorsque son industrie décline ;
- Les deux usines de salpêtre représentent la culture unique de la Pampa, caractérisée par sa forte cohésion sociale et par une démarche pionnière en faveur des lois sur le travail.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en octobre 2004.

Conservation

État de conservation :

Le principal problème qu'il convient de souligner est la nature extrêmement fragile des bâtiments. Comme pour la plupart des bâtiments miniers, ils ont été construits avec des matériaux locaux ; ce sont des constructions légères dont l'un entretien était régulier et qui pouvaient être modifiées pour s'adapter à tout changement de circonstances. À Humberstone et à Santa Laura, les matériaux de construction utilisés étaient le bois pour les structures, la tôle ondulée pour les toitures et quelques parois, et l'enduit. Pendant 40 ans, il n'y a eu aucun entretien et le vandalisme ainsi que des démantèlements ont causé des dommages. L'habillage en métal s'est corrodé et quelques éléments de structure ont été démontés. Quelques bâtiments, tels que celui de la lixiviation, risquent de s'effondrer d'un moment à l'autre s'ils ne sont pas consolidés.

Très peu de travaux de conservation ont été entrepris jusqu'à présent, bien que des rapports d'architecte aient été rédigés sur toutes les structures. Il est rapporté que la majorité des bâtiments sont dans un « état médiocre et difficilement récupérable ».

Le problème principal est de savoir comment les matériaux d'origine, ou les matériaux les plus anciens, peuvent être conservés. Le dossier de proposition d'inscription ne présente pas de méthode de conservation pour sauvegarder les bâtiments fragiles. C'est un problème courant pour les bâtiments des mines, qui a été traité dans d'autres sites, par exemple en n'autorisant qu'un faible pourcentage de remplacement de matériaux afin d'éviter le remplacement presque total des éléments principaux. Une démarche de conservation doit être mise au point aussitôt que possible afin de bien expliquer la manière dont le caractère particulier de l'ensemble peut être conservé.

Gestion :

La gestion quotidienne revient à la fondation du musée du salpêtre, qui a le soutien de toutes les parties prenantes. Au niveau régional, la responsabilité revient au gouvernement régional de Tarapacá qui est chargé de mettre au point les stratégies. Au niveau local, la municipalité de Pozo Almonte est l'organe responsable. La zone est considérée comme constituant un capital culturel pour le développement d'un tourisme durable.

Un plan de gestion a été préparé, qui envisage la restauration des bâtiments et le développement du site pour recevoir les visiteurs. Le plan pluridisciplinaire prévoit aussi une augmentation des activités liées à la recherche sur les cultures matérielle et immatérielle, y compris dans leurs aspects économiques, sociaux et politiques.

Le plan n'aborde pas le problème épineux de la conservation des structures : la manière dont cela peut être réalisé et la provenance des fonds. Aucun plan d'action n'est joint au dossier. Des travaux urgents sont nécessaires dans un avenir très proche pour sauvegarder de nombreuses structures.

Analyse des risques :

- Pillage :

La plus grande menace provient des pilleurs qui recherchent des matériaux réutilisables. À l'époque où les usines fermées étaient encore des propriétés privées, beaucoup de matériels ont été perdus. Les pilleurs recherchent toutes sortes de souvenirs sur les sites : du bois, des bouteilles, des pièces de monnaie, des bons d'achat. Bien que les pillages soient devenus plus rares, le dossier de proposition d'inscription note que le bois de sapin Douglas est très prisé et, cette essence d'arbre étant désormais protégée aux États-Unis, les prix ont augmenté. Du bois du bâtiment de lixiviation a été pillé en 1999.

- Retraitement :

Les terrils sont aujourd'hui intéressants à exploiter car ils comportent des produits qu'il est possible d'extraire. Sur d'autres sites, beaucoup de ces déchets ont été retraités pour en extraire l'iode, le borax, etc.

- Routes :

La Route A-16 qui relie les deux usines joue un rôle de séparation entre les deux sites. Elle est jonchée de détritus. Par ailleurs, la route facilite l'accès, ce qui contribue à préserver les sites et leur mémoire.

- Environnement :

Bien que le site soit un désert extrêmement aride où il ne pleut quasiment pas, les vents chargés de sel provenant de l'océan entraînent la corrosion des tôles. Le vent affecte aussi les structures en bois : les bois peints sont recouvert d'une couche minérale protectrice apportée par le vent, tandis que les bois non traités, eux, sont érodés par le vent.

Seul un entretien régulier viendra à bout de ces effets.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Les deux usines proposées pour inscription ont résisté au temps mieux que toutes les autres usines de salpêtre de la Pampa dans le nord du Chili. Les vestiges de ces deux sites sont incontestablement authentiques.

Intégrité :

L'intégrité, elle, pose davantage de problème : sans aucun doute, le pillage et la démolition ont compromis l'intégrité globale des deux usines. Néanmoins, à eux deux, ils reflètent encore suffisamment ce qu'étaient les processus de fabrication et les structures sociales des villes minières construites par les compagnies. Il est cependant absolument essentiel de préserver les bâtiments restants, en particulier les structures industrielles, afin d'éviter toute atteinte supplémentaire à l'intégrité du site.

Évaluation comparative

Les usines de salpêtre chiliennes sont uniques au monde. Il n'existe pas d'autres gisements de cette importance dans le monde. Nulle part ailleurs une industrie du salpêtre ne s'est développée à une telle échelle, associée à une forte culture urbaine, dans un environnement hostile, et n'a eu l'impact majeur qu'elle a eu sur l'économie d'un pays et, plus largement, sur le développement agricole mondial.

Ces deux usines de salpêtre sont proposées pour inscription parce qu'elles représentent cette industrie internationale, parce qu'elles sont les sites les mieux préservés et parce qu'elles ont joué un rôle important dans l'histoire du salpêtre.

Les seuls biens comparables pourraient être les villes construites par les entreprises associées à l'extraction d'autres minerais. Sewell, une ville minière située à uen très haute altitude dans les Andes, en est un exemple. Elle a persisté jusque dans les années 1960. En raison de la grande déclivité des pentes de la vallée, des bâtiments à plusieurs niveaux ont été construits. Quant aux mines de cuivre, il en existait dans de nombreux sites à travers le monde. Ces installations ne sont donc pas comparables.

Il existe peu d'exemples, en Amérique du Sud, de sites de patrimoine industriel inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les mines d'argent de Potosi en Bolivie et celle de Guanajuato au Mexique sont deux exemples. Celles-ci furent toutes deux exploitées avec l'arrivée des Européens et ne sont pas comparables.

Le dossier fournit une analyse détaillée d'autres sites industriels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et plaide de manière convaincante en faveur du caractère unique des usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura. Ces villes industrielles implantées au milieu d'un désert se sont développées dans le cadre du commerce international et ont eu un impact considérable sur l'économie du Chili et de l'Europe. En tant que telles, elles sont incomparables.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura ont une valeur universelle exceptionnelle en ce qu'elles représentent les qualités suivantes de l'industrie du salpêtre, qui autrefois prospéra dans le désert isolé de la Pampa :

- L'industrie du salpêtre a eu un impact important sur la richesse du Chili et pour les investisseurs européens sur une période de quelque 60 ans ;

- La production de nitrate pour les engrais a indirectement transformé les terres agricoles en

Europe et les terres nouvellement mises en culture en Russie et en Amérique du Nord ;

- Le programme social des syndicats des ouvriers du salpêtre eut des effets considérables sur les lois sociales au Chili et dans d'autres pays ;

- La culture originale des *Pampinos* qui s'est développée en association avec l'industrie a encore aujourd'hui une résonance au sein de la population locale ;

- Les bâtiments restants sont un témoignage de l'ordre social et des procédés techniques qui ont dominé l'industrie.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii et iv.

Critère ii : Le développement de l'industrie du salpêtre reflète l'association des connaissances, des compétences, de la technologie et de l'investissement financier de personnes venant d'horizons différents – d'Amérique du Sud et d'Europe – que les circonstances ont amenées à vivre ensemble, en réponse aux défis et aux récompenses de l'exploitation du salpêtre. L'industrie du salpêtre devint une énorme plateforme d'échange culturel où les idées étaient rapidement absorbées et exploitées.

Critère iii : Les mines de salpêtre et les villes minières associées sont devenues des communautés urbaines très originales ayant leur langage, leur organisation, leurs coutumes ainsi que leurs expressions créatives, et ont permis de diffuser un esprit d'entreprise lié à une technique. Les deux usines de salpêtre proposées représentent cette culture unique.

Critère iv : Les mines de salpêtre au nord du Chili sont devenues le premier producteur de salpêtre naturel au monde ; elles transformèrent la Pampa et, indirectement, les terres agricoles qui bénéficièrent des engrais produits par les usines. Les deux usines de salpêtre représentent ce processus de transformation.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Les deux usines de salpêtre proposées pour inscription ont une valeur universelle exceptionnelle en tant qu'uniques vestiges d'une industrie qui a transformé la vie d'une grande partie de la population du Chili, qui a apporté de grandes richesses au pays et, indirectement, a soutenu la révolution agricole de la fin du XIXe siècle dans de nombreuses régions du monde.

Les sites sont protégés, une structure de gestion a été mise en place et un plan de gestion a été défini. La structure de gestion doit encore faire ses preuves et le plan de gestion doit être mis en œuvre. Tous deux devraient favoriser le développement du site en tant qu'attraction touristique.

La question de la préservation des structures minières reste à traiter. Nombre des bâtiments miniers sont des structures très légères qui ont besoin d'être préservées et régulièrement entretenues. L'état des bâtiments est inquiétant et aucun financement n'a été trouvé jusqu'à présent pour leur préservation ou leur entretien futur. Les bâtiments sont en péril. Sans une intervention dans un futur proche, il y a de fortes éventualités que quelques-unes des structures soient perdues ou du moins sévèrement endommagées.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii et iv*** et également immédiatement sur la Liste du patrimoine mondial en péril pour permettre d'obtenir des soutiens sur la façon d'effectuer les travaux urgents nécessaires de consolidation des structures fragiles du site :

Critère ii : Le développement de l'industrie du salpêtre reflète l'association des connaissances, des compétences, de la technologie et de l'investissement financier de personnes venant d'horizons différents, et notamment d'Amérique du Sud et d'Europe, que les circonstances ont amenées à vivre ensemble. L'industrie du salpêtre devint une vaste lieu d'échange culturel où les idées étaient rapidement absorbées et exploitées. Les deux usines représentent ce processus.

Critère iii : Les mines de salpêtre et les villes minières associées sont devenues des communautés urbaines très originales ayant leur langage, leur organisation, leurs coutumes ainsi que leurs expressions créatives, et ont permis de diffuser un esprit d'entreprise lié à une technique. Les deux usines de salpêtre proposées pour inscription représentent cette culture unique.

Critère iv : Les mines de salpêtre au nord du Chili sont devenues le premier producteur de salpêtre naturel au monde ; elles transformèrent la Pampa et, indirectement, les terres agricoles qui bénéficièrent des engrais produits par les usines. Les deux usines de salpêtre représentent ce processus de transformation.

ICOMOS, avril 2005

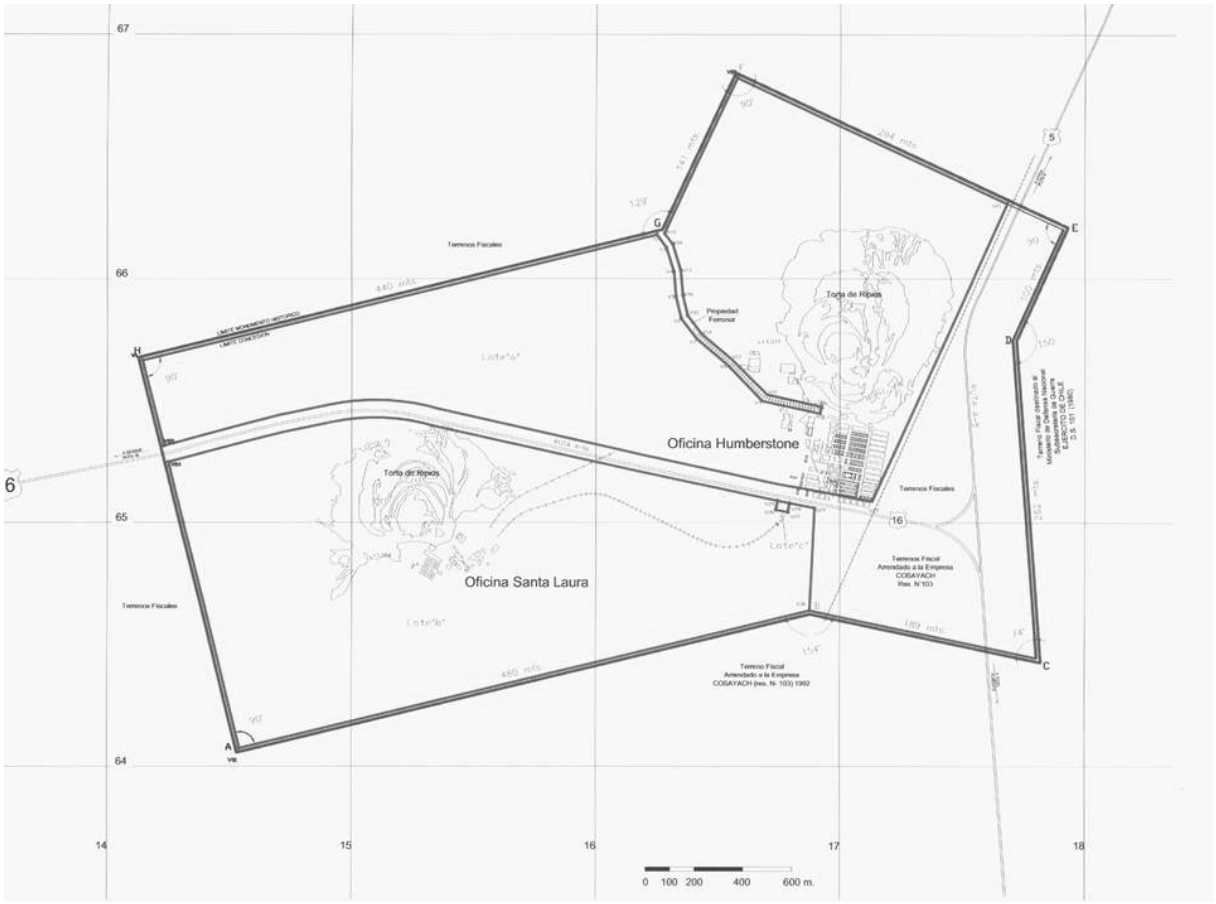

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue aérienne des quartiers d'habitation de l'usine de salpêtre d'Humberstone

La zone industrielle de Santa Laura

Cienfuegos (Cuba)

No 1202

1. IDENTIFICATION

État partie : Cuba

Bien proposé : Centre historique urbain de Cienfuegos

Lieu : Municipalité de Cienfuegos

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'une partie d'une ville historique, typique d'une époque particulière.

Brève description :

La ville coloniale de Cienfuegos fut fondée en 1819 en territoire espagnol, mais elle fut d'abord colonisée par des immigrés d'origine française. Elle devint un centre de négoce des productions de canne à sucre, de tabac et de café du pays. Dans les premières phases de son développement, son architecture fut d'abord de style néoclassique, puis devint plus éclectique, le paysage urbain conservant cependant une harmonie d'ensemble.

2. LE BIEN

Description

La ville de Cienfuegos est située sur la côte caraïbe, dans la région sud centrale de Cuba, au cœur de la production de café, de tabac, de mangue et de canne à sucre du pays. Elle fut fondée en territoire espagnol en 1819, mais habitée par des Français venus de Bordeaux, de Louisiane et de Philadelphie. La ville fut planifiée selon un plan en damier de vingt-cinq pâtés de maisons formant le centre d'origine, délimité par les rues Santa Elena au nord, Santa Clara au sud, Velazco à l'ouest, et Hourruitiner à l'est. À la fin du XIXe siècle, de nouvelles fonctions furent introduites dans cette ville portuaire et commerçante en pleine croissance. Le plan en damier d'origine fut prolongé vers l'intérieur des terres et le long de la côte. Aujourd'hui, la ville grandit toujours et compte 167 000 habitants.

La zone centrale proposée pour inscription, d'une superficie de 70 ha, comprend une partie de la ville du XIXe siècle. Les 105 ha de la zone tampon couvrent un pâté de maisons du côté terre et deux pâtés de maisons sur la péninsule. Elle s'étend aussi le long de la côte vers le sud.

En 1830, la place centrale d'origine, la place d'Armes, fut agrandie de la superficie d'un pâté de maisons vers l'ouest (2 ha en tout). Cette partie de la ville était réservée aux activités publiques et administratives : des bâtiments gouvernementaux, une église, le bâtiment des douanes et d'autres bâtiments administratifs. La ville s'est développée comme une structure compacte, d'abord dans le style néoclassique, puis éclectique, globalement d'aspect homogène. La plupart des constructions possèdent un ou deux niveaux. Les façades sont généralement simples, sans porches. Les plus représentatifs d'entre eux sont : le palais du gouvernement (hôtel de Ville, locaux actuels de l'Assemblée provinciale du pouvoir populaire), l'école San Lorenzo, l'évêché, le palais Ferrer, l'ancien lycée et quelques immeubles résidentiels.

Actuellement, le centre historique comprend six bâtiments de la première moitié du XIXe siècle et 327 de la seconde moitié du XIXe siècle. 1188 bâtiments ont été construits au XXe siècle, la plupart d'entre eux dans la seconde moitié du siècle. On compte quelque 300 bâtiments publics, le reste étant essentiellement des immeubles d'habitation.

Histoire

La ville de Cienfuegos fut fondée en 1819 sous le nom de colonie Fernandina de Jagua. Les premiers habitants étaient en partie espagnols, en partie de diverse origine, comme des colonies françaises et venaient de Bordeaux, de la Louisiane, de Philadelphie et de Guarico. La création de cette ville fut précédées de plusieurs tentatives d'installation dans la région dont l'économie était basée sur l'élevage et la culture du tabac. Au XVIIIe siècle, la région produisait de la cire, du bois et du sucre. Dans les années 1830, la colonie prospéra grâce à l'expansion de la production du sucre mais aussi en raison de sa situation géographique favorable. Le peuplement fut classé dans la catégorie « Villa », confirmant ainsi son aspect urbain. Elle reçut l'autorisation de faire du négoce localement et avec l'étranger. En 1840, la ville comptait déjà des sociétés commerciales et la croissance économique se poursuivit dans les décennies suivantes. Dans les années 1860, elle était la troisième ville du pays. Après la fin de la guerre d'indépendance contre l'Espagne, de nouveaux capitaux furent investis en provenance de l'Amérique du Nord. En 1914, les investisseurs américains avaient racheté la plupart des sucreries de la province. Le commerce se développa essentiellement avec les Etats-Unis, principal marché de Cienfuegos. Après la nouvelle division administrative de 1976, la ville de Cienfuegos devint la capitale de la province du même nom et continua de prospérer. L'administration locale demeura au centre ville. Globalement, cette zone a conservé son tissu urbain historique sans subir de changements radicaux comme cela s'est produit fréquemment dans de nombreux centres historiques.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La zone proposée pour inscription est protégée légalement par plusieurs textes juridiques, dont la loi pour la protection du patrimoine culturel votée par l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba (1977) et l'ordonnance afférente. Le *centre urbain historique de Cienfuegos* a été classé Monument national en 1995. Le Plan de classement territorial et urbain de la municipalité de Cienfuegos date de 2001.

Structure de la gestion :

Les agences responsables de la gestion des différents aspects de la ville historique sont, entre autres, les suivantes : Bureau des monuments et des sites historiques ; Commission provinciale des monuments ; Direction provinciale et municipale de l'urbanisme ; Office du logement provincial et municipal ; CITMA (Science, technologie et environnement) ; Assemblée provinciale et municipale du pouvoir populaire ; Conseil national du patrimoine culturel ; ministère de la Culture.

Il existe un plan de classification territoriale et de développement urbain de la municipalité de Cienfuegos qui offre un cadre aux processus économiques, sociaux et environnementaux de la ville historique. Ce plan prévoit aussi la réhabilitation du patrimoine culturel et environnemental et contrôle la qualité des nouveaux aménagements.

Le plan de développement du tourisme oriente la politique de gestion des visiteurs, l'exploitation du centre urbain historique et sa politique commerciale sur la base de son développement historique. Une attention particulière est accordée au caractère de l'architecture historique, à la culture, aux traditions et aux activités de loisirs du centre historique.

Ressources :

Les ressources financières sont fournies par les autorités municipales et provinciales, le ministère du tourisme, les entreprises du secteur commercial, les propriétaires et les autres agences.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien est proposé sur la base des trois critères ii, iv et v.

Critère ii : Cienfuegos a été fondée au début du XIXe siècle dans un territoire sous domination espagnole, mais elle fut colonisée par des Français venant de Bordeaux, sous la houlette de Don Luis de Clouet Piettre Favrot, natif de la Louisiane, ancienne colonie française. C'est la seule ville des Caraïbes à avoir été fondée par des Français et elle est devenue la ville la plus francophile de Cuba. Elle a évolué dans un esprit cosmopolite, intégrant des immigrants français, espagnols, nord-américains et chinois dans une colonie multiculturelle.

Critère iv : La ville est née sous les auspices du style néoclassique, passant ensuite au style éclectique. On peut affirmer avec certitude que là se trouve le centre historique des Caraïbes du XIXe siècle avec la plus grande concentration de constructions classiques (de tous types) du XIXe et du début du XXe siècle ; raison plus que suffisante pour démontrer son influence, non seulement à Cuba mais dans toute les Caraïbes, l'Amérique centrale et une partie de l'Amérique du Sud.

Critère v : … La ville de Cienfuegos est un modèle du développement urbain du XIXe siècle à Cuba et dans les Caraïbes. C'est un témoignage exceptionnel de l'urbanisme colonial européen illustrant le courant néoclassique. La conception de la ville portuaire et son adaptation au contexte local peuvent être appréciés dans toute leur ampleur. … Le cadre naturel est préservé. De même, l'urbanisme et l'architecture traduisent le génie de la population, sa manière de vivre, ainsi que les fonctions de centre sociopolitique et culturel qui rayonnent sur toute la ville.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Cienfuegos en août - septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Conservation

Historique de la conservation :

La ville historique de Cienfuegos a été soumise à une croissance urbaine qui se poursuit toujours à un rythme soutenu, la population s'étant accrue de 50 % au cours des vingt dernières années. Le tissu urbain s'est étendu en suivant le même plan quadrillé qu'à l'origine. Le cœur historique a conservé sa forme première et n'a pas subi de modifications radicales. Il bénéficie d'une protection juridique.

État de conservation :

L'état de conservation du secteur historique de Cienfuegos est considéré comme satisfaisant.

Gestion :

La zone historique est bien protégée et bien gérée.

Analyse des risques :

Étant le centre d'une ville en pleine croissance, dotée de diverses fonctions commerciales et administratives, les zones du centre sont évidemment soumises aux pressions liées au changement. Néanmoins, la zone historique bénéficie d'une protection juridique et est placée sous le contrôle direct des autorités de l'État.

Cienfuegos est en zone côtière climatique tropicale semi-humide, fréquemment soumise à des catastrophes naturelles telles que les cyclones.

La ville historique est visitée en moyenne par 250 touristes par jour, ce qui ne fait pas peser de pression particulière.

Authenticité et intégrité

La zone historique proposée pour inscription a conservé son intégrité tant au niveau de l'architecture historique que des types de fonctions.

Évaluation comparative

Même si les États d'Amérique latine ont généralement obtenu leur indépendance au début du XIXe siècle, Cuba, elle, est restée sous la domination espagnole jusqu'en 1898. Contrairement au continent sud-américain, où le développement a été relativement lent au XIXe siècle, Cuba a connu une forte croissance économique associée aux courants internationaux. Peu de nouvelles villes furent fondées au cours de ce siècle, et Cienfuegos devint le premier exemple important de l'Amérique hispanophone. Ce fut Cienfuegos qui introduisit par conséquent les concepts de l'urbanisation moderne basés sur un ordre nouveau, des principes d'hygiène et des équipements. En cela, elle se distingue fortement des villes coloniales plus anciennes.

Cette époque, dite « républicaine », fut très différente de la période coloniale précédente, en particulier du point de vue des tendances économiques et politiques. Elle fut marquée par l'application de théories développées à l'époque du siècle des Lumières espagnol qui visaient à introduire la modernité en Amérique latine. Dans ce contexte, Cienfuegos devint une ville de transition entre l'urbanisme colonial espagnol et l'urbanisme moderne d'Amérique latine qui par la suite donna naissance à des villes comme La Plata en Argentine.

Peu de villes ont été fondées après l'indépendance au XIXe siècle dans l'Amérique hispanophone. Aucune des villes fondées à cette époque n'est comparable à Cienfuegos ni par leur importance ni par la qualité de leur urbanisme et de leur architecture. Parallèlement, la revendication de l'influence des immigrants français n'est pas justifiée en termes d'architecture et d'urbanisme, car ces derniers sont essentiellement d'inspiration espagnole. Par son développement, Cienfuegos est plutôt comparable - sinon précurseur - aux villes d'Amérique du Nord et d'Espagne même (par exemple, la ville de Barcelone, planifiée à la fin du XIXe siècle par Cerdà).

Le quartier de Punta Corda, avec son architecture de bois de style néo-mauresque, offre une version moderne de la ville portuaire coloniale. Tout en rappelant les modèles traditionnels, Cienfuegos représente une rationalité et une modernité nouvelles dans la relation de la zone urbaine avec le port.

Un grand nombre de villes coloniales espagnoles sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, il n'y a pas de ville représentant le XIXe siècle et l'introduction des principes d'urbanisme modernes en Amérique latine. La seule ville moderne en Amérique latine sur la Liste du patrimoine mondial est Brasilia créée au XXe siècle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville historique de Cienfuegos est un exemple important de développement urbain moderne en Amérique latine. Plongeant ses racines dans le XVIIIe siècle, le siècle des Lumières espagnol, la ville reflète le contexte particulier de la période républicaine. Politiquement, l'objectif était d'assurer la sécurité de la ville à une époque troublée par la rébellion des esclaves et des activités commerciales illicites. D'un point de vue économique, Cienfuegos répondait à la période de forte expansion du sucre au XIXe siècle et à la pression pour l'extension des terres agricoles.

La réussite économique de la ville, grâce à l'exploitation agricole florissante des vastes terres fertiles environnantes, permit le développement d'une ville qui répondait aux objectifs et aux besoins d'une bourgeoisie montante, par opposition aux premières villes de la période coloniale dont l'urbanisme était une expression volontaire de la puissance de l'église et de la couronne d'Espagne.

Tout en respectant un plan régulier, l'urbanisation de Cienfuegos reflète de nouveaux concepts radicalement différents de ceux des villes coloniales. Ils sont le fruit des idées les plus avancées et des courants socio-économiques et culturels, trouvant sur le continent américain leur expression dans le style néo-classique espagnol. Le plan urbain est un continuum qui s'étend de manière naturelle. Il est conçu sans fortifications. La largeur des artères et la régularité géométrique absolue du plan traduisent les nouvelles idées urbanistiques sur le rôle des espaces publics dans la ville et la nécessité d'un éclairage et d'une ventilation naturels pour favoriser l'hygiène publique. Aucune autre ville de la région ne présente ces caractéristiques avec autant de clarté, d'ordre, de beauté et de force que Cienfuegos.

Évaluation des critères :

Critère ii : Le dossier de proposition d'inscription associe ce critère à l'influence française des premiers immigrants de Cienfuegos. Toutefois, plutôt qu'à l'influence française, l'importance de Cienfuegos tient plutôt à l'application précoce des idées du siècle des Lumières espagnol. La ville montre un important échange d'influences en matière d'urbanisme. Elle est devenue un exemple remarquable des nouvelles tendances qui se développaient en Espagne et en Amérique du Nord à cette époque. Cienfuegos préfigurait également nombre des tendances qui furent développées du point de vue de l'urbanisme plus tard en Amérique latine et en Europe, par exemple à La Plata en Argentine et à Barcelone en Espagne.

Critère iv : Cienfuegos est considérée comme un exemple exceptionnel de plan urbain et d'ensemble architectural reflétant la conception urbaine des villes néo-classiques du

XIXe siècle. La haute qualité architecturale de la ville fut d'abord de style néo-classique puis de style éclectique.

Critère v: Le dossier de proposition d'inscription propose ce critère au motif que Cienfuegos est « un modèle de développement urbain du XIXe siècle … [où] le cadre naturel est conservé … ». Tout en appréciant l'impact du développement urbain dans ce contexte territorial, ce critère concerne davantage l'utilisation traditionnelle des terres, ce qui n'est pas le cas ici. La valeur du bien proposé pour inscription, limité au centre historique, justifie l'utilisation des critères ii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii et iv*** :

> ***Critère ii*** *:* La ville historique de Cienfuegos montre un important échange d'influences basé sur les idées du siècle des Lumières espagnol ; c'est un exemple remarquable de l'application précoce de ces idées à la planification des villes d'Amérique latine au XIXe siècle.
>
> ***Critère iv*** *:* Cienfuegos est le premier exemple et un exemple remarquable d'ensemble architectural présentant les nouvelles idées de modernité, d'hygiène et d'ordre appliquées à l'urbanisme, telles qu'elles se développèrent en Amérique latine à partir du XIXe siècle.

ICOMOS, avril 2005

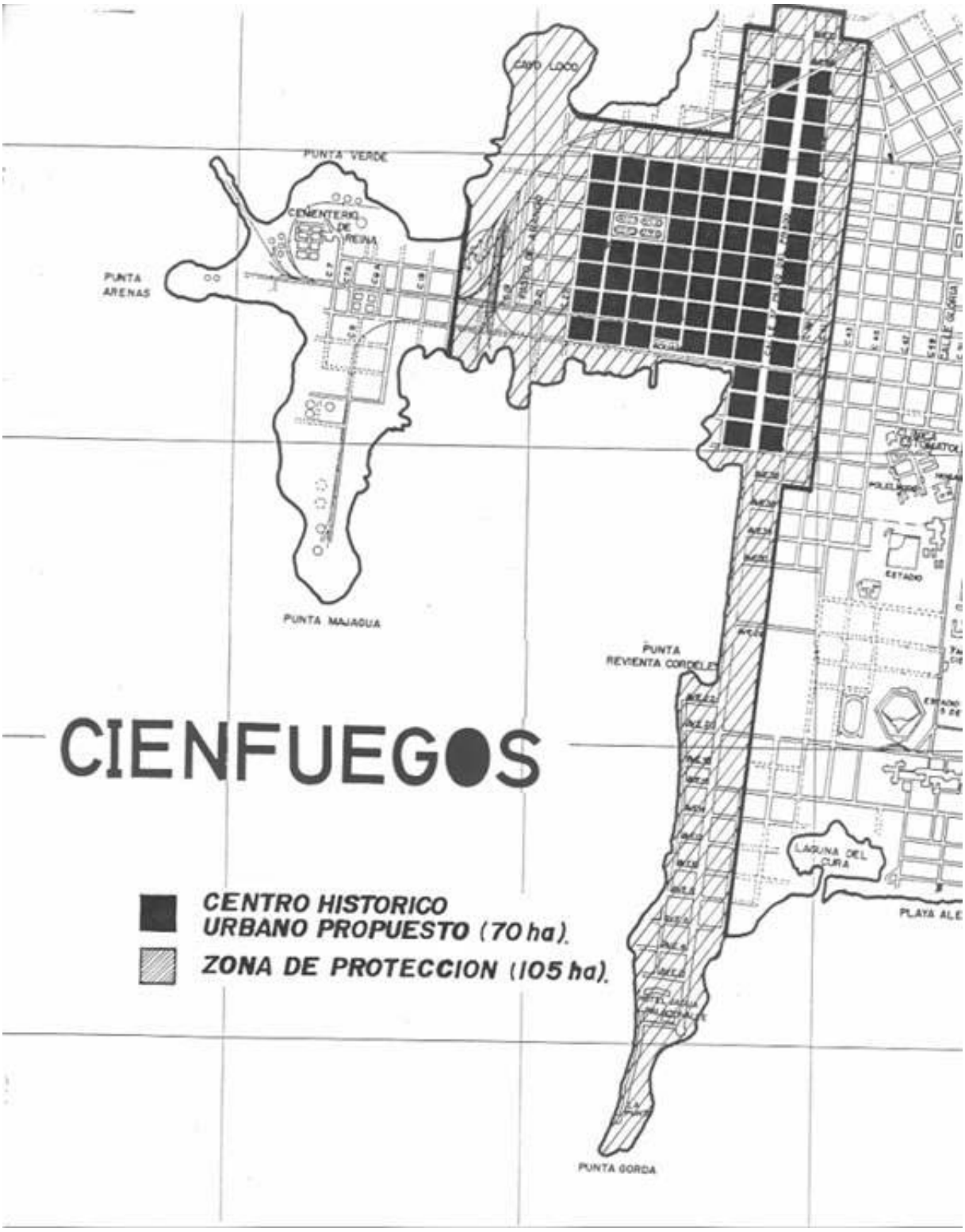

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Palais García de la Noceda

Place José Marti

Moulins à sucre (République dominicaine)

No 1132

1. IDENTIFICATION

État partie : République dominicaine

Bien proposé : Route des premiers moulins à sucre coloniaux d'Amérique

Lieu : Comtés de San Cristobal, Santo Domingo et de La Altagracia

Date de réception : 15 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de plusieurs *sites*.

Brève description :

Les vestiges de six moulins à sucre, datant des XVIe et XVIIe siècles, attestent les impacts profonds du transfert de technologie qui s'est produit entre la Méditerranée et l'Amérique centrale, ainsi que la fusion de cette technologie avec les systèmes hydrauliques locaux et la main d'œuvre locale et africaine, qui a rendu possible la production à grande échelle de sucre pour le commerce international. Les moulins représentent donc une étape décisive dans le développement économique de l'industrie mondiale du sucre aux Amériques, première entreprise agricole prospère à grande échelle du Nouveau Monde.

2. LE BIEN

Description

Les vestiges bâtis de six moulins ont été proposés pour inscription : un groupe de cinq moulins est situé au milieu de la côte sud du pays, à l'ouest de la capitale, Saint-Domingue, dont trois (moulins d'Engombe, de Boca de Nigua et de Diego Caballero) se trouvent sur la côte et deux (moulins de Palave et de La Duquesa), à respectivement 10 et 20 km vers l'intérieur des terres ; un sixième moulin (Sanate Juan de Villora) est situé au sud-est, à 25 km vers l'intérieur des terres depuis La Romana.

Sur chacun des six sites, les vestiges bâtis s'inscrivent dans une zone proposée pour inscription de taille relativement petite, entourée par une grande zone tampon. Les zones sont les suivantes :

- Moulin de Boca de Nigua : 2,6 ha ; zone tampon : 23,53 ha
- Moulin de Diego Caballero : 10,45 ha ; zone tampon : 109,34 ha
- Moulin d'Engombe : 5,91 ha ; zone tampon : 12,52 ha
- Moulin de Palave : 1,73 ha ; zone tampon : 616,36 ha
- Moulin de La Duquesa : 5,5 ha ; zone tampon : 25,5 ha
- Moulin de Sanate : 4,72 ha ; zone tampon : 31,45 ha

Bien que la proposition d'inscription soit intitulée « la Route », les six sites proposés pour inscription ne sont reliés par aucune route définie. Ils sont présentés comme une proposition d'inscription en série plutôt que comme une route culturelle.

Les six moulins ont été principalement construits aux XVIe et XVIIe siècles, pour traiter le sucre amené d'Espagne par les colons espagnols. Le sucre a été introduit par Christophe Colomb, lors de son second voyage. La technologie méditerranéenne s'est associée à la puissance de traction animale et aux techniques hydrauliques locales, qui exploitaient les eaux abondantes des rivières des Grandes Antilles. Le sucre est arrivé à un moment opportun : on s'apercevait alors que l'exploitation minière de l'or sur l'île n'était pas rentable.

Suite au déclin de la production sucrière sur l'île d'Hispaniola (aujourd'hui la République dominicaine et Haïti) aux XVIIIe et XIXe siècles, la plupart des moulins ne furent que légèrement transformés avant d'être abandonnés, et reflètent donc bien les technologies et systèmes sociaux anciens.

Sur les 37 moulins qui étaient en activité dans toute l'île d'Hispaniola, d'après les archives, dans les 25 premières années du XVIe siècle, les six moulins proposés pour inscription sont les mieux préservés en République dominicaine.

Ces vestiges reflètent donc certains des premiers développements du traitement du sucre en Amérique centrale, et plus particulièrement l'évolution des technologies locales à Hispaniola. Elles reflètent aussi l'impact du succès initial de l'industrie sucrière, à l'époque où les Espagnols occupaient l'île, ce qui incita d'autres puissances européennes à investir dans le sucre et à étendre son industrie dans toutes les Caraïbes, et finalement jusqu'au sud-est des États-Unis.

Cette vaste industrie sucrière alimenta le commerce entre l'Europe, l'Afrique et les colonies du Nouveau Monde, important des esclaves depuis l'Afrique pour les faire travailler dans les plantations et exportant le sucre raffiné vers l'Europe, se trouvant ainsi au centre de la transformation économique, politique et socioculturelle de ces régions qui en résulta. Les six moulins restants proposés pour inscription appartiennent au noyau

d'origine, qui s'est agrandi ensuite jusqu'à devenir une industrie mondiale.

L'expression « moulin à sucre » est utilisée dans la proposition d'inscription en référence aux complexes industriels et domestiques combinés qui se sont développés dans toute les Caraïbes à l'époque coloniale. Tous ont été bâtis en pierres ou en briques, avec de la pierre locale trouvée à proximité ou des briques cuites sur place. Ils se composent d'une demeure principale – celle du propriétaire ou du régisseur de la plantation – et des bâtiments de raffinerie du sucre.

Les cannes récoltées dans les plantations étaient tout d'abord apportées au moulin pour y être coupées, puis emportées jusqu'aux salles d'épuration pour y être broyées. Le jus en résultant était ensuite transféré dans la chaufferie pour y être chauffé, porté à ébullition et réduit dans une succession de récipients en fer, jusqu'à obtention d'une poudre cristallisée qui était enfin traitée.

Tous les moulins étaient entourés d'habitations pour les travailleurs, de jardins potagers, de vastes plantations et de bâtiments pour les animaux utilisés pour transporter le sucre et, dans certains endroits, pour assurer l'énergie motrice des moulins. Aucun de ceux-ci ne sont inclus dans les zones proposées pour inscription – hormis dans la mesure où il pourrait y subsister des vestiges des habitations des travailleurs enfouis dans le sol.

L'un des sites proposés pour inscription (Engombe) possède des vestiges de la demeure principale et de la raffinerie, quatre sites comprennent des vestiges de la raffinerie, et un site (Palave) conserve uniquement des vestiges de la demeure principale.

Les délimitations des sites proposés pour inscription semblent, en l'état actuel des connaissances, inclure les éléments principaux de chaque site. À la lumière de recherches et études futures, on pourrait, pour certains sites, proposer l'extension de la zone proposée pour inscription à la zone tampon.

La proposition d'inscription comprend les six sites suivants :

- moulin de Boca de Nigua ;
- moulin de Diego Caballero ;
- moulin d'Engombe ;
- moulin de Palave ;
- moulin de La Duquesa ;
- moulin de Sanate.

Ces sites sont considérés les uns après les autres.

- Moulin de Boca de Nigua :

Cet ensemble comprend une chaufferie, un four et un moulin, ainsi qu'une chapelle à une nef et abside polygonale, typique des églises familiales associées à l'industrie sucrière, et toujours en usage comme église de campagne.

L'énergie motrice du moulin était fournie par des chevaux. Répertorié pour la première fois en 1546, le moulin fut apparemment bâti par Francisco de Tostado, arrivé en 1502. En 1530, 300 Africains, 200 Indiens et 20 Espagnols y travaillaient. Ils vivaient dans des maisons de canne et de chaume, entourés de parcelles de potagers où poussaient du maïs, des pommes de terre et du yucca, et dont il ne subsiste rien.

Au XVIIIe siècle, le moulin devint la propriété du marquis d'Aranda, qui le reconstruisit en grande partie. La chaufferie date de cette époque.

Le moulin fut le théâtre de la deuxième révolte des esclaves en 1796. Il fut abandonné en 1822.

- Moulin de Diego Caballero :

Le moulin hydraulique, alimenté par de l'eau détournée de la rivière Nigua, comprend un réservoir, une salle d'épuration, un entrepôt et deux fours : l'un pour la cuisson des briques, l'autre pour une fonderie.

Construit au XVIe siècle par Diego Caballero de la Rosa, secrétaire de l'Audience royale d'Hispaniola, il est l'un des cinq moulins qui raffinaient le sucre en provenance des plantations de la rivière Nigua, et le plus important de l'île.

Il comptait à l'origine 70 maisons de pierre avec des toits en chaume pour les travailleurs, dont il ne subsiste rien.

Le moulin fut abandonné aux alentours de 1822.

- Moulin d'Engombe :

Ce premier moulin à traction équine puis hydraulique appartenait aux Génois Pedro Vazquez de Mella et Esteban Justinin en 1546.

L'ensemble comprend une demeure, un moulin, une chapelle, une chaufferie, un four voûté en briques, une salle d'épuration et un entrepôt.

La maison, dont le toit a disparu, est une belle bâtisse de pierre à deux étages, avec une double arcade et des vestiges de balcons au premier étage. Elle atteste la richesse et le prestige du propriétaire. La chapelle reflète l'art de la Renaissance, alors nouveau : c'est la seule chapelle du XVIe siècle à Hispaniola dont la décoration ne soit pas gothique.

Le moulin fut abandonné au XIXe siècle.

- Moulin de Palave :

Situé le long de la fertile rivière de Haina, ce moulin appartenait au milieu du XVIe siècle à Rodrigo de Pimental, juge de l'Audience royale.

Seule la demeure principale reste visible. Comme la demeure d'Engombe, cette grande structure à deux étages en pierre et en brique traduit la richesse de son propriétaire, avec sa porte à trois arcades au milieu d'une

façade symétrique et un chapiteau élaboré, décoré de merlons et d'une canne de jonc. À l'intérieur, l'entrée s'élève jusqu'à l'étage, avec un escalier double – mais il n'en reste rien –, et des ailes de deux étages. Cet édifice est devenu le modèle des maisons de plantation, et fut très copié dans toute les Caraïbes. Il fut endommagé par un tremblement de terre en 1979 mais restauré en 1981.

Le complexe comprend également un moulin, une salle d'épuration et un entrepôt. Il fut abandonné au XVIIIe siècle.

- Moulin de La Duquesa :

Ce moulin hydraulique (et plus tard à traction équine) appartenait au XVIe siècle au fils de Christophe Colomb, Don Diego Colon. Il en reste un moulin circulaire en pierre et brique, des canalisations sous la forme d'un petit aqueduc en arc qui alimentait le moulin, et d'une digue pour contrôler le débit de la rivière.

C'est dans ce moulin qu'eut lieu la première révolte des esclaves africains en 1522. Il fut abandonné aux environs de 1794.

- Moulin de Sanate :

Proche de la rivière Sanate, ce moulin appartenait au XVIe siècle à Juan de Villoria. La maison de pierre et de brique comporte sur sa façade trois grands arcs gothiques mudéjars. On trouve aussi des vestiges du moulin hydraulique circulaire, de la salle d'épuration, de la chapelle, des canalisations et une digue sur la rivière.

Histoire

La canne à sucre semble être originaire des îles du Pacifique Sud, aux alentours de la Nouvelle Guinée, et y avoir été cultivée pour la première fois vers 6000 avant notre ère. Sa culture s'est étendue en direction de l'ouest, vers l'Indonésie, les Philippines, puis le nord de l'Inde, quelque 2 000 ans plus tard. En 800 avant J.-C., elle avait atteint la Chine via l'Inde, et était connue en Perse aux alentours de 500 après J.-C. Les Arabes la transportèrent le long de la côte d'Afrique du Nord, et en Espagne en 755 après J.-C. Deux cents ans plus tard, elle avait atteint la Sicile.

Au XIVe siècle, les Vénitiens firent de Chypre un grand producteur de sucre raffiné, avec des plantations où travaillaient des esclaves venus de Syrie et des pays voisins. Le système des plantations fut rapidement copié par les Espagnols en Sicile, puis, au XVe siècle, plus à l'ouest à Madère et dans les îles Canaries, alors sous contrôle portugais et espagnol, ainsi qu'en Algarve, dans la péninsule ibérique. Dans toutes ces régions, les plantations fonctionnaient également grâce à des esclaves qui, après la conquête de Ceuta par les Portugais en 1415, provenaient tous d'Afrique du Nord.

Lors de son second voyage, en 1493, Christophe Colomb apporta la canne à sucre dans le Nouveau Monde. Jeune, il avait été formé dans le milieu du prospère négoce sucrier de Madère, à une époque où cette industrie s'étendait rapidement grâce à l'introduction du travail des esclaves.

Le sucre fut pour la première fois raffiné à Hispaniola en 1504 et, dès 1515, on l'exportait vers l'Espagne. Au XVIe siècle, la production d'Hispaniola était essentiellement destinée au commerce avec les Amériques.

Une centaine d'années après son introduction en Amérique centrale, la combinaison de la puissance hydraulique locale, du travail de la main d'œuvre locale et des esclaves africains, et des investissements espagnols avait fait des plantations de canne à sucre et des sucreries une industrie transatlantique majeure.

Au XVIe siècle, la plupart des riches immigrants espagnols installés sur l'île d'Hispaniola investissaient dans les moulins à sucre, au total 33 sur l'île. Le succès de l'industrie était dû à la réunion favorable de certaines circonstances :

1. Tout d'abord, le modèle des plantations pouvait être importé d'Espagne « clef en main », doté d'esclaves venus des îles de l'Atlantique qui possédaient une compétence technique en tant que purgeurs, forgerons, cuiseurs, etc.

2. Par ailleurs, la fertilité des terres et le climat des Caraïbes constituaient des conditions idéales pour la culture de la canne à sucre.

3. Il y avait à disposition des sources d'énergie : l'eau et les animaux à Hispaniola, le vent dans les autres îles pour faire fonctionner la machinerie de broyage et de pressage, enfin du bois pour alimenter les chaudières servant à chauffer le jus de canne.

4. L'épuisement des mines d'or libéra une main d'œuvre locale à Hispaniola, complétée, au fur et à mesure de l'expansion de l'industrie sucrière, par des esclaves venus de l'autre côté de l'Atlantique, d'Afrique de l'Ouest.

5. La dynamique interne des structures politiques et sociales africaines de l'époque facilitait le commerce esclavagiste.

6. Il existait un marché tout prêt pour le sucre raffiné : l'Europe, qui connaissait au XVIe siècle la prospérité, laquelle avait d'ailleurs initialement motivé l'exploration du Nouveau Monde. En 1530, les planteurs d'Hispaniola envoyaient chaque année 1 000 tonnes de sucre en Espagne.

7. Enfin, il y avait en Espagne de l'argent à investir dans les plantations et dans le commerce transatlantique qui apportait la main d'œuvre et vendait les produits.

Les plantations de canne à sucre ne se développèrent pas qu'à Hispaniola. Au début du XVIe siècle, les Espagnols les établirent à Cuba et à Porto Rico, au Mexique, au Venezuela et en Colombie, tandis que les Portugais s'activaient à construire des moulins au Brésil, où les premières plantations furent développées en 1526. Tous utilisaient une main-d'œuvre constituée d'esclaves venus d'Afrique. Tous ces premiers moulins reflétaient des adaptations hispaniques de technologies méditerranéennes, et peuvent donc être considérés comme faisant partie d'un

processus cohérent unifié et comme autant de symboles économiques de ce transfert technologique. 80 % de la production de sucre caribéenne au XVIe siècle était concentrée à Hispaniola. Toutefois, à la fin de ce même siècle, les plus grandes plantations se trouvaient au Brésil, sur le continent sud-américain.

Au XVIIe siècle, les Britanniques répandirent largement le système en Jamaïque, dans les Barbades et à Saint-Kitts. Mais là, les moulins fonctionnaient grâce au vent. Le succès de l'utilisation des moulins à vent entraîna une expansion extrêmement rentable du commerce du sucre dans toutes les îles des Caraïbes, et jusqu'à la côte Nord de l'Amérique du Sud et le sud-est des États-Unis. Mais il contribua aussi au déclin de la production sucrière dans les colonies espagnoles. Hispaniola passa à l'élevage de bétail, puis à la culture du tabac et du cacao.

Au XIXe siècle, sur un grand nombre d'îles, les moulins à sucre furent convertis à l'énergie thermique à vapeur. Dans la République dominicaine du XIXe siècle, les moulins à sucre étaient largement tombés en désuétude et peu d'entre eux furent transformés pour s'adapter à cette nouvelle technologie. La disposition spatiale de base des premiers moulins a donc été conservée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les terres où se trouvent les sites proposés pour inscription appartiennent toutes à l'État de la République dominicaine, à l'exception de Sanate, qui est une propriété privée. Quant aux bâtiments, ils appartiennent à plusieurs propriétaires différents, mais tous sont gérés par l'État. Les moulins de Boca de Nigua, d'Engombe et de Palave ont été déclarés monuments nationaux en 1967. Diego Caballero, la Duquesa et Sanate sont actuellement en cours de classement comme monuments nationaux, quoique le calendrier de cette procédure ne soit pas fixé.

Structure de la gestion :

La gestion des moulins incombe au Secrétaire d'État à la Culture ; elle est exercée par la Direction nationale des monuments et ses instances régionales. L'Office national du patrimoine monumental est déjà responsable du site du Patrimoine mondial qu'est la ville coloniale de Saint-Domingue.

Chaque moulin à sucre a un administrateur local. On envisage d'établir, pour chaque moulin, un groupe local qui représenterait les institutions publiques et privées impliquées dans la gestion et la promotion des moulins, afin de tirer parti du soutien apporté par la communauté à la gestion et au développement des sites. Cela n'a pas encore été mis en place.

De même un Comité global de coordination est proposé pour superviser la gestion de tous les sites. Il inclura les représentants des instances publiques et privées et les gestionnaires et architectes de tous les moulins individuels. Au nombre des représentants des organismes privés figurent ceux de deux grands groupes sucriers : la *Central Romana Corporation* et le *Vicini Group*. On envisage que ce Comité se réunisse une fois par mois et soit responsable de lever les fonds non fournis par l'État. Ce Comité ne s'est pas encore réuni.

Ressources :

Des plans de gestion sont fournis pour chacun des six sites. Ils définissent des projets pour améliorer la visite des touristes dans chacun des moulins. Il est prévu de les relier tous les six en une seule et même visite, et de présenter différents aspects des moulins à sucre sur les différents sites. Toutefois, les plans appellent à la mise en place d'installations audiovisuelles séparées et assez importantes (pouvant accueillir jusqu'à 160 personnes), et, sur chaque site, d'infrastructures de restauration avec pistes de danse, d'équipements pour des conférences, etc. Cela semble excessif, et la coordination entre les six moulins plutôt que l'installation des mêmes structures sur chaque site semblerait plus appropriée.

Un tel développement devrait être intégré à une stratégie générale sur l'archéologie.

Les plans de ces sites sont incorporés dans un plan de développement sur dix ans, 2002-2012, préparé par le secrétariat d'État à la Culture. Les fonds nécessaires à sa mise en œuvre ne sont toutefois pas encore réunis, et on indique que « des ressources financières permanentes seront obtenues par l'autogestion [des sites] et plus tard par le développement de programmes d'administration, avec la participation du secteur privé ». Le programme de développement inclut beaucoup des éléments mentionnés dans les plans de gestion, tels que l'installation d'infrastructures pour les visiteurs et l'amélioration des routes d'accès.

Il serait nécessaire d'étendre les plans de gestion aux activités de conservation et de développer ainsi des plans de gestion plus conventionnels.

Actuellement, la gestion et la maintenance courantes des six sites sont assurées par un personnel de 40 employés de maintenance et techniciens, travaillant sous l'égide d'architectes de la conservation, d'ingénieurs, d'archéologues et d'un muséographe de l'Office national du Patrimoine monumental.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les six sites proposés pour inscription sont soumis conjointement comme étant d'une valeur universelle exceptionnelle pour les qualités suivantes :

- Ce qui est aujourd'hui la République dominicaine fut le point de départ du développement de l'industrie sucrière en Amérique ; du sucre fut pour la première fois fabriqué sur l'île en 1506.

- Les moulins à sucre du XVIe siècle de la République dominicaine reflètent cette industrie précoce et de pointe, fondée sur les échanges technologiques entre l'Espagne et l'Amérique centrale.

- Les structures subsistantes reflètent une période économique et sociale importante de l'histoire, où le sucre redessina le paysage, par l'utilisation de systèmes de plantations fonctionnant avec des esclaves venus d'Afrique.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS a été effectuée sur les six sites en novembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté le TICCIH et divers experts sur la question.

Des informations supplémentaires ont été demandées à l'État partie en décembre 2004 sur la propriété des sites, la protection juridique et l'établissement des comités de coordination et des comités locaux.

Conservation

État de conservation :

Des travaux de conservation/restauration limités ont été réalisés sur la plupart des six moulins, sur les nombreux vestiges qui demeurent en surface, dans le but de permettre la compréhension des parties reconstruites/restaurées. Le moulin de la Duquesa nécessite encore une consolidation structurelle.

Seules des fouilles archéologiques limitées ont été conduites et , dans ce cas, les vestiges ont été consolidés.

Globalement, les sites sont dans un bon état de conservation.

Gestion :

Une structure de gestion complète est définie dans le dossier de proposition d'inscription (voir ci-dessus), mais ne semble pas avoir été mise en œuvre. Il est nécessaire de mettre en place les mécanismes qui impliquent la communauté locale avant que les plans de développement ne soient exécutés. Les moulins ont un potentiel touristique évident, mais les aménagements pour les visiteurs doivent respecter le caractère des sites, du point de vue de leurs qualités tant tangibles qu'immatérielles.

Analyse des risques :

- Pression des visiteurs :

L'augmentation du nombre de visiteurs semblerait grandement menacer le site – du fait à la fois de l'usure des pas sur les sites et de la création d'aménagements pour les visiteurs. S'il est souhaitable d'optimiser le nombre de visiteurs sur ces sites intéressants, il semblerait également souhaitable que les visites restent dans l'esprit des qualités du site. Or, de grandes installations audiovisuelles ou des salles de banquet sembleraient assez mal s'accorder au caractère de ces lieux, autrefois lieux de travail.

- Pressions liées au développement :

Elles sont dites mineures, quoiqu'on reconnaisse l'existence d'une certaine spéculation foncière autour des sites.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Les six moulins conservent un haut degré d'authenticité par rapport à l'époque de leur construction. L'histoire économique des moulins, qui s'achève dans le déclin survenu au XVIIIe siècle, les a laissés relativement intacts, à la différence des moulins des autres îles, convertis à l'énergie thermique à vapeur au XIXe siècle. Les fouilles archéologiques limitées qui ont eu lieu sur les sites indiquent l'existence d'importants dépôts archéologiques souterrains datant du XVIe siècle.

Intégrité :

Dans l'état actuel des connaissances, les délimitations de la proposition d'inscription semblent englober la configuration spatiale des moulins, avec leurs bâtiments domestiques alentours,. Toutefois, si les fouilles archéologiques révélaient des dépôts plus vastes, il faudrait éventuellement reconsidérer les limites, afin que le site proposé pour inscription reflète bien dans sa totalité les vestiges bâtis relatifs à chacun des moulins.

Il serait nécessaire d'entreprendre des études de terrain non-interventionnistes afin de déterminer l'étendue approximative des vestiges enfouis sous le sol. Il serait nécessaire d'effectuer ces études dans le cadre d'une stratégie archéologique.

Évaluation comparative

L'analyse comparative de la proposition d'inscription compare les moulins d'Hispaniola tout d'abord à ceux de sa voisine Cuba, d'époque similaire, puis aux moulins construits ultérieurement dans d'autres îles des Caraïbes, comme la Barbade, la Jamaïque et Saint-Kitts.

Les Espagnols importèrent d'Europe la technologie des moulins à sucre à Hispaniola, en Colombie, au Venezuela et au Pérou, où elle fit florès durant les années 1540. À peu près à la même époque, les Portugais l'apportèrent au Brésil, et la diffusèrent dans le nord-est de leur colonie. On utilisait alors des animaux ou de l'eau pour faire fonctionner les moulins.

Les moulins caribéens et continentaux du XVIe siècle et du début du XVIIe peuvent être considérés comme faisant partie d'un processus unifié, représentant une phase historique particulière et cohérente. Ils faisaient partie de l'adaptation hispanique des technologies jadis utilisées dans l'industrie sucrière méditerranéenne.

Dans les années 1640, de nombreux moulins à vent furent construits dans les colonies anglaises, françaises et hollandaises des Caraïbes orientales. Ils constituaient une

rupture avec la tradition, et une innovation coloniale qui permit l'expansion rentable de l'industrie sucrière dans toutes les Caraïbes. Ces moulins à vent peuvent être considérés comme la deuxième phase.

Au XIXe siècle vint la troisième phase, avec l'introduction de la vapeur dans les Grandes Antilles. Certains des moulins antérieurs furent adaptés aux technologies nouvelles. En République dominicaine, les moulins ne furent pas transformés (pour des raisons expliquées dans la section ***Histoire***) ; ils représentent donc la première phase du transfert technologique. Les éléments de comparaison proposés sont les premiers moulins de Cuba, de Porto Rico, de Colombie, du Venezuela, du Pérou et du Brésil. Les moulins de Cuba furent construits à la fin du XVIe siècle ; ils sont présentés comme de petite taille, et représentatifs d'un système social différent. Les moulins du XVIe siècle à Porto Rico et dans d'autres pays continentaux ne sont pas pris en compte.

La principale question concerne les exemples subsistants des premiers moulins en République dominicaine : peuvent-ils être considérés comme représentatifs des débuts du transfert de technologie en matière de raffinement du sucre qui s'est produit entre la Méditerranée et l'Amérique centrale et du Sud ? Sans une analyse comparative plus vaste, il est impossible de répondre avec certitude à cette question.

Toutefois, les moulins dominicains se distinguent des autres par leur date : ils ont été construits une vingtaine d'années avant bien d'autres sur le continent et, au milieu du XVIe siècle, ils étaient devenus le principal centre du commerce du sucre dans les Caraïbes.

On peut donc dire qu'ils présentent certains des premiers exemples de transfert de technologie dans les Caraïbes et qu'ils reflètent le principal centre de production sucrière dans la région au XVIe siècle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les six moulins à sucre, datant du XVIe siècle, sont d'une valeur universelle exceptionnelle du fait de l'association des qualités culturelles suivantes :

- Ils témoignent de l'impact profond qu'eut le transfert de technologie entre l'Europe et l'Amérique centrale, et de la fusion de cette technologie avec les systèmes hydrauliques locaux et la main d'œuvre locale et africaine, qui permit la production à grande échelle de sucre destiné au commerce international, qui refaçonna une grande partie du paysage caribéen.

- Ils reflètent le rôle clé d'Hispaniola en tant que principal producteur de sucre dans les Caraïbes au XVIe siècle.

- Ils représentent une étape décisive dans le développement économique de l'industrie mondiale du sucre aux Amériques, première entreprise agricole prospère à grande échelle du Nouveau Monde.

Évaluation des critères :

Les moulins sont proposés pour inscription sur la base des critères ii et iv :

Critère ii : Les moulins sont un exemple clair et distinct de la façon dont la technologie sucrière a été transférée de l'Europe à l'Amérique centrale, a fusionné avec les systèmes hydrauliques locaux et avec la main d'œuvre locale et africaine, et de la façon dont celle-ci a abouti, dans les Caraïbes, à la production à grande échelle de sucre pour le commerce international et a redessiné une grande partie du paysage de l'île.

Critère iv : Les structures restantes des six moulins témoignent des structures sociales et des procédés mécaniques, et notamment de la puissance hydraulique, qui sous-tendaient les débuts de la production sucrière dans Les Caraïbes.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie de soumettre de nouveau la proposition d'inscription une fois la mise en place des éléments suivants :

- une protection juridique de tous les sites ;

- des plans de gestion qui englobent la conservation ;

- des systèmes de gestion qui impliquent les communautés locales ;

- une stratégie archéologique qui concerne l'approche à adopter pour l'étude et la fouille de tous les sites.

ICOMOS, avril 2005

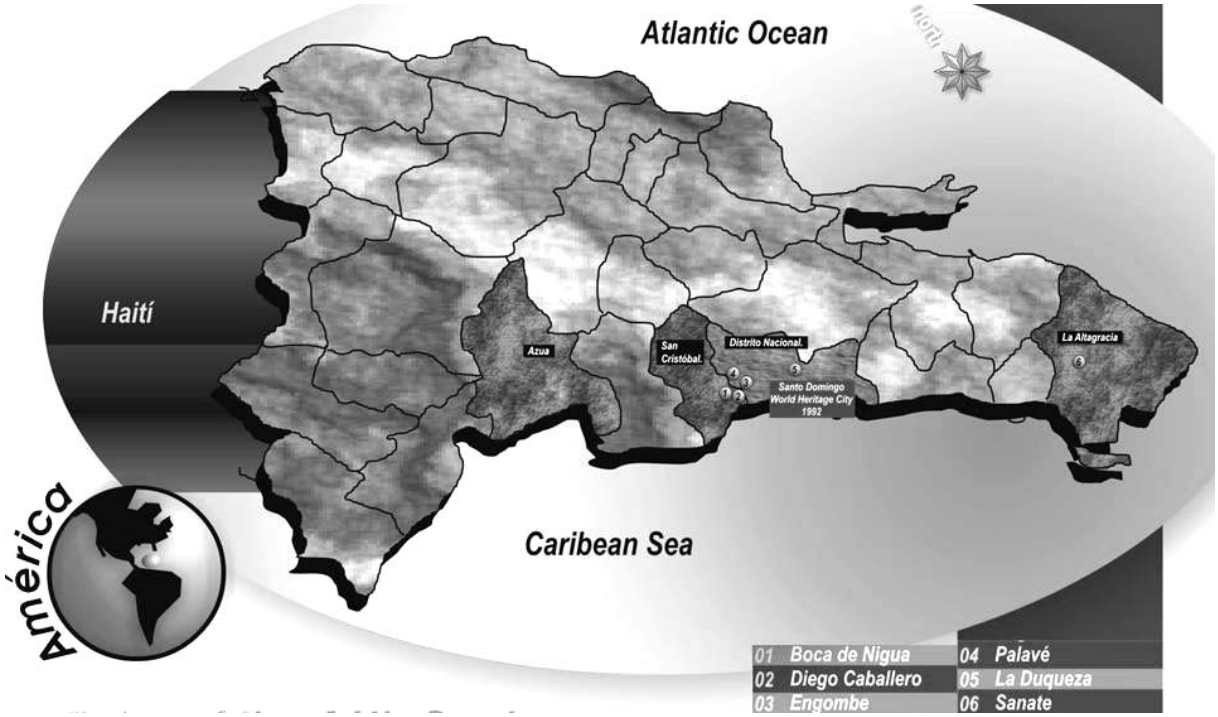

Plan indiquant la localisation des six moulins à sucre

Vue aérienne du moulin Engombe

Moulin Diego Caballero

Macao (Chine)

No 1110

1. IDENTIFICATION

État partie : République populaire de Chine

Bien proposé : Les monuments historiques de Macao

Lieu : Région administrative spéciale de Macao (RAS Macao)

Date de réception : 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble.* Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un quartier de ville historique encore habité.

Brève description :

Du milieu du XVIe siècle jusqu'en 1999, Macao fut sous administration portugaise ; après cette date, elle passa sous souveraineté chinoise. Les monuments historiques de Macao se composent de la rue historique au centre de la vieille ville, avec ses structures architecturales et urbaines, représentatives de la rencontre entre les civilisations de l'Occident et de la Chine. Macao fut un riche port marchand, d'une grande importance stratégique dans l'essor du commerce international. Le cœur historique de Macao témoigne de la fusion unique d'idéaux esthétiques et d'influences culturelles, architecturales et technologiques.

2. LE BIEN

Description

La région administrative spéciale de Macao se trouve sur la côte sud-est de la Chine, à l'ouest du delta de la rivière des Perles, à 60 km de Hong Kong et à 145 km de Guangzhou (anciennement Canton). Elle se compose de la péninsule de Macao et des deux îles de Taipa et Coloane. La population de la région administrative avoisine les 461 000 habitants. Le bien proposé pour inscription sur la péninsule de Macao se compose de deux zones principales distinctes, dans le centre urbain de la ville, chacune entourée d'une zone tampon.

La zone proposée pour inscription 1 se compose du quartier central du peuplement historique de Macao. Elle comprend une série d'espaces urbains et de bâtiments représentant l'intégration des éléments portugais et chinois le long de la voie principale urbaine de la ville, la *Rua Direita*, qui va de l'ancien port chinois au sud à l'ancienne ville chrétienne au nord. Elle inclut les ensembles suivants :

Place Barra avec le *Temple A-Ma* (XVe siècle), un exemple de la culture chinoise inspiré du confucianisme, du taoïsme, du bouddhisme et du folklore traditionnel. Le temple est tout particulièrement utilisé pendant le festival chinois du printemps ; il comprend le pavillon de la porte, l'arche mémoriale, la salle des prières, la salle de la bienveillance, la salle de Guanyin et Zhengjiao Chanlin (un pavillon bouddhiste). Au nord du temple, le long de la *Rua Direita*, se trouve la *caserne des Maures* néo-classique (1874), avec ses larges vérandas, surélevés sur une plate-forme de granit. Elle fut construite pour abriter les forces de polices recrutées à Goa.

Place Lilau est l'un des premiers quartiers résidentiels des Portugais à Macao. La *maison du Mandarin* (1881), résidence traditionnelle chinoise appartenant à une éminente figure de la littérature chinoise, couvre 4 000 m². Elle se compose d'une série de maisons en briques, avec des cours, s'étendant sur quelque 120 m le long de la rue Barra.

La place Saint-Augustin fut établie par des moines augustins espagnols en 1591, et conserve la tradition de la procession de Pâques. C'est ici que se trouvent *l'église Saint-Augustin* et *l'église Saint-Laurent.* Cette dernière fut construite par les Jésuites avant 1560 et reconstruite dans les années 1850. *Le théâtre Dom Pedro V* (1860), premier théâtre à l'occidentale en Chine, est un édifice néo-classique en briques. Il comporte un hall, une petite salle de bal et un auditorium circulaire. L'ensemble du *séminaire et de l'église Saint-Joseph* (1758) fut la principale base de travail des missionnaires en Chine, au Japon et dans la région. C'est le seul exemple d'architecture baroque en Chine. La bibliothèque de Sir Robert Ho Tung (1894), riche d'une collection de livres rares, est un luxueux bâtiment occidental néo-classique, avec des intérieurs chinois et des jardins luxuriants.

La place Leal Senado est la principale place publique de la ville, avec le *Leal Senado* (1784), une structure néo-classique de deux étages. Il est composé d'une façade principale surmontée d'un fronton triangulaire et de colonnes doriques en granit. Tout près, on trouve la *maison sainte de la miséricorde*, utilisée par une institution caritative, fondée en 1569. Ce bâtiment à deux étages en style néo-classique possède une façade principale élaborée. On trouve à côté la *place de la Cathédrale*, avec la *cathédrale* (reconstruite en 1850) et le siège du diocèse de Macao. Plus au nord se trouve la *place Saint-Dominique*, avec *l'église Saint-Dominique* (fondée en 1587) et le quartier du vieux bazar chinois. On trouve ici le *temple Sam Kai Vui Kun* (restauré en 1792), qui témoigne du respect éternel de Macao pour ses communautés chinoises et portugaises, sur un pied d'égalité.

La *place de la Compagnie de Jésus* abrite les ruines de Saint-Paul et le temple Na Tcha. Les ruines de Saint-Paul sont les vestiges de la façade de l'église de la Mater Dei (1603-1640). La façade repose sur les ordres classiques en style maniériste, intégrant cependant des motifs

distinctement orientaux. On trouve près de l'église les vestiges archéologiques de l'ancien collège Saint-Paul, la première université sur le modèle occidental en Asie. Le *temple Na Tcha* (1888) est une petite structure traditionnelle proche des anciens remparts de la ville. La *section des anciens remparts de la ville* (1569), 18,5 m de long, est bâtie en *chunambo*, un matériau local fait d'un mélange d'argile, de sable, de paille de riz, de pierres et de coquilles d'huîtres, compacté en couches. À l'est se trouve la forteresse de *Sao Paulo do Monte* (1626), qui se dresse sur la colline *do Monte* (52 m au-dessus du niveau de la mer). La forteresse, de plan trapézoïdal, couvre 10 000 m². Elle a été construite en protection contre les attaques venues de la mer.

La zone du *jardin Camões* abrite l'église Saint-Antoine (XVIe siècle), les anciens bureaux de la Compagnie britannique des Indes Orientales et le *cimetière protestant* (XIXe siècle), où reposent des personnalités célèbres comme Robert Morrison (chapelle construite en 1821), l'auteur du premier dictionnaire chinois-anglais.

La zone proposée pour inscription 2, à 500 m environ à l'est de la zone 1, se compose du *fort de Guia* (1622-1638), située sur le *mont Guia* et comprenant la *chapelle de Guia* (1622) et le *phare de Guia* (1885), le plus vieux phare des mers de Chine du sud.

Des zones tampon entourent chacune des deux zones proposées pour inscription. Pour la zone 1, les limites de la zone tampon coïncident avec l'ancienne ligne côtière de l'ancien port de Macao. En pratique, la zone tampon délimite le territoire de Macao tel qu'il exista jusqu'au début du XIXe siècle. De la fin du XIXe siècle au XXe siècle, de nouvelles terres furent conquises des deux côtés de la péninsule de Macao. L'occupation des sols dans la zone tampon est mixte, avec principalement un usage résidentiel et commercial, mais aussi des fonctions administratives, religieuses et financières. Parmi les bâtiments, on compte des ateliers traditionnels, des structures militaires, des églises et des chapelles, d'anciennes banques, des boutiques chinoises traditionnelles de prêt sur gages, de nobles demeures, de petits sanctuaires chinois, de l'architecture vernaculaire Art Déco, l'ancien quartier commercial de la ville et d'autres espaces publics. La zone proposée pour inscription 2, avec le fort de Guia, est entourée d'une zone tampon qui couvre le parc avoisinant et la zone urbaine immédiatement alentour.

Histoire

Le site de Macao fut peuplé par des pêcheurs bien longtemps avant l'arrivée des étrangers. C'était une baie abritée sur la péninsule, et une étape pour les marins longeant la côte chinoise depuis la province de Fujian. Le temple de la déesse A-Ma, construit à la fin du XVe siècle, atteste de leur foi. Les Portugais arrivèrent pour la première fois en Chine en 1513, visitant le célèbre marché de Canton. En 1557, ils parvinrent à Macao, qui devint le plus ancien peuplement européen permanent en Asie de l'Est.

Le nom de Macao vient du temple Ma Kwok, construit au XIVe siècle. À l'époque, les habitants autochtones étaient éparpillés dans de petits villages. Les villages de Barra et de Patane étaient de petits peuplements de marins marchands, tandis que les autres villages abritaient des paysans. Quand les Portugais arrivèrent, ils construisirent des maisons simples, en bois et en argile, dans le quartier du port intérieur. Plusieurs églises catholiques et chapelles donnèrent le caractère du peuplement, devenant les points de convergence du tracé des rues. Au début du XVIIe siècle, les Portugais construisirent une série de forts pour se défendre contre les autres puissances occidentales, par exemple les Hollandais. Au milieu du XVIIe siècle, le peuplement était divisé en deux parties : les Portugais au sud et les Chinois au nord. Le développement fut relativement modéré au XVIIIe siècle, du fait d'une législation restrictive imposée par les autorités chinoises.

En 1849, le Portugal proclama Macao port franc, ce qui fut confirmé dans un protocole en 1887. À la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, l'église catholique renforça son pouvoir en construisant de nouvelles églises ou en en rénovant d'anciennes. Du fait du rôle de Macao comme base marchande et d'un lucratif commerce d'opium, des compagnies étrangères établirent leur base dans une enclave avant de remonter le long de la rivière des Perles en direction de Canton, ce qui améliora la qualité de la construction.

À la fin du XIXe siècle, incapable de faire concurrence à Hong Kong, Macao tirait essentiellement sa manne financière de son statut de lieu de séjour privilégié des étrangers. En conséquence, de nombreuses villas luxueuses y furent construites, ainsi que des bâtiments aux fonctions nouvelles, tels que le théâtre Dom Pedro V, le Club Militaire, la caserne des Maures et l'hôtel Bela Vista. Parallèlement, les Chinois continuèrent de construire dans leur style propre, avec notamment le temple du Dieu de la Terre, le temple du Dieu de la Justice, le Temple Na Tcha et le Temple A-Ma. À cette période commença également la conquête de la terre, qui se poursuivit pendant le XXe siècle, agrandissant substantiellement la zone urbanisée.

Après 1949, la population s'accrut, notamment du fait d'un afflux de réfugiés chinois venus de l'intérieur des terres. En 1974, Macao fut déclaré territoire sous administration portugaise. Aux termes du traité de 1987, Macao est devenue en décembre 1999 une région administrative spéciale sous souveraineté chinoise. Les années 1990 ont été le théâtre d'une expansion immobilière, entraînant l'apparition d'un grand nombre de gratte-ciel en centre ville, quoique principalement en dehors des zones tampon définies. Parallèlement, des campagnes de restauration des monuments historiques ont été menées.

Politique de gestion

Dispositions légales :

L'ensemble Saint-Joseph, le théâtre Dom Pedro V et la maison sainte de la miséricorde appartiennent à des institutions. Les autres biens sont la propriété du gouvernement de la Région Administrative Spéciale de Macao. La caserne des Maures, la maison du Mandarin et le théâtre Dom Pedro V sont protégés en tant que

« bâtiments d'intérêt architectural ». Les autres biens sont protégés en qualité de « monuments ».

La principale base légale de protection inclut : « la constitution de la Région Administrative Spéciale de Macao de la République Populaire de Chine », le décret-loi n° 56/84/M et le décret n° 83/92/M, relatif à la Défense du patrimoine architectural, environnemental et culturel, et le décret n° 7/91/M relatif aux réglementations générales de construction urbaine.

Les quartiers historiques inclus dans les zones tampon sont désignés comme zones de patrimoine classé.

Structure de la gestion :

La Région Administrative Spéciale de Macao est une région administrative locale de la République Populaire de Chine. L'Institut culturel de Macao est le principal organisme disposant d'un mandat de gestion sur les questions relatives à la préservation du patrimoine culturel et à la mise en œuvre de toutes les lois de protection du patrimoine. Les biens individuels classés ont chacun leur propre office de gestion.

Ressources :

Les ressources financières pour la préservation du patrimoine culturel classé sont fournies par le gouvernement.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : *Les monuments historiques de Macao* sont les meilleurs et les plus concrets des exemples d'échanges culturels entre l'Occident et la Chine. Le groupe de bâtiments et le tracé original des rues que couvre la proposition d'inscription dépeignent clairement la dimension pluriculturelle des racines historiques de Macao, où le tissu urbain primaire illustre une fusion unique des concepts occidentaux et chinois d'organisation spatiale, de style architectural, d'idéal esthétique, de qualité artistique et d'échange technologique. Macao joua un rôle crucial dans l'établissement d'un port marchand lucratif en Chine et d'un peuplement portugais permanent dans la région, mettant en place les conditions nécessaires pour soutenir le lucratif triangle d'or des routes marchandes maritimes entre l'Inde, le Japon et la Chine, devenu la source principale de revenus soutenant, sur le long terme, l'influente compagnie maritime portugaise. Macao eut une grande influence dans la conception structurelle militaire chinoise, ainsi que dans l'amélioration de la qualité des productions d'équipement militaire en Chine et dans la région.

Critère iii : Les monuments historiques de Macao sont un témoignage unique de la première et de la plus durable des rencontres entre l'Occident et la Chine, comme en attestent l'ensemble des édifices, la rue principale et les quartiers d'origine de la ville à l'intérieur de la zone proposée pour inscription, où des exemples des cultures occidentale et chinoise se côtoient au sein de l'environnement urbain et présentent clairement la fusion des styles architecturaux et des technologies.

Critère iv : Macao est d'une authenticité exceptionnelle pour un ancien peuplement marchand d'Asie, intégrant un éventail complet d'exemples architecturaux vernaculaires à la fois occidentaux et chinois qui illustrent le rôle crucial de Macao dans l'histoire de l'humanité.

Critère vi : La proposition d'inscription comprend plusieurs exemples pionniers associés à des changements notables et influents en Chine. Les monuments architecturaux comprennent plusieurs « premières » en Chine (théâtre, université, administration, architecture…). D'éminentes figures comme le Dr Sun Yat Sen ont puisé une inspiration idéologique dans les modèles sociaux et culturels dont elles ont été témoins à Macao, par l'éventail local des productions artistiques, des œuvres littéraires riches et créatives (par exemple celles de Zheng Guanying), le style de vie de la communauté, l'environnement culturel et les modèles économiques locaux. Dans ce contexte, les activités du Dr Sun Yat Sen à Macao l'ont directement incité à prendre la tête d'importants changements dans les idéaux économiques et politiques de la Chine, aboutissant au final à la fin du système féodal impérial et à la transformation de la Chine en République moderne.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté le Comité Scientifique International sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Après une évaluation préliminaire de la proposition d'inscription, l'ICOMOS a contacté l'État partie pour obtenir des éclaircissements. Il en a résulté une révision de la définition du bien proposé pour inscription, une analyse comparative détaillée et des informations complémentaires sur le développement historique et le rôle stratégique du site.

Conservation

Historique de la conservation :

La ville de Macao a vu sa population croître énormément après 1949, suivi par un développement économique. Ces dernières années, des efforts ont été faits pour protéger et restaurer les édifices du patrimoine dans le centre ville. Dans cette optique, de nouvelles lois datant de 1984 réglementent la gestion et fournissent des directives appropriées.

État de conservation :

L'état de conservation des biens proposés pour inscription est généralement considéré comme raisonnable. Une attention remarquable a été portée à la restauration des bâtiments historiques, attention d'ailleurs reconnue par l'UNESCO qui a décerné une mention d'honneur à la restauration de l'église Saint-Joseph, dans le cadre du

programme des Prix de l'UNESCO du Patrimoine d'Asie-Pacifique pour la Conservation du Patrimoine Culturel. Au sein des *ruines de Saint-Paul*, une nouvelle structure dépeint la position et la hauteur du chœur d'origine. Le sol de l'église a été conçu de façon à rappeler le plan au sol. Au centre du terrain de la forteresse de Sao Paulo do Monte, on trouve un nouveau *Musée de Macao*. Il s'agit d'une structure sur plusieurs niveaux, le dernier étage étant visible au-dessus du sol. Une voie piétonne avec des escalators relie la forteresse aux ruines de Saint-Paul. Une extension moderne est construite à l'arrière de la *caserne des Maures* en réponse aux exigences du département Anti-incendie, demandant une sortie d'urgence. L'aile occidentale du *séminaire Saint-Joseph* est transformée en musée et en centre d'interprétation. La *maison du Mandarin* est progressivement restaurée. Les surfaces architecturales de la chapelle de Guia et de la forteresse sont actuellement en cours de restauration, expérience intéressante dont on apprend beaucoup. *Le Leal Senado* et la *maison sainte de la miséricorde* ont été rénovés et ouverts au public.

Gestion :

Si l'Institut culturel continuera d'assurer la gestion principale du patrimoine, le nouveau *Comité de gestion de l'environnement du patrimoine* (HEMC) sera la première instance responsable de coordonner tous les secteurs de la ville et de la communauté qui sont directement responsables de l'état général de conservation des biens et de la bonne condition environnementale des zones tampon respectives. Les membres de ce comité comprendront des représentants des instances gouvernementales et non gouvernementales comme les comités de gestion de chaque bien proposé pour inscription, les associations communautaires des quartiers, des secteurs de la culture, de l'architecture, de l'urbanisme, des infrastructures, du développement touristique et autres secteurs pertinents.

Un plan d'action a été préparé pour la gestion des biens proposés pour inscription et des zones tampon. Le système de gestion actuel est jugé approprié. Pendant la mission de l'ICOMOS, on a cependant également évoqué un passage à l'étape suivante par l'amélioration de la corrélation entre le développement économique de Macao et les stratégies et plans de gestion pour les ressources patrimoniales de l'île. Macao compte quelques 15 millions de visiteurs par an. Ce chiffre est considéré comme un chiffre optimum, qui pourrait cependant être rapidement dépassé. Il importera de prêter toute l'attention qu'il convient à une interprétation équilibrée des sites, en tenant compte du contexte global.

Les délimitations des zones tampon 1 et 2 se superposent aux « zones protégées ». Dans la zone tampon 1, qui commence au temple A-Ma, cette zone suit la principale voie urbaine de la ville, qui relie le premier temple chinois à la « ville chrétienne », reliant 11 monuments. Suite à la mission de l'ICOMOS, la zone tampon 1 a été modifiée de façon à coïncider avec les limites de la grande baie de Praia.

Analyse des risques :

La péninsule compte environ 493 000 habitants, et les zones tampon 36 000. Les quartiers historiques ont subi des pressions liées au développement ces dernières décennies, d'où l'apparition de gratte-ciel. Du fait des efforts de protection des autorités, les pressions sont désormais moindres et le développement ciblé sur d'autres lieux de la péninsule.

Macao se trouve dans une zone sub-tropicale et est entourée par la mer. Elle est très humide, ce qui expose les structures bâties à divers problèmes, parmi lesquels les attaques de termites. Les structures en bois sont également vulnérables au feu. En outre, la région est sujette aux catastrophes naturelles, notamment aux typhons. Ces dernières années, les dégâts ont été bien moindres, quoique cela soit sans doute le fait de systèmes de construction plus résistants.

Authenticité et intégrité

La ville de Macao a connu ces dernières décennies un important développement économique. Cela a entraîné la concentration des entreprises et des commerces sur l'île relativement petite de Macao. Dans le même temps, on note que les zones principales historiques et les zones tampon proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial ont été relativement moins affectées. La route historique qui mène du temple A-Ma et de l'ancien port chinois à la ville chrétienne au nord a conservé une grande partie du tissu historique, devenant un témoignage de l'histoire du lieu. Une partie de la zone tampon comporte plusieurs gratte-ciel relativement élevés. Néanmoins, les diverses facettes de l'héritage colonial du lieu ont incontestablement été conservées.

Les monuments et lieux proposés pour inscription ont conservé leurs matériaux et leur forme d'origine. La plupart de ces monuments ont fait l'objet de récents travaux de réhabilitation et de présentation.

Évaluation comparative

La proposition d'inscription d'origine ne dressait de comparaison qu'avec un seul site : Goa, en Inde. Le document révisé fournit à la place une comparaison beaucoup plus détaillée, prenant en compte le développement général du commerce entre l'Orient et l'Occident. Macao est comparé à d'autres établissements portugais, tels que les églises et couvents de Goa (Patrimoine mondial depuis 1986), la ville portugaise de Mazagan (Patrimoine mondial depuis 2004) et Malacca, ainsi que d'autres sites coloniaux, comme la ville historique de Vigan (Patrimoine mondial en 1999), les églises baroques des Philippines (Patrimoine mondial depuis 1999), les églises baroques des Philippines (Patrimoine mondial en 1993), et le peuplement hollandais de Batavia, en Indonésie. Il est fait également référence à Hong Kong (fondé en 1840 à proximité de Macao) et à d'autres sites de Chine, comme Canton, Xiamen, Shanghai et Quanzhou. Les établissements portugais en Amérique du Sud présentent des caractéristiques différentes illustrant un contexte culturel différent.

De cette comparaison émerge la situation particulière qui distingue Macao. Sa situation géographique sur le continent chinois et l'interaction particulière entre le

gouvernement chinois et les marchands étrangers lui ont conféré une position stratégique dans le réseau marchand international. Macao est également caractérisé par son mélange pluriculturel d'influences, que reflète encore aujourd'hui sa communauté.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Macao est identifiée comme la première et la plus durable des rencontres entre l'Occident et la Chine, et est devenue un exemple exceptionnel d'échange culturel entre eux. Si les Portugais sont arrivés les premiers, d'autres nationalités s'y sont aussi installées, comme les Hollandais, les Français et les Britanniques. En conséquence, Macao a spontanément donné naissance à un mélange de cultures, comme en atteste son patrimoine, impliquant non seulement les arts et l'architecture, mais aussi la religion, la littérature, différents domaines culturels, la science et la médecine. Même le créole particulier de Macao (*Maquista*) témoigne du mélange culturel : il repose sur un portugais mâtiné de contributions d'une multitude d'autres langues.

Macao a joué un rôle stratégique dans les connexions marchandes mondiales. En ce qui concerne la Chine, c'était le port principal affilié à Canton (Guangzhou aujourd'hui), ce qui a grandement contribué à son développement. Elle est devenue le carrefour de plusieurs grandes routes marchandes, notamment la route Macao-Goa-Europe (soie brute, soie, porcelaine et herbes de Chine, textiles végétaux, cristaux, verrerie et horloges d'Angleterre, produits industriels des Flandres, vins du Portugal), la route Macao-Japon (échangeant de la soie contre de l'argent), la route Macao-Manille-Amérique (« route de la soie de l'océan Pacifique ») et la route Macao-Asie du Sud-est, faisant concurrence à Malacca.

Macao a joué un rôle dans l'apparition de changements importants et d'idées nouvelles en Chine. On y compte notamment le premier théâtre à l'occidentale, la première université sur le modèle occidental, le premier Sénat à l'occidentale. Du fait de l'importance de Macao dans la médecine, le Dr Sun Yat Sen, fondateur idéologique et premier président de la Chine moderne, y travailla, puisant une inspiration cruciale dans son environnement intellectuel et culturel. En fait, Macao a été associée à plusieurs éminentes figures culturelles et notamment littéraires de Chine et d'Europe. Macao peut être considérée comme dotée d'une valeur universelle exceptionnelle en ce qu'elle est la première et la plus durable des passerelles d'échanges culturels entre la Chine et l'Europe.

Évaluation des critères :

Critère ii : L'histoire de Macao est intimement associée au développement des routes marchandes mondiales. Son emplacement stratégique sur le territoire chinois et la relation particulière instaurée entre les autorités chinoises et portugaises lui conférèrent une position stratégique pour d'importants échanges d'influences et de valeurs de l'humanité dans les domaines de la culture, des sciences, de la technologie, de l'art et de l'architecture.

Critère iii : Macao est un témoignage unique de la première et de la plus durable des rencontres entre l'Occident et la Chine, du XVIe au XXe siècle. C'était le point central non seulement des marchands mais aussi des missionnaires (catholiques et protestants) et de différents développements dans certains domaines de la connaissance tels la littérature et la médecine. On peut retrouver l'impact de cette rencontre dans le mélange de différents types d'architecture avec une fusion de styles et de technologies issus des différentes cultures qui caractérisent la zone historique principale de Macao. Cette rencontre peut aussi se retrouver dans la culture actuelle du lieu, ses traditions, et même son créole portugais particulier, auquel se mélangent les influences d'un grand nombre d'autres langues.

Critère iv : Macao représente un exemple exceptionnel d'ensemble architectural illustrant le développement de la rencontre entre les civilisations d'Occident et de Chine sur quatre siècles et demi. La route historique, avec sa série d'espaces urbains et son mélange d'ensembles architecturaux vernaculaires, reliant l'ancien port chinois à la ville portugaise, a évolué au fil du temps en une combinaison unique de bâtiments et de structures qui témoignent des différentes phases de la rencontre culturelle.

Critère vi : Du fait de sa situation géographique et culturelle particulière, Macao a été associé à l'échange d'une grande variété d'influences culturelles, spirituelles, scientifiques et techniques entre les civilisations d'Occident et de Chine. Le Dr Sun Yat Sen, premier président de la Chine, a puisé son inspiration idéologique dans les modèles sociaux et culturels de Macao, où il travaillait comme médecin. Ces idées l'ont directement incité à initier d'importants changements en Chine, aboutissant finalement à la fin de l'ère du système féodal impérial et établissant la république moderne.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi*** :

> ***Critère ii*** : L'emplacement stratégique de Macao sur le territoire chinois et la relation particulière instaurée entre les autorités chinoises et portugaises ont favorisé un échange important de valeurs humaines dans les différents domaines de la culture, des sciences, de la technologie, de l'art et de l'architecture sur plusieurs siècles.
>
> ***Critère iii*** : Macao est un témoignage unique de la première et de la plus durable des rencontres entre l'Occident et la Chine. Du XVIe au XXe siècle, elle a été le point de convergence des marchands et des

missionnaires et le point central de différents domaines de connaissance. L'impact de cette rencontre se retrouve dans le mélange des différentes cultures qui caractérise la zone historique principale de Macao.

Critère iv : Macao représente un exemple exceptionnel d'ensemble architectural illustrant le développement de la rencontre entre les civilisations d'Occident et de Chine sur quatre siècles et demi, représenté par la route historique, avec sa série d'espaces urbains et d'ensembles architecturaux, qui relie l'ancien port chinois à la ville portugaise.

Critère vi : Macao a été associée à l'échange d'une grande variété d'influences culturelles, spirituelles, scientifiques et techniques entre les civilisations d'Occident et de Chine. Ces idées ont directement motivé l'introduction de changements importants en Chine, aboutissant finalement à la fin de l'ère du système féodal impérial et à l'établissement de la république moderne.

3. Recommande que le nom du bien proposé pour inscription soit changé pour : « Le centre historique de Macao ».

4. Recommande également que tous les efforts soient faits pour développer le système de gestion afin que soit conservée l'intégrité visuelle et structurelle existante, et que soient maintenus les principaux axes de vue de la zone proposée pour inscription dans leur environnement actuel.

ICOMOS, avril 2005

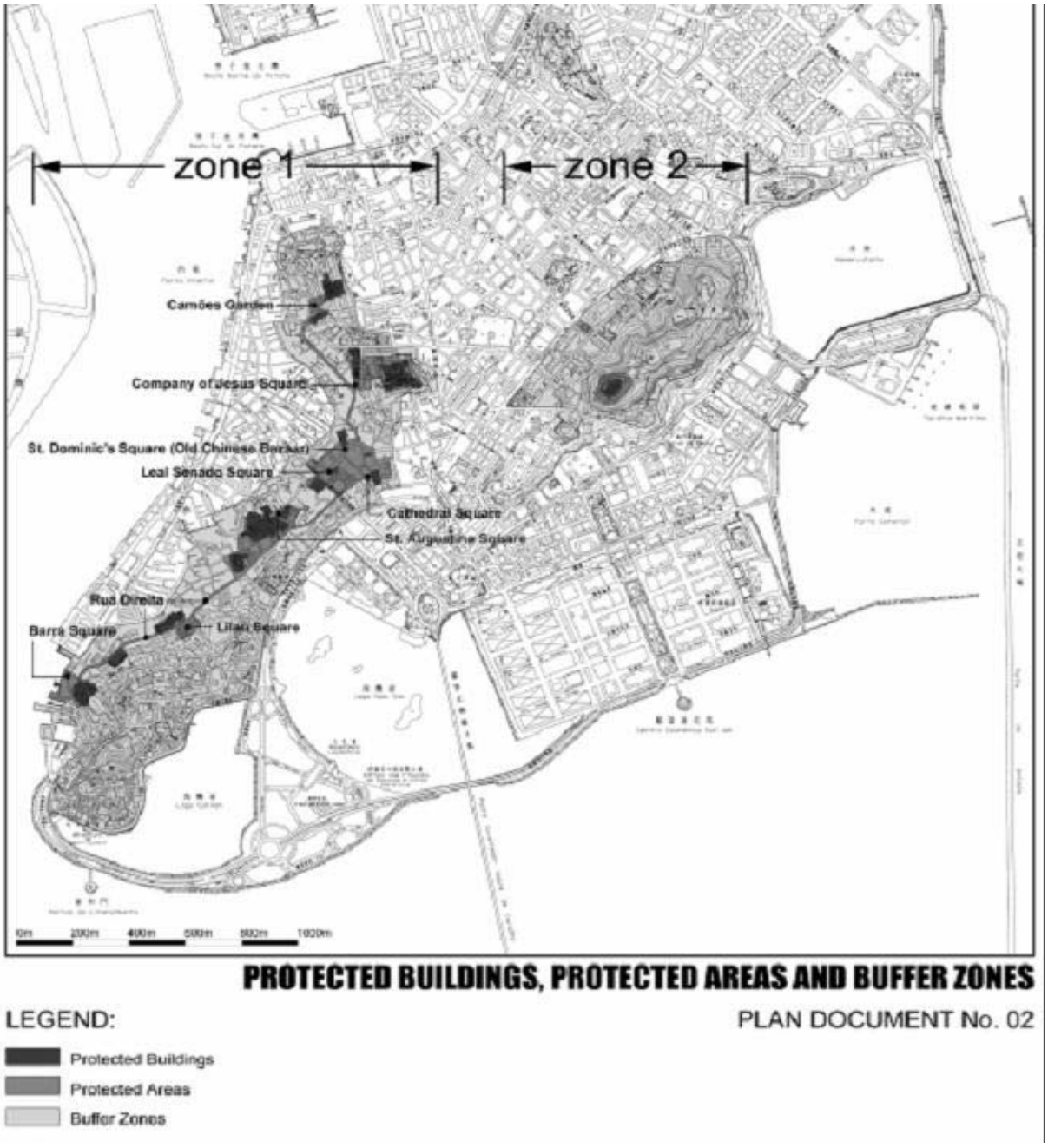

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Ruines de l'église Saint-Paul

Forteresse de Guia (comprenant la Chapelle et le phare de Guia)

Sri Harimandir Sahib (Inde)

No 1175

1. IDENTIFICATION

État partie : République d'Inde

Bien proposé : Sri Harimandir Sahib

Lieu : Amritsar, État du Punjab

Date de réception : 6 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

Le complexe de Sri Harimandir Sahib, également connu sous le nom de Temple d'or, dans la ville d'Amritsar, est le site sacré principal de la religion Sikh, construit du XVIe au XIXe siècle. L'enceinte sacrée du temple comprend un grand bassin, entouré d'édifices aux fonctions variées. Le coeur du site est le Temple d'or, situé au centre du bassin. Proche de l'enceinte sacrée se trouve le complexe de Baba Atal avec ses structures historiques aux valeurs associées.

2. LE BIEN

Description

Le complexe de Sri Harimandir Sahib, également connu sous le nom de Darbar Sahib (le « Temple d'or »), site sacré des Sikhs, se trouve dans le centre-ville d'Amritsar, dans l'État du Punjab, dans le nord-ouest de l'Inde. Le complexe se compose de trois parties : A1, la « Zone de conservation de l'enceinte sacrée », A2, le « Complexe de Baba Atal », et B, la « Zone de service ». À elles trois, elles forment la Zone 1, entourée de la Zone 2 (la périphérie de l'enceinte) et de la Zone 3 (zone intermédiaire, la ville intérieure fortifiée). La zone proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial comprend les parties A1 et A2, les autres appartiennent à la zone tampon intérieure. L'ensemble s'inscrit dans la Zone 4, la « zone extérieure », la plus grande zone de la ville fortifiée historique.

L'enceinte sacrée consiste en un grand bassin, *Amrit Sarovar*, d'après lequel on a baptisé la ville : Amritsar. Dans la tradition orale, ses eaux avaient des vertus curatives. Le bassin actuel a été creusé en 1573. Il forme un parallélogramme de 158,5 x 159,3 m de côté, avec des angles de 86° et 94°. Symboliquement, l'eau illustre la fluidité sans forme et capable de les prendre toutes, combinant spiritualité et temporalité, et représentant une nouvelle synthèse de la pensée indienne. On accède à l'enceinte par quatre portails sans portes, et donc toujours ouverts. L'enceinte est créée par la présence d'une arcade continue sur tous les côtés, et par un chemin circumambulatoire entourant le bassin. L'entrée monumentale du nord-ouest comporte un grand bâtiment administratif, *Akal Takht*, face à l'est.

Au cœur de l'enceinte sacrée se trouve le *Harimandir Sahib,* le Temple d'or, au milieu du bassin, auquel on accède par une chaussée. Le bâtiment est formé de deux composants : le premier est une structure de plan carré, qui abrite les saintes écritures des Sikhs, *Guru Granth Sahib.* Le deuxième forme une saillie en forme de baie, avec des marches qui conduisent aux niveaux supérieurs et au *sarovar*, le bassin. Le temple a deux niveaux et demi : le niveau supérieur, le niveau inférieur et le niveau intermédiaire. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment sont richement ornés, au moyen de matériaux et de techniques variées, parmi lesquelles la ferronnerie, la marqueterie en pierre, des peintures murales, des ouvrages en stuc, etc. Il y a environ 300 motifs différents sur les murs, ressemblant à des tapis persans, avec des motifs dépeignant la flore, la faune ou l'Arbre de Vie ainsi que des figures humaines. Des finitions en or et en marbre blanc lui donnent son aspect général, qui se reflète dans le bassin.

Le *Complexe de Baba Atal* se trouve au sud de Sri Harimandir Sahib. Il se compose de plusieurs structures historiques dont l'association en fait la valeur, et notamment du *Gurdwara Baba Atal*, du réservoir de *Mata Kaulan*, et du *Samadhi de Jassa Singh Ahluwalia.* Le *Gurdwara Baba Atal* est une tour de neuf étages de 40 m de haut, associée à Baba Atal Rai, fils du gourou Hargobind. À neuf ans, il rendit la vie à son meilleur ami mais se vit reprocher d'avoir accompli un miracle au lieu d'afficher une doctrine pure et une vie sainte. Il renonça à sa propre vie pour avoir enfreint la loi. Les murs intérieurs de la tour sont décorés de peintures murales dépeignant la vie des gourous et des fidèles.

La Zone B, le secteur des services, situé au sud-est de Sri Harimandir Sahib, se compose de plusieurs bâtiments de services. L'idée du *Langar*, c'est-à-dire le partage communautaire de la nourriture, est un axe central du *Sikhisme*. Le concept du *Seva* est une expression de la compassion, de l'humilité et de la soumission de soi. La zone de service est considérée comme faisant partie intégrante du complexe. Elle met en effet la doctrine en pratique, en fournissant nourriture, hébergement et autres services. Le *Langar* abrite la cuisine communautaire et les annexes telles que les aires de lavage, de préparation des repas et d'entreposage. Le *Diwan* est une salle réservée aux rassemblements de la communauté. Ces deux endroits ont été construits dans un jardin connu sous le nom de *Guru ka Bagh* (le jardin du gourou). On y trouve également les bureaux du comité *Shiromani Gurdwara Pradanbhak* (SGPC) et de la direction du complexe *Sri Harimandir Sahib*. En outre, il y a six bâtiments d'hébergement, dont la plupart sont sur trois étages.

La ville historique d'Amritsar est une ville fortifiée qui encercle *Sri Harimandir Sahib*. Elle s'est progressivement développée parallèlement au temple, et plus

particulièrement au début du XIXe siècle. Les bâtiments historiques sont des maisons de marchands en briques et en bois, avec des détails décoratifs sculptés.

Histoire

Le terme *Sikhi* vient du terme pali *sikha* (en sanscrit *shishya*, qui signifie discipline). Le sikhisme est une religion combinant des éléments hindouistes et islamiques. Elle est issue du développement historique du mouvement hindouiste de la Bhakti, apparu parmi les adeptes du dieu Vishnou et apporté du sud de l'Inde au nord aux XIVe et XVe siècles. Le sikhisme fut fondé au Punjab par le gourou Nanak Dev (1468-1539) aux XVe et XVIe siècles. Au total, dix gourous construisirent la doctrine des Sikhs. Le gourou Nanak et ses fidèles composèrent des hymnes. En 1604, le gourou Arjan Dev (1581-1606), le cinquième gourou, en rassembla les textes sous le nom de *Guru Granth Sahib.* Il fut poursuivi par l'empereur moghol Jahangir et mourut en martyr. En 1708, le gourou Gobind Singh (1675-1708), le dixième gourou, termina le recueil des textes, formant les saintes Écritures Sikh.

Sikhi signifie soumission à la Vérité, et la Vérité s'apprend de la *Bani* (le Verbe) des gourous, telle qu'elle est consignée dans les textes sacrés, le *Guru Granth Sahib*. Le *Sikhi* a trois aspects, *Kirat Karo* (mettre le Verbe en pratique par ses actes dans la vie quotidienne), *Naam japo* (se souvenir du Verbe), et *Vand chhako* (partager sa subsistance avec autrui). *Sri Harimandir Sahib* illustre concrètement cette doctrine. Le bassin (*Sarovar*) a été creusé entre 1573 et 1577 par le gourou Ramdas. Le premier temple fut érigé entre 1588 et 1604. Akal Takht fut terminé en 1606. Plus tard, le complexe fut détruit lors des combats avec les Moghols, et fut reconstruit cinq fois au XVIIIe siècle. L'ensemble actuel est le fruit de la reconstruction qui commença en 1764, après la dernière destruction, et se poursuivit au XIXe siècle. Parallèlement, les surfaces de l'enceinte sacrée ont bénéficié de finitions plus prestigieuses en marbre et de sculptures décoratives, remplaçant l'ancienne surface en briques plus simple.

Tous les éléments de l'enceinte sacrée reflètent symboliquement la doctrine Sikh, formant le « paysage religieux » de cette croyance. Le sikhisme est né d'une critique des conditions socioculturelles, de l'idée que Dieu est unique et le même pour tous, et que tous les hommes sont égaux face à lui. *Sri Harimandir Sahib* est donc ouvert à toutes les fois. Symboliquement, l'enceinte sacrée est construite en contrebas : tous les courants culturels peuvent donc couler vers elle, ce qui n'est pas le cas avec les temples traditionnellement édifiés sur une plate forme. La construction est perçue comme reflétant l'idée du dissentiment et du vernaculaire, c'est-à-dire qu'elle évite l'architecture classique et les formes pures conventionnelles. Ainsi, par exemple, le bassin n'est pas exactement un carré, mais un parallélogramme proche du carré.

Le sikhisme a dû relever de nombreux défis tout au long de son histoire, faisant face aux diverses situations par l'introduction de la non-violence et l'acceptation de l'idée du martyr. Au début des années 1920, quand le gouvernement du Punjab s'empara des clés du trésor du Temple d'or, les Sikhs initièrent un mouvement de désobéissance civile, obtenant la restitution des clés en 1922. Plus récemment, l'année 1984 fut un autre moment critique : les troupes du gouvernement pénétrèrent dans l'enceinte sacrée, causant de graves dégâts à plusieurs édifices. Ainsi, Akal Takht Sahib fut détruit, et la partie supérieure du Temple d'or lui-même endommagée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La communauté est propriétaire de Sri Harimandir Sahib.

La loi (Punjab) Sikh Gurdwaras de 1925 instaure un comité central *Shiromani Gurdwara Prabandhak* (SGPC), considéré par le gouvernement indien comme l'autorité suprême en ce qui concerne les affaires religieuses et le contrôle et la gestion du bien. La loi stipule l'absence d'ingérence du gouvernement dans la gestion de Gurdwara.

Structure de la gestion :

Le SGPC est un organisme statutaire composé de représentants élus des Sikhs, s'occupant de la gestion des sanctuaires sikhs sacrés confiés à ses soins. La loi (Punjab) Sikh Gurdwaras de 1925 l'habilite à institutionnaliser et à mettre en œuvre le plan de gestion. La mise en œuvre de la gestion incombe au comité de gestion de Darbar Sahib, sous l'égide du SGPC. La communauté joue un rôle essentiel et actif dans la protection et l'entretien du site.

Il existe un plan de gestion détaillé pour le bien proposé pour inscription et la zone tampon. Les plans convenus consistent en un ensemble de consignes élaborées par trois équipes : l'équipe de conservation, l'équipe de conception et l'équipe d'urbanisme. La tradition de la « vigilance » a émergé comme l'un des principes fondamentaux du sikhisme, et elle est mise en pratique également dans le cadre du système de gestion, qui confère à la communauté un rôle fondamental.

Ressources :

Conformément à la nature religieuse du site, la principale source de financement de *Sri Harimandir Sahib* consiste en donations reçues des fidèles. Au fil du temps, celles-ci sont devenues des patrimoines non négligeables, générant des revenus importants.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères iii, iv et vi :

Critère iii : … Harimandir Sahib est un témoignage unique et exceptionnel de la tradition culturelle vivante de non-violence de la civilisation indienne. Dans cette tradition culturelle, les aspects spirituels et temporels de la vie sociale ne sont pas dissociables. Toute tentative de séparation est une vivisection, entraînant le mauvais alignement du corps, de l'esprit et de l'âme, ce qui génère la violence. …La tradition culturelle de Harimandir Sahib a une valeur universelle en ce qu'elle s'efforce de limiter

et d'arrêter les excès qu'entraîne la séparation des aspects temporels et spirituels de la vie sociale. Le motif central de la tradition est d'apprendre à les relier. Le rassemblement de ces deux aspects s'articule autour du dissentiment. … Par la compassion, le désaccord se développe en critique, la critique en protestation, la protestation en désobéissance civile, et la désobéissance civile en quête de la vérité, où le Verbe et l'acte se rejoignent pour devenir un mode de vie sincère.

Critère iv : Les éléments architecturaux et leur disposition au sein de l'enceinte Harimandir Sahib illustrent une étape importante de l'histoire de l'humanité, à savoir l'émergence du dissentiment en tant que condition nécessaire de la société civile. Le plan de l'enceinte et sa construction reposent sur l'état de l'art de la conception et de la construction du début du XVIIe siècle. Toutefois, la conception des composants architecturaux et leur disposition exprime le processus de dissentiment social et de reconstruction inauguré par le *bani* des *sants* et les dix *gourous* sikhs. … L'architecture classique conventionnelle se soucie des formes « pures », qui affichent une unité interne. … Par ailleurs, le vernaculaire se soucie de l'unité d'une entité constituée, à l'intérieur, d'éléments pluriels. Il existe une multiplicité d'entités plurielles. Au fur et à mesure que ces entités plurielles se reproduisent, elles créent des espaces communs. La frontière entre l'intérieur et l'extérieur est fluide, créant ainsi un sentiment de continuité. C'est une inversion de la tradition courante.

Critère vi : Le *Guru Granth Sahib*, le livre sacré des Sikhs, représente la position non dualiste telle qu'elle s'est développée en Inde. Le gourou Arjan Dev, qui avait compilé le *Guru Granth Sahib*, fut poursuivi par l'empereur moghol Jahangir. Il devint un martyr, témoin de sa propre persécution, maintenant la vérité du Verbe dans le vernaculaire. Cet événement d'une valeur universelle exceptionnelle a défini la qualité littéraire et artistique des efforts apportés à la réalisation du texte. Le Verbe n'est pas dissocié de l'auteur et du lecteur. Le Verbe est une expression de Grâce décrite sous le nom de *jyot* dans la tradition Sikh, présente dans chaque humain et qui fait fusionner l'auteur, le texte et le lecteur au sein de l'être universel unique. C'est très fidèlement retranscrit dans l'expression « *Guru Granth Sahib* », qui décrit le *Granth* (le livre sacré) comme le Gourou. C'est par l'entremise du gourou que s'exprime cette fusion. Dans celui qui est en apprentissage perpétuel, la distinction entre l'auteur, le texte et le lecteur se dissout, comme en témoignent la structure et la teneur du *Granth*.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien proposé pour inscription en août 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Fondé au XVIe siècle, le complexe de Sri Harimandir Sahib a souffert de destructions au XVIIIe siècle, et a été reconstruit après 1764. Au XIXe siècle, divers ajouts ont été apportés au complexe, et certains des éléments existants furent enrichis par du marbre et des décorations. Le complexe a donc été en perpétuelle construction tout au long de son histoire. Dernier événement marquant : en 1984, les troupes gouvernementales pénétrèrent dans l'enceinte sacrée et détruisirent ou endommagèrent divers édifices, notamment Akal Takht, les locaux administratifs du temple et la partie supérieure de Harimandir Sahib, le Temple d'or. Ils ont depuis été reconstruits.

État de conservation :

L'état actuel de conservation du complexe est généralement bon, quoique des problèmes mineurs aient été signalés, notamment au niveau des détails techniques, qui nécessitent plus de cohérence dans l'entretien et la réparation. Il y a également des problèmes associés aux réparations passées, incluant une utilisation inappropriée du ciment et des matières synthétiques.

La zone urbaine entourant le complexe du temple appartient à la zone tampon du bien proposé pour inscription. Les bâtiments historiques représentent un patrimoine bâti intéressant, datant essentiellement des XIXe et XXe siècles. Malheureusement, bon nombre de ces édifices ont pâti de l'absence de soins et d'entretien. Leur conservation et leur réhabilitation représentent un réel enjeu pour le futur immédiat.

Gestion :

Le système de gestion et la mise en œuvre incombent au SGPC, qui en est pleinement responsable. La participation volontaire à la gestion du complexe est une composante fondamentale de l'esprit de ce lieu. Une attention toute particulière sera requise pour développer la coordination et l'interaction entre la gestion de Sri Harimandir Sahib et l'autorité statutaire qui doit être mise en place par le gouvernement pour faire appliquer les mesures de conservation dans la zone tampon.

Pendant la mission de l'ICOMOS, certaines améliorations à la gestion ont été évoquées avec les représentants du SGPC. En conséquence, le SGPC a accepté d'établir des programmes de développement des compétences et d'amélioration du savoir-faire en matière de matériaux et de procédés de conservation. Il a en outre été convenu que le SGPC mettrait en œuvre immédiatement les « Réglementations de Préservation du Patrimoine », comme déjà convenu en 2003. En conséquence, un comité consultatif sur le patrimoine et une cellule du patrimoine devront être établis. D'après le SGPC, un plan de conservation à court terme financé par la fondation Ford a été mis en action pour établir une méthodologie de la conservation. Il existe également un plan pour améliorer les conditions dans le musée et la bibliothèque.

Afin de garantir une approche intégrée pour la réglementation de la zone tampon, une « autorité spéciale d'urbanisme et de développement » sera mise sur pied en vertu de la loi *Punjab Regional and Town Planning & Development*, 1995. En 2003, un amendement a été apporté à cette loi, sous le nom de *Punjab Regional & Town Planning & Development (Amendment) Act*, 2003, ajoutant une composante patrimoniale. L'autorité sera

chargée de la planification, de la conservation et du développement de l'infrastructure dans la zone tampon de *Sri Harimandir Sahib*. Le gouvernement de l'État apportera un soutien financier pour la mise en œuvre effective de ces dispositions. En ce qui concerne la coordination entre les divers départements, un comité d'État sera mis sur pied, sous la présidence du secrétaire d'État en chef du Punjab.

Analyse des risques :

Des milliers de personnes visitent chaque jour le complexe de Sri Harimandir Sahib, ce qui soumet les édifices à de lourdes pressions.

La pollution de l'air augmente, et la gestion des déchets solides est l'un des problèmes critiques de la ville. En outre, Amritsar se trouve dans une zone à risque sismique, et des tremblements de terre dans la région sont une possibilité.

Un autre facteur de risque est le développement urbain. La zone urbaine entourant le complexe du temple a grandi en parallèle avec le temple lui-même. Les autorités locales ont entrepris des programmes de « remise en beauté » ces dernières années, programmes qui ont abouti à la démolition de tissu historique et à la construction de nouvelles structures dans le voisinage immédiat de Sri Harimandir Sahib. Durant le processus de préparation de la proposition d'inscription, la ville historique fortifiée d'Amritsar a fait l'objet d'une étude exhaustive. L'étude de la zone tampon intérieure est déjà terminée, et les besoins et actions prioritaires ont été indiqués.

Authenticité et intégrité

La zone de conservation de l'enceinte sacrée (A1), le complexe de Baba Atal (A2) et la zone de service (B) forment ensemble le complexe de *Sri Harimandir Sahib*, en perpétuelle construction au fil des siècles. Ce complexe possède une grande intégrité spirituelle, fonctionnelle et architecturale. Le cadre urbain de Sri Harimandir Sahib s'est progressivement développé en tant que « support » du temple et de son complexe, notamment du fait des constructions entreprises par de riches marchands au XIXe et au début du XXe siècle. En conséquence, l'environnement urbain fait lui aussi partie intégrante de l'importance culturelle du bien proposé pour inscription. Sri Harimandir Sahib a globalement conservé son intégrité, et sa relation avec son environnement perdure. Il est toutefois sujet à un certain délabrement, et nécessite une attention soutenue.

Si le complexe de Sri Harimandir Sahib a initialement été fondé au XVIe siècle, il a souffert de destructions, particulièrement au XVIIIe siècle, et le bâtiment actuel date de la période après 1764. Au début du XIXe siècle, les bâtiments ont été mis en valeur à l'aide de matériaux de meilleure qualité, et des éléments décoratifs ont été ajoutés. Le dernier événement malheureux se produisit en 1984 lorsqu'une action militaire a détruit certaines parties du complexe, et même le Temple d'or a subi certains dommages. Ils ont depuis été réparés et reconstruits en respectant la forme originale de l'architecture.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription déclare que « le Harimandir Sahib est aux Sikhs ce que la Mecque est aux musulmans et le Vatican aux chrétiens ». À cet égard, le complexe peut être jugé unique, en ce qu'il représente le principal site sacré du sikhisme.

La conception et la construction reflètent la doctrine des Sikhs, symboliquement présente dans tous les éléments du complexe et formant un autre élément important du site. En termes d'architecture, le temple s'inspire de différentes traditions, à la fois hindouistes et islamiques, mais ces éléments ont été réinterprétés d'après la doctrine de la religion Sikh, une sorte de syncrétisme.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La religion Sikh est née d'un développement historique du mouvement hindouiste de la Vaisanava Bhakti, dans le sud de l'Inde médiévale. La Bhakti, qui signifie « fidèle », est apparue comme un nouveau mouvement religieux se concentrant sur l'enseignement du peuple dans la langue courante, par les hymnes, et soulignant la relation personnelle entre le croyant et la divinité. La Bhakti s'est opposée à l'hégémonie brahmanique sur la liturgie et au système de castes, et était particulièrement populaire parmi les adorateurs de Vishnu. Au XIVe et au XVe siècle, après avoir été introduite dans le nord de l'Inde, elle fut intégrée au soufisme islamique. Le sikhisme a ainsi tiré son inspiration à la fois des Bhaktis et des Soufis, devenant une synthèse et une représentation syncrétiste de ces différentes facettes de la pensée indienne.

Fondée sur les enseignements des Dix gourous, du XVIe au XVIIIe siècle, la doctrine Sikh a été compilée dans un texte sacré, *Guru Granth Sahib* (lui-même considéré comme un « gourou »), représentation du Verbe. Le principe du sikhisme est que Dieu est Un et pour tous, et que tous les hommes sont égaux face à Dieu. Les Sikhs se concentrent sur le vernaculaire et sur le commun des mortels. Ils souhaitent se relier au Verbe par des actes bons reflétant une vie sincère, d'où une tradition d'aide à autrui et de repas ensemble, sans distinction de caste ou de rang. Tout au long de leur histoire, les Sikhs ont appris les concepts de compassion, de dissentiment, de désobéissance civile et de non-violence ; ils ont également accepté l'idée du martyr.

Sri Harimandir Sahib représente un témoignage exceptionnel et sans rival de ce développement de la pensée indienne, et un remarquable exemple de la représentation de ces philosophies dans l'architecture d'un temple et de son complexe. Reflétant le caractère de la religion, les éléments du complexe font en effet référence aux influences des diverses traditions. Mais dans le même temps, ils sont réinterprétés dans le nouveau contexte spirituel et se voient conférer des sens nouveaux.

Évaluation des critères :

Critère iii : La proposition d'inscription indique que le complexe de Sri Harimandir Sahib représente un

témoignage unique et exceptionnel de la tradition culturelle vivante de non-violence de la civilisation indienne, où les aspects spirituels et temporels de la vie sociale sont indissociables. En effet, le complexe est le fruit de quelques trois siècles de construction permanente, et reflète les différentes facettes de ce passé dans les strates historiques de son tissu.

Critère iv : Les éléments architecturaux formant le complexe autour du grand bassin illustrent plusieurs traditions, mais ont reçu un nouveau sens dans la spiritualité propre au sikhisme. Le complexe devient donc un exemple novateur et remarquable de complexe religieux et social, qui illustre une étape significative dans l'évolution de la pensée indienne du XVe au XVIIIe siècle.

Critère vi : Sri Harimandir Sahib, en tant que lieu saint du sikhisme, est directement associé à la doctrine des Sikhs, exprimée dans leur livre saint : *Guru Granth Sahib*. Cette œuvre littéraire est jugée être d'une valeur universelle exceptionnelle, en tant que compilation des enseignements des gourous sikhs du XVIe au XVIIIe siècle, représentant la synthèse des pensées hindouistes de la Bhakti et du soufisme, réinterprétées par les Sikhs.

Critère ii : Considérant que l'architecture et la conception de Sri Harimandir Sahib sont le fruit d'un important échange de valeurs de l'humanité, une synthèse du symbolisme issu des influences des mouvements religieux médiévaux de la Bhakti hindouiste et du soufisme, le bien proposé pour inscription est jugé se qualifier également sur la base du critère ii.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi*** :

Critère ii : L'architecture et la conception de Sri Harimandir Sahib sont le fruit d'un important échange de valeurs de l'humanité, une synthèse du symbolisme issu des influences des mouvements pieux médiévaux de la Bhakti hindouiste et du soufisme.

Critère iii : Sri Harimandir Sahib est un témoignage unique et exceptionnel de la tradition culturelle vivante de non-violence de la civilisation indienne. C'est le fruit d'un processus continu de construction, reflétant dans les strates historiques de son tissu les différentes facettes de son passé.

Critère iv : Les éléments architecturaux de Sri Harimandir Sahib reflètent diverses traditions, qui ont pris un sens nouveau dans la spiritualité du sikhisme. Le complexe devient donc un exemple novateur et remarquable de complexe religieux et social, qui illustre une étape significative dans l'évolution de la pensée indienne du XVe au XVIIIe siècle.

Critère vi : Sri Harimandir Sahib, en tant que lieu saint du sikhisme, est directement associé à la doctrine des Sikhs, exprimée dans leur livre sacré : *Guru Granth Sahib*, représentant les enseignements des gourous sikhs du XVIe au XVIIIe siècle.

ICOMOS, avril 2005

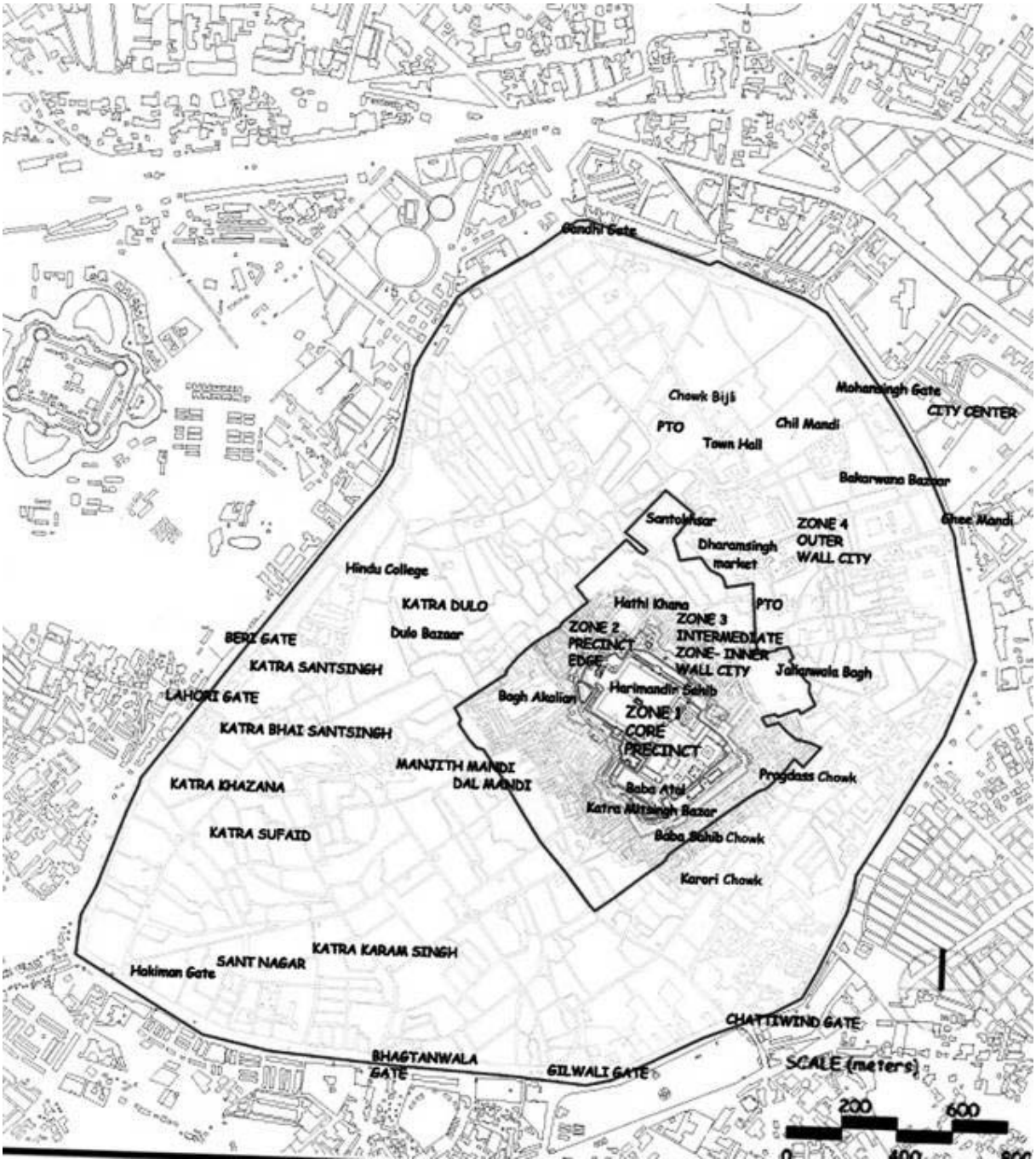

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

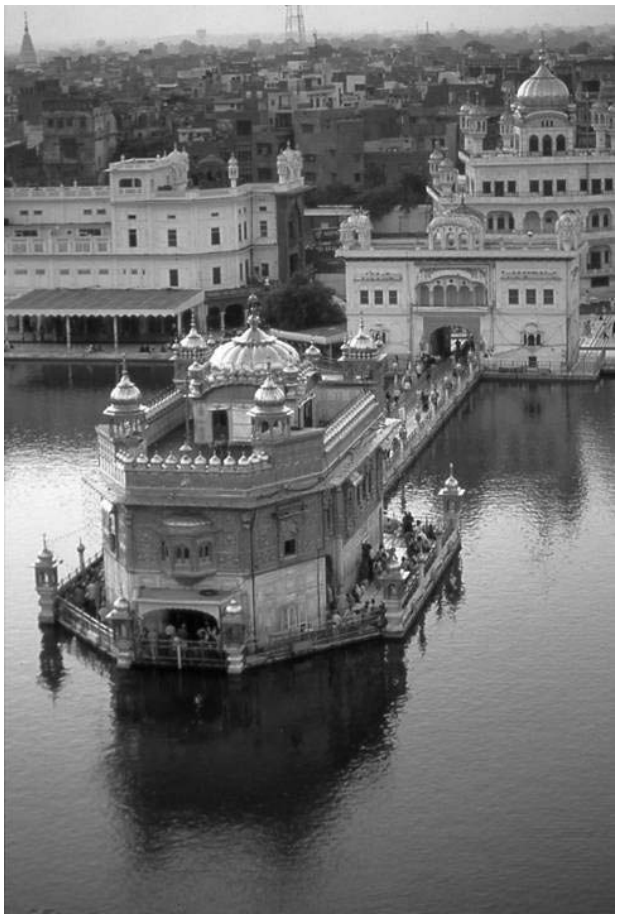

Vue aérienne de la zone de conservation de la partie sacrée

Vue de l'intérieur

Soltaniyeh (Iran)

No 1188

1. IDENTIFICATION

État partie : République islamique d'Iran

Bien proposé : Soltaniyeh

Lieu : Province de Zanjan

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

Le mausolée d'Oljeitu fut construit entre 1302 et 1312 dans la ville de Soltaniyeh, la capitale de la dynastie Ilkhanide. C'est un monument essentiel dans le développement de l'architecture islamique en Perse. Il se distingue par la conception novatrice de sa coupole double et son ornementation intérieure.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription est décrit comme étant la *Coupole de Soltaniyeh ; la prairie qui devint la capitale de l'empire.* La cité ancienne de Soltaniyeh est située dans la province de Zanjan, à quelque 240 km de Téhéran dans le nord-ouest de l'Iran. Elle fut la capitale des tribus mongoles Ilkhanides pendant une courte période au début du XIVe siècle. Le principal monument en était le mausolée d'Oljeitu (Öldjeytü) (sultan ilkhanide, 1304-1316), construit entre 1302 et 1312. Aujourd'hui, le mausolée est le principal vestige de l'ancienne ville. Il s'élève au milieu d'un peuplement rural, entouré des prairies fertiles de Soltaniyeh.

Le mausolée d'Oljeitu est l'élément principal du bien proposé pour inscription. L'édifice est de forme octogonale. Sa coupole majestueuse est recouverte de carreaux de faïence turquoise. Elle mesure 50 m de haut et 38 m de large. Son diamètre intérieur est de 25 m. Bâtie entre 1302 et 1312, cette structure présente le plus ancien exemple existant de coupole double en Iran. Elle n'a ni contrefort ni surépaisseur. Elle est entourée de huit hauts minarets à la silhouette élancée et à la fonction décorative. Une large bande d'inscriptions coufiques ornant le tambour fait la transition entre le bleu clair et le bleu lapis-lazuli de la principale corniche à stalactites. Les galeries du deuxième niveau du mausolée ouvrent vers l'extérieur, préfigurant, selon A. U. Pope, l'architecture du Taj Mahal. « Ses dimensions imposantes définissent un espace intérieur ample et majestueux, d'une grande puissance - pas seulement un vide mais un espace d'une intensité plus vibrante encore qu'un paysage ouvert. Huit arches, immenses et aériennes, d'une épaisseur de 7,62 m, rythment l'impressionnant espace. Entrecoupés par des stalactites de petites dimensions, les angles entre les arches semblent se fondre dans la base circulaire de la gigantesque coupole. Tous les éléments architecturaux fusionnent en une unité de grandeur sereine. » (Pope, 1965 : 172). Du point de vue de la structure, le bâtiment est considéré comme un chef d'œuvre. À l'origine, l'intérieur était recouvert de briques jaune d'or et de carreaux de faïences bleu foncé portant de larges inscriptions coufiques. Cependant, en 1313, il fut décoré de stucs d'une grande diversité d'ornementation, souvent travaillés en bas-relief. Cette deuxième phase dans la décoration date de la période pendant laquelle le monument ne servait plus de sanctuaire chiite. La décoration extérieure date de la première phase.

Autour du mausolée s'étend une terrasse en pierre formant une citadelle (Arg) de 295 x 315 m, soit environ 18 ha. À l'origine, la citadelle était elle-même entourée de douves de 30 m de large. Aujourd'hui, il ne reste que des vestiges archéologiques.

La vieille ville de Soltaniyeh a été fondée en tant que capitale du sultan Oljeitu, remplaçant Tabriz dans ce rôle. La ville fut construite en un temps très court. Aujourd'hui, seuls quelques vestiges témoignent de son ancienne splendeur. Les principales structures sont incluses dans la proposition d'inscription et sont décrites brièvement ci-dessous.

Le mausolée du sultan Chelebi Oghlu est une structure en brique située au sud-ouest de celui d'Oljeitu. La tour de l'édifice funéraire est de forme octogonale et comporte une crypte à sa base. Ce mausolée fut élevé pour un célèbre disciple de Jalal al-Din Rumi, philosophe et grand mystique persan. Il fut construit aux environs de 1330. *Le mausolée du Mollah Hassan Kashi* est situé au sud de Soltaniyeh. Il fut construit pour un poète, grande figure religieuse de la cour d'Oljeitu. De forme octogonale, l'édifice renferme une salle carrée. L'ornementation intérieure en stalactite fut réalisée au début du XIXe siècle, à l'époque de Fath Ali Shah de la dynastie des Qadjar. *Les vestiges du tombeau de Ghazan du tepe Nur* et ceux tout proches du tepe Nur Kuchak se trouvent au sud-est du mausolée d'Oljeitu. Ces deux structures forment un tumulus archéologique (tepe) de 15 m de haut sur une superficie de 1,8 ha.

La prairie : dans les textes anciens, le site de Soltaniyeh était désigné sous les noms de « Prairie des alezans » ou « Chasse aux faucons ». La nature particulière de cette prairie tient à la très grande fertilité de son sol qui retient l'eau de pluie. C'est un lieu extrêmement propice à l'élevage des chevaux. C'est l'une des raisons qui présida au choix d'établir la ville en ce lieu. Le site de la prairie est une longue bande de terre d'environ 2 km de large sur 20 km de long (environ 35 km2) et la partie principale forme une zone de protection du paysage du site proposé pour inscription.

Histoire

Au XIIIe siècle, la Perse fut dévastée par les invasions mongoles. La prise de Bagdad en 1258 entraîna la chute du califat abbasside. Les Mongols fondèrent l'empire ilkhanide en Perse, avec Tabriz pour capitale, dans le nord ouest de l'actuel Iran. Le terme *ilkhan* signifie « khan subordonné ou pacifique », par déférence pour le Grand Khan de Chine. Après la mort de Koubilaï Khan en 1294 et la conversion des Ilkhanides à l'islam, les liens avec la Chine s'affaiblirent. La dynastie Ilkhanide gouverna la Perse jusqu'en 1335.

Des vestiges archéologiques attestent que le site de Soltaniyeh fut occupé dès le premier millénaire av. J.-C. L'établissement d'un peuplement ne date cependant que de la dynastie Ilkhanide, vers les années 1290. Le quatrième souverain mongol en Perse, Arqun Khan, décida de bâtir une résidence d'été dans la région parce qu'elle recélait de bonnes terres de chasse et de riches pâturages propices à l'élevage des chevaux. Son fils, Ghazan Khan, a sa sépulture dans le mausolée du tepe Nur. On dispose de peu d'informations sur les débuts de l'installation, jusqu'à ce qu'Oljeitu (qui par la suite prit le titre de Sultan Muhammad Khodabande) accède au pouvoir en 1304 et décide d'agrandir la ville et d'en faire sa capitale, la nommant Soltaniyeh, « l'Impériale ». Avec Tabriz, Soltaniyeh devint un centre majeur de commerce sur la route entre l'Asie et l'Europe. La phase principale de construction fut achevée en 1313.

Les Ilkhan se sont convertis au chiisme et l'on pense qu'ils avaient voulu transférer de Bagdad à Soltaniyeh les reliques du Calife Ali, gendre de Mahomet, et de son fils, Hussein. Cela ne se fit jamais et Oljeitu fit de ce sanctuaire son mausolée. Après la mort d'Oljeitu en 1316, la ville commença à décliner. Par la suite, elle tomba entre les mains de petites dynasties locales. En 1384, l'armée de Tamerlan s'empara de la ville et la mit à sac mais épargna le mausolée d'Oljeitu. Dans les années qui suivirent, la ville subit des dommages mais elle conserva son rôle de cité commerciale, comparable à celui de Tabriz. Aux XVIe et XVIIe siècles, Soltaniyeh perdit progressivement de son importance et il ne resta bientôt plus que des ruines. Seul un bourg de campagne subsista. Quelques travaux de restauration furent entrepris sur le mausolée d'Oljeitu au XIXe siècle. À la même époque, la plaine servit de camp d'instruction à l'armée des rois Qadjar.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription et les principaux monuments de la zone tampon appartiennent à l'État et sont placés sous l'autorité directe de l'organisation du patrimoine culturel iranien (ICHO). Certaines parties des zones tampon sont des propriétés privées.

La ville de Soltaniyeh est inscrite sur la liste du patrimoine national de l'Iran et placée sous la protection des lois concernées par cette inscription, parmi lesquelles : la loi sur la conservation des monuments nationaux (1930), la loi sur la fondation du conseil national de l'architecture et de l'urbanisme et la loi sur la propriété urbaine (1982).

Structure de la gestion :

La gestion du site relève de la responsabilité de l'organisation du patrimoine culturel iranien et, plus particulièrement, du bureau local de Zanjan.

Il existe un plan de gestion qui comporte des objectifs à court, moyen et long termes.

Ressources :

Le site de Soltaniyeh figure parmi les dix principaux projets de conservation et de restauration financés par l'ICHO. Sont ainsi financés : l'entretien, la restauration, la recherche ainsi que les salaires du personnel et les frais de gestion courante. Le personnel actuel compte 120 personnes, y compris les gestionnaires et les spécialistes ainsi que les ouvriers et les gardiens.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le dossier de proposition insiste en premier lieu sur les prairies extrêmement fertiles de la région de Soltaniyeh qui, de tous temps, ont attiré les hommes, et en particulier les Ilkhan mongols, peuple nomade éleveur de chevaux, qui choisirent de s'y installer.

La proposition insiste ensuite sur la qualité architecturale et structurelle de la coupole en brique du mausolée, le plus grand d'Iran, qui a donné son nom à la totalité de l'édifice : Gonbad-e Soltaniyeh (la coupole de Soltaniyeh).

Enfin, le caractère exceptionnel de l'ornementation intérieure est largement reconnu. L'ornementation intérieure extrêmement riche utilise des carreaux vernissés, le briquetage, la marqueterie de différents matériaux, des stucs et des fresques sur quelque 9000 mètres carrés.

Critère ii : Le mausolée présente l'un des premiers exemples, voire le premier, de coupole double, qui ouvre la voie à l'élévation de coupoles très aériennes dans les monuments religieux. Il marque une étape décisive dans l'ornementation des monuments, où l'utilisation des carreaux de faïence à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice se généralise.

Critère iv : C'est un exemple éminent d'urbanisme original qui satisfaisait à la fois la nécessité d'un environnement naturel adapté et les exigences sociales d'une société cosmopolite. Soltaniyeh est un exemple rare, sinon unique, d'un ensemble architectural créé en relation avec son paysage environnant (le site et la prairie). Les deux éléments sont étroitement liés et satisfont les besoins des peuples nomades (les Mongols et leurs successeurs) et ceux de la société sédentaire perse, souvent en totale opposition.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique.

À l'origine, il s'agissait d'une proposition d'inscription en série incluant quelques monuments de moindre importance avec le mausolée d'Oljeitu. Par la suite, l'État partie a décidé de proposer le mausolée d'Oljeitu en tant que monument simple, les autres monuments étant compris dans la zone tampon.

Conservation

Historique de la conservation :

La ville de Soltaniyeh perdit son importance, notamment à partir du XVIe siècle. Elle était en ruines au XVIIe siècle. Le mausolée d'Oljeitu fut cependant préservé. C'est aujourd'hui le principal repère dans le paysage. Son ornementation extérieure a été en partie perdue et la décoration intérieure a souffert. La citadelle qui entoure le mausolée et les vestiges encore visibles de l'ancienne Soltaniyeh constituent aujourd'hui une zone archéologique.

État de conservation :

Le mausolée d'Oljeitu a bénéficié d'une campagne de restauration dirigée par le professeur Sanpaolesi entre 1969 et 1979. À l'époque, l'effort a essentiellement porté sur la stabilisation de la structure. À partir de 1994, l'organisation du patrimoine culturel iranien a lancé un programme de recherche et de conservation systématiques sur le site. Il s'est agit essentiellement de préserver et de restaurer l'ornementation intérieure, mais aussi de prendre des mesures visant les vestiges de la citadelle. Actuellement, l'état du mausolée est satisfaisant. Il fait l'objet de travaux de conservation et d'entretien par une équipe permanente de spécialistes.

Gestion :

La zone principale proposée pour inscription est entourée de zones tampon intérieure et extérieure. L'ensemble et les pâturages associés s'inscrivent dans une large zone tampon de paysage. Le bien est placé sous la gestion directe de l'organisation du patrimoine culturel iranien (ICHO). Un plan de gestion a été préparé pour le site et le bien fait partie de l'un des principaux programmes de conservation du pays.

Analyse des risques :

Le site de l'ancienne ville de Soltaniyeh est aujourd'hui occupé par une modeste bourgade récente. L'environnement de la zone de pâturage utilisée pour le bétail et les troupeaux des fermiers locaux a toujours été respecté jusqu'à ce jour. La région n'est pas polluée, mais elle connaît des hivers rudes, avec du gel, de la neige et de fortes précipitations qui ont un impact sur le mausolée. La région est soumise à des risques sismiques, même si aucun tremblement de terre grave n'a été enregistré ces dernières décennies. Il n'y a pas de pression touristique bien que le nombre de visiteurs augmente lentement.

Authenticité et intégrité

L'ancienne ville de Soltaniyeh est aujourd'hui une zone archéologique recouverte en partie par l'actuel modeste développement urbain. Les monuments les plus importants encore visibles aujourd'hui sont les mausolées, dont celui d'Oljeitu, qui est le principal objet de la présente proposition d'inscription.

Même si le mausolée d'Oljeitu a souffert au cours des siècles, il a conservé sa forme générale et son intégrité structurelle. Bien qu'on déplore la perte d'une grande partie de son ornementation extérieure, l'état de conservation de sa décoration intérieure est encore satisfaisant. La récente restauration a été effectuée correctement, dans le respect de l'authenticité des matériaux historiques.

Évaluation comparative

Dans l'histoire de l'architecture, le mausolée d'Oljeitu représente la réalisation la plus remarquable de la période des Ilkhan mongols en Perse. Pour A. U. Pope, c'est « une des réalisations architecturales capitales de la Perse » (Pope, 1965 : 172). S. Blair et J. Bloom le présentent comme « un des chefs d'œuvre mondial de l'architecture » (Hattstein, 2000 : 396). L'édifice est une référence clé dans le développement de l'architecture islamique de la période seldjoukide, qui va du XIe siècle au début du XIIIe siècle, à la période timouride, de la fin du XIVe siècle au XVe siècle, conjointement avec, par exemple, le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi au Kazakhstan, Boukhara et Samarkand.

En raison des destructions causées par l'armée mongole, il y eut relativement peu d'activités de construction en Perse au XIIIe siècle. Les Ilkhan initièrent une nouvelle période de construction vers la fin du siècle, reprenant et développant les idées introduites par les Seldjoukides.

L'importance du mausolée d'Oljeitu réside surtout dans la conception novatrice de la structure à coupole double ainsi que dans la richesse de la décoration intérieure. La dynastie Ilkhanide entreprit plusieurs chantiers de construction, notamment les mosquées de Tabriz, Varamin et Yazd, un très beau *mihrab* à Ispahan, ainsi que la transformation du sanctuaire zoroastrien de Takht-e Sulaiman en un palais d'été. Dans l'architecture persane, le mausolée d'Oljeitu se distingue par ses particularités remarquables. À l'échelle de l'architecture mondiale, la coupole d'Oljeitu est comparable à la coupole de la cathédrale de Florence achevée un demi-siècle plus tard par Brunelleschi.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le grand mausolée d'Oljeitu fut construit à Soltaniyeh, capitale de la dynastie Ilkhanide au début du XIVe siècle. Cette construction est reconnue comme étant la plus importante de cette période en Perse et un monument clé de l'histoire de l'architecture islamique. Visuellement, c'est l'un des témoignages le plus impressionnant de

l'époque médiévale en Iran. Il est d'une importance particulière par la conception novatrice de sa coupole double et la richesse de sa décoration intérieure. C'est une référence majeure dans l'évolution de l'architecture religieuse islamique. Son succès conduisit les bâtisseurs à montrer encore plus d'audace, atteignant l'apogée de cet art au début du XVe siècle avec des coupoles s'élevant au-dessus d'arches entrecroisées. L'ornementation est pareille à un « musée » de carreaux vernissés et de décoration en stuc peint. L'éclatante mosaïque de faïence, pour laquelle l'Iran est si célèbre, est mise au point à cette époque. La richesse des ornementations est en plein développement. Cependant, bien que beaucoup de monuments en Iran étaient peints, peu de ces peintures murales nous sont parvenues.

Le monument tient aussi son importance des informations qu'il transmet et de la lumière qu'il jette sur l'histoire religieuse, sociale et politique de la période Ilkhanide. Le mausolée, structure principale, et les quelques autres édifices mineurs du site, témoignent de l'ancienne capitale du pays. Même si la plus grande partie de la ville a disparu, ses vestiges sont une ressource archéologique de grande valeur. La relation de la grande coupole d'Oljeitu avec les prairies environnantes est conservée intacte jusqu'à aujourd'hui.

Évaluation des critères :

Critère ii : Le mausolée d'Oljeitu peut être considéré comme un maillon essentiel du développement de l'architecture islamique en Asie centrale et de l'Ouest, entre l'époque classique seldjoukide et la période timouride. Le concept de la structure à coupole double avait probablement déjà été réalisé, mais le mausolée d'Oljeitu demeure le plus ancien exemple connu de ce type de structure. Il servit de référence dans l'architecture des coupoles islamiques. De même, la décoration du mausolée marque une étape importante dans l'usage plus élaboré des matériaux et des thèmes. C'est un modèle remarquable d'ornementation.

Critère iv : Le dossier de proposition d'inscription insiste sur l'importance du plan d'urbanisation et sa relation avec le paysage environnant. De même, il fait mention des échanges multiculturels entre les tribus nomades mongoles et la société perse sédentaire. De manière plus pertinente que le plan d'urbanisation, le mausolée d'Oljeitu lui-même, qui est reconnu comme un éminent exemple d'architecture, illustre l'ingénierie novatrice de la structure, les proportions de l'espace construit, les formes architecturales les modèles et les techniques décoratifs.

Critère iii : Bien qu'il ne soit pas mentionné dans le dossier de proposition d'inscription, ce critère est considéré comme applicable, car il prend en compte l'importance de Soltaniyeh en tant qu'ancienne capitale de la dynastie Ilkhanide et l'éclairage qu'il apporte sur la période. Une grande partie du site a conservé son caractère archéologique, représentant un témoignage exceptionnel de l'histoire des XIIIe et XIVe siècles en Iran.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii et iv*** :

Critère ii : Le mausolée d'Oljeitu est un maillon essentiel du développement de l'architecture islamique en Asie Centrale et de l'Ouest, de l'époque classique seldjoukide jusqu'à la période timouride. Cela est particulièrement vrai de la structure à coupole double et de l'utilisation raffinée de matériaux et de thèmes pour l'ornementation.

Critère iii : Soltaniyeh, en tant qu'ancienne capitale de la dynastie Ilkhanide, représente un témoignage exceptionnel de l'histoire des XIIIe et XIVe siècles.

Critère iv : Le mausolée d'Oljeitu représente une œuvre exceptionnelle dans le développement de l'architecture perse, en particulier pour la période Ilkhanide, caractérisée par sa structure novatrice, la proportion de ses volumes, les formes architecturales et les thèmes et les techniques d'ornementation.

ICOMOS, avril 2005

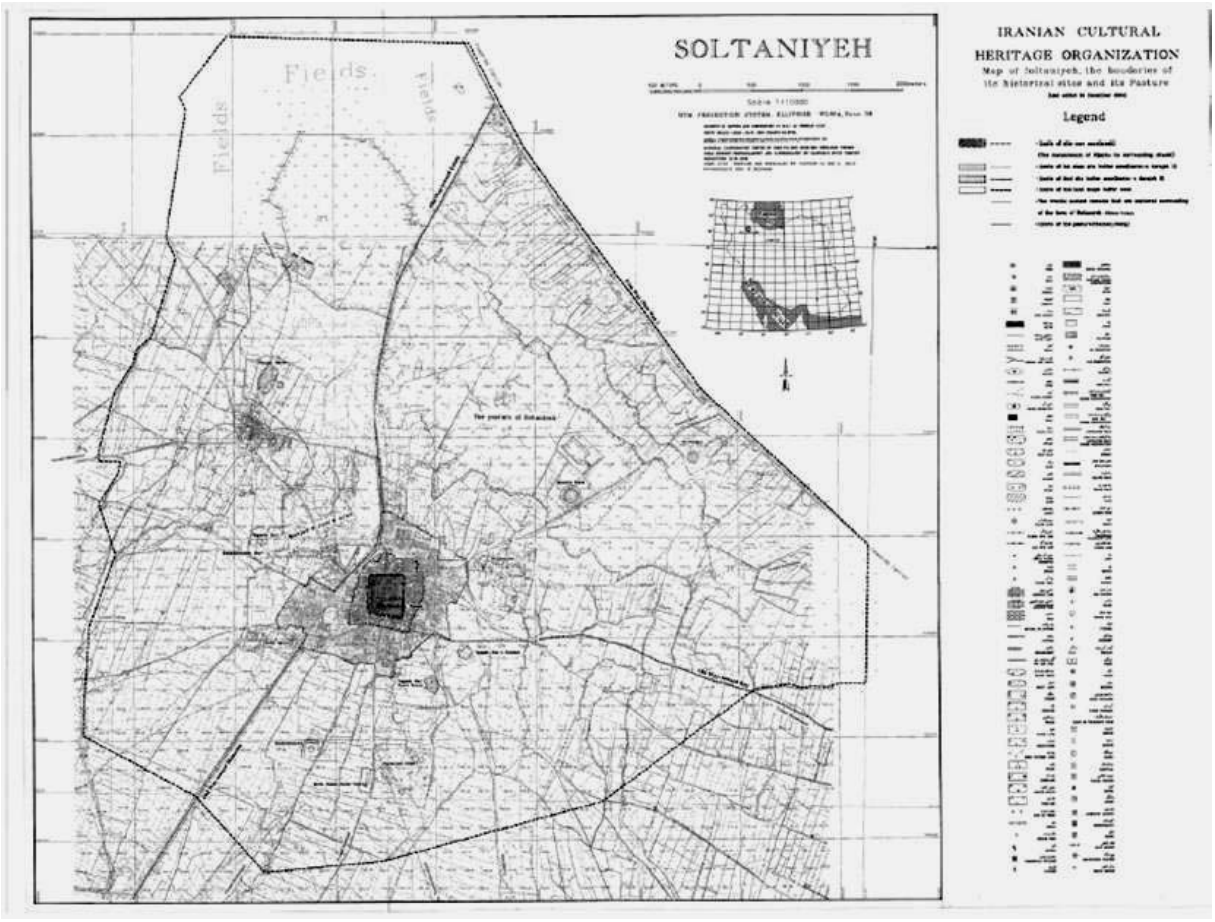

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Mausolée d'Oljaytu

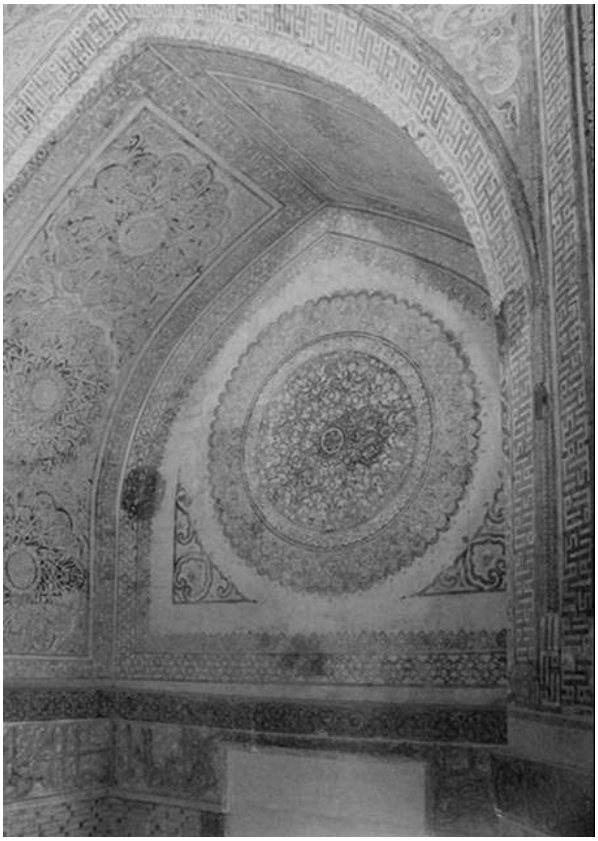

Intérieur détail du Mausolée d'Oljaytu

Kunya-Urgench (Turkménistan)

No 1199

1. IDENTIFICATION

État partie : Turkménistan

Bien proposé : Kunya-Urgench

Lieu : Dashoguz Vilayet (Province)

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes du paragraphe 27 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, il s'agit d'une ville morte, témoignage archéologique figé d'un passé révolu. Il s'agit d'une proposition d'inscription en série, composée de trois sections distinctes.

Brève description :

Kunya-Urgench est située dans le nord-ouest du Turkménistan, sur la rive Sud de l'Amou Daria. Urgench était la capitale de la région du Khorezm, qui appartenait à l'empire achéménide. Le bien proposé pour inscription se compose de la vieille ville, avec une série de monuments datant essentiellement du XIe au XVIe siècle. Cette zone constitue un vaste terrain déserté, avec quelques vestiges d'anciens peuplements fortifiés (Kyrkmolla, Ak-Kala, Khorezm-bag). Au XXe siècle, elle servait de cimetière. De récents développements urbains sont apparus dans le quartier Nord de la vieille ville.

2. LE BIEN

Description

La proposition d'inscription se divise en trois sections distinctes :

1. section Sud (333,90 ha),
2. section Nord (14,17 ha),
3. section Ouest (5,17 ha).

Les sections 1 et 2 se trouvent dans le parc national historique et culturel de Keneurgench.

La section 1 est limitée, à l'est, au sud et à l'ouest, par les vestiges des remparts du XIVe siècle. Au sud-est de cette section se trouvent les vestiges de la forteresse d'*Ak-Kala*. Le centre de la section est en partie occupé par la forteresse de *Tash-Kala*, avec la porte d'un caravansérail en ruines et les vestiges de la partie inférieure du *Mamunminaret.* Dans l'angle Sud-Est de la section se trouvent les ruines de la forteresse de *Khorezm-bag*, construite comme résidence du Khan Muhammad Emin au milieu du XIXe siècle.

De *Tash-Kala*, une route conduit au nord-ouest, longeant la plupart des autres monuments de cette section, tous en briques. Ceux-ci incluent les vestiges de la *forteresse Kyrkmolla*, datant du Ve siècle av. J.-C., époque de la fondation de la ville.

Le minaret de Kutlug Timur (1000-1030 ?) est le repère le plus visible du site, avec ses 60 m de hauteur. Le diamètre à la base atteint 12 m et 2 m au sommet, et sa surface en briques comporte de fins motifs géométriques.

Le mausolée d'Il-Arslan (1150 ?) est relativement petit, avec un plan carré et un toit conique. Le toit présente des motifs géométriques en briques, et la porte de la façade principale est entourée d'inscriptions en terracotta.

Le mausolée de Tekesh (1195 ?), de forme similaire, est plus grand. Le toit est également orné de motifs de briques, avec quelques tuiles turquoises encore en place. La porte principale est ornée de décorations en forme de stalactites.

Le mausolée de Seyet Akhmet est d'une architecture plus simple. La structure actuelle a été reconstruite après l'effondrement de la structure d'origine, en 1993.

Le mausolée de Turabek-Khanum (1360-1380 ?) est le plus grand des mausolées. De plan octogonal, il comporte de hautes niches donnant sur l'extérieur. L'entrée est constituée par une grande porte. Le toit extérieur d'origine, de forme conique, s'est effondré. L'intérieur présente une composition spatiale exceptionnelle, couronnée d'une coupole à la décoration en blanc et bleu extrêmement raffinée, faite de délicats motifs géométriques.

La section 2, au nord de la ville, se compose d'un grand cimetière musulman au milieu d'un développement urbain moderne. Au milieu du cimetière se trouve un groupe de trois édifices. *Le mausolée de Najm-ad-Din al-Kubra* a été construit dans la première moitié du XIVe siècle. Il tire son nom d'Ahmed Ibn Omar Najm-ad-Din al-Kubra al-Khorezmi (né en 1145), fondateur de l'école kubravide de soufisme, mais aussi peintre, physicien et maître d'échecs. Le portail date des XIIe-XIIIe siècles. Le *mausolée du sultan Ali* se trouve face au monument précédent et il est associé au sultan Ali, souverain du XVIe siècle. Le *mausolée de Piryar Vali* est un petit complexe bâti aux XIIIe-XIVe siècles. Il abrite les restes de plusieurs dignitaires. À l'entrée de l'est, la *mosquée Dash*, bâtie au début du XXe siècle, a été transformée en musée du site.

La section 3 est une petite zone dans la partie occidentale de la vieille ville. Le monument d'*Ibn Khajib* a été édifié en hommage à Ibn Khajib, disciple talentueux de Najm-ad-Din al-Kubra. L'ensemble a été construit en plusieurs phases, du XIVe au XIXe siècle.

Histoire

On pense que les origines de Kunya-Urgench remontent au VIe ou Ve siècle, au début de la période achéménide, comme en atteste la forteresse Kyrkmolla. En 712, Kunya-Urgench a été envahie par les Arabes et a été baptisée

Gurgandj. Située au carrefour de routes marchandes, la ville prospéra, devenant un pôle majeur du Xe au XIVe siècle. C'était la capitale du Khorezm au XIIe siècle et la deuxième ville d'Asie centrale après Boukhara.

Genghis Khan détruisit la ville en 1221, mais elle fut reconstruite ; on la décrivit comme la plus belle ville des Turcs, avec de beaux bazars et des édifices impressionnants. Les troupes timurides lui infligèrent d'énormes dégâts entre 1372 et 1388, et elle ne retrouva Djamais son statut d'antan. Au XVIe siècle, le siège de la capitale fut transféré à Khiva, et la ville fut finalement abandonnée. Le cours du fleuve Amou Darya changea à la même époque.

La ville connut un développement moderne à partir de sa recolonisation par les Turcs de 1831. Le nouveau développement était toutefois situé en dehors de la vieille ville, qui fut ensuite utilisée comme cimetière.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les terrains de la zone proposée pour inscription appartiennent au gouvernement.

Tous les monuments font l'objet d'une protection légale. Kunya-Urgench est l'un des huit parcs nationaux historiques et culturels du pays, d'après un décret de 1985 (n° 10085). Il est classé au niveau (provincial) de Vilayet (décret 440/16), approuvé par le cabinet d'État des ministères (en 1992).

En outre, la protection de la zone identifiée comme zone tampon est assurée par des statuts particuliers.

Structure de la gestion :

Il existe deux agences dotées d'un mandat de gestion, le parc national historique et culturel de Kunya-Urgench et le département national de Protection, d'Étude et de Restauration des monuments historiques et culturels au Turkménistan (DPM) à Achgabat.

Il existe un système général de gestion pour les politiques générales de gestion et de conservation des sites du patrimoine. Ce système fournit également des directives générales. Des plans plus détaillés sont élaborés d'après ces directives. C'est aussi le cas pour Kunya-Urgench, qui comprend une série de directives et de plans de travail annuels, contrôlant la protection, la recherche et le suivi.

Ressources :

Un budget public officiel est alloué au site. Toutefois, le solde est resté inutilisé, du fait de procédures complexes. En 2003, le président du Turkménistan a avancé une proposition pour améliorer la situation. En 2002, les revenus tirés des droits d'entrée des visiteurs se sont élevés à 7 930 US$.

Le site emploie 33 personnes.

Des installations pour les visiteurs ont été développées depuis les années 1980, parmi lesquelles un musée ethnographique, la mise en place de guides, de pistes, de panneaux d'affichage, d'un parc de stationnement et de toilettes, et des publications. Il n'existe pas en revanche de possibilités d'hébergement, de restaurants ou de boutiques de souvenirs. Les visiteurs dorment normalement à Dashoguz, qui se trouve à 100 km. Un projet de restaurant est prévu pour l'avenir.

Aux termes d'un programme du PNUD, un expert britannique a travaillé à la restauration du minaret de Kutlug-Timur et du mausolée de Turabek-Khanum en 1999-2000.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : Kunya-Urgench est un remarquable ensemble de monuments exceptionnels, couvrant une longue période dans l'histoire de la région. Le site représente un témoignage exceptionnel de la grande créativité et des techniques de construction perfectionnées développées par les artisans locaux depuis le XIe siècle. Le minaret de Kutlug-Timur, le plus frappant au premier coup d'œil, est un chef-d'œuvre du génie créateur humain, et mérite à lui seul l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Kunya-Urgench présente des bâtiments aux structures variées, avec des formes rares, telles la coupole. Parmi eux figurent le mausolée de Tekesh, avec sa coupole conique construite sur un tambour élevé, et le monumental mausolée de Turabek-Khanum, tous deux de remarquables exemples de cette incroyable créativité qui s'est étendue à toute la région.

Critère ii : Les ruines sont un brillant témoignage des extraordinaires compétences de l'école d'architecture et de construction d'Urgench. Les styles architecturaux développés à Kunya-Urgench ont exercé une influence considérable sur le développement de l'architecture religieuse en Asie centrale et en Iran durant la période islamique. Les architectes et artisans locaux ont pris part à la construction de monuments importants dans d'autres villes d'Ouzbékistan et d'Iran. La ville seldjoukide, en particulier, a influencé l'architecture et la décoration architecturale, tout autant que le développement scientifique et culturel.

Critère iii : Les monuments de Kunya-Urgench et ses vestiges archéologiques associés sont des témoignages exceptionnels de la puissance et de la qualité de la capitale du Khorezm, qui a joué un rôle prépondérant entre le Xe et le XIVe siècle, avant d'être détruite par les Mongols. La séquence du développement de Kunya-Urgench, la série de fortifications et leur schéma urbain sont un témoignage exceptionnel des civilisations d'Asie centrale. En contemplant la beauté des monuments préservés aujourd'hui, on peut imaginer la splendeur de cette capitale prospère, jadis surnommée la « Perle du Khorezm ».

Critère iv : Les monuments de Kunya-Urgench sont des exemples exceptionnels de l'architecture islamique et de l'ornementation dans cette région et ont joué un rôle significatif dans leur diffusion ultérieure.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en août 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique (ICAHM).

Conservation

Historique de la conservation :

L'ancienne ville de Kunya-Urgench a été abandonnée au XVIe siècle. Une nouvelle ville s'est développée du côté Nord, laissant la vieille ville déserte. Au XXe siècle, cette dernière servait de cimetière.

Un certain nombre de monuments demeurent, témoignages de l'histoire et des réussites de la ville, mais beaucoup se sont effondrés ou sont tombés en ruines au fil du temps. Depuis les années 1970, les monuments font l'objet de travaux de restauration, notamment dans les années 1980 et 1990. De 1999 à 2000, le PNUD a financé une campagne de restauration.

État de conservation :

L'état actuel de conservation est variable. Dans certains cas, les ruines sont demeurées telles quelles ; dans d'autres, il y a eu des degrés variables de réparation et de restauration allant parfois jusqu'à la reconstruction complète.

Parmi les monuments principaux, le *mausolée de Turabek-Khanum* fait l'objet de restaurations depuis les années 1980. En 1983-1993, les murs ont été réparés, et le portail Nord, qui s'était effondré, a été reconstruit. En 1999-2000, la coupole intérieure et les petites coupoles latérales ont été restaurées. Le toit a été partiellement reconstruit. Des problèmes persistent, concernant en particulier les éléments décoratifs, comme les mosaïques et les stalactites, quoique la condition générale soit stable.

La cage et l'escalier du *minaret de Kutlug-Timur* ont été restaurés et consolidés dans les années 1980. Plus récemment, le sommet incliné a lui aussi reçu certaines attentions, mais les travaux doivent se poursuivre pour éviter l'effondrement.

Le mausolée de Najm-ad-Din al-Kubra a été restauré dans les années 1980, impliquant les surfaces intérieures et extérieures des murs, les coupoles, les crépines et les ferrures. Le portail principal n'a pas été touché, et penche maintenant vers l'extérieur sur environ 50 cm. Les éléments décoratifs nécessitent de l'attention. Les environs ont été nettoyés et arrangés pour les visiteurs.

Le *mausolée du sultan Ali* a fait l'objet de travaux mineurs de réparation au début des années 1990. Le bâtiment est actuellement sous suivi et nécessitera des travaux complémentaires à l'avenir. Le *mausolée d'Il-Arslan* a été restauré dans les années 1980. Le bâtiment est actuellement stable, mais nécessitera des travaux complémentaires à l'avenir. Le *mausolée de Seyet Akhmet* a été complètement reconstruit après son effondrement en 1993. L'ensemble d'*Ibn-Khajib* fait l'objet depuis 2001 de travaux de conservation, qui se poursuivent à ce jour.

Les forteresses et zones archéologiques ont été en partie fouillées, quoique beaucoup d'entre elles soient encore intactes. Par exemple, *Kyrkmolla* est en partie fouillée, tandis que *Ak-Kala* est intacte. La ville du XIVe siècle a été presque entièrement détruite. Tous ces sites subissent l'usure due aux intempéries et une détérioration progressive.

Gestion :

Trois documents régissent la gestion du site :

- La loi du Turkménistan, qui stipule des directives de conservation et de gestion ;
- La politique du « Parc national historique et culturel de Kunya-Urgench » ;
- Le plan d'action préparé tous les ans par l'équipe de gestion du parc.

En outre, un plan récemment préparé fixe les objectifs de la conservation du site et comprend une liste d'activités à mettre en œuvre dans les cinq prochaines années (2005-2010).

Analyse des risques :

Le site est voisin d'un peuplement urbain de 30 000 habitants, et les visiteurs sont relativement rares. Il y a donc peu de pression pour le changement dans l'environnement. Toutefois, il existe, autour du mausolée Najm-ad-Din al-Kubra, certains logements résidentiels nécessitant un suivi. Le terrain étant plat, des bâtiments en hauteur dans les environs auraient clairement un impact sur le site proposé pour inscription. La zone tampon et la législation actuelle peuvent contrecarrer un tel développement. Néanmoins, il y a eu des activités illégales ces dernières années. Par exemple, les terres agricoles risquent d'envahir le parc archéologique, notamment par le sud, en dépit d'une interdiction juridique. Des fouilles illégales, une menace courante dans la région, ont également lieu. La nappe phréatique est haute, ce qui peut provoquer une cristallisation saline dans les bâtiments. Kunya-Urgench se trouve dans une zone à risque sismique modéré.

Authenticité et intégrité

L'intégrité globale du site archéologique de Kunya-Urgench vient de sa condition historique. Après avoir été abandonnée pendant plus de trois siècles, puis utilisée comme cimetière, la zone est demeurée relativement inchangée. Par conséquent, Kunya-Urgench est jugée avoir mieux conservé son intégrité historique que la plupart des autres sites d'Asie centrale.

La proposition d'inscription contient une confrontation photographique intéressante de l'état de conservation par le passé, jusqu'aux années 1920, et actuellement. Il est ainsi possible de se faire une idée claire des travaux réalisés.

Individuellement, l'état des monuments varie. La majorité se sont partiellement ou presque entièrement effondrés. Les monuments individuels ont fait l'objet, à divers degrés, de travaux de réparation, de restauration et de reconstruction. Les principaux monuments ont conservé une grande quantité de matériaux d'origine, qui représentent un degré raisonnable d'authenticité. D'autres bâtiments sont demeurés intacts ou ont été plus ou moins substantiellement reconstruits. À voir l'état avant les réparations, on peut se rendre compte qu'il n'y avait d'autre choix qu'une reconstruction partielle pour éviter l'effondrement total.

Tout en prenant note des différentes reconstructions des bâtiments individuels, on considère toujours que les principaux monuments ont conservé un degré raisonnable d'authenticité.

Évaluation comparative

La période la plus importante dans l'histoire de Kunya-Urgench s'étend du XIe au XIVe siècle. Avant l'invasion mongole (vers 1220), la ville était un pôle commercial majeur, associé à la Route de la soie, et un centre important du Khorezm, sous le joug de la dynastie seldjoukide. De cette période, il reste notamment le minaret de Kutlug-Timur, ainsi que les mausolées d'Il-Arslan et de Tekesh. Aux XIVe-XVe siècles, la région était sous la tutelle mongole ; elle passa ensuite aux mains de l'empire timuride. De cette époque, il reste les mausolées de Najm-ad-Din al-Kubra, de Turabek-Khanum et d'lbn-Khajib.

La proposition d'inscription compare Kunya-Urgench aux villes de Boukhara, Khiva et de Samarkand, en Ouzbékistan, qui représentent la même période. Ces villes ont cependant continué de grandir et de changer au fil du temps, tandis que Kunya-Urgench est un site archéologique. On peut également comparer le site à l'ancienne ville de Merv (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1999), une oasis au sud du Turkménistan, qui a préservé des témoignages datant de plusieurs millénaires tout en ayant connu une ère de prospérité du XIe au XIVe siècle, comme Kunya-Urgench. Du point de vue de l'urbanisme, Kunya-Urgench semble encore relativement inexplorée, et nécessite des recherches complémentaires.

La principale caractéristique de Kunya-Urgench réside dans les monuments subsistants, témoignages de son histoire. À cet égard, elle représente un témoignage rare de l'histoire de l'Asie centrale. L'architecture, en briques réfractaires, représente un artisanat de haute qualité. Sur le plan culturel, elle est étroitement liée aux exemples seldjoukides, ilkhanides et timurides dans la région s'étend de l'Ouzbékistan jusqu'à l'Afghanistan et à la Perse.

Le minaret de Kutlug-Timur peut être comparé au minaret de *Djam*, en Afghanistan (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2002, critères ii, iii, iv). Le minaret de *Djam*, de 65 m de haut, a été édifié au XIIe siècle, tandis que celui de *Kutlug-Timur*, de 60 m de haut, date du XIe siècle. Les autres minarets d'Asie centrale sont relativement plus petits. Toutefois, plusieurs minarets d'Iran remontent à la même période. Dans tous les cas, le *minaret de Kutlug-Timur* peut être considéré comme une œuvre exceptionnelle, tant pour la période qu'il illustre que pour son architecture.

Durant la période seldjoukide, l'architecture des mausolées s'est développée dans deux directions, soit avec un plan central, soit autour d'un portail. Le plan au sol pouvait être carré ou octogonal, comme on peut le voir dans divers exemples à Merv, Boukhara ou Kunya-Urgench. Parmi les mausolées de Kunya-Urgench, *Il-Arslan* et *Tekesh* datent du XIIe siècle, tandis que *Turabek-Khanum*, le plus élaboré dans sa conception architecturale et sa décoration, date du XIVe siècle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le bien proposé pour inscription correspond aux thèmes suivants :

- Les êtres humains dans la société (mémoriaux) ;
- La réponse spirituelle (Islam) ;
- Les expressions de la créativité ; l'architecture religieuse et commémorative (mausolées) ; l'architecture militaire (villes fortifiées) ; la construction et le développement d'ensembles (villes mortes) ;
- Les mouvements de populations : routes et systèmes de transport (routes culturelles, centres marchands).

Le bien répond en particulier au thème des expressions de la créativité. Dans le contexte historique, il n'existe que très peu de sites en Asie centrale, comme nous l'avons déjà dit.

L'architecture est particulièrement intéressante en ce qu'elle offre des exemples d'architecture mémoriale, c'est-à-dire des mausolées. Par rapport à d'autres exemples à Merv ou à Boukhara, certains de ceux-ci sont relativement anciens. Le mausolée de Turabek-Khanum, datant de la période timuride, possède une personnalité qui lui est propre et qui le rend unique.

Le minaret de Kutlug-Timur est une belle construction, antérieure au minaret de Djam. Une fois encore, il y a d'autres beaux minarets en Iran datant de la même période. Néanmoins, ce monument impose le respect.

Kunya-Urgench, qui a été abandonnée il y a des siècles, a l'avantage de représenter un site relativement intact. Parallèlement, la plupart des structures se sont effondrées ou sont en ruines. Il reste relativement peu de choses des remparts de la ville et le site n'a pas été systématiquement fouillé. En outre, la plupart des édifices encore debout ont été partiellement ou entièrement reconstruits.

Cela dit, Kunya-Urgench est une rareté, et l'un des plus vastes sites archéologiques du Turkménistan et d'Asie centrale. C'est un témoignage exceptionnel des développements architecturaux dans la région du Khorezm.

Grâce aux routes marchandes traversant la vallée de l'Amou Darya et à la Route de la soie, Kunya-Urgench était en contact étroit avec le reste du monde, échangeant des influences.

Évaluation des critères :

Comme le souligne la proposition d'inscription, les critères ii et iii devraient justifier l'inscription de Kunya-Urgench sur la Liste du patrimoine mondial, car elle exprime la grande influence d'une tradition architecturale et offre un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle (la culture du Khorezm islamique).

Toutefois, les critères i et iv ne sont pas convaincants pour Kunya-Urgench.

Le critère i est essentiellement appliqué à la décoration du minaret de Kutlug-Timur qui date du XIIe siècle, identifié comme un « chef-d'œuvre du génie créateur humain ». Mais le minaret de Djam (en Afghanistan, lui aussi du XIIe siècle) est exceptionnel en ce sens, et c'est un monument de très loin supérieur, sous sa forme subsistante, à Kutlug-Timur (NB : le minaret de Djam, quoiqu'il soit un chef-d'œuvre du génie créateur humain, n'a pas été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère i).

L'application du critère iv peut sembler hasardeuse, la forme et la conception de bon nombre de monuments de Kunya-Urgench étant représentées ailleurs en Asie centrale.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande fortement d'empêcher l'empiètement sur la zone protégée.

Du fait de l'importance de Kunya-Urgench, un site clé dans l'histoire de la région, on doit espérer que le personnel du parc affecté au site recevra des soutiens politiques et financiers suffisants pour protéger la zone archéologique.

On recommande également que l'État partie soumette au Comité du patrimoine mondial, tous les deux ans, un rapport périodique sur l'état de conservation du site et les nouvelles zones de développement prévues pour le petit peuplement urbain contemporain.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii et iii*** :

> ***Critère ii*** : La tradition architecturale qui s'exprime dans la conception et l'artisanat de Kunya-Urgench a eu une influence sur toute la région vers le sud et le sud-ouest, à savoir l'Iran et l'Afghanistan et, plus tard, sur l'architecture de l'empire moghol (Inde, XVIe siècle).
>
> ***Critère iii*** : Kunya-Urgench est le témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle (la culture islamique du Khorezm) et son état de conservation le rend unique. La société qui l'a créé a disparu ; toutefois, on note que la majorité des visiteurs sont en fait des pèlerins venus de la région.

3. Recommande que tous les efforts soient faits pour empêcher l'empiètement sur la zone protégée.

4. Invite l'État partie à fournir au personnel du parc affecté au site les soutiens politiques et financiers suffisants pour protéger la zone archéologique.

5. Demande à l'État partie de soumettre au Comité du patrimoine mondial, tous les deux ans, un rapport périodique sur l'état de conservation du site et les nouvelles zones de développement prévues pour le petit peuplement urbain contemporain.

ICOMOS, avril 2005

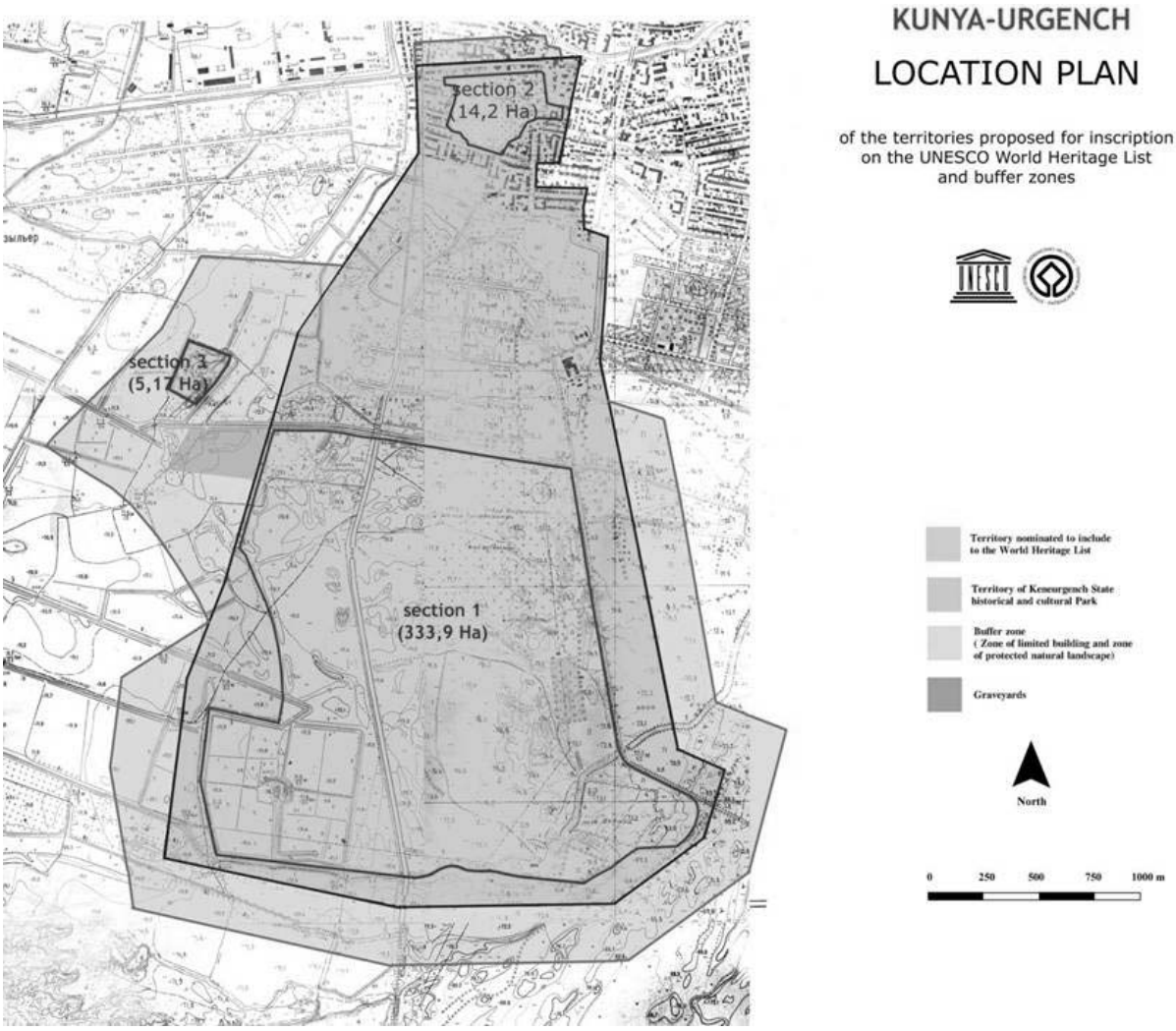

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue du minaret de Kutlug-Timur et du mausolée de Tekesh

Mausolée du sultan Ali et Mausolée Nadjim ad Din al Kubra

Chemin de fer des Nilgiri (Inde)

No 944 bis

1. IDENTIFICATION

État partie : Inde

Bien proposé : Chemins de fer de montagne en Inde

Lieu : District de Nilgiri, État du Tamil Nadu

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le chemin de fer des montagnes Nilgiri (CFMN) est proposé en tant qu'extension de l'actuel site du Patrimoine mondial, le *Darjeeling Himalayan Railway* (DHR), pour former une proposition d'inscription en série : les chemins de fer de montagne en Inde.

Brève description :

Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est une voie ferrée unique s'étendant sur 46 km dans l'État du Tamil Nadu. Sa construction fut tout d'abord proposée en 1854 mais, la situation géographique de la région montagneuse rendant les travaux difficiles, ceux-ci ne commencèrent qu'en 1891 pour s'achever en 1908. Ce chemin de fer illustre la technologie de pointe de son temps et joua un grand rôle pour faciliter les mouvements de population et le développement socio-économique à l'époque coloniale britannique.

2. LE BIEN

Description

Le chemin de fer des montagnes Nilgiri (CFMN) se compose d'une seule voie ferrée de 45,88 km de long qui relie Mettupalaiyam à Udagamandalam (jadis Ootacamund ou Ooty), dans l'État du Tamil Nadu. Mettupalaiyam se trouve à 326 m d'altitude et Udagamandalam à 2203 m. Les crémaillères se composent de deux barres d'acier crantées, disposées sur une double rangée de 44 mm d'espacement, et 64 mm au-dessus des rails de roulement, de sorte que la dent d'un rail soit directement face à la lacune de l'autre, afin que les pignons du moteur ne sortent pas des crémaillères dans les virages. Des porte-encoches de deux longueurs standard sont utilisées : barre complète (26 dents sur 3,12 m) et moitié de barre (13 dents sur 1,56 m). Le pas entre les dents de crémaillère est de 120 mm. L'entrée de la crémaillère se fait au moyen d'aiguilles d'entrée spécialement conçues, posées sur des traverses spéciales, équipées de ressorts en arc et de raccords raccordés au final sur les barres rigides. Les crémaillères sont posées à une distance constante de 455 mm depuis les rails intérieurs, et sont vissées par des boulons à des coussinets de rail en fonte, fixés aux traverses au moyen de boulons traversants avec écrou indésserrable.

Le chemin de fer peut se diviser en trois sections.

1) La première section, d'environ 7 km, de Mettupalaiyam à Kallar (altitude 405 m d'altitude) traverse la plaine centrale du Tamil Nadu. Le chemin de fer traverse des plantations de noix de bétel et d'autres plantations. La vitesse maximale est de 30 km/h. Mettupalaiyam était dans les années 1850 un petit village, et ne gagna de l'importance en tant que gare tête de ligne qu'après l'établissement par les Britanniques d'une voie large reliant Coimbatore à Mettupalaiyam en 1873. Le train à voie large de Madras à Mettupalaiyam était nommé le *Blue Mountain Express*, mais il a récemment été renommé le Nilgiri Express. Mettupalaiyam comporte le dépôt des wagons du CFMN, où l'entretien de tous les wagons est assuré.

2) La seconde est la section en pente de la ligne, de Kallar à Coonoor (altitude 1712 m), qui grimpe de 1 330 m sur 19 km. Sur ce tronçon, la rampe moyenne est de 1 sur 15 et la rampe fondamentale de 1 sur 12. Il y a 208 virages et 13 tunnels, ainsi qu'un « demi-tunnel », la voie ferrée ayant été taillée dans le mur de la falaise et étant fermée sur trois côtés par la roche. On compte 27 viaducs construits en acier et en pierre, avec des travées à poutrelles, en règle générale de 18,3 m, soutenues par des culées et des piles en pierre. Le pont Kallar au-dessus de la Bhawani, le viaduc Adderley et le pont Burliar sont des exemples de ces ponts composites. Ici, le chemin fer grimpe au travers d'une jungle tropicale quasi inhabitée. Les cinq derniers kilomètres offrent de belles vues sur l'escarpement que vient d'escalader le train. La vitesse maximale est de 13 km/h. La ville de Coonoor est construite sur un des meilleurs emplacements géographiques des montagnes Nilgiri, avec un climat doux et clément.

3) La troisième section fait 18 km de long, avec un beau paysage essentiellement composé de forêts d'eucalyptus et d'acacias. Le chemin de fer continue à grimper dans les Nilgiri jusqu'à atteindre le sommet, juste avant le terminus, à Udagamandalam à une altitude de 2203 m. Quoique la pente ici ne soit pas aussi abrupte que sur le tronçon précédent, la rampe fondamentale entre Coonoor et Udagamandalam reste très marquée (1 sur 23). Cette section comporte trois tunnels, dont le plus long de la ligne, de 282 m. La vitesse maximale est de 30 km/h. Le nom d'Udagamandalam fait référence à un ensemble de huttes pittoresques des Todas, autochtones qui pensent avoir toujours vécu ici. C'est un site très apprécié des touristes.

Les bogies ont été modifiés en 1992 pour permettre aux passagers d'avoir une bonne vue des deux côtés. Avec les wagons, on compte les hommes chargés d'opérer indépendamment des freins à friction et des freins à crémaillère, en fonction des coups de sifflet codés du

conducteur. Sur ce chemin de fer circulent des locomotives de classe « X », avec des roues à engrenages s'emboîtant dans des crémaillères, pour négocier la rampe abrupte de 1 sur 12. Du fait de la pente marquée et des conditions climatiques défavorables, deux systèmes de freinage différents sont utilisés : i) le freinage à adhérence entre la roue et le rail par le frottement, ii) l'application de freins sur les barres de crémaillère, raccordées à la voie. Les engrenages de la locomotive sont faits pour mobiliser les pistons, qui agissent comme des compresseurs à air, causant un effort de freinage dynamique. Les freins à mâchoires actionnés par des volants sur le tambour de frein, monté sur les engrenages, peuvent aussi appliquer un effort de freinage sur la roue dentée.

Histoire

Protégés par des escarpements couverts d'une jungle sauvage, à environ 2000 m d'altitude, les montagnes Nilgiri sont restés isolées jusqu'aux XIXe siècle, habitées par la seule population tribale des Todas. Leur nom signifie Montagnes Bleues en sanscrit : c'est ainsi qu'on les voit si l'on se tient à leur pied. Le peuplement britannique des monts commença en 1820. En 1830, il y avait un commandant militaire, et les familles britanniques de Madras commencèrent à y construire leur résidence d'été, avec une prédilection pour Udagamandalam (Ootacamund). En 1870, le gouvernement de Madras tout entier s'y installait pour l'été, imitant la migration annuelle du gouvernement du vice-roi de Calcutta à Simla.

L'histoire du CFMN remonte à 1854, lorsque les Britanniques proposèrent pour la première fois de construire un chemin de fer dans les montagnes. Les travaux commencèrent sur la ligne Madras-Coimbatore (5'6'') en 1853, et le tronçon jusqu'à Mettupalaiyam ouvrit en 1873. Il s'agissait de remplacer la fastidieuse ascension jusqu'à Coonoor en char à bœufs ou à cheval. En 1873, l'ingénieur de district des Nilgiri, J.L.L. Morant, proposa la construction d'un chemin de fer à crémaillère, mais les premières offres furent déclinées. Sir Guildford Molesworth, ancien ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement de Ceylan, agissant en qualité de consultant pour le gouvernement de l'Inde, conseilla une voie à crémaillère et à adhérence, sur le modèle du système Abt construit dans les monts Harz en Allemagne. En 1882, M. Riggenbach, l'inventeur suisse du chemin de fer à crémaillère Rigi, soumit une proposition de construction de la ligne de chemin de fer. Elle fut acceptée, et la *Nilgiri Rigi Railway Company Ltd* fut constituée en 1885. Le travail fut inauguré en 1891, et enfin achevé en 1908. Par la suite, le chemin de fer fut exploité par différentes compagnies avant d'être incorporée au *Southern Railway* en 1951.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le ministère des Chemins de fer du Gouvernement de l'Inde possède la totalité des biens mobiliers et immobiliers du chemin de fer des montagnes Nilgiri.

Le CFMN est légalement protégé par la constitution indienne, en qualité de propriété du gouvernement central. Les mesures actuelles de protection sont énoncées dans la loi sur les chemins de fer de 1989, qui traite également des pressions relatives à l'occupation non autorisée de terrains et de locaux du gouvernement.

Structure de la gestion :

La gestion est garantie par le ministère des Chemins de fer et ses directions afférentes.

Il existe un plan de gestion du bien qui traite de la gestion des terrains, des bâtiments, de la voie, des ponts et des tunnels.

Ressources :

Les ressources sont fournies par le ministère indien des Chemins de fer.

Des services à bord, des gares, des quais et des aménagements pour les passagers sont fournis pour les visiteurs et les passagers. En outre, des trains spécialement destinés aux touristes sont proposés. La plupart des gares possèdent une cafétéria, et des salles de repos sont disponibles à Udagamandalam, Lovedale, Coonoor et Wellington. En 2000, environ 1,5 millions de personnes ont visité les monts Nilgiri, et près de 294 000 billets pour le CFMN ont été vendus.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères ii et iv :

Critère ii : Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est un exemple de chemin de fer colonial, appartenant à ce stade de la mondialisation caractérisé par le colonialisme et la domination politique et économique des Européens sur les peuples d'Asie, d'Afrique et du Pacifique. Le transfert de technologie s'inscrivait dans ce processus, et le CFMN en est un exemple remarquable. Le plateau du Nilgiri fut transformé en une zone de culture du thé, un paysage largement façonné par l'intervention de l'homme, où l'eucalyptus, importé d'Australie, était prédominant. Socialement, les monts Nilgiri ont été un lieu d'interaction entre la communauté britannique et celles du sud de l'Inde.

L'échange technologique et social est également évident dans l'application de la technologie de chemin de fer à crémaillère, appliqué en Occident pour mettre en place une liaison ferroviaire dans un lieu tropical. Le CFMN présente très nettement des caractéristiques suisses. Les locomotives à vapeur, toujours en service, opèrent toutes sur la section à crémaillère, les trains destinés aux touristes sur la section à adhérence sont de la classe X, conçue en 1911 et construite par la Fabrique suisse de machines et de locomotives de Winterthur entre 1913 et 1952. L'exportation de cette technologie depuis la Suisse a contribué aux caractéristiques inhabituelles, voire uniques, du CFMN.

Critère iv : Ce chemin de fer est un exemple unique du génie constructeur des ingénieurs ferroviaires à la fin du

XIXe siècle. Avant lui, il fallait plus de 10 jours pour se rendre à Udagamandalam, en bravant les insectes et les animaux sauvages. Avec l'introduction du chemin de fer, il ne fallait plus que 4 h ½ pour couvrir les 45 km du trajet. Diverses facettes de la voie de chemin de fer, notamment le mécanisme de crémaillères permettant l'ascension, les machines à vapeur, les wagons, les gares, préservés dans leur forme d'origine, témoignent des compétences technologiques de cette ère révolue ; d'une efficacité remarquable, elles marquent une étape significative dans l'histoire de l'humanité. Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est très certainement le plus remarquable des exemples de transferts de technologie de chemin de fer à crémaillère vers des contrées isolées en dehors de l'Europe, en termes d'échelle, d'authenticité, de continuité et de présentation. En tant qu'ensemble, avec sa voie impeccablement entretenue, ses gares et leurs annexes élégantes et originales, et son nombre important de wagons et de locomotives d'époque, il est réellement exceptionnel, voire unique.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre-octobre 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Le chemin de fer est depuis toujours régulièrement entretenu et utilisé. Les plus anciens rails de la ligne ont été posés en 1931-1932, et les plus récents en 1999-2000. La plupart datent des années 1940 et 1950. Les ponts en acier sont régulièrement repeints et sont en excellent état. La date de la dernière retouche de peinture est consignée sur chaque travée d'acier. Inévitablement, il y a eu des dégâts, la zone étant une région où les pluies de mousson sont fortes. Les dégâts les plus graves ont eu lieu le 11 novembre 1993 : 333 mm de précipitations en une seule journée ont détruit 200 m de voie au km 20,4 (causant également des pertes humaines considérables). Les services ont été suspendus pendant trois mois sur le tronçon, et la reconstruction a coûté au total 350 000 000 roupies.

État de conservation :

La protection est aussi bonne qu'on pourrait l'espérer pour un site de ce type. Il s'agit d'un chemin de fer en service, ce qui implique qu'il doit faire l'objet d'entretien et de réparation tout autant que de conservation de façon régulière.

Gestion :

Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est bien géré, et un plan de gestion détaillé accompagne la proposition d'inscription. En outre, l'isolement relatif et la topographie du chemin de fer assurent une forme de protection ; par ailleurs, les réglementations et la gestion forestière assurent la protection du tronçon le plus remarquable, de Kallar à Coonoor, et la zone tampon assure des mesures appropriées de protection dans les zones urbaines.

Le Chemin de Fer du Sud est une organisation qui dispose d'une base de ressources sûre et d'un personnel de haute qualité, qui reconnaît l'importance du patrimoine. Ils entretiennent le CFMN selon des normes élevées et fournissent les ressources pour ce faire, même s'il s'agit d'un des tronçons les moins rentables de leur chemin de fer.

La zone tampon ne mesure souvent que 8,5 m. Néanmoins, considérant que la section la plus critique sur l'escarpement entre Kallar et Coonoor traverse la forêt et est sous le contrôle du département des Forêts, la protection est assurée. La seule section où le développement représente une menace potentielle se trouve dans la ville de Coonoor. C'est une section relativement courte (environ un kilomètre de long), et le chemin de fer est à ce niveau, dans une étroite vallée avec des versants assez abruptes. La réserve à ce stade est grande, parce qu'il inclut la gare et sa cour, les ateliers et le dépôt de locomotives, et la jonction de la ligne principale et la ligne dans la gare. En fait, la topographie offre une réelle protection au chemin de fer s'étendant au-delà de sa zone tampon officielle.

Analyse des risques :

La région où le chemin de fer se trouve est dans une zone à risque sismique, tout en étant soumise aux pluies tropicales abondantes. Il y a également un risque de glissements de terrain, particulièrement à la saison des pluies. On note cependant que la société des chemins de fer indienne est soucieuse de contrôler et de prévenir les dégâts dans toute la mesure du possible.

Authenticité et intégrité

Le chemin de fer a été remarquablement peu altéré depuis sa construction. Il comporte trois gares principales, Mettupalaiyam, Coonoor et Udhagamandalam. Les deux premières, où se trouvent également les ateliers et les entrepôts des chemins de fer, sont à tous les égards essentielles, exactement tels qu'elles ont été construites dans les années 1890. Coonoor est une gare particulièrement impressionnante, avec des salles de repos accueillant les visiteurs au premier étage. Il y a eu bien sûr quelques modifications (électricité, égouts, signalisation), mais les gares sont globalement intactes. Il en va de même pour les ateliers des wagons à Mettupalaiyam et les ateliers et dépôts des locomotives à Coonoor. La gare d'Udhagamandalam n'est pas aussi authentique. Son bâtiment d'origine demeure, mais une extension a été ajoutée dans les années 1980 et les infrastructures pour les locomotives ont été supprimées. Les gares plus petites sont bien conservées. S'il y a eu quelques fermetures (notamment Fernhill à proximité d'Udhagamandalam, convertie en une maison de repos), la plupart restent telles qu'elles ont été bâties. Les intérieurs, les aménagements et le mobilier sont largement d'origine, et sont utilisés aujourd'hui exactement pour l'usage auquel ils étaient destinés : casiers à billets, caisses et même registres. Le système original de billetterie, avec des billets Edmonson, est toujours utilisé. La signalisation du chemin de fer est

entièrement d'origine et contribue à la fois à son authenticité et à son caractère.

Stricto sensu, les locomotives et le matériel roulant sont des biens mobiliers. Cependant, ils ne peuvent être utilisés nulle part ailleurs en Inde (et en fait sur très peu de chemins de fer dans le monde), il est en fait impossible de les dissocier du chemin de fer des montagnes Nilgiri, autrement que par leur mise au rebut ou une exposition ailleurs. Les locomotives ne sont pas celles d'origine, mais ont été introduites en 1920, d'après une conception de SLM, la Fabrique suisse de machines et de locomotives de Winterthur. De celles-ci, huit subsistent, toutes établies à Coonoor. Ces huit machines SLM constituent le plus grand parc de locomotives à crémaillère et à vapeur au monde, mais aussi le plus authentique. Les wagons eux aussi sont importants. On en compte au total 31 sur le CFMN, tous construits en 1931 et 1932. Ce sont les plus anciens wagons de passagers utilisés sur les Chemins de fer indiens, et certains des plus anciens utilisés sur des liaisons ferroviaires régulières à l'échelle mondiale. Ce sont aussi les seuls wagons en bois encore en usage en Inde.

Évaluation comparative

Dans l'ensemble, le chemin de fer représente un ensemble assez vaste. Selon l'analyse comparative internationale fournie dans le dossier de proposition d'inscription et confirmée par le TICCIH, c'est de loin l'un des plus originaux et des plus grands chemin de fer à crémaillère du monde. Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est un exemple quasi parfait du système à crémaillère Abt à l'apogée de son développement, complété par le système ancien de Neale's tablet. La plupart des gares, tous les postes d'aiguillage et les ateliers, la quasi totalité de l'infrastructure, restent dans leur condition d'origine. Les chemins de fer à crémaillère n'ont jamais été courants dans la tradition britannique. Ils étaient bien plus nombreux dans l'empire austro-hongrois et en Suisse. La Liste du patrimoine mondial comprend déjà le chemin de fer de Semmering en Autriche, long de 41 km et construit entre 1848 et 1854.
Le chemin de fer des montagnes Nilgiri est l'un des cinq chemins de fer historiques subsistant en Inde, parmi lesquels le *Darjeeling Himalayan Railway* (DHR), déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le TICCIH a indiqué que les CFMD et le DHR étaient les deux chemins de fer les plus novateurs et les plus exceptionnels des cinq.

Fondamentalement, le CFMD est une ligne de tramway de 0,61 m de large, sans structures notables, et d'une construction extrêmement économique. Ce fut le premier chemin de fer de montagne en Inde (1880-1881) ; il est donc expérimental par nature. À l'inverse, le chemin de fer des montagnes Nilgiri, construit presque vingt ans après, est un projet d'une plus grande envergure. Sa voie, plus large, mesure environ 1 m, et il possède son espace propre sur tout le trajet. Il grimpe bien plus rapidement, sur une pente plus abrupte, au moyen du système à crémaillère Abt. C'est ce qui rend le chemin de fer des montagnes Nilgiri inhabituel. Il existe peu d'autres chemins de fer à crémaillère Abt dans le monde, et aucun d'aussi authentique sur toute sa longueur. Pour un chemin de fer à crémaillère, il est également de taille notable, avec des locomotives à vapeur relativement grandes et des trains lourds.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le chemin de fer des montagnes Nilgiri présente des caractéristiques culturelles exceptionnelles, reflétant les vagues successives de mouvements de la population vers les monts Nilgiri. La migration des plaines vers les Nilgiri ne commença qu'à la fin de la période coloniale, lorsque les Britanniques commencèrent à utiliser la région comme un lieu de villégiature. Le chemin de fer était une partie essentielle de cette migration, qui transforma les Nilgiri, de contrée isolée habitée par une population tribale entretenant très peu de contact avec le reste du pays, en une région importante. Le district est maintenant totalement intégré à la vie sociale, culturelle et politique courante de l'Inde.

La voie ferrée et l'amélioration de la communication qu'il entraîna furent des éléments cruciaux de ce processus. Le chemin de fer fit entrer la tribu des Nilgiri, comme le district lui-même, dans la vie indienne. Ils se convertirent à l'hindouisme et au christianisme, et leur économie traditionnelle basée sur le troc devint une économie monétaire. Une nouvelle population de Tamils (les plus nombreux), de Kannadigas et de Keralans des plaines et bien sûr, de Britanniques (quasiment tous partis aujourd'hui) vint vivre dans cette contrée qui, grâce au chemin de fer, cessa d'être une région montagneuse isolée. Une partie de ces changements entraînèrent un usage plus intensif (et, en termes modernes, plus rationnel) de la terre, quoique les Nilgiri restent loin d'être une région densément peuplée selon les critères indiens. Les Todas, l'un des cinq grands groupes tribaux, célébrèrent l'arrivée du chemin de fer dans au moins deux chansons datant du début du vingtième siècle.

Peu de chemins de fer donnèrent naissance à de telles œuvres, qui reflètent son importance culturelle. Cette importance est représentative et elle est également très frappante et bien documentée. À ce titre, le chemin de fer des montagnes Nilgiri peut se prévaloir d'une importance culturelle universelle. Le chemin de fer est le produit d'une époque coloniale, né principalement pour servir les maîtres coloniaux – leurs jardins à thé, leur capitale d'été, leur usine de cordite – mais les Indiens, tant les populations tribales qui habitaient là depuis des siècles que les nombreux migrants qui vinrent des plaines avec les Britanniques, se l'approprièrent, tant culturellement qu'économiquement.

Ainsi, l'importance culturelle du chemin de fer des montagnes Nilgiri s'étend au-delà de sa signification en tant que structure bâtie dans un paysage, quoiqu'il soit déjà remarquable à ce seul titre. Le paysage qu'il traverse est magnifique mais difficile, et les solutions techniques adoptées par les constructeurs pour relever les défis du lieu témoignent de leur créativité et de leur ingéniosité. Mais le CFMN a aussi joué un rôle crucial dans le changement des schémas démographiques, économiques et culturels de la région. C'est aussi une expression tangible des changements qu'il a occasionnés.

Évaluation des critères :

La présente proposition d'inscription est proposée en tant qu'extension du bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le *Darjeeling Himalayan Railway*, dont la construction s'acheva en 1881. Ce bien a été inscrit sur la base des critères ii et iv comme suit :

Critère ii : Comme le *Darjeeling Himalayan Railway*, le chemin de fer des montagnes Nilgiri est un exemple exceptionnel de l'influence d'un système novateur de transport sur le développement social et économique d'une région pluriculturelle, qui devait servir de modèle à des développements similaires dans bien des régions du monde.

Critère iv : Le développement des chemins de fer au XIXe siècle a eu une profonde influence sur les développements sociaux et économiques dans de nombreuses régions du monde. Ce processus est illustré de manière exceptionnelle et authentique par les deux chemins de fer de montagne indiens, le *Darjeeling Himalayan Railway* et le chemin de fer des montagnes Nilgiri. De ces chemins de fer, le chemin de fer des montagnes Nilgiri se distingue par le fait qu'il représente une phase plus avancée techniquement, tandis que les autres chemins de fer déjà inscrits, c'est-à-dire le chemin de fer de Semmering en Autriche et le *Darjeeling Himalayan Railway* illustrent les débuts de ce développement.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Approuve l'extension sur la base des ***critères existants ii et iv*** :

> ***Critère ii*** : Les chemins de fer de montagne en Inde sont un exemple exceptionnel de l'échange de valeur sur le développement technologique, et de l'impact d'un système de transport novateur sur le développement social et économique d'une région pluriculturelle, qui devait servir de modèle à des développements similaires dans bien des régions du monde.
>
> ***Critère iv*** : Le développement des chemins de fer au XIXe siècle a eu une profonde influence sur les développements sociaux et économiques dans de nombreuses régions du monde. Les chemins de fer de montagne en Inde sont des exemples exceptionnels d'un ensemble technologique, représentant différentes phases du développement en région de haute montagne.

ICOMOS, avril 2005

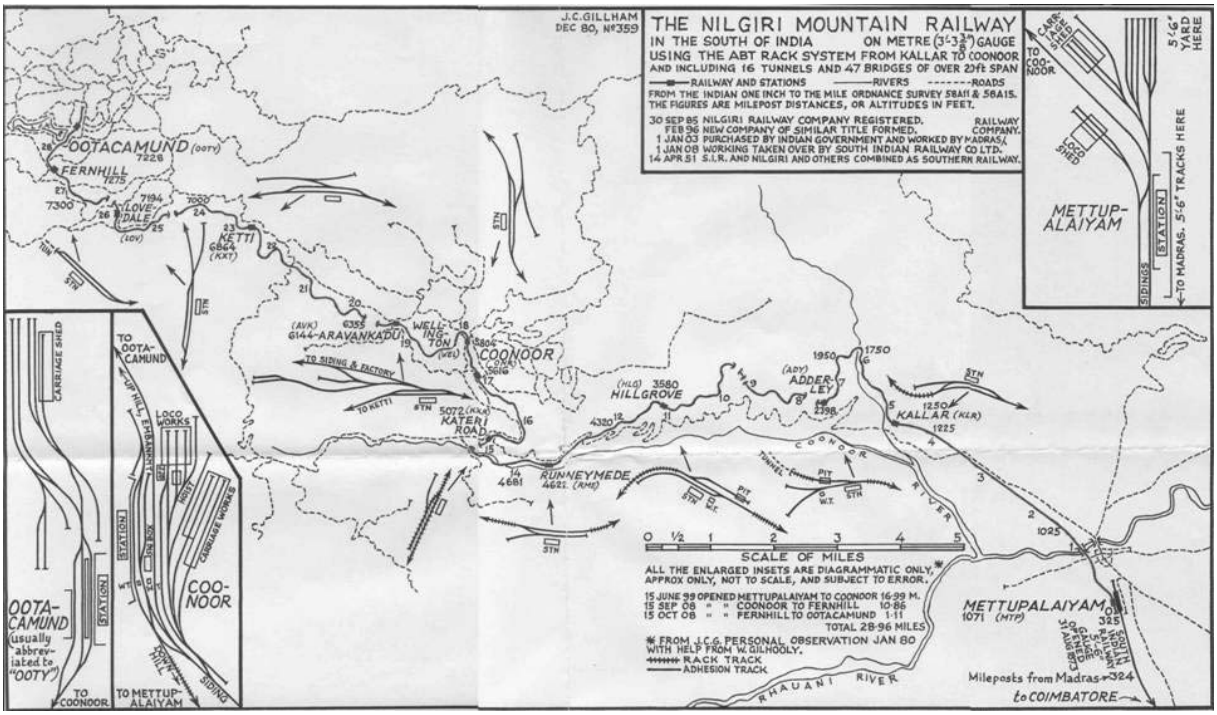

Plan indiquant le tracé du chemin de fer de montagne de Nilgiri

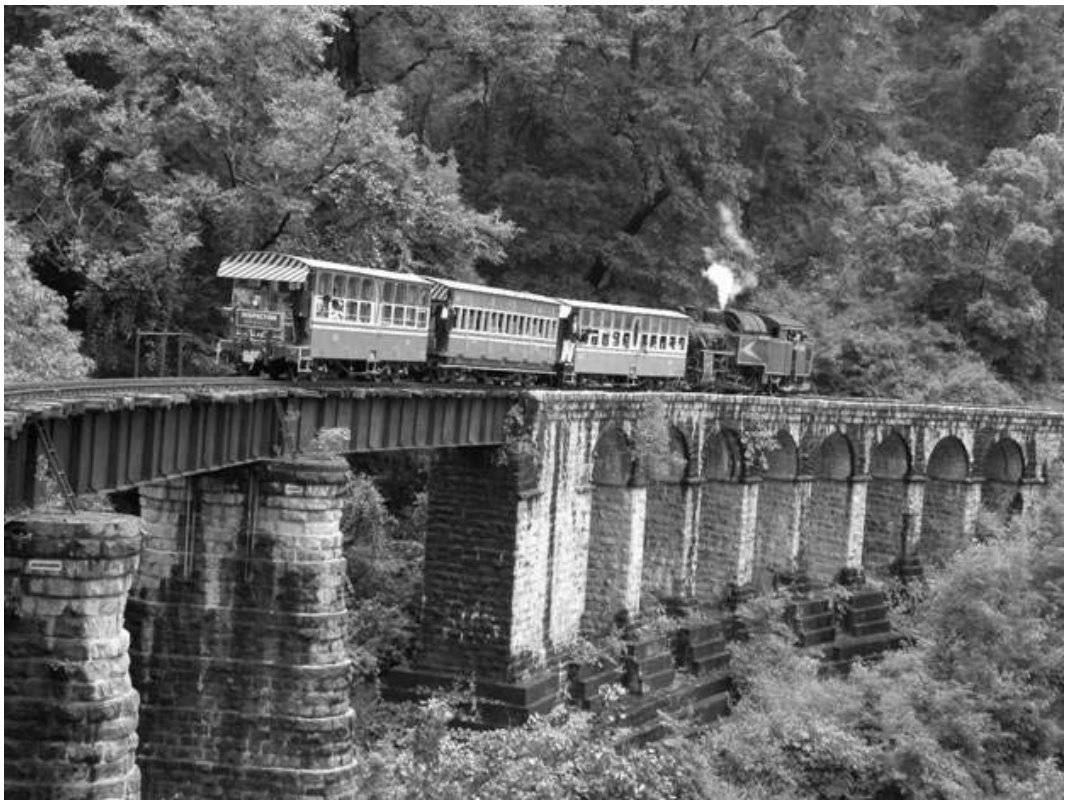

Wagons du chemin de fer de montagne de Nilgiri

Vue de la deuxième section à travers la jungle

Qalaat al-Bahrein (Bahreïn)

No 1192

1. IDENTIFICATION

État partie : Royaume du Bahreïn

Bien proposé : Site archéologique de Qalaat al-Bahrein

Lieu : Région du nord

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Brève description :

Qalaat al-Bahrein est un tell typique, c'est-à-dire une colline artificielle créée par plusieurs strates successives d'occupation humaine. La stratigraphie du site, continue, va d'environ 2300 avant J.-C. au XVIe siècle de notre ère. Environ 25 % du site ont déjà fait l'objet de fouilles, qui ont révélé des structures de divers types : résidentiel, public, commercial, religieux et militaire. Au sommet de la colline se trouve un impressionnant fort portugais, qui a donné son nom à tout le site – qal'a signifiant fort.

2. LE BIEN

Description

Qalaat al-Bahrein est un site archéologique. Il a la forme et toutes les caractéristiques d'un tell typique, à savoir une colline artificielle créée par plusieurs strates successives d'occupation, bâties les unes sur les autres. La colline de Qalaat al-Bahrein mesure environ 300 x 600 mètres et son point le plus haut se situe à environ 11,2 m au-dessus du niveau de la mer.

Les fouilles archéologiques sur le site ont commencé il y a 50 ans avec l'expédition danoise, qui a travaillé entre 1954 et 1970, suivie par l'expédition française depuis 1978 et des archéologues de Bahreïn depuis 1987.

Les différentes zones de fouilles, couvrant environ 25 % du site, ont révélé la stratigraphie des couches d'occupation ainsi que des vestiges architecturaux.

La première phase du site date d'environ 2300 avant J.-C., consistant en structures probablement résidentielles, mises au jour dans la zone de fouilles au nord, près de la mer. C'est aussi à cette époque qu'un épais mur de maçonnerie a été construit, pour entourer et protéger le peuplement. Environ 46 mètres de ces fortifications, en maçonnerie sèche, sont visibles aujourd'hui.

Un mur plus tardif, peut-être un renfort du premier, a été érigé aux environs de 1450 avant J.-C. Cette phase s'est caractérisée par l'usage extensif d'un mortier extrêmement dur et d'un enduit en surface, d'où un très bon état de conservation du mur. Il semble que ce mur ait perdu sa fonction de défense aux environs de 500 avant J.-C., quand des structures résidentielles ont été construites en s'adossant à celui-ci et au-dessus de certaines de ses sections.

Différentes strates d'occupation ont été révélées dans la zone centrale des fouilles. La première appartient à la même période que le premier mur de la ville, soit 2200-1800 avant J.-C. La principale architecture révélée consiste en une rue de 12 m de large, et de grandes structures monumentales la bordant. Il s'agit probablement pour une partie de structures palatiales, notamment les entrepôts du palais. Dans la période suivante (âge du bronze moyen ou 1450-1350 avant J.-C.), les bâtiments antérieurs ont été modifiés et agrandis pour servir de palais du gouverneur Kassite (les Kassites étaient les colonisateurs mésopotamiens du site).

Les murs du palais du XIVe siècle avant J.-C. ont été utilisés comme fondations pour les structures suivantes, datant du XIe au Ve siècle avant J.-C. (âge du fer). Une structure monumentale à deux colonnes, probablement un temple, y a été découverte. Dans la même zone de fouilles, plusieurs résidences luxueuses avec des espaces privés et publics et un système sanitaire élaboré datent également de la même période. Sous les sols de ces habitations, plusieurs tombes et sarcophages en terre ont été découverts.

En conséquence de l'usage continu de ces mêmes murs, certains d'entre eux atteignent une hauteur considérable, jusqu'à 4,5 m.

Le niveau archéologique de la zone centrale montre qu'aux environs du IIIe siècle avant J.-C. (période de Tylos, période hellénistique ou séleucide-parthe), la construction sur le site était dense. Du fait des destructions et dégradations ultérieures, le caractère et l'utilisation de ces structures ne sont pas encore claires.

Une forteresse côtière mesurant 51,5 x 51,5 m a été fouillée dans la partie nord du site. Cette grande forteresse n'est pas facile à dater, mais n'est probablement pas antérieure au IIIe siècle après J.-C. Elle présente une ressemblance marquée avec les fortifications sassanides, particulièrement du fait de ses tours d'angle arrondies. La forteresse servit jusqu'au Ve siècle, puis fut abandonnée jusqu'au XIIIe siècle. Elle fut ensuite reconstruite dans l'optique de fonctions commerciales, et huit de ses pièces furent utilisées comme ateliers de confection de madbasa (sirop de dattes). La forteresse et les structures plus tardives construites sur son site sont préservées sur une hauteur de 20 à 250 cm. Ses matériaux de construction ont été réutilisés pour la construction du grand fort médiéval ultérieur, le fort de Bahreïn.

Dans la zone centrale de fouille, deux strates supplémentaires ont été fouillées. La première date du

XIVe siècle (période islamique moyenne). Les vestiges architecturaux comprennent une zone urbaine dense, et une structure qui était probablement un souk ou un caravansérail. À la deuxième période, datant du XVe siècle, la zone était occupée par des maisons très modestes, faites de matériaux mixtes, essentiellement réutilisés à partir des structures antérieures.

Du XVIe siècle jusqu'à l'abandon du site, il servit essentiellement à des fins militaires. Une grande forteresse construite en haut du tell domine le site, et lui a même donné son nom. La grande forteresse de Bahreïn comporte plusieurs phases de construction. La première phase date du début du XVe siècle, quand une simple enceinte fortifiée fut érigée sur le site. En 1529, le premier grand agrandissement de la forteresse et de ses douves eut lieu, ainsi que son adaptation à l'artillerie moderne.

La troisième phase est celle qui donna à la forteresse sa forme actuelle. Cette phase commença en 1561, quand l'île tomba sous le joug portugais. Les Portugais ajoutèrent plusieurs bastions d'angle de style génois et agrandirent à nouveau les douves. Le renforcement et l'élargissement de la forteresse reflète l'importance croissante de la route maritime marchande vers l'Inde et la Chine, ainsi que les rivalités entre la principauté de Hormuz, les Portugais, les Perses safavides et les Turcs ottomans. Une source écrite du début du XVIIe siècle décrit la forteresse comme inutile du point de vue militaire, car inaccessible depuis la mer. L'ancien chenal d'accès, taillé dans le rift corallien, qui a fait l'attrait du site pendant des siècles, était alors presque complètement ensablé, et seuls de petits navires pouvaient atteindre le site, à marée haute.

Ce fut la principale raison de l'abandon définitif du site de Qalaat al-Bahrein, et de sa transformation progressive de peuplement vieux de 4 500 ans en site archéologique.

Le site est entouré de palmeraies, et la zone proposée pour inscription comporte une rangée de maisons à un étage.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le site est protégé en vertu de la Loi de protection des sites archéologiques (loi n° 11 de 1995). D'après cette loi, le ministère de l'Information et sa direction de la Culture et du Patrimoine sont responsables de la gestion du site.

Le site est à 70 % la propriété de l'État, tandis que les activités des parties privées sont également restreintes et contrôlées.

Les palmeraies et les arbres qui entourent le site sont protégés par décret spécial (décret législatif n° 21 de 1983).

Structure de la gestion :

Le site est sous la gestion directe de la Direction de la Culture et du Patrimoine. Le site compte un superintendant et deux architectes de la conservation, prenant part à la conservation de la grande forteresse.

Ressources :

Le seul budget de conservation et de gestion vient du ministère de l'Information, et il ne couvre que la conservation et la consolidation du fort principal

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le tell de Qalaat al-Bahrein représente quasiment 4 500 ans d'occupation humaine ininterrompue du site. C'est l'un des sites archéologiques les plus importants, présentant toutes les phases de la culture Dilmun. Cette culture, mentionnée dans des sources sumériennes et d'autres, était considérée jusqu'aux découvertes de Qalaat al-Bahrein comme un concept plutôt historique et philologique. Depuis lors, d'autres fouilles en Arabie orientale ont révélé des vestiges de la culture Dilmun, mais aucun des sites connus ne donne une représentation de toutes les époques de cette culture. On trouve en outre à Qalaat al-Bahrein une représentation de toutes les autres périodes historiques – le site devient ainsi une sorte de catalogue des cultures de la région.

Ce phénomène n'existe sur aucun autre site de la région d'Arabie orientale.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en novembre 2004.

L'ICOMOS a consulté l'État partie pour obtenir des informations complémentaires.

Conservation

Historique de la conservation :

Certaines des plus anciennes zones fouillées ont été remblayées. Très peu de travaux de conservation et de consolidation ont été effectués sur les vestiges exposés. Le dossier de proposition d'inscription le mentionne aussi, tout en décrivant les intentions futures pour les travaux de conservation.

Par ailleurs, des travaux de reconstruction extensifs ont eu lieu sur le fort principal, bien au-delà de ce que l'éthique professionnelle juge acceptable. Le dossier en justifie une partie pour les besoins de conservation, mais ils dépassent de loin ce que la conservation/consolidation peut imposer. Les travaux de conservation passés n'ont pas été entièrement documentés.

État de conservation :

La zone centrale de fouilles mise à nu se détériore et ne fait l'objet d'aucune conservation. L'importante forteresse côtière a fait l'objet de travaux de consolidation récents et semble être en bon état de conservation. La grande forteresse est en bon état de conservation, et la plupart des travaux exécutés sur le site concernent cette forteresse.

Les expéditions archéologiques travaillant sur le site ne sont pas nécessaires pour exécuter des travaux de conservation sur les vestiges qu'elles révèlent.

Gestion :

Aucun plan de gestion n'est en place pour le site. L'État partie a soumis avec la proposition d'inscription un document appelé « plan de gestion », qui est en réalité un plan de préparation d'un plan de gestion et contient principalement des informations figurant déjà dans la proposition d'inscription.

L'État partie a mis en place un mécanisme élémentaire de gestion du patrimoine culturel, qui gère le site proposé pour inscription. Il n'y a pas de mécanisme de gestion global, ni de plan, pour le site en question.

La soumission de la proposition d'inscription et les travaux réalisés sur la forteresse centrale sont l'expression de la gestion actuelle et des intentions sérieuses de l'État partie d'améliorer la situation.

Analyse des risques :

Les principaux risques sont l'urbanisation, les pressions du développement, les valeurs du bien et la mise en valeur des sols. Il y a actuellement deux grands projets en cours, un projet de grand développement urbain au nord du site, et un autre d'île artificielle. L'architecture traditionnelle ne dépasse pas deux ou trois étages, et ne représente donc pas de menace pour la ligne d'horizon. Mais on ne connaît pas les projets de construction sur la nouvelle île, et le terrain étant si cher, il serait raisonnable de penser que les bâtiments y seront plus élevés que sur le continent. L'île constitue aussi un risque en ce sens que le lien entre le site et la mer et l'ancienne approche du site depuis cette dernière constituent un élément important de la valeur culturelle et historique.

Le site est encore entouré de palmeraies qui le protègent de certains des risques.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

En tant que site archéologique, le site conserve son authenticité. Mais, si cela est vrai pour les parties fouillées, il n'en va pas de même pour la forteresse principale. Cette importante structure a fait l'objet de vastes travaux de reconstruction.

Intégrité :

Le cadre du site et ses relations avec l'environnement ont été compromis, mais pas au point d'en diminuer ses valeurs. La principale question d'intégrité vient de la mise en valeur des sols devant le site, ce qui a son importance du point de vue du possible accès depuis la mer. Par conséquent, la préservation de ce lien entre le site et la mer est importante.

Évaluation comparative

L'analyse comparative présentée dans la proposition d'inscription est exhaustive et convaincante. S'il y a dans la région d'autres sites qui représentent les mêmes périodes historiques, aucun autre n'illustre à lui seul toutes les périodes comme le fait Qalaat al-Bahrein.

Valeur universelle exceptionnelle

Le site possède une valeur universelle exceptionnelle.

Cette déclaration se justifie par l'importance de la culture Dilmun et la présence de ses vestiges archéologiques sur le site proposé pour inscription. Cette terre et cette culture sont mentionnées dans la mythologie sumérienne, qui relie les Dilmun aux origines du monde. Des textes sumériens du IIIe millénaire décrivent Dilmun comme une terre bénie des dieux, dotée d'eau douce en abondance et comme un centre marchand de renommée internationale. Dilmun était le seul lieu d'échange pour le commerce longue distance via le Golfe. C'était un port de transit où des représentants de tous les pays venaient échanger ou vendre leurs produits, échangeant également des concepts culturels. Au IIe millénaire avant J.-C., Dilmun est conquise par la dynastie Kassite de Mésopotamie et, au VII^{e} siècle avant J.C., mentionnée sept fois dans les bas-reliefs du palais de Sargon à Khorsabad.

Toutes ces périodes historiques sont bien représentées à Qalaat al-Bahrein, considéré comme la capitale de Dilmun et le siège du roi ou de l'administrateur, lorsque les Dilmuns furent conquis par d'autres peuples.

Déclaration générale :

L'ICOMOS n'a aucun doute quant à la grande valeur culturelle du site et à l'importance de fouilles et de travaux de conservation pour la compréhension des grandes cultures du monde.

Évaluation des critères :

L'État partie suggère l'inscription du site sur la base des critères ii, iii et iv, et l'ICOMOS convient que le site remplit ces critères.

Critère ii : Il n'y a aucun doute sur le fait que Qalaat al-Bahrein, en tant que capitale et port de passage d'importantes routes marchandes, conserve des témoignages matériels remarquables des différentes cultures et des échanges culturels dont l'endroit a été le témoin.

Critère iii : Le site constitue un témoignage exceptionnel de la capitale de Dilmun et de sa culture, des premières traditions d'urbanisme et de toutes les cultures qui ont existé et vécu dans la région pendant presque 5000 ans.

Critère iv : Les premiers palais de Dilmun sont des exemples uniques dans la région de ce type d'architecture et de cette culture. Les différentes forteresses sont des illustrations exceptionnelles des structures défensives du IIIe au XVe-XVIe siècles, défendant le pouvoir en place contre les locaux plutôt que contre l'extérieur. Les

palmeraies associées au site sont un exemple exceptionnel de la tradition agricole et du paysage existant depuis le IIIe siècle avant J.-C.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande :

- La préparation d'un plan de conservation exhaustif pour l'ensemble du site et sa mise en œuvre dans les plus brefs délais.

- La préparation d'un plan de gestion complet, avec un mécanisme de gestion approprié permettant la mise en oeuvre du plan.

- L'interdiction de plus amples politiques de mise en valeur des sols le long de la côte au bord du site.

- La prise de mesures pour minimiser les effets des menaces liées à l'urbanisation et la menace potentielle du projet d'île artificielle.

- L'arrêt de tous les travaux de reconstruction sur la forteresse principale.

- La présentation d'un rapport sur les progrès et la mise en œuvre des recommandations au Comité du patrimoine mondial, à l'occasion de sa prochaine session.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii et iv*** :

> ***Critère ii*** *:* Son statut de grande ville portuaire, où divers peuples et traditions venus de différentes régions du monde connu d'alors se rencontraient, vivaient et exerçaient leurs activités commerciales, fait de cet endroit un véritable carrefour de cultures, toutes reflétées dans son architecture et son développement. En outre, le site a été envahi et occupé pendant longtemps par la plupart des grandes puissances et des empires influents, qui ont marqué de leur empreinte culturelle les différentes strates du tell.
>
> ***Critère iii*** : Le site était la capitale de l'une des plus importantes civilisations antiques de la région, la culture Dilmun. À ce titre, ce site est l'exemple le plus représentatif de cette culture.
>
> ***Critère iv :*** Les palais de Dilmun sont des exemples uniques d'architecture publique de cette culture, qui a eu un impact sur l'architecture de la région dans son ensemble. Les différentes fortifications sont les meilleurs exemples d'ouvrages défensifs du IIIe siècle av. J.-C. au XVIe siècle apr. J.-C. réunis sur un seul et même site. Les palmeraies protégées qui entourent le site illustrent le paysage et l'agriculture typiques de la région depuis le IIIe siècle av. J.-C.

ICOMOS, avril 2005

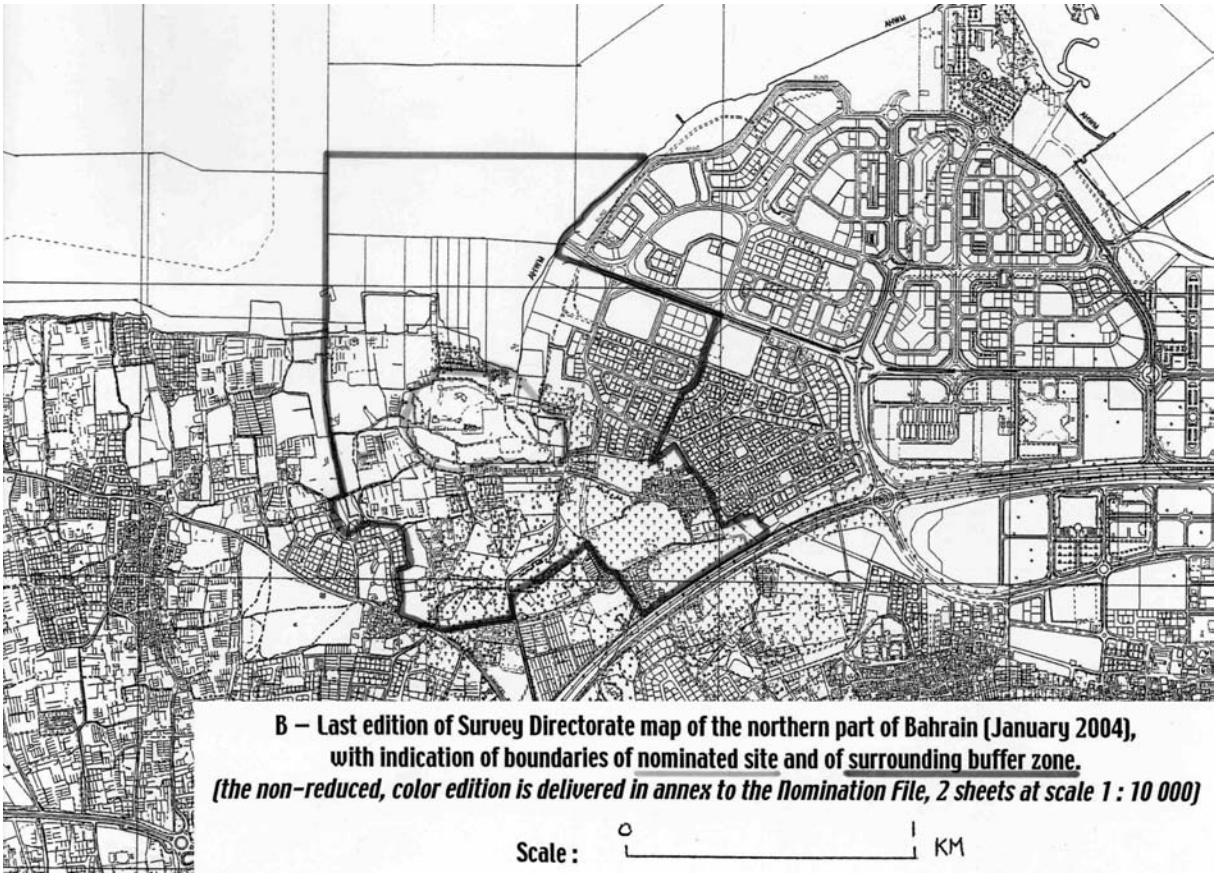

Plan indiquant les délimitations du bien

Vue aérienne d'une résidence Dilmun tardive

Vue aérienne vers le sud du Fort de Bahrain

Azougui (Mauritanie)

No 1157

1. IDENTIFICATION

État partie : République islamique de Mauritanie

Bien proposé : Azougui, oasis et capitale almoravide

Lieu : Région de l'Adrar

Date de réception : 30 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il pourrait également s'agir d'un *paysage culturel*.

Brève description

Oasis irriguée de palmiers dattiers située dans le massif de l'Adrar, à la frontière occidentale du Sahara, Azougui est associée à la capitale almoravide qu'était Adrar aux XIe et XIIe siècles. Les Almoravides contrôlaient une partie du commerce transsaharien et, à partir des environs d'Azougui, lançaient leurs campagnes de conquête dans l'empire du Ghana au sud, au Maroc et en Andalousie au nord. Avec ses vestiges de forteresse et la tombe de l'imam Hadrami, Azougui est révérée comme le berceau de la dynastie almoravide ; elle constitue un exemple d'oasis occupée par des populations nomades qui étaient à l'origine de la culture almoravide et vivaient en harmonie avec leur environnement naturel.

2. LE BIEN

Description

Azougui se trouve à 15 km au nord-ouest d'Atar, capitale de la région de l'Adrar, sur les marges occidentales du désert du Sahara et à quelque 200 km de distance de la côte atlantique. Le bien proposé pour inscription couvre 670 hectares. Il est entouré d'une zone tampon de 1540 hectares.

Dans le paysage plat et désertique d'une grande partie du nord de la Mauritanie, la région de l'Adrar se distingue par ses grands massifs montagneux entrecoupés de plateaux, de dunes et de canyons, et possédant des sources d'eau suffisantes pour alimenter une série d'oasis-palmeraies. L'Adrar fut occupé dès l'époque néolithique et l'est encore par des populations nomades et semi-nomades.

Azougui est au centre d'une vallée traversée par trois oueds, et environnée de falaises de grès. Elle occupe une position stratégique sur les routes transsahariennes et elle est facilement défendable. À partir d'Azougui, un réseau de routes conduit à travers le désert du Sahara, à l'est vers Oualata et Tombouctou et, au nord, vers la chaîne de l'Atlas, située dans l'actuel Maroc.

En bordure du village, au pied des falaises, ont été découverts des vestiges datant du Néolithique et, à proximité, des peintures rupestres préhistoriques.

Pendant des siècles, cette zone fut habitée par des bergers nomades qui se rassemblaient autour des collines et des points d'eau. Progressivement, les sources d'eau firent place à de petites oasis et des plantations irriguées de palmiers dattiers commencèrent à se développer. On dit que les plantations de dattiers à Azougui descendent des toutes premières palmeraies plantées dans ce secteur et dont la tradition se répandit à partir de là dans la région. Du VIIIe au XIe siècle, ces oasis devinrent des centres prospères du commerce transsaharien vers le sud et le nord, utilisées par les caravanes de chameaux des Berbères Sanhaja. À cette époque, l'islam commença à se répandre dans le Sahara-Occidental.

Au XIe siècle, les Berbères Sanhaja des environs d'Azougui constituèrent un groupe pour promouvoir une forme pure de l'islam. Ils s'appelaient les Almoravides. Gagnant le soutien d'autres groupes berbères voisins, ils lancèrent des campagnes victorieuses contre l'empire du Ghana au sud et contre le Maroc et l'Andalousie au nord, et, en l'espace de quatre décennies, ils établirent un très grand empire qui s'étendait du fleuve Sénégal au sud à l'Espagne au nord et à l'actuelle Algérie à l'est. Le dossier de proposition d'inscription suggère qu'Azougui fut la première « capitale » almoravide de l'Adrar, d'où partaient les campagnes militaires. L'empire dura environ un siècle avant de s'incliner devant les Almohades du Maroc. On dit que son influence a perduré à travers l'introduction de l'islam au Sahara-Occidental, la loi almoravide, le système social matriarcal des nomades berbères Sanhaja et la culture des oasis et des palmeraies irriguées.

Azougui est présentée comme étant le berceau et la première capitale de l'empire almoravide, ainsi que comme la gardienne des modes de vie traditionnels oasiens, avec leurs cultures de palmiers dattiers et l'utilisation durable des ressources naturelles qui était à la base du mode de vie des Almoravides.

Le bien se compose des éléments suivants :

- Peintures rupestres et vestiges préhistoriques ;
- Ruines almoravides ;
- Nécropole de l'imam Hadrami et cimetière ;
- Culture oasienne fondée sur le palmier dattier ;
- Paysages naturels de la vallée.

Ces éléments sont étudiés les uns après les autres.

- Peintures rupestres et vestiges préhistoriques :

À proximité du village, près de Foum Chor, un couloir d'accès étroit à la vallée, se trouvent des peintures rupestres réalisées par les bergers qui gardaient leurs troupeaux. Aucune information n'est fournie concernant le nombre de ces peintures. Elles semblent être associées aux « abondants » vestiges néolithiques découverts non loin du lieu où l'on dit trouver des traces de la migration de populations berbères qui introduisirent le cheval, le chameau et le palmier dattier. Il est également dit que les vestiges illustrent une période pendant laquelle le climat du Sahara était beaucoup plus humide qu'aujourd'hui. Ces informations ne sont pas démontrées.

- Ruines almoravides :

Il y a deux ruines : la plus grande se situe près du confluent des deux oueds qui traversent la vallée, à environ 800 mètres des falaises et à 1 kilomètre du couloir de Foum Chor à l'entrée de la vallée. La deuxième est adossée à la falaise.

Les ruines principales sont les vestiges d'une forteresse. Elles ont été partiellement fouillées en 1979 et de nouveau en 1999. D'autres informations proviennent de descriptions historiques. Les vestiges de pierres couvrent une zone d'environ 100 mètres sur 80 mètres. Le plan est de forme à peu près rectangulaire, avec cependant une courbe prononcée sur la façade sud-ouest. Il reste des vestiges de deux murs d'enceinte parallèles et distants l'un de l'autre de 1,5 mètre. Les murs atteignent encore par endroits 3,2 mètres de hauteur. Il ne reste aucun vestige aux angles de la forteresse. Il semble que l'entrée se trouvait en face de Foum Chor. Il y a peu de traces de constructions à l'intérieur de la forteresse, dont l'espace est aujourd'hui utilisé pour construire les *tikkit* au moment de la cueillette des dattes (voir ci-dessous).

La forteresse fut d'abord remarquée par Vincent en 1860, et visitée par Modat en 1922. En 1948, Mauny produisit un plan du site. Il a été partiellement fouillé par l'université de Nouakchott en 1979. Ces fouilles ont révélé plusieurs niveaux d'occupation, dont le plus ancien est associé à des poteries vernissées et des vestiges d'ateliers métallurgiques almoravides.

La deuxième ruine est à environ 800 mètres de la première et de plus petite taille (25 mètres par 15 mètres), mais de forme similaire. Il est suggéré que cette construction défensive contrôlait l'accès de la vallée.

Les résultats des fouilles peuvent être complétés par une abondante littérature, en particulier des descriptions faites par des voyageurs. Azougui est mentionnée une première fois en tant que forteresse et palmeraie sous le nom de Azgui par al-Bakri dans son *Kitab al-Masalik wa l-mamalik*. Il décrivait Azgui comme étant difficile d'accès dans les montagnes mais possédant de l'eau et des pâturages en abondance. La forteresse était entourée de 20 000 palmiers dattiers. Elle avait été construite par Yannou b Omar al-Hajj, frère de Yahya b Omar. Azgui est décrite comme une forteresse militaire importante mais pas comme une ville (contrairement à Sijilmassa), ni comme la « capitale » des Almoravides.

Azougui est mentionnée un siècle plus tard, au XIIe siècle, dans le *Nuzhat al-Mushtak fi Ikhtirâq al-afâq* d'Abu Abdallah al-Idrisi. Dans ce texte, Azougui est décrite comme une ville, peu étendue mais densément peuplée et située sur la route commerciale vers le sud.

Des écrits plus tardifs montrent qu'au XIIIe siècle Azougui avait perdu son importance dans le contrôle du commerce transsaharien.

Ibn Khaldoun fournit d'autres informations sur la fondation de la dynastie des Almoravides dans son *Histoire des Berbères* au XIVe siècle. Il y relate l'existence, dès le VIIIe siècle, de clans puissants qui formèrent une sorte de confédération mauritanienne sous Abu Bakr au IXe siècle, et qui profitèrent de la fermeture des routes commerciales entre le Ghana et l'Égypte, forçant le commerce à passer par le Sahara-Occidental.

Le plan du site réalisé par Mauny correspond aux fouilles réalisées à Marrakech par Terrasse et Meunié, qui ont mis au jour des vestiges de Qasr al-Hajar, la première forteresse almoravide de la ville – qui était semblable à cette d'Azougui. C'est à cette époque qu'Azougui devient la « capitale almoravide » en Mauritanie, un titre qui a persisté.

Les fouilles archéologiques et l'étude des archives semblent indiquer que l'établissement d'Azougui était antérieur aux Almoravides, qu'il devint une de leurs forteresses stratégiques, et se transforma en ville au XIIe siècle seulement, à la fin de la période almoravide.

- Nécropole de l'imam Hadrami et cimetière :

L'imam Hadrami est né à Kairouan, aujourd'hui en Tunisie. Il travailla à Cordoue et se rendit à Azougui, àprès avoir rencontré au Maghreb al-Aqsa Abu Bakr. Il mourut à Azougui en 1095 selon les écrits de Ibn Bashkuwal (XIIe siècle). Il rédigea un remarquable traité, *Al Ichara Vi Tadbiri Al Imara,* qui définit les règles de gestion d'un État et, dit-on, préfigure l'œuvre de Machiavel, *Le Prince*. Une ancienne copie manuscrite de ce traité est conservée à la bibliothèque de l'Institut mauritanien de recherches scientifiques à Nouakchott.

Sa tombe fut identifiée il y a près de deux siècles. Elle se trouve dans un petit cimetière à environ 600 mètres au nord-ouest de la forteresse. Elle est de forme ovale et a récemment été restaurée. Une plaque de pierre porte le nom gravé de l'imam. Près de la tombe s'élève les ruines d'une maison en pierre qui abritait les pèlerins.

- Culture oasienne fondée sur les palmiers dattiers :

La vie locale dépend entièrement du cycle annuel de la cueillette des dattes, *Guetna,* qui est réalisée selon des traditions très anciennes et implique une démarche communautaire forte.

Les familles qui se sont dispersées pendant les mois d'hiver se retrouvent à l'oasis pour la cueillette des dattes.

Elles construisent des maisons temporaires, *tikkit,* de forme semi sphérique, en feuilles de palme sur une structure légère de fibres tressées de tamarinier.

Les mariages sont célébrés à cette époque, et les plats cuisinés sont à base de dattes. Aujourd'hui, on y ajoute de la farine de maïs et de la viande. Autrefois, la semoule de farine de pastèque était mélangée à du lait de chamelle ou de chèvre.

Les familles apportent le strict nécessaire et passent les soirées dans les dunes où se déroulent des chants, des danses et des représentations traditionnelles telles que T'weiditt, Enmelis, Seiloum, etc.

Il existe à Azougui une dizaine de variétés de palmiers dattiers, dont la plus importante est la variété à datte noire, *Hamre Adilâ*. L'oasis compte des dizaines de milliers de palmiers dattiers qui bordent les oueds sur environ 15 kilomètres. On dit que, sans aucun doute, certains de ces palmiers descendent des palmiers aux dattes jaunes que connurent les Bafour, plutôt que de la variété à datte noire importée d'Arabie au XVIIe siècle. Il n'y a cependant pas d'explication scientifique de l'importance des ces palmiers « bafour ». Il est dit aussi que c'est à Azougui qu'est née la tradition des palmeraies, qui s'est ensuite répandue dans toute la région ; là encore cela n'est pas démontré.

Les palmiers plantés le long des oueds puisent l'eau dont ils ont besoin, tandis que d'autres palmiers, plantés sur des terrasses, sont irrigués par des canaux alimentés à partir d'un réservoir creusé dans le lit de l'oued et aujourd'hui équipé d'une pompe électrique. Il est dit que les puits et autres équipements munis de *chadoufs* étaient utilisés jusqu'à une date récente.

La proposition d'inscription ne dit pas si les terrasses ont été construites pour la plantation de palmiers dattiers où si elles étaient utilisées pour d'autres cultures. Un plan joint à au dossier de proposition d'inscription montre plusieurs murets soutenant les terrasses, mais ceux-ci ne sont pas décrits.

- Paysages naturels de la vallée :

Le dossier de proposition d'inscription indique que le système de gestion durable des sols respecte les qualités naturelles de la vallée. Bien que la flore régionale soit bien décrite, rien n'est dit sur l'évolution de la végétation sous l'effet de changements des conditions naturelles ou des activités humaines. La proposition d'inscription n'aborde pas l'importance des plantes citées et ne précise pas si certaines sont menacées.
L'analyse de la faune du site est plutôt faible et anecdotique, sans référence à la liste rouge de l'UICN. Il n'y a pas de description de l'hydrologie de la zone, ni de description précise du paysage. Le chapitre sur la géologie ne propose pas d'interprétation et rien n'est dit sur la géomorphologie ou sur l'impact du climat humide d'autrefois sur les reliefs. Il n'y a pas de commentaires sur la valeur esthétique du paysage. L'UICN regrette le fait qu'il n'y ait pas d'analyse historique des interactions homme/nature dans cette région.

Histoire

Après l'an 750, quand la capitale de l'Islam se déplaça vers l'est, passant de la Mecque à Bagdad, les sociétés musulmanes d'Afrique du Nord devinrent plus indépendantes et commencèrent à renforcer leurs liens avec les États florissants d'Afrique de l'Ouest en s'immisçant dans le lucratif commerce transsaharien : l'or provenait des zones forestières dl'Afrique de l'Ouest, et le sel des mines du Sahara.

Vers l'an 900, les musulmans contrôlaient la plupart des oasis jalonnant les routes commerciales vers le sud et vers l'empire du Ghana, autrefois prospère (à l'ouest de l'actuel État du Ghana). L'islam progressait dans le Sahara-Occidental, mais les pratiques religieuses traditionnelles étaient encore florissantes.

Vers l'an 1039, un chef de Mauritanie, Yahya ibn Ibrahim, revint d'un pèlerinage à la Mecque avec un théologien du nom d'Abdoullah ibn Yacine pour enseigner un islam plus orthodoxe. Rejeté par la population deux ans plus tard, après la mort d'ibn Ibrahim, ibn Yacine et quelques-uns de ses disciples se retirèrent dans un centre religieux fortifié, un *ribat*, qui attira d'autres disciples. En 1042 les *al murâbitûn* (hommes du *ribat*), comme s'appelaient les disciples d'ibn Yacine, lancèrent un *djihad*, ou guerre sainte, contre les athées et les hérétiques, amorçant ce qui fut connu plus tard comme le mouvement almoravide. Le premier objectif des Almoravides était de fonder une communauté au sein de laquelle les principes de l'islam seraient strictement appliqués.

Les Almoravides rallièrent d'autres groupes berbères dans l'ouest du Sahara et, en 1054, ils contrôlaient Sijilmassa au nord, Aoudaghost au sud et une partie du royaume du Ghana.

Après la mort d'Ibn Yacine en 1059, Aboubekr ibn Omar prit la tête du mouvement, accompagné de son frère, Yahya et de son cousin, l'émir Youssef ibn Tachfine. Sous l'autorité d'ibn Tachfine, les Berbères conquérirent le Maroc et fondèrent Marrakech qui devint leur capitale en 1062. En 1082, le Maghreb occidental s'étendant jusqu'à l'actuelle Alger était sous le contrôle des Almoravides.

En 1086 les Andalous d'Espagne, essuyant les attaques du roi chrétien Alphonse VI, appelèrent ibn Tachfine et ses disciples berbères à leur rescousse. Les Almoravides vainquirent les Espagnols chrétiens et, en 1090, imposèrent à l'Espagne musulmane la loi almoravide.
Entre-temps, en Mauritanie, entre 1062 et 1076, Aboubekr conduisit les Almoravides dans une guerre contre le Ghana qui se termina par la prise de Koumbi Saleh, marquant la fin de l'empire du Ghana.

Après la mort d'Aboubekr en 1087 et celle d'ibn Tachfine en 1106, les rivalités traditionnelles affaiblirent les Almoravides et un nouveau groupe de musulmans réformistes conduit par les Almohades détruisit l'empire almoravide.

Pendant près d'un siècle, de 1054 jusque dans les années 1140, les Almoravides contrôlèrent un vaste territoire s'étendant de l'Espagne au Sénégal. L'impact à long terme le plus important fut l'islamisation du Maghreb occidental,

la propagation des pratiques liées aux marabouts et l'introduction de la loi almoravide.

Azougui est aujourd'hui peuplée essentiellement dans le nord par les Smacids qui arrivèrent au XVIIe siècle, de Idéïchillis dans le sud, que l'on pense être les descendants des peuples indigènes que sont les Bafour.

Au XVIe siècle, avec la défaite des marabouts *Z'waya* par face aux Arabes d'Afrique du Nord, la société se hiérarchisa davantage entre les Arabes ou guerriers, les marabouts ou *Z'waya*, les forgerons ou artisans et les ouvriers ou *Z'naga*, libres ou esclaves.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La terre et les palmiers d'Azougui appartenaient traditionnellement à une grande famille, Ehel Hemdat. Les descendants ont aujourd'hui divisé la terre entre trois familles : Ehel Amar, Ehel Eyih et Ehel Moktar.

La République islamique de Mauritanie est un pays de tradition orale, où le recours à l'écrit est exceptionnel. La Mauritanie est aussi un État musulman de rite malékite, où la charia reste à la base du système juridique national.

Les propriétés des familles à Azougui sont régies à la fois par la charia et la législation sur les terres.

La protection juridique est basée sur l'ordonnance 83-127 du 5 juin 1983 qui reconnaît la protection des biens traditionnels. L'article 2 stipule : « L'État reconnaît et garantit la propriété foncière privée qui doit, conformément à la charia, contribuer au développement économique et social du pays. »

À Azougui, on dit que les propriétaires gèrent leur propriété avec l'accord « tacite » des autorités mauritaniennes.

Une partie du site est indiquée comme zone protégée. Cette zone a été constituée en 2003 par l'arrêté n° 0154/MCOI du ministère de la Culture. Toute personne qui ne respecte pas ce statut est passible de sanctions pénales.

Structure de la gestion :

Les représentants des trois familles, en général les doyens, constituent le comité des sages de la zone d'Azougui. Cet organe de direction et de coordination représente l'autorité morale de toutes les familles. Il gère la vente des propriétés, qui ne peuvent pas être vendues à des personnes étrangères à la région.

La famille a également son propre notaire traditionnel, l'imam d'Atar, M. Limam Ould Berrou, une autorité religieuse localement très respectée.

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a confié la gestion du site culturel d'Azougui à l'Institut mauritanien de recherches scientifiques par décret ministériel n° 01887/MCJS du 8 décembre 2003. L'IMRS travaille en collaboration avec les associations locales d'Azougui.

Un plan de gestion a été établi pour le site. C'est un document succinct qui ne couvre pas tous les aspects de la conservation du paysage culturel.

L'association pour la promotion de la ville historique d'Azougui (ONG) est une organisation non gouvernementale créée en 1993 pour promouvoir Azougui et encourager son développement.

Ressources :

En plus des compétences techniques de l'IMRS, qui s'occupe des fouilles archéologiques et de la restauration et la conservation des structures, l'ONG met à la disposition du site un certain nombre de compétences qui contribuent au développement des activités socio-économiques et culturelles qui vont de pair avec la conservation des vestiges physiques.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Azougui est un exemple éminent d'oasis dans l'Adrar mauritanien.

C'est un paysage culturel qui reflète des pratiques agraires semi-nomades en harmonie avec l'environnement naturel, illustrant les usages et les codes traditionnels ainsi que les conditions difficiles du désert.

L'histoire de l'occupation du site est longue, et remonte au Néolithique.

Azougui est le site où eut lieu la première plantation de palmiers dattiers dans l'Adrar et il conserve certaines des espèces les plus anciennes de cet arbre.

L'oasis était la capitale de la dynastie almoravide qui dominait le commerce transsaharien et créa un État allant de l'Andalousie au Ghana.

L'architecture almoravide, dont il existe des vestiges à Azougui, s'est diffusée à travers tout le Sahara, la péninsule ibérique et le sud de l'Italie.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en décembre 2004.

Une partie des informations de cette évaluation vient compléter les informations fournies par le dossier de proposition d'inscription.

L'UICN a fourni une évaluation du site et ses commentaires ont été incorporés au présent rapport.

Conservation

Historique de la conservation :

Peu de travaux de conservation ont été réalisés. Apparemment, il ne reste rien de la forteresse qui était encore visible dans les années 1950. Les matériaux ont été réutilisés par la population locale jusqu'à la création de l'Institut mauritanien de recherches scientifiques, l'IMRS, qui a fourni les ressources nécessaires à la sauvegarde du site.

État de conservation :

Les vestiges des murs de la forteresse sont touchés par l'érosion due au vent, qui désagrège le mortier friable et entraîne une détérioration rapide. Un mur d'enceinte, construit récemment pour aider à protéger la forteresse, empiète en plusieurs endroits sur le site archéologique.

La tombe de l'imam Hadrami a été récemment légèrement restaurée. La proche maison des pèlerins est dans un état de détérioration avancée.

La plupart des maisons sont encore construites en matériaux traditionnels. Par ailleurs, quelques bâtiments, comme la mosquée, l'école et le dispensaire, sont construits en matériaux modernes.

Analyse des risques :

- Développement :

Les menaces sont faibles à l'heure actuelle, car très peu de touristes viennent jusqu'à Azougui. Il existe une petite auberge pour les voyageurs, bien intégrée dans le paysage.

- Environnement :

Certaines espèces de la faune ont disparu d'Azougui en raison de la sécheresse, mais aussi en raison de la chasse intensive pratiquée avec des armes modernes au cours des dernières décennies.

La nécessité de stabiliser les dunes encourage la population à planter des arbres importés, à croissance rapide, qui exigent beaucoup d'eau. Cela a eu un effet dommageable sur le niveau des cours d'eau et des puits.

L'introduction de pompes électriques a également perturbé le système traditionnel d'alimentation en eau pour la palmeraie.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Il n'y a pas de problème d'authenticité sur ce site, en dehors des attributions de la forteresse : aucun fait ne vient confirmer qu'Azougui était la capitale méridionale des Almoravides.

Intégrité :

Azougui étant considérée comme un paysage culturel, les terres qui en dépendent pourraient s'étendre au-delà des limites actuelles du bien proposé pour inscription. Il semble que le paysage élargi contienne d'autres sites archéologiques.

Évaluation comparative

Azougui, en tant qu'oasis, doit d'abord être comparée à tous les sites similaires du Sahara en général et de Mauritanie en particulier. Comparée aux autres oasis sahariennes d'importance exceptionnelle telles que les ksars du Maroc, celles d'Algérie et les oasis égyptiennes, la proposition d'inscription déclare qu'Azougui est différente en ce qu'elle reflète une utilisation saisonnière par des populations semi-nomades et est représentative des oasis du massif de l'Adrar.

La proposition d'inscription déclare que ce qui distingue Azougui des autres oasis de l'Adrar est la présence de vestiges almoravides. Azougui semble avoir été une oasis prospère qui constituait une étape sur les routes du commerce transsaharien du VIIIe siècle au Xe siècle, avec sans doute une population permanente et une population saisonnière. Azougui est ensuite devenue une place forte pour les Almoravides et, au XIIe siècle, une grande ville. Après le XIIIe siècle, Azougui déclina et devint une petite oasis peuplée essentiellement de semi-nomades qui y séjournaient l'été pour cueillir les dattes.

Les palmeraies d'Azougui sont, paraît-il, les plus anciennes plantations de la zone. On pense aussi que les dattes jaunes sont proches de celles associées aux premières populations de la zone, les Bafour. L'époque du début de l'exploitation des palmeraies n'est pas clairement définie. Si l'importance d'Azougui est liée au développement des plantations, il faudrait en savoir plus sur ce processus et fournir des preuves détaillées pour établir des comparaisons avec d'autres oasis de l'Adrar.

Il n'existe pas d'évaluation comparative avec d'autres oasis en dehors de l'Afrique du Nord et du Nord-Ouest. Avant que cela ne soit entrepris, il convient de mieux comprendre l'importance particulière d'Azougui.

Valeur universelle exceptionnelle

Évaluation des critères :

Azougui est proposée pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et v, et en tant que paysage culturel essentiellement évolutif.

Critère ii : Il est dit qu'Azougui est un exemple exceptionnel de site qui, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, a joué un rôle fondamental dans la formation du paysage des peuples nomades le long des routes transsahariennes occidentales. Pour justifier ce critère, d'autres informations sont nécessaires sur le développement de l'oasis, les débuts du système de plantation et la manière dont le site a évolué, de l'oasis à la forteresse puis à la ville.

Critère ii : Les peintures rupestres des populations pastorales témoignent soi-disant du rôle géographique stratégique de la palmeraie sur les chemins de transhumance, du temps où le climat du Sahara était plus humide.

Il est dit qu'Azougui est le site de la première palmeraie plantée dans le Sahara après que le Sahara est devenu une zone aride. C'est aussi à partir de ce lieu que la culture du dattier, si fondamentale pour une oasis, s'est diffusée dans la région. Cette affirmation doit démontrée, et une comparaison plus détaillée avec d'autres palmeraies de la région de l'Adrar est nécessaire.

Critère iv : Il est dit que le mouvement almoravide est parti d'Azougui. Créé par des nomades chameliers appartenant au groupe des Berbères Sanhaja, ce mouvement leva une armée très importante que parvint à unifier en un seul État les routes transsahariennes du Sénégal à l'Andalousie. La difficulté est de prouver le lien entre Azougui et le mouvement almoravide : le site semble avoir été une forteresse almoravide, mais il n'est pas prouvé que les opérations almoravides ont été lancées à partir d'Azougui.

Critère v : L'État almoravide est sensé avoir eu un impact considérable sur le développement du Sahara-Occidental. Il a laissé en héritage des lois, le mouvement marabout, une architecture en parfaite harmonie avec l'environnement et la relation étroite entre les routes, les oasis et les éleveurs nomades. La question est de savoir dans quelle mesure ce qui vient d'être dit est visible à Azougui. L'État almoravide a sans aucun doute contribué à islamiser la région et à généraliser les pratiques liées aux marabouts. Mais les oasis se sont développées avant l'État almoravide et ont poursuivi leur évolution longtemps après. Ce sont plutôt les oasis et les routes commerciales qui sont à l'origine de l'État.

4. ICOMOS RECOMMENDATIONS

Recommandations pour le futur

Cette proposition d'inscription s'appuie sur le fait qu'Azougui était le centre de l'État almoravide à ses débuts dans le sud et que ses plantations de dattiers furent les premières à se développer dans le massif de l'Adrar, plus tard largement répandues dans la région.

Sur la base des informations disponibles, il semble qu'Azougui était une simple forteresse almoravide plutôt qu'une ville au centre d'un État en expansion. Rien ne semble suggérer que le mouvement almoravide à ses débuts avait un centre à Azougui, ou qu'Azougui était une « capitale » pour les Almoravides, comme le laisse entendre le titre de la proposition d'inscription.

En ce qui concerne les plantations de dattiers, aucune information n'est fournie confirmant qu'elles étaient les plus anciennes de la région. La culture des dattiers semble s'être répandue le long de la côte de l'Afrique du Nord depuis l'Égypte, puis au sud, en Mauritanie, en suivant les routes de l'époque néolithique. Il n'existe pas aujourd'hui de connaissances suffisantes à ce sujet pour identifier les oasis qui reflètent cette diffusion de la culture des dattiers.

Il est suggéré qu'il conviendrait d'entreprendre une analyse comparative plus large des oasis palmeraies de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, pour comprendre si celle d'Azougui est exceptionnelle dans son association avec le développement particulier de l'irrigation et de l'occupation humaine. Il est également suggéré d'entreprendre des travaux supplémentaires pour comprendre pleinement le rôle d'Azougui dans le développement de l'État almoravide. Aucune de ces études ne sera facile à réaliser.

Pendant un temps, Azougui fut un maillon essentiel des routes du commerce transsaharien. Il conviendrait qu'Azougui soit envisagée comme faisant partie d'une proposition d'inscription plus large, qui reflèterait le développement des routes marchandes dans et autour du désert du Sahara.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

3. Encourage l'État partie à chercher davantage d'informations sur la culture du palmier dattier et sur le développement de l'État almoravide, afin d'étudier si les qualités d'Azougui peuvent être mieux définies ou s'il est préférable de considérer Azougui dans le cadre d'une proposition d'inscription plus large englobant les routes du commerce saharien.

ICOMOS, avril 2005

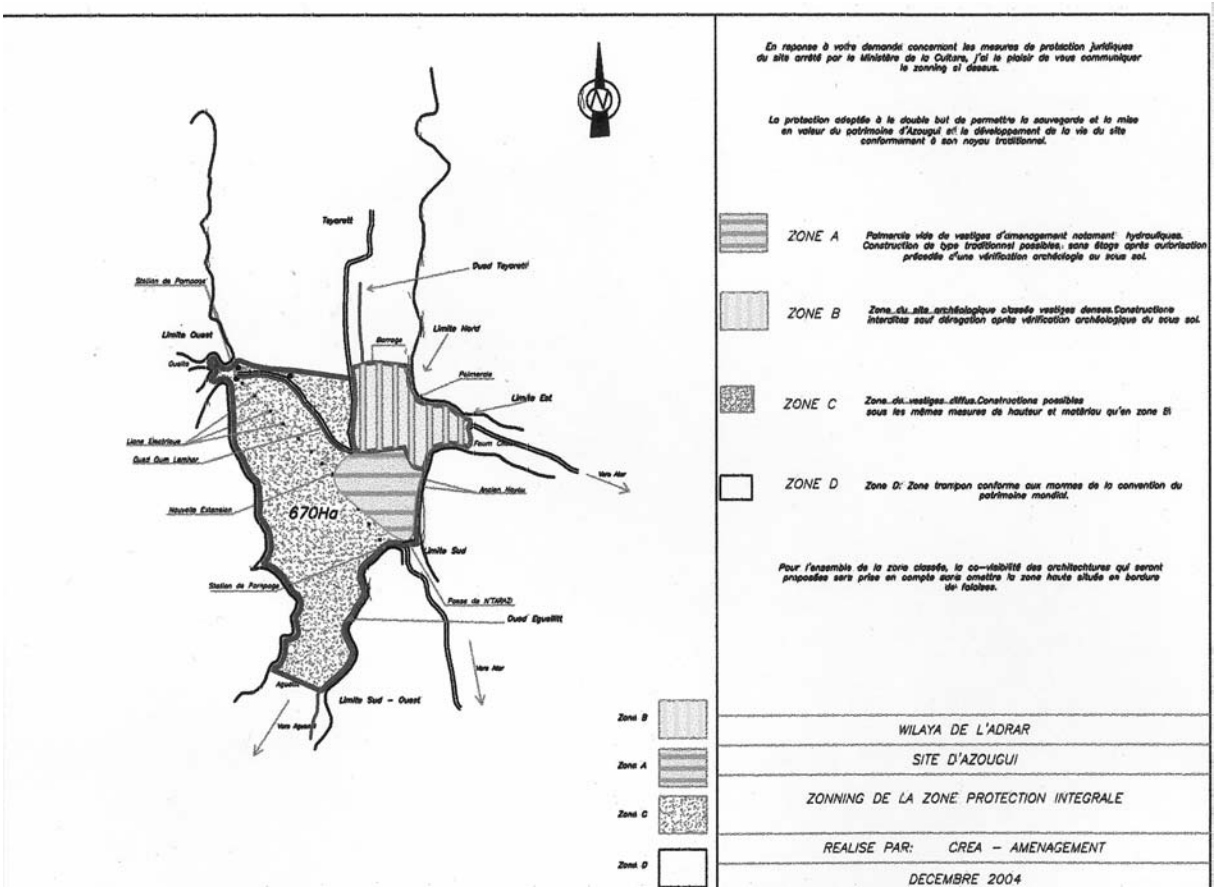

Plan indiquant la délimitation du site proposé pour inscription

Vue aérienne d'Azougui

Site archéologique de la citadelle

Heidelberg (Allemagne)

No 1173

1. IDENTIFICATION

État partie : République fédérale d'Allemagne

Bien proposé : Château et vieille ville de Heidelberg

Lieu : État du Bade-Wurtemberg, région administrative de Karlsruhe

Date de réception : 29 septembre 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'une ville habitée à caractère évolutif exemplaire.

Brève description :

La vieille ville de Heidelberg est située dans le sud-ouest de l'Allemagne sur la rive sud du Neckar. La vallée relativement étroite du site descend des collines de l'Odenwald et gagne la vallée du Rhin. La rive Nord de la rivière est bordée de collines s'élevant abruptement. Le château de Heidelberg occupe une position stratégique sur la colline, au sud-est du centre ville historique. La ville moderne de Heidelberg s'est développée à l'ouest de la ville historique dans la plaine du Rhin.

2. LE BIEN

Description

La zone principale du bien proposé pour inscription comprend la vieille ville, y compris le Pont Vieux, soit une zone d'environ 2 km sur 0,5 km. La ville s'est développée sur une trame urbaine datant du XIIIe siècle. Elle fut détruite par un incendie en 1693. L'aspect actuel de la ville doit beaucoup à sa reconstruction dans le style baroque aux XVIIIe et XIXe siècles. L'orientation des rues principales est dictée par la topographie du site : la rue principale, la *Hauptstrasse*, forme l'axe principal est-ouest de la ville. Les rues situées entre le fleuve et le pied des collines sont reliées par une série de ruelles orientées nord-sud. La partie orientale est la plus ancienne et respecte largement le plan de la ville du XIIIe siècle. Au centre se trouve la place du marché, la *Marktplatz*, avec l'hôtel de ville (XVIIIe et XIXe siècles), l'église du Saint-Esprit (*Heiliggeistkirche*), construite entre le XIIIe et le XVIe siècle ; le palais des frères Boisserée, où les collectionneurs Sulpiz et Melchior Boisserée avaient rassemblé une importante collection de peintures allemandes du début du XIXe siècle. Le Pont Vieux datant du XVIIIe siècle, le *Karl-Theodor Brücke*, est le cinquième construit sur le site, auquel on a accès par le *Karlstor* (Porte de Charles). À 500 m environ à l'ouest de la *Hauptstrasse* se trouve la place de l'université où se dresse l'ancienne université (début du XVIIIe siècle.). La nouvelle université et la bibliothèque datent du début du XXe siècle. La limite Ouest de la zone principale est formée par la *Sophienstrasse* reliée au pont *Theodor-Heuss*.

Le château de Heidelberg est situé sur la colline du Königstuhl. Il se caractérise par les ruines de vieilles tours et de fortifications. L'ensemble consiste en une série de bâtiments groupés autour d'une cour centrale dans laquelle on pénètre par un pont disposé au sud. La plupart des bâtiments datent du XVIe siècle, avec quelques modifications apportées au XVIIe siècle, et sont aujourd'hui conservés à l'état de ruines après les incendies de 1689, 1693 et 1764. Sur le côté Ouest de la cour se trouve le bâtiment résidentiel le plus ancien : l'aile de Rupert, datant du début du XVe siècle. Son rez-de-chaussée voûté est construit en pierre. Les étages supérieurs, qui étaient en bois à l'origine, furent reconstruits en pierre au début du XVIe siècle. À côté se trouvent les vestiges de la bibliothèque et de l'aile des Dames datant des années 1520. Près de l'entrée se trouvent l'aile des Soldats, l'aile de l'Intendance et le porche du Puits, avec ses colonnades romaines classiques. À l'est de la cour se trouvent les vestiges de l'aile de Louis et de l'aile d'Othon Henri (*Ottheinrichsbau*), avec sa façade décorative Renaissance. Le côté Nord est occupé par l'aile de Frédéric (*Friedrichsbau*), les premiers bâtiments à présenter des façades ornementées selon les canons de Vitruve, ainsi que par l'aile de la salle des Glaces (*Gläserner Saalbau*).

Le jardin Palatin, *Hortus Palatinus*, fut en son temps admiré comme le « jardin des merveilles ». Il fut commandé par Frédéric V en 1616 et dessiné dans le style Renaissance italienne par Salomon de Caus sur le côté Sud-Est du château. Le jardin ne fut jamais achevé mais son plan est connu grâce aux documents de travail abondamment illustrés de Salomon de Caus. Pendant la guerre de Trente Ans, le jardin fut négligé et connut de nombreuses vicissitudes ; les restaurations qui s'ensuivirent furent ruinées à leur tour par les ravages du feu de 1689 et de 1693.

Histoire

Heidelberg est mentionnée pour la première fois dans un document daté de 1196. Son plan de ville médiévale date du début du XIIIe siècle. Les premières fortifications furent construites au sud et à l'ouest de la ville. La ville appartenait au territoire des comtes palatins qui représentaient l'autorité du Saint Empire romain germanique. Au XIIe siècle, les terres des comtes palatins de Lotharingie furent divisées en deux territoires, dont celui du Palatinat rhénan ave Heidelberg pour capitale. La ville fut la résidence des Princes électeurs jusqu'en 1720. Le comte Rupert I (1353-1390), l'un des sept Princes électeurs, fonda l'université de Heidelberg en 1386. La partie occidentale de la vieille ville actuelle résulte d'une extension datant de 1392, réalisée à l'initiative du prince électeur, suivie d'une rénovation entreprise au XVe siècle. La construction des fortifications se poursuivit jusqu'au

début du XVIIe siècle. Le Palatinat demeura catholique romain au début de la Réforme, puis adopta la foi calviniste dans les années 1560 sous le règne de l'électeur Frédéric III. Les troupes catholiques dévastèrent le Palatinat rhénan pendant la guerre de Trente Ans. En 1689 et en 1693, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697) – ou guerre d'Orléans –, Heidelberg fut presque entièrement détruite par les troupes françaises. En 1720, l'électeur Charles-Philippe décida de transférer sa résidence à Mannheim. Après sa destruction, la ville fut reconstruite et doit son aspect actuel aux travaux menés aux XVIIIe et XIXe siècles.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La ville de Heidelberg et l'État du Bade-Wurtemberg sont des établissements régionaux de droit public. L'ensemble du château de Heidelberg est la propriété de l'État du Bade-Wurtemberg.

La zone principale et la zone tampon du bien proposé pour inscription sont protégées par des lois nationales et régionales et des réglementations municipales.

Structure de la gestion :

La Ville de Heidelberg est chargée de la conservation des monuments et des bâtiments historiques qui sont la propriété de l'État et des institutions religieuses. Les décisions sont prises conjointement avec le Bureau d'État des monuments historiques du Bade-Wurtemberg.

Un plan de gestion a été préparé pour la zone proposée. Le Plan d'utilisation des sols (ratifié en 1983 et actuellement en phase de mise à jour) et le Plan 2010 de développement de la Ville de Heidelberg (adopté en 1996) concernent aussi la zone proposée. Le Modèle d'organisation de l'espace (MSO) met en œuvre les objectifs du Plan 2010 de développement de la Ville de Heidelberg et est approuvé par le Conseil municipal. La vieille ville de Heidelberg a également établi un Plan de district de la Ville, qui vise à promouvoir un processus de planification décentralisé et à y associer les habitants.
La gestion du château repose sur trois documents : *Concept global pour le château de Heidelberg* (2003), *Entretien du château*, situation structurelle et financière (2002), et *Les jardins du château de Heidelberg* (2003).

L'entretien des sites archéologiques est exercé en collaboration par le Musée du palatinat électoral de la Ville de Heidelberg et le Bureau d'État des monuments historiques.

Ressources :

Les financements publics couvrent une partie importante du budget de préservation (vieille ville) et de promotion de la régénérescence urbaine. Les fonds sont accordés par :

- la République fédérale d'Allemagne ;
- l'État du Bade-Wurtemberg ;
- la Ville de Heidelberg ;
- les fondations religieuses.

Des investissements privés peuvent être octroyés.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : Les palais du château de Heidelberg, et l'aile d'Othon Henri (*Ottheinrichsbau*) en particulier, sont parmi les premiers exemples d'architecture Renaissance allemande et ont largement contribué à la diffusion de ce style au nord des Alpes. Le vif débat relatif à la question de savoir si les ruines du château de Heidelberg devaient être restaurées ou conservées en l'état a suscité la formulation de principes fondamentaux sur la conservation des monuments historiques dans les années 1900.

Critère iii : Heidelberg est le dernier exemple existant largement intact de siège d'un électorat en Allemagne, dont les traditions remontent au Moyen Âge et sont encore bien visibles dans l'aspect actuel de la ville. Heidelberg était un centre politique et spirituel au niveau européen, une des manifestations de ce statut étant la fondation de la première université allemande en 1386.

Critère iv : Le château de Heidelberg est un exemple exceptionnel de résidence de prince électeur. L'*Hortus Palatinus* est l'exemple le plus important de jardin maniériste allemand et le seul de son type qui conserve encore de nombreux éléments d'origine.

Eu égard aux critères de qualité, de taille et d'importance historique, la vieille ville constitue un exemple unique de ville baroque reconstruite sur un plan urbain médiéval.

Grâce à sa situation exceptionnelle à l'embouchure de la vallée du Neckar, le château et la vieille ville sont en harmonie avec la campagne environnante pour créer un ensemble unique, admiré à travers les âges et immortalisé par un grand nombre d'œuvres littéraires et picturales.

Critère vi : L'université a été maintes fois à l'origine de phénomènes culturels d'importance universelle. Le *Catéchisme de Heidelberg* de 1563 est le document confessionnel le plus communément reconnu de l'église réformée. Son titre, inchangé jusqu'à ce jour, a forgé, dans la mémoire culturelle mondiale, une place particulière à la grande époque du Palatinat et à sa capitale, la ville de Heidelberg.

Au XIXe siècle, Heidelberg fut l'un des centres du mouvement romantique allemand. La mémoire collective a entouré Heidelberg d'un mythe fondé sur une interprétation romantique de l'histoire, l'environnement naturel et l'apparence de la ville. Cette vision de Heidelberg est officiellement mise en avant depuis plusieurs siècles et fait de cette ville une des destinations les plus populaires de l'Europe.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la vieille ville et le château en août 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Conservation

Historique de la conservation :

La vieille ville de Heidelberg présente des bâtiments datant des XVIIIe et XIXe siècles. Elle a traversé la Deuxième Guerre mondiale sans subir de dommages. L'utilisation globale de la zone est restée plus ou moins inchangée, bien qu'il ait été nécessaire d'améliorer les équipements et les services dans les bâtiments anciens. En 1975, le Conseil municipal a inscrit la préservation du cœur historique de la ville dans les objectifs généraux de son plan de développement. Une attention particulière a été accordée à la protection de l'environnement naturel.

État de conservation :

Le dossier de proposition d'inscription mentionne que l'état de conservation du tissu historique et de l'environnement naturel est bon.

Néanmoins, la mission d'expertise de l'ICOMOS a observé certains points préjudiciables : la tendance à l'utilisation de mélanges de ciment et de mortier pour l'enduit des murs, et le remplacement des fenêtres anciennes par des huisseries neuves. À long terme, cette politique risque de réduire l'authenticité du tissu historique ; elle requiert une attention particulière. À la suite de ces remarques, des réunions de sensibilisation et d'information devraient se tenir à destination des propriétaires.

Gestion :

La protection juridique et la gestion générale de la ville historique et du château sont considérées comme bien organisées.

L'ICOMOS recommande la mise en place d'un programme spécial afin d'améliorer les connaissances et la compréhension des matériaux et d'exposer les techniques de construction traditionnelles ainsi que les méthodes de rénovation appropriées ; un matériel d'information devrait être mis à disposition. Une attention particulière devrait être accordée aux enduits, aux peintures et à la conservation des fenêtres anciennes.

Pour la zone du château, une campagne de fouilles archéologiques non destructives, centrées sur le jardin Palatin et les différents vestiges enfouis, est envisagée comme une nécessité.

Du point de vue du patrimoine, il serait souhaitable de remettre en état les anciens belvédères fréquentés par les peintres et les écrivains romantiques, offrant la vue sur le château et la ville depuis le flanc des collines environnantes.

Analyse des risques :

Les principaux risques proviennent de l'éventuelle pression liée au tourisme et au développement.

Authenticité et intégrité

Globalement, l'authenticité et l'intégrité du paysage urbain de la ville historique telle qu'elle résulte des reconstructions réalisées aux XVIIIe et XIXe siècles ont été relativement bien préservées. Cela vaut également pour la zone naturelle, même si les belvédères des chemins romantiques disposés de l'autre côté de la rivière sont cachés par une végétation trop abondante.

La question de l'embourgeoisement n'est pas mentionnée comme étant un problème actuel, même si elle demande un suivi dans la mesure où la pression du tourisme s'exerce sur cette zone. Le suivi concerne aussi les diverses fonctions publiques, telles que l'université, qui sont essentielles à l'intégrité et à la signification de la ville historique.

Le vieux château de Heidelberg est essentiellement une ruine. Sa reconstruction a été envisagée à la fin du XIXe siècle. Le château est ainsi une référence en matière de sauvegarde des structures historiques. Il a conservé son intégrité historique en tant que ruine.

Le jardin Palatin, *Hortus Palatinus*, n'a jamais été achevé. Il a souffert de diverses périodes de destruction et d'abandon. Actuellement, il existe des plans pour sa reconstruction partielle fondée sur les plans d'origine.

Évaluation comparative

L'analyse comparative présentée dans le dossier de proposition d'inscription ne mentionne que quatre villes allemandes qui sont similaires par la taille et n'ont pas subi de dommages pendant la Deuxième Guerre mondiale, à savoir Bamberg, Lübeck, Ratisbonne et Quedlinburg. Il n'est fait aucune comparaison pour le château historique.

Étant donné les qualités remarquables de Heidelberg en tant que ville universitaire à l'architecture de styles baroque tardif et néoclassique, il pourrait être fait référence à d'autre villes, comme par exemple Prague, Cracovie, Vilnius, Salzbourg ou Vienne, qui sont déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

Dans le dossier de proposition d'inscription, il n'est fait de description ni de la ville médiévale, ni du tissu urbain, ni de la structure des places publiques, ni des rues ; il n'est pas fait mention de sa valeur par rapport aux autres villes médiévales d'Allemagne. Il n'est pas fait mention non plus des caractéristiques baroques de la reconstruction ; aucune explication n'est donnée sur la relation entre le château, résidence des comtes palatins, et le développement de la ville (une relation caractéristique comme dans d'autres peuplements résidentiels). La description du bien se limite à une énumération de bâtiments, parmi lesquels aucun n'a une valeur architecturale particulière à l'échelle de l'Allemagne, certains figurant uniquement pour leur façade. À cet égard, l'étude comparative devrait être plus éloquente afin de mettre en exergue la valeur exceptionnelle de la vieille ville en tant qu'ensemble médiéval et la valeur particulière de certains bâtiments.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Après la guerre d'Orléans, entre le début du XVIIIe siècle et le XIXe siècle, la vieille ville de Heidelberg s'est reconstruite sur le plan médiéval.

La vieille ville de Heidelberg un exemple remarquable de développement architectural progressif d'une ville universitaire et de développement d'un nouveau centre urbain. L'université est intimement liée à l'aspect de la ville.

L'ensemble, constitué du château, de la ville et de la campagne environnante, tel qu'on le voit du chemin des Philosophes, *Philosophenweg*, est devenu une image inscrite dans la mémoire culturelle mondiale.

Parmi les capitales des quatre électorats séculiers établis par la bulle d'or de 1356, seules Prague et Heidelberg peuvent se prévaloir d'avoir été, sans interruption, la résidence de princes électeurs. La cour était le facteur économique le plus important. L'université ajouta un nouvel élément de vie à la ville et transforma Heidelberg durablement. Son influence rayonna bien au-delà des sphères de la connaissance et de l'esprit.

Un nombre inhabituellement important de structures et de bâtiments historiques a été préservé dans la vieille ville de Heidelberg. La conservation du plan urbain médiéval confère une atmosphère unique aux quartiers baroques de la ville construits après 1693.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères suivants : les critères ii et iv pour le château ; le critère iii pour la cour et l'université ; les critères iii et iv pour la vieille ville. L'ensemble est proposé sur la base du critère iv. La vie culturelle et intellectuelle est prise en compte par le critère vi.

Le château de Heidelberg représente « un exemple exceptionnel de la transformation d'une résidence princière du Moyen Âge tardif en un palais fortifié moderne ». Mais il reste à démontrer que les différentes phases de la construction et de la transformation témoignent de diverses influences, y compris, en particulier, de la Renaissance et du Baroque.

Le jardin Palatin, *Hortus Palatinus*, est présenté en tant qu'« œuvre d'art considérée en son temps comme une merveille ». Cette déclaration appelle une justification plus approfondie.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Considérant que la zone tampon ne couvre pas la zone située à l'ouest de la zone principale, il est suggéré de l'étendre pour exercer un contrôle plus efficace.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-5/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie de :

- démontrer la valeur universelle exceptionnelle du bien en tant qu'ensemble ;

- mettre en lumière l'importance du château et se référer à la portée universelle des débats sur la conservation en l'état ou la reconstruction du château de Heidelberg (qui eurent lieu au cours du dernier tiers du XIXe siècle et au début du XXe siècle) ;

- souligner l'importance exceptionnelle de la tradition universitaire.

ICOMOS, avril 2005

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue du château de Heidelberg

Vue de l'ancienne université

Gnishikadzor (Arménie)

No 1092

1. IDENTIFICATION

État partie : République d'Arménie

Bien proposé : Paysage culturel de la région de Gnishikadzor

Lieu : Province de Vayots Dzor

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site.* Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il pourrait aussi s'agir d'un *paysage culturel*.

Brève description :

La zone de Gnishikadzor s'étend entre la rivière Arpa, que longe une section de la route de la soie, et la rivière Gnishik, qui s'écoule dans les hautes terres d'Arménie. Le paysage, partiellement en ruines, reflète plus de deux millénaires d'occupation et abrite de petites églises, les vestiges de maisons avec toiture à lanterne, jadis répandues dans le Caucase, et de grandes terrasses à flanc de montagne pour le grain et le foin, rappelant l'ancienne prospérité de la région, entre les XIIe et XVIe siècles.

2. LE BIEN

Description

La zone de Gnishikadzor fait partie des hautes terres du sud de l'Arménie, près de la frontière avec l'Azerbaïdjan, à 120 km au sud-est de la capitale – Erevan –, et à 15 km au sud-ouest du centre provincial de Eghegnadzor.

La zone proposée pour inscription couvre une superficie de 4 565,20 ha. Elle est entourée d'une zone tampon de 2 575,10 ha. Elle comprend la plus grande partie du cours de la Gnishik, qui s'écoule vers le sud où elle rejoint l'Arpa, le long de laquelle chemine une section de la route de la soie, et un secteur compris entre les deux rivières, la délimitation du bien passant par le sommet du mont Kjanzagaja.

Perché dans les montagnes, le village de Gnishik ne compte aujourd'hui que quelques habitants. Sur les pentes orientées au sud-ouest se dessinent de vastes terrasses, tandis qu'à mi-hauteur de la vallée de la Gnishik s'élève l'ensemble monastique de Noravank et, à la confluence des deux rivières, le village viticole d'Areni. Immédiatement à l'est du site proposé pour inscription se trouvent les villages d'Arpi et d'Ertich, auprès desquels gisent les vestiges de châteaux et d'anciens villages.

Les profondes gorges de l'Arpa sont connues pour leur riche flore, de vastes grottes karstiques et la présence de vestiges archéologiques datant de l'âge du bronze.

L'ensemble de ces éléments répartis dans le paysage reflète le rôle important que cette région de l'Arménie a joué en tant que carrefour entre l'Orient et l'Occident, en particulier entre les Xe et XVIe siècles.

Les principaux éléments du site sont les suivants :

- monastère de Noravank
- église Sainte-Astvatsatsin
- maisons avec toiture à lanterne (*glkhatuns*)
- villages médiévaux abandonnés
- ensemble de grottes
- terrasses
- musée conservatoire naturel et culturel d'Arpi de 155,50 ha

Ces éléments sont décrits les uns après les autres :

- Monastère de Noravank :

Il constitue l'élément le plus notable du site. Situé sur la corniche des gorges sinueuses de la Gnishik, à proximité du village d'Amagu, l'ensemble s'élève au milieu d'étroites falaises rouges. On y accède par une route pavée se terminant par un parc de stationnement situé en contrebas du monastère.

La partie nord de l'ensemble comprend trois petites églises alignées et entourées d'un haut mur de pierres, élevé à l'origine à des fins défensives.

L'église datant des IXe et Xe siècles, petite basilique avec une voûte en berceau, est le monument le plus ancien, aujourd'hui en ruines.

La principale église, Saint-Karapet, édifiée par le grand duc Liparit Orbelyan entre 1221 et 1227, est de plan en croix et comporte une coupole et quatre chapelles à deux niveaux. En 1261 fut ajouté un grand *gavit* – annexe ou bibliothèque. En 1321, après sa destruction par un tremblement de terre, l'église fut recouverte d'une nouvelle voûte, œuvre de l'illustre sculpteur, architecte et miniaturiste Varpet Momik. Il s'agit d'une voûte en arc de cloître à quatre segments surmontée d'une petite coupole reposant sur une base carrée, et ornée de stalactites. Le *gavit* et les environs de l'église sont décorés de superbes *khachkars*, des stèles admirablement taillées. Le tympan du portail d'entrée et les fenêtres géminées du *gavit* sont sculptés de fines ornementations caractéristiques de l'école de Momik à Vayots Dzor.

L'église Saint-Grégoire l'Illuminateur est le lieu de sépulture de membres de la dynastie des Orbelyan. Elle fut construite par l'architecte Siranes en 1275, au nord de Saint-Karapet. Il s'agit d'une structure modeste dotée d'une voûte en pierres. Elles abrite plusieurs tombes sculptées et les murs conservent des traces du décors polychrome et sculpté d'origine.

La troisième église, située au sud-est et formant un angle avec l'église Saint-Karapet, domine l'ensemble de Noravank : la chapelle mausolée à deux niveaux dédiée à sainte Astvatsatsin (Sainte mère de Dieu) est aussi appelée Burtelashen, du nom de son fondateur, le grand duc Burtel Orbelyan. Achevée en 1339, elle fut la dernière œuvre de Momik. Le niveau inférieur de l'édifice, de forme rectangulaire, était le mausolée destiné à recevoir les tombes de Burtel et des membres de sa famille. Un escalier étroit, accolé à la façade occidentale, conduit au premier étage du temple votif de plan en croix. Le décor du portail occidental est d'une splendeur particulière : les fondateurs sont représentés sur trois colonnes sur la partie ouest de la rotonde.

Le tambour et le toit conique ont été reconstruits de manière radicale en 1997, de même que les murs d'enceinte de l'ensemble.

- Église Sainte-Astvatsatsin :

Sur un plateau adossé à une falaise rocheuse, au-dessus du village d'Areni, s'élève un autre exemple du travail de Varpet Momik : l'église Sainte-Astvatsatsin, construite par l'évêque Hovhannes en 1321, sur l'ordre du grand duc Tarsaitch Orbelyan. Elle fut complètement restaurée entre 1967 et 1969. Elle est entourée d'un cimetière où l'on trouve d'intéressantes pierres tombales sculptées datant du Xe au XVIe siècles.

- Maisons avec toiture à lanterne (*glkhatuns*)

Plusieurs maisons avec toiture à lanterne (*glkhatuns*) se trouvent encore sur le site. Ce type de bâtiment était autrefois très répandu dans le Caucase, mais ne semble aujourd'hui représenté que dans cette partie relativement isolée de l'Arménie. Ces maisons sont particulièrement vulnérables au manque d'entretien, et celles du site sont dans un état de conservation alarmant. Ces petits édifices sont peut-être les seuls vestiges de ce qui fut jadis un type très particulier de construction vernaculaire, mentionné par l'historien grec Xénophon dans son *Anabase.*

Les maisons, construites en pierres, consistaient en une grande pièce dotée d'un foyer central et d'une seule ouverture pratiquée en toiture pour laisser entrer la lumière et sortir la fumée. Leur caractéristique particulière était la haute voûte qui couvrait l'espace central et était supportée par quatre piliers en bois, parfois ornés de chapiteaux, reposant sur des socles en pierre. Sur les piliers reposaient quatre poutres formant un carré. Au-dessus étaient empilées des planches dont la longueur allait en diminuant de manière à former une voûte étroite avec une ouverture au centre. L'extérieur de la voûte était couvert d'une couche épaisse d'argile.

Les maisons étaient assez grandes pour abriter une famille et le bétail pendant les mois rigoureux d'hiver dans les hautes montagnes.

Ce type de maison est présenté dans le dossier de proposition d'inscription comme ayant été autrefois très répandu dans l'est de l'Arménie. Il y en avait aussi dans le sud de la Géorgie, près de la frontière Nord de l'Arménie – il semble qu'il n'en reste pas, à l'exception d'une maison reconstruite dans un village musée près de Tbilissi, en Géorgie.

Le dossier n'indique pas clairement le nombre de maisons de ce type encore visibles dans la zone proposée pour inscription. Quatre maisons sont inscrites dans l'inventaire des biens protégés à Gnishik et trois à Areni. Il semble qu'il en existe quelques-unes dans les villages d'Arpi et d'Ertich, mais aucun chiffre précis n'est donné.

- Villages médiévaux abandonnés :

Voisin du monastère de Noravank, le village d'Amaghu, qui date du XIIIe siècle, est aujourd'hui abandonné. À l'ouest du village, dans la vallée, se dressent les ruines d'un château médiéval constitué d'une forteresse, d'un grenier et de puits.

Près des villages d'Arpi et d'Ertich se trouvent les ruines d'un bâtiment médiéval abritant des tombes et des *khachkars* datant du XIIIe siècle, et les murs bien préservés d'un château. Arpi compte plusieurs *khachkars* et une chapelle en pierre datant des XIIe et XIVe siècles.

- Ensemble de grottes :

Le territoire de Vayots Dzor, en particulier autour des villages d'Areni, Arpi, Gnishik et Khachik, comprend un ensemble de grottes karstiques particulièrement vastes du nom d'Eghegnadzor. Des ossements d'animaux et des outils datant de l'âge de la pierre y ont été découverts.

- Terrasses :

Le paysage environnant les villages de Gnishik et d'Arpi est façonné par une série de terrasses profondes disposées sur les pentes sud-ouest des montagnes. Quelques-unes de ces terrasses sont encore utilisées pour le grain et le foin, mais la plupart sont abandonnées. Il est difficile de les dater et de savoir si elles sont associées à la période médiévale ou à une époque bien antérieure.

Histoire

L'histoire du site proposé pour inscription est associée à l'histoire de la grande Arménie. Les monuments les plus anciens sont des vestiges de structures cyclopéennes, de forteresses et de sites perchés au sommet des montagnes datant probablement du Néolithique ou de l'âge du bronze. Au IXe siècle avant J.-C., le puissant royaume Urartu, où l'on pratiquait l'esclavage, était installé dans la région du lac de Van, aujourd'hui situé en Turquie. Des villes fortifiées, de grands centres administratifs, économiques et culturels furent ainsi construits, avec des temples et des palais monumentaux. Au dernier siècle du premier

millénaire avant J.-C., ces villes jalonnaient une grande partie des routes marchandes reliant l'Orient et l'Occident. Les châteaux en ruines au-dessus des villages d'Arpi et d'Areni défendaient le passage de la route de la soie le long de la rivière Arpa.

En 301 av. J.-C., l'Arménie fut le premier État à adopter le christianisme comme religion officielle. Cela s'accompagna de la destruction des temples païens et de la construction, en leurs places, d'églises. Les VIe et VIIe siècles correspondent à la période classique de l'architecture religieuse médiévale arménienne, pendant laquelle les constructions de type « basilique », de forme tétraconque avec une salle centrale surmontée d'une coupole, parvinrent à un haut degré de perfection, comme l'église Saint-Hripsimeh à Etchmiadzine, construite en 618 apr. J.-C., et l'église circulaire à trois niveaux de Zvarnotz, construite en 661.

Après l'épisode de la conquête arabe, à la fin du VIIe siècle, et la restauration d'un État arménien indépendant à la fin du IXe siècle, un nouveau type de construction en croix et coupole fut créé. Simultanément, l'architecture monastique évolua avec l'ajout des *gavits*, annexes et bibliothèques ajoutées aux églises.

Après la domination seldjoukide, la plupart des églises et des monastères construits entre les XIIe et XIVe siècles comporta des coupoles. Habituellement fortifiés par des enceintes à bastion, les monastères, constitués d'églises, de *gavits*, de scriptoriums, de réfectoires et de tours, évoluèrent vers des ensembles architecturaux implantés dans des sites spectaculaires et harmonieux dans des paysages de montagne. Éléments remarquables des églises arméniennes, leurs bas-reliefs en bois et en pierre ornent les linteaux de porte et les pierres tombales, en particulier les *khachkars* ou stèles votives.

La conquête du territoire par les Mongols au milieu du XIVe siècle interrompit la forte évolution de la culture ecclésiastique arménienne. L'occupation mongole mit fin à l'unité nationale. L'essor devint régional, sous la direction de plusieurs familles aristocratiques. Cela conduisit au développement d'écoles, de styles architecturaux et d'arts appliqués locaux. La région de Syunik, dans laquelle se trouve la zone proposée pour inscription, était liée à la famille Orbelyan.

Noravank fut fondé par l'évêque Hovhannes, abbé de Vahanavank, sur le site d'un ancien cloître. Durant les siècles qui suivirent, plusieurs grands ducs de la dynastie des Orbelyan construisirent des chapelles et des églises et y firent ensevelir leurs morts. Noravank devint le siège de l'évêché de Syunik ainsi qu'un grand centre religieux et culturel, étroitement lié à la célèbre université et bibliothèque de Gladzor (XIIIe et XIVe siècles), où l'on étudiait les sciences humaines, et qui produisit de remarquables manuscrits enluminés.

En 1639, Turcs et Perses se partagèrent l'Arménie. En Arménie orientale, annexée par les Perses et traversée par les grands axes commerciaux, l'architecture évolua mais le site proposé pour inscription resta à l'écart de ces changements.

Les villages compris dans le site proposé pour inscription sont d'origine médiévale et pourraient peut-être même s'avérer beaucoup plus anciens. Les villages de Gnishik et d'Amaghu furent habités jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, époque à laquelle la plupart des habitants furent contraints de quitter leurs maisons et de s'installer dans la ville d'Eghegnadzor et ses environs. Quelques familles sont aujourd'hui retournées à Gnishik et Amaghu ; davantage souhaitent le faire et retravailler la terre. Actuellement, Gnishik compte 146 habitants et Amaghu, 20.

L'Arménie dispose d'archives particulièrement importantes, mais il n'apparaît pas clairement, dans le dossier de proposition d'inscription, jusqu'à quel point celles qui concernent ce paysage ont été exploitées. Il serait souhaitable d'en savoir plus sur le système agricole et la gestion des terres dans la région, sur la manière dont les grandes terrasses étaient exploitées, enfin sur les hommes qui construisirent les maisons avec toiture à lanterne et y vécurent.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le site proposé pour inscription inclut le musée conservatoire naturel et culturel d'Arpi, qui s'étend sur une superficie de 155,50 ha le long la rivière Gnishik. Ce musée est la propriété de la République d'Arménie. Il est entouré d'une vaste zone protégée de 930 ha, d'intérêt culturel, historique et naturel et également propriété de la République d'Arménie. L'ensemble monastique de Noravank est la propriété de l'Église apostolique arménienne.

Près de 90 % de la totalité du territoire du bien appartiennent à l'État, 2 % à la commune et 8 % à des propriétaires privés. Sur les 205 bâtiments historiques classés, 98 sont la propriété de l'Église apostolique arménienne, 100 monuments sont la propriété de l'État et 7 sont des propriétés privées.

La loi 261/12.12.1998 sur la protection et l'utilisation des monuments et des sites culturels et historiques prévoit, entre autres dispositions, la protection des monuments et des sites historiques. Certains articles sont mentionnés en détail dans le dossier de proposition d'inscription et dans le répertoire en annexe. Ils concernent la protection des monuments, leur utilisation, les plans de construction et de reconstruction des villages comportant des monuments ainsi que les travaux sur les terres agricoles en comptant également.

Le dossier contient une liste détaillée de 205 monuments incluant des églises, des pierres tombales, des *khachkars*, des forteresses et des villages en ruines, des gisements archéologiques et des maisons avec toiture à lanterne.

Le règlement du musée conservatoire naturel et culturel de Arpi concerne la protection, l'entretien, l'amélioration et la restauration de l'environnement naturel et de ses monuments historiques, ainsi que l'entretien des terres irriguées et non irriguées, la mise en œuvre de mesures

contre l'érosion et la protection des eaux de surface et souterraines.

Structure de la gestion :

Pour tous les monuments désignés sur le site, l'agence responsable de la gestion est le service de la conservation des monuments historiques et culturels (DMHCMRA), le ministère de la Culture et de la Jeunesse de la République d'Arménie. Le DMHCMRA inspecte également toutes les constructions-activités de reconstruction dans les limites de l'ensemble monastique de Noravank.

Le musée naturel et culturel d'Arpi est géré par un Conseil d'administration composé de représentants de la direction et du personnel et nommé par le Conseil pour la conservation et l'utilisation des monuments historiques et culturels du Conseil des ministres d'Arménie. Le directeur gère la totalité du territoire, y compris les monuments historiques.

Pour l'instant, il n'existe pas de plan de gestion du bien. Seul un projet est joint au dossier de proposition d'inscription. Il est déclaré qu'il sera développé si le bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le plan proposé comporte deux parties principales. La première concerne la protection, la conservation, le contrôle et la gestion du patrimoine historique. Cela comprend l'étude du patrimoine existant sous tous ses aspects : archéologie, architecture, paysage agricole médiéval avec les terrasses créées au flanc des montagnes, routes, chemins, canaux et ponts, ainsi que les ressources naturelles. La restauration de maisons d'habitation abandonnées est envisagée dans un second temps.

La deuxième partie du plan concerne le développement, à savoir le rétablissement de l'économie locale (agriculture, artisanat, construction, récoltes, etc.) pour revitaliser le paysage, et la promotion d'un tourisme durable.

Le village de Gnishik est proposé en tant que projet-pilote pour un projet de faisabilité sur deux ans, dont il serait la première étape. Il serait question d'impliquer la communauté locale et le musée d'histoire de la région de Vayots Dzor à Eghegnadzor.

Une analyse du personnel et des ressources nécessaires est donnée. Le dossier de proposition d'inscription suggère la création d'une agence *ad hoc* qui serait chargée du projet. Il suggère aussi que le DMHCMRA et l'agence de Gnishikadzor réalisent le projet en collaboration avec les autorités locales, les Organisations non gouvernementales et le soutien d'experts étrangers.

Ressources :

À l'heure actuelle, les financements accordés pour la protection, la restauration et les activités de recherche sur le paysage culturel du bien proposé pour inscription sont fournis par le Conseil pour la conservation et l'utilisation des monuments historiques et culturels du Conseil des ministres d'Arménie.

Le musée naturel et culturel d'Arpi reçoit des financements du Conseil pour la conservation et l'utilisation des monuments historiques et culturels du Conseil des ministres de la République d'Arménie.

En raison de la dégradation de la situation économique en Arménie, ni les propriétaires privés de maisons traditionnelles (*glkhatuns*) ni l'État ni l'Église ne disposent actuellement de fonds pour financer des travaux de reconstruction ou de restauration.

Le dossier de proposition d'inscription suggère que le plan de gestion envisagé nécessiterait un budget de 3 millions d'euros pour la mise en œuvre des projets de protection et de développement, ainsi que d'autres fonds pour rémunérer le personnel. Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que de telles ressources financières ne sauraient être trouvées dans le pays. Des mécènes et des donateurs potentiels, en particulier parmi la diaspora arménienne, sont mentionnés en tant que sources éventuelles de futurs financements. Actuellement, il y a peu de chance qu'un plan de gestion puisse être rédigé, encore moins mis en œuvre.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le paysage de Gnishikadzor posséderait une valeur universelle exceptionnelle en raison d'un ensemble de qualités qui reflètent l'histoire culturelle de l'Arménie depuis deux mille ans :

- Les églises du monastère de Noravank représentent une réalisation exceptionnelle de l'architecture et de la sculpture médiévale arménienne ; elles ont été largement restaurées et préservées.

- Les villages de Gnishik et d'Areni sont d'origine médiévale et possèdent des vestiges de leur passé, en particulier les *glkhatuns*, ou maisons avec toiture à lanterne, qui sont les meilleurs exemples de ce type unique d'habitation.

- Le paysage est d'une grande beauté, il possède des structures géologiques remarquables et plusieurs grottes naturelles abritant des traces d'une occupation humaine préhistorique.

- Le site est situé sur la route de la soie, qui joua un rôle actif dans la vie historique et culturelle de la région.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur l'architecture vernaculaire.

Conservation

Historique de la conservation :

Les églises Sainte-Astvatsatsin, Saint-Karapet et Saint-Grégoire du monastère de Noravank, et l'église Sainte-Astvatsatsin du village d'Areni ont toutes été récemment restaurées, en 1997-1998.
Aucune action de conservation n'a été menée concernant l'église et les maisons traditionnelles du village de Gnishik, dont la plupart sont abandonnées depuis plus de dix ans, ni sur la forteresse et l'ancien village d'Ertich.

Au Moyen Âge, le paysage agricole surplombant à l'ouest le canyon de Noravank était parsemé de vergers, et le patriarcat de Etchmiadzine les a partiellement restaurés et réutilisés.

État de conservation :

Une grande partie des *khachkars* (93) et des pierres tombales (68) sont en bon état.

Le climat rigoureux des montagnes a entraîné la dégradation des bâtiments laissés à l'abandon. Nombre de bâtiments médiévaux sont en ruines. L'état des maisons avec toiture à lanterne est variable : il est bon dans le village d'Areni où elles servent d'entrepôts, mais alarmant dans le village de Gnishik où elles sont abandonnées.

Les grandes terrasses agricoles sont en bon état, bien que la terre ait besoin d'être défrichée.

Le dossier de proposition d'inscription fournit des explications détaillées sur la méthodologie des travaux de restauration exécutés sur l'ensemble monastique de Noravank, en particulier pour la reconstruction de la coupole et du tambour-rotonde de la chapelle mausolée d'Astvatsatsin (Burtelashen).

Les travaux de reconstruction de ce monument sont considérés comme une atteinte à l'authenticité du site. En effet, dans l'Arménie soviétique (et dans les autres républiques soviétiques), la reconstruction était considérée comme une restauration acceptable. Le dossier déclare que la « reconstruction a été menée selon une méthode scientifique stricte, basée sur une étude et des recherches approfondies sur des bâtiments similaires datant de la même période et sur l'étude archéologique des pierres encore sur site ».

La reconstruction dépasse toutefois l'*anastylose.* Des nouveaux matériaux ont été visiblement utilisés dans la partie basse de l'église, tandis que les parties hautes (le tambour-rotonde et la coupole) sont entièrement reconstruites avec de nouveaux matériaux.

Peut-être pourrait-on, pour défendre cette reconstruction, avancer l'argument du contexte idéologique et de la pratique, car ce monument compte parmi les plus importants de la région de Syunik, vénéré des pèlerins qui visitent la région de Gnishikadzor. Il aurait toutefois été possible de protéger la structure en pierre d'origine grâce à une nouvelle toiture simple.

La difficulté réside dans le fait que les travaux ont trahi les caractéristiques particulières des églises arméniennes, où l'on n'employait pas de joints larges entres les pierres. Les larges joints cimentés révèlent déjà des problèmes d'infiltration d'eau. Comme l'architecture médiévale arménienne était conçue pour réduire la vulnérabilité des bâtiments face aux séismes, on peut craindre une moins bonne souplesse des parties reconstruites dans cette zone sismique.

Tout cela est reconnu localement. Les ateliers organisés, les années passées, conjointement par l'UNESCO et le comité national arménien de l'ICOMOS ont montré que des interventions « plus douces », utilisant un mortier à la chaux préparé avec des matériaux de la région, non seulement garantissent le respect maximum de l'authenticité des monuments mais encore sont généralement moins coûteuses.

Analyse des risques :

Le dossier étudie les pressions liées au développement, à l'environnement et au tourisme et conclut qu'aucun de ces risques n'est important. Le manque d'entretien se révèle plus approprié pour les bâtiments ruraux. En effet celui-ci a engendré une condition à peine stable pour la plupart d'entre eux, notamment les *glkhatuns*.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Dans l'enceinte de l'ensemble monastique de Noravank, à proximité des églises, une nouvelle aile a été édifiée en 1998, avec l'autorisation du DMHCMRA. Cette nouvelle construction est destinée à loger les prêtres et les religieux de passage. Le mur d'enceinte du monastère a été relevé et reconstruit et un nouveau portail monumental a été créé, imitant les portails médiévaux. Ces interventions, associées à la reconstruction, ont mis à mal l'authenticité de l'ensemble.

Des travaux supplémentaires sont prévus, en collaboration avec le musée Matenadaran de manuscrits médiévaux arméniens à Erevan, afin d'ouvrir un centre d'études arméniennes proche du monastère sur un terrain appartenant à l'Église. Ainsi y aurait-il à disposition un grand centre de recherche pour les étudiants spécialistes de 3^{e} cycle, ainsi qu'un centre d'information sur l'histoire religieuse du monastère et de la région de Syunik pour les visiteurs.

Actuellement, il n'existe pas de plans définis. L'impact d'un nouveau grand bâtiment sur les églises médiévales comparativement petites pourrait compromettre la relation très satisfaisante de l'ensemble monastique avec son environnement paysager spectaculaire, sur une terrasse élevée au-dessus de la vallée abrupte et étroite.

L'authenticité du paysage culturel a été très affectée par l'abandon de la zone après la Seconde Guerre mondiale, qui a entraîné le délabrement des vieilles maisons et des églises des villages.

Les maisons avec toiture à lanterne (*glkhatun*) risquent de disparaître complètement. Étant donné l'état alarmant de beaucoup d'entre elles, il faut se demander si une restauration est aujourd'hui possible sans compromettre leur authenticité – une grande quantité de nouveaux matériaux neufs serait nécessaire et il se pourrait qu'il soit impossible de conserver la disposition spatiale de base des habitations d'origine si elles doivent accueillir de nouveaux habitants ou des touristes.

Intégrité :

Les limites suggérées pour la zone proposée pour inscription ne sont pas fondées sur des espaces historiques ou culturels. Il est donc difficile de dire qu'elles définissent un paysage qui répond au critère d'intégrité. Le paysage, avec ses terrasses et ses églises, fait partie d'une vaste zone socio-culturelle qui s'étend vers le nord et l'est.

Évaluation comparative

L'analyse comparative du dossier de proposition d'inscription concerne essentiellement les églises du monastère de Noravank. Il existe des bâtiments monastiques comparables en Arménie et d'autres pays voisins, mais ce qui distingue l'ensemble de Noravank est le fait qu'il s'inscrit dans un paysage encore intact, révélant les traces de la prospérité qui a favorisé l'expansion du monastère.

En Arménie, le monastère isolé de Noravank montre beaucoup de similitudes avec celui de Tastev, également radicalement reconstruit après le tremblement de terre de 1931, qui avait un impact culturel et architectural important sur la même région historique de Syunik. Autres exemples : le monastère de Gherart dans la région de Kotaik, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000, et les monastères plus grands de Sanahin et de Haghbat dans le quartier de Tumanian, inscrits en 1996.

Dans ces cas, les environs sont intacts. En revanche, les ensembles monastiques bien préservés de Hovhanavank et de Saghmosavank à Ashtarac, et de Makaravank, dans le canyon de la rivière Kasakh, sont situés dans un environnement au développement incontrôlé.

À l'intérieur des frontières plus larges de l'Arménie historique, il existe un ensemble très semblable à Gandzasar (1216-1238), près de la ville de Vank, dans la région du Nagorno-Karabah. Le monastère de Khakhuli, en Turquie, est un parallèle géorgien plus ancien (fin du Xe siècle), tandis qu'en Géorgie, le monastère de Gelati, dans la région de Kutaisi, a été inscrit en 1994.

La proposition d'inscription suggère que les qualités particulières de l'église Burtelashen, avec son mausolée à deux niveaux, constituent une originalité par rapport aux autres monastères.

La chapelle-mausolée à deux niveaux a toutefois des affinités avec un certain nombre de bâtiments similaires dans l'empire byzantin, tels que Bodrum Camii (920) et Bogdan Sarayi (XIVe siècle.) à Constantinople, l'église Boyana en Bulgarie (XIe siècle, 1259). Les chapelles mausolées à deux niveaux étaient très répandues dans les monastères en Grèce, tels que Hossios Luckas (1011-1022), Daphni (XIe siècle) ou Taxiarches à Thessalonique (XIVe siècle) et Batchkovo (1083) en Bulgarie.

L'église Saint-Karapet appartient à un type très courant de bâtiment en croix et à coupole comportant des annexes à deux niveaux disposées aux angles – le niveau supérieur de l'annexe occidentale destinée à recevoir les membres des familles nobles, rappelant les espaces plus luxueux aménagés dans les églises impériales byzantines.

Sa voûte caractéristique en parapluie (reprise par l'architecte Momik à l'église Sainte-Astvatsatsin d'Areni) est répandue à travers tout le territoire historique de l'Arménie. On la voit dans le fameux *catholicon* Saint-Hovhannes Mkrtitch (saint Jean-Baptiste) du monastère de Gandzasar (1216-1238), près de Vank, ainsi que dans l'église du monastère de Gtchavank (1241-1248) à Toh, tous deux dans le Nagorno-Karabah, et à Saint-Grégoire de Mugni (1661-1669).

Si l'on considère le paysage dans son ensemble, il est possible de trouver de grandes terrasses semblables dans d'autres parties du Caucase, en Arménie et dans les pays voisins, et certainement plus loin vers l'est en Asie centrale, où de telles terrasses sont fréquentes. Si l'on en savait plus sur l'époque à laquelle elles ont été créées et à quelle culture elles se rattachent, il serait possible de les rattacher plus précisément à des événements particuliers dans le Caucase.

L'élément du paysage qui semble être remarquable est la série de maisons avec toiture à lanterne, les *glkhatuns*, autrefois répandues en Arménie orientale et dans le Caucase en général, mais qui paraissent aujourd'hui ne survivre que dans cette petite partie de l'Arménie.

Ces maisons semblent avoir non seulement survécu pendant plus de deux mille ans, mais aussi eu une influence sur des édifices monumentaux. Elles sont mentionnées par l'historien grec Xénophon dans son *Anabase*. Elles pourraient offrir une réponse à la question non résolue de la toiture des *megaron* des palais de l'âge du bronze en Grèce. Elles semblent manifestement avoir eu une grande influence sur la construction des bâtiments médiévaux arméniens – tels que les *gavits* – et sur la composition de leur espace intérieur.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le dossier de proposition d'inscription déclare que « l'importance du bien, défini comme un « paysage culturel », repose sur un ensemble d'éléments qui fait de ce lieu un site exceptionnel, marqué par l'histoire culturelle de l'Arménie sur une durée de plus de vingt siècles ».

Individuellement, aucun des éléments constitutifs du paysage, à l'exception des maisons avec toiture à lanterne, ne saurait avoir de valeur universelle. Dans son ensemble, le paysage ne possède plus de nombreux éléments qu'il possédait autrefois, tels que des maisons des villages, de sorte que l'on ne peut donc pas dire qu'il possède une originalité suffisante par rapport à d'autres régions.

Les maisons avec toiture à lanterne sont exceptionnelles car elles sont la survivance d'un type d'habitation extrêmement original. Toutefois, il en existe un très petit nombre, elles sont en très mauvais état et disséminées sur le site.

Le paysage culturel de Gnishikadzor est d'une incontestable importance nationale, il est exceptionnel dans la région du Caucase, mais ses caractéristiques ne lui confèrent pas de valeur universelle exceptionnelle.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé en tant que paysage culturel sur la base du critère v. La valeur exceptionnelle du paysage culturel ne peut être démontrée par rapport à ce critère comme le soulignent les raisons exposées ci-dessus.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Les maisons avec toiture à lanterne présentes sur le site proposé pour inscription sont d'une très grande importance en tant que vestiges d'un type d'habitation d'une grande originalité qui fut jadis très répandu dans le Caucase et semble avoir persisté depuis plus de deux mille ans. On peut se demander si ces maisons peuvent être restaurées et rendues à leur usage sans qu'il soit nécessaire de les rebâtir entièrement. Il semble toutefois de la plus grande importance que ces constructions extraordinaires soient étudiées pour la postérité et, si possible, que certains exemples soient stabilisés et restaurés.

Le dossier de proposition d'inscription mentionne quatre bâtiments de ce type à Gnishik. Si ces derniers pouvaient faire l'objet d'une étude et être restaurés en même temps que le paysage agricole environnant, cela apporterait une contribution majeure à la préservation du paysage culturel de cette région.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

3. Encourage l'État partie à trouver des moyens d'identifier, d'étudier et si possible de stabiliser et de restaurer l'ensemble remarquable des maisons avec toiture à lanterne (*glkhatuns*) comme modèle d'un type largement diffusé dans le Caucase et qui a persisté pendant plus de deux millénaires.

ICOMOS, avril 2005

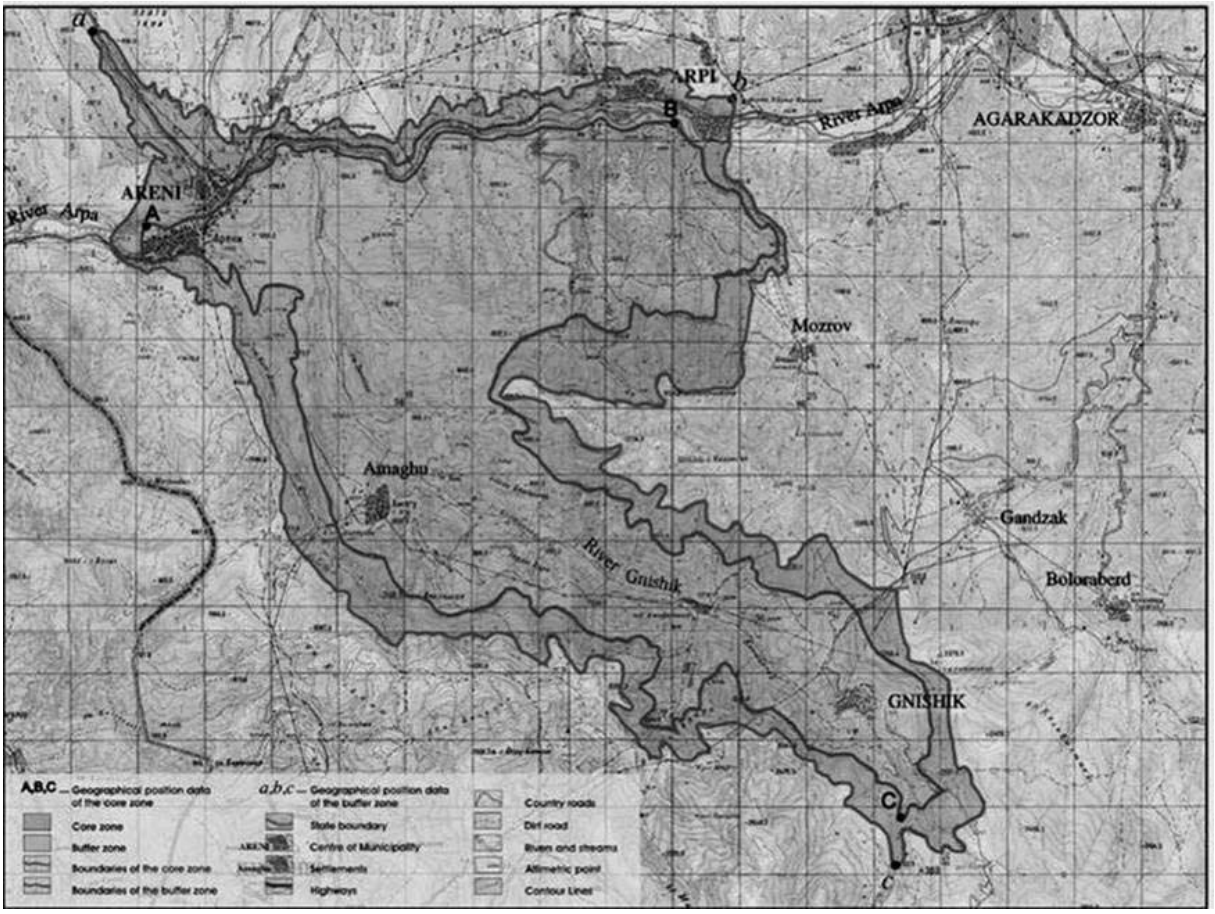

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

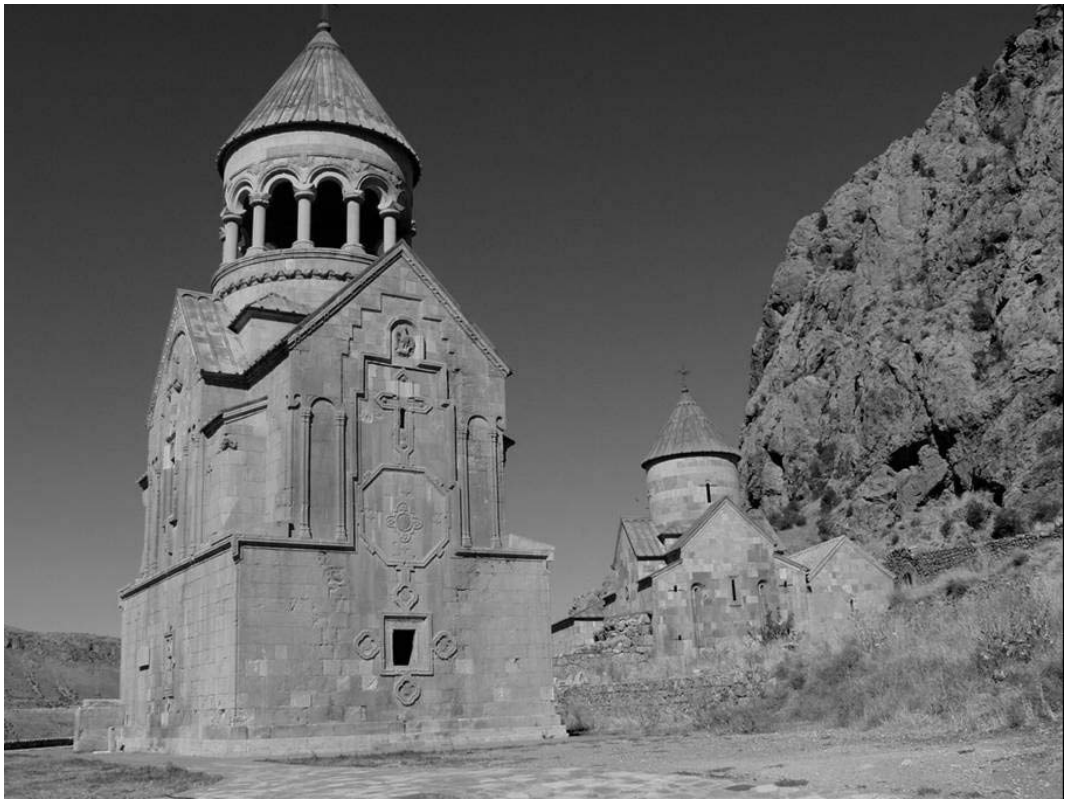

Chapelle-mausolée Saint-Astvatsatsin avec l'ensemble Saint-Karapet

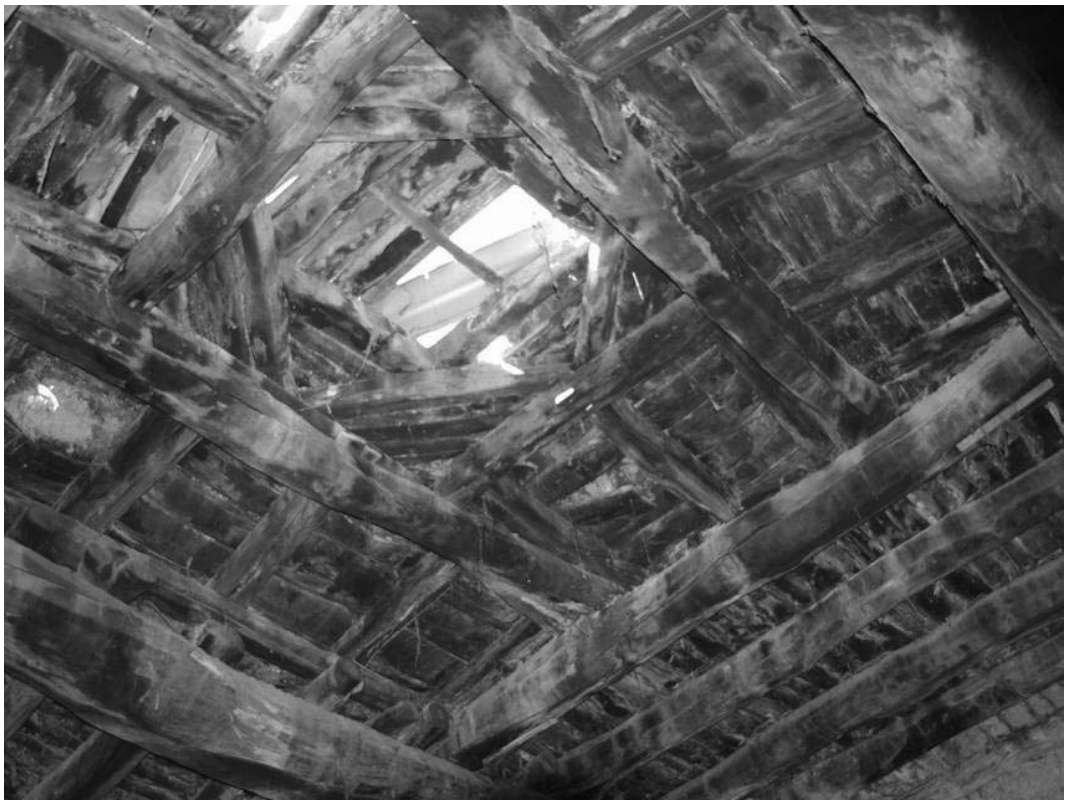

Maison avec toit à lanterne – Village d'Areni

Innsbruck (Autriche)

No 1169

1. IDENTIFICATION

État partie : République d'Autriche

Bien proposé : Centre historique d'Innsbruck, château d'Ambras et parc alpin Nordkette Karwendel

Lieu : Province fédérale du Tyrol (Bundesland Tirol)

Date de réception : 27 février 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série composée d'un *ensemble* (centre historique d'Innsbruck), d'un *monument* (château d'Ambras), et d'un *site* (parc alpin Nordkette Karwendel). Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'une *cité historique vivante* (par. 27:ii). Le bien dans son ensemble est proposé comme *paysage culturel*.

Brève description :

La ville d'Innsbruck dans la vallée de l'Inn bénéficie d'un cadre spectaculaire avec le parc alpin Nordkette Karwendel dont les montagnes s'élèvent à 2600 m au-dessus du niveau de la mer. Le centre historique d'Innsbruck est formé d'un centre urbain médiéval qui a joué un rôle important au XVIe siècle en tant que résidence des empereurs Habsbourg, qui a conduit à l'édification de monuments importants tels que la *Hofkirche* avec le tombeau de l'empereur Maximilien Ier et le château d'Ambras.

2. LE BIEN

Description

La ville d'Innsbruck est située dans l'ouest de l'Autriche, dans la vallée de l'Inn, à 574 m au-dessus du niveau de la mer, entourée de hautes montagnes : le Bettelwurf (2726 m), la Serles (2717 m), le Glungezer (2677 m) et le Kleiner Solstein (2637 m). La vallée de l'Inn partage les Alpes calcaires du nord des Alpes métamorphiques du centre. Dans les environs immédiats de la ville, une zone intacte demeurée dans son état naturel a été conservée dans son ensemble. La zone proposée pour inscription consiste en trois zones principales : le *centre historique d'Innsbruck*, le *château d'Ambras* et le *parc alpin Nordkette Karwendel*. La zone principale du centre historique est entourée d'une zone tampon constituée d'une partie de la ville plus récente et bordée par le chemin de fer à l'est, la *basilique Wilten* et le parc de *Bergisel* du XIXe siècle au sud. Dans la zone tampon se trouvent des vestiges d'occupation humaine de l'âge du bronze ainsi que l'ancien fort romain de Valdidena. À l'ouest, la zone tampon est délimitée par le cimetière et la zone de l'hôpital. Sur l'autre rive de l'Inn, la zone tampon suit le périmètre de *Hötting* et, au nord, celui de *Mühlau*. Aucune zone tampon n'a été définie pour la zone 2 (*château d'Ambras*) ni pour la zone 3.

La zone 1 comprend la ville historique sur les deux rives de l'Inn, qui coule d'ouest en est mais qui forme à cet endroit un méandre vers le nord. La ville s'est d'abord développée sur la rive nord de l'Inn, où la zone principale consiste en une suite de pittoresques maisons de ville à pignon qui bordent *Mariahilfstrasse* et *Innstrasse*. À l'extrémité ouest de la rue s'élève l'église paroissiale *Mariahilf* (1647).

L'essentiel de la zone principale s'étend sur la rive sud de l'Inn. La partie centrale de cette zone est définie par l'ancien mur et les douves (*Markt-graben* et *Burg-graben*). Les édifices séculiers sont surtout des maisons du type de celles que l'on trouve dans la région de l'*Inn et de la Salzach* avec leurs 4 ou 5 étages : elles sont de plan allongé, avec un puit de lumière entre l'avant et l'arrière de la maison. Les façades possèdent des oriels larges ou polygonaux à trois ou quatre axes. Les toitures en forme de V et à chéneaux se conforment aux réglementations qui furent prises suite à l'incendie de 1390.

Le point central de la zone est le *Neuer Hof*, bâtiment symbolique de la ville, deuxième plus ancienne résidence des maîtres du Tyrol à Innsbruck (1420-1460), avec son *Goldenes Dachl* (Petit Toit d'or). Il s'agit d'une loggia ouverte commandée par l'empereur Maximilien Ier (achevée en 1500). Elle est recouverte de 2657 bardeaux de cuivre dorés à l'or. La décoration est attribuée à Nikolaus Türing l'ancien, Gregor Türing et Jörg Kölderer. À côté s'élève l'ancien Hôtel de Ville (*Altes Rathaus*, vers 1450) avec une tour de style gothique tardif. Au nord de ce groupe de bâtiments, s'ouvre le *Domplatz* avec la cathédrale baroque Saint-Jacques (1717-1724), construite par Johann Jakob Herkommer et Johann Georg Fischer. Le maître autel est orné de la célèbre peinture de Lucas Cranach, « la Madone du Bon Secours » (1537).

Le château baroque de la *Hofburg* et le *Hofgarten* (jardin de la Cour) sont situés à l'est de la cathédrale. La Hofburg a été construite sur le site d'un château médiéval et il fut la résidence principale des rois allemands au XVe siècle. Le bâtiment actuel a été construit selon les plans de Nicolaus Pacassi et Konstantin Johann Walter von Pfeilsberg, au XVIIIe siècle. Parmi les autres bâtiments appartenant à cet ensemble il y a le théâtre (1844), bâti à l'emplacement de l'ancien *Neue Hoftheater* (1635). À côté du théâtre se trouve les *Stadtsäle* (Salle des fêtes, XIXe siècle). Au nord de l'ensemble de la Hofburg se trouve le Hofgarten, qui s'est développé à partir de 1410 et a été redessiné en 1564 sur le modèle des jardins du château de Prague. C'est l'un des premiers jardins du début de la Renaissance dans la zone germanophone d'Europe. Au XIXe siècle, il fut transformé en jardin paysager, ouvert au public. Au centre

du groupe, une fontaine monumentale, la fontaine de l'archiduc Léopold V (*Leopoldsbrunnen)*, fut édifiée en 1893, rassemblant des statues de bronze qui avaient été disposées dans le Hofgarten au XVIIe siècle.

Le bâtiment historique le plus exceptionnel d'Innsbruck est la *Hofkirche* avec le tombeau de l'empereur Maximilien Ier. Le tombeau a exigé la fonte de 28 sculptures de bronze plus grandes que nature (1502 à 1550) et a fait travailler les meilleurs artistes des pays germanophones, tels Albrecht Dürer, Peter Vischer l'ancien et Alexander Colin. La Hofkirche (1553-1563), construite pour accueillir le tombeau, est l'œuvre de l'architecte Andrea Crivelli, originaire de Trente. Le monastère franciscain attenant était chargé d'administrer l'église.

La zone principale 1 comporte aussi la rue principale de la ville historique, Maria-Theresien Strasse, qui s'étend vers le sud jusqu'à l'arc de Triomphe (*Triumphpforte,* 1765). Au milieu de la rue se dresse la colonne de Sainte-Anne (*Annasäule*), qui commémore le retrait des troupes bavaroises pendant la guerre de succession d'Espagne en 1703.

La zone 2 comprend le château d'Ambras qui, avec ses jardins et son parc, forme une entité distincte. Il est situé sur la colline, à quelque 2,5 km au sud-est du centre historique. Le château est bien visible de la ville, construit sur un promontoire à environ 100 m au-dessus de la ville. Édifié sur des fondations médiévales, le château actuel date du XVIe siècle et a été construit sur ordre de l'archiduc Ferdinand II (1529-1595), le premier des princes collectionneurs. Le château est devenu une source importante pour les chercheurs en raison de ses collections - œuvres d'art de la fin de la Renaissance, objets d'histoire naturelle, collections d'armes et d'armures ainsi que la galerie de portraits des Habsbourg.

La zone 3 comprend le parc alpin Nordkette Karwendel qui constitue l'environnement spectaculaire de la ville d'Innsbruck. Cette zone est décrite plus en détail et évaluée par l'UICN. Pour ce qui est du patrimoine culturel, la zone est décrite comme un paysage culturel associatif. Cela est en partie dû à la vue que l'on a sur la Nordkette depuis la ville historique, qui est devenue une attraction pour les visiteurs, en particulier à partir du XIXe siècle. Dans les années 1920, un téléphérique fut construit au centre de ce panorama, repris sur toutes les brochures touristiques. Ce téléphérique, avec ses stations d'origine, a été conçu par l'architecte Franz Baumann. Il est protégé au titre du patrimoine industriel, mais il n'a pas été inclus dans le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. De l'autre côté de la vallée, le téléphérique du Patscherkofel fut construit à la même époque, conçu par l'architecte Hans Fessler.

Histoire

Le centre historique d'Innsbruck recouvre le périmètre du centre médiéval de la ville, qui s'est développé à partir du XIIe siècle sur l'autre rive de l'Inn, dans l'ancienne « Anpruggen ». Le nom d'Innsbruck se réfère au pont sur la rivière Inn. Ce passage était un point stratégique dans les Alpes de l'Est, utilisé depuis l'Antiquité. Des vestiges témoignent d'une occupation permanente dès l'âge du bronze et les Romains y construisirent le fort de Valdidena. Le peuplement médiéval fortifié fut établi au XIIe siècle. Elle reçu les « droits de cité » au XIIIe siècle. Cette première installation fut d'abord implantée sur l'étroite bande de terre entre la rive gauche de l'Inn et les pentes de la Nordkette. À partir du XIIIe siècle, la ville se développa vers le sud, du côté de la Maria-Theresien Strasse et, à partir de 1440, en direction du district de Saggen au nord-est.

En 1420, le duc Frédéric IV fit transformer deux maisons d'Innsbruck en un nouveau lieu de résidence, la *Neuer Hof*, et y déplaça le siège de son gouvernement. Entre 1450 et 1460, le duc Sigismond fit construire l'actuelle Hofburg dans le périmètre est de la ville. En 1500, l'empereur Maximilien Ier fit ajouter la loggia des cérémonies « au toit d'or » au bâtiment de son gouvernement. Il choisit Innsbruck comme résidence officielle et engagea des artistes renommés à y travailler, tels que Albrecht Dürer, Alexander Colin, Veit Stoss et Konrad Meit. La Hofkirche et le tombeau monumental de Maximilien Ier symbolisent le statut de la ville. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, Ferdinand II fit agrandir le château d'Ambras de manière à y installer ses importantes collections qui furent par la suite complétées par d'autres mécènes de la famille des Habsbourg. Au XVIIe siècle, Innsbruck fut un centre pour le théâtre et l'opéra baroques à la cour de l'archiduc Ferdinand Karl. L'impératrice Marie-Thérèse (1740-1780) séjourna à Innsbruck à diverses occasions et fit transformer la Hofburg médiévale en un palais impérial baroque.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Innsbruck connut une forte croissance. À la même époque, la ville devint un centre de la première vague d'alpinisme, suscitant la création de chemins et de services pour les visiteurs. En 1900, le ski se pratiquait couramment. En 1906, un funiculaire fut construit et les téléphériques de la Nordkette et du Patascherkofel furent installés dans les années 1920.

In 1904, la commune fut étendue pour inclure les villages de Wilten et de Pradl. D'autres extensions suivirent en 1938 et en 1942. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, en 1943-1945, la ville fut frappée par plusieurs raids aériens qui visaient la ligne de chemin de fer du Brenner. La ville accueillit les Jeux olympiques d'hiver en 1964 et en 1976. Aujourd'hui, la population est d'environ 120 000 habitants.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La protection légale intéressant les zones proposées pour inscription prend trois formes distinctes :

- Les bâtiments classés sont protégés par la loi de protection fédérale, *Denkmalschutzgesetz*, DMSG (533/1923), amendée en 2000 ;

- Le centre ville et les sites sont protégés par la loi *Stadtkern- und Ortsbildschutzgesetz*, SOG (61/1976), amendée en 2002 ; ils sont également visés par la

réglementation tyrolienne sur la construction (2001) et le *plan d'urbanisme de la région du Tyrol* (2001).

- La protection de la nature est réglementée par la *loi pour la protection de la nature du Tyrol* (1997) et d'autres réglementations appropriées.

Structure de la gestion :

Plusieurs autorités sont responsables du contrôle et de la gestion des différentes parties des biens proposés pour inscription. Les bâtiments historiques classés sont soumis au contrôle du Conseil fédéral des monuments (*Bundesdenkmalamt*). La zone 1, le centre ville historique, correspond à la zone de protection strictement réglementée. La zone tampon comprend des zones protégées où la protection est moins stricte. Les propositions de modification dans ces zones sont soumises à l'avis d'expert du Bureau du gouvernement provincial du Tyrol. La gestion des zones de protection de la nature est étudiée par l'UICN.

Ressources :

Différents types de subventions et d'aides financières sont fournis par la municipalité d'Innsbruck, l'autorité de la province du Tyrol, l'autorité fédérale, le diocèse d'Innsbruck et d'autres autorités.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : Le paysage culturel historique du site d'Innsbruck et le parc alpin Nordkette Karwendel, témoignent d'un important échange de valeurs humaines dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et des zones naturelles voisines. Historiquement toujours étroitement liée à la haute montage, la ville a acquis au fil des siècles de son développement un caractère unique, non seulement dans les Alpes ou en Europe mais aussi dans le monde. Par le nombre de ses monuments, dont certains peuvent individuellement faire valoir leur réputation internationale, la ville témoigne de son développement culturel et économique dans son écrin de montagnes et fonde ainsi sa valeur universelle exceptionnelle.

Critère iv : Le centre historique d'Innsbruck et le parc alpin Nordkette Karwendel constituent un exemple exceptionnel de paysage culturel qui illustre plusieurs périodes significatives de l'histoire humaine. À Innsbruck, dans la zone 1, deux époques en particulier sont représentées : le Moyen Âge et l'époque baroque. Cela s'applique à la fois à l'urbanisme et aux monuments individuels remarquables. Dans la zone 2, le château d'Ambras représente l'époque de la Renaissance. Le « *Gründerzeit* » de la fin du XIXe siècle domine dans la zone tampon. Innsbruck se caractérise par ses monuments habsbourgeois datant de l'époque charnière entre Moyen Âge et époque moderne, jusqu'au baroque et par sa relation étroite avec la montagne sur laquelle la ville possède de nombreux points de vue.

Critère vi : Le centre historique d'Innsbruck est également lié aux œuvres artistiques, en particulier musicales, d'une valeur universelle exceptionnelle. Les Habsbourg du Tyrol, en particulier l'archiduc Léopold V et son épouse, Claudia de Medicis, ainsi que l'archiduc Ferdinand Karl, furent des mécènes du théâtre en général (premier opéra construit dans la zone germanophone) et de l'opéra baroque en particulier.

Innsbruck et le parc alpin Nordkette Karwendel sont aussi présentés comme un paysage culturel associatif. Les associations historiques et culturelles avec la partie naturelle du bien proposé pour inscription sont considérables. Historiquement, l'empereur Maximilien Ier utilisait sa ville d'Innsbruck comme résidence pour aller chasser dans les hautes montagnes. De plus, des légendes racontent ses aventures de chasse, bien vivantes dans la mémoire collective de la population du Tyrol. D'autres légendes sont attachées aux formes naturelles de la montagne, comme par exemple à l'étonnante formation rocheuse de la *Frau Hitt*. La montagne a une double fonction pour la ville : à la fois utile et menaçante, elle influence durablement la ville d'Innsbruck, son apparence et la conscience que ses habitants ont d'eux-mêmes.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe de l'ICOMOS et de l'UICN a visité Innsbruck, le château d'Ambras et le parc alpin Nordkette Karwendel en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Conservation

Historique de la conservation :

La ville d'Innsbruck a subi des bombardements pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les zones historiques proposées pour inscription n'ont pas souffert de ces raids. Cependant, les zones des environs ont été détruites et reconstruites après la guerre.

Les zones historiques proposées pour inscription sont protégées par divers instruments juridiques.

État de conservation :

La conservation et la restauration des bâtiments ayant une valeur culturelle dépendent du contrôle professionnel du Conseil fédéral des monuments et d'organismes similaires. Les travaux sont globalement exécutés selon les principes de conservation internationaux. Cependant, ces plans sont limités à la conservation des bâtiments classés. L'entretien ou la transformation de bâtiments qui ne sont pas classés mais qui relèvent de la loi sur la protection du site et du centre ville répondent généralement aussi à ces principes. Néanmoins, l'amélioration ou la transformation de monuments industriels et techniques tels que les téléphériques de la fin des années 1920 ne reçoivent pas l'attention qui leur est due. La conservation des jardins historiques et des espaces verts publics dans le centre ville est de très bon niveau.

On rapporte la construction prévue de grands immeubles dans le voisinage immédiat de la zone historique proposée pour inscription qui aurait un impact sur l'intégrité visuelle de la vallée.

Gestion :

Dans la zone classée, plusieurs parties prenantes clés agissent dans le champ du patrimoine culturel et naturel. En plus des autorités investies de pouvoirs juridiques spécifiques, d'autres parties devraient être invitées à se joindre à une plateforme professionnelle collective dans le but de définir une stratégie commune pour le site classé du patrimoine mondial.

Même s'il existe un ensemble d'instruments juridiques et de planification pour la préservation des zones proposées pour inscription, la taille et la complexité du bien proposé pour inscription devraient bénéficier d'un *plan de gestion* global, définissant des objectifs communs et des responsabilités.

Le tourisme est considéré comme une ressource importante pour Innsbruck, et la promotion des valeurs culturelles et naturelles du site retient l'attention qui lui est due. En même temps, afin d'éviter tous dommages aux valeurs culturelles et naturelles que pourraient causer de grands projets de développement, une étude d'impact globale devrait être réalisée pour tenir compte de la capacité d'accueil de la zone et de l'impact visuel. Cela concerne particulièrement la préservation des deux téléphériques construits dans les années 1920 et l'éventuelle construction de nouvelles structures.

Analyse des risques :

Les zones proposées pour inscription sont bien protégées par des instruments juridiques. Néanmoins, il semble que les mécanismes de contrôle de leur environnement ne soient pas adéquats. En particulier, aucune information n'est donnée sur le contrôle de l'urbanisme en dehors des zones tampons comme par exemple la partie entre la ville historique et la zone de protection de la nature. De même, le téléphérique de la Nordkette situé dans le centre est exclu de la zone protégée, ce qui laisse un sérieux risque pour le changement incontrôlé.

Authenticité et intégrité

La zone proposée pour inscription n'a pas souffert de destructions importantes pendant la Deuxième Guerre mondiale. Des dommages importants ne sont rapportés qu'au voisinage des voies ferrées. Les bâtiments historiques classés ont globalement conservé leur authenticité. Le développement urbain d'après-guerre et les nouvelles constructions n'ont pas affecté l'intégrité interne des zones principales proposées pour inscription. L'intégrité visuelle du paysage naturel est préservée.

Une inquiétude se manifeste cependant à propos des zones qui ne sont pas soumises à protection. Seules quelques parties de la zone tampon entourant le centre historique de la ville sont définies comme « zones protégées ». Le château d'Ambras et son jardin sont définis comme « zone protégée » mais ils ne possèdent pas de zone tampon. Le reste de la zone urbaine a été construit au XXe siècle et n'est pas protégé. Même les téléphériques et leurs abords ne sont pas inclus dans des zones protégées, bien qu'ils fassent véritablement partie du « paysage culturel » d'Innsbruck.

Il résulte de cela que l'intégrité globale de la vallée de l'Inn est quelque peu compromise. Il n'y a pas non plus de garantie que l'intégrité sera préservée à l'avenir sous les pressions actuelles du développement.

Évaluation comparative

La comparaison du bien proposé pour inscription ne concerne que le paysage culturel. Aucune comparaison n'est faite concernant l'architecture ou la ville historique en tant que telle. Le dossier de proposition d'inscription déclare qu'il est « difficile de trouver des analogies avec d'autres paysages culturels historiques possédant cette harmonie unique entre une grande ville et l'environnement alpin ». Une comparaison possible est suggérée avec Cinque Terre en Italie, qui présente toutefois une situation bien différente avec les vignobles, l'architecture méditerranéenne et les formations géologiques. Aucune comparaison n'est faite avec le reste de l'Autriche (Salzbourg par exemple), avec la région alpine ni avec la région culturelle d'Europe centrale.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le bien proposé pour inscription présente différents éléments qui sont le centre historique de la ville d'Innsbruck, le château et le parc d'Ambras et le parc alpin Nordkette Karwendel. En même temps, une attention particulière est accordée au bien, en tant qu'association d'une grande ville et de hautes montagnes dans un paysage culturel.

Historiquement, Innsbruck tire son importance de sa situation sur un point de passage alpin. Dès l'âge du bronze, l'homme occupa le lieu de manière permanente. Les Romains y construisirent des fortifications. La ville d'Innsbruck se développa à partir du XIIe et du XIIIe siècle et devint particulièrement importante à partir du XVe siècle avec l'expansion de l'exploitation minière et du commerce. Au XVIe siècle, elle fut choisie comme résidence impériale par les Habsbourg. Elle continua d'avoir de l'importance aux XVIIe et XVIIIe siècles. Par son histoire, Innsbruck possède un patrimoine architectural et artistique d'une grande valeur.

Concernant la définition du site en tant que paysage culturel, le dossier de proposition d'inscription souligne le caractère exceptionnel de la relation que la ville entretien avec la montagne. Cette relation est basée sur les richesses qu'apporte la montagne : l'eau, les mines, la chasse. Bien que des œuvres artistiques témoignent de l'intérêt pour le paysage, cela devient plus prégnant avec l'émergence du tourisme à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Bien que les zones proposées pour inscription présentent des caractéristiques intéressantes, la valeur universelle

exceptionnelle n'est pas démontrée du moins sous la forme actuelle.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iv et vi.

Critère ii : Il se rapporte à un échange considérable de valeurs humaines sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de l'urbanisme et de la création de paysages. Le bien proposé pour inscription se justifie par une « relation exceptionnelle de l'architecture et de l'urbanisme avec la nature environnante », et le développement économique et culturel de la ville dans son écrin de montagnes. Il serait nécessaire cependant de disposer d'une étude comparative détaillée pour justifier cet argument. Innsbruck représenterait certainement un important échange de valeurs avec l'art et l'architecture (par exemple la Renaissance italienne), mais il serait nécessaire de le préciser en tenant compte du contexte historique et culturel.

Critère iv : Il se réfère à « un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage ». La proposition d'inscription justifie ce critère par l'évolution historique de la ville et des ensembles royaux depuis le Moyen Âge jusqu'aux XVIIIe et XIXe siècles. Une mention particulière est faite concernant le lien avec les montagnes. Tout en reconnaissant l'intérêt esthétique du paysage de montagnes tel qu'on le voit de la ville, sa valeur universelle exceptionnelle n'est pas démontrée dans le dossier de proposition d'inscription. Concernant le patrimoine artistique et architectural d'Innsbruck, une étude comparative plus approfondie s'avère nécessaire.

Critère vi : Il se réfère à l'association avec des « événements ou des traditions vivantes, des idées ou des croyances, des œuvres artistiques ou littéraires ». La proposition d'inscription justifie ce critère par l'association d'Innsbruck avec la musique et le théâtre, en particulier l'opéra baroque. Si l'on tient compte de l'inscription de Vienne et de Prague, dont le rôle dans l'histoire de la musique en Europe est reconnu, il n'est pas suffisamment démontré que la demande soit justifiée dans le cas d'Innsbruck.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial sous la forme actuelle.

ICOMOS, avril 2005

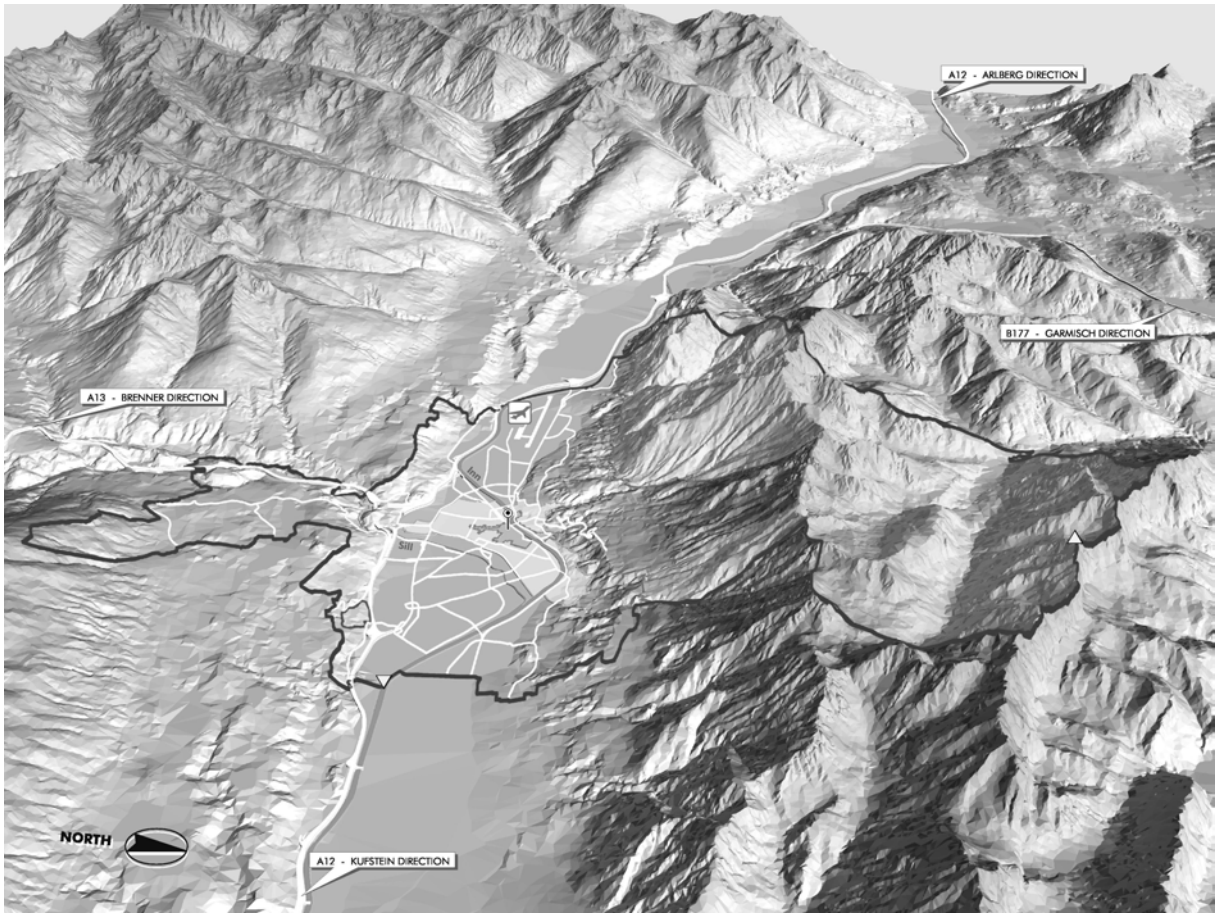

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Rangée de maisons de Marialhilf sur la rive gauche de l'Inn

Vue aérienne du château d'Ambras

Ensemble des Radziwill (Belarus)

No 1196

1. IDENTIFICATION

État partie : République de Belarus

Bien proposé : Ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh

Lieu : Ville de Nesvizh, oblast de Minsk

Date de réception : 30 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

L'ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh se trouve en Belarus central. De la dynastie Radziwill, qui construisit et conserva cet ensemble du XVIe siècle à 1939, sont issues certaines des plus importantes personnalités de l'histoire et de la culture de l'Europe. Grâce à leurs efforts, Nesvizh devint un lieu crucial d'influence dans les différents domaines de la culture, des sciences, des arts, de l'artisanat et de l'architecture. Les palais de l'ensemble, ainsi que l'église du Corpus Christi, devinrent d'importants modèles, générant des influences artistiques et architecturales dans toute l'Europe centrale et la Russie.

2. LE BIEN

Description

L'ensemble construit et occupé par la famille Radziwill du XVIe au XXe siècle se dresse dans la ville de Nesvizh, dans la province de Minsk, en plein cœur du Belarus. Il se compose du château résidentiel et de l'église mausolée du Corpus Christi. Le château se compose de dix bâtiments mitoyens, dont le palais, les galeries, l'aile résidentielle et l'arsenal, qui ont évolué comme un seul et même ensemble architectural autour d'une cour hexagonale. Les édifices se trouvent dans les vestiges de remparts du XVIe siècle, comprenant quatre bastions et quatre murs rideaux sur un plan rectangulaire, encerclés de douves. Le château est relié par une digue à l'église du Corpus Christi, qui forme un quartier de la zone urbaine de Nesvizh. L'ensemble s'inscrit au milieu d'un paysage culturel composé de différents éléments. Les limites de la zone proposée pour inscription dessinent un territoire tout en longueur dont l'axe est parallèle au cours de l'Usha.

Le château est orienté d'ouest en est. On y entre par la *Porte*, à l'ouest, dont la partie inférieure est intégrée aux remparts. L'édifice de la Porte comporte une tour-porte octogonale de deux étages, surmontée d'une flèche rhomboïdale. La structure originale date du XVIe siècle. Le premier étage et la tour ont été ajoutés au XVIIIe siècle. Le *palais*, occupant le centre du côté est de la cour intérieure, est le bâtiment principal de l'ensemble. Remontant lui aussi au XVIe siècle, il a été agrandi au XVIIIe siècle. C'est un bâtiment à trois étages, au plan presque carré, dont quatre tours octogonales avec alcôves viennent renforcer les angles. La façade est décorée de stuc, travail d'Antoni Zaleski. Le rez-de-chaussée, à l'origine la salle du trésor, a conservé ses voûtes du XVIe siècle. L'escalier principal est décoré d'une représentation d' « Aurore », œuvre de Francisezek Smuglewicz du XVIIIe siècle. Au premier étage, les intérieurs remontent au XVIIIe et au XIXe siècle. Du côté sud de la cour se trouve la demeure résidentielle, haute de trois étages et construite au XVIe siècle, flanquée d'une tour. Du côté nord se trouve l'Arsenal, qui abritait également une chapelle jadis. Ces bâtiments sont reliés au palais par des galeries qui coupent les angles de la cour. Cette dernière est ensuite fermée par des annexes reliant les bâtiments à la Porte.

L'église du Corpus Christi se trouve dans la partie orientale de la ville de Nesvizh, à côté de la rue qui conduit au château. L'édifice est construit sur un plan en croix latine, avec une nef rectangulaire allongée, projetant de chaque côté deux chapelles latérales à cinq côtés et une chapelle absidale. Une coupole marque la croisée du transept. Les chapelles latérales sont surmontées de dômes sans lanternes. Parmi les éléments les plus précieux, on compte le tombeau de Krzysztof Radziwill (1607) et l'autel de la Sainte-Croix (1583), œuvre des sculpteurs vénitiens Girolamo Campagna et Cesare Franco. Les voûtes de l'église sont ornées de fresques de Ksawery D. Heski, datant de 1852-1853. La façade de deux étages est divisée par un entablement en relief, légèrement décalé par rapport aux axes des pilastres et surmonté d'un pignon triangulaire. Sous l'église se trouve une crypte qui abrite les cercueils de 72 membres de la famille Radziwill, datant du XVIe au XXe siècle. L'église est entourée d'un mur d'enceinte du XVIIIe siècle.

Histoire

Historiquement, le Belarus est un lieu transfrontalier dans le contexte européen. Son territoire a successivement appartenu à la Russie de Kiev et aux principautés médiévales de la Russie (Xe-XIIIe siècle), au grand duché de Lituanie (XIVe siècle), à l'État uni de Pologne et de Lituanie, à la république de *Rzeczpopolita* (1569-1795), à l'empire russe (1772/1795-1917), à la Pologne (pour la Biélorussie occidentale, 1921-1939), à l'URSS en tant que République Socialiste Soviétique de Biélorussie (à partir de 1922) et à la République de Belarus (à partir de 1991). Ce contexte a fait du territoire du Belarus un carrefour entre l'Orient et l'Occident, tant du point de vue historique, culturel, artistique, politique et militaire que religieux (calvinisme, catholicisme, orthodoxes, église uniate, judaïsme).

La dynastie Radziwill, à laquelle la résidence de Nesvizh appartenait de 1523 à 1939, regroupe certaines des figures les plus éminentes de l'histoire et de la culture européenne depuis le XVe siècle. Les seigneurs de Radziwill gouvernaient le territoire de l'ancienne Rzeczpopolita (aujourd'hui Belarus), et ils étaient depuis 1518 des princes du Saint-Empire romain germanique.

Les premiers témoignages confirmés de Nesvizh datent du XVe siècle. L'ensemble appartenait aux Radziwill depuis 1513, et ils y vécurent jusqu'en 1939. Avant le château, il y avait un manoir, habité par le duc Mikolaj Radziwill, chancelier de Lituanie et *voïvode* de Vilnius. Le duc était protestant, ce qui fit de Nesvizh un important centre de la Réforme. Le premier catéchisme en biélorusse fut imprimé dans la presse ducale.

La première phase du château va de 1582 à 1604, époque à laquelle Mikolaj Radziwill commença la construction de la nouvelle résidence. Le château est représenté avec des fortifications et des bastions dans un dessin de 1604 de T. Makowski (« Nesvisium »). La résidence a quasiment survécu sous sa forme originale jusqu'à nos jours, tandis que les autres parties ont été modifiées ou ajoutées plus tard. Les galeries ont été construites en 1650.

En 1706, le château fut occupé par les Suèdes, qui détruisirent les fortifications. Après leur départ, le château fut rénové en 1732-1758 par Michal Radziwill, qui fit appel pour ce faire à des architectes venus d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et de Belarus même.

Au XIXe siècle, le château demeura inhabité jusqu'à ce qu'il devienne la propriété d'Antoni Radziwill et de son épouse française Marie de Castellane, qui rénovèrent les intérieurs en 1881-1886. Ils ajoutèrent également une terrasse avec des tourelles néo-gothiques au palais. Ils dessinèrent et firent réaliser le jardin paysager romantique autour de l'ensemble du château (1878-1911). Après 1939, le château fut saisi par l'armée soviétique, puis utilisé par les Allemands comme hôpital militaire. De 1945 à 2001, il abrita un sanatorium. Depuis lors, il a fait l'objet de restaurations et d'adaptations, en vue d'en faire un musée et un centre culturel et touristique. En 2002, un incendie détruisit la partie haute de la résidence et une partie de la galerie, qui furent reconstruites en 2003.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le Belarus, ancienne république de l'URSS, est un jeune État indépendant, doté de sa propre législation toute nouvelle. Le bien proposé pour inscription était auparavant soumis à la gestion de l'ancien système juridique soviétique. En 1992, le Belarus se dota de sa propre loi sur la protection du patrimoine historique et culturel, définissant le statut juridique du bien proposé pour inscription dans le contexte de la nouvelle réalité politique et sociale de l'État indépendant. On peut y ajouter plusieurs autres lois régissant la protection du patrimoine culturel en Belarus, ainsi que des résolutions du Conseil des ministres concernant plus particulièrement la protection du patrimoine culturel à Nesvizh et notamment l'établissement de la Réserve historique et culturelle nationale « Nesvizh » en tant que musée et zone protégée (1994, 1996). Les statuts de cette institution ont été approuvés en 2001. La résolution de 2003 a instauré la zone de tourisme culturel de Nesvizh-Mir.

Structure de la gestion :

On compte trois niveaux principaux d'administration : *national, régional et départemental (ou local)*. Ces trois niveaux prennent directement part à la gestion du bien proposé pour inscription. Le niveau national regroupe le ministère de la Culture et le Département de protection et de restauration du patrimoine historique et culturel, ainsi que le musée-réserve historique et culturel national « Nesvizh » subordonné au ministère de la Culture, également actif au niveau du site. Ceux-ci font partie des mécanismes élémentaires de contrôle et de gestion, appuyés par des institutions professionnelles spécialisées. Au niveau régional, on trouve le *Comité exécutif de la région de Nesvizh*, et au niveau local la *Direction du Musée-réserve historique et culturel national de Nesvizh*, le *Conseil ecclésiastique* de l'église paroissiale du Corpus Christi, et le *Département de l'architecte en chef de la région de Nesvizh*, l'un des principaux acteurs locaux de la conservation.

Ressources :

Le financement principal vient du budget de l'État, complété par la paroisse romaine-catholique pour l'église mausolée.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : L'ensemble des Radziwill est un chef d'œuvre unique dans la région d'Europe centrale et orientale. Édifié à la fin du XVIe siècle, il a eu une immense influence sur le développement de l'architecture résidentielle et sacrée de Belarus, de Pologne et de Lituanie entre les XVIe et XVIIe siècles.

Les édifices de l'ensemble, à savoir le château, le *palazzo in fortezza*, l'église mausolée, ont été les premiers de leur genre, et ont exercé une influence considérable en Europe centrale et orientale.

Nesvizh était un centre international, attirant des artisans venus des quatre coins d'Europe, qui venaient s'y former dès la fin du XVIe siècle, rapportant ensuite les nouvelles compétences apprises dans leur région d'origine.

Critère iv : L'ensemble architectural, culturel et résidentiel de la famille Radziwill qui s'est développé au XVIe siècle est le reflet et le fruit d'une très importante phase du développement de l'architecture, de la culture et de la civilisation d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Le développement de l'ensemble familial des Radziwill est le résultat des changements sociaux et artistiques dont cette région de l'Europe fut le témoin. Au XVIe siècle une nouvelle classe sociale est apparue, l'aristocratie, à laquelle les Radziwill appartenaient. Ce siècle s'est caractérisé par l'apparition de demeures représentatives, servant de centres culturels.

Critère vi : Le soutien permanent des Radziwill dans diverses sphères scientifiques et culturelles aboutit à d'importantes réalisations, qui eurent un impact fort en Belarus, en Lituanie et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale. Nezvizh joua un rôle essentiel dans le développement de la littérature et de l'imprimerie dans le grand duché de Lituanie. Le patrimoine documentaire du domaine de Nesvizh est unique par sa composition et son histoire. Les livres de la bibliothèque viennent de presque toutes les imprimeries européennes sur la période du XVe à la première moitié du XXe siècle… Une carte du grand duché de Lituanie, la carte dite de Radziwill, fut particulièrement importante pour la cartographie de l'Europe centrale... Ce fut en effet la première, dans l'histoire de la cartographie, à donner un aperçu complet du territoire du Belarus et de la Lituanie… Nesvizh devint un pôle majeur en matière de production d'arts graphiques... À partir du XVIIe siècle, Nesvizh fut un centre artistique et culturel rivalisant avec les capitales européennes de la musique et du théâtre. … Nesvizh devint, entre le XVIe et le XVIIe siècle, un centre artisanal international, créé par les artisans qui affluaient depuis les diverses régions d'Europe.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre 2004.

Suite à la mission, l'État partie a décidé de reformuler la proposition d'inscription en révisant la zone proposée pour inscription et la zone tampon, et en communiquant des informations complémentaires sur l'importance culturelle et historique du bien. La proposition d'inscription comprend également une analyse comparative bien plus détaillée.

Conservation

Historique de la conservation :

Après une période de négligence, l'ensemble du château a été rénové à la fin du XIXe siècle. Il est demeuré la propriété de la famille Radziwill jusqu'en 1939, après quoi il a servi d'hôpital militaire puis de sanatorium jusqu'en 2001. À l'après-guerre, l'ensemble a fait l'objet de diverses restaurations ; quant à l'église du Corpus Christi, elle a été réparée, après avoir subi des dégâts pendant la guerre. On a débroussaillé le parc. En 1985-1991, le parc et l'étang ont fait l'objet d'un vaste projet de restauration, sous la direction des grandes institutions scientifiques de l'Académie des Sciences de Belarus.

Le milieu des années 1990 a marqué le début d'une nouvelle phase, avec l'établissement du musée-réserve historique et culturel national de Nesvizh, le décret spécial sur la restauration du château (1997) et la campagne intellectuelle internationale sur la conservation de l'ensemble. Depuis 2001, le bien est en restauration en tant que centre culturel et touristique. En 2002, un incendie a détruit la partie haute de la résidence et une partie de la galerie qui ont été reconstruites en 2003.

État de conservation :

L'église a récemment été examinée, en collaboration avec des experts lituaniens et polonais (1999-2000). Les rapports notent la nécessité de réguler la nappe phréatique, le drainage et la ventilation des fondations et des espaces souterrains. Les sarcophages ont besoin d'être nettoyés et de travaux de conservation, déjà commencés pour certains. La conservation des peintures murales et l'entretien des intérieurs de l'église s'imposent également. La zone urbaine adjacente à l'église, comprenant la place principale et l'hôtel de ville, fait partie de la zone tampon et est bien traitée.

Le secteur du château est en restauration depuis 2001. Les travaux comprennent des recherches et des fouilles archéologiques, des sondages de restauration, la réparation du système de drainage et du système hydraulique, la consolidation structurelle, la rénovation des toits, la réparation du système de chauffage, l'installation de détecteurs d'incendie, la conservation des peintures intérieures, des fresques des plafonds, etc. Ces travaux comprennent également la reconstruction d'éléments perdus. La première phase du programme devrait être finie d'ici à 2006 pour permettre l'installation de la collection du musée et l'ouverture aux visiteurs. Le musée-réserve de Nesvizh a préparé un programme détaillé concernant l'utilisation du palais.

Gestion :

Dans les grandes lignes, le système de gestion est considéré approprié pour le bien. Cependant, il est nécessaire d'étudier la politique de la restauration et de la reconstruction dans l'optique des exigences des politiques du Patrimoine mondial. Cette remarque est également valable pour le parc et le paysage alentours.

Analyse des risques :

Le feu constitue le principal risque pour le bien. Depuis 2002, le bien fait l'objet d'une surveillance continue à cet égard.

La région ne présente aucun risque naturel particulier.

Si la zone urbaine n'est pas spécialement soumise à des pressions de développement, les changements de ces cinquante dernières années ont altéré le tissu urbain historique. Considérant l'importance du cadre du bien proposé pour inscription, une surveillance continue est nécessaire pour éviter d'autres problèmes semblables à l'avenir.

Authenticité et intégrité

Dans l'histoire de l'ensemble de Radziwill à Nesvizh, on peut identifier trois périodes de construction : la fondation au XVIe siècle, et les rénovations au XVIIIe et à la fin du XIXe siècle. L'intégrité globale et l'authenticité historique de l'ensemble ont été conservées. L'expert de l'ICOMOS a exprimé des préoccupations quant à des reconstructions injustifiées (ex. : le clocher). Les fortifications ont été détruites au XVIIe siècle.

Le parc paysager et ses éléments romantiques remontent essentiellement au XIXe siècle. Il a pâti d'une certaine négligence, quoiqu'il ait été débroussaillé et replanté ces dernières décennies. Dans l'ensemble, le paysage a conservé tous les composants essentiels, notamment dans le voisinage immédiat du château et de l'église du Corpus Christi, en partie dans la zone proposée pour inscription et en partie dans la zone tampon.

Évaluation comparative

Il n'y a rien de comparable en Belarus à l'ensemble des Radziwill à Nesvizh. L'église du Corpus Christi, conçue par l'architecte italien Gian Maria Bernardoni (1541-1605) et construite en 1587-1593, n'avait qu'une rivale, l'église mère des Jésuites à Rome (œuvre de Vignola et della Porta, 1568-1575). Cet édifice et les solutions architecturales employées ont énormément influencé l'architecture du XVIIe siècle. Les églises, telles que la cathédrale uniate du Saint-esprit, la cathédrale des jésuites du Gesu, Sainte-Marie-Sainte-Barbara, l'église orthodoxe Saint-Pierre-Saint-Paul à Minsk ou l'église Saint-Nicolas de Bernardoni à Mir, sont des constructions ultérieures, et ne sont pas comparables à l'église de Nesvizh en termes d'unité du décor intérieur, et de rareté de l'ensemble funéraire. C'est également le cas avec les cathédrales érigées par des jésuites au XVIIe siècle, celle de Grodno, Pinsk et Mogilev, ou la cathédrale uniate Sainte-Sophie de Grodno, l'église des jésuites de Saint-Pierre-Saint-Paul à Cracovie (de Bernardoni), datant du début du XVIIe siècle, et la cathédrale de Grodno de Bernardoni.

En ce qui concerne la demeure résidentielle, l'analyse comparative présentée dans le dossier d'inscription montre l'importance et l'évolution architecturale du château et de l'ensemble palatial dans le contexte européen. Elle représente le passage de l'« archétype médiéval » au modèle résidentiel baroque renaissance (unissant les styles allemand, français et italien aux racines locales). Dans ce contexte, le château de Nesvizh, avec ses systèmes d'eau et ses parcs, prend toute l'ampleur d'un réel phénomène en Europe centrale et en Europe de l'est, sur le plan de l'architecture comme de l'ingénierie. L'ensemble des Radziwill représente une étape importante dans l'évolution de la typologie des bâtiments. Il a joué un rôle pionnier dans l'histoire architecturale de la Biélorussie et sur tout le territoire de l'Europe de l'Est et de l'Europe Centrale. Il a également eu une grande importance en ce que cet archétype était coupé de l'environnement urbain et placé dans un cadre paysager.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Historiquement, le Belarus occupait une position transfrontalière dans le contexte européen, ce qui en a fait un carrefour d'influences entre l'Orient et l'Occident. La famille Radziwill a donné naissance à des chefs politiques, militaires et religieux, des mécènes éclairés, des collectionneurs, des voyageurs et des historiens, des écrivains et des compositeurs, des industriels et des bâtisseurs. Elle a considérablement influencé l'architecture, la peinture, la littérature, l'imprimerie, la cartographie, l'artisanat, le théâtre et bien d'autres domaines encore, jouant un rôle exceptionnel dans la formation de la culture biélorusse, polonaise, lituanienne et ukrainienne, et étendant son influence à l'étranger. Les sources scientifiques et littéraires ainsi que les archives sur les Radziwill sont impressionnantes, de même que les propres collections, bibliothèques et archives de la famille. À cet égard, le rôle historique direct des Radziwill et de Nesvizh en Europe Centrale et en Europe de l'Est est par exemple comparable à celui des Médicis ou des Sforza en Occident. Bien que d'une taille relativement modeste, Nesvizh incarnait la prospérité, une énergie éclairée, et constituait un important pôle culturel et international, qui a joué un rôle fondamental dans la création de l'identité nationale. Les Radziwill demeurent physiquement présents, avec les 72 cercueils et sarcophages qu'abrite l'église mausolée du Corpus Christi, cœur spirituel de la proposition d'inscription.

De par les influences culturelles, l'ensemble des Radziwill à Nesvizh, le château résidentiel et l'église du Corpus Christi, sépulcre de la famille, sont devenus un important point de convergence, canalisant les influences dans cette région de l'Europe. La famille Radziwill invitait d'importantes personnalités culturelles, architectes, artistes et artisans, qui apportaient avec eux les dernières innovations internationales, jouant ainsi un rôle fondamental dans l'introduction de ces tendances en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Évaluation des critères :

Le bien a été proposé pour inscription sur la base des critères ii, iv et vi.

Critère ii : La famille Radziwill fut un point de convergence culturel et politique majeur du XVIe au XIXe siècle, et a eu un impact énorme sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est en particulier, mais aussi sur le plan international en général. Ces influences se retrouvent dans l'architecture de l'ensemble, et tout particulièrement de l'église du Corpus Christi. Nesvizh et la Biélorussie furent le berceau de l'introduction de nouveaux concepts basés sur la synthèse des traditions occidentales, qui conduisit à l'apparition d'une nouvelle école architecturale régionale qui influença la Biélorussie, la Pologne, la Lituanie, l'Ukraine et la Russie.

Critère iv : L'ensemble des Radziwill représente une étape importante dans l'évolution de la *typologie* des bâtiments. Il a joué un rôle pionnier dans l'histoire architecturale de la Biélorussie et sur tout le territoire de l'Europe de l'Est et de l'Europe Centrale. Le château fortifié et le palais représentent le plus ancien ensemble de la Renaissance ; l'église du Corpus Christi du milieu du XVIe siècle, le premier temple des jésuites [le deuxième après Il Gesu de Rome] et la première basilique à coupole dotée d'une façade baroque. Il a également eu une grande importance en ce que cet archétype était coupé de l'environnement urbain et placé dans un cadre paysager.

L'église du Corpus Christi à Nezvish (1587-1593), avec sa précieuse fonction sépulcrale, est le maillon architectural le plus remarquable de la proposition d'inscription. Elle est d'une importance fondamentale dans la culture biélorusse, la première œuvre d'art baroque en Rzeczpopopolita et

signe des Temps Nouveaux pour toute l'Europe Centrale et de l'Est. Elle a lancé la série des basiliques à coupoles sur ce vaste territoire et même influencé les églises orthodoxes construites sur un plan inspiré de ceux conçus par les jésuites (par exemple la cathédrale orthodoxe de Tous-les-Saints de Vilnius du XVIIe siècle, appartenant à un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). Les fresques baroques les plus récentes réalisées par Heski en 1763 et son décor sculpté mettent harmonieusement en valeur ses qualités spatiales.

Critère vi : L'ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh est également considéré comme correspondant au critère vi. Il est d'une importance exceptionnelle pour son association aux idées et aux œuvres artistiques dont la famille Radziwill se faisait le mécène. De plus, la proposition d'inscription est liée à la personne de Gian Maria Bernardoni (1541-1605) – *excellent architecte italien* de la seconde moitié du Cinquecento. C'était un architecte pratiquant formé par les jésuites, s'intéressant à nombre de sujets scientifiques (comme Andrea Pozzo, Giuseppe Valeriano et d'autres), qui laissa une trace remarquable dans l'histoire de l'architecture biélorusse. Bernardoni était un brillant connaisseur et interprète des traités d'architecture (Serlio, Vignola, Palladio, Cataneo, Blum et d'autres), et un maître de leur application novatrice dans différents contextes et traditions culturelles – en Italie, en Biélorussie et en Pologne.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iv et vi*** :

> ***Critère ii*** : L'ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh fut le berceau de l'introduction de nouveaux concepts basés sur la synthèse des traditions occidentales qui conduisit à l'apparition d'une nouvelle école architecturale en Europe Centrale.
>
> ***Critère iv*** : L'ensemble des Radziwill représente une étape importante dans l'évolution de la typologie des bâtiments dans l'histoire de l'architecture de l'Europe Centrale aux XVIe et XVIIe siècles. Cela concerne notamment l'église du Corpus Christi avec sa typologie de basilique à coupole.
>
> ***Critère vi*** : La famille Radziwill fut particulièrement importante pour son association à l'interprétation des influences de l'Europe Occidentale et du Sud et à la transmission des idées en Europe Centrale et de l'Est.

ICOMOS, avril 2005

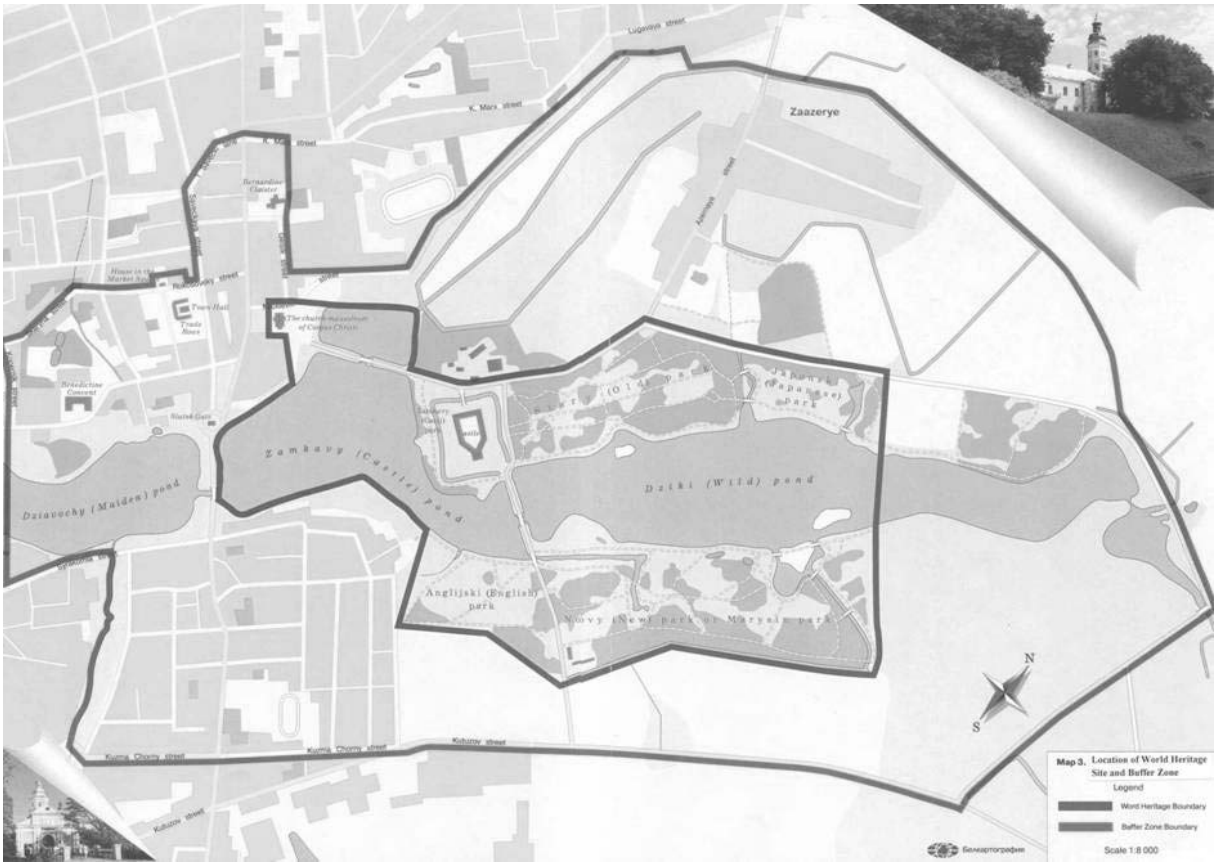

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Le château

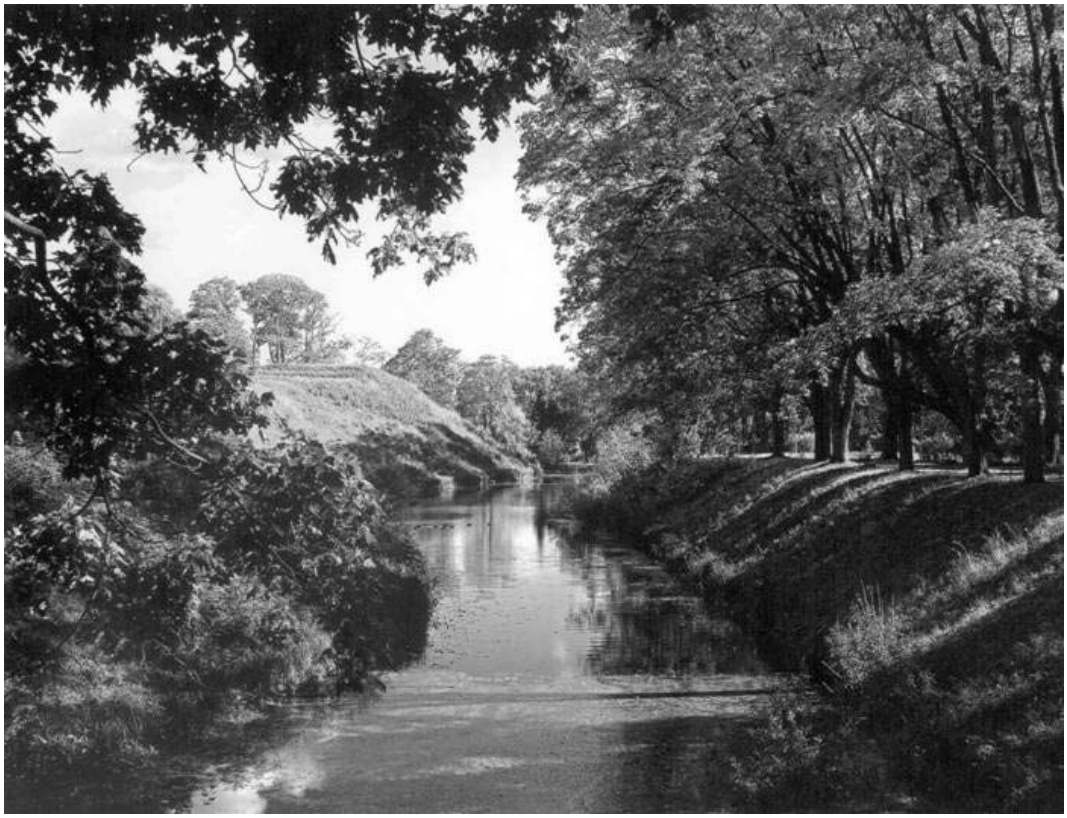

Le parc

Arc géodésique de Struve

No 1187

1. IDENTIFICATION

États parties : Belarus, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, République de Moldavie, Fédération de Russie, Suède, Ukraine

Bien proposé : Arc géodésique de Struve

Lieu : Différentes parties des États

Date de réception : 28 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site.*

Brève description :

L'arc de Struve est un réseau de triangulations qui s'étend de Hammerfest en Norvège jusqu'à la mer Noire et traverse 10 pays sur plus de 2820 km. L'arc est composé des points d'une triangulation réalisée entre 1816 et 1855 par l'astronome Friedrich Georg Wilhelm Struve. L'arc d'origine était constitué de 258 triangles principaux et de 265 points fixes principaux. La triangulation contribua à définir et mesurer la forme de la terre et joua un rôle important dans l'établissement de cartes topographiques précises. La proposition d'inscription comprend 34 des points fixes d'origine, avec différents marquages – trous percés dans la roche, croix en fer, cairns ou obélisques.

2. LE BIEN

Description

Vers 500 av. J.-C., il était déjà établi que la terre n'était pas plate mais sphérique. Au IIIe siècle av. J.-C., Eratosthènes conçut une théorie et une méthode topographique pour mesurer la taille de la terre. Cette théorie fut en usage jusqu'à l'ère du satellite géodésique : elle proposait de déterminer la taille de la terre en mesurant des longueurs et des angles par l'observation des étoiles. À l'époque, les mesures n'étaient pas exactes, essentiellement en raison des méthodes et des équipements utilisés.

Le XVIIe siècle disposa de meilleurs instruments de mesure et d'une nouvelle méthode utilisant la triangulation. Grâce à cette méthode, une ligne beaucoup plus courte devait être mesurée avec précision, tandis que les grandes distances étaient parcourues par une chaîne de triangles. Ces derniers, s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres, ayant chacun de leurs côtés (base) de 100 km et chaque triangle de la chaîne ayant une base commune avec au moins un autre triangle et deux angles ou points fixes en commun avec un autre triangle.

La méthode de la triangulation permit de définir la véritable forme de la terre dans les années 1730 et 1740 grâce à de grands arcs réalisés au Pérou et en Laponie. Restait à résoudre le problème de la taille de la terre, compliqué par le fait qu'elle n'était pas une sphère parfaite. Les premiers arcs développés en France, au Pérou, en Laponie, en Italie, en Afrique du Sud et en Autriche présentaient tous des inconvénients qui ne permettaient pas de trouver une solution exacte au problème.

La défaite de Napoléon, suivie de la conférence de Vienne et de la décision en 1815 d'établir des frontières internationales en Europe requérait l'établissement de cartes précises. Les monarques européens ne croyaient plus à une paix durable et avaient besoin d'une cartographie précise pour des raisons militaires. Le tsar Alexandre Ier de Russie était particulièrement intéressé par cela et fournit à l'astronome Wilhelm Struve toutes les ressources pour mener à bien le projet d'un nouvel arc géodésique. On peut considérer que c'est la première étape du développement de la géodésie et de la topographie moderne

À cette époque, un arc très long avait été mesuré en Inde par Lambton et Everest, dont l'étude se termina en 1840. Un autre arc plus court avait été mesuré en Lituanie, par Carl Tenner. Struve connaissait ces arcs et eut communication des résultats (deux arcs de grande longueur sont nécessaires pour définir avec exactitude la forme et les dimensions de la terre). Struve travaillait à l'université Dorpat (Tartu) de l'actuelle Estonie et décida que l'arc qu'il allait établir suivrait une ligne de longitude (un méridien) qui passerait par l'observatoire de l'université. Le nouveau grand arc, appelé par la suite « arc de Struve » fut finalement établi en reliant des arcs plus petits précédemment établis avec un arc mesuré par Tenner dans le sud, ainsi que leurs extensions au nord et au sud. L'arc couvrait donc une ligne de 2800 km reliant Fuglenaes près de Hammerfest dans le grand Nord à Staro-Nekrasowka, près d'Ismail, sur les rives de la mer Noire. L'arc traverse aujourd'hui dix pays différents.

La proposition d'inscription comprend 34 des points fixes d'origine établis par Struve et ses collègues entre 1816 et 1851 afin d'établir l'arc de Struve (voir liste en annexe).

Il existe 4 points en Norvège, 4 en Suède, 6 en Finlande, 1 en Russie, 3 en Estonie, 2 en Lettonie, 3 en Lituanie, 5 en Belarus, 1 en Moldavie et 4 en Ukraine.

La description complète de chacun de ces 34 points est donnée dans le dossier de proposition d'inscription. En général, ce sont des points aux marquages différents que l'on pourrait décrire comme suit :

- De petits trous percés dans la roche, parfois remplis de plomb.

- Des marques en forme de croix gravées à la surface de la roche.
- Des pierres et des briques portant un repère.
- Des cairns avec une pierre ou une brique centrale marquée par un trou perforé.
- Une seule brique.
- Un « monument » spécialement construit pour commémorer le point et l'arc.

Politique de gestion

Chacun des pays de la proposition d'inscription a sa propre politique de gestion du patrimoine. Parallèlement, les dix pays ont défini un mécanisme de gestion commune sous la forme d'un comité de coordination chargé de coordonner la gestion des sites proposés pour inscription.

Nombre des « sites » proposés sont des points construits en pierre ou d'autre nature, entourés d'une très petite zone aménagée. La plupart d'entre eux font encore partie du système géodésique national et, à ce titre, ils ont une utilité potentielle et une importance pratique. Ils sont donc à la fois gérés par les services géodésiques nationaux et contrôlés par les institutions chargées du patrimoine culturel.

L'existence d'une protection légale et d'une gestion active sont deux des critères utilisés par les États parties pour choisir les 34 points parmi les nombreux points de l'arc de Struve.

Dispositions légales :

Tous les points suggérés sont protégés par la loi et, dans la plupart des cas, par deux lois, celle qui protège les points géodésiques et celle qui protège le patrimoine culturel.

Ressources :

Les ressources financières sont fournies pour la plupart par les services géodésiques, dans le cadre d'une activité régulière d'entretien des points géodésiques en usage. Ces services sont également responsables de l'entretien régulier des sites. En général, les États parties ne prévoient pas de financements supplémentaires au cas où les sites seraient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Des financements seraient requis pour apposer des plaques et améliorer la présentation.

Justification émanant des États parties (résumé)

Définir la taille et la forme de la terre fut l'un des problèmes les plus importants que se posa la philosophie naturelle au moins depuis le IVe siècle av. J.-C.. Au XVIIe siècle, la mise au point d'un système de mesure appelé « triangulation » améliora la capacité à déterminer la taille et la forme de la terre. Grâce au système de longues chaînes de triangles, des « arcs » s'étendant sur des milliers de kilomètres furent mesurés. L'arc géodésique de Struve est l'un d'entre eux.

Il est impossible de dresser une carte exacte sans l'aide des stations de triangulation. Aucune navigation, aucun plan, aucune cartographie n'est possible sans l'établissement de cartes précises. Les arcs ont contribué au développement de ce système et à sa précision.

L'arc de Struve est remarquable par sa longueur (plus de 2820 km) et sa précision. Seul un arc réalisé en 1954 le dépasse en longueur. Sa précision est de 4 millimètres par kilomètre. Il a aidé au développement de nouveaux équipements de mesure plus précis et, indirectement, à la « promotion » du système métrique. C'est la première mesure d'un méridien traversant les frontières de plusieurs pays, au nombre de dix aujourd'hui. Il servit de base pour l'établissement des cartes des pays qu'il traversait ainsi que de l'Europe centrale de l'est.

Critères proposés :

Critère ii : Le site témoigne d'un échange important de valeurs humaines de collaboration entre les scientifiques de différents pays. Il présente une phase importante du développement des sciences de la terre et de l'usage des technologies.

Critère iii : L'arc apporte un témoignage unique sur la mesure de la terre sur une période de trois siècles, utilisant la trigonométrie et les observations astronomiques sur les longitudes.

Critère iv : Les points de l'arc constituent un exemple éminent du développement extraordinaire de la science et de la connaissance de la terre.

Critère vi : Les points de l'arc sont associés à la théorie d'Isaac Newton qui disait que la terre n'est pas une sphère parfaite mais plutôt une sphère oblongue.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les sites en août 2004 et un représentant de l'ICOMOS a participé à une conférence sur le « Futur de l'arc géodésique de Struve » qui s'est déroulée en septembre 2004.

L'ICOMOS a également reçu des évaluations scientifiques et a consulté le CIPA, son Comité scientifique international sur la documentation du patrimoine.

Conservation

Les différents points proposés pour inscription sont en bon état de conservation. Nombre d'entre eux font encore partie du réseau national géodésique et sont entretenus régulièrement.

Historique de la conservation :

L'importance historico-culturelle de certains points est reconnue depuis longtemps et beaucoup d'entre eux sont protégés par des lois nationales portant sur le patrimoine culturel des pays. En tant que monuments reconnus, toutes

les règles s'appliquent, notamment celles qui concernent la conservation. La plupart des points ont perdu leur plaque d'origine ou le plomb bouchant les trous. Certaines ont été réinstallées, à l'emplacement d'origine.

Gestion :

Les sites sont correctement gérés.

Analyse des risques :

Le seul risque potentiel pourrait découler de visites trop nombreuses dues à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ce type de risque est à prendre en considération par le nouvel organe de coordination créé par les États parties.

Authenticité et intégrité

Ce point n'est quasiment pas applicable en raison des caractéristiques particulières et de la valeur du bien proposé pour inscription. Tous les points se trouvent à leur emplacement d'origine, certains se trouvent dans des lieux isolés qui n'ont pas changé depuis la création de l'arc.

Évaluation comparative

Il y a eu des arcs avant celui de Struve et il en existe de plus longs aujourd'hui. Néanmoins, au moment de sa création, l'arc de Struve était le plus long et le plus précis de tous les arcs. Il est resté le plus long pendant plus d'un siècle. Il fut le premier pour lequel un matériel spécial fut créé et le premier à traverser plusieurs pays.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'arc de Struve a sans aucun doute une valeur universelle exceptionnelle, basée sur sa contribution au développement des sciences et pour la collaboration qu'il suscita entre les scientifiques, les monarques et les nations.

L'ICOMOS pense que cette proposition d'inscription possède une valeur supplémentaire car elle est basée sur des valeurs technologiques et scientifiques et elle est soumise par dix États parties.

Une extension de cette proposition pour inclure l'arc qui le relie à l'Afrique du Sud devrait être envisagée dans le futur.

Évaluation des critères :

La proposition d'inscription remplit les critères ii, iv et vi.

Le critère iii ne s'applique pas.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iv et vi*** :

> ***Critère ii*** : La première mesure précise d'un long segment d'un méridien qui a permis d'établir la taille et la forme exactes de la terre illustre une phase importante du développement des sciences de la Terre. C'est également un exemple remarquable d'un échange de valeurs humaines sous la forme d'une collaboration entre des scientifiques de différents pays. C'est aussi une illustration de la participation de monarques de différentes puissances à une cause scientifique.
>
> ***Critère iv*** : L'arc géodésique de Struve est sans aucun doute un exemple exceptionnel d'un ensemble technologique, illustrant les points de triangulation de la mesure d'un méridien et constituant la partie fixe et immatérielle des techniques de mesure.
>
> ***Critère vi*** : La mesure de l'arc et ses résultats sont directement associés aux questionnements de l'homme sur la taille et le forme de la terre. Elle est liée à la théorie d'Isaac Newton qui déclarait que la terre n'est pas une sphère parfaite.

ICOMOS, avril 2005

Site No	NOM D'ORIGINE Nom actuel	État partie
1	**FUGLENAES** Fuglenes	Norvège
2	**LILLE-REIPAS** Raipas	Norvège
3	**LOHDIZHJOKKI** Luvdiidcohkka	Norvège
4	**BÄLJATZ-VAARA** Baelljasvarri	Norvège
5	**PAJTAS-VAARA** Tynnyrilaki	Suède
6	**KERROJUPUKKA** Jupukka	Suède
7	**PULLINKI** Pullinki	Suède
8	**PERRA-VAARA** Perävaara	Suède
9	**STUOR-OIVI** Stuorrahanoaivi	Finlande
10	**AVASAKSA** Aavasaksa	Finlande
11	**TORNEA** Alatornion kirkko	Finlande
12	**PUOLAKKA** Oravivuori	Finlande
13	**PORLOM II** Tornikallio	Finlande
14	**SVARTVIRA** Mustaviiri	Finlande
15	**MÄKI-PÄÄLYS** Mäkipällys	Russie
16	**HOGLAND, Z** Gogland, Tochka Z	Russie
17	**WOIBIFER** Võivere	Estonie
18	**KATKO** Simuna	Estonie
19	**DORPAT** Tartu Observatory	Estonie
20	**SESTU-KALNS** Ziestu	Lettonie
21	**JACOBSTADT** Jekabpils	Lettonie

22	**KARISCHKI** Gireišiai	Lituanie
23	**MESCHKANZI** Meškonys	Lituanie
24	**BERESNÄKI** Paliepiukai	Lituanie
25	**TUPISCHKI** Tupishki	Belarus
26	**LOPATI** Lopaty	Belarus
27	**OSSOWNITZA** Ossovnitsa	Belarus
28	**TCHEKUTSK** Chekutsk	Belarus
29	**LESKOWITSCHI** Leskovichi	Belarus
30	**RUDY** Rudi	Moldavie
31	**KATERINOWKA** Katerinowka	Ukraine
32	**FELSCHTIN** Felschtin	Ukraine
33	**BARANOWKA** Baranowka	Ukraine
34	**STARO-NEKRASSOWKA** Stara Nekrasivka	Ukraine

Plan indiquant la localisation du bien proposé pour inscription

L’observatoire de Tartu - Tartu, Estonie – Dorpat (19)

Le monument à la limite septentrionale de l’arc - Fuglenaes (1), Norvège

Musée Plantin-Moretus (Belgique)

No 1185

1. IDENTIFICATION

État partie : Belgique

Bien proposé : Musée Plantin-Moretus

Lieu : Anvers (Flandre)

Date de réception : 27 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *monument*.

Brève description :

Le Musée Plantin-Moretus est une imprimerie/maison d'édition datant de la Renaissance et de l'époque baroque.

Il est associé à l'histoire de l'invention et de la diffusion de l'imprimerie. Son nom rappelle le plus grand imprimeur-éditeur de la seconde moitié du XVIe siècle : Christophe Plantin (vers 1520-1589). Outre sa valeur architecturale exceptionnelle, le monument conserve de remarquables équipements anciens d'imprimerie, une grande bibliothèque et de précieuses archives.

2. LE BIEN

Description

La vieille ville d'Anvers (en flamand, Antwerpen) s'est développée sur la rive droite de l'Escaut, au pied d'une forteresse/porte de contrôle des transports fluviaux, remontant au IXe siècle. Après une importante extension durant les XIIIe et XIVe siècles, Anvers s'affirme au XVIe siècle, aux dépens de Bruges, comme :

- centre de transactions monétaires, et
- place marchande internationale (incluant le marché de l'art) ; mais aussi, en tant que :

- lieu de rencontre des humanistes et des artistes
- et une plaque tournante des échanges culturels européens, important, en particulier, les éléments essentiels de la Renaissance italienne inspiratrice de la Renaissance flamande.

Le plein essor d'Anvers, à partir de 1500, est propice à l'imprimerie. Vers le milieu du XVIe siècle, quelque 140 imprimeurs, éditeurs et libraires travaillent dans la ville, où le marché du livre a pris un caractère résolument international. Ainsi Anvers est devenu le centre du livre pour toutes les régions situées au Nord des Alpes et compte, avec Venise et Paris, parmi les trois capitales de la typographie européenne, grâce, surtout, à l'activité de Plantin, entre 1555 et 1589.

C'est dans ce contexte de la métropole anversoise, comptant vers le milieu du XVIe siècle plus de 100 000 habitants, que Christophe Plantin installe son entreprise d'imprimeur-éditeur la *Officina Plantiniana*, avec un complexe d'ateliers attenant à une demeure patricienne. Cette « Officine » dispose alors de 16 presses, 80 ouvriers (dont 22 compositeurs), 32 imprimeurs, 3 correcteurs, outre les employés de maison. Elle vient largement en tête des entreprises typographiques d'Europe. Après la mort de Plantin en 1589, c'est son gendre Jean 1er Moretus (1543-1610) qui lui succède à la tête de l'entreprise la mieux équipée d'Europe et c'est grâce à la famille Moretus que sera assurée, jusqu'en 1867, la continuité des activités de productions de cette entreprise.

Cette continuité se manifeste dans les mêmes lieux, avec les mêmes fonctions. D'où l'homogénéité du plan de l'édifice que reflète l'actuel musée. On trouve donc :

a./ au Rez-de-Chaussée :

- l'accueil (pièce du XVIIIe siècle), avec un jardin intérieur ;
- à la suite du hall d'accès au vestibule, une salle à manger (XVIIIe siècle) et une cuisine (même siècle) ;
- deux pièces d'apparat, datant du XVIIe siècle : un petit salon et un grand salon, avec des tapisseries et surtout des toiles de Rubens (1577-1640) ;
- un troisième salon, de plus grandes dimensions, pourvu d'une cheminée Renaissance, sert pour l'exposition de manuscrits (au nombre de 638 : en grec, en latin, en hébreu, etc.) ;
- enfin, récemment aménagées, des salles d'accueil, d'animation et d'interprétation – dans l'aile Nord.

En revanche, l'aile ouest du rez-de-chaussée est la plus ancienne de la demeure de Plantin. On y a conservé le Bureau du Chef d'entreprise, Plantin, la Chambre des correcteurs et une pièce (Chambre de Juste Lipse) qui rappelle que le grand humaniste Juste Lipse (1547-1606) a résidé et travaillé dans la demeure de Plantin puis des Moretus, lors de ses fréquents séjours à Anvers.

L'aile sud de ce même rez-de-chaussée est aussi ancienne. Plantin, qui disposait vers 1585 de 90 sortes de caractères, y aménagea une réserve (la Chambre des Caractères) des caractères en plomb des différents alphabets, y compris l'arabe et l'hébreu. Il y installa également l'imprimerie, une grande salle rectangulaire, ouverte au maximum à la lumière du jour. On y voit encore 10 presses - dont 2 sont les plus anciennes au monde - et une presse à papier.

b./ au premier étage :

Le premier étage est accessible par l'escalier monumental du XVIIIe siècle.

Il comprend :

- la salle Gutenberg, une pièce où est exposée la *Bible de 36 lignes*, le 2ème monument de l'histoire de l'imprimerie en Occident, après la *Bible de 42 lignes*, oeuvre de

Gutenberg, imprimée à Mayence en 1452-1455. Seul exemplaire conservé en Belgique, cette *Bible de 36 lignes* est l'une des 14 connues dans le monde.

- la salle Plantin, une pièce typique du XVIIIe siècle, (avec cheminée en marbre et hotte à encadrement mouluré), où sont présentées les oeuvres majeures de Plantin qui, durant sa carrière (1555-1598), publia 2450 ouvrages soit une moyenne de 72 par an, pendant 34 ans, ce qui le classe comme premier imprimeur-éditeur du XVIe siècle et le principal imprimeur de l'humanisme, des langues et des sciences de son temps.

- Attenant à cette pièce, le cabinet aux livres est une reconstitution (avec cheminée, miroir, étagères et armoires de bibliothèque d'époque) de l'atmosphère intime d'un cabinet XVIIIe siècle. Il est suivi d'un couloir/Galerie de tableaux (XVIe-XVIIe siècles).

L'aile sud, dont la construction remonte aux années 1637-1639, comprend :

- la petite Bibliothèque, avec une collection de livres précieux constituée durant quatre siècles et dont le chef d'œuvre est la *Biblia Polyglotta* (ou *Biblia Regia*, par référence au roi Philippe II d'Espagne qui en finança l'entreprise). Il s'agit d'une édition scientifique, préparée par les plus grands philologues et humanistes de l'époque, du texte biblique intégral en 5 langues (latin, grec, hébreu, syriaque, araméen), sous la supervision du grand théologien Benedictus Arias Montanus.

- la salle Moretus, un ancien atelier où sont présentées les éditions majeures produites par la famille Moretus, pendant deux siècles et demi, en particulier le seul exemplaire sur parchemin du *Graduale Romanum de Tempore et Sanctis*, datant de 1599, et un dessin réalisé en 1589, qui est la première représentation connue de la plante de pomme de terre.

- la salle Rubens, pièce d'influence italienne (Renaissance et début du Baroque), met en exergue la contribution de Pierre Paul Rubens (1577-1640), lié à la famille Moretus, à la diffusion du livre baroque, comme l'illustrent de nombreux dessins et projets pour pages de titre de livres.

L'aile ouest, où sont réparties les pièces suivantes :

- la salle des imprimeurs, ancienne Bibliothèque de Balthasar I Moretus, présente dans des vitrines du XIXe siècle des collections d'incunables et, surtout, de post-incunables anversois, acquis depuis 1876,

- le salon du XVIIe-XVIIIe siècle, exemple accompli d'une atmosphère raffinée dans un intérieur à la française (cuirs dorés et lambris, pendule Louis XV, portraits de famille). Il conserve un exceptionnel clavecin-épinette de 1734.

- la chambre des archives. Avec leurs 1382 registres, 990 recueils et 187 paquets et boîtes de plus de 1385 pièces sur parchemin (le tout s'étalant sur 158 mètres courants), ces archives :

o contiennent les sources les plus anciennes au monde sur l'histoire de l'imprimerie, depuis 1440 et Gutenberg, et sur l'évolution de la technique typographique ;

o constituent l'une des plus riches sources d'information sur l'histoire de l'humanisme, la Contre-Réforme, les langues anciennes et orientales, les sciences, l'histoire économique et sociale des XVIe et XVIIe siècle, la culture et les mentalités, les grands courants de la civilisation occidentale à la veille de la Révolution industrielle.

- la salle de géographie, qui rappelle, à travers l'exposition d'un grand nombre d'œuvres cartographiques imprimées, qu'Anvers était, au XVIe siècle, le principal centre européen de la cartographie. Y est évoqué le souvenir d'Abraham Ortelius (1527-1598), le père du tout premier atlas, et celui de Mercator (1512 - 1594), qui est à l'origine du tournant décisif dans l'histoire de la cartographie après Ptolémée (IIe siècle après J.-C.) et dont le chef d'œuvre de renommée mondiale est exposé ici : *Atlas sive Cosmographicae Meditationes de Fabrica Mundi*, achevé en 1595, après sa mort.

L'aile nord comprend :

- la salle des éditions étrangères, aménagée dès 1876. Ses vitrines, classées par époque et par pays, contiennent des éditions rares et précieuses provenant des plus grandes imprimeries européennes, depuis l'époque des pionniers aux XVe et XVIe siècles (tels l'imprimeur-éditeur italien, le grand humaniste Alde Manuce (1420-1480), la famille Estienne, la première famille d'imprimeurs français du XVIe siècle, l'imprimeur de Bale Joannes Frobenius (1460-1527), etc.) jusqu'au siècle des Lumières. On y trouve, également, les 35 volumes du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers* (1751-1780), la fameuse *Encyclopédie* qui constitua un sommet de l'histoire de la pensée européenne et a contribué à inspirer la Révolution française de 1789.

- un petit salon et une chambre à coucher.

- la salle de l'illustration du livre, où sont exposés, dans les vitrines et aux murs, les divers stades et procédés d'illustration. Plantin puis les Moretus ont en fait leur spécialité et la collection est impressionnante : 15 000 blocs de bois, 3000 plaques de cuivres gravées et 791 esquisses pour gravure sur cuivre, réalisées par les grands maîtres anversois de l'art graphique, aux XVIe et XVIIe siècles, Pierre Paul Rubens en tête.

- Plantin, avec son édition en 1566 des *Vivae Imagines partium corporis humani* de Juan Valverde, est à l'origine d'un véritable tournant dans l'histoire de l'illustration du livre, pour tout l'Occident : au cours du XVIIe siècle, la gravure sur cuivre supplante complètement la gravure sur bois, pour l'imprimerie de qualité.

- une chambre avec alcôve, qui abrite, depuis 2001, l'installation nécessaire à la présentation aux visiteurs du CD-Rom du musée.

- l'atelier de fonderie et la fonderie de caractères, uniques en leur genre, avec une sélection de 4 500 poinçons, près de 16 000 matrices ajustées, 4681 matrices non ajustées et 62 moules.

L'aile est comprend :

- la petite et la grande bibliothèque, pièces remarquables donnant sur la cour intérieure de la demeure, constituant un exemple impressionnant de bibliothèque privée originale du XVIIe siècle (À remarquer : une collection de bustes sur plâtre de savants grecs et d'empereurs romains, de bustes de bois représentant des saints et des papes, ainsi que des globes datant de 1751 et provenant du célèbre atelier parisien de Robert de Vaugondy).

- la salle Max Horn, qui héberge une série inestimable de 1447 ouvrages appartenant à la littérature française du XVIe au XVIIe siècle et légués au Musée par Max Horn (1882-1953). Elle contient également une collection de reliures précieuses :

o reliures médiévales, estampées en relief sans encre ni couleur,
o reliures orientales, à décor doré,
o reliures diffusées aux Pays-Bas du XIIIe siècle au XVIIIe siècle.

Remarque finale :

Dans son ensemble, l'édifice historique comprend, dans son état actuel, 35 salles (y compris le salon dédié à la mémoire du juriste René Vandevoir (1892-1966), bienfaiteur du Musée, et de l'écrivain flamand de langue française, Emile Verhaeren (1855-1916).

Histoire

Dans le dossier, l'histoire de la vieille ville d'Anvers et le développement de la Maison de Plantin et des Moretus, avec ses ateliers d'imprimeur-éditeur, sont parfaitement exposés. C'est le rôle économique sans cesse grandissant de la ville qui est, d'une part, déterminant ; d'autre part, l'établissement à Anvers de Christophe Plantin, dès 1555, et son installation dans la « grande demeure » (aujourd'hui local du Musée) appelée par la suite « Compas d'Or », au cœur du noyau historique de la ville, expliquent l'évolution du monument et son importance dans l'histoire de l'imprimerie et l'édition, de 1579, date de la construction du premier noyau des ateliers d'impression (*Officina Plantiniana*) à 1871, quand le dernier de la lignée des imprimeurs-éditeurs attachés à ces ateliers, Edouard Moretus (1804-1880) renonce à l'entreprise et se dédie au maintien du patrimoine immobilier et mobilier séculaire ainsi que des trésors accumulés au fil des siècles.

Pour cette longue période, l'on peut distinguer trois phases :

L'essor réalisé par Plantin, jusqu'à sa mort en 1589 (à cette date, son Officine réalisa, déjà, environ 2450 ouvrages), se continue avec son gendre Jean I Moretus (1543-1610), qui en fit l'imprimerie la mieux équipée d'Europe. Son fils, Balthasar I Moretus (1574-1641) lui succéda et consolida la réputation de l'entreprise, profitant en particulier de son amitié avec Pierre Paul Rubens, pour obtenir de cet artiste de renom des desseins pour des exemplaires remarquables et exceptionnels de l'édition baroque, qui furent imités partout durant la seconde moitié du XVIIe siècle.

Sa réputation internationale et la qualité unique de ses productions valurent à l'Officine la visite de Marie de Médicis en 1631, de la reine Christine de Suède en 1654 et de plusieurs princes et princesses d'Italie et de Pologne.

La seconde moitié du XVIIe siècle marque le début d'une période de décadence pour l'imprimerie à Anvers. Toutefois, l'Officine des Moretus se maintient et reste la plus importante des Pays-Bas espagnols. Ses ouvrages, essentiellement religieux, sont produits pour le marché espagnol et sont exportés jusqu'en Chine et dans les possessions espagnoles du Nouveau monde. À partir de 1715 et jusqu'en 1764, sa production passera même au premier plan de l'exportation internationale du livre.

Malgré une amorce de renouveau durant le premier quart du XIXe siècle, la situation des Moretus se détériore. Ils se montrent incapables de faire face à la modernisation de l'imprimerie, en particulier à la suite de l'apparition des presses mécaniques et rotatives. Edouard Moretus (1804-1880) est, désormais, le dernier imprimeur-éditeur de la famille et, après la publication en 1866 d'un dernier livre *Horae diurnae S. Francisci*, il est obligé de renoncer à poursuivre ses activités. Dès 1871, il devient un conservateur du patrimoine familial et un collectionneur.

La saga des Plantin et Moretus s'achève.

En 1873, il négocie la vente, à destination muséale, de l'ensemble des biens, par la voie d'un accord avec l'État belge et la ville d'Anvers.

En 1876, le Musée Plantin-Moretus est né.

À ces phases d'évolution historique vont correspondre, sur le terrain, des développements au plan de l'architecture, de l'aménagement et enfin de l'équipement muséographique.

a- 1576–1580 :

Établissement du noyau de la demeure et construction de l'imprimerie avec ses outils et son équipement

b- 1620–1640 :

Agrandissements successifs de la demeure et diverses adaptations qui déterminent la forme actuelle de la cour intérieure.

c- 1761–1763 :

Durant la période florissante de gestion de Jean-François Moretus (1717-1768), s'accomplit le remplacement de sept petites maisons par l'édifice actuel de style de transition Louis XV-Louis XVI, qui reflète le style de la haute bourgeoisie anoblie.

d- De 1876-1877 à nos jours :

- Achat de l'ensemble (biens meubles et immeubles) par l'État belge et la ville d'Anvers en 1876.
- Ouverture, le 19 août 1877, du Musée Plantin-Moretus.
- En 1937, adjonction d'une aile nouvelle pour héberger le Cabinet des Estampes de la ville d'Anvers, filiale du Musée, avec son importante collection graphique.
- Dès 1947, s'effectuent les restaurations nécessaires après les dommages de la Grande guerre : le 2 janvier 1945, en

effet, une bombe endommagea la maison de 1580, côté sud, et la façade de l'aile est.

Par bonheur, les collections, placées à temps en lieu sûr, n'ont subi aucun dommage.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le Musée Plantin-Moretus (avec son appendice, le Cabinet des Estampes) est une institution publique qui ressort du domaine public et appartient, avec l'entièreté de son patrimoine mobilier et immobilier à la ville d'Anvers.

Le transfert de propriété du Gouvernement flamand (du Royaume de Belgique) à la Ville d'Anvers a été effectué par décret en date du 8 décembre 1998 et approuvé, au niveau de la Commune, par le Collège des Bourgmestre et Échevins le 6 mai 1999 et par le Conseil Communal le 25 mai 1999.

Par ailleurs, en raison de ses valeurs historiques et artistiques, l'ensemble du complexe du Musée Plantin-Moretus – y compris ses biens meubles, immeubles par destination et son patrimoine – est protégé comme Monument Historique, aux termes de l'arrêt ministériel du 10 juillet 1997.

Structure de la gestion :

a./ à l'échelon du Musée :

La gestion générale et quotidienne incombe au Conservateur en chef du Musée qui, nommé par la ville d'Anvers, rend compte aux autorités communales et leur soumet le rapport annuel des activités. Il est responsable, outre la gestion du personnel et des moyens matériels et financiers, de la gestion de l'ensemble des constructions protégées ainsi que de la gestion des collections.

b./ à l'échelon de la Flandre :

En raison de l'importance et de la composition de sa collection et compte tenu de sa politique de gestion et de conservation, le Musée a reçu le titre de Musée de premier ordre (national – international), le 15 février 1999.

De ce fait, sa politique de gestion est supervisée par la Division des Beaux-Arts et Musée du Ministère de Flandre.

En tant que monument historique protégé, le Musée relève, pour sa gestion, de la Division des Monuments et Sites au sein du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Ressources :

a./ à l'échelon local :

Le Musée dispose de crédits de fonctionnement ordinaires et extraordinaires obtenus auprès de la Direction générale des Musées municipaux (Ville d'Anvers), de revenus propres provenant de ses activités, et de contributions privées, de dons et de legs.

b./ à l'échelon de la Flandre :

Le Musée dispose en tant que « monument historique protégé », de primes (entretien, travaux de restauration), et en tant que « Musée de premier ordre », de subsides (fonctionnement, projets).

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le Musée Plantin-Moretus témoigne d'un échange considérable sur le développement de la technologie, en l'occurrence l'imprimerie, l'édition et la diffusion du livre.

Le Musée Plantin-Moretus apporte un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle.

Le Musée Plantin-Moretus offre un exemple éminent d'un ensemble architectural et technologique illustrant des périodes significatives de l'histoire humaine.

Le Musée Plantin-Moretus est directement et matériellement associé à des idées, des croyances et des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité le Musée en août 2004.

Conservation

Historique de la Conservation :

Le noyau de la demeure patricienne remontant à 1576 ainsi que les adjonctions et adaptations propres à l'évolution du goût, de l'architecture domestique et du mode de vie entre le XVIe et le XIXe siècles ont été conservés, dans un excellent état, par le fondateur, Christophe Plantin, et par ses successeurs, les Moretus, qui ont en permanence occupé les lieux jusqu'en 1876.

Depuis l'achat de l'ensemble – biens meubles et immeubles – par l'État belge et la Ville d'Anvers en 1876 et l'ouverture du Musée Plantin-Moretus en août 1877, la conservation du patrimoine bâti et des collections est assurée à l'échelon du Musée, sous la supervision et avec les subsides de la Ville d'Anvers, et à l'échelon de la Flandre, avec le soutien technique et financier de la Division des Beaux-Arts et Musées et de la Division des Monuments et Sites.

État de conservation :

Protégé en tant que monument historique et comme musée de premier ordre, le Musée Plantin-Moretus est l'objet d'un entretien constant.

Pour bénéficier auprès du Gouvernement flamand de la prime d'entretien, il a l'obligation d'établir un plan quinquennal d'entretien et de faire effectuer annuellement un contrôle technique.

De même, pour bénéficier de la prime pour travaux de restauration, il doit prendre une assurance pour le monument et faire exécuter un contrôle trisannuel de l'état technique et physique des lieux.

Enfin, la Flandre dispose, depuis 1991, d'un organisme de suivi de l'état des monuments, intitulé *Monumentenwacht* ou « Surveillance/Vigiles des Monuments » et chargé en particulier

- d'entreprendre des inspections périodiques approfondies,
- d'établir des rapports sur l'état des bâtiments,
- de fournir des plans d'entretien à long terme.

Une première inspection approfondie a eu lieu, au Musée, les 21 et 22 octobre 1998 et a proposé une liste des travaux à caractère urgent (en particulier, pour les travaux), des travaux à court terme (notamment la réparation des pierres altérées et des joints), et des points importants pour un entretien durable.

Ses recommandations ont été intégrées aux plans et travaux de restauration pendant la période 1998–2002.

Gestion :

Un plan de gestion 2003-2009 a été élaboré de manière très détaillée par le Conservateur du Musée. Il traite de l'ensemble du bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, à la fois en tant que monument historique et en tant que musée.

Ainsi la gestion est d'abord celle de l'ensemble des constructions protégées. Elle inclut la conservation, l'entretien permanent, les réparations nécessaires, les interventions d'urgence (par exemple, en cas d'infiltration des eaux), la restauration. Toutes ces opérations sont menées sous le contrôle de la Division des Monuments et Sites, au Ministère de la Culture flamande.

La gestion concerne également les collections : objets exposés, archives, livres, réserves et dépôts muséographiques. Les tâches essentielles sont réalisées en conformité avec les recommandations internationales (en particulier, celles de l'ICOM), en accord avec la Direction générale des Musées municipaux d'Anvers et sous la supervision de la Division des Beaux Arts et Musées, auprès du Ministère de la Culture flamande.

Enfin, ces activités essentielles sont complétées et soutenues par la gestion du personnel et du matériel (y compris les ressources financières) et la gestion scientifique : publications, bibliothèques spécialisées, automatisation et numérisation, organisation d'expositions temporaires, prêts et échanges internationaux...

Analyse des risques :

Le dossier met en avant les éléments suivants :

+ Contraintes naturelles :

Inondations :

Bien que situé à une distance relativement courte du fleuve l'Escaut, l'ensemble ne connaît toutefois pas de problème à ce niveau : un petit mur de barrage protège les quais contre les débordements et les crûes.

Incendies :

Le Musée dispose d'un système de détection électronique de feu, en relation immédiate avec le Corps des Pompiers.

+ Contraintes liées à l'environnement :

La Ville d'Anvers ne cesse d'agir pour réduire la pollution dans le centre historique due au trafic de voitures. La zone est devenue à circulation limitée et on y a introduit progressivement des espaces piétonniers.

Cependant la tradition des marchés de brocanteurs, d'antiquités ainsi que la tenue du Marché du Vendredi maintiennent la pression sur la zone.

+ Contraintes dues au flux des visiteurs et au tourisme :

Le parcours est organisé de façon à réguler le flux des visiteurs (70 000 par an).

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Témoins de l'art de bâtir et du mode de vie de leur époque, chacune des phases qu'a connues le complexe, aujourd'hui aménagé en Musée : à savoir, noyau central de 1580 et adjonctions progressives de 1578–1584, 1620–1630, 1760–1763, a conservé son authenticité.

Mais, surtout, cette authenticité se manifeste, essentiellement, à travers le maintien dans les mêmes lieux (demeure et ateliers) d'une même activité (l'imprimerie-édition) exercée par une même famille (les Moretus, descendant du gendre de Plantin, le fondateur).

Au plan formel, les restaurations nécessitées par l'entretien permanent des bâtiments et celles qu'ont imposées les dommages de guerre (en 1945) n'ont pas affecté l'authenticité de l'ensemble.

Il en est de même pour ce qui des aménagements muséographiques, particulièrement en harmonie avec l'évolution historique du monument.

Intégrité :

Le complexe a, en général, gardé son intégrité dans ses caractéristiques et ses composantes.

Évaluation comparative

Musée depuis 1876–1877, le Musée Plantin-Moretus est unique en son genre.

Il est le seul à être aménagé au sein de la demeure et des ateliers historiques d'imprimeurs-éditeurs.

Il est le seul à témoigner d'une activité qui a duré, dans les mêmes lieux, pendant 2 siècles : 1576–1876.

Comportant des archives exceptionnelles d'une entreprise de rang européen et mondial, il est le seul à représenter les graveurs de poinçons et de matrices les plus en vue au XVIe siècle, tels que Claude Garamond (1499–1599) qui a mis au point des alphabets grec, romain et italique, et son successeur Guillaume Le Bé, spécialiste de l'alphabet hébraïque.

Enfin, il est le seul à conserver les deux presses les plus anciennes au monde.

Le dossier de proposition d'inscription le compare, en marquant les différences nettes, aux Musées :

- d'Odense (Danemark), Stavanger (Norvège), Londres (Royaume Uni) : limités à l'impression du XIXe siècle,
- « Gutenberg museum », de Mayence (Allemagne), centré sur l'art typographique inventé par Gutenberg,
- de l'Imprimerie et de la Banque à Lyon (France), remarquable par sa collection xylographique du XVIe siècle, mais limité à cette collection.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le Musée Plantin-Moretus est l'unique imprimerie-maison d'édition du monde datant de la Renaissance et de l'époque baroque.

Il est installé dans un ensemble Maison-ateliers dont le fondateur, Christophe Plantin (1520–1589), était le plus important imprimeur-éditeur de la seconde moitié du XVIe siècle.

Les successeurs de Plantin, la famille Moretus, ont, du XVIe au XIXe siècle, occupé les mêmes lieux et assuré une production de très haute qualité intellectuelle et matérielle, de niveau mondial.

Le Musée combine biens immeubles et meubles, équipements et collections de valeur exceptionnelle, tant au niveau historique et scientifique qu'au plan technologique et documentaire.

Enfin, les Archives conservées dans le Musée, uniques au monde par leurs séries continues de pièces de comptabilité de l'entreprise entre le XVIe et le XIXe siècle, ont été classées par l'UNESCO, le 4 septembre 2001, dans le registre de la « Mémoire du monde ».

Évaluation des critères :

Le dossier de proposition d'inscription, qui fait référence aux critères ii, iii, iv et vi, justifie cette proposition par la symbiose entre :

L'architecture du complexe et son évolution urbaine du XVIe au XIXe siècle,

L'agencement des ateliers (imprimerie, fonderie, salle des caractères) qui sont uniques en leur genre,

Les biens meubles et les collections demeurés in situ (équipement, outils, bibliothèques, meubles, portraits, archives).

L'ensemble de ce patrimoine est méticuleusement conservé dans le Musée, depuis plus d'un siècle (1876–1877).

Cette évaluation que reflète le dossier paraît tout à fait justifiée.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour la gestion

Le plan de gestion pour la période 2003–2009 prévoit la conservation optimale des archives Plantiniennes, de valeur exceptionnelle et universelle. À cet effet, le Musée a programmé, en accord avec les autorités locales et administratives compétentes, de construire un nouveau dépôt dûment pourvu de la climatisation adéquate et d'un système de surveillance efficace.

Il est recommandé, pour la réalisation, de veiller à trouver, avec la Division des Monuments et Sites et la Division des Beaux-Arts et Musées de la Flandre, une solution qui soit compatible avec l'authenticité de l'ensemble « Maison-Ateliers ».

Recommandations pour le titre de la proposition d'inscription

Il est suggéré de le modifier, en suivant le titre du bien tel qu'il est donné sur la couverture du dossier de proposition d'inscription.

En adoptant le titre « Complexe Maison-ateliers-Musée Plantin-Moretus », l'on insiste sur la symbiose unique que présente ce Musée entre une architecture, une fonction et un « esprit des lieux ». De la sorte, l'on ne limite pas le monument à un Musée et l'on évitera de créer un précédent dans la liste du patrimoine mondial, en donnant l'impression qu'on ouvre la voie à l'inclusion d'autres musées.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien, sous réserve d'en modifier le titre en adoptant la forme suivante : « Complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus », sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi*** :

> ***Critère ii*** : À travers les publications de l'Officine Plantinienne, le complexe Plantin-Moretus, témoigne du rôle considérable, joué par cet important centre de l'humanisme européen au XVIe siècle, dans le développement des sciences et de la culture.
>
> ***Critère iii*** : Considérées comme partie intégrante de la « Mémoire du Monde » (UNESCO, 2001), les Archives Plantiniennes, comprenant la comptabilité de l'Officine, les livres de comptes commerciaux et la

correspondance avec plusieurs savants et humanistes de renommée mondiale, apportent un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle de premier ordre.

Critère iv : Exemple exceptionnel de la relation entre le cadre de vie d'une famille, pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, le monde du travail et le milieu du commerce, le complexe Plantin-Moretus présente une valeur documentaire sans égal sur des périodes significatives de l'histoire en Europe : Renaissance, Baroque, Classicisme.

Critère vi : Le complexe Plantin-Moretus est matériellement associé à des idées, des croyances, des technologies et des œuvres littéraires et artistiques ayant une signification universelle exceptionnelle.

3. Recommande que pour la réalisation du nouveau dépôt d'archives une solution soit trouvée qui soit compatible avec l'authenticité de l'ensemble Maison-Ateliers.

ICOMOS, avril 2005

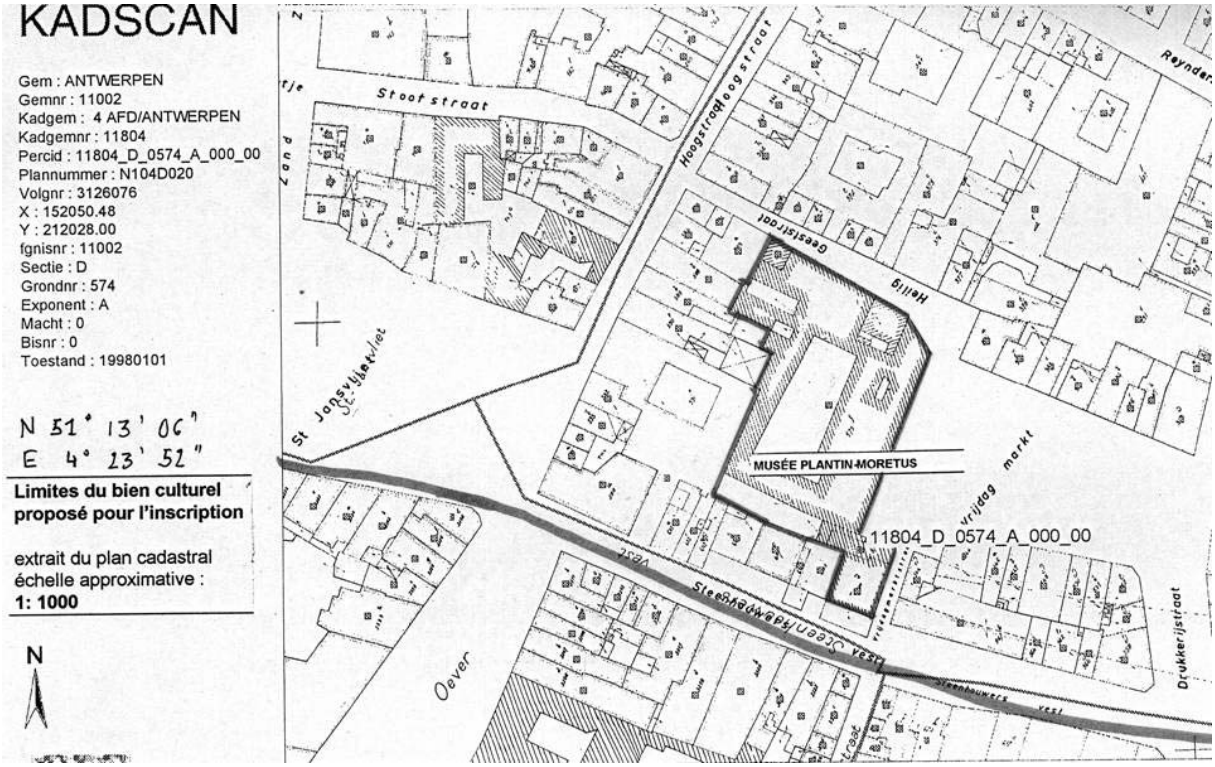

Plan indiquant la zone principale du bien

Cour intérieure

Imprimerie

Yaroslavl (Fédération de Russie)

No 1170

1. IDENTIFICATION

État partie : Fédération de Russie

Bien proposé : Centre historique de la ville de Yaroslavl

Lieu : Région de Yaroslavl

Date de réception : 31 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit du centre historique d'une ville vivante.

Brève description :

La ville historique de Yaroslavl, sur la Volga, s'est développée à partir du XIe siècle en un centre de commerce d'importance majeure. Elle est connue pour ses nombreuses églises datant du XVIIe siècle. Yaroslav est un exemple exceptionnel du programme de rénovation urbaine ordonné par l'impératrice Catherine la Grande dans l'ensemble de la Russie en 1763. Bien qu'ayant conservé certaines des structures historiques importantes, la ville fut rénovée dans le style néoclassique en suivant un plan directeur urbain en étoile.

2. LE BIEN

Description

La ville historique de Yaroslavl est située sur la Volga, au confluent de la Kotorosl, à quelque 250km au nord-est de Moscou. Le site a été choisi pour les avantages que présentent ses caractéristiques physiques et ses défenses bâties. Les origines de la cité remontent au début du XIe siècle. La ville doit sa forme et sa structure actuelle à une réforme urbaine majeure lancée en 1763 par l'impératrice Catherine la Grande pour l'ensemble du pays. Certaines des anciennes rues et des anciennes structures ont cependant été conservées dans ce processus de modernisation qui se poursuivit de 1770 jusque dans les années 1830.

La zone proposée pour inscription est le centre historique de la ville que l'on appelle le « Slobody ». Ce dernier est en forme de demi-lune ; les rues partent en étoile à partir du centre. La ville de Yaroslavl possède un style architectural néoclassique et un paysage urbain uniforme et harmonieux. Les bâtiments publics et résidentiels, pour la plupart à deux ou trois étages, bordent de larges rues ponctuées de grandes places. La ville comprend un grand nombre d'églises à bulbes et d'ensembles monastiques datant du XVIe et du XVIIe siècle qui recèlent de précieuses iconostases et peintures murales.

Le *monastère Spassky* est l'un des plus anciens monastères fondés dans la région de la Haute Volga. Il fut construit sur le site d'un temple païen à la fin du XIIe siècle. Les plus anciens bâtiments préservés jusqu'à nos jours datent du XVIe siècle (cathédrale de la Transfiguration, réfectoire, Portes saintes, tour-clocher), bien que certains aient été restaurés à différentes reprises. L'église des Thaumaturges est dotée d'un porche classique et fut construite en 1851.

Plus de 50 églises furent édifiées au XVIIe siècle. *L'église de l'Épihanie* (place de l'Épiphanie) fut construite entre 1684 et 1693. Elle possède cinq coupoles et ses façades en briques rouges sont décorées de céramiques polychromes ; l'intérieur a été peint en 1692-1693. On peut citer d'autres exemples d'églises : *Saint-Nicolas Nadein* (1620) sur la Volga, *l'église de la Nativité* (1644) avec sa tour-clocher remarquable, *l'église du Prophète-Élie* (1647) qui devint le point central du plan urbain de style classique en étoile de Yaroslavl.

La zone proposée pour inscription s'étend sur environ 2 km le long de la rive ouest de la Volga et sur 1,5 km le long de la rive nord de la Kotorosl. Une rue intérieure s'étire parallèlement à la Volga et traverse la place du Soviet (Iliinskaïa) qui constitue le point central de la ville historique. Le centre ville est entouré d'un boulevard en demi-cercle, la rue Ushinsky, tracée au XVIIe siècle immédiatement derrière les murs de défense de la ville. Le boulevard traverse la place Volkov, point de départ de la route qui relie Uglich à l'ouest. La zone proposée pour inscription recouvre le périmètre du centre historique. Cette zone est entourée d'une zone tampon qui s'étend sur un ou deux pâtés de maison plus à l'ouest, ainsi que sur les rives opposées des deux fleuves. La zone tampon comprend des zones de nature ainsi que de nombreux édifices historiques importants.

Sur *le quai de la Volga* se succèdent plusieurs édifices important de style néoclassique, par exemple : la résidence du métropolite (construite dans les années 1680), l'église Saint-Élie-Saint-Tychen (1825-1831), la tour de la Volga (tour de défense datant de 1685), la porte de la Volga (construction du début du XIXe siècle), l'ensemble de la résidence de l'ancien gouverneur général (1820-1860), la maison Deduylin (début du XVIIIe siècle), l'ensemble de la Nativité (XVIIe siècle).

L'ensemble de la *place du Soviet* fut construit du milieu du XVIIe siècle au XVIIIe siècle. Le point central de la place est l'église du Prophète-Élie (construite entre 1647 et les années 1650) avec ses riches ornementations et ses peintures murales. Parmi les bâtiments des bureaux du gouvernement se trouvent quelques-uns des premiers édifices de style classique construits d'après les plans d'urbanisme de 1770.

La place Volkov fut d'abord consacrée au commerce de détail. Au début du XIXe siècle, un théâtre y fut construit

(d'abord en bois, puis en pierre). Cet édifice fut remplacé en 1911 par un nouveau théâtre de style néoclassique. Sur la place se dresse encore une des dernières tours de défense de la ville, la tour Saint-Blaise, construite en pierre après un incendie au XVIIe siècle.

La rue Ushinsky, ouverte au XVIIe siècle, compte plusieurs bâtiments intéressants de style classique. Certains de ces bâtiments ont été reconstruits ou rénovés vers la fin du XIXe siècle dans des styles variés, du classique au rococo en passant par le néoclassique.

Histoire

En 2010, la ville de Yaroslavl fêtera le 1000e anniversaire de sa fondation. À l'origine, il y avait une petite forteresse en bois. Au XIIe siècle, deux monastères furent construits à proximité : le monastère Spassky sur la Kotorosl et le monastère Petrovsky sur la Volga, faisant de ce lieu un avant-poste de la chrétienté. Au XIIIe siècle, l'établissement appartenait au territoire de Rostov, une ville possédant une importante résidence épiscopale, le *Kremlin*. Dès ce temps-là, Yaroslavl commença à se développer et devint le centre d'un grand duché. En 1463, le grand duché de Yaroslavl rejoignit le puissant État de Moscou.

Après plusieurs incendies, la ville d'origine construite en bois fut progressivement rebâtie en pierre à partir du XVIe siècle. Yaroslavl prit de l'importance, devenant la seconde ville de l'État. Grâce à la Volga, elle entretenait des contacts commerciaux avec la Perse et l'Inde ainsi qu'avec les Ottomans. Moscou développa aussi ses contacts avec les centres de commerce de l'Europe de l'Ouest. La ville attira le commerce et l'artisanat qui y prospérèrent. Le XVIIe siècle est considéré comme l'âge d'or de Yaroslavl. À cette époque, une cinquantaine de nouvelles églises furent construites en pierre.

En 1711 et en 1762, plusieurs incendies infligèrent des revers de fortune à l'activité commerciale de la ville, qui continua néanmoins à se développer. En 1769, un nouveau plan d'urbanisme fut adopté, puis révisé en 1778. Ce plan prévoyait une disposition des rues en étoile au centre et une trame rectangulaire à l'ouest. Tout en appliquant les nouvelles directives imposées par l'impératrice, le plan de la ville tint compte de l'état existant et conserva une partie du réseau des rues et des bâtiments historiques où les structures historiques les plus importantes (églises, tours médiévales) furent utilisées comme des éléments visuels et de composition clés pour le nouveau plan.

Les activités de construction se poursuivirent jusqu'au XIXe siècle, époque à laquelle ce qui restait du centre de la vieille ville fut rénové d'après un schéma plus formel. À la fin du XIXe siècle, Yaroslavl connut de nouveau une période de forte croissance. De nombreuses industries s'installèrent dans la ville. Le nombre d'habitants passa de 52 000 en 1887 à 109 000 en 1913. À l'époque, plusieurs nouvelles activités furent créées, notamment des hôtels, des restaurants, des banques et des bureaux.

Au XXe siècle, Yaroslavl traversa des moments difficiles, comme la plupart des villes de Russie. Les années 1920 et 1930, ainsi que 1960 et 1970 connurent de nombreuses pertes patrimoniales, notamment des ensembles religieux. Yaroslavl traversa de nombreuses épreuves mais, fort heureusement, dans une moindre mesure que dans d'autres villes. Le développement s'est installé aux portes de la ville, et un nombre relativement réduit de constructions neuves a touché le centre ancien. Dans les années 1990, Yaroslavl a retrouvé la voie de la croissance, mais, cette fois, pleinement consciente de son patrimoine culturel. Les églises et les monastères ont été réhabilités et ont été de nouveau ouverts aux fidèles. Actuellement, la commune de Yaroslavl compte environ 600 000 habitants.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les bâtiments et les sites inclus dans la zone proposée pour inscription appartiennent soit à la Fédération de Russie, soit à la région de Yaroslavl, soit à la commune de Yaroslavl soit enfin à des personnes privées et des institutions.

Conformément à la décision 21-06-1990 N191du Comité exécutif des députés du peuple de la région de Yaroslavl, le centre historique de Yaroslavl est protégé en tant que « réserve de la ville ». Ce statut prévoit le contrôle absolu de l'urbanisme et de la construction dans la zone concernée ainsi que la restauration et la réhabilitation des édifices historiques. Il autorise la reconstruction, la modernisation et le changement de destination des bâtiments existants ainsi que l'élimination d'activités ou d'éléments incompatibles avec les valeurs de l'environnement et de la zone protégée.

De plus, la zone est soumise à diverses dispositions légales de la Fédération de Russie concernant le patrimoine culturel, la préservation des monuments historiques et des sites archéologiques, l'entretien et la restauration des façades et des infrastructures, etc.

Structure de la gestion :

Le contrôle et la mise en œuvre pratique des mesures légales et des normes dans la zone historique relèvent de la responsabilité du Comité du patrimoine historique et culturel.

La gestion de la zone historique est de la responsabilité de deux bureaux :

- à l'échelon de la région de Yaroslavl : le service de la culture et du tourisme ;
- à l'échelon de la municipalité de Yaroslavl : le conseil de l'architecture.

Les plans concernant la zone protégée de Yaroslavl comprennent :

- le plan de développement du tourisme 2001-2003 ;
- la liste des mesures prioritaires pour la préservation et le développement de la culture et des arts de 2002 à 2004 ;
- le plan des objectifs pour la réduction de l'impact de l'homme sur l'environnement (années 2001 à 2004) ;
- la stratégie de développement de la ville de Yaroslavl jusqu'en 2010.

Ressources :

Les ressources financières pour la préservation et la réhabilitation proviennent des budgets de la fédération, de la région, de la municipalité ainsi que de fonds extrabudgétaires.

La majorité des touristes arrivent par bateau de croisière sur la Volga pendant la saison d'été. Ces dernières années, leur nombre a augmenté. Différentes mesures sont prises pour l'accueil des touristes, notamment des itinéraires touristiques, une capacité d'accueil hôtelier de 1400 lits, une centaine de restaurants, etc.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le centre historique de Yaroslavl appartient à l'une des villes les plus anciennes et les plus riches de Russie. C'est un exemple représentatif du développement des villes anciennes de Russie qui témoigne de la réforme de l'urbanisme exceptionnelle entreprise par l'impératrice Catherine la Grande dans la seconde moitiè du XVIIIe siècle.

La caractéristique première et exceptionnelle du centre historique de Yaroslavl découle de la présence d'anciennes églises, remarquables par leur architecture, qui rythment et ponctuent le développement urbain.

Un autre aspect de la ville est son intégration harmonieuse dans le riche paysage naturel, au confluent des deux fleuves, avec leurs rives pittoresques et les vastes étendues d'eau.

Les monuments du centre historique de Yaroslavl présentent tous les styles artistiques caractéristiques de la Russie au cours des cinq derniers siècles. De nombreux édifices historiques recèlent des exemples uniques de peintures monumentales des XVIe et XVIIe siècles.

Critère ii : Cet ensemble témoigne des développements successifs qui se sont produits en matière d'architecture et d'urbanisme, d'art monumental et de paysagisme urbain sur plus de 500 ans. Le bien représente brillamment le processus historique de ce développement dans la vaste région centrale de la Russie.

Critère iv : C'est un exemple exceptionnel de développement de la typologie de l'environnement urbain, de l'architecture et de l'urbanisme, de l'architecture d'édifices publics et résidentiels dans un contexte de bâtiments historiques, de paysagisme, de plantations d'arbres et d'aménagement de jardins dans la partie historique de la ville, illustrant la longue histoire de la Russie, en étroite relation avec des développements semblables dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en août 2004.

L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Conservation

Historique de la conservation :

La ville de Yaroslavl a eu la chance de survivre à certaines périodes, en particulier le XXe siècle, alors que la plupart des villes historiques de Russie ont subi la destruction de leurs églises et de leurs couvents et la transformation du tissu urbain. Ces dernières décennies, les autorités ont initié un programme qui a déjà permis de préserver et de restaurer plusieurs édifices historiques.

État de conservation :

Le centre historique de Yaroslavl est exceptionnellement bien conservé. Plusieurs bâtiments historiques ont été restaurés ces dernières années. D'autres qui nécessitent des réparations sont en attente de financement.

Gestion :

Le territoire proposé pour inscription bénéficie d'une forte protection dans le cadre de la législation sur les monuments historiques de la Fédération de la Russie. Les rives et les îles de la Kotorosl sont protégées en tant que zone de préservation de la nature. Globalement, la législation russe autorise les autorités de l'État à empiéter largement sur les droits de la propriété. La situation économique actuelle limite cependant les possibilités d'aide aux propriétaires privés de monuments historiques classés. Des subventions peuvent être accordées aux églises orthodoxes qui nécessitent des réparations, mais les financements sont essentiellement attribués à des bâtiments historiques qui appartiennent directement à l'État.

Dans la zone tampon, la hauteur des nouvelles constructions est limitée (entre 14 m et 17 m) de manière à ne pas nuire au paysage urbain historique. Un nouveau pont sur la Volga est en construction à quelque distance de la ville historique, lequel permettra de dévier l'intense trafic de transit hors du centre historique.

Toutes les modifications et toutes les nouvelles constructions sont soumises à un contrôle strict dans la zone principale et dans la zone tampon. Plusieurs associations civiques soutiennent la protection de la ville historique. Selon la loi actuelle, elles ne participent pas au processus décisionnaire. Elles représentent néanmoins un potentiel pour l'avenir.

Analyse des risques :

Les principaux risques sont liés au fait que Yaroslavl est une ville historique vivante qui continue de se développer. Par conséquent, comme toujours dans ces cas, il faut prêter une attention particulière au suivi, à la gestion et aux modifications éventuelles du tissu urbain ainsi qu'aux activités présentes dans la zone proposée pour inscription et dans la zone tampon.

Authenticité et intégrité

Du point de vue de l'urbanisme, le territoire proposé pour inscription a conservé son intégrité et son authenticité. Même le bâtiment de l'ancien secrétariat du parti communiste de la région de Yaroslavl, construit en 1982 au cœur de la ville, s'intègre harmonieusement avec le plan du XVIIIe siècle. Il est à noter que, contrairement à de nombreux autres projets de rénovation de la période soviétique, les rives et les îles de la Kotorosl ont été préservées, conservant à la ville historique son cadre naturel unique. Le port fluvial construit sur la Volga dans les années 1980 n'affecte pas outre mesure la composition urbaine de la ville.

À l'époque stalinienne, des milliers d'églises furent détruites dans les villes les plus grandes de Russie. À Yaroslavl, sur 80 églises et chapelles, 56 sont demeurées intactes. Ce nombre est sans égal ailleurs en Russie. Même si quelques églises servirent de prisons ou d'entrepôts, elles ont généralement conservé leurs ornementations artistiques. Quelques travaux de restaurations nécessaires réalisés dans plusieurs édifices répondent aux normes exigées. Les bâtiments résidentiels construits entre le XVIIIe et le XXe siècle sont demeurés presque intacts. Une partie des murs de fortification a également été préservée, au nord et au nord-est de la ville, de même que les tours de la Vierge et d'Uglic et les portes de la Volga.

Évaluation comparative

L'histoire de l'architecture russe peut être classée en deux catégories principales : le style « national » du Xe siècle jusqu'à la fin du XVIIe siècle, basé principalement sur les traditions médiévales régionales, et suite aux grandes réformes de Pierre le Grand, le style « occidental », à partir de 1700 jusqu'à nos jours. L'impératrice Catherine la Grande fut à l'origine d'une rénovation urbaine majeure, avec la création de plus du double de centres urbains dans l'empire, environ 600. Dans le même temps, elle ordonna également une réforme urbaine importante, qui impliqua la préparation d'un nouveau plan directeur pour toutes les villes existantes respectant la régularité et les idées des Lumières et introduisant le style néoclassique dans l'architecture civile.

Yaroslavl est classée parmi les dix villes historiques les plus intéressantes de Russie, avec Moscou, Saint-Pétersbourg, Novgorod Veliky, Pskov, Vladimir, Suzdal, Smolensk, Rostov Veliky. Dans ce contexte, Yaroslavl est l'exemple le plus important de réforme urbaine tout en étant une ville qui a le mieux préservé son intégrité globale au regard des nombreux troubles qui ont touché la plupart des villes dans les processus de transformation du XXe siècle. Cela concerne également les églises exceptionnellement riches qui ont été préservées alors que dans le même temps les édifices religieux étaient souvent détruits ailleurs.

Le Liste du patrimoine mondial compte peu de villes historiques représentant cette période. Celles-ci représentent des contextes différents : Weimar en Allemagne représente le classicisme allemand et est associé à de grandes personnalités comme Goethe et Schiller ; la ville de Bath représente le néo-classicisme anglais à l'époque de George III ; la ville nouvelle d'Édimbourg est un exemple d'urbanisme d'Europe de l'Ouest. La ville de Yaroslavl, quant à elle, représente un contexte sociopolitique entièrement original, car elle est associée au processus majeur d'urbanisation de l'empire russe et à la mise en œuvre d'idées de cette réforme urbaine.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville historique de Yaroslavl est un exemple exceptionnel qui montre la synthèse d'une structure urbaine médiévale et du nouveau plan régulier préconisé par la grande réforme urbaine, ordonnée dans tout l'empire russe en 1762 par l'impératrice Catherine la Grande dès son accession au trône. Cette réforme est sans précédent dans l'histoire européenne et reste un phénomène particulier à la Russie. Elle aboutit au réaménagement de la quasi-totalité des villes russes. Basée sur les idées des Lumières, la réforme coïncide avec l'objectif général du gouvernement qui était de promouvoir le bien être de la nation. Elle est caractéristique du XVIIIe siècle, qui commença sous le règne de Pierre le Grand et se termina avec celui de Catherine la Grande et fut un tournant majeur pour le pays.

Yaroslavl présente l'un des exemples les plus élégants de cette réforme, atteignant un haut niveau de qualité esthétique très apprécié. La ville était l'un des grands centres de commerce de la Volga. Elle est aussi connue pour ses églises orthodoxes russes finement ouvragées du XVIIe siècle, ornées de peintures murales et de céramiques polychromes. Ces églises, ainsi que les portes et les tours de la ville médiévale, furent intégrées dans le nouveau plan et servirent de points de repère et d'intérêt dans la nouvelle structure urbaine.

Du point de vue de l'intégration de son architecture néoclassique dans un ensemble harmonieux, le paysage urbain de Yaroslavl est l'un des plus beaux exemples de la Russie, avec pour centre la grande place de l'église du Prophète-Élie. Par ses dimensions, la place centrale rivalise avec celles des grandes capitales. Elle représente « la grandeur du tsar de toutes les Russies » et symbolise la transformation des villes provinciales en entités urbaines remarquables.

Évaluation des critères :

Critère ii : La ville historique de Yaroslavl avec ses églises du XVIIe siècle, son plan urbain néoclassique en étoile et son architecture civile est un exemple exceptionnel de l'échange d'influences culturelles et architecturales entre l'Europe de l'Ouest et la Russie. L'utilisation des anciennes églises comme points de repère dans cette nouvelle conception de forme urbaine néoclassique de la fin du XVIIIe siècle est caractéristique de ce développement urbain, créant ainsi une continuité historique.

Critère iv : La ville historique de Yaroslavl est un exemple exceptionnel de la réforme urbaine ordonnée par Catherine la Grande pour l'ensemble de la Russie et mise en œuvre

de 1763 à 1830. Cette réforme de planification, par son envergure et son unité, est unique et la ville de Yaroslav en est une mise en œuvre particulièrement réussie à la fois par son paysage urbain et la façon dont il a été conçu en rapport avec la Volga. Bien qu'étant très représentative, Yaroslav est également l'exemple le mieux préservé de cette réforme comte tenu du fait que la plupart des autres villes ont été modifiées de façon importante ou détruites au cours du XXe siècle.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii et iv*** :

> ***Critère ii*** : La ville historique de Yaroslavl, avec ses églises du XVIIe siècle, son plan néoclassique en étoile et son architecture civile, est un exemple exceptionnel de l'échange d'influences culturelles et architecturales entre l'Europe de l'Ouest et l'empire russe.
>
> ***Critère iv*** : Yaroslavl est un exemple exceptionnel de la réforme urbaine qui fut ordonnée par l'impératrice Catherine la Grande et mise en œuvre en Russie entre 1763 et 1830.

ICOMOS, avril 2005

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue du centre historique de Yaroslavl

Vue du monastère de Spassky

Le Havre (France)

No 1181

1. IDENTIFICATION

État partie : France

Bien proposé : Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

Lieu : Haute-Normandie, département de la Seine Maritime

Date de réception : 22 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, il s'agit d'un secteur d'une ville vivante.

Brève description :

La ville du Havre, au bord de la Manche, en Normandie, a été lourdement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale. La zone détruite a été reconstruite entre 1945 et 1964 sur le plan d'une équipe dirigée par Auguste Perret. Parmi de nombreuses villes reconstruites, le Havre est exceptionnelle pour son unité et son intégrité, associant un reflet du schéma antérieur de la ville et ses structures historiques encore existantes aux idées nouvelles en matière d'urbanisme et de technologie de construction.

2. LE BIEN

Description

La ville du Havre se trouve en Normandie, dans le nord de la France, au bord de la Manche et à l'embouchure de la Seine. La ville fut dévastée lors de la bataille de Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale, et reconstruite de 1945 à 1964 dans un style moderniste, suivant le projet d'une équipe conduite par Auguste Perret. La zone proposée pour inscription comprend une zone urbaine de 133 ha, qui forme le centre administratif, commerçant et culturel du Havre. Il inclut l'*avenue Foch*, le *square Saint-Roch*, la *place de l'Hôtel de Ville* et les quartiers du *Perrey*, de la *Porte Océane* ainsi que les quartiers du bord de mer. Ce projet correspond à l'idéal de l'architecte, la création d'un ensemble homogène dont tous les détails seraient construits sur le même schéma, créant ainsi une sorte de *Gesamtkunstwerk* à l'échelle urbaine. Perret s'est réservé comme projets personnels certains des édifices publics les plus importants. On a conservé quelques bâtiments épargnés par les bombardements dans le nouveau tissu urbain. Bien que le quartier Saint-François ait été détruit, plusieurs bâtiments historiques demeuraient et furent classés en 1946. De ce fait, le plan de ce quartier repose principalement sur l'ancien tracé des rues.

Le nouveau plan urbain suit deux axes : l'axe public principal est constitué par la large *avenue Foch*, qui traverse d'ouest en est la partie nord de la ville, sur l'alignement de l'ancien *boulevard de Strasbourg*. Il commence à la *Porte Océane* sur le front de mer et se poursuit jusqu'au *square Saint-Roch* et à la *place de l'Hôtel de Ville*, donnant l'orientation générale de la trame du plan. À la *Porte Océane*, le *boulevard François Ier*, qui forme le second axe, vient croiser à 45° l'avenue. Du côté bord de mer du boulevard se trouve le *quartier du Perrey*. Dans le triangle formé par les deux axes s'inscrivent les diverses fonctions de commerce et autres, comme la *place des Halles Centrales*, le *bassin du Commerce*, le vieux marché et l'ancienne *cathédrale Notre-Dame* (XVIe au XVIIe siècle). Le *quartier Saint-François*, dans l'angle sud-est de la zone reconstruite, a conservé la trame des rues, datant du XVIe siècle, et certains bâtiments historiques.

La conception des bâtiments et des espaces ouverts repose sur une trame dimensionnelle à module carré de 6,24 m de côté, pour faciliter la production, mais aussi pour introduire une « harmonie musicale » dans la ville. La densité moyenne est passée de 2000 habitants par hectare avant-guerre à 800 ensuite. La ville a été pensée dans un esprit « néo-classique », avec des bâtiments fermés et des rues qui restent de vraies rues. Le projet de Perret puise son essence dans le design structurel, basé sur une utilisation avant-gardiste d'éléments en béton armé, un système du type « *poteau dalle* ». L'idée de la structure est de la rendre modulaire et complètement transparente, de façon à ne cacher aucun élément structurel. Cela donne le ton dominant de l'architecture, et lui confère une certaine uniformité. Toutefois, les éléments sont utilisés avec habilité pour éviter la monotonie.

La Porte Océane est l'entrée monumentale de l'avenue Foch et la voie d'accès à la ville depuis la mer, reprenant l'idée de l'ancienne porte détruite pendant la guerre. Cet édifice est aussi devenu un « laboratoire » expérimental pour le développement du système et des méthodes structurels de construction du projet. Le *square Saint-Roch* s'élève en lieu et place d'un ancien parc public et d'un cimetière, dont il a hérité certaines des orientations. L'*Hôtel de Ville* est la structure la plus monumentale de l'ensemble ; long de 143 m, il comporte en son milieu une tour haute de 18 étages et de 70 m.

Histoire

De par sa situation, à l'embouchure de la Seine, le site du Havre a toujours été un site stratégique d'accès à l'intérieur des terres, à Rouen et à Paris. Du fait de l'estuaire et des terres marécageuses, il n'a été décidé d'établir un port maritime pour Rouen qu'au début du XVIe siècle (1517). À la suite de la découverte de l'Amérique, le port a gagné en importance et, en 1541, le roi François Ier a commandé son agrandissement à l'architecte siennois J. Bellarmato. Cette zone était le

quartier Saint-François, conçu sur la base de la grille orthogonale de la Renaissance. Au XVIIe siècle, le Havre (synonyme de « port ») continua de renforcer ses liens commerciaux avec l'Amérique et l'Afrique. Le ministre Colbert autorisa la construction d'un arsenal, transférant les chantiers navals au quartier du Perrey. C'est de là que partit Lafayette pour aller combattre en Amérique en 1779.

À la fin du XVIIIe siècle, le Havre était l'un des quatre plus grands ports de France et, en 1786, un nouveau plan fut commandé (à l'ingénieur François-Laurent Lamandé) ; cependant, la Révolution retarda son achèvement jusqu'en 1830. En 1847, un chemin de fer fut construit entre Paris, Rouen et Le Havre, renforçant encore le rôle de la ville. En 1852, les anciennes fortifications furent détruites et la superficie de la ville multipliée par neuf. La population atteignit 60 000 habitants. De grandes compagnies transatlantiques y furent établies, encourageant le développement industriel. Au début de la Première Guerre mondiale, la population de la zone métropolitaine s'élevait à 190 000 habitants.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'armée britannique utilisait le port du Havre pour ravitailler ses troupes. Les Allemands bombardèrent la ville en mai 1940, et les Britanniques la quittèrent. Après le traité de paix, elle fut occupée par les Allemands, qui préparèrent une attaque contre la Grande-Bretagne. Les Britanniques bombardèrent donc à leur tour le port, détruisant les chantiers navals. Jusqu'en septembre 1944, la ville fut la proie d'incessantes attaques aériennes de la part des Alliés, tant et si bien que le centre ville fut entièrement détruit.

L'idée de reconstruire Le Havre se fit jour dès les destructions de la guerre. Durant l'été 1944, Auguste Perret (1874-1954), alors âgé de 70 ans, prit la tête d'un groupe d'architectes pour mener à bien un projet de reconstruction de la ville. Perret avait étudié à l'école des Beaux-Arts, bien qu'il n'en ait jamais été diplômé, ce qui lui aurait interdit de devenir maître d'œuvre au sein de l'entreprise familiale. Il était formé à l'esprit du classicisme, tout en ayant hérité des progrès techniques du XIXe siècle. Il avait une solide expérience dans le développement des techniques propres au béton armé. Certaines de ses premières réalisations architecturales, comme les appartements de la rue Franklin à Paris (1903) ou Notre-Dame du Raincy (1923) ont depuis été reconnues comme des chefs d'œuvre des débuts du modernisme.

Tenant compte de l'état du sol et de la hauteur de la nappe phréatique, il a été proposé de construire toute la ville sur une plate-forme de béton armé à 3,50 m du sol. À l'époque, il s'agissait d'une initiative révolutionnaire, qui aurait facilité la construction des infrastructures. Du fait des restrictions sur le ciment et le fer en cette période d'après-guerre, elle ne fut pas autorisée. Le plan directeur général fut cependant suivi. Le projet reposait sur un module de base de 6,24 m sur 6,24 m. Les îlots étaient prévus sur une maille de 100 m, quoique certains furent réunis en parcelles plus grandes. La construction dura jusqu'en 1964 ; cette année-là, l'église Saint-Joseph fut consacrée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La plupart des biens dans la zone reconstruite sont soit des propriétés publiques soit des « copropriétés » (un concept révolutionnaire à l'époque, dans le cadre duquel une personne possède quelques tantièmes d'une structure donnée). Il n'y a que peu de propriétés privées, essentiellement à la périphérie de la zone.

La première protection était essentiellement associée à la loi sur les monuments historiques de 1913, qui assignait un périmètre de 500 m autour de chaque monument protégé. L'église Saint-Joseph fut le premier bâtiment moderne protégé, en 1965.

La zone proposée pour inscription coïncide exactement avec la zone définie en 1995 comme zone protégée sur la base de la loi de 1983 sur la ZPPAUP (*Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager*). *La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain* (SRU) de 2000 a engendré le *Règlement de Plan Local d'Urbanisme* (PLU), qui couvre toute la commune du Havre. Elle réglemente les densités, l'occupation des sols, les types de bâtiment, etc. L'Architecte des Bâtiments de France désigné doit vérifier que les demandes de permis de construire sont conformes aux prescriptions de la ZPPAUP. De plus, la Loi Littoral de 1986 régule la préservation du bord de mer, la Loi Paysage de 1993 est importante pour la promotion et la protection du paysage urbain, et la Loi sur l'Air de 1996 concerne la qualité de vie.

Structure de la gestion :

La responsabilité première de la gestion du bien proposé pour inscription incombe à la municipalité du Havre.

La ville du Havre se divise en deux zones administratives distinctes : le port et la zone urbaine. Ces deux zones sont gérées indépendamment l'une de l'autre. Les zones du port impliquées dans les activités urbaines sont confiées en concession à la ville.

En ce qui concerne la zone reconstruite, la municipalité du Havre a instauré en 1994 deux comités, formés des représentants des autorités et institutions respectives. L'un est le comité technique, qui compte 10 membres, et l'autre le comité de Pilotage, qui en compte 19, dont des représentants de la branche française de DOCOMOMO. Il y a également un comité spécial composé de 17 membres, responsable de la gestion et du suivi du site.

La protection et la conservation de la zone proposée pour inscription sont réglementées par le plan de la ZPPAUP. En outre, il existe un plan de développement touristique, créé en 1998.

Ressources :

Les financements sont liés à la ZPPAUP, mais aussi à d'autres fonds publics, ainsi qu'à la municipalité du Havre.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien a été proposé pour inscription sur la base des critères i, ii et iv :

Critère i : L'œuvre d'Auguste Perret et de ses élèves dans la reconstruction du Havre représente l'une des plus remarquables réussites dans l'architecture du béton armé. Auteur de l'immeuble de la rue Franklin à Paris (1903), de l'église du Raincy (1923), de la salle Corot (1929), du Mobilier National (1936) et du musée des Travaux Publics (1939), Auguste Perret est considéré par les historiens de l'architecture comme l'héritier de la tradition rationaliste française. Il a inventé un nouvel ordre classique… [Le projet du Havre rassemblait différentes influences issues de la tradition et du modernisme.] L'intégration de ces architectures, représentant des pôles opposés de la modernité internationale, offre une bonne image de la richesse sémantique de l'architecture du Havre.

Critère ii : Le type particulier de tissu urbain du Havre instaure un équilibre subtil entre les exigences de l'urbanisme moderne du CIAM et la culture urbaine traditionnelle. Même si Le Havre a sa propre typologie, la reconstruction témoigne de la mise en pratique des connaissances théoriques en architecture et en urbanisme accumulées en Europe dans l'entre-deux guerres. Cette opération matérialise à un point imprévu les idéaux de la modernité. …

Critère iv : Le Havre est un ensemble typique de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Aucun des ouvrages traitant de l'architecture et de la planification urbaine du XXe siècle n'ignorent cette réalisation, qui a cristallisé tous les espoirs de l'après-guerre. … La conception des bâtiments, l'urbanisme, la construction à l'aide de nouvelles méthodes de préfabrication, ainsi que la parfaite maîtrise des espaces publics, sont autant d'éléments qui ont contribué à faire du Havre un véritable laboratoire urbain. …

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue au Havre en août 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Conservation

Historique de la conservation :

Après la fin des travaux en 1964, la population eut du mal à accepter la zone reconstruite, à laquelle trop de souffrance restait associée. Il fallut attendre le milieu des années 1980 pour observer le début d'une nouvelle approche, particulièrement au sein de la jeune génération qui n'avait pas connu la ville avant la guerre. À cette époque, certains premiers changements apparurent, par exemple avec la peinture de certaines élévations en béton. En conséquence, la municipalité décida en 1986 de mettre en place des directives simples pour la gestion des biens. L'instauration de la ZPPAUP en 1995 entraîna des initiatives et des réglementations plus concrètes, notamment la sensibilisation de la population à l'entretien et à la réparation. En 1986, la municipalité commanda également une étude sur l'état de conservation des structures en béton, impliquant le CEBTP (*Centre Expérimental de recherche et d'études du Bâtiment et des Travaux Publics*). L'étude parvint à la conclusion que le béton était généralement en bon état. Il y avait quelques problèmes relatifs à l'oxydation du fer, mais ils furent considérés comme des erreurs dans les débuts de la construction. Des leçons furent tirées de l'expérience, et l'exécution améliorée. Des solutions à la réparation des éventuels problèmes techniques furent élaborées dans le cadre des stratégies de la ZPPAUP.

État de conservation :

Il est possible de convenir avec l'affirmation du dossier de proposition d'inscription selon laquelle le béton de la ville reconstruite est dans un bon état de conservation, mais ce ne doit pas être une excuse pour négliger de prendre les mesures préventives nécessaires contre les dégradations résultant du vieillissement du matériau dans le climat marin et de la pollution de l'air entraînée par la principale zone industrielle du Havre. Un nombre considérable d'immeubles ont été rénovés de façon satisfaisante ; il est formellement interdit de peindre le béton sur les façades et la peinture appliquée à certaines dans l'idée que cela en améliorerait l'aspect est actuellement éliminée et le béton sous la surface restauré. La ville a demandé à la Préfecture l'autorisation de rénover à partir de 2006 un axe majeur comme la rue de Paris. Aux termes des réglementations de la ZPPAUP, il est devenu possible d'empêcher le remplacement des châssis de fenêtre et des balustrades, respectivement faits de chêne et d'acier, par des matériaux inappropriés et de qualité inférieure. Il est également devenu possible de persuader les commerçants de respecter les subdivisions structurelles horizontales et verticales et d'accepter une certaine discipline dans le design, le placement et l'éclairage des enseignes.

Gestion :

La ZPPAUP, comme la zone de conservation au Royaume-Uni, est en France un instrument indispensable de gestion du patrimoine non monumental. Les rapports annuels produits depuis 1999 sur les travaux entrepris au sein de la ZPPAUP ont révélé la nécessité d'un suivi plus strict et d'un dialogue plus efficace avec les professionnels et les entrepreneurs. Ils ont également identifié des îlots à risques, où une application plus rigoureuse des réglementations de la ZPPAUP s'impose. Un comité de gestion et de suivi a été établi ; il rassemble toutes les parties prenantes, se réunit tous les deux mois et travaille en collaboration avec les services compétents de la municipalité. La ZPPAUP comporte deux zones avec différents degrés de contrôle, la zone 1 comprenant le patrimoine architectural caractéristique du « classicisme structurel » de Perret et les espaces majeurs de la reconstruction, et la zone 2 des zones reconstruites non représentatives du « classicisme structurel » et les espaces périphériques secondaires. La gestion est facilitée par le fait que la ville reconstruite du Havre est un ensemble d'immeubles en copropriété, construits suivant des

méthodes industrialisées de préfabrication et de standardisation, et administrés par des syndics qui sont engagés pour assurer la gestion des finances et l'organisation des travaux d'entretien et de construction.

La municipalité met au point des outils qui permettront d'établir l'état de conservation de la ville reconstruite et de mesurer son évolution : un atlas d'îlots fournissant des informations sur l'historique et l'état réel de la conservation de chaque îlot, ainsi que les moyens de gérer les demandes de changement et les travaux de construction en résultant. Les subventions accordées aux copropriétaires sont totalement insuffisantes. La demande est grande mais, pour l'instant, le manque de ressources ne permet qu'à relativement peu de projets de restauration de bénéficier de cette aide.

Analyse des risques :

Environnement : Du fait de l'air marin, les matériaux des bâtiments de la zone reconstruite du Havre sont soumis à l'usure du climat et à la corrosion, et nécessitent des travaux d'entretien et de réparation, parfois de remplacement.

Développement : Les risques pour la zone incluent les changements apportés par la population. Par exemple, certains commerçants, ignorants des réglementations et désirant rendre leurs enseignes plus visibles, ont essayé de les agrandir de façon excessive, de les placer sur des socles et avec un éclairage inapproprié, les faisant ainsi empiéter sur le domaine public.

Catastrophes naturelles : Étant partiellement bâti sur d'anciens marécages, Le Havre est potentiellement sujet aux inondations. Le terrain dans la zone est marqué par des cavités, engendrées par d'anciennes carrières d'argile blanche. Ces risques sont toutefois relativement faibles dans le centre ville.

Authenticité et intégrité

L'objectif premier de la ZPPAUP est la conservation de la ville reconstruite par Perret dans toute son authenticité, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'une cité vivante, se modifiant et évoluant. L'authenticité de l'environnement reste inchangée et la construction de certains nouveaux ensembles de commerces et de logements et d'un nouveau théâtre ne risque pas d'avoir un effet préjudiciable. L'authenticité de la conception, de l'espace et de la forme est élevée. Les modifications ont été relativement rares, et ne sont pas considérées comme une cause de souci, exception faite de l'extension de la polyclinique François Ier, malencontreuse et regrettée. L'authenticité des matériaux et de la construction est elle aussi élevée. Le béton, principal matériau, est généralement en bon état. Il y a eu certaines réparations et modifications des aménagements peu respectueuses, mais on estime que les politiques élaborées dans le cadre des réglementations de la ZPPAUP devraient permettre de trouver des solutions respectant la qualité de l'architecture d'origine.

Évaluation comparative

L'analyse comparative présentée par le dossier de proposition d'inscription compare le bien avec plusieurs villes reconstruites comprenant Varsovie, Berlin, Dresde, Rotterdam et Coventry mais pour les rejeter l'une après l'autre comme des références inappropriées par rapport au Havre. Le Havre peut également être comparé à d'autres reconstructions d'après-guerre en Europe, parmi lesquelles Kassel, Freudenstadt ou Kiel mais elle se distingue pour ses qualités particulières. En Russie, l'urbanisme de cette période (Stalingrad, Novgorod Velikyi, Minsk ou Kiev) reposait sur le « néo-classicisme » typique de l'époque Stalinienne, caractérisée par le principe de l'unité stylistique et de l'architecture basée sur les ordres classiques.

Docomomo considère le Havre comme le plus important exemple d'intervention de l'État dans la reconstruction des zones urbaines en France. Dans le même temps, la ville est aussi fondamentalement différente par exemple des plans préparés par Le Corbusier pour Saint-Dié, une autre ville entièrement détruite pendant la guerre. Les projets comme Brasilia (bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1987) et Chandigarh sont des villes nouvelles, et non des reconstructions d'après-guerre.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville reconstruite du Havre se distingue par son alliance de concepts modernes et traditionnels. Elle est moderne par l'utilisation sans compromis du béton brut. Le système structurel est cependant classique dans sa conception. Perret a nommé ce mariage « classicisme structurel », il s'agit essentiellement d'une structure à poteaux et à poutres sur un strict module qui s'étend à la totalité de la ville reconstruite, aux bâtiments comme aux espaces entre ces derniers. Elle est moderne de par sa nature expérimentale et l'utilisation de la préfabrication et de la standardisation. Elle est aussi moderne à cause de l'expérience sociale de la copropriété des immeubles, créant un sens de l'identité culturelle communal. L'îlot traditionnel de la ville est réinterprété grâce à des tours et des immeubles sur dalle, combinés pour former des cours intérieures, d'où une densité bien inférieure à jadis (800 habitants par hectare au lieu de 2000).

Le plan a par ailleurs utilisé la trame historique dans la reconstruction des rues et des places, avec des bâtiments qui les définissent. Il a préservé les axes historiques de la ville détruite, les docks et des édifices qui ont survécu aux bombardements, tels que la cathédrale du XVIe siècle et les tribunaux du XIXe siècle. La ville reconstruite, par sa remarquable cohérence et la grande qualité de sa construction, est un exemple exceptionnel d'ordre et d'harmonie, où les quelques rares projets inhabituels comme les structures de O. Niemeyer ou les logements de G. Candilis ne déparent absolument pas.

La reconstruction du Havre est reconnue par les historiens comme un exemple exceptionnel d'urbanisme moderne dans l'après-guerre et dans le même temps elle est la

synthèse des leçons tirées des traditions passées et de la modernité.

Évaluation des critères :

Critère i : Plus que par son esthétique, le centre ville reconstruit du Havre se caractérise par une utilisation à grande échelle de techniques de construction novatrices basées sur le béton armé et la conception basée sur un système modulaire. Bien que reconnaissant l'importance de cet aspect, l'ICOMOS considère cependant que dans le cas du Havre, ces thèmes sont pris en compte de façon plus appropriée par les critères ii et iv.

Critère ii : Le plan de reconstruction d'après-guerre du Havre est un exemple important de l'intégration des leçons tirées de l'urbanisme du XIXe siècle et d'une mise en œuvre pionnière des développements qui se sont produits dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme au XXe siècle. Le Havre est une étape importante et une alternative classique au concept du plan ouvert adopté dans la plupart des reconstructions d'après-guerre. Elle se distingue comme exemple d'une approche moderniste de la planification urbaine, basée sur le concept du quartier fermé où il a été possible de préserver les structures historiques et le tracé des rues qui ont survécu aux destructions de la guerre.

Critère iv : La reconstruction d'après-guerre du Havre est un exemple exceptionnel et une démonstration pionnière de l'urbanisme et de la construction basée sur l'unité de la méthodologie et le système de la préfabrication. Le caractère général de la ville provient de l'utilisation systématique d'une trame à module et d'une exploitation novatrice des potentiels du béton. Le plan directeur et l'architecture de la ville sont une interprétation de la théorie de l'architecture promue par Perret, et où l'idée du projet a été appliquée à chaque détail.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

En considérant l'expérience de valeur dans l'utilisation du béton armé pour la construction et les systèmes de suivi déjà adoptés au Havre, l'ICOMOS recommande que ces efforts soient poursuivis de façon systématique dans le cadre d'un programme d'un centre de recherche spécialisé sur le béton.

Compte-tenu la nécessité de maintenir un niveau élevé de la qualité dans la fabrication, la réparation et la restauration des structures du Havre, l'ICOMOS recommande que tous les efforts soient faits pour faciliter ce processus grâce à des sources effectives de financement.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii et iv*** :

> ***Critère ii*** : Le plan de reconstruction d'après-guerre du Havre est un exemple exceptionnel et une étape importante de l'intégration des traditions urbanistiques à une mise en œuvre pionnière des développements modernes qui se sont produits dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme.
>
> ***Critère iv*** : Le Havre est un exemple exceptionnel d'après-guerre de l'urbanisme et de l'architecture basé sur l'unité de la méthodologie et sur le système de la préfabrication, l'utilisation systématique d'une trame à module et l'exploitation novatrice des potentiels du béton.

3. Recommande que, considérant l'expérience de valeur dans l'utilisation du béton armé pour la construction et les systèmes de suivi déjà adoptés au Havre, ces efforts soient poursuivis de façon systématique dans le cadre d'un programme d'un centre de recherche spécialisé sur le béton.

4. Recommande également que, compte-tenu de la nécessité de maintenir un niveau élevé de qualité dans la fabrication, la réparation et la restauration des structures du Havre, tous les efforts soient faits pour faciliter ce processus grâce à des sources effectives de financement.

ICOMOS, avril 2005

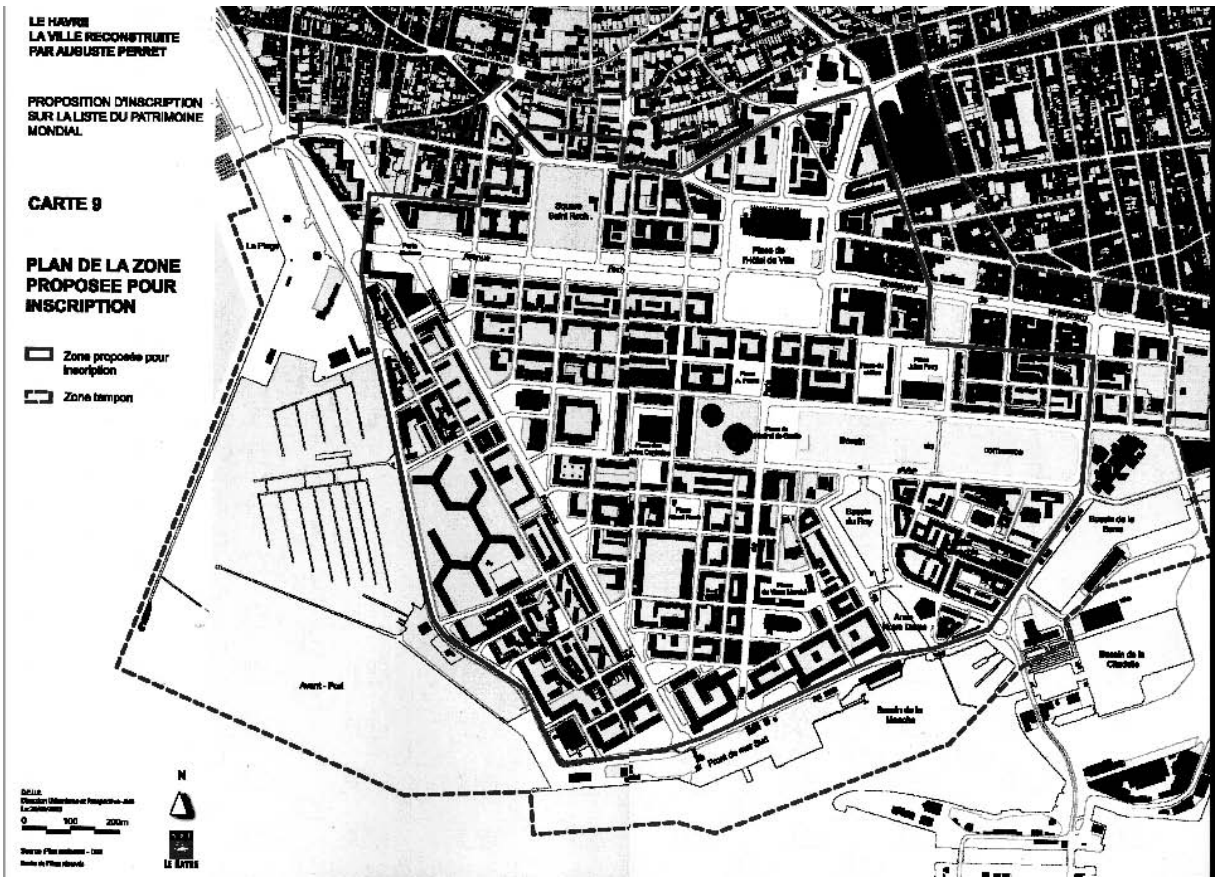

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Place de l'Hôtel de ville, rue de Paris, avenue Foch et Eglise Saint-Joseph

Rue de Paris

Tells bibliques (Israël)

No 1108

1. IDENTIFICATION

État partie : État d'Israël

Bien proposé : Les tells bibliques et les anciens systèmes d'adduction d'eau – Megiddo, Hazor, Beer-Sheba

Lieu : Megiddo, région de Megiddo
Hazor, région de Haute Galilée
Beer-Sheba, région de Beer Sheba

Date de réception : 26 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, Telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit de *sites*. Ils forment une *proposition d'inscription en série*.

Brève description :

Les tells, des tertres préhistoriques de peuplement, sont caractéristiques des plaines de la Méditerranée orientale, notamment du Liban, de la Syrie, d'Israël et de l'est de la Turquie. Sur plus de 200 tells en Israël, Megiddo, Hazor et Beer-Sheba sont représentatifs de ceux qui abritent d'importants vestiges de cités aux associations bibliques. Ces trois tells présentent également quelques-uns des plus beaux exemples dans le Levant de systèmes d'adduction des eaux souterraines datant de l'âge du fer, très élaborés et créés pour desservir de denses communautés urbaines, reflétant une autorité centralisée, basées sur une agriculture prospère et le contrôle de routes commerciales importantes.

2. LE BIEN

Description

Les trois tells proposés pour inscription sont disséminés dans tout l'État d'Israël. Le tell Hazor se trouve au nord, à 14 km au nord de la mer de Galilée, le tell Megiddo au nord du point le plus septentrional de la rivière Qishon, au sud-est de Haïfa, le tell Beer-Sheba à l'est de la ville de Beer Sheba, au nord du désert du Néguev, dans le sud d'Israël.

Ces trois tells s'inscrivent parmi les plus de 200 tells que compte l'État d'Israël. Les tells sont des tertres préhistoriques de peuplement, qui forment un trait distinctif et bien visible des paysages relativement plats du Levant – Israël, Syrie, Liban et Turquie orientale. Bien des tertres sont à la fois vastes et hauts, représentant de grands peuplements avec plusieurs niveaux, qui ont perduré sur plusieurs millénaires. Les tells ont une forme caractéristique, avec un profil conique et un sommet plat. Certains s'étendent jusqu'à 20 m d'altitude au-dessus du paysage environnant.

Les tells reflètent des peuplements groupés, qui ont perduré au fil du temps en un seul lieu, souvent du fait des avantages stratégiques du site en termes de communications et, plus crucial encore, de la disponibilité de ressources en eau dans des régions parfois assez arides à certaines périodes de l'année.

En Israël, la taille des tells varie, des petits tells couvrant un hectare environ, comme celui de Beer-Sheba, aux plus grands, s'étendant sur une dizaine d'hectares, comme celui de Megiddo. Il y a également quelques rares sites beaucoup plus vastes, comme celui de Hazor, qui couvrent quasiment 100 hectares. On trouve de grands tells similaires en Syrie.

Un grand nombre des tells sont les vestiges des villes et peuplements mentionnés dans l'Ancien Testament, livre révéré tant par les Juifs que par les Chrétiens, et reconnu dans l'Islam comme une source fondamentale. C'est ce qui leur vaut leur appellation de tells « bibliques ». Les trois tells proposés pour inscription sont représentatifs des cités bibliques d'Israël. La proposition d'inscription en énumère huit autres et laissent supposer qu'ils pourraient être suggérés comme extension de la présente proposition d'inscription en série.

L'Ancien Testament, en tant que document source historique, fait référence à des événements entre 1700 av. J.-C., environ, et le deuxième siècle av. J.-C. L'histoire de la plupart des tells s'étend cependant sur une période historique bien plus longue, qui remonte dans certains cas jusqu'à 6 000 ans av. J.-C. La proposition d'inscription reflète donc principalement la période de leur histoire associée aux événements décrits dans l'Ancien Testament.

L'histoire de l'Ancien Testament porte essentiellement sur l'histoire religieuse d'Israël du pays de Canaan. La terre connue sous le nom de Canaan se trouvait dans le territoire du sud du Levant, dans ce qui est aujourd'hui Israël, l'autorité palestinienne, la Jordanie, le Liban et le sud-ouest de la Syrie. Au cours de l'Histoire, bien des noms lui ont été donnés, entre autres Palestine, Eretz-Israël, Bilad es-Shem, Terre Sainte et Djahy. Mais Canaan est son plus ancien nom connu.

Les habitants de Canaan n'ont jamais constitué une unité nationale ethnique ou politique. Ils présentaient cependant suffisamment de similitudes linguistiques et culturelles pour être collectivement dénommés les « Cananéens ». Israël fait référence à la fois à un peuple de Canaan et, plus tard, à l'entité politique formée par ce peuple. Pour les auteurs de la Bible, Canaan est la terre que les tribus d'Israël conquirent après l'exode d'Égypte et les Cananéens les peuples qu'ils dépossédèrent de cette terre.

L'histoire biblique commence au XVIIe siècle av. J.-C. avec les patriarches du peuple juif, Abraham, Isaac et Jacob, menant les Israélites nomades de la Mésopotamie

aux monts de Canaan. La famine força les Israélites à migrer vers l'Égypte. Ils passèrent ensuite des années à errer, jusqu'à ce qu'en 1250 av. J.-C., Moïse conduise l'exode du retour jusqu'à la Terre promise. Les Israélites conquirent les montagnes de Canaan, tandis que les Philistins occupèrent les plaines.

Le premier roi d'un Israël centralisé fut Saül, vers 1023-1004 av. J.-C. Son fils adoptif David conquit Jérusalem, en fit sa capitale et installa l'Arche de l'Alliance, qui contenait, dit-on, les tables de pierre où furent inscrits les Dix Commandements. Son fils était le roi Salomon, dont le Livre des Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, qu'il aurait lui-même écrits et qui figurent dans l'Ancien Testament, célèbrent les constructions. Le règne de Salomon est souvent considéré comme l'âge d'or d'Israël. Après la mort de celui-ci, le royaume fut divisé en deux, Israël et Juda.

Le royaume indépendant d'Israël prit fin au VIIIe siècle av. J.-C., avec la conquête par les Assyriens, qui détruisirent une grande partie des villes des tells. Beer-Sheba et Hazor furent immédiatement abandonnés ; un peuplement persista à Megiddo jusqu'au début du IVe siècle, époque à laquelle il fut finalement abandonné.

Les trois tells sont également proposés pour inscription pour les impressionnants vestiges de leurs systèmes de captage des eaux souterraines, qui reflètent des solutions d'ingénierie élaborées et adaptées à la géographie du lieu en matière de stockage des eaux. Ils semblent avoir atteint leur apogée à l'âge du fer.

Les trois tells sont considérés les uns après les autres :

- Tell Megiddo
- Tell Hazor
- Tell Beer-Sheba

Tell Megiddo

Megiddo est l'un des plus impressionnants tells du Levant. Stratégiquement situé près du passage d'Aruna, en surplomb de la vallée fertile de Jezréel et doté d'abondantes ressources en eau, Megiddo fut du IVe millénaire au VIIe siècle av. J.-C. l'une des plus puissantes cités de Canaan et d'Israël, contrôlant la Via Maris, la principale route internationale reliant l'Égypte à la Syrie, l'Anatolie et la Mésopotamie. Des batailles épiques où se joua le sort de l'Asie occidentale furent livrées à proximité.

Megiddo tient également une place centrale dans la narration biblique, allant de la conquête de la terre jusqu'à la période de la monarchie unifiée puis divisée, et enfin jusqu'à la domination assyrienne. Il est mentionné onze fois dans l'Ancien Testament, en rapport entre autres avec les villes distribuées au sein des tribus d'Israël, et avec les travaux de construction de Salomon. Il est également mentionné une fois dans le Nouveau Testament, sous le nom d'Armaggeddon (corruption grecque de Har-Megiddo, tertre de Megiddo).

On dit que Megiddo est le tell du Levant qui a fait l'objet du plus grand nombre de fouilles. Ses vingt strates principales contiennent les vestiges d'une trentaine de villes différentes.

Megiddo s'est imposé au IVe millénaire av. J.-C. À la fin du IVe millénaire, au IIIe millénaire et au IIe millénaire av. J.-C., Megiddo devint l'une des plus puissantes villes de Canaan. Avec d'autres villes cananéennes, elle fut intégrée à l'Égypte, en tant que province du nouveau royaume, par le Pharaon Thoutmosis III. Des fouilles ont révélé des preuves de sa grande richesse, par exemple des ivoires sculptés, qui a persisté jusqu'à sa destruction par le peuple de la mer au XIIe siècle av. J.-C.

À l'âge du fer, Megiddo devint un centre économique et, en 925 av. J.-C., fut à nouveau conquise pendant quelque temps par l'Égypte. Aux IXe et VIIIe siècles av. J.-C., Megiddo fut le principal centre du royaume du Nord d'Israël ; à l'époque, sa prospérité reposait sur le commerce des chevaux, et elle était réputée pour ses courses de chars. Ce fut la grande époque de Megiddo.

En 732, les Assyriens prirent la région et la ville devint la capitale de la province assyrienne de Megiddo. Au VIIe siècle av. J.-C., Megiddo retomba sous le joug égyptien. Avant d'être finalement abandonnée, de la fin du Ve siècle au début du IVe siècle av. J.-C., elle était tout d'abord tombée aux mains des Babyloniens, puis des Perses.

Le peuplement du Tell Megiddo couvre quatre grandes périodes. Le plus ancien peuplement, à l'époque néolithique, est révélé par des vestiges de poteries dans des grottes, et des sites d'habitation au sein d'enceintes de pierre. On trouve les vestiges d'un mur de pierre massif du début de l'âge du bronze, qui encerclait partiellement le site, ainsi que ceux d'un temple, tous deux détruits par un tremblement de terre. Quand la ville fut reconstruite, trois temples rectangulaires à portiques et un autel rond furent construits dans ce qu'on décrit comme un ensemble cultuel, dont le caractère monumental est sans rival dans le Levant. C'est la seule activité rituelle répertoriée dans un ancien temple du Proche-Orient. L'ensemble est également une très ancienne manifestation de l'urbanisation.

Au cours de l'âge du bronze moyen, aux alentours du XIIe siècle av. J.-C. la ville fut reconstruite comme un centre urbain fortifié, appartenant à la ville-État cananéenne. Après sa destruction par les « peuples de la mer » aux environs de 1130 av. J.-C., la ville fut détruite par un violent incendie. Elle fut à nouveau rebâtie comme cité israélite à l'âge du fer. La ville comptait des palais, qui sont considérés comme les plus beaux exemples d'Israël, comparables à Samarie, et aux monuments fouillés dans le nord de la Syrie, comme le tell Halaf. Il y avait également de grands bâtiments à piliers assez similaires à l'entrepôt de Beer-Sheba (ci-dessous), mais on pense qu'il s'agit d'écuries, avec un manège associé.

À l'âge du fer, les systèmes d'adduction d'eau de Megiddo parvinrent à leur phase la plus sophistiquée. L'eau venait d'une source au pied du tertre, à laquelle on accédait par un passage secret partant de l'intérieur de la ville et passant sous les murs d'enceinte de celle-ci. Au fur et à mesure que la cité grandit et s'éleva, le trajet pour

recueillir l'eau devint plus long. Dans sa dernière manifestation, le système se composait d'une grotte taillée autour du puits, avec un aqueduc de 80 mètres acheminant l'eau jusqu'au pied d'un puits vertical dans la ville. Ce système est l'un des plus impressionnants du monde antique, et reflète la capacité d'organisation de la main d'œuvre et d'investissement d'immenses ressources.

Tell Hazor

Tell Hazor est le plus grand site biblique d'Israël, couvrant presque 100 hectares. Il est stratégiquement situé sur un important carrefour, dominant les routes marchandes et militaires qui reliaient la future terre d'Israël à la Phénicie, la Syrie et l'Anatolie au nord, la Mésopotamie à l'est et l'Égypte au sud. La plaine fertile de Hula fut la source de la prospérité de Hazor et le site de plusieurs batailles.

On estime à environ 20 000 habitants la population de Hazor au deuxième millénaire av. J.-C., ce qui en faisait l'une des plus importantes cités de la région. Hazor fut habitée à partir de la fin du troisième millénaire, au début de l'âge du bronze, jusqu'au IIe siècle av. J.-C.

Les références à Hazor dans l'Ancien Testament se décomposent en deux grandes catégories : la première concerne le rôle de Hazor dans l'établissement des tribus d'Israël, et la deuxième les activités de construction de Salomon et la fin du royaume d'Israël, quand elle fut prise par les Assyriens au VIIIe siècle.

La première catégorie de références est considérée comme l'un des sujets les plus controversés de l'étude de l'histoire israélite antique. Elle comprend deux références principales détaillant la bataille des enfants d'Israël contre Jabin, roi de Canaan, qui sont contradictoires et racontent des issues différentes.

La deuxième catégorie de références qui associe Salomon à la construction des murs de Jérusalem, de Hazor, de Megiddo et de Gezer et qui fait l'objet d'un vif débat quant à savoir si ce sont bien les murs découverts que l'on peut voir, n'est pas non plus très claire.

Hazor fut une ville prospère pendant la majeure partie de son existence. Plusieurs monuments méritent d'être mentionnés. Au début du IIe millénaire av. J.-C., toute la ville basse était enceinte dans des remparts de terre, 9 m de haut, avec une structure interne en briques et l'extérieur en terre, et protégée par des douves profondes. Il y avait au moins deux portes monumentales, avec des pilastres « syriens » flanquant l'entrée. L'enceinte de l'âge du bronze était similaire à celle des villes syriennes contemporaine comme Qatna.

Au cours de l'âge du bronze moyen et tardif, plusieurs palais et temples furent érigés à la fois dans la ville basse et dans la ville haute. Certains d'entre eux furent construits sur de grandes plates-formes de terre, avec des pierres taillées en basalte pour revêtir les murs, des bases de colonnes rondes en basalte marquant les entrées, et des poutres en cèdre pour les murs et les sols. Hazor est le site le plus au sud où l'on trouve ces caractéristiques architecturales syriennes. Le palais est le plus élaboré et l'un des mieux préservés de son époque dans le Levant.

Dans la première ville israélite, attribuée à l'époque du roi Salomon, on trouve une porte massive en pierre, à six chambres, dans un mur de casemate encerclant la partie occidentale du tell. Dans les siècles qui suivirent, un large mur fut construit tout autour du tell, et de grands bâtiments administratifs créés, avec des piliers en pierre séparant les salles intérieures.

Élément remarquable dans le plan global de cette ville prospère, le système d'adduction d'eau construit pour alimenter la ville pendant les sièges. Il se compose d'un réseau de canaux datant de l'âge du bronze moyen, d'un réservoir recouvert d'enduit de la fin de l'âge du bronze, le plus ancien de ce type en Israël, et d'un système d'adduction d'eau postérieur, datant de l'âge du fer.

Le système de la fin de l'âge du bronze comprend un tunnel descendant sur 30 mètres, pour partie taillé dans la pierre et pour partie en encorbellement, conduisant à une grotte trilobée et à un couloir à voûtes, avec des escaliers menant au tunnel. Le tunnel tout entier a été recouvert d'un enduit pour lui permettre de stocker l'eau. Ce système semble avoir desservi un palais.

Le système de l'âge du fer puisait l'eau en-dessous de la ville. On le fait remonter au IXe siècle av. J.-C. Il se compose d'un puits vertical de 20 mètres, et d'un tunnel en pente de 25 mètres de long, avec des marches et un bassin.

Tell Beer-Sheba

Tell Beer-Sheba se trouve à l'intersection de routes menant au nord vers le mont Hébron, à l'est vers le désert de Judée et la Mer Morte, à l'ouest vers la plaine côtière, et au sud vers les hauteurs du Néguev et la Mer Rouge.

Bien que les plus anciens vestiges du tell datent du IVe millénaire av. J.-C., Beer-Sheba resta abandonné au cours de l'âge du bronze. Après être demeuré inhabité pendant quelques deux mille ans, le tell fut peuplé à nouveau au XIe siècle av. J.-C., au début de l'âge du fer. Cette phase de peuplement arriva à sa fin en 925 av. J.-C., avec la conquête du site par les Égyptiens.

La principale période représentée dans le tell fut fondée au IXe siècle av. J.-C. par le royaume de Juda, puis reconstruite trois fois, jusqu'à sa destruction finale à la fin du VIIIe siècle. Cette toute dernière cité israélite fut détruite par un incendie violent pendant la campagne assyrienne.

Les références bibliques à Beer-Sheba racontent l'errance des patriarches en Terre Sainte et l'apparition de Dieu devant eux à Beersheba, ainsi que le combat avec les Philistins pour le droit de creuser des puits. Elles indiquent que la cité fut offerte à la tribu de Siméon, mais aussi à la tribu de Juda, et en font la ville la plus au sud de Judée.

Beersheba fut une ville planifiée plutôt qu'une cité qui évolua de façon progressive. Le plan de l'âge du fer a été découvert dans sa quasi intégralité. Son tracé est ovale et il est fermé par des remparts avec une porte au sud. La ville était divisée en trois quartiers par des rues périphériques, et les quartiers résidentiels étaient de taille uniforme. Toutes les rues menaient à une place au centre de la ville. Sous les rues circulait un système élaboré d'évacuation des eaux,

fait de caniveaux recouverts d'enduit qui recueillaient les eaux usées des maisons et les canalisaient sous les remparts extérieurs jusqu'à une citerne à l'extérieur de la ville.

Parmi les structures notables, six entrepôts, couvrant environ 600 m² d'espace de stockage et de préparation des denrées destinées aux fonctionnaires administratifs et militaires, et le palais du gouverneur, avec ses trois salles oblongues et ses annexes.

Beersheba possédait deux systèmes d'adduction d'eau : un puits à l'extérieur des remparts et, à l'intérieur de la ville, un réservoir pour les temps de siège. Tous deux furent construits au cours de l'âge du fer et utilisés jusqu'à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Le puits d'eau était à 69 mètres sous la surface. La partie supérieure était revêtue de pierre calcaire taillée, la partie inférieure était taillée dans le calcaire. Ce puits profond ne connut pas de pareil jusqu'à la période byzantine.

À l'intérieur de la ville, le système d'adduction d'eau se composait d'un réseau de canaux qui recueillaient l'eau dans un réservoir souterrain, auquel on accédait par un puits profond muni d'escaliers. L'eau venait des crues du wadi de Hébron, détournée dans les canaux.

Histoire

L'histoire ancienne de chacune des trois villes est décrite ci-dessous.

Tell Megiddo

Le tell Megiddo a fait l'objet de fouilles à trois reprises. Les premières furent conduites de 1903 à 1905 pour le compte de la Société allemande de recherche orientale ; il s'agissait des premières grandes fouilles sur un site biblique. En 1925, l'Institut oriental de l'université de Chicago relança les travaux. Cette importante campagne dura jusqu'en 1939 et révéla la majeure partie du site de l'âge du fer. Dans les années 1960 et au début des années 1970, une série de fouilles courtes furent menées par l'université de Jérusalem et, depuis 1994, l'université de Tel-Aviv y travaille en alternance. Les professeurs Israël Finkelstein et David Ussishkin conduisent ces fouilles sur les anciens travaux pour faire la lumière sur les débats concernant la chronologie des strates de l'âge du fer et l'étendue du royaume du roi Salomon.

Tell Hazor

Les premières fouilles du tell Hazor furent conduites en 1928 par le département des Antiquités du mandat britannique, mais ce n'est que dans les années 1950 que la plus grande campagne de fouilles fut menée, sous la direction de Yigael Yadin, de l'université de Jérusalem. Les fouilles reprirent en 1990, comme projet conjoint de l'université et de la Société d'exploration d'Israël, dans le but d'identifier l'étendue de la cité de Salomon et de vérifier la chronologie antérieure.

Tell Beer-Sheba

Le tell Beer-Sheba fut fouillé dans le cadre d'une étude régionale des années 1960, qui se poursuivit jusque dans les années 1970. Ces fouilles se concentrèrent sur Beer-Sheba comme partie d'une zone frontière, composée d'un ensemble de tells, dans le « Néguev » biblique.

Politique de gestion

Les trois tells composant cette proposition d'inscription en série appartiennent à l'État d'Israël et sont classés parcs nationaux, confiés à l'administration de l'INPA (autorité d'Israël en charge de la nature et des parcs). Tell Megiddo et Tell Hazor tombent sous la responsabilité du district nord de l'INPA, et Tell Beer-Sheba du district sud.

Le Forum de planification et de développement du Directeur Général de l'INPA approuve tous les plans significatifs concernant les activités dans les parcs nationaux. En outre, il existe un forum interne, sous la présidence du directeur de l'Archéologie et du Patrimoine de l'Autorité, qui s'occupe de la gestion des sites du Patrimoine mondial, effectifs ou potentiels.

Dispositions légales :

Les trois sites ont été classés parcs nationaux. Ce statut assure la protection aux termes de la Loi de 1998 sur le patrimoine et les sites nationaux.

Ressources :

L'INPA finance la gestion et l'entretien des sites, ainsi que les travaux de conservation d'urgence. Les projets spéciaux sont financés à part, en levant des fonds auprès des institutions compétentes.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les tells sont considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle pour leur association à l'histoire biblique. Plus particulièrement :

Tell Meggido, le plus impressionnant tell du Levant, représente un site majeur pour l'évolution de la civilisation judéo-chrétienne par son rôle central dans la narration biblique, son rôle formateur dans les croyances messianiques, et pour les impressionnants travaux de construction qui y furent réalisés par le roi Salomon.

Tell Hazor, le plus grand site biblique d'Israël, est associé aux témoignages des processus d'établissement des tribus d'Israël en Canaan et aux activités de construction de Salomon.

Tell Beer-Sheba reflète les traditions bibliques liées à l'errance des patriarches en Terre Sainte et à l'apparition de Dieu devant eux à Beersheba.

Les citernes sont considérées comme d'une valeur universelle exceptionnelle pour leur taille et leur complexité, et pour leur illustration du savoir-faire technique, de la capacité à investir d'importantes

ressources financières et des systèmes administratifs pour planifier et déployer une main d'œuvre substantielle.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur les trois sites en octobre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique.

En réponse à la demande faite par l'ICOMOS en mars 2005, l'État partie a demandé que la proposition d'inscription soit examinée sous l'angle de ses associations bibliques et non pas à la fois pour ses associations avec la Bible et les systèmes d'adduction d'eau. L'État partie a donc soumis une analyse comparative plus fouillée pour justifier le choix des trois sites en fonction de leurs associations bibliques.

Conservation

Historique de la conservation :

Tell Megiddo

L'aspect actuel de Tell Megiddo reflète dans une large mesure l'histoire de ses fouilles au siècle dernier. Un trait marquant du site est la longue et étroite tranchée creusée par la Société allemande de recherches orientales en 1903-1905, qui traverse de part en part l'ancienne cité. Elle est cependant moins gênante que celle creusée par l'Institut oriental de l'université de Chicago durant ses longues fouilles.

La qualité des travaux de conservation est en général satisfaisante. Les murs ont en grande partie été reconstruits ; le niveau jusqu'auquel les structures d'origine subsistent est délimité par une bande de mortier de chaux en relief. Les matériaux de conservation ont été sélectionnés avec soin, et les briques de terre de remplacement sont fabriquées sur place. Il s'est avéré nécessaire, dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité, d'utiliser en certains points des matériaux modernes, comme pour la porte intérieure, le bord supérieur du silo à grains et plus particulièrement l'entrée du système d'adduction d'eau. Aucune de ces interventions ne peut être considérée comme gênante ou prêtant à confusion.

Le dossier de proposition d'inscription indique que l'architecte du site prépare un plan directeur de conservation. Il semble cependant que celui-ci s'appuie sur une approche très générale, et on ne sait pas très bien dans quelle mesure il est effectivement mis en œuvre. Les principaux indicateurs sont précisés à la page 106 du dossier de proposition d'inscription, et constituent un système de suivi viable pour la conservation du site.

Actuellement, des travaux sont en cours en ce qui concerne la réorientation des chemins traversant le site d'après le tracé original des routes, au lieu de les laisser traverser les remparts et autres éléments du site sans aucun rapport avec les témoignages archéologiques. Des travaux expérimentaux sont en cours pour sélectionner les meilleurs matériaux de revêtement des nouveaux chemins.

Tell Hazor

Globalement, la qualité des travaux de conservation de Tell Hazor est largement comparable à celle de Tell Megiddo.

Les travaux de conservation de Tell Hazor sont d'une qualité élevée, grâce à l'implication de l'un des plus éminents conservateurs de site en Israël. Le « palais cananéen », protégé par une structure simple mais efficace, fait l'objet de certaines techniques de conservation élaborées qui, non seulement protégent les structures mais donnent également beaucoup d'informations scientifiques précieuses quant à l'interprétation du site.

Si certains des travaux de conservation sont d'une qualité exceptionnelle, d'autres ne sont pas terminés, et ce sur plusieurs des édifices fouillés. Les excellents rapports annuels de conservation rédigés depuis quelques années montrent que les ressources limitées sont consacrées à la conservation d'un petit nombre de structures importantes. Il existe un programme de suivi régulier, et les principaux indicateurs se trouvent pages 106-107 du dossier de proposition d'inscription. Néanmoins, il serait souhaitable d'élaborer un plan global de conservation pour obtenir un niveau standard comparable dans tout le site, avec des objectifs à court, moyen et long terme.

Tell Beer-Sheba

Ce tell est plus petit (3,09 ha) que les deux autres de la proposition d'inscription en série. Environ 60 % de cette zone a fait l'objet de fouilles, et la plupart des bâtiments et autres structures mises au jour ont fait l'objet de travaux de conservation. Dans l'ensemble, ceux-ci ont été réalisés de façon satisfaisante, en ce qui concerne le choix des matériaux et des techniques.

En certains endroits, et notamment à l'endroit de la porte principale, les murs ont été considérablement reconstruits, et notamment les parties supérieures, en briques de terre. L'ensemble donne une impression quelque peu illusoire de murs complets, et ce d'autant plus que, dans certains cas, les murs ont été reconstruits à la même hauteur. À l'avenir, une politique différente serait plus appropriée.

Gestion :

Il existe plusieurs procédures détaillées relatives à la préparation aux risques, à la sécurité, à la prévention des incendies, au contrôle, à la mise en application, à la sécurité, au sauvetage et aux urgences, en vigueur sur tous les sites de l'INPA.

Tell Megiddo et Tell Beer-Sheba possèdent des manuels détaillés concernant le site, actualisés en permanence (cf. paragraphe 7.b du dossier de proposition d'inscription). Ils ne sont disponibles qu'en hébreu, mais l'étude de ces dossiers pendant la mission, avec l'aide des officiels de l'INPA, a fait la preuve de leur degré de détail.

À Tell Hazor, il n'existe actuellement qu'un recueil de directives générales et d'instructions relatives à tous les biens de l'INPA. Toutefois, il y a actuellement des plans pour créer un dossier complet comparable à ceux des deux autres sites, mais ils sont actuellement en suspens, du fait de problèmes de financement. Une fois le manuel de Tell Hazor produit, cette disposition pourra donc être jugée conforme aux exigences du Comité du patrimoine mondial concernant les mécanismes de gestion.

À Tell Megiddo, l'INPA et la Société touristique d'État ont préparé un programme de développement du site. Celui-ci prévoit la planification des services et des installations, la rénovation du complexe d'entrée, l'établissement de pistes autour du tell, la conservation des vestiges architecturaux et un programme exhaustif de présentation.

À Tell Megiddo comme à Tell Hazor, le complément de personnel est jugé insuffisant pour le nombre de visiteurs et la taille des sites.

Zones tampon :

À Megiddo, le bien proposé pour inscription couvre 16,05 hectares et la zone tampon 7,1 hectares. Cette dernière est jugée trop petite pour protéger l'environnement du tell. À Hazor, la zone tampon envisagée, qui couvre 119,2 hectares, au nord-est est trop proche de la limite du bien proposé pour inscription, et une extension de celle-ci serait nécéssaire. À Beer-Sheba, la zone tampon n'est pas assez grande pour empêcher le développement des maisons, ce qui a un impact sur le site.

Analyse des risques :

Les pressions liées au développement et à l'environnement sont déclarées inexistantes. Toutefois, la construction de maisons de style « ranch », sur de grands terrains au sud-est du Tell Beer-Sheba représente au contraire des pressions considérables.

Crues

Les crues sont un risque, et des améliorations du système d'évacuation des eaux sont prévues.

Feu

Le feu est un problème potentiel en été, et des mesures sont prises pour minimiser cette menace.

Pressions liées aux visiteurs

Globalement, ce n'est pas un problème sur les sites, mais l'accès aux citernes est restreint, et des mesures sont prises pour contrôler le flux de visiteurs.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Tell Megiddo

L'authenticité des ruines de Tell Megiddo est incontestable. Des fouilles scientifiques ont révélé des traces d'occupation par l'homme sur plusieurs siècles, et les vestiges mis au jour ont fait l'objet d'une conservation soigneuse, en vue de la présentation aux visiteurs. Les murs et autres structures ont fait l'objet de certains travaux de conservation, exécutés cependant avec soin quant au choix des matériaux et des techniques.

On pourrait dire que le système d'adduction d'eau manque dans une certaine mesure d'authenticité. Pour le rendre accessible aux visiteurs, on a en effet dû procéder à certains ajouts à l'aide de matériaux modernes, essentiellement pour des raisons de sécurité. Pour faire la démonstration du fonctionnement du système, certaines modifications ont également été apportées sous la surface. Toutefois, elles peuvent se justifier au vu de l'extraordinaire réussite technologique des ingénieurs de l'époque.

Tell Hazor

Globalement, Tell Hazor présente un niveau d'authenticité acceptable. Des travaux de conservation assez peu conventionnels y ont cependant eu lieu.

Deux bâtiments de l'âge du fer (un entrepôt et un bâtiment résidentiel) fouillés dans les années 1950 restèrent exposés et subirent une détérioration pendant une quarantaine d'années, sur un « îlot », au fur et à mesure que les fouilles descendaient plus bas autour d'eux. Après des discussions et des négociations considérables avec l'Autorité israélienne des antiquités, il a été convenu que les deux bâtiments devraient être démontés et reconstruits ailleurs sur le site. Cette action peut se justifier en ce qu'elle permit les fouilles de couches archéologiques antérieures sous les deux édifices de l'âge du fer.

Comme à Tell Megiddo, certaines interventions, dans l'intérêt de la sécurité et de l'interprétation, ont été réalisées sur le système d'adduction d'eau. Aucune n'a eu d'impact grave sur l'authenticité du système dans son ensemble.

Tell Beer-Sheba

À l'exception de la restauration excessive de certains des remparts, Tell Beer-Sheba possède une authenticité considérable.

Comme sur les deux autres sites, quelques modifications de l'impressionnant système d'adduction d'eau ont été nécessaires pour assurer la stabilité de la structure souterraine et la sécurité des visiteurs.

Intégrité :

L'intégrité individuelle des sites semble intacte.

Évaluation comparative

L'analyse comparative donnée dans le dossier de proposition d'inscription énonce que les trois tells constituent un « phénomène sans pareil en Israël et dans tout le Levant ».

En détail, on dit qu'il n'existe aucun parallèle pour le nombre de temples que compte l'ensemble du début de l'âge du bronze de Megiddo, la continuité du culte et l'enregistrement de l'activité rituelle.

À Hazor, les remparts sont censés être le meilleur exemple dans la région, du sud de la Turquie au nord du Néguev, en Israël, et le palais de la fin de l'âge du bronze le plus élaboré d'Israël, et l'un des plus beaux du Levant.

Pour ce qui est des vestiges de l'âge du fer, le plan de la ville de Beer-Sheba, le plan orthogonal de Megiddo, les écuries et les palais de Megiddo et les systèmes d'adduction d'eau des trois tells sont déclarés comme ayant peu d'équivalent dans le Levant. L'analyse comparative révisée propose une comparaison précise des trois tells avec d'autres tells en Israël et la région environnante dans le cadre de trois chapitres principaux qui reflètent leur association avec la bible et leurs vestiges physiques, à savoir les constructions et les technologies.

Patrimoine archéologique

- Monuments, systèmes de fortifications et portes des cités
- Palais
- Temples

Biens technologiques

- Systèmes d'adduction d'eau
- Systèmes de fortifications et portes des cités

Biens symboliques

- Importance dans la Bible

Cette analyse montre que, globalement, les trois tells proposés pour inscription reflètent les étapes principales du développement urbain dans la région et qu'ils sont également étroitement liés à des événements décrits dans la Bible. Hazor présente les grandes fortifications et les palais de l'âge du bronze ; Megiddo possède de nombreux monuments de l'âge du bronze et de l'âge du fer ; Beer-Sheba est le seul exemple d'urbanisme élaboré parmi les villes bibliques du Levant. Ensemble, les trois tells offrent un riche aperçu de la civilisation biblique.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Ensemble, les trois tells possèdent les qualités suivantes, qui, lorsqu'elles sont associées, confèrent à la proposition d'inscription en série une valeur universelle exceptionnelle. Les trois tells reflètent l'opulence et la puissance des villes de l'âge du bronze et de l'âge du fer dans les terres bibliques fertiles, basées sur une autorité centralisée qui permettait le contrôle des routes marchandes vers le nord-est et le sud, reliant l'Égypte à la Syrie et l'Anatolie à la Mésopotamie, et la création et la gestion de systèmes d'adduction d'eau sophistiqués et technologiquement avancés.

Le trois tells reflètent l'occupation de sites particuliers sur plus de trois mille ans, ayant perduré entre le VIIe siècle av. J.-C. et le IIe siècle av. J.-C. Ils témoignent, en particulier à l'époque de leur plein épanouissement, des étapes cruciales et formatrices de l'histoire biblique entre 1200 et 332 av. J.-C.

Le trois tells, avec leurs vestiges impressionnants de palais, de fortifications et d'urbanisation, sont des représentations exceptionnelles de l'époque biblique.

Évaluation des critères :

Les associations bibliques des trois tells sont proposées pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et vi.

À l'origine, les systèmes d'adduction d'eau étaient proposés pour inscription de façon séparée sur la base des critères i, ii et iii. Ces critères ayant été retirés par la suite ne seront pas pris en considération.

Tells bibliques :

Critère ii : Les tells sont considérés comme un exemple exceptionnel d'échange des valeurs humaines dans tout le Proche-Orient antique, de l'Égypte au sud à l'Anatolie et la Mésopotamie au nord. Megiddo et Hazor étaient d'importantes cités-états fondées sur des routes marchandes internationales, qui les mirent en contact avec l'Égypte et les royaumes au nord et à l'est. La Bible donne des preuves de liens avec leurs voisins, ainsi que d'alliances avec d'autres maisons royales. Les styles architecturaux reflètent également des influences égyptiennes, syriennes et égéennes. Mais elles ont fusionné avec les influences locales pour créer un style unique.

Critère iii : Les tells témoignent d'une tradition culturelle disparue, les cités cananéennes de l'âge du bronze et les cités bibliques de l'âge du fer, et d'une autre qui perdure – les valeurs nées des Dix Commandements, les lois sociales et autres énoncées dans la Bible.

Critère iv : Il est suggéré que les vestiges mis au jour constituent d'exceptionnels exemples d'urbanisme ; ils offrent également des structures remarquables, comme les écuries de Megiddo, les temples de Hazor et les trois systèmes d'adduction d'eau. Plus pertinente encore serait l'influence des sites bibliques sur l'histoire au travers des récits bibliques.

Critère vi : Par le fait qu'ils sont mentionnés dans la Bible, les trois tells constituent un témoignage rituel et tangible des événements historiques et d'une civilisation qui existe toujours aujourd'hui.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le titre de la proposition d'inscription originale, « Les tells bibliques et les anciens systèmes d'adduction d'eau – Megiddo, Hazor, Beer-Sheba », rassemblait deux concepts, celui de tell biblique et celui des anciens systèmes d'adduction d'eau. Ceci était encore renforcé par les deux ensembles de critères proposés pour les deux concepts.

Les révisions apportées au dossier par l'État partie se sont orientées exclusivement sur l'un des aspects des tells : leurs associations bibliques. Afin de refléter ce changement, le nom des sites proposés pour inscription devrait être modifié pour : « Les tells bibliques – Megiddo, Hazor, Beer-Sheba ».

Bien que l'analyse comparative révisée ait montré que les trois tells proposés pour inscription représentent le développement complexe et élaboré des tells bibliques dans la région, on ne saurait écarter la possibilité d'ajouter à l'avenir d'autres tells pour élargir la proposition d'inscription en série. L'État partie devrait d'ailleurs être encouragé à explorer cette possibilité.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi.***

> ***Critère ii*** : Les trois tells représentent un échange de valeurs humaines à travers tout le Moyen-Orient grâce aux grandes routes marchandes et aux alliances avec d'autres États ; ces échanges se manifestent par les styles des constructions qui ont intégré des influences égyptiennes, syriennes et égéennes pour créer un style local particulier.
>
> ***Critère iii*** : Les trois tells témoignent d'une civilisation qui a disparu, celle des villes bibliques de l'âge du bronze et de l'âge du fer, qui se manifeste par l'expression de leur créativité : urbanisme, fortifications, palais et technologie des systèmes d'adduction d'eau.
>
> ***Critère iv*** : Les villes bibliques ont eu une influence considérable sur le cours de l'histoire au travers du récit biblique.
>
> ***Critère vi*** : Les trois tells, par le fait qu'ils sont mentionnés dans la Bible, constituent un témoignage rituel et tangible des événements historiques et témoignent d'une civilisation qui existe toujours aujourd'hui.

3. Note le changement du nom du bien qui devient : « Les tells bibliques – Megiddo, Hazor, Beer-Sheba ».

4. Encourage l'État partie à explorer la possibilité d'ajouter à l'avenir d'autres tells pour élargir la proposition d'inscription en série.

ICOMOS, avril 2005

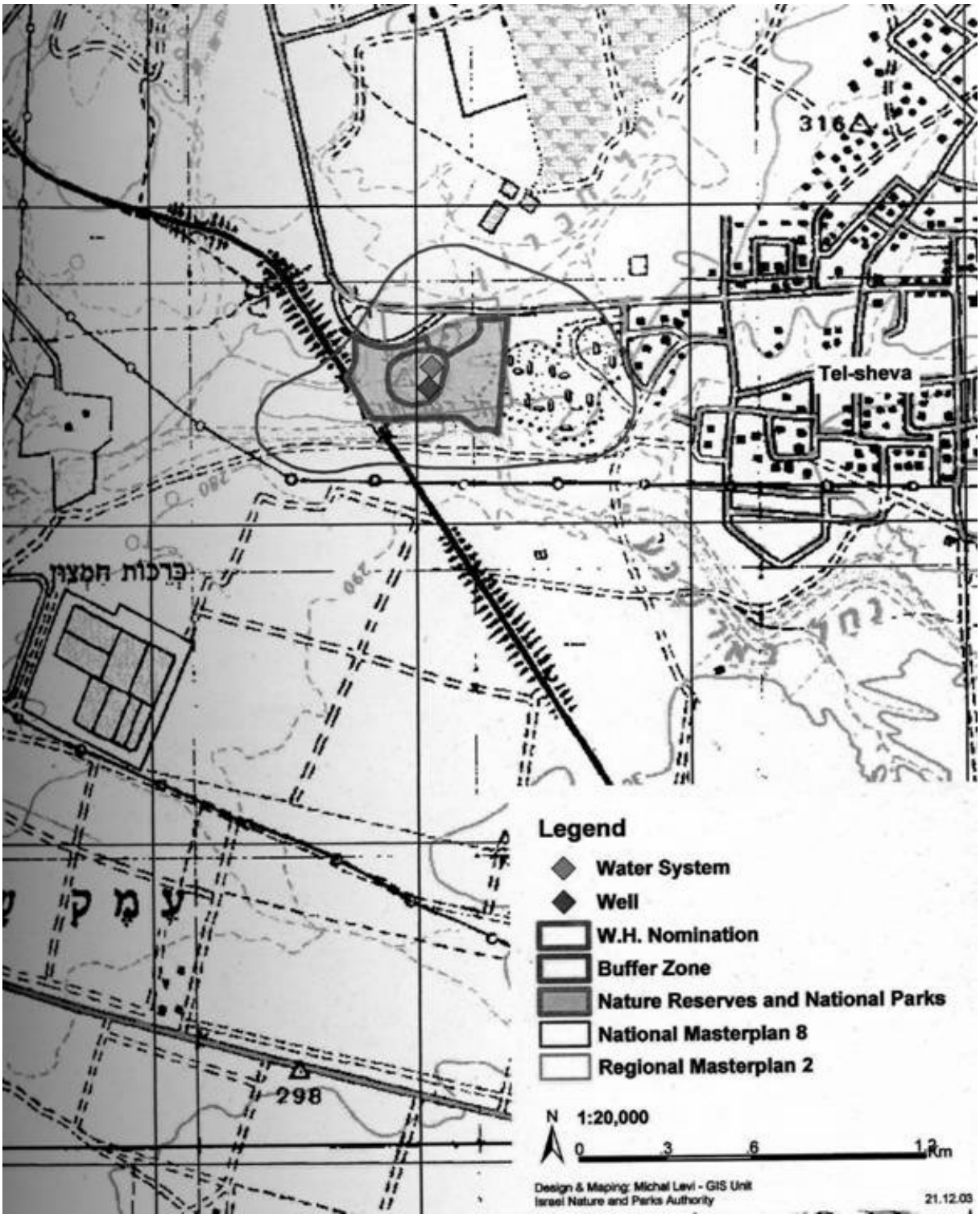

Plan indiquant les délimitations du tell Beer Sheba

Vue aérienne du Tell Megiddo

Système d'adduction d'eau du Tell Hazor

Syracuse (Italy)

No 1200

1. IDENTIFICATION

État partie : Italie

Bien proposé : Syracuse et la Nécropole rocheuse de Pantalica

Lieu : Région de Sicile, province de Syracuse

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine de 1972, il s'agit de la conjonction d'un *ensemble* et d'un *site*. Aux termes du paragraphe 27 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit, partiellement, d'un *ensemble urbain* de la catégorie : « villes mortes, témoins archéologiques figés d'un passé révolu ».

Brève description :

Le bien est constitué de deux éléments distincts, mais territorialement complémentaires :

a) *La Nécropole de Pantalica*

La zone comprend plus de 5000 tombes taillées dans le rocher, avoisinant des carrières à ciel ouvert du type « latomies ». Il y persiste également des vestiges d'époque byzantine et, surtout, les fondations de l'«Anaktoron » ou « Palais du Prince ».

Pour l'essentiel, les tombes remontent à la période qui s'étend du XIIIe au VIIe siècle avant J.-C.

Superficie de la zone : 205,86 ha
Zone tampon : 3 699,70 ha

b) *L'ancienne Syracuse*

L'aire de la ville historique se répartit entre :

– le noyau de la première fondation, au VIIIe siècle avant J.-C., avec l'arrivée des premiers colons grecs de Corinthe : Ortygia.

Il s'agit aujourd'hui d'une île, à l'origine une presqu'île, point d'essor de la grande Syracuse (*Pentapolis*) et de contrôle de deux ports naturels.

Elle comprend :

- une fortification du XIIIe siècle : le Castello Maniace ;
- une cathédrale aménagée par transformation, dès le VIIe siècle après J.-C., du Temple d'Athéna édifié au Ve avant.
- un ensemble de sites archéologiques répartis à travers le territoire urbain :
- le parc archéologique de *Neapolis*, avec le théâtre grec, l'autel de Hiéron de Syracuse, l'amphithéâtre romain et les Latomies ;
- la région de *Scala Greca*, avec des découvertes archéologiques récentes dans une aire bien délimitée ;
- le *fort d'Euryale* et les *fortifications de Denys*, complexe de défense édifié entre 402 et 397 avant J.-C. et dont le plan est dû à Archimède ;
- les vestiges antiques de Thapsos, Achradine et Tyché.

Superficie de l'ensemble : 635,96 ha
Zone tampon : 874,45 ha

2. LE BIEN

Description

Située au bord de la Méditerranée, au Sud-Est de la Sicile, jouissant depuis toujours d'un climat favorable et d'un relief peu mouvementé, la zone des monuments et sites archéologiques proposés pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial a connu l'occupation humaine depuis la Protohistoire.

a) *La Nécropole de Pantalica*

Elle s'étend dans la région de Sortins, sur près de 1 200 m du Nord au Sud et 500 m d'Est en Ouest. Dans le relief accidenté (cavernes et précipices) et un environnement naturel d'une grande beauté, environ 5000 tombes sont visibles, le plus souvent taillées à pic dans le rocher.

Elles se repartissent en cinq ensembles :

- la nécropole du Nord-Ouest, avec environ 600 tombes, aménagées en groupe de 5 ;
- la nécropole du Nord, avec environ 1 500 tombes : c'est la plus vaste et la plus spectaculaire (date : 1 200 – 1 100 avant J.-C.) ;
- la nécropole du Sud, entre les deux précédentes et datant de la même période ;
- la nécropole du Filipporto, avec environ 500 tombes et la Nécropole Cavetta, avec 300 tombes environ (ce dernier ensemble date des IX – VIIIe siècle avant J.-C.).

Les recherches archéologiques ont permis de dégager, dans cette zone, les vestiges d'un habitat de l'époque de la colonisation grecque, où l'on a reconnu des matériaux d'origine mycénienne ainsi que des structures

monumentales qui permettent d'identifier l'« Anaktoron » ou « Palais du Prince ».

De même, on a pu reconnaître une période de réoccupation du site aux IX – Xe siècle : la zone a servi, en effet, pour la défense contre les invasions de la Sicile par les armées arabes.

b) *Syracuse*

Sur le côté qui a connu la présence humaine dès l'époque néolithique (Protohistoire) et, à coup sûr, au début du XIIIe siècle comme l'ont montré les recherches et fouilles archéologiques, Syracuse a marqué par sa fondation le développement de la présence grecque dans l'Occident méditerranéen.

Cette cité fondée au VIIIe siècle (vers 734 avant J.-C.) était, aux dires des Anciens, très grande et très belle. L'orateur et homme politique Cicéron rapporte qu'elle « était la plus grande cité grecque et la plus belle de toutes. Sa réputation n'était nullement usurpée et elle jouissait, entre terre et mer, d'un site unique… »

De fait, son noyau central, aujourd'hui l'île d'ortygia, contrôlait deux ports naturels, déjà fameux dans l'Antiquité. Elle comprenait 5 parties, d'où son surnom de Pentapolis. On reconnaît aujourd'hui les deux ports : « Porto Piccolo » à l'Est et « Porto Grande », à l'Ouest. *Ortygia* couvre une superficie de 1 600 m de long sur 600 m de large, avec une rue centrale et une voirie qui rappelle, par son organisation, le plan orthogonal de l'ancienne cité grecque, mis en œuvre au VIIe siècle avant J.-C.

Les vestiges grecs conservés sont les suivants (du Nord au Sud) :

- *Temple d'Apollon* (Apollonion) ;
- *Temple ionique* ;
- *Temple d'Athéna* (Athenaeion) ;

De la période paléo-chrétienne datent les *Catacombes*, les plus grandes en importance, après celles de Rome. Par la suite, de nombreux témoignages de l'histoire mouvementée de la Sicile (des Byzantins aux Bourbons, en passant par les Arabo-Musulmans, les Normands, le Gouvernement de Frédéric II de Hohenstaufen (1197-1250), la domination des Aragon et le royaume des Deux - Siciles) se sont conservés :

- L'église de Saint Jean Baptiste (IVe-XIVe siècles),
- L'église de Saint Martin (VIe-XIVe siècles),
- Palais « Abeba Dunieli » (XVe siècle),
- Palais Bellomo (XIIIe-XVIIIe siècle),
- Palais Migliaccio (XVe siècle),
- Palais Francica-Nova (XVe siècle),
- Eglise de Saint François (San Francesco all'Immacolata, XIIIe-XVIIIe siècles),
- Eglise des Jésuites (XVIIe siècle).

Cependant le monument le plus célèbre, avec sa grande place, est la Cathédrale, aménagée dans un temple grec du VIe siècle avant J.-C. Les fouilles effectuées en 1996-1998 sous la place ont fait avancer la connaissance de l'histoire de Syracuse et de ses monuments anciens.

Constitué en 1952-1955, le parc archéologique de *Neapolis*, à Syracuse, comprend les monuments grecs et romains les plus spectaculaires et parmi les mieux conservés du passé de la Sicile (superficie de cette zone : 24 ha) :

- le théâtre grec, magnifique monument ;
- la zone du Nymphée (avec la Grotte) ;
- le sanctuaire d'Apollon ;
- l'imposant autel de Hiéron II (roi de Syracuse en 265-215 avant J.-C., allié des Romains contre Carthage) ;
- le remarquable amphithéâtre romain ;
- les grandes carrières (au nombre de 12, appelées aussi « Latomies ») qui s'étendent sur plus de 1,5 km ;
- la nécropole « Grotticelle », où se trouve la tombe dite d'Archimède.

Histoire

Syracuse, outre son histoire propre, l'une des plus anciennes de la Méditerranée occidentale (puisque les fouilles et recherches ont révélé une présence humaine importante dès l'époque néolithique et surtout dès le XIIIe siècle avant J.-C., et ont confirmé la présence des premiers colons grecs – ceux de Corinthe, arrivés selon la tradition littéraire en 734 avant J.-C. – au VIIIe siècle avant J.-C.) a connu la plupart des vicissitudes de l'histoire de la Sicile en général.

Aperçu historique :

- IXe siècle avant J.-C. :

Les Phéniciens colonisent l'île.

- VIIIe siècle avant J.-C. :

Les Grecs, à leur tour, installent des colonies de peuplement sur les côtes orientales de la Sicile (en particulier à Syracuse) et établissent des comptoirs commerciaux qui rivalisent avec ceux des Phéniciens, puis ceux de Carthage, métropole phénicienne d'Occident.

- V- IVe siècles avant J.-C. :

Syracuse, principale cité de l'île, exerce son hégémonie sur l'ensemble de la Sicile (en particulier sous Denys l'Ancien : 405-367 avant J.-C.).

- 212 avant J.-C. :

Rome remporte la 1ère guerre contre Carthage, conquiert la Sicile et en fait une province, qui devient un véritable grenier à blé. Syracuse est occupée après un très long et terrible siège (213-212).

- V et VIe siècles après J.-C. :

Domination vandale puis conquête byzantine (qui dura jusqu'au IXe siècle).

- IX – Xe siècles :

Le pouvoir arabo-musulman, ayant conquis la Sicile sur les Byzantins, la transforme en un émirat. Ce dernier devient prospère et Palerme, sa capitale, un centre brillant de la culture et des arts.

- 1061-1091 :

Domination normande sur l'ensemble de l'île.

- XIIe siècle :
La Sicile devient le centre d'une monarchie riche et puissante, qui voit s'épanouir une civilisation brillante et composite.

- 1197-1250 :
Brillante période de Frédéric II Hohenstaufen.

- 1266 :
Le Duc d'Anjou, Charles 1er, frère de Saint Louis, est couronné roi de Sicile par le pape.

- 1282-1442 :
La Sicile est soumise à l'Aragon.

- 1442-1458 :
Les royaumes de Naples et de Sicile sont réunis et forment le Royaume des Deux – Siciles.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La majorité des monuments et des sites proposés pour l'inscription relèvent du domaine public. Ils appartiennent :

- à l'Etat italien (Ministère de l'Intérieur),
- à la Région de Sicile,
- à la province de Syracuse,
- ou bien à la Municipalité de Syracuse.

Ainsi :

Les monuments d'*Ortygia* et le parc archéologique de *Neapolis* sont propriétés de l'Etat.
Les Bureaux de l'Université de Catane, en tant que monument historique à Syracuse, sont une propriété à destinations publique de cette Université.
Les édifices religieux (la Cathédrale, monument historique et les catacombes) sont propriété de la Curie archiépiscopale de Syracuse.
Certains bâtiments civils à vocation historique appartiennent à des privés (personnes ou sociétés). Cependant ils sont astreints aux servitudes de l'*intérêt public*.

Structure de la gestion :

- Au plan national :
Le Ministère des Biens culturels et environnementaux, conformément aux dispositions du Décret législatif n° 490 du 29 octobre 1999, applique la loi n° 352 du 8 octobre 1997 sur la protection du patrimoine artistique et historique.

- Au plan régional :
La Surintendance pour l'Architecture et l'Environnement, Conformément aux dispositions de la Loi régionale 15/91 de 1998.

- Au plan local :
Le Bureau technique municipal de Syracuse.

En tant que structure de décentralisation, le Ministère des Biens culturels et environnementaux est représenté, à Syracuse, par une Surintendance.

Ressources :

Les monuments historiques et le patrimoine en général disposent de fonds, subsides et subventions à plusieurs niveaux :

- L'Etat italien :
Fonds ordinaires de gestion et entretien ;
Fonds spéciaux accordés à des projets ou à titre de fonds d'urgence (en cas de calamités naturelles, par exemple) ;
Allocations pour la protection du patrimoine provenant de la Loterie nationale.

- La Région de Sicile :
Fonds ordinaires et fonds spéciaux pour l'entretien et la restauration du patrimoine historique, artistique et monumental ;
Fonds ordinaires pour la gestion de ce même patrimoine.

- La Province de Syracuse :
Allocations pour l'entretien du patrimoine, y compris par des personnes privées ;
Subventions pour des projets spéciaux du patrimoine.

À ces sources de financement s'ajoutent une autre, importante par son montant et sa régularité : la contribution, sur programme, de la *Commission européenne*, dans le cadre de l'Agenda 2000 (Regional Operative Programme of Sicily, période 2000-2006).

Justification émanant de l'Etat partie (résumé)

Se substituant à la culture protohistorique dont le centre d'influence était à Pantalica, la civilisation grecque s'est développée à Syracuse, en en faisant le plus important centre culturel de la Méditerranée occidentale. La cité a pu dépasser ses rivales, Carthage et Athènes, et son essor lui permit de devenir une métropole de la pensée, de l'art et de la culture. L'histoire, à travers ses vicissitudes, a laissé de remarquables témoignages tant dans la morphologie urbaine que dans la superposition des réalisations architecturales. Il est remarquable de constater la persistance, tout au long des siècles, de la marque et de l'interpénétration des différentes cultures du monde occidental.

Cette stratification culturelle fait de Syracuse un *unicum*.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission technique de l'ICOMOS a visité Syracuse et Pantalica en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité Scientifique International sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

L'ICOMOS a suggéré à l'État partie que la zone tampon aux abords de Syracuse-Ortygia et au nord de l'ensemble

d'Ortygia soit étendue afin d'englober le littoral et en vue de renforcer la protection de la zone proposée pour inscription. L'État partie a accepté d'étendre la zone.

Conservation

Historique de la conservation :

Malgré la diversité des biens (monuments dans une ville moderne, zones archéologiques, espaces de fouilles) et leur éparpillement territorial (d'une part la Municipalité de Syracuse, de l'autre, à 40 km la nécropole de Pantalica, relevant de la Municipalité de Sortino) la conservation a pu être assurée dans de bonnes conditions.

Le dossier de proposition d'inscription le rappelle en détail.

État de conservation :

Comme l'a constaté la mission de l'ICOMOS, l'état de conservation des biens proposés est satisfaisant. Comme l'indique le dossier de proposition, il existe de nombreux indicateurs pour mesurer *périodiquement* cet état :

- par *photogrammes* : de 1977 à 1999, le territoire considéré a fait l'objet d'une campagne périodique de relevés de photographies aériennes.

Vérifications et suivi – qui vont se poursuivre – ont permis de bien évaluer l'état de conservation.

- Par l'établissement d'une étude de risques pour le patrimoine archéologique de la zone concernée.

- Par une surveillance constante des travaux de maintenance, réparation et restauration, surtout les travaux entrepris par le privé et les possibilités de traitement illégal.

Gestion :

Le plan de gestion décrit dans la proposition d'inscription est d'une grande qualité. De fait un document spécial concernant la gestion est joint à la proposition. C'est un véritable modèle. Il comprend :

Outre une définition sur la base des exigences de l'ICOMOS en la matière,
- un plan à long terme, dans la perspective de l'année 2035,
- un calendrier des travaux programmés pour la période 2004-2008.

Il passe en revue, en les analysant, tous les plans existant pour la zone ainsi que les projets élaborés (plan d'aménagement général, plans de détails, plan d'urbanisme, planification paysagère). Les particularités remarquables de ce plan sont les suivantes :

- sa dimension sociale : sensibilisation de la population aux problèmes de conservation,
- et sa composante éducative : formation dans les techniques de conservation à l'Université.

Analyse des risques :

a) *Pantalica*

La nécropole de Pantalica est située dans une zone éloignée de tout site urbain ou industriel. Cette position remarquable la sauvegarde des risques de toute nature.

b) *Syracuse*

En revanche, Syracuse s'étend à proximité d'une zone de grandes industries et dans un cadre urbain moderne. De ce fait elle est soumise à plusieurs sortes de pressions.

De ce fait, l'Agence régionale pour la protection de l'environnement (instituée par la Loi régionale nº6 du 3 mai 2001) a pris spécialement en charge la surveillance des phénomènes de pollution. Les résultats des analyses sont résumés ci-après :

- pollution atmosphérique

Syracuse est affectée par les émissions des usines. La conformité avec les dispositions de la loi est de 75%.

En conséquence, les risques restent minimes pour le patrimoine

- pollution des sols

La zone de Syracuse n'est pas affectée par ce type de risque.

- pollution électromagnétique

Toute la région est affectée par ce type de risque. Mais les études et analyses montrent que cela n'a aucune conséquence pour la conservation du patrimoine.

- nuisances

La partie moderne de la ville de Syracuse est sujette aux nuisances de la circulation automobile. Toutefois dans la zone archéologique et historique le trafic est limité et il n'y a pas de grands risques pour le patrimoine.

- pollution radioactive

Aucun risque constaté.

- pollution des eaux

Il s'est révélé qu'une part de l'eau potable a été affectée par la pollution. Mais cette contamination n'a aucune répercussion sur le patrimoine.

- Constructions illégales et « pollution » du paysage

La surveillance périodique en la matière et la vigilance ont fait grandement diminuer les risques, ces dernières années.

Un suivi périodique et efficace est assuré, pour tous ces risques, par les organismes suivants :

- les autorités provinciales,
- la préfecture,
- le corps des « Carabinieri »,

- le Laboratoire de la Santé et de la Prévention,
- l'autorité de Syracuse pour la Santé.

c) *pour l'ensemble de la zone*

La principale source d'inquiétude dans cette zone est le risque sismique, qui est élevé dans toute la partie orientale de la Sicile.
Un classement récent (Décret du Premier Ministre du 21 octobre 2003) place la zone de Syracuse dans l'échelle 2 des risques, l'échelle 1 étant la plus élevée pour l'Italie, l'échelle 4 la plus basse. Une surveillance sismique et volcanique est donc mise en œuvre constamment, utilisant le « système Poseidon » de surveillance et suivi.

d) *pression touristique*

Malgré un accroissement progressif du nombre des touristes, l'Observatoire spécialement mis en place considère que la présence accrue des touristes ne constitue pas un risque de dommages pour les monuments et les sites.

Authenticité et intégrité

Pour la *nécropole de Pantalica*, conservée dans son intégrité, l'authenticité matérielle et fonctionnelle est évidente.

Pour *Syracuse*, la continuité historique, malgré la diversité des cultures successives, la fonction et l'esprit des lieux assurent également le critère d'authenticité.

La seule question qui peut légitimement se poser concerne l'authenticité de la zone d'Ortygia au cœur de la cité moderne. À bien considérer, la superposition des cultures et la stratigraphie architecturale n'ont altéré ni les matériaux ni l'usage des monuments (du temple à l'église par exemple). En conséquence l'authenticité de ces monuments peut être reconnue.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription met remarquablement en exergue les caractéristiques historiques et culturelles d'une part, urbanistiques et architecturales, de l'autre, qui font de Syracuse un ***unicum*** en Méditerranée occidentale.

Pour l'Antiquité, la seule comparaison possible à faire serait avec Carthage et Athènes. Carthage, on le sait, fut détruite et rares sont les vestiges archéologiques de son passé phénico-punique. Reste Athènes dont les splendeurs monumentales sont connues. Mais elle n'a pas gardé, autant que Syracuse, la marque de l'interpénétration, tout au long des siècles, des différentes cultures du monde occidental.

Enfin, il n'est pas une ville qui présente, comme Syracuse, de témoignages de valeur exceptionnelle allant du grec archaïque au baroque, en passant par le romain et le paléo-chrétien.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le bien proposé pour l'inscription répond tout à fait aux dispositions du paragraphe 24 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.*

De fait, la stratification humaine, culturelle, architecturale et artistique qui caractérise le territoire de Syracuse en a fait un *unicum* dans l'histoire de la Méditerranée, bassin des diversités culturelles. Du grec archaïque au baroque, la ville témoigne, dans la catégorie d'excellence, de sa valeur universelle exceptionnelle.

Évaluation des critères :

Les critères ii, iii et iv auxquels se réfère la proposition d'inscription correspondant aux valeurs riches, réelles et constatées, des biens décrits dans le dossier. La question peut se poser en ce qui concerne la référence au critère vi, critère qui fait souvent problème. Mais il faut reconnaître ici qu'il s'agit d'un cas exceptionnel : Syracuse fut directement liée à des événements, à des idées, à des œuvres littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. Car à Syracuse sont liés les noms de :

- deux grands poètes grecs : Pindare, poète lyrique (518-438 avant J.-C) et Eschyle, poète tragique, le créateur de la tragédie antique (525-456 avant J.-C.)

- un grand penseur universel, le philosophe grec Platon (427-348 avant J.-C.).

- un immense savant grec, né lui-même à Syracuse, Archimède, mathématicien et physicien (287-212 avant J.-C), fondateur de la statique et inventeur des mécaniques subtiles : leviers, machines de guerre.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Si le bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les autorités concernées par sa gestion doivent redoubler de vigilance pour éviter les problèmes qui naissent de l'insertion du processus de conservation dans un environnement urbain vivant et évolutif.

Une attention particulière devrait être accordée aux maisons actuellement vacantes à Ortygia et les autorités concernées devraient être invitées à leur trouver une insertion dans la fonction urbaine active.

En général l'Etat partie pourrait être invité, en cas d'inscription du bien, à faire un rapport circonstancié sur sa conservation et sur l'évolution de son état, une fois tous les 5 ans.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi*** :

> ***Critère ii*** : Les sites et les monuments qui composent l'ensemble de Syracuse/Pantalica constituent une forme unique d'accumulation, à travers le temps et dans un même espace, de témoignages remarquables des cultures méditerranéennes.
>
> ***Critère iii*** : L'ensemble Syracuse/Pantalica offre, à travers sa remarquable diversité culturelle, un témoignage exceptionnel sur le développement de la civilisation durant près de trois millénaires.
>
> ***Critère iv*** : L'ensemble des monuments et des sites archéologiques, qui s'étendent à Syracuse entre le noyau d'Ortygia et les vestiges répartis à travers le territoire urbain, présente l'exemple éminent d'une création architecturale qui s'est illustrée sous plusieurs aspects culturels : grec, romain, baroque.
>
> ***Critère vi*** : L'antique Syracuse fut directement liée à des évènements, à des idées et à des œuvres littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

3. Invite les autorités responsables de la gestion du bien à redoubler de vigilance pour éviter les problèmes qui naissent de l'insertion du processus de conservation dans un environnement urbain vivant et évolutif.

4. Encourage l'État partie à accorder une attention particulière aux maisons actuellement vacantes à Ortygia et à leur trouver une fonction dans l'activité urbaine.

5. Demande à l'État partie de faire un rapport circonstancié sur la conservation et sur l'évolution de l'état du bien, une fois tous les 5 ans.

ICOMOS, avril 2005

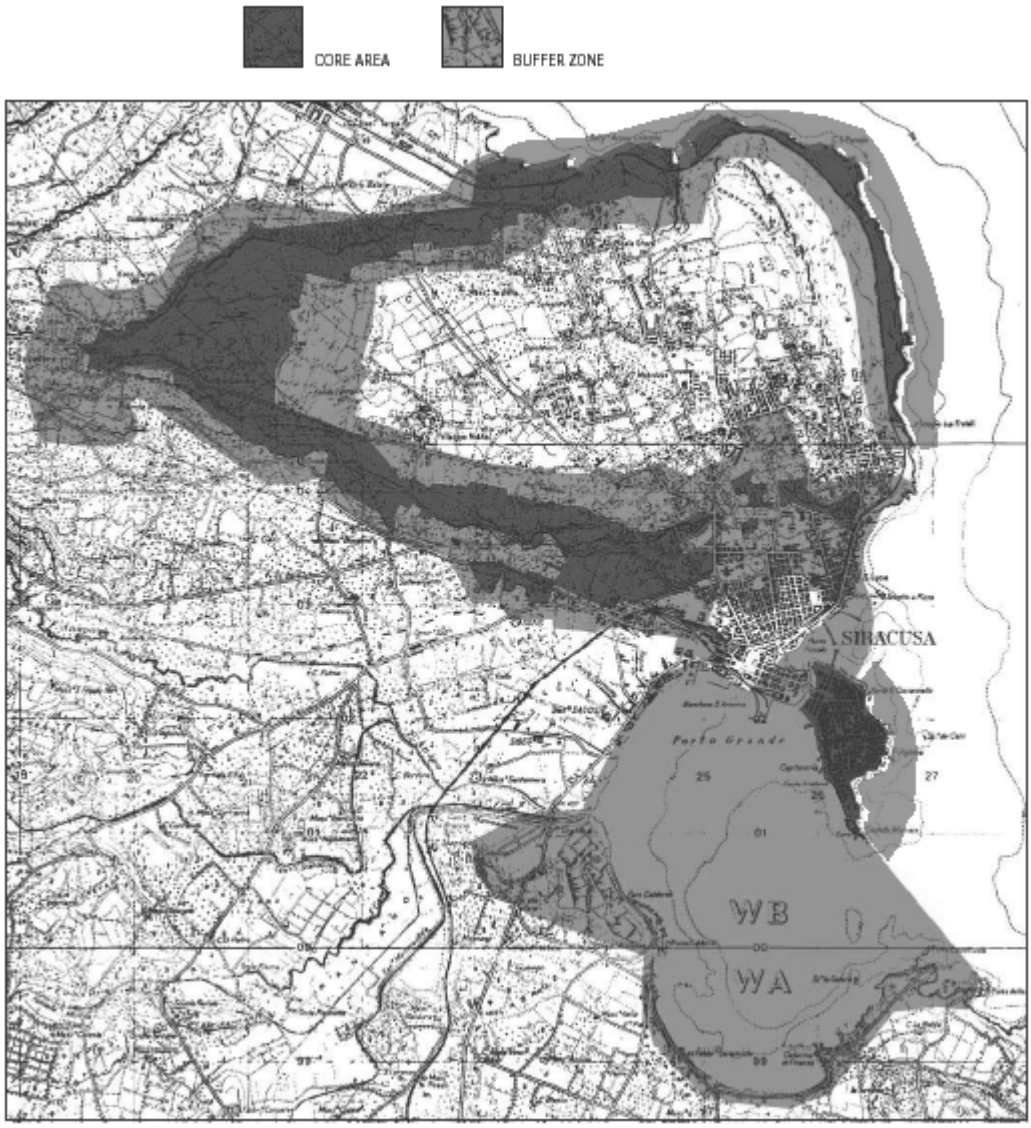

Plan révisé indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

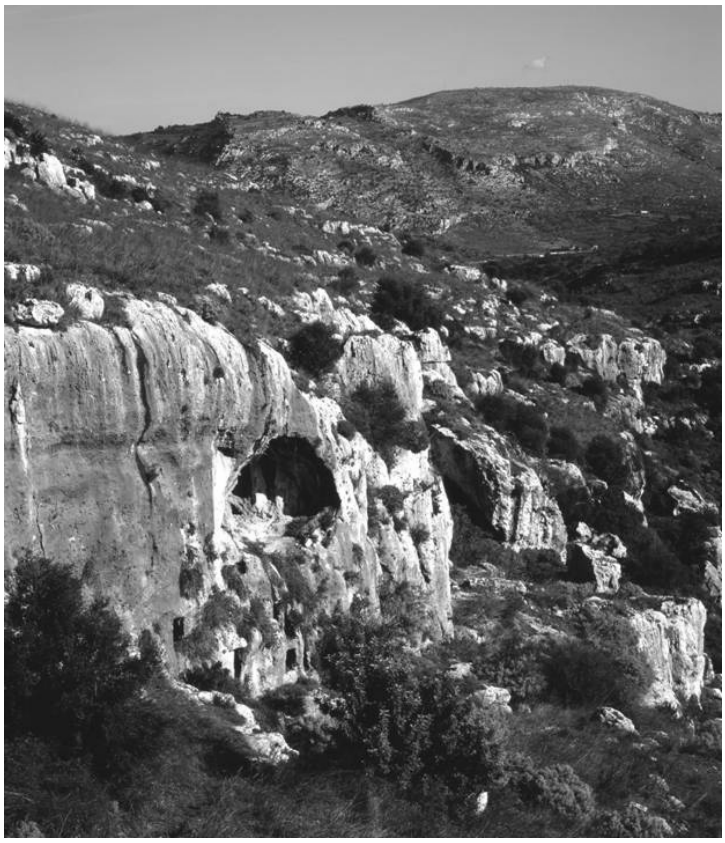

Vue aérienne de Pantalica depuis le sud

Vue aérienne de Syracuse

Trakai (Lituanie)

No 1176

1. IDENTIFICATION

État partie : République de Lituanie

Bien proposé : Parc national historique de Trakai

Lieu : Comté de Vilnius

Date de réception : 9 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, il pourrait également s'agir d'un *paysage culturel*.

Brève description :

La portion du parc naturel historique de Trakai proposée pour inscription comprend la ville de Trakai et les lacs, forêts et villages avoisinants. La péninsule fortifiée et les châteaux insulaires de Trakai, son domaine et ses monastères reflètent le rôle qu'elle tint, au XIVe siècle, en tant que capitale de l'un des plus grands États médiévaux de l'époque, le grand-duché de Lituanie, qui s'étendait jusqu'au Belarus et à l'Ukraine.

À partir du XVIIe siècle, les qualités romantiques de la ville de Trakai et son paysage insulaire ont eu une grande influence sur le développement de la conscience lituanienne. Les traditions culturelles des minorités ethniques qui vivent dans les villages du parc de Trakai expriment le caractère jadis pluriethnique de l'État lituanien.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription comprend un peu moins de la moitié du parc national historique de Trakai. Au départ, l'ensemble du parc national était proposé pour inscription : une proposition d'inscription révisée présentant une zone réduite a été soumise en janvier 2005.

Le parc se trouve au sud-est de la Lituanie, à 25 km à l'ouest de Vilnius, la capitale. Il couvre 8 164 hectares. 3 928,1 hectares ont été proposés pour inscription. Le reste de la zone forme une zone tampon, et une zone tampon supplémentaire de 8 601,7 hectares a été proposée pour le parc, mais elle n'est pas encore finalisée (voir ci-dessous).

La zone proposée pour inscription se compose de la ville de Trakai, de quatre villages et de divers types d'occupation des sols, qui illustrent ensemble la longue histoire du site, ainsi que celle de sa conservation, l'histoire de la collectivisation soviétique et la reprivatisation actuelle.

Sur le plan visuel, le paysage est une mosaïque de lacs, de bois et de marécages où ont été créés la ville de Trakai, des villages et leurs terres agricoles et, plus récemment, des zones industrielles et leurs logements.

Capitale au XIVe siècle de l'État lituanien, la ville de Trakai était l'un des plus grands centres commerciaux, politiques et idéologiques du territoire environnant. Fondée sur un groupe d'îles, elle prit sa forme péninsulaire actuelle au XVIIe siècle. Elle se caractérisait par une société bigarrée, composée de Karaïtes de Crimée, de Tatars, de Polonais, de Russes et de Juifs. Certains des descendants de ces peuples vivent encore dans des villages du parc.

Les édifices de Trakai comprennent deux châteaux, un manoir et son domaine, des monastères, des églises et une knesset, et reflètent ses fonctions défensives, administratives et politiques et son influence dans les années 1300, lorsque l'empire de Lituanie s'étendait jusqu'au Belarus et à l'Ukraine, ainsi que son brusque déclin au XVIIe siècle et son lent redressement au XIXe siècle.

En dehors de Trakai, six grands lacs : Galvė, Skaistis, Totoriškės, Luka et Nerespinka, avec de nombreuses îles, dominent le paysage du parc. On dénombre également trois groupes de lacs plus petits. Le parc comprend les lignes de partage des rivières Bražuolė et Saidė, affluents de la rivière Neris.

40 % du bien se composent de bois et 12 % de marécages. Pour les bois, il s'agit essentiellement de pins, avec des zones de sapins et de bouleaux. Hormis 3,5 % des bois, la forêt et les marécages sont des espaces non productifs, gérés dans l'optique de la protection de la nature ou d'activités de loisirs.

Quatre villages aux rues linéaires, comportant quelques maisons en rondins à un étage, et le site de la vieille ville de Trakai sont inclus dans le paysage du parc.

Autour du bien se trouvent les nombreux vestiges de sites reflétant le peuplement pré-médiéval de la zone.

La zone abrite une population relativement dense, et elle est populaire auprès des touristes, particulièrement des touristes lituaniens. Environ 300 000 visiteurs viennent visiter le parc chaque année.

En détail, le bien comprend les éléments suivants :

- Château de Senieji Trakai (vieille ville de Trakai) ;

- Ville de Trakai :

    - *Château péninsulaire*
    - *Château insulaire*
    - *Parc à gibier*
    - *Église paroissiale*
    - *Ancien monastère dominicain*
    - *Édifices urbains*
    - *Knesset (assemblée juive) et école karaïte*

- Manoir et domaine d'Užutrakis ;

- Villages ;

- Paysage ;

- Croyances préchrétiennes ;

- Sites archéologiques pré-médiévaux ;

- Développement de la conscience lituanienne.

Ces éléments sont décrits les uns après les autres.

- Château de Senieji Trakai (vieille ville de Trakai) :

C'est au château de Senieji Trakai que, selon les anciennes chroniques, la capitale de Lituanie fut transférée au XIVe siècle par le grand-duc Gediminas. Un château de pierre et de brique se dressait sur le site au milieu du XIVe siècle, et c'est là que naquit le plus grand des souverains lituaniens, le grand-duc Vytautas. Le château fut détruit en 1391 et ne fut pas reconstruit. Ses vestiges sont actuellement situés près du village de Senieji Trakai.

Le village de Senieji Trakai se trouve à trois kilomètres environ de la nouvelle ville de Trakai.

- Ville de Trakai :

La nouvelle ville fut fondée entre le XIIIe et le XIVe siècle, sur un groupe d'îles entre les lacs de Luka (Bernardinų), Totoriškės, Galvė, Akmena et Gilušio. La capitale y fut transférée peu de temps après. La Grand-rue sillonne les crêtes des collines, et entre les îles emprunte des gués et des ponts, donnant à la ville une structure linéaire. En hiver, les voies de communication se développaient en étoile, avec des routes traversant les lacs gelés.

Le centre de la ville s'est développé à l'intersection entre les routes d'hiver et d'été. La ville comptait deux châteaux fortifiés : le grand château ou château péninsulaire, dans la ville, et un plus petit château insulaire. À partir du XIVe siècle, une communauté karaïte importante se développa dans la ville, et certains de leurs bâtiments en bois, typiques, subsistent encore.

    - *Château péninsulaire*

Le château était, suppose-t-on, l'un des plus grands de Lituanie au XIVe siècle, et servit de résidence à plusieurs souverains lituaniens avant la construction du château insulaire, non loin de là, sur une île du lac Galvė. Le château péninsulaire devint la place forte et la résidence de plusieurs grands ducs de Lituanie, notamment Kęstutis et Vytautas. C'est là que Vytautas mourut en 1430. Détruit pendant des guerres au XVIIIe siècle, le château a fait l'objet de fouilles et il est à présent restauré.

Dans les premières phases de construction du château, des défenses de bois surmontaient les remparts en terre. Les palissades en bois furent reconstruites en brique au plus tard en 1385 ; elles comprenaient sept tours. Au début du XVe siècle, le château fut agrandi pour devenir un complexe fortifié, doté de deux murs d'enceinte et de onze tours, séparé de la ville par de profondes douves. Les tours quadrangulaires en pierres, avec un revêtement de briques, étaient reliées par des murs d'environ 10 m de haut. Le souverain vivait dans les étages supérieurs de l'une des trois plus hautes tours.

Au début du XVIe siècle, le château perdit son importance stratégique et fut converti en prison. Il tomba à l'abandon au milieu du XVIIe siècle et fut réutilisé pour un temps au XVIIIe siècle en tant que monastère dominicain.

L'intérêt pour sa conservation et sa documentation crut après 1817, lorsque la première étude fut réalisée par G. Velikorodov. En 1953, la tour orientale fut partiellement réparée. Entre 1953 et 1961, le château fut classé et les travaux de conservation commencèrent.

    - *Château insulaire*

Le château insulaire sur le lac Galvė est maintenant relié à la ville par deux ponts, avec entre eux une petite île du nom d'île Karaïte ou Karvinė.

Le château fut construit sur trois petites îles, réunies par des remblais en terre. La première phase de construction se déroula dans la seconde moitié du XIVe siècle : une résidence ducale en forme de fer à cheval, ornée de décorations romanes polychromes, fut bâtie sur l'une des îles. Ce château brûla en 1377. La deuxième phase de construction commença aux alentours de 1403-1409. Le château comportait deux ailes oblongues parallèles reliées par un mur. Au premier étage se trouvait une salle ducale avec un toit en voûte à nervures, décorée de vitraux, et de peintures murales à *fresco secco* en style provincial byzantin, louant le grand-duc Vytautas et sa cour. L'extérieur du château était lui aussi orné d'une décoration polychrome. Le palais était en partie chauffé avec des hypocaustes. L'ensemble était entouré par un mur soutenu par des arcs-boutants, avec un pont-levis donnant accès à une cour pavée. Tous les murs étaient en pierre, revêtus de briques.

Durant la troisième phase de la construction, au début du XVe siècle, trois tours circulaires furent ajoutées. Une fosse séparait l'avant du château du palais et permettait la navigation de petits bateaux.

Ce dernier château ne conserva pas longtemps son importance stratégique : après la bataille de Grunwald en 1410, il perdit sa valeur défensive et devint une résidence privée. Après 1430 et le décès du grand-duc, il commença à tomber en ruines. Il fut reconstruit en style Renaissance et utilisé jusqu'à la deuxième moitié du XVIIe siècle.

Au début du XIXe siècle, les ruines romantiques du château commencèrent à attirer l'attention des artistes.

Dans les années 1890, il était dans un état critique. Dans le cadre d'une initiative privée, des travaux de conservation commencèrent en 1903. En 1935-1936, des travaux de reconstruction de la grande salle, du mur du palais et de la tour Sud-Ouest commencèrent. En 1938-1939, d'autres travaux de reconstruction eurent lieu, puis à nouveau entre 1951 et 1962 ; à l'époque, les principales zones avaient été couvertes d'un toit en tuiles. Le château abrite aujourd'hui le musée de Trakai.

- *Parc à gibier*

À côté du château péninsulaire, sur des terres qui font aujourd'hui partie du village de Varnikai, se trouvait entre 1384 et 1503 un parc de chasse grand-ducal, décrit en 1413-1414 par l'envoyé bourguignon du roi d'Angleterre, Ghillebert de Lannoy, comme abritant toutes sortes d'animaux sauvages et de gibier.

- *Église paroissiale*

L'église fut fondée en 1409 par le grand-duc Vytautas. Elle avait la forme d'une basilique gothique, avec une façade à ressaut et une abside à l'est. L'église fut rebâtie au XVIIe siècle et brûla cinquante ans après. Elle fut remplacée au XVIIIe siècle par l'église baroque actuelle. Au centre du maître autel se trouve une icône du XVIe siècle en argent représentant Notre Dame de Trakai, censée avoir été donnée au grand-duc Vytautas par l'empereur byzantin Manuel II Paléologue. L'image devint célèbre pour ses miracles, dont le dernier fut répertorié en 1902.

- *Ancien monastère dominicain*

Les dominicains commencèrent à construire une église à trois nefs au sein du château péninsulaire au XVIIIe siècle, utilisant des briques de la tour de guet du château en style Renaissance, et décoré à l'intérieur de peintures narratives en interne. Les travaux de construction se sont poursuivis par intermittences au XIXe siècle jusqu'en 1864, date à laquelle le monastère fut fermé par le gouverneur général du tsar. Les travaux de restauration ont commencé en 1960 et se poursuivent.

Des immeubles se désormais à l'emplacement d'espaces anciennement vides à proximité de l'église et du monastère.

- *Édifices urbains*

Au XIVe siècle, les maisons, les échoppes, les habitations et un marché s'agglutinaient autour du château péninsulaire. À la fin du XIVe siècle, la ville le long du château fut quasiment complètement détruite. La ville fut repeuplée, notamment par 398 familles de Karaïtes, des Turcs venus de Crimée ramenés à Trakai par Vytautas après une campagne menée là-bas en 1398. Ils s'installèrent dans l'espace entre les deux châteaux, qui devint connu sous le nom de Petite Ville, par opposition à la Grande Ville. Les Karaïtes se partageaient en deux groupes : des guerriers, ou gardes du corps, et des civils, comme des écrivains publics, des fermiers, des artisans et des commerçants. La Petite Ville avait une knesset ou maison de prières (voir ci-dessous) et une école construite comme leurs maisons, dans un style caractéristique, en bois. Au fil des siècles, la communauté des Karaïtes généra plusieurs personnages éminents, dont des poètes, des philosophes et des scientifiques. Plusieurs bâtiments en rondins subsistent dans la ville : on remarque six maisons et trois bâtiments annexes, datant des XVIIIe et XIXe siècles, appartenant pour la plupart à la communauté des Karaïtes.

Autre groupe ethnique, plus petit mais tout aussi significatif : les Tatars, qui eurent également leur propre communauté auto-administrée. Ils vinrent aussi à Trakai avec Vytautas en 1398 et s'installèrent dans le quartier dit tatar, sur les flancs sud et ouest de la ville. Les Tatars défendaient les routes et servaient dans l'armée. D'autres immigrants arrivèrent au XVIe siècle. Plusieurs d'entre eux devinrent très prospères et acquirent des terres, y compris le domaine d'Užutrakis (voir ci-dessous). Au début du XVIIe siècle, des conflits religieux en forcèrent beaucoup à quitter Trakai.

Il y eut également des communautés de Russes et de Polonais. Ensemble, ces communautés séparées, chacune avec ses rites d'auto-administration, devinrent un trait distinctif de Trakai.

- *Knesset (assemblée juive) et école karaïte*

La knesset d'origine des Karaïtes, construite au XIVe siècle, fut incendiée au début du XVIe siècle, reconstruite en 1533 et à plusieurs reprises ensuite. L'édifice carré actuel, d'un étage, remonte à 1903-1904. Des murs en rondins recouverts d'enduit se dressent sur des fondations en pierres recouvertes d'enduit. Au plafond, une coupole octogonale peinte en bleu.

À côté l'on trouve un bâtiment anciennement utilisé comme école. La permission de construire la première école fut accordée en 1576. Le bâtiment actuel date de 1894 et il est construit en rondins, recouverts d'enduit et peints en blanc. Le toit en bois est maintenant revêtu d'amiante.

- Manoir et domaine d'Užutrakis :

Sur une péninsule entre les lacs Galvė et Skaistis, à 2 km de la ville, se trouve le domaine d'Užutrakis, où les comtes de Tyszkiewicz avaient leur résidence officielle. Au XIVe siècle, Užutrakis, appartenant à des dignitaires de la cour, était l'un des manoirs aux alentours de Trakai : Chreptowicz sur l'île Karaïte, le manoir d'Oscik et le manoir des Radziwill à Uztilte.

Le domaine d'Užutrakis changea plusieurs fois de mains au fil des siècles. Le bâtiment néo-classique modeste actuel, avec un portail ionien faisant face au lac Galvė, fut construit par l'architecte polonais Józef Huss entre 1896 et 1901. Le jardin et le parc avoisinant de 80 hectares furent conçus par le paysagiste français Édouard François André. À proximité de la maison se trouvent des parterres à la française. Une avenue longue de 7,9 km traverse la péninsule, dont partent de chaque côté des allées. Dans le parc, 71 espèces d'arbres exotiques furent introduites, plantées en groupes organisés autour d'espaces verts à ciel ouvert, de quinze étangs et de cinq ponts.

Le domaine incluait des fermes et des villages, sur quelque 800 hectares.

Le domaine prospéra jusqu'en 1914 ; en 1915, il tomba en ruines. Dans les années 1950, les structures des parterres furent modifiées et des tilleuls furent plantés le long des chemins. La maison est maintenant utilisée pour des fonctions officielles.

- Villages :

Plusieurs villages se trouvent autour de Trakai, dans le parc, et conservent encore leur disposition linéaire propre et leurs constructions en rondins.

À Senieji Trakai, à 3 km de Trakai, se trouvent une cinquantaine de propriétés familiales des deux côtés d'une rue sinueuse. Les maisons à un étage ont été construites bout à bout, en rondins de bois, souvent avec des façades de planches peintes dans des couleurs chaudes encore rehaussées par des encadrements de fenêtres décoratifs et des girouettes en bois découpé. Les maisons sont toujours occupées. Toutefois, le village est dominé au nord par des usines, et à l'ouest par un ensemble de logements.

Le village de Serapiniškės se trouve à l'est du parc, à 4 km de Trakai et à proximité des villages de Varnikeliai I et II. Il reflète aussi le plan allongé typique du village lituanien, avec des maisons en rondins alignées de chaque côté de la route. Le village de Serapiniškės possède 10 habitations préservées et cinq fermes avec leurs annexes.

Les villages de Varnikeliai I et II sont d'une certaine façon moins réguliers, mais ils reflètent la façon dont les villages, en s'agrandissant, sont devenus plus denses, avec de nouvelles maisons construites entre les premières. Quatre habitations sont protégées.

Le village de Daniliškės, à l'ouest du parc, à 8 km de Trakai, fut fondé au milieu du XVIe siècle. Au XVIIe siècle, il devint un refuge pour les « vieux croyants », ceux qui refusaient d'accepter la révision des livres et de la liturgie religieuse décrétée par le patriarche Nikon de Moscou, et qui voulaient éviter la persécution. D'autres s'enfuirent en Sibérie. À Daniliškės, ils établirent un culte sans prêtre et construisirent une église, l'une des 13 églises des « vieux croyants » survivante. Le village est petit, composé seulement de 17 petites propriétés, et risque de disparaître.

- Paysage :

Une grande partie du paysage agricole du parc fut collectivisée après la Deuxième Guerre mondiale. Depuis 1993, le processus s'inverse lentement, mais il existe des problèmes considérables. Avec les nouvelles dispositions, les anciens terrains privés ont dû être restitués aux propriétaires d'origine ou à leurs descendants. Bien des prairies et des champs arables ne sont plus utilisés, dans l'attente d'une décision sur la propriété. Globalement, les perspectives futures pour ce paysage agricole ne sont pas claires, puisque personne ne sait si la génération actuelle pourra faire renaître les pratiques agricoles traditionnelles après plus de 50 ans d'agriculture collective. Récemment, le processus a connu une issue positive : l'arrêt de la privatisation des lacs.

Actuellement, on ne peut pas dire que ce paysage agricole est un paysage culturel vivant qui reflète des pratiques traditionnelles.

- Croyances préchrétiennes :

La Lituanie fut le dernier pays d'Europe à se convertir au christianisme au XIVe siècle. Les croyances pré-chrétiennes sont restées fortes dans les sociétés rurales, et sont particulièrement associées à certaines des zones du parc, comme les marécages autour de Plomenai, liés à des histoires médiévales, à l'histoire préchrétienne de la Lituanie, ainsi qu'à Rekalnis ou à la colline d'Aras, à la limite nord de Trakai, que l'on croit associées à des coutumes païennes médiévales.

- Sites archéologiques pré-médiévaux :

Un peuplement de l'âge de la pierre, trois collines fortifiées de l'âge du bronze, datant du IIe et du Ier millénaire av. J.-C., et trois peuplements médiévaux abandonnés sont identifiés autour du parc.

- Développement de la conscience lituanienne :

À partir du XVIIe siècle, les qualités romantiques de la ville de Trakai, dans son paysage insulaire, dépeintes dans des gravures, ont eu une grande influence sur le développement de la conscience lituanienne. La ville fut souvent peinte et dessinée par des artistes du XIXe siècle, et devint le symbole de l'État, le centre du grand-duché jadis vaste et puissant de Lituanie.

Histoire

L'histoire de ce bien s'entremêle à l'histoire de la Lituanie. La zone située autour de Trakai fut l'un des plus importants centres pour la création et le développement de l'État lituanien médiéval.

Les ancêtres de la Lituanie moderne étaient connus comme des Baltes. Certains érudits croient que les Lituaniens habitaient la région balte dès 2500 av. J.-C., d'autres pensent qu'ils migrèrent vers cette région au début du Ier siècle apr. J.-C. La première référence nominative se trouve dans un manuscrit médiéval prusse, la *Chronique de Quedlinburg*, qui date de 1009 apr. J.-C.

Avec l'ascension des seigneurs médiévaux dans la Prusse et la Russie voisines, la Lituanie fut constamment l'objet d'invasions et de tentatives de conquêtes. En conséquence, une large fédération de peuples lituaniens se forma au début du Moyen Âge. Au milieu du XIIIe siècle, tous s'unirent autour de la Lituanie, et des châteaux fortifiés furent bâtis – comme le Senieji Trakai et le premier château péninsulaire.

La nouvelle Trakai fut fondée aux alentours de 1400 après J.-C. par le prince Kęstutis. La disposition fut décidée par son fils Vytautas, qui conclut un traité avec son cousin Jogaila en 1392 et devint grand-duc de Lituanie. Trakai était le centre administratif du grand-duché.

Au XIVe siècle, l'empire lituanien allait de la Baltique jusqu'à la mer Noire.

La Lituanie se convertit au christianisme et Jogaila épousa la princesse couronnée de Pologne en 1386, initiant ainsi un lien de 400 ans entre les deux États.

Après 1492, Trakai cessa d'être la capitale, qui fut transférée à Vilnius. À partir de cette date, la ville stagna.

Quand le grand-duc Sigismond Auguste devint roi de Pologne en 1548, il introduisit la réforme agraire des « Valakais », qui conduisit à la formation de domaines commerciaux, avec les villages associés, où habitaient les travailleurs du domaine. Les villages de Senieji Trakai, de Serapiniškės, de Varnikeliai et de Daniliškės sont parfois connus sous le nom de « villages valakinais », dont les parcelles étaient mesurées sur la base de valakais réguliers (un valakas équivalait à 21,3 hectares). La ville connut un regain de vigueur au milieu du XVIe siècle, lorsqu'elle reçut diverses cours. Cependant, les incendies désastreux de 1582 ou 1583 entraînèrent un déclin irrémédiable. En 1603, ce fut au tour de la peste de frapper.

À la fin du XVIe siècle, la Lituanie était devenue moins influente que la Pologne, notamment après l'union formelle des deux États lors du traité de Lublin en 1569, quand l'État conjoint devint connu sous le nom de *Rzeczpospolita* (union).

Au XVIe siècle, Trakai conserva sa structure physique unique : deux parties d'une même ville sur des îles réunies par des ponts. Un siècle plus tard, du fait du manque d'entretien, des marécages commencèrent à se former entre les îles, qui fusionnèrent pour devenir une seule grande île. Les contours de la péninsule changèrent également.

Au milieu du XVIIe siècle, les batailles contre la Russie puis contre la Suède plongèrent Trakai dans une grande misère et, en 1667, il ne restait que 21 maisons dans la ville. En 1710-1712 pendant la grande Guerre du Nord avec la Suède, Trakai fut à nouveau détruite.

Parallèlement, le conflit entre la Pologne-Lituanie et la Russie se poursuivit, les Russes finissant par envahir la *Rzeczpospolita* et annexer un territoire non négligeable. Quand l'armée du tsar vint réprimer les partisans des réformes, les Cosaques brûlèrent Trakai. Le déclin de la ville s'accentua en 1812, lorsque les armées françaises traversèrent Trakai ; un tiers de la population de la ville périt dans du fait des ravages et des épidémies. La ville fut rebâtie, non sans difficultés : en 1818, il y avait 105 maisons, en 1897, 3 240 habitants et, en 1914, 4 915. La ville pâtit des deux guerres mondiales et fut à nouveau dévastée par le feu en 1947.

En 1958, le château péninsulaire et les parcs du manoir d'Užutrakis furent classés monuments naturels. En 1960, la réserve paysagère de Trakai, de 3 172 ha, fut instituée. Elle fut agrandie en 1974. La vieille ville devint un monument urbain en 1969, et les limites furent plus tard étendues jusqu'à couvrir deux fois la superficie actuelle.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La résolution I-1244 (23 avril 1991) du Conseil suprême du *Seimas* (le parlement) de la République de Lituanie implique la préservation d'importants ensembles paysagers lituaniens et du patrimoine ethno-culturel. C'est aux termes de cette loi que fut fondé le parc national historique de Trakai.

En 2000, aux termes de la résolution 388 (4 avril 2000), le gouvernement de la République de Lituanie confirma le statut du parc national historique de Trakai.

La protection du territoire du parc national historique de Trakai est assurée conformément à la loi du 4 décembre 2001 sur les zones protégées de la République de Lituanie, qui définit une base juridique pour l'établissement, la protection, la gestion et le contrôle des zones protégées, tout en réglementant les activités dans ces zones, y compris la mise sur pied d'une instance consultative pour le parc.

En termes de planification, le parc est préservé, géré et exploité conformément au programme d'urbanisme confirmé par la résolution 912 du gouvernement de la République lituanienne du 6 décembre 1993 « De la confirmation du programme d'urbanisme pour le parc national historique de Trakai ».

Structure de la gestion :

L'instance responsable de la gestion du parc national historique de Trakai est son directoire, qui compte 13 employés.

Il n'existe aucun plan de gestion particulier pour le parc. Il existe cependant plusieurs documents d'urbanisme concernant le parc, comme le Plan général du territoire de la République de Lituanie de 2002, qui souligne le besoin d'assurer une protection intégrale pour le paysage du parc, et le Programme d'urbanisme du parc national de Trakai de 1993, ainsi que le Plan général de la ville de Trakai de 1984 (un nouveau est en cours d'élaboration). D'autres plans détaillés particuliers sont en place pour l'entretien et l'utilisation des bois, l'île de Trakai, les châteaux péninsulaire et insulaire et le parc du domaine d'Užutrakis.

Ressources :

Le budget du parc dépend du budget de l'État de la République lituanienne. Les fonds viennent également des recettes, de donateurs et de sponsors. Le total des fonds perçus entre 1998 et 2003 a baissé, passant de 391 000 € à 142 000 €.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le parc national historique de Trakai est déclaré d'une valeur universelle exceptionnelle parce qu'y figurent les traces d'histoire laissées par l'un des plus grands États de l'Europe médiévale, le grand-duché de Lituanie, où se déroulèrent certains des plus importants événements de l'histoire européenne. En témoignent :

- la créativité avec laquelle la construction de Trakai a exploité l'hydrologie locale ;

- l'association du paysage à des personnages historiques célèbres ;

- le paysage des villages développés de façon organique ;

- le paysage planifié du domaine d'Užutrakis.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en août 2004.

Le bien a été proposé pour inscription pour ses critères naturels et culturels, en qualité de site naturel, de site culturel et de paysage culturel. L'UICN n'a pas souhaité évaluer les aspects naturels de ce bien.

Conservation

Historique de la conservation :

L'historique de la conservation des châteaux a été donné ci-dessus. Les travaux de restauration du monastère ont commencé en 1960. Aucun détail n'est donné quant à l'historique de la conservation des autres monuments ou du paysage en général.

État de conservation :

Sur les 118 trésors culturels désignés, 12 possèdent un dossier d'enregistrement et de suivi de l'état de conservation. La vieille ville de Trakai est incluse dans les douze. Dans le parc, un suivi général est en cours depuis 1997, tant pour les éléments naturels que culturels.

Gestion :

Pendant la mission, on a officiellement annoncé que le Directoire du parc national historique de Trakai allait être renforcé par l'arrivée de dix nouvelles personnes.

Le Directoire du parc national historique de Trakai, en coopération avec les municipalités locales, possède des outils appropriés pour la préservation des valeurs culturelles et naturelles protégées. Le personnel les utilise systématiquement et se montre suffisamment courageux pour s'attaquer aux activités illégales de construction, allant devant les tribunaux s'il le faut, et pour restaurer les structures historiques en supprimant les interventions inappropriées de l'époque soviétique (au moins dix cas ont été recensés depuis 1995). Ces interventions sont limitées par les ressources et par le fait que les structures n'appartiennent pas toujours à l'État et doivent d'abord être rachetées.

Les principaux problèmes de gestion sont associés à la collectivisation de la terre et à la reprivatisation ultérieure, qui a laissé des centaines d'acres de terres agricoles inutilisées le temps de régler la question de la propriété.

Analyse des risques :

- Pressions liées au développement :

Les anciens grands domaines agricoles disparaissent, ou sont adaptés à une technologie respectueuse de l'environnement.

La zone économique du parc abrite une compagnie gazière – l'impact est dit minime.

La plus grande menace réside censément dans des entrepôts de pneus usés, dans la zone tampon proposée. Ils sont actuellement déplacés.

Des compagnies exploitent des carrières dans la zone tampon ; elles sont elles aussi transférées.

- Menaces liées à l'environnement :

Une des menaces identifiées vient de la centrale électrique d'Elektrenai, si à l'avenir elle était utilisée plus intensivement. Elle doit être équipée d'installations permettant la lutte contre la pollution.

L'érosion causée par les visiteurs est évidente sur les pentes des collines de la vieille ville, dans le château péninsulaire et sur deux sites archéologiques. Des plans de consolidation ont été élaborés pour ces sites.

Ces dernières années, la rive occidentale du lac Galvė a subi une forte érosion. Elle a été consolidée en 2002 et 2003.

Le réchauffement climatique pourrait entraîner le réchauffement des eaux des lacs, ce qui menacerait sa population de poissons d'eaux froides.

- Catastrophes naturelles :

Les incendies pendant les périodes de sécheresse représentent la plus grande menace. Un plan de prévention des incendies est en place, et un système d'extinction du feu a été installé dans le château insulaire.

- Pressions liées aux visiteurs :

Le château insulaire attire environ 190 000 visiteurs chaque année, dont la plupart entre mai et août. Les parkings existants ne suffisent plus. Un programme pour les activités de loisirs a été élaboré pour résoudre cette question. Une partie du programme d'entretien et d'utilisation de la réserve des châteaux insulaire et péninsulaire de Trakai, confirmé en 2000, réglemente le nombre de touristes.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'authenticité des maisons de bois, du château péninsulaire et des autres monuments décrits ne fait aucun doute, ni celle des sites archéologiques.

Comme indiqué ci-dessus, le château insulaire a été en grande partie reconstruit, et le toit est une structure neuve. Toute la nouvelle maçonnerie est identifiable, car elle n'est pas recouverte d'enduit. Le toit est le principal problème, car il ne semble pas historiquement correct.

L'environnement de l'église et du monastère de la péninsule a été altéré par la construction d'immeubles, se dressant sur des espaces jadis quasiment vides. Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que la partie Sud de la ville a été altérée par les constructions soviétiques.

L'authenticité du paysage pose également problème en ce qu'une grande partie des terres agricoles ne sont plus cultivées de façon traditionnelle. En outre, l'environnement de certains des villages a été altéré par l'apparition d'usines et de nouvelles maisons.

Intégrité :

L'intégrité de la partie du parc qui a été proposée pour inscription est une question difficile, car la justification culturelle des délimitations du parc n'est pas vraiment claire.

Évaluation comparative

L'évaluation comparative étudie le parc de Trakai à la lumière des autres parcs nationaux lituaniens, des parcs situés dans l'ancien grand-duché de Lituanie (Lituanie, Belarus, Ukraine, Russie et Pologne) et dans les pays baltes, et ne trouve aucun élément de comparaison.
Par rapport aux autres sites du Patrimoine mondial, le parc de Trakai est déclaré être un exemple unique de site mixte du Patrimoine mondial. Des comparaisons sont établies avec six autres sites mixtes inscrits : le parc national de Göreme et sites rupestres de Cappadoce en Turquie, le parc national de Rio Abiseo au Pérou, les parcs nationaux de Kakadu et d'Uluru-Kata Tjuta en Australie, et le parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande. Il est indiqué que Trakai diffère de ces autres sites à cause de son importance politique, de la nature exceptionnelle de son patrimoine mixte et de la capacité des habitants à créer un État et à se défendre sans compromettre la beauté naturelle de l'environnement.

Trakai est incontestablement d'une grande importance nationale : elle est considérée comme un symbole de l'État, le centre de ce qui fut le vaste et puissant grand-duché de Lituanie aux XIVe et XVe siècles. Trakai appartient à la conscience nationale, en ceci qu'elle évoque les souvenirs de la gloire passée. Elle est également magnifiquement située, au bord de l'eau, et entourée par un vaste paysage de bois, de marécages et de lacs.

Il est difficile de lui attribuer une importance plus que nationale, les vestiges tangibles de Trakai étant en eux-mêmes peu remarquables. Les maisons en bois peuvent trouver leur équivalent en Europe de l'Est et plus à l'est encore ; les châteaux ne présentent aucun trait architectural particulier, le parc paysager n'a rien de spécialement novateur ou distinctif. Ce qui réunit tous ces éléments, c'est la mémoire de l'âge d'or du grand-duché de Lituanie à l'époque du grand-duc Vytautas : ses qualités politiques. Mais cela n'a pas en soi de valeur universelle exceptionnelle propre.

Valeur universelle exceptionnelle

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription comme site culturel sur la base des critères culturels ii, iii et v, et en tant que *paysage culturel* sur la base des critères i, ii et iii.

- Site culturel :

Critère ii : Le bien est censé manifester la coexistence culturelle entre l'Est et l'Ouest, l'amitié entre minorités ethniques et les tentatives du grand-duché de Lituanie pour renforcer le sentiment politique de la patrie. On ne montre pas cependant en quoi cet échange d'idées se manifeste en termes physiques d'une manière qui lui attribue une valeur exceptionnelle.

Critère iii : Le paysage culturel du parc de Trakai est déclaré refléter des liens étroits avec le passé pluriethnique de l'État lituanien et de l'Europe de l'Est, et illustrer une expression des minorités culturelles. Ce critère sert à identifier une tradition culturelle ou une civilisation remarquable. La nature pluriethnique du grand-duché de Lituanie était intéressante, mais n'avait rien d'unique à l'époque. Nombreuses sont les villes dans le monde qui avaient des quartiers séparés pour les différents groupes ethniques, souvent même soumis à des dispositions administratives ou fiscales distinctes. Dans le cas de Trakai, cette caractéristique a perduré, mais elle n'est pas suffisamment particulière pour être unique.

Critère v : Le territoire proposé pour inscription est censé refléter une évolution de la forme des peuplements du XIVe au XIXe siècle, comprenant la réforme agraire traditionnelle des terres agricoles du XVIe siècle (dont les parcelles ont été mesurées sur la base de valakais réguliers), les réformes agraires du XIXe siècle, la zone de la Petite Ville cédée aux Karaïtes afin qu'elle soit administrée par une charte différente, les villages du XVIe siècle qui illustrent un paysage culturel menacé. Les zones ont certainement été menacées mais il est difficile d'attribuer une valeur universelle exceptionnelle à des qualités que l'on retrouve dans de nombreux paysages en Europe (à l'exception des peuplements des Karaïtes).

- Paysage culturel :

Critère i : Ce critère n'est mis en avant que pour la partie concernant le domaine d'Užutrakis dans la proposition d'inscription. On ne peut dire que le travail d'Édouard André soit d'une valeur universelle exceptionnelle par rapport à d'autres jardins paysagers d'Europe de la même époque.

Critère ii : Les villages modèles sont dits être les preuves des formes changeantes des modes de possession et d'occupation des sols, des modes de vie agricoles, et la manifestation des paysages essentiellement évolutifs archaïques et vivants. Il n'est pas démontré cependant que ces villages témoignent d'un important échange de valeurs humaines.

Critère iii : Les sites et les ensembles de construction sont déclarés entretenir d'étroits liens avec des associations publiques religieuses, artistiques et commémoratives, et porter les marques d'un paysage culturel associatif. Ce critère n'est pas pertinent ici. Le critère vi aurait pu être plus approprié, mais il serait difficile de justifier les qualités uniques des associations entre le parc et ses usages publics, religieux et politiques.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La partie proposée pour inscription du parc national historique de Trakai est incontestablement d'une grande valeur nationale, et elle est très bien protégée et entretenue. Cependant, elle ne remplit pas les critères de valeur universelle exceptionnelle.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, avril 2005

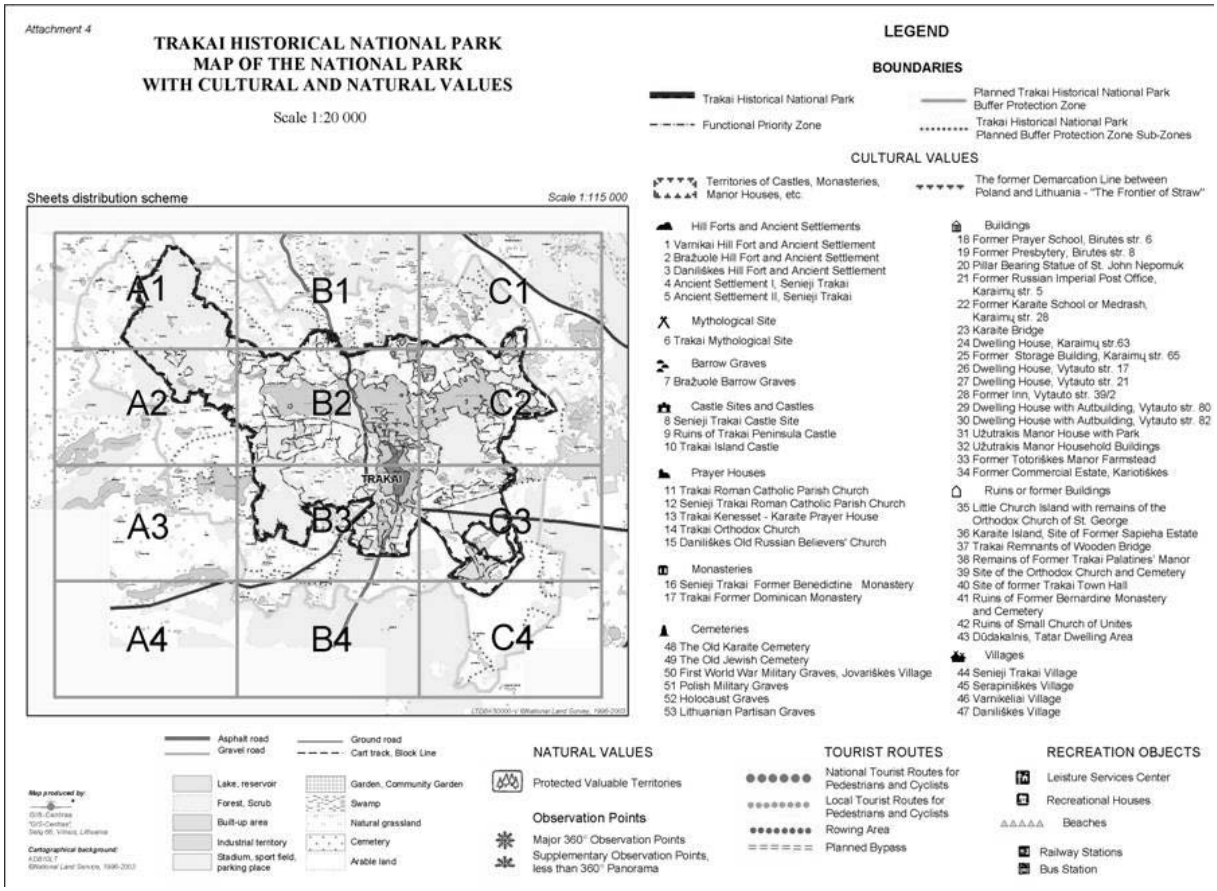

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue aérienne de la ville de Trakai

Rue Karaimo

Krzeszów (Pologne)

No 1144

1. IDENTIFICATION

État partie : République de Pologne

Bien proposé : Abbaye cistercienne de Krzeszów en Silésie (*Grüssau in Schlesien*)

Lieu : Région historique de Silésie, Voïvodie de Basse Silésie, Chef lieu de comté Kamienna Góra

Date de réception : 27 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

L'abbaye cistercienne de Krzeszów est située dans le district historique de Silésie, dans le sud-ouest de la Pologne. L'ensemble fut fondé à la fin du XIIIe siècle et considérablement rénové dans le style baroque au XVIIIe siècle. La rénovation accompagnait une campagne religieuse catholique destinée à reconquérir la région qui s'était laissée gagner par le protestantisme. Plusieurs artistes bien connus du règne des Habsbourg contribuèrent à cette rénovation, produisant un ensemble important, en particulier dans la région de Silésie.

2. LE BIEN

Description

L'abbaye cistercienne de Krzeszów (Grüssau) est située dans la commune de Kamienna Góra, dans la région historique de Silésie, dans le sud-ouest de la Pologne. Le site est proche de la frontière avec la République tchèque. L'abbaye se dresse dans la vallée de la Zadma, sur un petit promontoire, dans un paysage ouvert de champs, de prairies, de lacs et de forêts. L'ensemble abbatial est constitué de l'église abbatiale au centre, du monastère et de son jardin au sud, de l'église Saint-Joseph au nord et d'un groupe de bâtiments de ferme inclus dans les murs d'enceinte. Un calvaire de 33 stations fut aménagé dans la vallée pour les pèlerins. Tandis que les origines de l'abbaye remontent au Moyen Âge, les structures actuelles datent principalement du début du XVIIIe siècle.

L'église de la Grâce de Sainte-Marie (l'Assomption de la Vierge) est l'œuvre d'un architecte inconnu et fut construite par des ouvriers recrutés localement entre 1728 et 1735. En forme de croix latine, sa nef est flanquée de six chapelles latérales surmontées de galeries. La partie centrale, à la croisée du transept, est couverte d'une coupole. La façade ouest et ses tours jumelles furent conçues par le sculpteur Maximilian Brokof, originaire de Bohême, et réalisées en 1733 par les sculpteurs Anton Dorazil et Johann Georg Gode. L'aspect final met en exergue le rythme ondulant de la façade, les tours massives encadrant la partie centrale concave, couronnée par le groupe de la Sainte Trinité. Un programme iconographique complexe se déroule à l'intérieur avec une série de peintures murales monumentales réalisées par Georg Wilhelm Neunhertz en 1733-1735. L'orgue, œuvre du facteur Michael Engler, date de la même période. Le maître-autel, richement décoré, est l'œuvre de Brokof, réalisé en 1758. Dans la continuité du chœur se trouve le mausolée des Piast, construit entre 1735 et 1747. Il possède deux coupoles, de riches décorations en stuc et des peintures décoratives.

L'église de la Fraternité de Saint-Joseph fut édifiée en 1693-1696 par les maîtres d'oeuvre Martin Urban et Michael Klein, originaires de Nysa. Elle servit d'église paroissiale en même temps que d'église pour la congrégation de la Fraternité de Saint-Joseph. Orientée sur un axe nord-sud, son plan simple consiste en une nef centrale bordée de six chapelles et de galeries. La nef se termine par un petit chœur et une abside. L'intérieur recèle un important cycle de fresques signées par Michael Willmann et exécutées dans les années 1693-1698.

Le monastère, de style baroque, fut construit à la place du *claustrum* médiéval démoli, selon les plans de J. G. Feller, en 1774-1782. L'édifice comprenait une bibliothèque. *L'hôtellerie*, située à l'ouest de l'église Saint-Joseph, de plan carré, possède trois étages et un toit mansardé. Elle fut réalisée par Feller et achevée en 1734. Plusieurs *bâtiments annexes* sont également inclus dans les murs de l'abbaye, notamment la cuisine, la pharmacie, l'école, le grenier et le hangar à voitures.

Les terres attenantes à l'abbaye étaient consacrées à l'agriculture, selon la tradition cistercienne. *Le calvaire*, chemin de croix, fut créé entre 1672 et 1678 et agrandi entre 1703 et 1728. Ses 33 stations sont réparties dans le paysage. *Le pavillon d'été de l'eau*, construit en 1730, est une structure octogonale en bois qui renferme une série de peintures baroques sur la symbolique de l'eau réalisée par J. G. Neunhertz.

Histoire

Le monastère cistercien, à la Grâce de Sainte-Marie (*Gratia Sanctae Mariae*), fut fondé à Krzeszów par Bolko Ier, duc de Świdnica et de Jawor, en 1292. Le document de fondation donne la liste de domaines légués au monastère. Au XVIIIe siècle, l'abbaye possédait 30 000 ha de terre, deux villes, plus de 40 villages et 30 000 serfs.

Le mouvement de la Contre-Réforme prit de l'ampleur après la Paix de Westphalie en 1648. Les abbés de l'abbaye de Krzeszów se joignirent à l'offensive de la Contre-Réforme. Les serfs protestants de l'abbaye durent choisir entre la conversion au catholicisme ou l'exil. Pour susciter la dévotion, l'abbé Rosa fonda la Fraternité de

Saint-Joseph en 1669. Le pèlerinage fut encouragé, d'où la construction du chemin de croix et de la chapelle Notre-Dame de Lorette. Le culte de l'icône miraculeuse de Notre-Dame de Krzeszów se répandit rapidement. L'église Saint-Joseph fut construite entre 1690 et 1696. L'abbaye prospéra sous les abbés Dominik Geier (1696-1726) et Innocent Fritsch (1727-1734). Ce dernier, théologien, philosophe et amateur d'art bien connu, ordonna la démolition de l'ancienne église abbatiale et la reconstruction d'un nouvel édifice (1728-1738). Il se peut que l'architecte ait été Kilian Ignatz Dientzenhofer et le maître d'oeuvre local Anton Jentsch. Après l'église, il fut décidé de reconstruire le monastère. Mais la première guerre de Silésie éclata et interrompit les travaux, qui se poursuivirent en 1774, mais selon de nouveaux plans, fournis par J. G. Feller. Les travaux furent de nouveau interrompus en 1784 et ne furent jamais repris.

La sécularisation intervenue en 1810 marqua la fin de l'abbaye. L'église abbatiale devint l'église paroissiale dont le dernier Abbé devint le prêtre. Le monastère accueillit une école locale et l'hôtellerie fut transformée en bureaux. En 1919, les Bénédictines de Prague vinrent s'installer dans ce lieu et le couvent redevint une abbaye. Des travaux de rénovation furent entrepris. En 1940, le Nazis occupèrent le monastère qu'ils transformèrent en camp et en prison. En 1946, la propriété fut transférée aux Bénédictines polonaises puis, en 1970, elle fut reprise par les Cisterciens.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les différents bâtiments de l'ancien ensemble monastique appartiennent à plusieurs propriétaires. L'église abbatiale, l'église Saint-Joseph, et le calvaire sont la propriété de la paroisse catholique romaine. Les bâtiments monastiques appartiennent aux Bénédictines. C'est le siège de l'abbaye du Jour des Morts. Le pavillon d'été de l'eau appartient à la commune de Kamienna Góra.

Les principaux bâtiments sont protégés en tant que monuments historiques par la loi du 15 février 1962 (église de la Grâce de Sainte-Marie, église Saint-Joseph, calvaire, hôtellerie, jardin du cloître).

Structure de la gestion :

La responsabilité de la gestion est confiée à la paroisse catholique romaine.

Il existe plusieurs plans relatifs au bien : plan directeur régional pour la province de Basse Silésie, plan directeur local, et plan directeur de la commune de Krzeszów.

Ressources :

Le financement de l'entretien du monastère provient du ministère de la Culture, du diocèse de Legnica, de la fondation germano-polonaise et du *Verein zur Erforschung und Erhaltung Schleschischer Orgeln* e.V.

Une dizaine de personnes sont chargées de l'entretien régulier du bien.

Le nombre de pèlerins et de visiteurs a augmenté ces dernières années. Les pèlerins étaient environ 3 000 en 1991 et 5 100 en 2002, tandis que les visiteurs passaient de 3 400 en 1991 à 9 600 en 2002.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : L'abbaye de Krzeszów est un exemple éminent d'ensemble monastique monumental, caractéristique du haut Baroque en Autriche et en Bohême. La série de fresques de l'église Saint-Joseph est l'œuvre la plus monumentale vouée au culte du saint vénéré en Europe centrale à l'époque de la Contre-Réforme. … Le mur continu du chœur est couvert d'un triptyque panoramique unique correspondant à la scène peinte au plafond. Ce cycle est l'œuvre la plus monumentale de Michael Willmann, un témoignage convaincant de son génie. C'est un exemple exceptionnel de l'unité d'une peinture et de son cadre architectural. … L'intérieur du mausolée des Piast se distingue par un aménagement unique, qui intègre deux chapelles de plan centré. Son ornementation peinte et sculptée propose un programme iconographique complexe.

Critère iii : Malgré la décision de démolir les structures médiévales et de les remplacer par de nouveaux édifices de style baroque (un cas isolé dans l'histoire de l'ordre des Cisterciens en Silésie), la tradition culturelle se perpétua de plusieurs manières. La peinture vénérée de la Vierge, datant du XIIIe siècle fut placée au centre de la nouvelle église abbatiale. Les fondateurs et les bienfaiteurs de l'abbaye – la branche silésienne de la dynastie des Piast – furent honorés par un magnifique mausolée - 444 ans après l'arrivée des premiers moines cisterciens à Krzeszów et l'établissement de l'abbaye.

Critère iv : L'abbaye cistercienne de Krzeszów et ses monuments baroques mettent un point d'orgue à l'ère du baroque en Silésie, une période très importante dans l'histoire de la région. Animés par l'esprit de la Contre-Réforme, ils célèbrent, de manière unique et originale, l'importance de la sculpture et de la peinture dans une grandiose unité des arts recherchée par les mécènes et les artistes du baroque.

Critère v : L'abbaye cistercienne de Krzeszów est un monument historique important dans le paysage multiculturel de la Silésie, un témoignage vital de l'identité et de l'histoire de cette région d'Europe. Elle a continué à jouer un rôle de premier plan dans le contexte perturbé de l'après-guerre, quoi que toujours multiculturel. Elle demeure un lieu de pèlerinage important pour les catholiques d'Europe centrale.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en juillet 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Le monastère fut sécularisé en 1810 et devint la propriété de l'État Prussien. La première restauration fut entreprise sous la direction de K. F. Schinkel, dans les années 1830. L'église Saint-Joseph fut rénovée en 1880. La chapelle Sainte-Anne fut reconstruite après un incendie en 1886. Les peintures de l'église abbatiale furent restaurées entre 1900 et 1910. Le couronnement de la tour nord fut reconstruit en béton armé après un incendie en 1930. Une rénovation complète fut entreprise entre 1938 et 1944. En 1965, une étude scientifique approfondie fut menée sur les causes de l'excès d'humidité et les causes d'autres dommages. De 1978 à 1999, un programme de conservation a été entrepris, visant le renforcement des structures, la restauration et la conservation des surfaces architecturales et des ornementations dans tout l'ensemble.

État de conservation :

L'abbaye de Krzeszów a fait l'objet d'un programme de restauration et de préservation complet au cours des dernières années. Néanmoins, l'ensemble et son environnement montrent divers problèmes dus à l'actuel manque d'entretien et de soin. Le parc de stationnement situé en face de l'entrée et les cafés et boutiques nouvellement construits affectent le site visuellement. Des améliorations ont été apportées à l'entrée de l'abbaye, à l'intérieur des murs, telles que la réalisation d'un mur, mais elles ont une faible valeur esthétique. Les boutiques de souvenirs pour touristes à l'entrée de l'église Saint-Joseph et de l'hôtellerie ne sont pas en harmonie avec le caractère du site.

Gestion :

Pendant sa mission sur le terrain, l'ICOMOS a été informé que le statut juridique des délimitations de la zone protégée avait changé et qu'elles incluaient le chemin historique à l'est. Compte tenu de l'intégrité du paysage historique dont l'abbaye fait partie, et de sa signification spirituelle, la zone tampon devrait être suffisamment vaste pour intégrer les panoramas stratégiques sur l'abbaye. Il résulte de cette analyse que la zone principale devraient être agrandie pour correspondre à la zone légalement protégée et que la zone tampon devrait être étendue pour tenir compte de l'intégrité du paysage.

Plusieurs structures historiques qui font partie de l'ensemble n'ont pas été mentionnées comme étant protégées. Le statut de la protection devrait être clarifié. De plus, s'il existe plusieurs plans directeurs, leur impact sur le bien proposé n'est pas clarifié. Au cours de sa mission sur le site, l'ICOMOS a appris que quelques mesures de protection sont toujours en cours de mise en place. Le contrôle en matière d'urbanisme des propriétés privées incluses dans la zone entourant l'abbaye manque de précision.

Globalement, la gestion du bien proposé et de son environnement nécessite une clarification à divers titres : la situation juridique et la propriété, le programme de restauration et de préservation, les perspectives d'avenir du tourisme, le plan de financement et le développement du village voisin. En fait, la gestion du bien proposé pour inscription ne répond pas aux critères exigés pour l'inscription.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription ne mentionne aucune pression particulière provenant de changements ou de problèmes environnementaux. Néanmoins, la mission de l'ICOMOS a relevé divers problèmes qui affectent le site dans sa globalité.

Authenticité et intégrité

Alors que les principaux bâtiments de l'abbaye ont bénéficié de campagnes de restauration et que l'état de conservation global est respecté, la mission de l'ICOMOS a noté certains sujets d'inquiétude.

La façade de l'église abbatiale de la Grâce de Sainte-Marie pose problème car des parties de l'ornementation sculptée ont été reconstruites. La couleur d'origine de la façade, aujourd'hui perdue, a été altérée au cours de la restauration.

L'ensemble de l'abbaye formait un tout, où les bâtiments annexes avaient des fonctions spécifiques. Ces bâtiments ont connu des changements d'affectation, ou sont actuellement non utilisés. La plupart d'entre eux sont en mauvais état et offrent un impact visuel négatif. Quelques nouvelles constructions ne sont pas en harmonie avec la qualité de l'ensemble historique.

L'authenticité et l'intégrité du site sont menacées essentiellement en raison de constructions incontrôlées du fait de propriétaires privés et des incertitudes du développement non réglementé du village. De telles évolutions sont déjà perceptibles dans le paysage, en particulier à partir des points de vues panoramiques sur l'abbaye.

Évaluation comparative

L'abbaye médiévale cistercienne de Krzeszów a connu des transformations de style baroque tardif à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle. Ces transformations furent motivées par la lutte contre la Réforme qui suivit la guerre de Trente Ans. Elles représentent ainsi une expression artistique typique du baroque d'Europe Centrale, comprenant des peintures et des œuvres d'art remarquables, célébrant des thèmes propres à la mission catholique. À la même époque, un « chemin de croix », ou calvaire, fut construit également comme faisant partie du paysage de l'ensemble et devint un lieu de pèlerinage. Tout en reconnaissant l'importance de l'abbaye de Krzeszów dans le contexte silésien, et la validité des arguments avancés, il est néanmoins à noter que ces thèmes sont déjà bien représentés sur la Liste du patrimoine mondial.

La transformation de l'abbaye aux formes relativement simples en un splendide ensemble baroque aux XVIIe et XVIIIe siècles représente un changement culturel radical qui se manifeste bien au-delà de l'Europe Centrale. En fait,

la Liste du patrimoine mondial comporte de tels ensembles, comme le monastère d'Alcobaça (Portugal), où se mêlent les époques médiévale et baroque. Il existe d'autres exemples, à Fürstenzell, un chef d'œuvre que réalisa Johann Michael Fischer, à Ebrach, ainsi qu'à Salem. La plupart des sites comparables mentionnés dans le dossier, tels que Klosterneuburg, Saint-Florian, Banz, Weingarten, Zwiefalten, Ottobeuren, Olomouc (Hradisko), dont certains sont d'une qualité exceptionnelle, ne sont pas inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. On peut aussi citer Kremsmünster, Admont, Schlierbach, Garsten, Stams, l'église de pèlerinage de Wies et Saint-Jean Népomucène à Zelena Hora. Parmi les lieux de pèlerinage, tels que Saint-Jacques de Compostelle qui est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, on peut citer Lourdes, Visy Brod, Maria Zell et Altötting. À cela, il faudrait ajouter l'ensemble des Sacri Monti, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial pour l'Italie. Quelques sites baroques sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial non pas en tant que monuments individuels mais comme faisant partie de sites : Dürnstein, Melk et Göttweig avec le paysage de la Wachau, la Karlskirche avec le centre historique de Vienne, la Kollegienkirche avec le centre historique de Salzbourg, la Nikolauskirche avec Prague, de même que Cracovie et Varsovie.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'abbaye médiévale cistercienne de Krzeszów est proposée pour inscription en tant qu'exemple exceptionnel d'ensemble monastique caractéristique du Haut baroque en Autriche et en Bohême, l'accent étant mis sur les fresques de l'église Saint-Joseph (*Critère ii*). Il est bien noté l'exceptionnelle continuité culturelle, du Moyen Âge jusqu'au baroque tardif, comme en témoigne la peinture de la Vierge datant du XIIIe siècle et les honneurs rendus aux fondateurs de l'abbaye *(Critère iii)*. L'ensemble est proposé pour représenter la dernière phase du baroque en Silésie, animé par l'esprit de la Contre-Réforme *(Critère iv)*. Enfin, dans le paysage multiculturel silésien, l'abbaye est aussi considérée comme un témoignage de l'histoire de la région et de l'identité européenne *(Critère v)*.

Quoi que les thèmes mentionnés au titre de la justification de l'inscription soient certainement valides pour l'abbaye de Krzeszów en Silésie, ils le sont également pour une région culturelle bien plus vaste, à savoir la totalité de l'Europe Centrale, voire au-delà. En réalité, la totalité de l'Europe Centrale, qui était sous la domination des Habsbourg, est particulièrement riche en art et en architecture baroques. De nombreux artistes et architectes créèrent des chefs d'œuvre, associant la peinture, la sculpture et l'architecture en un *Gesamtkunstwerk*, comme à l'abbaye de Krzeszów.

La qualité de l'ensemble de Krzeszów - son architecture, son art, ses peintures et ses sculptures - est certainement remarquable, en particulier dans le contexte silésien. Dans le dossier de proposition, l'accent est mis sur la qualité de cette abbaye baroque en tant que « œuvre d'art totale » (*Gesamtkunstwerk*), intégrant la peinture, la sculpture et l'architecture. Toutefois, cela est vrai pour tout l'art baroque. Le site est présenté comme un lieu vivant de pèlerinage et de vie religieuse, deux aspects qui sont déjà bien représentés sur la Liste du patrimoine mondial. De plus, tandis que l'abbaye a été l'objet de divers projets de restauration sur plusieurs années, le site présente différents problèmes qui affectent vraiment son authenticité et son intégrité eu égard aux valeurs pour lesquelles le bien a été proposé pour inscription.

La Liste du patrimoine mondial est considérée comme représentative, et elle n'est pas destinée à garantir la protection de tous les biens d'un grand intérêt ou de grande valeur. Il s'agit plutôt d'une liste sélective des sites les plus exceptionnels d'un point de vue international. Dans une comparaison raisonnée tenant compte du contexte culturel décrit ci-dessus, l'ICOMOS considère que l'abbaye de Krzeszów ne répond pas aux critères de valeur universelle exceptionnelle tels qu'ils sont définis par la Convention du patrimoine mondial.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, avril 2005

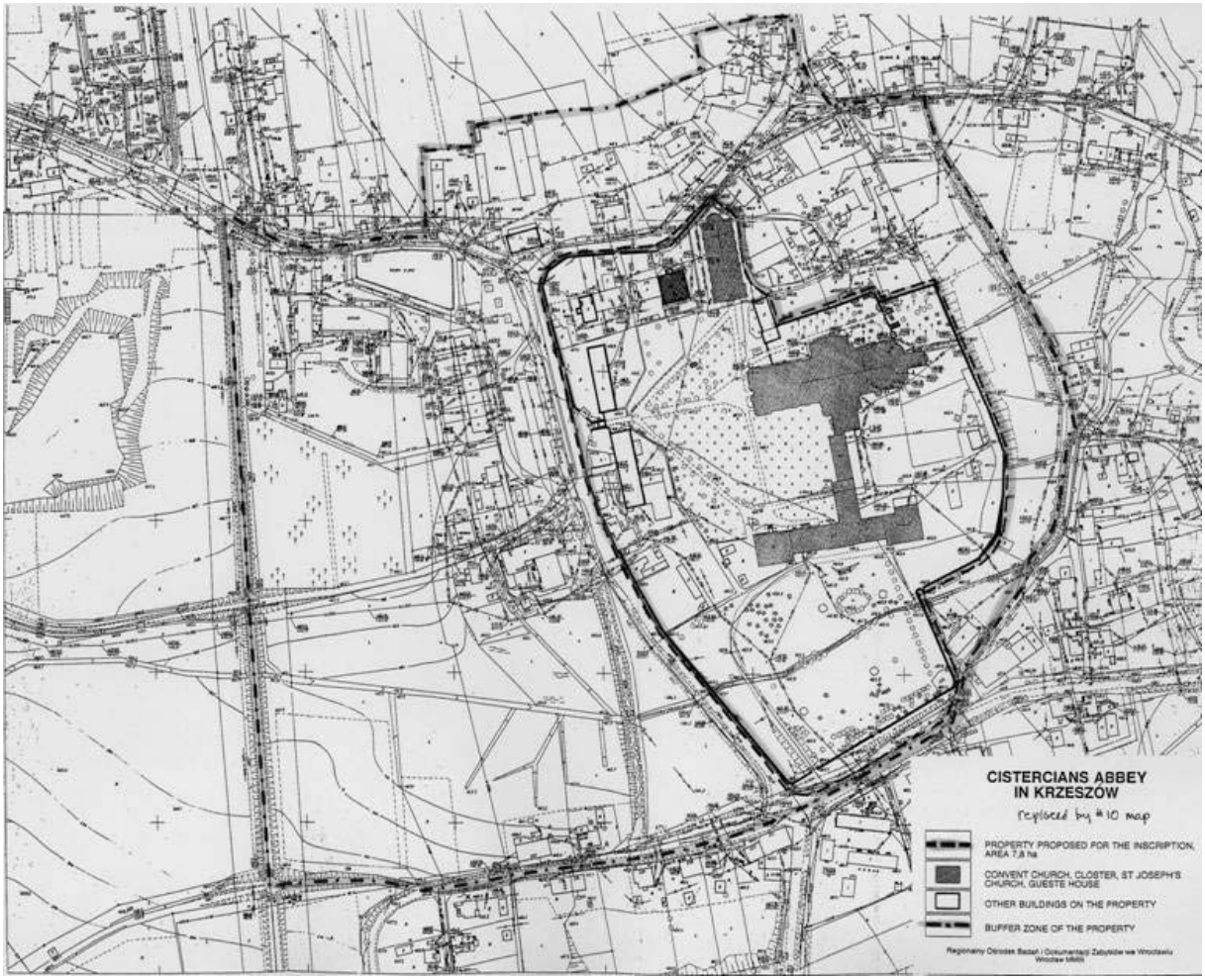

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue aérienne de l'abbaye de Krzeszów

Eglise de l'Assomption de la Sainte Vierge

Třeboň (République tchèque)

No 1171

1. IDENTIFICATION

État partie : République tchèque

Bien proposé : Patrimoine des étangs de Třeboň

Lieu : Bohême du Sud

Date de réception : 30 mai 2003

Catégorie de bien :

En termes des catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, il pourrait également s'agir d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Les étangs et le réseau de canaux autour de la ville de Třeboň représentent des systèmes de régulation et de gestion de l'eau d'une incroyable complexité qui continuent de fournir poissons et énergie et d'assurer la protection contre les crues de toute la région de la Bohême du Sud. Principalement construits au XVe et au XVIe siècle, ils illustrent la sophistication de la pisciculture tchèque et reflètent une relation symbiotique entre les puissants propriétaires aristocrates et les compétences hydrauliques et piscicoles de ceux qui ont construit et géré ce système complexe.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription comprend le centre-ville de Třeboň, les étangs, les canaux et une rivière, faisant tous partie d'un immense système artificiel de gestion des eaux qui, aux XVe et XVIe siècles, transforma les zones marécageuses de la Bohême du Sud en un réseau productif de bassins piscicoles, et apporta en outre de grands avantages en termes d'agriculture et de protection contre les inondations à une région bien plus vaste.

Le système illustre les systèmes complexes d'ingénierie qui, aux XVe et XVIe siècles, étaient largement répandus en Europe centrale. Le système de Třeboň fut instauré par la famille Rožmberk, qui avait accumulé les compétences empiriques de plusieurs générations d'experts en pisciculture. La région de Třeboň peut maintenant être considérée comme l'épanouissement ultime et ambitieux, à la Renaissance, d'un système de gestion de l'eau qui plongeait ses racines en Europe au début du Moyen Âge et qui, au XVIe siècle, s'était largement répandu. On estime à environ 25 000 le nombre des étangs de pisciculture créés dans les terres tchèques entre le dernier quart du XVIe siècle et le premier quart du XVIIe.

Cette sophistication technique était associée à l'esprit d'entreprise de l'aristocratie dans cette région de l'actuelle République tchèque. La ville de Třeboň reflète la puissance d'une éminente famille d'aristocrates tchèques, ainsi que la richesse des marchands et de la communauté monastique à l'âge d'or économique du XVIe siècle.

La proposition d'inscription se compose des principaux et des plus grands éléments du système de gestion de l'eau (deux réservoirs, deux canaux et l'ancienne rivière) et du centre historique de Třeboň. Les réservoirs couvrent 873,5 hectares, les trois éléments linéaires (les deux canaux et la rivière) atteignent au total une longueur cumulée de 68,7 km et couvrent une superficie de 64,14 hectares. La partie de la ville de Třeboň proposée pour inscription couvre 27,5 hectares. L'ensemble est entouré par une zone tampon de 70 000 hectares.

Les composants de la proposition d'inscription sont les suivants :

- Le complexe système de gestion de l'eau, comprenant des étangs, canaux et rivières reliés les uns aux autres :
  - *Étang de Svět*
  - *Zlatá stoka (canal doré)*
  - *Étang de Rožmberk et Nová řeka (nouvelle rivière)*
  - *Stará řeka (ancienne rivière)*
- Le centre historique de la ville de Třeboň :
  - *Remparts de la ville*
  - *Urbanisme*
  - *Château*
  - *Monastère*
  - *Maisons des bourgeois*

Ces éléments sont considérés tour à tour.

- Le complexe système de gestion de l'eau, comprenant des étangs, canaux et rivières reliés les uns aux autres :

Les composants du site proposé pour inscription s'inscrivent dans un système bien plus large de gestion d'eau, et ils ne peuvent donc être considérés séparément. De fait, le système est bien plus vaste que la zone proposée pour inscription, puisqu'il s'étend sur tout le bassin de Třeboň, qui regroupe 16 systèmes hydrauliques et 500 étangs reliés les uns aux autres.

Le système de gestion de l'eau de Třeboň a été construit aux XVe et XVIe siècles, autour d'étangs antérieurs, datant du XIVe siècle. Il est associé à l'œuvre du plus connu des ingénieurs hydrauliques de l'histoire tchèque, Jakub Krčín, qui a agrandi au XVIe siècle les ouvrages de ses prédécesseurs Štěpánek Netolický et Rutard Malesova.

Štěpánek Netolický fut chargé par la famille Rožmberk, propriétaire du domaine Třeboň, de transformer des marécages impropres à l'agriculture en étangs à poissons productifs – comme on le faisait dans toute la Bohême à l'époque. Il a établi un plan directeur pour la zone, incorporant les connaissances de pointe pour l'époque en matière de pisciculture, afin d'assurer que les étangs étaient suffisamment approvisionnés en eau fraîche et en oxygène. Son plan comprenait des canaux d'alimentation et de drainage pour les bassins individuels. La plupart de ses structures se trouvent maintenant dans la zone tampon.

- *Zlatá stoka (canal doré)*

La plus importante des structures de Netolický était le canal Zlatá stoka, construit entre 1508 et 1518, extension d'un canal qui existait au moins depuis la fin du XIVe siècle. Le canal de Zlatá stoka détournait les eaux de la Lužnice, au sud-est de Třeboň, pour les reverser dans la rivière au nord de Třeboň, à Veseli. Sur son chemin, il alimentait plusieurs étangs à poissons : Opatovický rybník construit en 1510-1514, Velký Tisý et Starý Koclířov (existant déjà), Kanov, construit en 1515, Oplatil, Ponědražský rybník (modifié au début du XVIe siècle) et Horusický rybník, construit en 1511-1512.

Tous ces étangs se trouvent dans la zone tampon.

Netolický fut aussi responsable d'un réseau d'étangs appartenant aux bourgeois de Třeboň à l'ouest de la ville et connu sous le nom de Břilice, créé entre 1475 et 1550 environ – également dans la zone tampon.

Malesova a poursuivi, après la mort de Netolický en 1538, l'œuvre de ce dernier, en introduisant un système d'élevage de carpes en trois phases. Celui-ci fut utilisé dans la région de Třeboň jusqu'au XIXe siècle. Ce système avait l'avantage majeur d'être séquentiel, ce qui permettait de séparer les jeunes poissons des plus vieux et des reproducteurs.

- *Étang de Svět*

Le successeur de Malesova, Krčín, commença à travailler pour les Rožmberk en 1561. En 1571, il entama l'expansion du réseau d'étangs de Třeboň. Il construisit le grand étang à poissons de Svět dans le voisinage immédiat de Třeboň, au sud-ouest des remparts de la ville – nécessitant la suppression d'une zone périphérique importante, d'un hôpital et d'une église. En 1574, il étendit le bassin actuel d'Opatovický et l'unit à l'étang de Svět. L'étang combiné fut ensuite divisé en 1611 par un petit barrage, qui existe toujours. Seule la partie de Svět a été proposée pour inscription.

Dans les années suivantes, Krčín construisit, reconstruisit ou agrandit les étangs suivants : Dubenecký rybník, Skutek, Naděje, Potěšil, Oplatil, Dvořiště et Krčín – baptisé de son propre nom. Tous se trouvent dans la zone tampon.

- *Étang de Rožmberk et Nová řeka (nouvelle rivière)*

Pour tenter d'atténuer les dangers des crues de printemps, qui menaçaient les étangs à poissons ainsi que les villages et petites villes de la région, Krčín se lança dans son projet le plus ambitieux : construire l'étang de Rožmberk ainsi qu'un nouveau cours d'eau, le Nová řeka (nouvelle rivière), lequel relie la Lužnice à la Nežárka et régulait l'eau dans l'étang de Rožmberk. L'étang fut construit pour être suffisamment grand pour contenir toutes les eaux des crues de printemps.

Le canal, long de 14 km, fut construit entre 1584 et 1586, il fallut 6 ans pour l'étang, de 1584 à 1590. L'étang pouvait contenir 50 millions de mètres cubes d'eau. Il reste à ce jour l'un des plus grands d'Europe. Krčín acheva avec succès le système commencé par Netolický. Son travail représente l'apogée de la construction d'étangs en Bohême.

Krčín était un constructeur audacieux, mais il n'égalait pas les compétences en pisciculture de son prédécesseur Štěpánek Netolický.

- *Stará řeka (ancienne rivière)*

Le canal de Zlatá stoka est l'épine dorsale du système hydraulique. Il alimente en eau et en oxygène les nombreux étangs à poissons, des bassins peu profonds chauffés par le soleil, et recueille les eaux des canaux de trop-plein des écoulements des étangs.

L'affluent de la Lužnice se trouve au village de Majdalena, au sud de Třeboň, et rejoint la rivière à Veselí, au nord de Třeboň. À quelque 4,5 km au nord de Majdalena, le canal alimente un canal annexe, le Mlýnska stoka, qui parcourt 7,5 km vers Třeboň et alimente sur son parcours de nombreux étangs municipaux et deux moulins à eau pour finir sa course dans l'étang de Rožmberk. Le canal et les étangs qui l'alimentent se trouvent dans la zone tampon.

Le canal de Zlatá stoka est devenu une importante source d'eau non seulement pour les nombreux étangs à poissons des Rožmberk mais aussi pour les bassins municipaux (à la fois pour le groupe de Břilice, créé par Netolický, et pour un autre groupe, U Víta, au nord-ouest de la ville, créé au XVIe siècle.

Les plus grands bassins avaient besoin de l'alimentation en eau des rivières et des canaux, mais aussi de voies d'eau de secours. Dans le cas de Svět, la sécurité de l'étang était assurée par la création d'un autre bassin en amont, l'étang de Spolsky sur la crique de Spolsky, commencé en 1571. Ce bassin, à l'ouest du système de Třeboň et en dehors de la zone tampon, pouvait arrêter les eaux avant l'étang de Svět. La Nová řeka, ou nouvelle rivière, construite en même temps que l'étang de Rožmberk, faisait office de régulateur pour l'eau affluant dans cet énorme bassin. Le cas échéant, elle pouvait permettre de le contourner totalement.

- Le centre historique de la ville de Třeboň :

  - *Remparts de la ville*

Netolický fut engagé non seulement pour construire des bassins mais aussi pour améliorer les fortifications de la ville. Il joignit la Zlatá stoka aux douves de la ville, autour des remparts gothiques de la ville renforcés et aménagés ; ses eaux pouvaient remplir les douves autour du château.

Les remparts de Třeboň, avec leurs fortifications jumelles au sud, leurs bastions circulaires et leurs cinq portes, figurent aujourd'hui parmi les plus importantes fortifications en Bohême.

- *Urbanisme*

Třeboň est la seule ville de Bohême où la construction d'étangs à poissons nécessita la reconstruction de vastes zones habitées. Pour construire l'étang de Svět, une zone périphérique de la ville, comprenant une église et un hôpital, fut démolie et reconstruite ailleurs.

- *Château*

Le château fut rebâti dans la seconde moitié du XVIe siècle pour refléter la richesse et la prospérité que la région tirait de ses activités piscicoles. Une galerie de tableaux, une nouvelle aile et des étages supplémentaires furent ajoutés au début du XVIIe siècle, et tout le bâtiment unifié au moyen d'un rusticage par sgraffite. Le court âge d'or de sa construction s'étendit de 1592, date à laquelle la cour de Rožmberk y fut transférée depuis Český Krumlov, jusqu'à l'extinction de la lignée familiale en 1611. Le château abrite les importantes archives régionales de Třeboň, datant de 1216-1659, qui contiennent un grand nombre de documents sur la pisciculture relatifs aux possessions des Rožmberk.

- *Monastère*

Le monastère augustin gothique fut fondé en 1367.

- *Maisons des bourgeois*

La majorité des demeures bourgeoises furent reconstruites aux alentours de 1562 après un incendie, mais sur d'étroites parcelles de terrain datant de la période gothique. Leurs arcades très décorées et leurs pignons élaborés reflètent la prospérité des marchands de la ville à l'apogée de leur richesse.

Histoire

Jusqu'à l'établissement d'un peuplement relativement modéré aux XIe et XIIe siècles, initié par l'ancienne famille de Vítkovci qui possédait de vastes domaines en Bohême du Sud, la région autour de Třeboň faisait partie d'une grande forêt inhospitalière, qui s'étendait vers le nord, en direction de ce qui est aujourd'hui l'Autriche. Peu à peu, les forêts furent éclaircies, laissant place à des zones boisées et à des terrains marécageux. À la fin du XIIe siècle, les moines cisterciens arrivèrent à s'installer dans ce paysage humide et stérile. Les premiers registres de la ville de Třeboň datent de la seconde moitié du XIIIe siècle, époque à laquelle un marché, une église et un château furent construits.

En 1366, la lignée des Rožmberk, issue de la famille Vítkovci, unifia le territoire ; dès lors, ce fut le début de la période la plus prospère de l'histoire de la ville, sur laquelle elle présidait. Un an après, ils fondèrent le monastère augustin de Třeboň, dont les bâtiments furent achevés en 1390, et créèrent le premier de deux grands étangs à poissons, l'étang de Dvořiště puis celui de Bosilecký rybník, construit avant 1379.

Déjà à l'époque, un petit canal – le Strouha (le fossé) – avait été construit, pour alimenter un moulin à eau. Il puisait ses eaux dans la Lužnice. Un second fossé encerclait les remparts de la ville et joignait la rivière à la Smitka. Les deux furent unis à un petit système de canaux datant du XIVe siècle, au nord de la ville.

Aux XIVe et XVe siècles, les avantages économiques de la pisciculture devinrent rapidement évidents : un usage productif pour des terres par ailleurs impropres à l'agriculture, un moyen de drainer les sols pour mettre la terre en valeur, un contrôle des crues qui coupaient les routes marchandes. Les étangs à poissons commencèrent à se multiplier et incitèrent à établir des réglementations pour l'usage des eaux.

Le programme expansionniste de la construction des étangs subit un coup d'arrêt pendant la première moitié du XVe siècle, lorsque les régions furent assiégées et très endommagées par les Hussites. La reprise, entre les années 1470 et 1480, annonça l'âge d'or de Třeboň. Dans les années 1490, la construction du grand étang avait commencé. Netolický construisit Starý Koclířov en 1491 et Ruda quatre ans après.

Les Rožmberk furent parmi les premiers suzerains féodaux à tirer leurs richesses de la production, vivant de l'extraction minière ainsi que de la pisciculture. Ils investirent leurs gains issus de l'extraction minière dans les étangs à poissons et nommèrent Netolický pour élaborer un plan de développement du paysage de Třeboň, établissant au total quelque soixante étangs, dont le plus grand fut baptisé du nom de la famille.

Le succès de la pisciculture se traduisit dans la reconstruction du château et les améliorations apportées aux fortifications de la ville. Des maisons de marchands furent également bâties pour refléter la prospérité nouvelle de leurs propriétaires. Le règne de la famille à Třeboň parvint à son apogée lorsque son siège fut transféré de Český Krumlov à Třeboň. Il fut cependant court, et prit fin avec l'extinction de la lignée en 1611.

La guerre de Trente Ans (1618-1648) endommagea considérablement le domaine : bon nombre de petits barrages furent brisés et des villages désertés. En 1660, le domaine entra en la possession des Schwarzenberg, qui en restèrent propriétaires jusqu'en 1918. Ils se lancèrent dans la restauration des étangs principaux, et la pisciculture retrouva sa prospérité d'antan. Un nouveau grand bassin fut construit au nord de Třeboň en 1701 et baptisé du nom de la famille.

Ce deuxième âge d'or transparaît dans les bâtiments de Třeboň. Une nouvelle église baroque fut construite pour le monastère, et l'intérieur de l'église monastique redécoré en style baroque. Une brasserie seigneuriale fut édifiée entre 1698 et 1712.

À la fin du XVIIIe siècle, le système des étangs à poissons dût faire face à un nouvelle menace. L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche décréta en effet l'agriculture arable obligatoire pour produire de nouvelles cultures, telles que

la betterave à sucre, et encouragea l'élevage. Il s'agissait en partie d'une réaction à l'importation de poissons de mer à bas prix, qui avait porté préjudice au marché des poissons d'eau douce. En 1840, plus de la moitié des étangs des terres tchèques avaient été transformés en champs. La région de Třeboň résista cependant à cette tendance, qui fut vite abandonnée, les terrains humides et acides résultant de l'assèchement des bassins se révélant moins rentables que la pisciculture. Néanmoins, un déclin progressif du savoir-faire piscicole affecta la productivité des bassins.

Le milieu du XIXe siècle fut le théâtre d'une nouvelle inversion des tendances : la population croissante d'Europe centrale et l'augmentation de la demande de nourriture qui s'ensuivit mena à une reprise vigoureuse de l'activité piscicole tchèque. Certains des plus anciens bassins furent rénovés et quelques nouveaux créés. L'un des principaux acteurs de ce renouveau fut Josef Šusta, directeur du domaine de Třeboň à la fin du siècle, qui écrivit des ouvrages techniques et historiques sur les étangs de Třeboň.

En 1890, durant une crue majeure, l'étang de Rožmberk sauva de l'inondation de grandes parties de la Bohême.

Après la fondation de la République tchèque en 1918, l'État reprit à son compte les activités piscicoles. Depuis lors, aucune modification majeure n'a a été apportée au système, et les éléments techniques ont été rénovés ou modernisés comme il était nécessaire pour maintenir le système en fonctionnement. Plus particulièrement, la capacité du système à endiguer les eaux lors des grandes crues a induit la modification des vannes de vidange, par exemple à l'étang de Svět et au canal Světská stoka ; un nouveau petit canal a été creusé, et un barrage construit.

Ces travaux prouvèrent leur efficacité pendant la crue de 2002, où les grands étangs absorbèrent d'énormes quantités d'eau et ralentirent le passage de la vague de crue sur le paysage.

En 1965, une nouvelle société piscicole nationale d'État fut établie, avant d'être privatisée dans les années 1990. Les opérations piscicoles de Třeboň appartiennent à cette compagnie, la *Rybářství Třeboň, a.s.*, qui possède et gère les étangs proposés pour inscription et le canal Zlatá stoka, tandis que l'État possède la Nová řeka et la Stará řeka.

Au XXe siècle, le centre historique de Třeboň n'a été que peu altéré. La plupart des nouveaux développements ont touché la banlieue ouest et la partie nord de la ville.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les biens proposés pour inscription ont été déclarés patrimoine culturel au niveau le plus élevé du système national de la préservation historique.

Les deux étangs de Svět et de Rožmberk, et les canaux Zlatá stoka et Nová řeka sont protégés par le décret gouvernemental de la République tchèque n° 337/2002 déclarant le système d'étangs de Rožmberks monument national culturel. Une ceinture de protection de 50 mètres entoure les étangs, et un couloir de protection de 20 m abrite les canaux.

La ville historique de Třeboň est protégée en tant que zone de conservation du patrimoine urbain par l'édit du ministère de la Culture de la République socialiste tchèque n° 14 266/76-VI/1 du 12 août 1976 déclarant le cœur historique de Třeboň réserve monumentale.

Au sein de la zone de conservation de la ville, plusieurs biens sont déclarés monuments culturels nationaux, recevant ainsi le plus haut niveau de protection. ll s'agit du monastère augustin, du château et des archives qu'il abrite. La plupart des autres bâtiments du cœur historique sont classés patrimoine culturel.

La ville de Třeboň possède sa propre zone de protection, nettement plus importante que la zone de conservation, et qui comprend l'étang adjacent de Svět.

L'ensemble du bien est entouré par la Réserve de la biosphère de Třeboň, qui coïncide avec la zone tampon. Il est protégé par l'édit du ministère de la Culture de la République socialiste tchèque n° 22737/1979 du 15 novembre 1979, qui établit le paysage protégé de Třeboň. Cette réserve protège non seulement les aspects écologiques mais aussi les aspects culturels du paysage comme l'archéologie, les bâtiments et l'utilisation de la forêt ou des terres agricoles. Elle a pour objectif principal, entre autres, une approche durable de la pisciculture.

Structure de la gestion :

Il n'existe aucune structure de gestion coordonnée pour la zone proposée pour inscription. Un plan de gestion accompagne la proposition d'inscription, mais il ne couvre pas spécifiquement le bien proposé pour inscription et ne fixe pas d'objectifs globaux pour le bien proposé pour inscription. Il reprend plutôt des extraits de législation tirés d'autres plans applicables à la zone proposée pour inscription.

Bien que le bien soit proposé pour inscription en qualité de paysage culturel vivant où les procédés d'élevage piscicoles existent depuis des siècles, le plan de gestion n'explique pas comment ils seront maintenus, dans le contexte de la zone proposée pour inscription. Il est fait mention d'un rapport sur l'usage durable des étangs, mais celui-ci est répertorié dans la rubrique « Autres études pertinentes » au lieu de constituer une partie centrale du plan de gestion.

La gestion incombe aux propriétaires des divers biens, qui travaillent au sein du cadre de conservation défini par les lois locales, régionales et nationales de protection.

La société *Rybářství Třeboň, a.s.*, dont le siège se trouve à Třeboň, possède et gère la Zlatá stoka, l'étang de Rožmberk (avec la maison du maître de Rožmberk au pied du barrage de l'étang) et l'étang de Svět.

La Nová řeka et la Stará řeka (la nouvelle et l'ancienne rivière) appartiennent à l'État, via le *Povodí Vltavy*, entreprise d'État basée à Prague et dirigée par le département local de la société Povodí Vltavy.

La gestion du cœur historique de Třeboň incombe à la municipalité de Třeboň, quoique quelques bâtiments soient en propriété privée.

La zone tampon comporte un plan de gestion adopté en 1996 et confié à l'administration de la Réserve de la biosphère de Třeboň. Le plan met en place des mesures de contrôle de l'élevage, de la sylviculture, de la pisciculture, de l'exploitation minière et des modifications des édifices.

Ressources :

Le plan de gestion n'évoque pas les ressources affectées au bien. La proposition d'inscription indique que la rénovation des monuments techniques de gestion de l'eau est « majoritairement » financée par leurs propriétaires et gérants, à savoir la société piscicole *Rybářství Třeboň, a.s.* et l'entreprise d'État *Povodí Vltavy - závod Horní Vltava*. La restauration des bâtiments et du cœur historique de la ville est en majeure partie financée par les propriétaires mais, depuis 1993, avec l'assistance financière du Programme national de rénovation des monuments urbains, des réserves et des zones de conservation des monuments urbains, ainsi que de la municipalité de Třeboň.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le patrimoine d'élevage piscicole de Třeboň et la ville forment un ensemble unique de monuments techniques, représentant un phénomène exceptionnel : la pisciculture favorisée par l'esprit d'entreprise progressiste de l'aristocratie en Europe centrale à la fin du Moyen Âge et au début de l'ère moderne.

La zone proposée pour inscription comporte plusieurs structures qui étaient exceptionnelles à l'époque de leur construction – le canal de Zlatá stoka et les étangs de Rožmberk et de Svět. Ils représentent une importante partie d'un réseau plus vaste.

L'impact esthétique des étangs sur le paysage est unique ; en outre, le système de gestion de l'eau fournit des poissons mais aussi un moyen de se protéger des crues. Il contribue enfin à la bonne conservation de la nature.

Ensemble, le système de gestion de l'eau et la ville de Třeboň constituent un exemple unique d'intégration d'un système, artificiel de par son exécution mais d'aspect naturel dans le paysage.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS a visité le bien en août 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

L'entretien des structures hydrauliques incombe à la Compagnie piscicole des étangs, qui possède le savoir-faire des techniques traditionnelles. Elle travaille en coopération avec des experts des départements de la Gestion de l'eau et de la Sylviculture. L'entretien régulier et des réparations périodiques ont permis de passer avec succès l'épreuve de la grande crue de 2002, les barrages ayant résisté à une pression hydraulique sans précédent, avec des travaux réalisés en urgence mais bien planifiés. Les réparations sont pour la plupart exécutées de façon traditionnelle, au moyen de techniques et de matériaux conformes à la tradition. L'entretien de la végétation (essentiellement des chênes), dont les racines stabilisent les rives des canaux et les barrages, est assuré avec le plus grand soin. Le revêtement en pierre des rives de terre, introduit en certains endroits depuis le XVIIe siècle, est entretenu dans un souci d'authenticité, sans ajout de structures en béton ou autres structures similaires.

Le centre historique de Třeboň est actuellement l'objet d'une attention soutenue, avec de nouveaux programmes de financement promus par le gouvernement tchèque. Le Programme de rénovation des réserves de monuments urbains et des zones de conservation des monuments urbains de 1992 fournit un financement issu de diverses sources à l'échelon national, régional et local. Le système est très efficace en ce qu'il implique des propriétaires privés qui font preuve d'une grande motivation pour restaurer leur bien. Le Programme de rénovation a été inauguré à Třeboň en 1993, et il ne lui a fallu que trois ans pour lui valoir le Prix de la ville historique de l'année, décerné par un comité indépendant, ce qui confirme le niveau élevé des principes de restauration.

Les normes de restauration se sont nettement améliorées cette dernière décennie, comme le prouvent le renouveau dans l'usage des matériaux traditionnels (ex. : de la chaux au lieu du ciment de Portland) et les efforts faits pour conserver ou régénérer l'usage original des bâtiments, ou pour leur trouver la fonction qui soit la plus appropriée si cela n'est pas possible.

Pour améliorer les normes de restauration, le ministère de la Culture finance des ateliers et des séminaires dans tout le pays. Ils sont organisés par les instituts nationaux et régionaux de conservation à l'intention des spécialistes de la conservation et de la restauration, des employés de l'administration régionale et municipale, et des constructeurs et artisans participant à la restauration. Une institution spéciale a été créée pour favoriser l'excellence dans les métiers traditionnels, tout particulièrement parmi ceux qui sont en passe de disparaître. Le titre de « porteur de la tradition » est décerné chaque année à plusieurs artisans de grande qualité ; outre le prestige conféré, ils bénéficient aussi d'une aide financière pour transmettre leur savoir à des jeunes.

Gestion :

La gestion des biens historiques de la ville de Třeboň se comprend facilement, et l'ensemble du système est bien décrit dans le texte principal de la proposition d'inscription

(chapitre 4.e.). Cependant, du fait de la nature complexe des biens d'élevage piscicole, il est bien plus difficile d'apprécier comment leur usage durable est assuré aujourd'hui et comment il le sera à l'avenir.

La gestion des étangs et des canaux est assurée par le propriétaire, la compagnie piscicole (*Rybářství Třeboň*) et l'autorité des eaux (*Povodí Vltavy*).

Les récentes crues d'août 2002 ont mis en lumière le fait que la gestion et l'entretien des structures hydrauliques ne sont pas seulement vitales en termes économiques, du fait des activités intimement liées de la pisciculture, des loisirs et du tourisme ; elles le sont aussi pour la survie physique de la ville de Třeboň (qui se trouve en deçà du niveau de l'étang adjacent de Svět) et toute sa région.

Pendant la crue, le rôle central de la compagnie piscicole dans la gestion des structures hydrauliques est clairement apparu. Bien qu'il ne soit pas évident de voir comment la gestion des étangs pourrait à l'avenir être négligée, le fait est que le plan de gestion n'évoque pas le mode d'entretien de cette activité.

Les représentants de la compagnie piscicole ont en effet été réticents à révéler leur future politique commerciale en la décrivant dans le plan de gestion. Le plan de gestion doit expliquer comment maintenir le système vivant de gestion de l'eau à l'avenir, en préservant les compétences techniques et la maintenance des structures hydrauliques ainsi que la survie de la pisciculture.

L'un des aspects les plus importants est le fait que les cours d'eau et étangs proposés pour inscription ne constituent qu'une partie d'un grand système hydraulique d'étangs, alimentés par les canaux et les rivières et protégés par des étangs et canaux de trop-plein. En dernier lieu, la santé des étangs et des canaux est liée à la conservation du réseau hydraulique global. De même, l'attrait esthétique du paysage s'étend bien au-delà de la zone proposée pour inscription, tout comme les avantages en termes de conservation de la nature.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription considère que le développement est bien contrôlé dans la zone proposée pour inscription, mais il se concentre en particulier sur la ville.

Dans le cadre des pressions environnementales, la croissance industrielle est envisagée et il est dit qu'elle est bien régulée ; mais la question cruciale de la qualité de l'eau et la façon dont celle-ci sera maintenue n'est pas abordée. La zone proposée pour inscription fait partie de la zone de la Réserve de la biosphère de Třeboň et ceci devrait lui assurer un bon niveau de protection par l'intermédiaire de son plan de gestion détaillé.

Les conséquences sur le long terme des politiques agricoles de l'Union européenne sont plus difficiles à prévoir et ne sont pas traitées.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

L'authenticité n'est pas problématique en ce qui concerne les structures hydrauliques des étangs et des canaux. Ils n'ont jamais perdu leurs fonctions d'origine – la pisciculture et la gestion de l'eau. Les activités piscicoles ont conservé leur aspect authentique et artisanal, et la tradition séculaire se maintient et se transmet depuis toujours aux jeunes générations. Elle fait partie des plus anciennes activités de la République tchèque, et les coutumes qui lui sont associées demeurent des plus vivantes. Le système éducatif incorpore des écoles pour les métiers liés à la pêche.

Les matériaux constitutifs des structures n'ont que très peu changé, seules des altérations limitées ayant été introduites au fil des siècles pour améliorer le fonctionnement du système. Plus récemment certaines améliorations vitales pour la survie des structures dans des circonstances exceptionnelles ont été apportées, mais en certains points critiques uniquement.

La question de l'authenticité de la ville historique de Třeboň est plus complexe. Bon nombre des bâtiments ont changé de fonctions du fait des circonstances historiques ; toutefois, le nouvel usage n'a pas grandement altéré le tissu historique, et l'ensemble a largement conservé son aspect physique global.

Le Programme de rénovation vise à conserver la diversité de fonctions au sein du cœur historique, et l'impression globale reste celle d'une combinaison bien équilibrée de logements, d'activités publiques et d'activités économiques, ces dernières étant pour la plupart associées au tourisme. Dans les édifices et les espaces publics restaurés, les finitions visuellement et physiquement inadaptées, comme le ciment, le plâtre et le macadam, sont progressivement remplacées par de l'enduit traditionnel en mortier de chaux et des pavés en pierre locale.

Intégrité :

L'intégrité est une question plus délicate, la zone proposée pour inscription ne comprenant qu'une portion du système hydraulique construit aux XVe et XVIe siècles, dont une grande partie subsiste encore. On pourrait incontestablement argumenter que l'intégration d'une plus grande partie des structures anciennes dans la proposition d'inscription reflèterait mieux l'étendue et la complexité du système de gestion de l'eau, de même que son importance pour l'économie de la région.

Évaluation comparative

La proposition d'inscription contient une analyse comparative poussée. Celle-ci ne se penche pas seulement sur les étangs piscicoles mais aussi, plus généralement, sur les systèmes de gestion de l'eau.

Si l'on considère que le système d'étangs à poissons de Třeboň est d'une valeur universelle exceptionnelle par l'association de la pisciculture et de la gestion de l'eau et par l'importance des réseaux de bassins développés –

épine dorsale de la prospérité agricole de la région –, il est alors raisonnable de limiter l'analyse comparative à une association de ces éléments, qui reflètent les systèmes sociaux particuliers qui existaient dans cette partie de l'Europe.

En Chine, la pisciculture remonte au moins à 500 av. J.-C., avec l'écriture d'un traité par Fan-Li. Un nombre considérable de structures plus anciennes pourraient avoir survécu et pourraient un jour être proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, mais elles reflètent d'autres systèmes sociaux et politiques et des types différents d'élevage piscicole.

Dans l'Antiquité, les riches Romains mettaient au point des bassins très élaborés pour leurs banquets, mais ils ne constituaient pas une fraction essentielle des ressources des communautés locales, et n'assuraient pas de gestion de l'eau à grande échelle. Aux confins de l'Empire, des soldats romains utilisaient des réservoirs artificiels pour stocker les poissons, aliment de base, et aux alentours du Danube leur savoir-faire pourrait s'être transmis au populations locales, mais aucune de ces anciennes structures militaires ou décoratives ne subsiste.

Au début du Moyen Âge, on développa en France, en Angleterre et en Allemagne des bassins généralement associés à des établissements monastiques. Pour la plupart, il s'agissait de structures relativement simples ne s'inscrivant pas dans un système de gestion de l'eau, à la seule exception du monastère de Maubuisson, où l'eau des bassins et du cours d'eau voisin était régulée par un système d'écluses et de barrages. Il existe en France de grands étangs comme celui de la réserve naturelle de Lorraine, mais ils ne font pas partie d'un réseau plus vaste.

À l'inverse, le système piscicole de Třeboň reflète un développement particulièrement vaste et techniquement complexe de ces anciens bassins en des réseaux associés qui disposaient d'une gestion globale de l'eau. Il offrait de multiples avantages en termes de nourriture, de mise en valeur des sols et de contrôle des crues, et il refaçonna entièrement le paysage.

On trouvait également ce type de système complexe dans d'autres régions d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, comme la Pologne, l'Allemagne et la Hongrie. Dans ces pays, il ne subsiste aucun réseau aussi vaste que Třeboň et, dans le cas de la Hongrie, les bassins sont bien plus récents.

Il y avait autrefois, en République tchèque, des réseaux d'étangs comparables à ceux de Třeboň, comme les réseaux de Pardubice, Podebrady et de Chlumec. Il n'en reste aucun de l'étendue de celui de Třeboň.

Le réseau de Třeboň représente donc le point culminant de l'élevage piscicole tchèque des XIVe et XVe siècles.

Cependant, seule une partie de ce vaste réseau a été proposée pour inscription.

Il n'existe pas non plus sur la Liste du patrimoine mondial de sites reflétant ces traditions.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La valeur universelle exceptionnelle du système de Třeboň est associée à son étendue et à sa complexité technique. Il existe ailleurs d'autres grands étangs ; cependant, ce qui rend le système de Třeboň unique, c'est l'étendue du réseau créé aux XVe et XVIe siècles et l'influence importante de ces bassins sur un vaste arrière-pays.

Le site proposé pour inscription ne comprend qu'une partie du réseau existant du XVe et XVIe siècle. Cette partie du système proposée pour inscription est relativement petite. Il ne s'agit que d'une partie de l'immense réseau, bien qu'elle soit spectaculaire. Il faudrait proposer pour inscription une plus grande partie du système subsistant pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle de ces travaux d'ingénierie hydraulique.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères i, ii, iii, iv et v :

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'analyse comparative très détaillée fournie dans le dossier de proposition d'inscription expose très clairement les traits distinctifs des étangs de Třeboň. Il est très clair que les étangs créés autour de cette ville aux XVe et XVIe siècles se distinguent des autres étangs d'Europe par leur âge, la complexité de leur réseau et leur aspect multifonctionnel : approvisionnement en poissons, contrôle des crues et drainage des sols.

Dans la section intitulée « Europe centrale et Europe de l'Est », cette analyse indique que les autres réseaux d'étangs en Autriche « ne sont pas jugés comparables avec ceux de la région de Třeboň … en particulier du point de vue de l'interconnexion de leur infrastructure et de leur concentration ». En outre, la taille des étangs de Bulgarie et de Croatie « et leurs caractéristiques ne peuvent rivaliser avec le réseau de Třeboň, ses traditions historiques, sa sophistication et sa complexité ».

Étant donné ce qui précède et le caractère particulier du réseau d'étangs de Třeboň, il conviendrait d'envisager de proposer pour inscription une plus grande partie de l'ancien réseau d'étangs. Les étangs et les cours d'eau proposés pour inscription bénéficient d'une protection juridique propre. Toutefois, une grande partie des autres étangs construits à la même époque sont désormais protégés dans le cadre de la Réserve de la biosphère de Třeboň, pour laquelle des politiques culturelles ont été mises en place dans le cadre du plan de gestion.

Les principaux étangs et cours d'eau construits par Netolický et Krčín aux XVe et XVIe siècles sont :

Netolický :

- Zlatá stoka (canal doré)

Le canal de Zlatá stoka alimentait plusieurs étangs :

- Opatovický, construit en 1510-1514,
- Velký Tisý et Starý Koclířov (qui existaient déjà),
- Kanov, construit en 1515, Oplatil,
- Ponědražský rybník (modifié au début du XVIe siècle),
- Horusický rybník construit en 1511-1512.

Netolický fut également responsable du réseau d'étangs appartenant aux bourgeois de Třeboň à l'ouest de la ville et connu sous le nom de Břilice, créé entre 1475 et 1550 environ.

Krčín :

- grand étang de Svět, 1571.
- En 1574, il étendit le bassin Opatovický existant et le relia au bassin Svět. Le bassin combiné fut ensuite divisé en 1611 par une courte digue, qui subsiste encore.
- Dans les années suivantes, Krčín construisit, reconstruisit ou étendit les bassins suivants : Dubenecký rybník, Skutek, Naděje, Potěšil, Oplatil, Dvořiště et Krčín.
- Étang de Rožmberk, 1584-1590.
- Nová řeka (nouvelle rivière), 1584-1586

Parmi ceux-ci, seul le Zlatá stoka, une partie de Svět, de Rožmberk et de Nová řeka ont été proposés pour inscription, le reste des étangs se trouvant dans la zone tampon.

Vu l'importance du réseau de ces bassins et le fait que nombre d'étangs des XVe et XVIe siècles survivent aux alentours de Třeboň dans le cadre d'un système de gestion hydraulique et en tant qu'élément marquant du paysage, il conviendrait d'envisager d'en proposer un plus grand nombre pour inscription, à savoir tous ceux qui se trouvent dans la zone tampon envisagée et tous ceux qui appartiennent à la Réserve de la biosphère de Třeboň. Dans le cadre d'un plus vaste réseau, ces étangs sembleraient posséder ensemble une très grande valeur sur le plan de l'histoire, de l'ingénierie et du paysage, mais aussi jouer un rôle crucial dans l'histoire socio-économique de la région.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Diffère l'examen de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial afin de permettre à l'État partie d'envisager la possibilité de soumettre une proposition d'inscription révisée couvrant une plus grande partie du réseau d'étangs des XVe et XVIe siècles.

ICOMOS, avril 2005

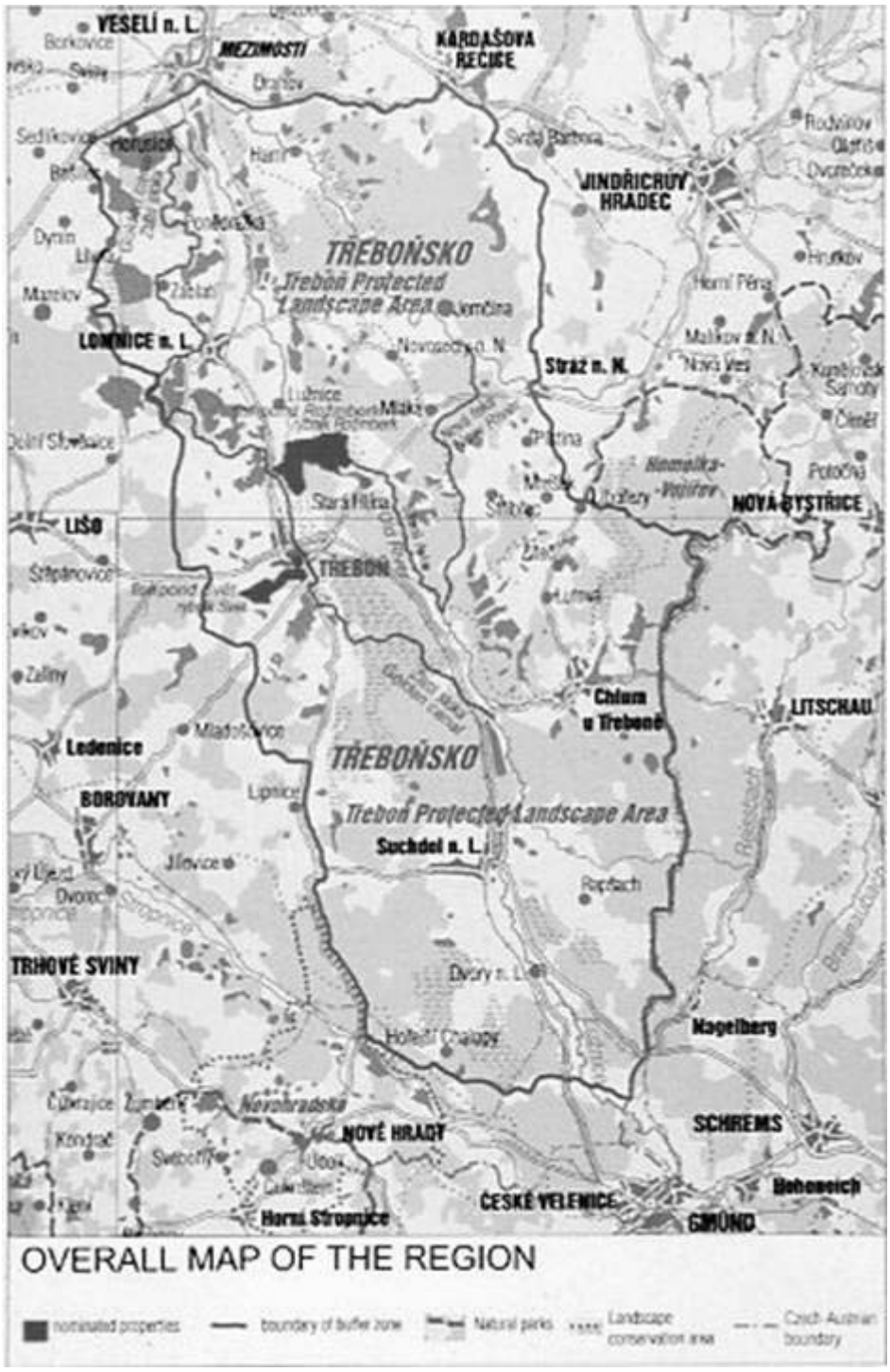

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Etang à poissons de Rozmberk

Zlata stoka (Canal doré)

Paysage de prairies (Slovaquie)

No 1095

1. IDENTIFICATION

État partie : République slovaque

Bien proposé : Paysage de prairies et pâturages de Slovaquie

Lieu : Régions de Presov, Banska Bystrica et Zilina

Date de réception : 28 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de six *sites.* Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, ces sites sont aussi des *paysages culturels*.

Brève description :

Six zones de prairies et de pâturages survivant aux marges des montagnes des Carpates reflètent un système traditionnel d'utilisation des terres qui s'est développé dans certaines parties de la Slovaquie aux XIIIe et XIVe siècles. Ces prairies et pâturages sont considérés comme un modèle d'utilisation durable des terres, qui non seulement fournit du foin et la subsistance des animaux des fermes mais favorise aussi la stabilité de l'environnement et une grande biodiversité. Ils représentent une pratique qui fut autrefois beaucoup plus répandue. Les prairies entourent de grands villages agricoles aux maisons en rondins, typiques du style des constructions locales.

2. LE BIEN

Description

Les sites, au nombre de six, sont répartis au pied des Carpates blanches, à la périphérie des montagnes des Hautes et des Basses Tatras, dans trois régions différentes du nord de la Slovaquie, à proximité de la frontière polonaise. Aucune carte détaillée n'a été fournie avec la proposition d'inscription, et les surfaces de chaque site proposé pour inscription ne sont pas données.

Les sites sont des paysages essentiellement évolutifs qui reflètent la survie d'une agriculture traditionnelle de montagne à petite échelle ayant échappé en partie aux programmes de collectivisation de grande envergure appliqués au XXe siècle à la majorité des terres situées plus bas dans les vallées. En particulier, ces paysages illustrent la manière dont ces prairies et pâturages productifs qui se déploient sur les contreforts des montagnes ont favorisé le développement économiquement important de l'élevage des ovins et des bovins, et soutenu le développement de gros bourgs agricoles installés à proximité des cours d'eau.

Dans la plupart des vallées, le processus d'installation a commencé par une occupation pastorale semi-nomade. Progressivement, des habitants se sont fixés dans des villages qui ont grossi avec le temps pour atteindre leur taille maximale à la fin du XIXe siècle, époque à laquelle l'élevage de bovins et d'ovins constituait une activité économique majeure. Dans certaines vallées, ces activités agricoles de base étaient complétées par des activités forestières et minières.

Les prairies et pâturages étaient répartis entre les familles par parcelles relativement petites – de forme allongée ou par blocs – sans clôtures. Chaque ferme possédait traditionnellement des parcelles allongées ou des blocs répartis sur les terres du village de manière à partager les meilleures terres. Certaines parcelles suivaient les niveaux, d'autres s'étageaient en terrasses soutenues par des murets de pierres, celles-ci étant dégagées de la terre sous l'action de la charrue.

Il se pratiquait deux types d'exploitation des pâturages : dans l'un, les bêtes restaient dans les pâturages de montagne pendant les mois d'été et étaient ramenés chaque nuit dans des abris en rondins ; dans l'autre, le bétail et les chevaux étaient laissés dans les pâturages d'été, sur des parcelles clairement délimitées, sans abris. Dans les deux cas, les troupeaux étaient ramenés au village pour passer l'hiver dans des bâtiments construits à côté des maisons d'habitation. Certaines des prairies étaient utilisées une partie de l'année seulement. Les foins coupés à la fin du printemps étaient engrangés dans les villages pour nourrir les animaux pendant les mois d'hiver.

Bien que dénommées prairies et pâturages, les zones proposées pour inscription étaient aussi mises en culture : le blé dans les vallées plus chaudes, le seigle, l'avoine et l'orge dans les zones plus froides et en altitude et, plus récemment, la pomme de terre. Le système agraire traditionnel reposait sur la rotation triennale – orge, avoine et pomme de terre étaient employés dans la pratique traditionnelle – tandis que d'autres parcelles étaient conservées en pâturages permanents où les animaux paissaient après le ramassage du foin.

Au XXe siècle, la collectivisation a touché plus ou moins fortement tous les sites. Dans certains, seule la forme des parcelles est conservée et la terre est aujourd'hui utilisée pour le pâturage extensif, qui préserve la forme des systèmes anciens mais ne conserve pas la diversité de leurs fonctions.

Moutons et vaches étaient vendus, tandis que les légumes, les céréales et les fruits étaient destinés à la consommation des paysans. Bien que l'élevage ait été la principale activité économique des villages, les activités minières et forestières avaient aussi leur importance. L'extraction du fer était pratiquée dans plusieurs vallées depuis les XVIIIe et XIXe siècles dans certaines zones. Les forêts

procuraient du travail de transformation, par exemple la production de bardeaux pour les toitures et de planches de bois. Les villages abritaient aussi des petites industries : forges, scieries, dentellerie, tissage et fabrication d'instruments de musique à cordes.

Tous les sites proposés pour inscription, à l'exception de Podpol'anie, comprennent des villages, des groupes de maisons ou un habitat dispersé illustrant les constructions traditionnelles en bois. Dans les villages, les maisons étaient soit éparpillées sur un large territoire, soit alignées des deux côtés d'une route. Les terres fertiles nourrissaient des populations nombreuses et certains villages agricoles linéaires s'étendaient sur plus de 9 km.

Les villages ne reflétaient pas de hiérarchie particulière ; ils étaient composés de maisons d'allures relativement semblables, donnant aux villages un aspect de régularité. La maison traditionnelle était faite en rondins, souvent avec un soubassement en pierre ; l'espace entre les rondins était jointoyé avec de l'enduit peint en blanc ou en bleu vif. Les chambranles en bois des fenêtres et des portes étaient souvent ouvragés. Les toits étaient recouverts de bardeaux.

Les maisons comportaient couramment un seul niveau ; elles possédaient parfois une cave et des lucarnes attiques. Peu de maisons datent d'avant le XIXe siècle, époque à laquelle ce système agricole atteignit son apogée.

Les six zones proposées sont :

- Liptovská Teplička et Zamagurie dans la région de Presov ;
- Podpol'anie et Horehronie dans la région de Banska Bystrica ;
- Orava et la vallée de Bocianska dans la région de Zilina.

L'ensemble des sites couvre une superficie de 27 086 ha.

S'étendant sur les contreforts des Carpates, les prairies et pâturages sont situés en dehors des parcs nationaux et des paysages protégés qui se trouvent à plus haute altitude. Les sites proposés pour inscription se trouvent pour la plupart dans les zones tampon des parcs nationaux. Les exceptions sont Zamagurie, dont une partie seulement se trouve dans une zone tampon, et Podpol'anie, qui n'est pas du tout dans une zone tampon. Ces prairies étant aujourd'hui en exploitation, elles se trouvent en dehors des réserves naturelles nationales.

Le dossier de proposition d'inscription fournit des informations générales sur les six sites. Le dossier ne fournit pas de carte détaillée montrant l'étendue des sites ou l'emplacement exact des prairies et des bâtiments d'intérêt. Les descriptions qui suivent manquent par conséquent de précision. De même, il n'existe pas de justification quant au choix des six zones supposées représenter les pratiques agraires traditionnelles de la région – car, comme leur description et leur histoire le montrera, leur développement et leurs caractéristiques sont très divers et il n'est pas facile d'identifier les éléments qui permettraient de regrouper les six sites dans une proposition d'inscription en série.

Les six sites sont traités les uns après les autres.

- Orava :

Les prairies entourent trois villages : Terchová, Zázrivá et Podbiel. Les deux premiers sont des villages aux maisons dispersées, éloignées les unes des autres, reflétant une colonisation des XVIIe et XVIIIe siècles. Podbiel, à l'inverse, est concentré autour d'une route de village à double rangée présentant de nombreuses maisons de berger typiques, construites sur des fondations en pierre assez hautes pour constituer des caves. Le plan centralisé reflète un établissement réalisé au XVIe siècle sous la loi de Valachie (cf. ***Histoire***).

Les prairies et les terres arables sont dispersées et irrégulières, reflétant le terrain accidenté. Une grande partie des terres ne sont plus exploitées de manière traditionnelle et ont subi la collectivisation.

Les villages illustrent diverses activités économiques telles que la forge, les scieries, la dentellerie, le tissage et la fabrication d'instruments de musique à corde. Les maisons des villages présentent un certain degré de sophistication et de prospérité.

À Zázrivá, la plus ancienne maison datant du XVIIIe siècle a été « reconstruite » et ouverte au public. À Terchová, l'église date du XVIIe siècle. Les villages maintiennent en vie les coutumes et la musique folkloriques.

- Zamagurie :

Ce site longe la frontière avec la Pologne au nord. La région dénommée Zamagurie s'étend des deux côtés de cette même frontière.

Le site comprend six villages de type linéaire, c'est-à-dire où les maisons sont alignées le long de la route. Les villages sont étendus : Jezersko s'étend sur 4 km, Ždiar, avec des maisons plus disséminées, s'étend sur 6 km, et Osturňa, sur 9 km. Certaines maisons sont en L ou en U tandis que d'autres comportent une petite cour. Á Zdiar, les maisons au XIXe siècle étaient constituées d'une seule pièce d'habitation saisonnière. Les maisons ont été agrandies au XXe siècle par l'adjonction de greniers et de pièces supplémentaires. Dans beaucoup de ces villages, les maisons sont aujourd'hui des maisons de villégiature pour les touristes.

- Vallée de Bocianska :

La longue vallée de la Boca s'étend au nord des Basses Tatras. Les zones proposées comprennent trois villages : Vyšná Boca, Nižná Boca et Malužiná. Tous étaient à l'origine des villages de mineurs, devenus au XIXe siècle des villages tournés vers l'élevage des moutons. Les prairies possèdent des exemples de greniers à foin isolés – des abris pour les moutons surmontés de greniers à fourrage. La vallée est largement boisée.

Peu des prairies sont encore exploitées de manière traditionnelle. À l'instar d'Orava et de Horehonie, cette zone a fait partie du processus de collectivisation.

- Horehronie :

Le site proposé pour inscription se trouve dans la partie supérieure de la vallée de la Hron, deuxième fleuve de la Slovaquie. Il comporte cinq villages : Hel'pa, Pohorelá, Šumiac, Val'kovňa et Telgárt. La vallée est en partie boisée et abrite encore des activités liées à l'exploitation du bois. Aux XVIIIe et XIXe siècles, la vallée recélait une grande mine de fer et des ateliers de ferronnerie et de ferblanterie. Les exploitations minières et les fonderies étaient les activités dominantes du village de Šumiac. Les bâtiments industriels sont aujourd'hui utilisés pour la production électrotechnique d'éléments de ventilateurs et de systèmes de chauffage.

Les villages sont de type centralisé, créés sous la loi de Valachie. Dans tous les villages, à l'exception de Pohorelá, il existe encore des exemples intéressants de maisons à rondins traditionnelles datant de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

Ces villages se distinguent par une riche tradition folklorique. Hel'pa accueille chaque année un festival de danses et de musiques folkloriques. L'artiste Karol Plicka a réalisé des séries de films et de photos sur la culture de ce village. Depuis les années 1950, beaucoup de recherches sur les traditions culturelles ont été menées dans toute la vallée de Horehronie. Les trois publications qui en résultent rassemblent les connaissances les plus détaillées sur le folklore de cette partie de la Slovaquie.

Horehronie a été touchée par la collectivisation et une grande partie des prairies ne sont plus exploitées de manière traditionnelle.

- Liptovská Teplička :

Peut-être en raison de la difficulté d'accès à cette région, Liptovská Teplička n'a pas été totalement collectivisée et possède le paysage de prairies le mieux préservé.

Ce site relativement petit situé à l'est des Basses Tatras comporte un village : Liptovská Teplička. Implanté à une altitude de 846 m, il est l'un des villages agricoles les plus hauts de Slovaquie.

Une grande partie des terres est divisée en parcelles traditionnelles délimitées par de légères élévations du sol et exploitées de manière traditionnelle.

Le village comporte deux types particuliers de bâtiments. Le premier est un grand ensemble de granges en rondins utilisées pour le grain et les animaux et construites le long de la route. Le second est un groupe d'environ 350 caves à pommes de terre – un type de constructions autrefois plus répandu et aujourd'hui unique en Slovaquie.

- Podpol'anie :

Voisin de la ville de Hrinova, Podpol'anie est un petit village regroupé autour d'une route qui comporte aussi quelques maisons disséminées. Bien que la région n'ait pas été totalement touchée par la collectivisation, de nombreuses prairies ne sont plus exploitées de manière traditionnelle car la jeune génération a tendance à quitter la région.

Histoire

Les six zones possèdent chacune une histoire différente et partagent un nombre restreint de thèmes historiques communs.

Liptovská Teplička :

Le village fut établi en 1634 lorsque des gens venus de Kysuce ont colonisé les collines boisées qu'ils ont en partie transformées en prairies et terres arables. Au XIXe siècle, les habitants ont bénéficié de l'abolition du servage et ont reçu des parcelles de terres à cultiver, tandis que les prairies et les bois devenaient des terres communes. Les terres furent réparties équitablement entre les habitants.

Après 1949, le processus de collectivisation était lancé et jusqu'en 1975 a entraîné l'abandon des parcelles étroites au profit de grands champs adaptés à la mécanisation de l'agriculture. Depuis 1993, au lendemain de la création de la République slovaque, il n'y a eu qu'un retour très limité aux pratiques traditionnelles.

Zamagurie :

Zamagurie fut établi en deux étapes. Aux XIIIe et XIVe siècles, la terre passa sous la coupe de la loi germanique, colonisée par les Soltyses venant de la région de Spis qui passèrent des contrats avec les propriétaires terriens. Le village de Franková a été créé à cette époque. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il y eut une seconde vague de colons venant de la vallée de la Dunajec, qui établirent de nouveaux villages et mirent en exploitation de nouvelles terres. Comme dans d'autres régions, les villages connurent une époque de prospérité au XIXe siècle, lorsque leur économie reposait sur des activités agricoles et forestières.

En raison des difficultés d'accès et de la rigueur du climat, cette zone est restée en partie à l'écart de la collectivisation. Le manque d'activités économiques annexes a conduit récemment à l'exode de la population vers d'autres régions.

Podpol'anie :

Il existe peu d'informations sur le début de l'histoire de ce peuplement, qui fit partie des possessions des Habsbourg jusqu'en 1918. Au XIXe siècle, des nouvelles techniques agricoles furent introduites par les propriétaires : culture de plantes racines et fourragères pour l'élevage du bétail et des ovins, utilisation d'engrais tel que le salpêtre du Chili pour augmenter la productivité.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrialisation de la vallée relégua l'agriculture au rang d'activité secondaire pour la plus grande partie de la jeune génération, et les fermiers vieillirent de plus en plus.

Le dernier éleveur de bovins et d'ovins est décédé en 2000 et, en raison des vols de bétail et des difficultés d'écouler les surplus, les pratiques agricoles traditionnelles ont cessé. Les prairies situées en altitude ont été abandonnées et il y a beaucoup de constructions nouvelles autour des villages.

Horehronie :

Comme Orava, Horehronie passa sous la loi de Valachie aux XVIe et XVIIe siècles. Progressivement, les forêts – terres de chasse des rois hongrois – ont fait place à des pâturages et à l'exploitation de mines. Au XIXe siècle, les plantations d'épicéas remplacèrent les hêtraies et les sapinières ; elles dominent encore dans l'est du site. La vallée fut collectivisée à partir de 1949.

Orava :

Au XVIe siècle, Orava était couverte de forêts de sapins, de chênes et d'épicéas. Les villages furent établis à la fin du XVIe siècle sous la loi de Valachie. Cela permit l'installation de bergers de Valachie sous le contrôle des seigneurs féodaux afin d'aider à la défense des zones frontalières.

Le village de Podbiel fut établi dans les années 1550, Zázrivá en 1556 et Terchová en 1580, les deux premiers sous la protection du seigneur d'Orava et le troisième sous celui de Strečno-Gbel'any. Progressivement, les descendants des bergers de Valachie semi-nomades passèrent de l'activité pastorale à l'agriculture.

Zázrivá souffrit des guerres turques au début du XVIIe siècle, de l'invasion cosaque de 1624 et des ravages causés par les Lithuaniens en 1683. Aux XVIIIe et XIXe siècles, une période de paix permit la pleine exploitation des terres agricoles. Une économie dynamique et diversifiée se développa, avec la transformation dans les vallées des produits de l'agriculture et de la sylviculture, avec la production de fromages, la fonte de cloches, le travail du bois, etc.

Podbiel s'est également épanoui aux XVIIIe et XIXe siècles. En revanche le village de Terchová pâtit de la sécheresse et de la peste au XIXe siècle, et fut en partie brûlé par les Allemands en 1945 – même s'il a été reconstruit par la suite. Orava a fait l'objet d'une collectivisation importante après 1949. La plupart des prairies ont été abandonnées et les villages sont de plus en plus orientés vers le tourisme attiré par la proximité des parcs nationaux.

Vallée de Bocianska :

Aux XIIIe et XIVe siècles, les bourgeois de la ville de Hybe ont commencé à exploiter les mines d'or de la vallée de la Boca. Après un siècle de stagnation, l'exploitation des mines de cuivre s'est développée au XVIe siècle et conduisit à un développement urbain dense. Les villes disposaient de privilèges royaux qui leur permettaient de conserver les bénéfices économiques des activités minières. Au XIXe siècle, avec l'arrêt de l'activité minière, les habitants retournèrent à l'élevage de moutons. Après 1949, la vallée fut collectivisée.

Cette région est aujourd'hui populaire pour le tourisme et elle possède des stations de ski. Il reste peu de prairies exploitées de manière traditionnelle.

Politique de gestion

Structure de la gestion :

Il n'existe pas de structure de gestion coordonnée des six zones proposées pour inscription. Le niveau de protection des villages et des prairies est faible et il ne semble pas y avoir de restrictions pour stopper le développement de l'implantation de remontées mécaniques pour la pratique du ski ou les nouvelles constructions autour des villages. Bien que des subventions soient accordées pour la restauration de certains bâtiments, il n'existe pas de mesures d'encouragement particulières en faveur du maintien des pratiques agricoles traditionnelles.

Le plan de gestion consiste en une liste de lois qui concernent les sites proposés pour inscription. La loi de 1994 sur la protection de la nature et des paysages prévoit la protection des zones tampon des parcs nationaux, mais semble protéger leurs qualités naturelles plutôt que culturelles. Dans les villages, des bâtiments à l'architecture vernaculaire digne d'intérêt sont protégés dans le cadre de zones rurales de monuments établies en 1992 – mais les bâtiments concernés par cette protection ne sont pas clairement désignés. Certains marais sont protégés au titre des réserves naturelles.

Il manque à cette proposition d'inscription un système dynamique, une stratégie de développement durable ou un plan de gestion intégré qui encourage les pratiques agraires traditionnelles, ou préserve les villages en tant que communautés rurales vivantes. En l'absence de tels systèmes, les prairies ne sont plus exploitées et les villages deviennent des attractions touristiques.

Ressources :

Il n'existe pas de financements particuliers pour l'ensemble des six zones. Celles-ci sont administrées par les bureaux du district et de la commune et sont placées sous le contrôle direct des parcs nationaux, dans la mesure où elles se situent dans les zones tampon de ces parcs. La gestion des prairies est entre les mains de propriétaires privés.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les six zones sont proposées pour inscription en tant que paysages agricoles façonnés par des méthodes d'exploitation extensive, possédant une grande biodiversité et des bâtiments en bois bien préservés qui illustrent la colonisation et la culture de la Valachie dans la région des Carpates occidentales.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les six zones en août 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Il n'existe pas de mesures de conservation active des prairies. Beaucoup ont été collectivisées après 1949 et, dans les dix dernières années, elles ont souffert d'un manque d'entretien.

Plusieurs des édifices en bois ont été restaurés et préservés ; certains sont ouverts au public en qualité de musées.

État de conservation :

La forme de nombreuses prairies, en particulier les murets de pierre et les terrasses, est encore intacte. Toutefois, les pratiques traditionnelles, qui autrefois donnaient vie à ces prairies et à ces terres arables, n'existent plus dans les vallées et ce qu'il reste n'est que l'ombre du paysage agricole prospère qui caractérisait ces zones au XIXe siècle.

Gestion :

Comme il a déjà été dit, la gestion tend à être passive plutôt qu'active, et les six zones ne bénéficient pas d'un plan de gestion intégré qui envisagerait des moyens de conserver la zone en tant que communauté rurale vivante.

Analyse des risques :

- Perte des activités agricoles :

La plus grande menace qui pèse sur les zones est la diminution du nombre des paysans. Cela semble dû en partie au manque d'emplois dans d'autres secteurs et en partie aux pratiques traditionnelles elles-mêmes qui laissent les animaux sans surveillance dans les prairies et les rendent vulnérables à la maraude. De grands changements dans le secteur agricole sont à attendre du fait de l'entrée de la République slovaque dans l'Union européenne. En l'absence de soutien financier porté aux activités agricoles, la situation ne devrait que s'aggraver.

- Nouvelles constructions :

Plusieurs villages connaissent un développement touristique : construction de remontées mécaniques pour le ski ou de bâtiments résidentiels, ce qui constitue une menace pour les liens qui unissent les villages aux prairies.

- Routes :

À Orava, il existe un projet de construction d'un nouveau grand axe routier dans la vallée.

- Cueilleurs de baies :

À certaines époques de l'année, des cueilleurs de baies se multiplient dans les environs d'Orava, et saccagent la nature et les prairies où paissent les animaux.

- Inondations :

Plusieurs des sites sont sujets à des inondations et des glissements de terrains.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

La proposition d'inscription déclare que le site se conforme au test d'authenticité car le paysage représente l'activité de prairies et pâturages. Si l'on admet que la valeur du site repose sur la manière dont prairies et pâturages ont été gagnés sur les forêts au moment des différentes phases de peuplement du XIVe au XVIIe siècle, alors son authenticité est liée à leur survie, à la fois dans leur forme et dans leur utilisation en tant qu'activité principale dans des communes agricoles.

Dans la plupart des cas, la forme des prairies et pâturages persiste, mais leur usage en tant que tels a décliné. Tout d'abord, les prairies ont subi la collectivisation puis, plus récemment, elles ont été abandonnées, leur exploitation n'étant plus rentable. Les centres des villages survivent mais ils ne sont plus liés à l'entretien du paysage que de manière ténue.

Intégrité :

L'intégrité dépend de la survie du système qui a créé les prairies et pâturages. Les six zones fonctionnent-elles comme un ensemble ? La réponse est qu'elles n'ont pas de rapport entre elles. La raison de leur sélection reste vague. Elles ne constituent pas une unité cohérente ; elles ne constituent pas non plus les seuls exemples possibles de ce qu'elles représentent. Il est donc difficile de dire que les zones proposées pour inscription possèdent un caractère d'intégrité, à savoir que leurs délimitations définissent des caractéristiques particulières.

Évaluation comparative

Les raisons qui ont présidé au choix des six zones parmi les 62 sites de prairies et pâturages encore existants ne sont pas claires. Ces six zones sont séparées par des distances considérables et elles ne semblent pas partager de caractéristiques communes. Elles ne semblent pas non plus posséder des caractéristiques qui n'existeraient pas ailleurs.

Le dossier de proposition déclare qu'il « existe des sites similaires … que les six zones sont comparables à celles d'autres pays, principalement dans les Carpates, notamment en Pologne, en Ukraine et en Roumanie. » Si cela est vrai, aucune évaluation comparative n'est fournie sur cette région.

Il faut préciser que ni le paysage qui s'étend de l'autre côté de la frontière, en Pologne, ni les prairies et pâturages extensifs de la région des Maramures, à cheval sur la frontière entre la Roumanie et l'Ukraine, n'ont subi la collectivisation comme en Slovaquie. En Roumanie, la communauté rurale est toujours centrée sur l'agriculture, les pratiques traditionnelles sont viables et les villages font vivre les populations.

D'après les informations fournies dans le dossier de proposition d'inscription et d'après le processus d'évaluation, il apparaît clairement que les six zones ne peuvent pas être considérées comme représentant les pratiques d'élevage sur les prairies et pâturages des Carpates.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Comme il a déjà été souligné, on ne saurait démontrer la valeur universelle exceptionnelle des zones proposées pour inscription en tant que paysages culturels qui reflètent des pratiques géoculturelles spécifiques d'une région.

Évaluation des critères :

Les six zones ont été proposées pour inscription sur la base du critère culturel v et du critère naturel i. L'UICN est d'avis que les qualités naturelles des sites n'ont qu'une valeur locale.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

La pratique de l'élevage sur des prairies et pâturages dans les Carpates est (ou était) par endroits un système hautement productif qui optimisait les qualités naturelles qu'offraient le paysage de collines au relief ondoyant, au pied des montagnes. Ce type d'élevage avait suscité la création de villages linéaires étendus, constitués de maisons en bois, dont l'économie prospère reposait sur l'élevage des bovins et des ovins. Le système favorisait aussi la biodiversité des prairies et pâturages et des forêts environnantes.

Ce type d'activité se pratiquant dans plusieurs pays traversés par les Carpates – Slovaquie, Pologne, Roumanie et Ukraine – et les frontières des États étant plus récentes que la pratique elle-même, il conviendrait d'étudier la meilleure manière de représenter ce système sur la Liste du patrimoine mondial, soit par une proposition d'inscription en série, soit par le choix d'un paysage culturel vivant ayant conservé cette pratique, peut-être dans la région des Maramures en Roumanie et en Ukraine.

En Slovaquie, la structure du système survit dans la forme des parcelles et la présence des maisons de bois, mais la structure socioculturelle qui liait la terre aux villages et guidait la production et l'utilisation du foin et des pâturages a été très largement malmenée par la collectivisation et disparaît actuellement très rapidement sous la pression des changements économiques et sociaux.

Recommandations pour le futur

Il est suggéré que la Slovaquie lance une étude régionale des prairies et pâturages dans les Carpates afin de vérifier si une zone unique pourrait représenter la région des Carpates ou si une proposition d'inscription en série pourrait inclure une partie des sites actuellement proposés pour inscription. Cette étude pourrait aussi établir si une gestion active et une approche intégrée du tourisme et de l'agriculture ont été envisagées dans le cadre de la préservation d'un paysage vivant et de pratiques traditionnelles.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Décide de ne pas inscrire le bien sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, avril 2005

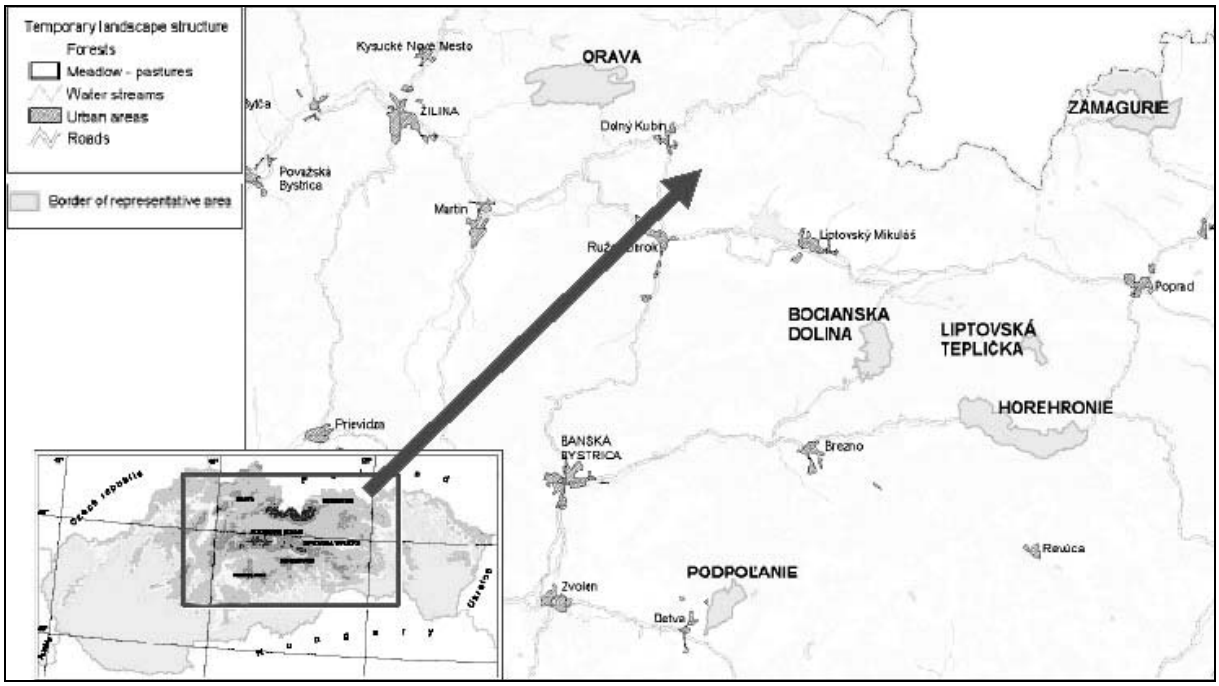

Plan indiquant la localisation du bien proposé pour inscription

Paysage de la région de Podpolanie

Ensemble de granges en rondins de bois - Liptovska Teplicka

Les frontières de l'Empire romain (Allemagne) No 430 bis

1. BASIC DATA

État partie : République Fédérale d'Allemagne

Bien proposé : Frontières de l'Empire romain
Limes de Germanie Supérieure et de Rhétie

Lieu : État de Bade-Wurtemberg, régions administratives de Karlsruhe et de Stuttgart
État libre de Bavière, régions administratives de Mittelfranken, de Niederbayern, d'Oberbayern et D'Unterfranken
État de Hesse, régions administratives de Darmstadt et de Giessen
État de Rhénanie-Palatinat, ancienne région administrative de Coblence

Date de réception : 29 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. C'est aussi une proposition d'inscription en série transfrontalière échelonnée.

Brève description :

La proposition consiste en deux tronçons de la frontière de l'Empire romain à son apogée, au IIe siècle apr. J.-C., frontière appelée « *limes* romain ».

Le *limes* s'étend sur plus de 5 000 km, depuis la côte Atlantique au nord de la Grande-Bretagne, traversant l'Europe jusqu'à la Mer Noire et, de là, jusqu'à la Mer Rouge et l'Afrique du Nord, pour revenir à la côte Atlantique.

Les deux tronçons couvrent une distance de 550 km, s'étendant du Rhin, au nord-ouest de l'Allemagne, au Danube au sud-est. Ils sont constitués de vestiges de murs bâtis, fossés, forts, forteresses et tours de guet. Certains éléments de la ligne ont été fouillés ; certains ont été reconstruits et d'autres ont été détruits, ou sont connus d'après les études réalisées sur le terrain, mais n'ont pas été fouillés.

La proposition d'inscription est présentée en tant qu'extension du mur d'Hadrien au Royaume-Uni, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1987. Plusieurs États parties en Europe envisageant de proposer l'inscription d'autres tronçons du *limes*, la proposition d'inscription est accompagnée d'une déclaration préparée conjointement par le gouvernement britannique et les État allemands de Bade-Wurtemberg, de Bavière, de Hesse et de Rhénanie-Palatinat qui définit le projet d'une extension de la proposition d'inscription de la frontière romaine, tout d'abord à l'Europe puis, à terme, à l'Afrique et à l'Asie.

2. LE BIEN

Description

L'Empire romain, dans sa totalité, fut l'un des plus grands empires que le monde ait connu. Il était défendu par un réseau de frontières s'étendant sur plus de 5000 kilomètres, de la côte Atlantique à l'ouest à la mer Noire à l'Est, du centre de l'Ecosse au nord aux limites septentrionales du désert du Sahara au sud.

Les vestiges de cette frontière, qui fut en grande partie construite au IIe siècle apr. J.-C. au moment de l'apogée de l'Empire, sont encore bien visibles. Les frontières de l'Empire romain étaient parfois une barrière linéaire, parfois des espaces protégés et, dans d'autres cas, une zone militaire à part entière. Des vestiges importants subsistent dans les pays suivants (dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par l'ouest) : Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Croatie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Syrie, Jordanie, Israël, Irak, Égypte, Libye, Algérie, Tunisie et Maroc.

Les vestiges comportent :

- les lignes de la frontière linéaire ;
- les éléments naturels de la frontière, tels que les mers, les cours d'eau ;
- les installations militaires et les constructions annexes telles que les routes à l'intérieur et à l'extérieur de la frontière.

Ces vestiges sont parfois visibles, parfois à l'état de sites archéologiques non fouillés et d'autres fois matérialisés par des reconstructions.

L'ensemble des vestiges constituent un paysage culturel relique qui témoigne du caractère unificateur de l'Empire romain grâce à sa culture commune.

La proposition d'inscription actuelle comprend 507 km de ligne frontière répartis en deux tronçons, connue sous le nom de *limes* de Germanie Supérieure et de Rhétie (*Obergermanisch – Raetischer Limes*). Cette frontière fut construite par étapes, à partir de l'an 85 apr. J.-C., jusqu'à la fin du IIe siècle apr. J.-C. Elle fut abandonnée au cours de la seconde moitié du IIIe siècle apr. J.-C.

Une grande partie de ce tronçon du *limes* était une ligne « droite », « arbitrairement » tracée, définie au mètre près tout le long de son tracé, qui séparait l'Empire romain de la Germanie et des peuples germains que Rome n'était pas parvenu à conquérir. Le *limes* n'était pas seulement un ensemble militaire ; il définissait aussi des limites culturelles et économiques, devenant une séparation

culturelle entre le monde romanisé et les peuples germaniques non romanisés.

Sa fonction était de contrôler les routes marchandes et d'inclure dans l'Empire des terres agricoles riches telles que le bassin du Nördlinger Ries et les riches terres calcaires des Alpes franques. Cette frontière continua d'influencer le développement des zones environnantes longtemps après la fin de l'Empire romain.

Le tracé de la frontière en ligne droite semble avoir eu pour objectif de permettre l'installation d'une série de sites et non d'utiliser la topographie pour créer une barrière facilement défendable.

La précision mathématique du *limes* reflète les compétences impressionnantes des Romains dans le domaine de la topographie.

La zone proposée pour inscription consiste, tout le long de ses 550 km en forts, tours de guet et, autour des forts de plus grandes dimensions, des zones d'établissements civils, appuis des structures militaires. Le *limes* et ses structures reflètent ainsi une unité sociale et historique.

La plupart des vestiges du *limes* se trouve dans des zones ouvertes, dans des champs ou des forêts : 46 % dans des bois ou des haies et 46 % dans des terres arables ou des prairies. Près de 8 % se trouvent dans des villes ou des installations modernes, une partie étant enfouie sous des constructions plus récentes. Environ 9 % ont été totalement détruits.

Plusieurs zones construites au-dessus de vestiges ont été intégrées à la proposition d'inscription, comme c'est le cas de nombreux matériaux archéologiques authentiques qui sont préservés sous la surface du sol. Il est également suggéré que des parties qui ne sont ni accessibles ni visibles soient à l'avenir « visualisées » de manière à améliorer la perception du tracé précis du *limes*.

Des sites entièrement détruits ou de moindre importance qu'il est difficile de protéger ont été exclus.

La zone proposée pour inscription est entourée d'une zone tampon où des composantes individuelles sont préservées en tant qu'éléments du paysage.

Les deux tronçons du *limes* sont le *limes* de Germanie supérieure au nord-ouest et le *limes* de Rhétie au sud-est.

La zone proposée pour inscription comprend les vestiges suivants :

- *Le limes de Germanie Supérieure*
- *Le limes de Rhétie*
- *Les tours de guet*
- *Les forts*
- *Les vici – établissements civils*

Ils sont considérés séparément.

Les vestiges du limes

Le *limes* semble d'abord avoir été une zone simplement déboisée traversant les forêts anciennes qui fit place d'abord à une simple palissade puis, selon la topographie, à un rempart doté d'un fossé ou à un mur.

27 % du *limes* est dit visible, tandis que 9 % a été détruit.

La ligne proposée pour inscription est d'une largeur uniforme de 30 mètres. Cette largeur est sensée comprendre la totalité des vestiges archéologiques qui sont connus ou supposés avec certitude.

Le limes de Germanie Supérieure

Il s'étend sur 330 km. Il était destiné à protéger le paysage fertile du bassin de Neuwied, les routes marchandes de la vallée du Rhin, les routes nord-sud de la dépression d'Idstein, la plaine fertile de la Wetterau, la région de Giessen fortement peuplée à l'époque romaine et le Main, importante voie fluviale pour le commerce.

Dans la partie occidentale de ce tronçon, les routes suivent le profil du terrain ; le Main, forme une frontière « humide » longue d'environ 52 km ; dans sa partie orientale, le *limes* devient une ligne parfaitement droite qui ne tient pas compte de la topographie.

Les 40 forts installés le long de ce tronçon traduisent le besoin de sécuriser l'importance économique et sociale de cette zone prospère.

Des fouilles ont montré que ce tronçon consistait en une structure uniforme de rempart en terre protégée par un fossé de quelque 8 m de large et de 2,5 m de profondeur.

Le limes de Rhétie

Il s'étend sur 220 km. La partie occidentale de ce tronçon est également dessinée avec une précision mathématique. Le *limes* protège la vallée de Rems et le bassin du Nördlinger Ries. À l'est, la ligne est moins régulière et reflète son développement au coup par coup.

Sur environ 167 km de ce tronçon, contrairement au tronçon de Germanie supérieur, fut érigé un mur en pierre extraite localement, probablement jusqu'à une hauteur de 3 m et d'une épaisseur de 1,2 m, recouvert d'un enduit blanc. Cette construction reflète les opportunités et les contraintes relatives à la topographie du lieu : la pierre était disponible sur le plateau jurassien des Alpes souabes et franques, et les fossés étaient difficiles à creuser. Les vestiges du mur sont encore visibles en de nombreux endroits entre la vallée de Rotenbach à l'ouest et le Danube à l'est, en partie intégrés aujourd'hui à un remblai de pierres.

Les tours de guet

Quelque 900 tours de guet, connues ou supposées, jalonnent le tronçon du *limes* proposé pour inscription. Elles étaient placées à intervalles de 300 à 800 m, de manière à assurer un bon contact visuel d'une tour à l'autre. Toutefois, dans les zones d'activité commerciale

intense, les tours étaient plus rapprochées les unes des autres.

Les tours les plus anciennes étaient construites en bois puis, progressivement, elles ont été remplacées par des tours en pierre. La pierre était extraite de carrières locales et revêtues d'un enduit blanc décoré de lignes rouges pour imiter une maçonnerie en pierre de taille. Les toits étaient recouverts de bardeaux en bois. La colonne Trajane à Rome porte des représentations de quelques-unes de ces tours.

Elles étaient habituellement de base carrée (seules quelques-unes de forme hexagonale ont été découvertes), chaque côté mesurant de 4 à 8 m de long. L'épaisseur des murs ne faisait pas plus de 60 cm. On suppose que les tours mesuraient 7 à 9 m de haut. Elles comportaient trois niveaux, le rez-de-chaussée servant de magasin, tandis que le niveau supérieur, probablement doté d'une galerie en bois, servait de poste de guet.

Les tours abritaient probablement entre 3 et 6 soldats.

Sur les 896 tours de guet connues, 260 sont visibles, 394 supposées et 28 détruites. Les sites proposés pour inscription pour les tours font 60 x 60 m.

Les forts

Plus de 60 forts de garnison connus le long du *limes* hébergeaient les unités militaires indépendantes les plus importantes. Ils pouvaient recevoir entre 100 et 1000 soldats – leurs dimensions variaient en fonction du nombre de militaires stationnés. Les soldats effectuaient des rondes et contrôlaient les marchandises et les personnes passant à proximité de la frontière et la traversant.

Les forts variaient en fonction des troupes qu'ils abritaient. Les forts *ala* hébergeaient des troupes montées tandis que les forts *cohors* hébergeaient des unités d'infanterie.

Il y avait aussi des forts *numeri* pour les petites unités de reconnaissance et d'observation et des fortins pour des groupes encore plus petits de 20 à 30 hommes, parfois implantés entre deux forts de plus grandes dimensions. On a répertorié 60 fortins.

Cinquante-huit forts de plus grandes dimensions sont inclus dans la proposition d'inscription. Une brève description des 58 forts a été jointe au dossier.

Nombre des forts du *limes* présentant des plans et des structures similaires avaient des fonctions comparables. L'un des forts les plus étudiés est celui de Saalburg. Le premier fort de Saalburg (aux alentours de 90 apr. J.-C.) couvrait environ 0,7 hectare ; de plan rectangulaire, il possédait des tours d'angle. Un fort bien plus grand, de 3,2 hectares (221 m sur 147 m) fut construit sur le premier, aux alentours de 135 apr. J.-C. Il comptait quatre portes, un mur de défense en pierre et en bois et un double fossé. Les vestiges de bon nombre des bâtiments internes ont fait l'objet de fouilles ; beaucoup étaient construits en pierre. En 1897, l'empereur Guillaume II commanda la reconstruction du fort. Certaines de ses structures sont utilisées comme musée dédié au *limes*.

Les vici –établissements civils

Des établissements civils importants se développèrent le long du *limes*, soit sur les routes marchandes soit autour des forts. S'étendant souvent sur plusieurs hectares, ces installations étaient rarement défendues. C'est là que vivaient les personnes dépendant des soldats, les commerçants, les artisans et d'autres personnes qui proposaient leurs services aux soldats.

Les établissements comprenaient des thermes, des bâtiments religieux et administratifs ainsi que des habitations. Les établissements connus contigus aux forts ont été inclus dans les zones proposées pour inscription.

Histoire

À son apogée, l'Empire romain s'étendait sur trois continents. Ses frontières reflètent les aléas d'un empire puissant sur plus de mille ans. Dans ce qui est aujourd'hui l'Allemagne, il y eut plusieurs campagnes militaires au nord des Alpes et à l'est du Rhin, de 55/53 av. J.-C. à l'an 15-16 apr. J.-C., mais la région ne fut pas sous le contrôle direct des Romains avant 85 apr. J.-C., lorsque la plus ancienne partie du *limes* fut créée entre le Rhin et les monts du Taunus. La frontière épousait les contours du paysage. Par la suite, elle fut beaucoup plus rectiligne et les premiers forts furent établis.

De même, dans la zone du *limes* de Rhétie, la frontière fut d'abord établie sous l'empereur Claude (41-54 apr. J.-C.), probablement déplacée vers le nord au-delà de la rivière sous l'empereur Domitien, puis des forts furent établis sous l'empereur Trajan.

Les premières frontières du *limes* semblent avoir été de simples zones défrichées dans la forêt contrôlées par des tours en bois. Sous l'empereur Hadrien (117-138 apr. J.-C.), le *limes* fut doublé d'une palissade en bois. Au IIe siècle apr. J.-C. le *limes* fut en partie retracé en une ligne droite et renforcé par des talus ou des murs de pierre et par de nombreux forts et fortins.

La proposition d'inscription reconnaît que la chronologie de la création et de l'extension du *limes* est en cours d'étude et que des travaux supplémentaires sont nécessaires afin de définir des dates et des phases d'évolution du *limes*.

Le *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie a été abandonné pendant la deuxième moitié du IIIe siècle apr. J.-C., probablement aux environ de l'an 260 apr. J.-C.
Après la fin de l'Empire romain, de nombreux peuples celtes et germains romanisés s'éloignèrent des territoires du *limes* et furent remplacés par d'autres colonies germaniques. Bien que les murs marquant le paysage aient subsisté pendant de nombreux siècles, les faits et la raison de leur implantation firent progressivement place à des mythes et des légendes.

La « re-découverte » du *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie est liée à l'intérêt que le XIXe siècle porta à la recherche humaniste.

Une institution centrale pour l'étude du *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie, appelée *Reichs Limeskomision* et présidée par le prix Nobel de littérature Theodor Mommsen, fut fondée en 1892. Les travaux de cette commission s'appuyaient surtout sur les précédentes études réalisées par le royaume du Wurtemberg, les grands duchés de Bade et de Hesse et le royaume de Bavière. D'autres recherches antérieures ont été réalisées par différentes associations axées sur l'étude des vestiges romains, comme la Commission d'étude du *limes* impérial romain, active pendant la première moitié du XIXe siècle, ou par des personnes comme Wilhelm Conrady de Hanau, Friedrich Kofler de Hesse, Friedrich Ohlenschlager et Karl Popp de Bavière.

Le dernier des 14 volumes de l'étude du *limes* réalisée par la Commission impériale fut publié en 1937. Plus de 90 forts et quelque 1000 tours de guet, ainsi que des segments de tous les segments linéaires, furent identifiés et répertoriés.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale et la fondation de la République fédérale d'Allemagne que les recherches sur le *limes* connurent un nouvel essor. La Commission germano-romaine se pencha à partir de 1959 sur des questions restées sans réponse et de nouveaux problèmes, en publiant régulièrement ses résultats sous la forme de la série *Limesforschungen*. Le débat s'élargit progressivement, traitant non seulement des questions militaires mais aussi d'autres thèmes comme les établissements civils et les relations avec les provinces frontalières.

L'expansion des années 1950 et 1960 provoqua la perte de bon nombre de sites et des éléments du *limes*, tout en contribuant considérablement à la connaissance et à la recherche. De nouvelles techniques de recherche, ainsi que la photographie aérienne, permirent d'avoir une idée plus complète de l'étendue et des caractéristiques du *limes* romain en Allemagne.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le patrimoine culturel bâti est protégé par les lois de protection des monuments des différents États. Tous les éléments du *limes* sont protégés par les lois des États afférents.

Structure de la gestion :

La gestion du *limes* est assurée indépendamment par chaque État, via les autorités d'État et locales. Seules de petites parties du *limes* sont aménagées sur le plan pratique pour les visiteurs, avec présentation et gestion. Le dossier de proposition d'inscription s'étend longuement sur les plans futurs, résultant essentiellement du processus de proposition d'inscription. Vingt-cinq tours de guet ont été aménagées, parfois en partie reconstruites, pour le bénéfice des visiteurs. Un fort (Saalburg) a fait l'objet de vastes travaux de reconstruction, dans le cadre de ce qu'on peut déjà considérer comme un monument *per se* dans l'histoire de la présentation de sites. Quatre autres forts ont été partiellement restaurés et présentés.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

« Les frontières de l'Empire romain forment le plus grand monument de l'une des civilisations les plus marquantes dans l'histoire de l'humanité. » La ligne n'est pas une simple installation militaire, mais plutôt une démarcation symbolique, entre le monde « civilisé » et les « barbares ». Même après qu'elle ait perdu son rôle de frontière, elle conserva celui de ligne de division culturelle.

Les recherches et vestiges importants sont parfois la seule trace des techniques de construction militaires romaines, de leur stratégie militaire et de la capacité d'un empire à gérer une frontière de 5000 kilomètres.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité des sections du site proposé pour inscription en août-septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique.

À la suite du processus d'évaluation et de la réunion de la Commission pour le patrimoine mondial de l'ICOMOS, l'État partie a été contacté pour des informations complémentaires. Ces informations ont été fournies.

Conservation

Historique de la conservation :

Différentes parties du *limes* ont été traitées de façon différente, du fait de plus d'un siècle d'intérêt et de l'implication de quatre États. Comme déjà indiqué, le fort de Saalburg a été reconstruit à la fin du XIX siècle. D'autres forts et tours ont été consolidés, mais aussi reconstruits à la fin du XX siècle. Dans la plupart des cas, la reconstruction est partielle, mais repose dans plusieurs cas sur un travail d'imagination pure et non sur les résultats des études. Dans certaines zones et certaines parties du *limes*, la conservation et la présentation s'appuient sur le paysagisme. Une grande partie du site bénéficie simplement d'une protection juridique et n'a pas fait l'objet d'interventions de conservation particulières.

État de conservation :

La mission d'expertise de l'ICOMOS a exprimé des réserves en ce qui concerne bon nombre de reconstructions (Wissenburg, Welzheim, Eichstatt, Grosserlach, Hillscheid, Lorch, Polheim et Rheinbrohl), purement basées sur un travail d'imagination, parfois sur les descriptions visuelles de la colonne de Trajan à Rome. La mission d'expertise présente le travail réalisé à Feldberg comme un modèle de bonne conservation et de

présentation sensible. Elle mentionne aussi Bad-Nauheim comme un bon travail de conservation.

La mission d'expertise de l'ICOMOS mentionne les méthodes de fouille archéologiques non intrusives modernes, qui favorisent l'étude sans exposition des éléments bâtis et donc sans la détérioration qui s'ensuit.

Gestion :

Le site et ses différents éléments sont gérés par quatre États, et de nombreuses autorités locales. Certaines parties sont bien protégées par la législation, mais d'autres manquent d'une protection appropriée (par exemple, d'après le dossier de proposition d'inscription à propos du fort de Hunzel : « Le fort ne dispose d'aucune protection des monuments légalement exécutoire »). Dans le cas de plusieurs forts, la proposition d'inscription indique qu'ils ne sont pas répertoriés dans le plan d'occupation des sols (par exemple : Altenstadt, Ruckingen, Seligenstadt et d'autres).

Analyse des risques:

Les villes en développement risquent de faire disparaître beaucoup des éléments du site. Ce risque semble être le principal, comme l'indique la proposition d'inscription. Il semble qu'un autre risque important provienne du désir de montrer au public quelque chose qui n'est pas visible, au moyen de reconstructions.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Une grande partie du *limes* et de ses éléments sont souterrains, et n'ont jamais été fouillés ou remblayés. Certains ont fait l'objet d'une conservation et d'une présentation appropriée. Tous ces éléments ont conservé leur authenticité. Plusieurs sont présentés symboliquement par la représentation de leurs contours en surface, ce qui protège leur authenticité ainsi que le cadre et l'intégrité des alentours. Dans de nombreux cas cependant, l'authenticité a été compromise par des reconstructions inacceptables.

Évaluation comparative

Le *limes* romain est comparé à la seule autre grande structure de protection frontalière : la grande muraille de Chine. Il présente cependant des caractéristiques, des éléments et même des fonctions différentes. Le *limes* romain n'était pas seulement une structure militaire : il servit aussi de régulateur des flux commerciaux et des mouvements des hommes.

Ces deux œuvres monumentales appartiennent à deux grandes civilisations différentes, à des périodes historiques et à des régions différentes du monde. Par conséquent, même si l'on considère qu'elles peuvent entrer dans la même catégorie architecturale, elles ont des caractéristiques complètement différentes.

La proposition d'inscription souligne aussi que dans l'Empire romain il y avait de nombreuses manières différentes de garantir la sécurité et de contrôler le *limes*. Malheureusement, en raison du manque de recherche, il est impossible d'envisager l'étendue complète de ces approches à travers l'Empire. Néanmoins, de ce que l'on sait, il apparaît que les tronçons proposés pour inscription présentent des caractéristiques particulières de la partie européenne de l'Empire, une frontière terrestre était l'exception : seuls le Royaume-Uni et la Roumanie présentent des frontières similaires.

Une autre caractéristique distinctive du *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie est son tracé rectiligne et l'étroitesse de la zone frontière. Tandis qu'ailleurs la frontière est complétée par des installations en avant ou en arrière de la ligne, la zone proposée pour inscription n'en présente quasiment pas. Enfin, le tracé de la frontière semble refléter des cultures locales existantes, à la fois dans les matériaux utilisés et dans l'espacement entre les tours – bien que toutes les raisons qui président à leur emplacement ne sont pas encore entièrement comprises.

Le *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie a une valeur dans le cadre du *limes* romain qui reflète l'étendue et la puissance de l'Empire romain. La zone proposée pour inscription présente des similitudes et des différences par rapport aux autres tronçons ; elle donne cependant un bon aperçu de ce qui a subsisté. En particulier, elle comporte des témoignages détaillés de certains types de techniques de construction romaine qui ne sont pas représentés ailleurs.

Sur la base des recherches actuelles, de nombreuses questions restent encore sans réponse : le site proposé pour inscription doit donc être considéré comme renfermant des éléments scientifiques encore non révélés de l'histoire militaire, économique et sociale romaine.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La frontière romaine possède une valeur culturelle très élevée. Elle délimita l'une des plus grandes civilisations de l'histoire de l'humanité, une civilisation qui influença le monde occidental et ses populations pendant des siècles. Elle eut un effet notable sur l'urbanisation et l'expansion des cultures dans des contrées isolées.

La section allemande de la frontière, comme ses autres tronçons, possède toutes les valeurs que représente le *limes* dans son ensemble. Elle représente en particulier des réponses locales au problème de garantir la frontière contre les peuples germaniques tout en favorisant le commerce, les échanges et l'agriculture.

Il est suggéré dans le résumé de déclaration de la proposition d'inscription fourni avec la proposition (voir ci-dessous) que la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble du *limes* romain serait établie en fonction des tronçons auxquels elle se rapporte, et que chaque tronçon présenterait les garanties d'authenticité et d'intégrité nécessaires pour les zones proposées pour inscription.

La présente proposition d'inscription du *limes* est soumise en tant qu'extension du mur d'Hadrien. En tant que telle, il

n'est pas nécessaire de prouver sa valeur universelle exceptionnelle mais simplement de compléter la partie déjà inscrite.

L'ICOMOS considère qu'elle complète de manière satisfaisante la compréhension du concept global de la frontière romaine et complète et amplifie la partie déjà inscrite.

Évaluation des critères :

La présente proposition d'inscription est soumise comme extension du mur d'Hadrien, qui a été inscrit sur la base des critères ii, iii et iv. La section allemande est proposée pour inscription sur la base des critères i, ii, iii, iv et vi.

L'ICOMOS considère que la proposition d'inscription devrait être envisagée sur la base des mêmes critères d'inscription que ceux du mur d'Hadrien et des mêmes critères qui sont suggérés pour l'ensemble de la frontière romaine.

Le critère i est justifié par le fait qu'elle représente un chef d'œuvre du génie créateur humain, car elle fait la démonstration des technologies topographiques de l'époque romaine. L'ICOMOS estime qu'il y a de bien meilleurs exemples pour ce critère, par exemple les aqueducs, les ponts et routes dans tout l'Empire romain. Par conséquent, la proposition d'inscription ne remplit pas le critère i.

Critère ii : Le *limes*, avec ses forts, ses fortins, ses murs, ses fossés, son infrastructure associée et son architecture civile, témoignent d'un important échange de valeurs de l'humanité grâce au développement de l'architecture militaire romaine, étendant leurs connaissances techniques de construction et de gestion à de vastes régions dans le monde. Le *limes* et, plus particulièrement, certains des forts, étaient au cœur du développement urbain de certaines des plus importantes villes d'Europe.

Critère iii : Il ne fait aucun doute que le *limes* représente un témoignage exceptionnel de la culture romaine et de ses différentes traditions – en matière d'armée, d'ingénierie, d'architecture, de religions, de gestion et de politique. En outre, il a favorisé l'échange des valeurs culturelles, grâce aux mouvements de soldats et de civils de différentes nations.

Critère iv : Le *limes* romain et sa section allemande sont des exemples exceptionnels de l'architecture militaire et des techniques de construction qui se sont répandues dans toute l'Europe et dans certaines régions d'Asie et d'Afrique.

Critère vi : Il est suggéré que la frontière est un symbole de la période romaine en Europe, avec des idées et des religions qui se sont répandues dans tout l'Empire romain et qui plus tard ont affecté la diffusion du christianisme. L'ICOMOS considère que la justification de ce critère n'est pas assez solide.

Autres propositions d'inscription en série pour créer une frontière plus vaste de l'Empire romain comme site du patrimoine mondial.

La proposition d'inscription est accompagnée d'un résumé de déclaration de la proposition d'inscription soumis conjointement par le Royaume-Uni et les États allemands de Bade-Wurtemberg, de Bavière, de Hesse et de Rhénanie-Palatinat. Ce résumé définit les raisons qui président à la création d'un seul site du patrimoine mondial intitulé « les frontières de l'Empire romain », qui serait une proposition transfrontalière en série englobant les vestiges du *limes* qui sont visibles dans les pays suivants : Royaume-uni, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Croatie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Syrie, Jordanie, Israël, Irak, Égypte, Libye, Algérie, Tunisie et Maroc.

La déclaration décrit en détail le matériel qui subsiste dans ces pays, allant du *Fossatum Africae* en Algérie et au Maroc, qui séparait les champs cultivés de l'Empire des pâturages utilisés par les nomades au-delà de la frontière, jusqu'aux forts encore debout de Syrie et de Jordanie, en passant par les villes de Aquincum en Hongrie et de Viondonissa en Suisse.

Une déclaration de valeur a été établie pour l'ensemble de la frontière romaine à travers trois continents, qui engagerait à terme des propositions de la part de tous les États qui possèdent des vestiges de ces installations.

La déclaration de valeur suggère que l'ensemble de la frontière romaine est d'une valeur universelle exceptionnelle pour les qualités suivantes :

- L'envergure et l'étendue de la frontière reflètent l'impact unificateur de l'Empire romain sur le monde méditerranéen élargi, un impact qui a persisté longtemps après l'effondrement de l'Empire.

- La frontière est le monument le plus vaste de la civilisation romaine.

- La frontière illustre et reflète les capacités d'organisation et technologiques de l'Empire romain qui lui permit de planifier, de créer et de protéger une frontière de quelque 5000 km de long, de stationner des dizaines de milliers d'hommes et de gérer les implications économiques, sociales et militaires de cette frontière.

- La frontière témoigne de la variété et de la sophistication de la réponse aux conditions topographiques, politiques, militaires et sociales qui comporte des murs, des talus, des cours d'eau et des mers.

Il est suggéré que l'ensemble de la frontière de l'Empire romain devrait satisfaire les critères ii, iii et iv de la manière suivante :

Critère ii : Le *limes* dans son ensemble reflète le développement de l'architecture militaire romaine et l'impact de la frontière sur l'urbanisation et la construction des routes de transport.

Critère iii : La frontière romaine est le plus grand monument de l'Empire romain, lui-même l'un des plus

grands empires de l'ère préindustrielle. Les vestiges physiques du *limes* : forts, tours de guet, établissements humains ainsi que les terres intérieures dépendantes de la frontière, reflètent les complexités de la culture romaine, mais aussi ses facteurs unificateurs à travers l'Europe et le monde méditerranéen.

Contrairement aux monuments romains déjà inscrits, les constructions du *limes* témoignent des limites de l'Empire et reflètent l'adoption de la culture romaine par les peuples soumis.

La frontière n'était pas une barrière infranchissable. Au contraire, c'était une frontière qui contrôlait et autorisait les mouvements des hommes, civils et marchands, à l'intérieur des unités militaires, permettant ainsi à la culture romaine de se répandre alentour, et permettant à l'Empire romain d'absorber des influences venant de l'extérieur de ses frontières.

Critère iv : Le *limes* reflète le pouvoir et la puissance de l'Empire romain ainsi que la propagation de la culture classique et de la romanisation qui ont déterminé en grande partie le développement ultérieur de l'Europe.

La déclaration suggère que la frontière comporte :

- les vestiges de la ligne conçue du *limes* ;
- des sites naturels faisant partie intégrante de la barrière du *limes* ;
- Le réseau d'installations militaires, les éléments annexes et les routes créées à l'avant, à l'arrière et le long de la frontière.

Il est suggéré que chaque site proposé pour inscription reflète la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble et prouve aussi son authenticité et son intégrité.

Pour mener à bien cette proposition d'inscription globale, un groupe international désigné sous le nom de Groupe de Bratislava a été créé en 2003. Il est composé de représentants du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Autriche, de Slovaquie et de Hongrie. Il est suggéré qu'il pourrait être étendu à des représentants de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial ainsi que d'autres pays qui ont l'intention de proposer pour inscription des tronçons du *limes*.

Les objectifs du groupe de Bratislava sont de :

- conseiller les États parties sur l'importance des frontières romaines et sur le développement de guides des meilleures pratiques pour la gestion et pour améliorer la compréhension ;
- développer des structures de soutien telles qu'une stratégie de recherche globale, une base de données et un site web.

Les auteurs de la déclaration proposent aussi des principes de gestion qui seront appliqués à leur partie du site et qui devraient aussi s'appliquer aux futurs tronçons du site. Ces principes sont les suivants :

Les États participants devraient accepter une gestion basée sur l'identification, l'inventaire, la protection, la conservation, la présentation et la compréhension des structures préservées du *limes* en tant que vestiges de la civilisation romaine et un symbole du patrimoine commun. Pour parvenir à cela, une approche commune sera développée.

Il est suggéré que les nouvelles propositions d'inscription devraient démontrer la valeur universelle exceptionnelle, l'authenticité et l'intégrité des biens et se conformer à tous les autres aspects des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Elles devraient aussi souscrire à une vision commune de l'ensemble du site.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS soutient la proposition générale pour encourager des propositions d'inscription qui reflètent l'extension et l'ampleur de la frontière romaine, le plus grand monument de la civilisation romaine, pour commencer en Europe mais, à termes, peut-être aussi en Afrique et en Asie. L'ICOMOS soutient aussi les approches définies dans le résumé de proposition d'inscription présenté par le gouvernement du Royaume-Uni et les États allemands de Bade-Wurtemberg, de Bavière, de Hesse et de Rhénanie-Palatinat.

Ce document suggère que le Groupe de Bratislava, formé pour soutenir de possibles propositions d'inscription à venir, développera des principes de gestion. L'ICOMOS suggère qu'ils incluent des principes pour la reconstruction des vestiges sur la base des principes scientifiques et des normes internationales reconnues.

Le *limes* proposé pour inscription requiert une meilleure protection sur certaines parties et une technique de présentation plus moderne, ce qui limitera la quantité de reconstructions et permettra à celles qui sont entreprises de reposer sur des principes scientifiques et des normes internationales reconnues.

L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire de différentier les vestiges romains des reconstructions. Quoique les reconstructions menées au XIXe siècle peuvent être considérées aujourd'hui comme ayant un certain intérêt historique, l'ICOMOS considère que les reconstructions ayant été effectuées depuis les débuts de la Charte de Venise ne sont pas authentiques ou d'une valeur suffisante pour être incluses dans la proposition d'inscription.

L'ICOMOS considère également que toutes reconstructions futures, comme celles suggérées pour Saalburg, à moins qu'elles ne soient basées sur des preuves scientifiques solides et menées selon des normes reconnues au niveau international, pourraient menacer le site.

L'ICOMOS considère de plus que les parties du *limes* reconstruites depuis 1965 ainsi que les développements qui recouvrent et qui sont situés sur les vestiges romains devraient être exclus de la proposition d'inscription et traités comme une zone tampon.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii et iv*** en tant qu'extension du site du mur d'Hadrien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, à l'exception :

- Des reconstructions menées depuis 1965,
- Des développements urbains au-dessus des vestiges romains.

Et à la condition qu'une documentation satisfaisante qui présente ces exclusions soit soumise avant la prochaine réunion du Comité du patrimoine mondial.

3. Recommande que les éléments reconstruits exclus de la proposition d'inscription, ainsi que les développements au-dessus des vestiges romains soient considérés comme une zone tampon.

4. Recommande également que la proposition d'inscription soit envisagée comme la seconde phase d'une proposition d'inscription plus large, en série, transfrontalière et échelonnée pour englober les vestiges des frontières romaines dans la région méditerranéenne.

4. Recommande que le mur d'Hadrien et les sites du *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie soient désignés en tant que Frontières de l'Empire romain.

5. Recommande de plus que le site du mur d'Hadrien soit renommé « Frontières de l'Empire romain : le mur d'Hadrien » ; que le site du *limes* de Germanie supérieure et de Rhétie soit dénommé « Frontières de l'Empire romain : *Limes* de Germanie supérieure et de Rhétie ».

ICOMOS, avril 2005

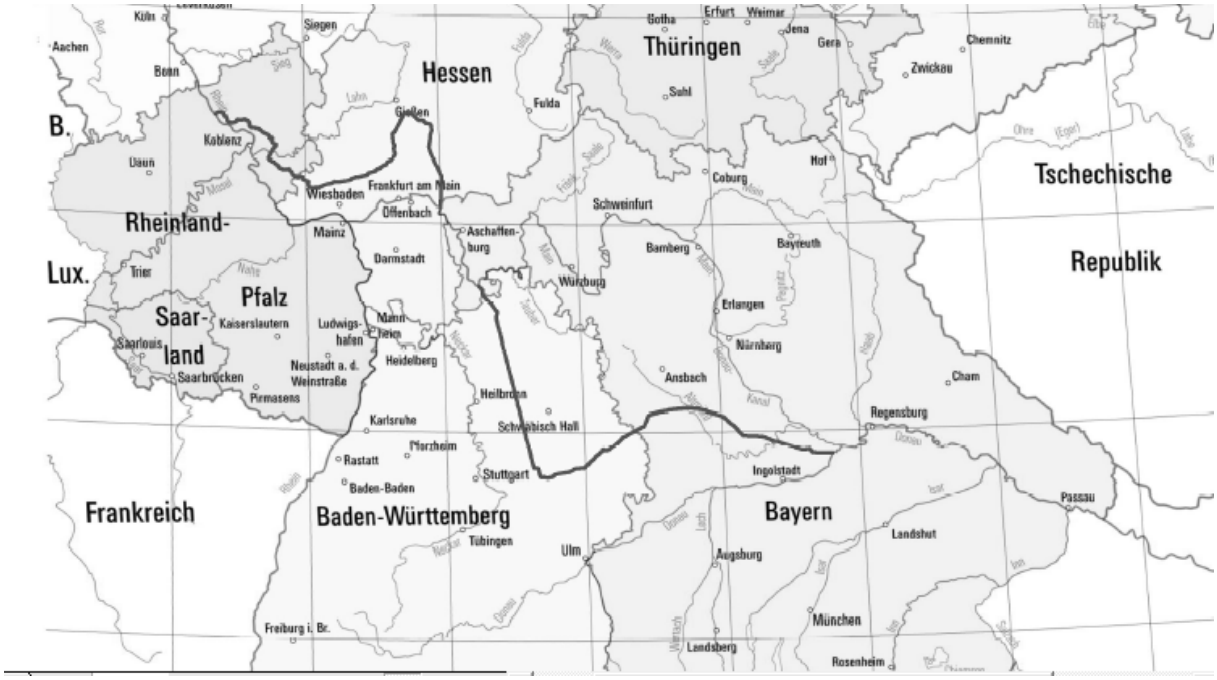

Plan indiquant la localisation du bien proposé pour inscription

Fossé du Limes à l'est d'Haghof

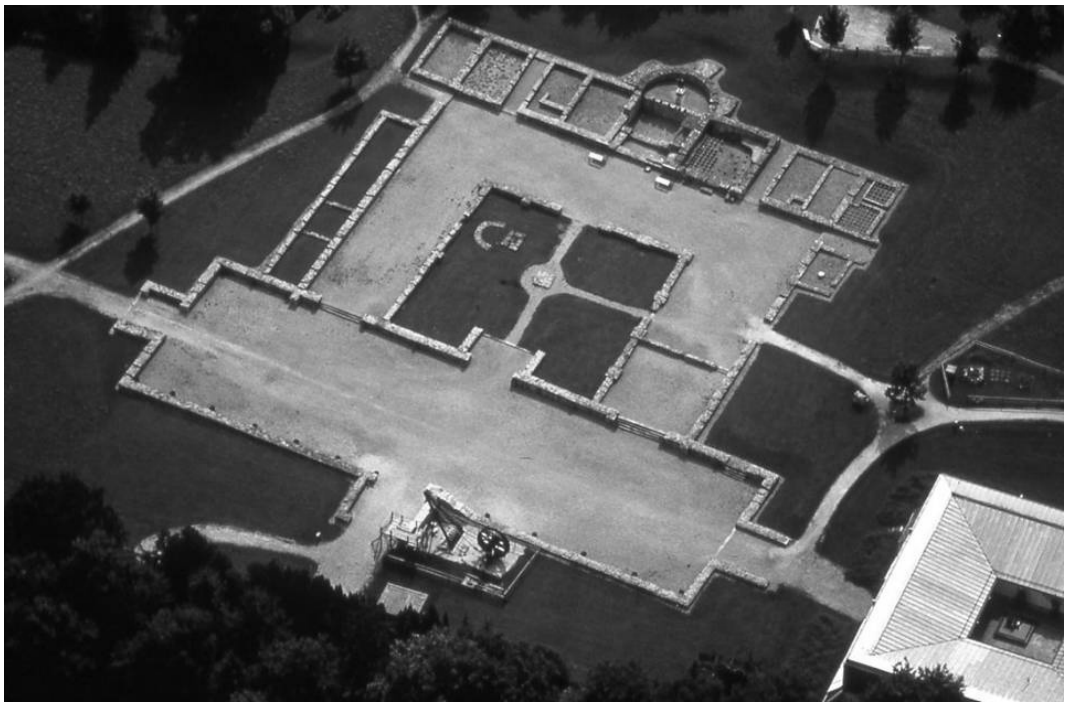

Vue aérienne du site du fort d'Aalen

Œuvres de Gaudí (Espagne)

No 320 bis

1. IDENTIFICATION

État partie : Espagne

Bien proposé : Les œuvres d'Antoni Gaudí (extension du *Parc Güell, palais Güell, Casa Mila à Barcelone*)

Lieu : Catalogne, Cantabrie, Castille et Léon, et îles Baléares

Date de réception : 28 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une *proposition d'inscription en série de monuments*. Cette proposition d'inscription est une extension du site du patrimoine mondial existant : Parc Güell, palais Güell, Casa Mila à Barcelone.

Brève description :

Les œuvres d'Antoni Gaudí (1852-1926) peuvent être jugées véritablement universelles, à la lumière des sources culturelles variées qui les ont inspirées. Elles traduisent un style éclectique et très personnel qui s'est exprimé en toute liberté non seulement dans le domaine de l'architecture mais aussi dans l'art des jardins, la sculpture et toutes les formes d'art décoratif.

2. LE BIEN

Description

Trois œuvres d'Antoni Gaudí (1852-1926) ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1984 (critères i, ii et iv) : *Le parc Güell* (1904-1916), le *palais Güell* (1886-90), la *Casa Milá* (1906-10), toutes situées à Barcelone. Elles ont été considérées comme « véritablement universelles, à la lumière des sources culturelles variées qui les ont inspirées. Elles traduisent un style éclectique et très personnel qui s'est exprimé en toute liberté non seulement dans le domaine de l'architecture mais aussi dans l'art des jardins, la sculpture et toutes les formes d'art décoratif ».

L'extension actuelle envisage d'inclure douze autres biens du même architecte, disséminés dans six localités (et proposés pour inscription sur la base des critères i, ii, iii et vi) :

- Barcelone : *Casa Vicens* (1883-1885) ; *travail de Gaudí sur la Sagrada Familia* (1884-1926); *Pavillon du domaine de Güell* (1884-1887); *Col.legi de les Teresianas* (1889-1894) ; *Casa Calvet* (1898-1900) ; *Torre Figueres - Bellesguard* (1900-1905) ; *Casa Batlló* (1904-1906) ;

- Salta Coloma de Cervelló (Barcelone) : *Crypte de la Colònia Güell* (1898-1905) ;

- Comillas (Cantabrie) : *El Capricho* (1883-1885) ;

- Castille et Léon : *Palais épiscopal d'Astorga* (1889-1893), Astorga ; *Casa de Botines* (1892-1893), Léon ;

- Palma de Mayorque (îles Baléares) : *Travail de Gaudi sur la cathédrale de Mayorque* (1904-1914).

La proposition d'inscription regroupe une série d'œuvres d'Antoni Gaudí qui vont de sa première création en tant qu'architecte, la *Casa Vicens* (en 1883) à ses derniers projets, notamment la restauration de la *cathédrale de Mayorque* et particulièrement la construction de la *Sagrada Familia*, l'œuvre d'une vie toute entière. Les biens proposés pour inscription représentent une grande variété de fonctions : églises, palais, résidences, bureaux, pavillons. Son travail reflète une inspiration puisée dans les cultures et les traditions de la Catalogne et de la Méditerranée en général. Dans le même temps, elles constituent toutes des créations individuelles, toutes différentes les unes des autres, émergeant dans le contexte culturel du Modernisme, dans la Catalogne de la fin du XIXe siècle. L'œuvre de Gaudí exprime le génie de l'architecte, traduisant des qualités spatiales et une plasticité toute particulières dans les lignes ondoyantes, dans l'harmonie des couleurs, des matières, des surfaces architecturales et des éléments sculptés.

L'œuvre maîtresse de Gaudí est incontestablement l'église de la *Sagrada Familia.* Cet ouvrage avait débuté sous la férule de l'architecte Francesc de P. del Villar en 1882, dans un style néo-gothique. Gaudí fut engagé en 1883. Il introduisit des changements radicaux au premier projet et continua les travaux jusqu'à sa mort en 1926. Le plan général de la construction est basé sur la croix latine. La nef mesure 90 m de long et 45 m de large, et le transept 60 m. La crypte a été construite entre 1884 et 1889, et la façade de la Nativité terminée en 1905. L'église comporte quatre extraordinaires clochers : la tour Sainte-Barbara fut achevée en 1925, les trois autres entre 1927 et 1930. L'élévation du transept de la Passion fut commencée en 1960, et la construction de l'église se poursuit à ce jour. Gaudí était bien conscient qu'il avait commencé des travaux dont il ne pourrait voir la fin. Il mit donc au point un modèle mathématique tridimensionnel, servant de ligne directrice à ses successeurs et qui fut représenté dans plusieurs maquettes de différentes échelles. Au cours de l'incendie de 1937 qui ravagea l'atelier de Gaudí pendant la guerre civile, ces maquettes furent brisées au sol. Une étude minutieuse a permis de collecter environ 10 000 fragments et plusieurs maquettes ont été recomposées.

La Casa Vicens, une résidence en banlieue, fut la première réalisation indépendante de Gaudí. Commandée en 1878, elle fut édifiée entre 1883 et 1888. En 1925, l'architecte Serra Martinez l'agrandit dans des formes similaires et en

consultation avec Gaudí. Sa conception combine une maîtrise du travail de la en brique et une variété de carreaux de Valence de différents coloris. Sa ferronnerie en fer forgé est remarquable. À l'intérieur, on trouve de belles peintures murales décoratives. La conception s'inspire clairement de la tradition Mudéjar et de l'orientalisme islamique.

La conception de la luxueuse villa *El Capricho* (1883), à proximité de la petite ville côtière de Comillas, dans la province de Santander, a été commandée par un riche industriel. C'est un ensemble assez important, résidence de campagne d'un célibataire. L'architecture présente des similitudes avec la Casa Vicens, reflétant des influences catalanes. Aujourd'hui, elle sert de restaurant.

En 1884, Gaudí a dessiné les pavillons du *domaine de Güell,* dans la banlieue de Barcelone. Le projet comprenait la loge du concierge et les écuries. Cette œuvre poursuit l'évolution du travail créatif de Gaudí et est étroitement associée aux idées du *Modernisme*. C'est là qu'il a commencé pour la première fois à introduire des lignes de toit élaborées et des céramiques polychromes. L'imaginative porte aux dragons est l'élément le plus spectaculaire. Aujourd'hui, les édifices appartiennent à l'Université et abritent l'établissement d'enseignement supérieur de Barcelone.

Le palais épiscopal, à côté de la cathédrale d'Astorga, datant des XVIe-XVIIIe siècles, fut détruit dans un incendie en 1886. L'année suivante, Gaudí fut invité à dessiner un nouveau palais. Cet édifice en granit gris-clair, avec ses intérieurs voûtés, reflètent le caractère médiéval de la cathédrale gothique à proximité. On dit de cet édifice qu'il est le plus bel exemple de style néo-gothique en Espagne. Les travaux commencèrent en 1889, mais Gaudí se retira du projet en 1893, lequel fut achevé ensuite par l'architecte Ricardo García Moreno. Pendant la guerre civile, l'édifice servait de caserne militaire, et plusieurs changements lui furent apportés. C'est aujourd'hui un musée.

Les travaux sur le collège de *les Teresianas* avaient déjà commencé quand Gaudí fut invité en 1888-1889 à reprendre le projet. Le bâtiment, d'aspect sévère, est constitué d'un seul bloc rectangulaire allongé, très simple. Dans l'esprit de la congrégation religieuse, il a ouvert l'édifice vers l'intérieur, mettant au point un système complexe pour faire pénétrer la lumière du jour dans les pièces. En 1936-1939, pendant la guerre civile, il servit d'hôpital et de caserne militaire. Par la suite, il fut réhabilité par la communauté religieuse. C'est aujourd'hui une école religieuse.

La Casa de Botines (1892) fut commandée par des marchands de textiles, et comprenait des bureaux et des appartements. Cet édifice de plusieurs étages reflète une approche néo-médiévaliste rationnelle, comme celle de Viollet-le-Duc. Il possède une structure moderne, en acier, avec une façade en granit gris-clair. L'intérieur a subi quelques changements après sa transformation en banque en 1929, mais a été restauré dans les années 1990. Une grande banque y a aujourd'hui installé ses bureaux.

La conception de la *Casa Calvet*, en 1898, représente l'œuvre de Gaudí à l'âge de la maturité. Le bâtiment abrite des magasins au rez-de-chaussée, la résidence du propriétaire au premier étage et des appartements à louer aux étages supérieurs. Son caractère sculptural, exprimé dans ses façades de pierre et notamment dans ses intérieurs, est devenu tout particulièrement marqué. Gaudí a introduit ici l'utilisation d'une maquette en plâtre pour l'aider dans la conception spatiale, comme il le fera couramment dans son travail par la suite.

En 1898, on commanda à Gaudí une église pour la Colònia Güell, une communauté travaillant dans l'industrie du textile aux abords de Barcelone. Gaudí réfléchit au projet pendant 10 ans. Les travaux débutèrent en 1908, mais furent interrompus en 1914, alors que seule la crypte était achevée. Gaudí se servit de cette structure unique pour faire des expériences sur la construction en briques et en pierre, poussant les possibilités des structures catalanes traditionnelles jusqu'à leurs limites les plus extrêmes. Les colonnes et les voûtes reflètent les lignes de force structurelles et, associées à des mosaïques et à des vitraux, créent un effet spatial exceptionnel.

La villa résidentielle de Figueras, ou *Casa Bellesguard*, a été créée en 1900. C'est un édifice se dressant, seul, sur une colline en surplomb de Barcelone. De plan carré, elle comporte une grande tour, une façade élaborée en pierre et en carreaux de céramique, et des intérieurs blancs tout en courbes. Le caractère de l'édifice fait référence aux traditions catalanes. Les anciennes ruines médiévales du site ont été intégrées à l'aide d'un viaduc doté de piliers inclinés et de voûtes, préfigurant le parc Güell.

La *Casa Batlló* (1904-1907) est une résidence urbaine de Barcelone appartenant à Josep Batlló i Casanovas. Engagé pour remodeler un bâtiment existant, Gaudí fit de celui-ci l'une de ses œuvres les plus caractéristiques et les plus connues, à l'aide de lignes libres, de mosaïques et de lignes de toit élaborées. Il ajouta un étage supplémentaire et façonna le toit en forme d'immense dragon, au moyen de cheminées ornées de mosaïques pleines d'imagination. L'intérieur, avec ses développements spatiaux complexes et son usage habile de panneaux et de revêtements de bois, est particulièrement réussi.

En 1902-1904, l'évêque Campins a commandé à Gaudí une étude de la rénovation et de la restauration de la cathédrale gothique de Palma de Mayorque, *la Seu*, datant d'environ 1300 à 1600. La façade ouest fut reconstruite en 1855 en style néo-gothique, après un tremblement de terre. Le projet de Gaudi entraîna des changements spatiaux et structurels, et la nouvelle conception de divers détails, particulièrement autour de l'autel principal. Il enleva les grandes structures du chœur traditionnel, plaçant les éléments sur les côtés et ouvrant la nef centrale, faisant ainsi passer le nombre de places de 200 à environ 2000.

Histoire

Antoni Gaudí est né en 1852 à Reus, petite ville au sud de Barcelone, et mort en 1926 dans un accident de la route. Dans la Catalogne de la fin du XIXe siècle, le contexte intellectuel est marqué par le *Modernisme,* mouvement qui s'étend d'environ 1880 à la première guerre mondiale, parallèlement à des courants comme le naturalisme, les *Arts and Crafts* et l'Art Nouveau. Il était motivé par un

retour aux traditions en tant qu'expression de l'identité nationale, ainsi que par l'introduction de techniques et matériels modernes dans le cadre du progrès. Le Modernisme en Catalogne différa des autres mouvements en ce qu'il acquit une importance particulière pour l'identité culturelle populaire. Il s'exprima dans la littérature et la musique, mais aussi dans la peinture, la sculpture, les arts décoratifs et l'architecture. Les Catalans étaient très au fait des idées de Viollet-le-Duc, John Ruskin, Macintosh et autres. Parmi les architectes les plus connus, on compte, outre Gaudí, difficile à classer, Lluís Domènech i Montaner, dont les principales œuvres à Barcelone sont elles aussi inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les biens individuels appartiennent à des particuliers, à des organisations ou à des institutions publiques. L'église de la Sagrada Familia appartient à la *Junta Constructora del Tempel de la Sagrada Familia,* les pavillons du domaine de Güell appartiennent à l'université de Barcelone, la crypte de la colonia Güell aux autorités locales, et le palais épiscopal d'Astorga à l'évêché.

Les biens proposés pour inscription ont tous été classés bien d'intérêt culturel en 1969, et sont protégés juridiquement en tant que monuments nationaux. Ils sont également reconnus dans les plans directeurs d'urbanisme et les plans de gestion du patrimoine.

Structure de la gestion :

Il existe un plan de gestion globale pour les biens proposés pour inscription de façon à assurer une protection et un usage responsable, en respectant des normes élevées de protection.

En 2002, une instance sous-régionale a été établie pour coordonner le régime de gestion. La gestion quotidienne pratique des biens individuels est aux mains des propriétaires et/ou des autorités locales compétentes.

Ressources :

Chaque bien proposé pour inscription dispose de fonds différents, en fonction de son propriétaire et de sa localisation. Un personnel permanent d'entretien est affecté aux biens publics. La Sagrada Familia occupe 80 personnes, la Casa Battló 40 et la cathédrale de Mayorque 54.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : … L'œuvre de Gaudí, dans son ensemble, trouve son caractère exceptionnel dans une vitalité qui lui a permis d'exprimer sentiments, idées, images, expériences et par-dessus tout connaissance de son époque, en cette fin du XIXe siècle et ce début du XXe siècle. L'œuvre de Gaudí regroupe art et technique de telle sorte que ces deux composants ne peuvent être séparés, parce qu'il était en même temps un architecte, un bâtisseur, un artiste, un ingénieur en structure et un artisan dont l'objectif était de créer une *œuvre d'art totale*.

Critère ii : Les œuvres de Gaudí présentent différentes influences et, dans le même temps, elles sont un modèle pour les futurs architectes et artistes qui devaient façonner le XXe siècle. En effet, on trouve en lui les influences de John Ruskin (Renouveau de l'architecture médiévale), des pré-raphaélites et de William Morris (Renouveau des arts et métiers traditionnels), Viollet-le-Duc (utilisation du style gothique en réponse à l'architecture nouvelle) et des symbolistes (architecture liée aux formes naturelles). Mais l'architecture de Gaudí est également devenue un modèle pour les rationalistes (qui voyaient en Gaudí un grand bâtisseur de structures, un géomètre), les Expressionnistes (ils considéraient Gaudí comme le meilleur représentant de la notion de l'œuvre d'art totale), les surréalistes (pour qui Gaudí était l'architecte représentant le mieux l'univers de l'imagination par ses formes imprévues) et le mouvement d'avant-garde en général (les formes et techniques de Gaudí préfiguraient beaucoup des formes et techniques essentielles du XXe siècle : collage, grattage, sculpture abstraite, assemblage, nouveaux symbolismes, ...).

Critère iii : Les œuvres de Gaudí constituent un témoignage exceptionnel du patrimoine architectural des années 1900. Elles sont uniques et extrêmement rares. Bien qu'elles soient généralement considérées comme des chefs-d'œuvre du style moderniste/moderne, ce sont toutes des pièces uniques, nées d'un esprit magnifique qui a créé son propre style, et à ce titre, elles ne peuvent être comparées aux œuvres de ses contemporains. En fait, Gaudí est considéré comme un *rara avis* et, peut-être de ce fait, l'architecte le plus créatif du XXe siècle.

Critère vi : Les œuvres de Gaudí sont directement associées à la grande époque culturelle dont la Catalogne a été le théâtre, entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. En fait, elles figurent parmi les principaux exemples architecturaux de cette époque.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien proposé pour inscription en septembre 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Chaque bien a eu sa prope histoire. Certains ont été bien préservés et en usage continu, comme la Casa Vicens et la Torre Figueres Bellesguard. L'œuvre de Gaudí sur la Sagrada Familia, le palais épiscopal d'Astorga, la cathédrale de Mayorque, la Casa Batlló et les pavillons du domaine de Güell ont fait l'objet de récents travaux de conservation et de restauration. En fait, la construction de la Sagrada Familia se poursuit actuellement, d'après les plans de Gaudí. La crypte de la Colonia Güell a été restaurée, et dotée d'une nouvelle terrasse supérieure. El Capricho est resté à l'abandon pendant plusieurs années, et a été restauré, certains éléments perdus ayant été en partie

reconstruits. Le couvent de Les Teresianas a été restauré après quelques changements d'usage. De même, la Casa de Botines à Léon a récemment été réhabilité, en rendant à certains espaces modifiés leur forme d'origine.

État de conservation :

L'état de conservation des biens est généralement assez bon, voire parfois excellent, en partie du fait de la récente restauration de plusieurs biens.

Gestion :

Les biens proposés pour inscription sont gérés individuellement par les institutions ou les autorités compétentes. Parallèlement, il existe aussi une commission générale de gestion, chargée d'orienter les décisions concernant l'entretien des biens. Cette commission deviendra permanente si la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est acceptée.

Les zones proposées pour inscription se limitent généralement au bâtiment, chaque bien ayant sa propre zone tampon. Dans le cas des biens situés dans le parc ou entourés d'un jardin, celui-ci deviendrait la zone tampon. Pour les édifices en zone urbaine, la zone tampon est formée de parcelles adjacentes, conformément aux dispositions légales catalanes. Les bâtiments situés dans Barcelone s'inscrivent également dans la zone de conservation urbaine, qui fait partie d'une seconde zone tampon plus générale, garantissant le contrôle total de l'urbanisme. Dans le cas de la crypte de la colonia Güell, un plan directeur de conservation couvre toute la Colonia, y compris le site industriel et la zone résidentielle. Généralement, on peut juger ces dispositions suffisantes.

Analyse des risques :

Les édifices proposés pour inscription ne sont pas sujets à des risques précis.

Authenticité et intégrité

Globalement, tous les édifices présentent un degré raisonnable d'authenticité. Dans l'ensemble, les biens proposés pour inscription ont conservé une bonne relation avec leur environnement, qu'il soit urbain ou naturel. Certains des biens n'ont pas changé au fil du temps et n'ont connu que des travaux de conservation et de réparation. C'est le cas de la Casa Vicens, de la tour de Bellesguard, du palais épiscopal d'Astorga et de la cathédrale de Palma. La Casa Calvet a connu un usage ordinaire, avec quelques changements mineurs dans les intérieurs. La Casa Batlló, récemment restaurée, a conservé une grande partie de ses traits d'origine et de son authenticité. Par ailleurs, certains édifices ont fait l'objet de changements et de travaux de restauration ultérieurs ou de reconstruction partielle. Parmi ceux-ci : la Casa de Botines, El Capricho et le collège de Les Teresianas. La restauration a cependant été exécutée correctement.

La crypte de Gaudí dans la Colonia Güell fut la seule partie édifiée d'un grand projet de construction. Par la suite, une terrasse provisoire fut construite au-dessus de la crypte, mais elle est tombée progressivement en décrépitude. Il y a également eu des problèmes structurels, dus au fait que les piliers n'ont pas reçu la charge prévue. Ces dernières années, la structure a été restaurée, conservant et consolidant la crypte construite par Gaudí, mais remplaçant la terrasse provisoire du toit par une nouvelle terrasse et un nouvel escalier. Le projet a soulevé un débat en Espagne. Néanmoins, les travaux de Gaudí sur la crypte ont été correctement restaurés et n'ont pas perdu leur authenticité. La nouvelle terrasse est basée les critères modernes de conception, mais ne cause pas de problèmes visuels aux visiteurs approchant le site. En fait, l'intégrité générale du site a été conservée de façon raisonnable.

Dans le cas de la Sagrada Familia, l'authenticité de la partie construite par Gaudí, c'est-à-dire la façade de la Nativité et la crypte, a été préservée du point de vue du matériau, de la forme et de la façon. Évidemment, le travail de construction du site se poursuit aujourd'hui. Le cadre des travaux que Gaudí a personnellement terminés doit donc être considéré dans le contexte général du projet qu'il avait lui-même prévu et qui est actuellement en cours d'achèvement, d'après les preuves vérifiées « archéologiquement » et des directives élaborées scientifiquement.

Évaluation comparative

Les travaux de Gaudí peuvent être envisagés dans le contexte de la société moderne en pleine évolution de la fin du XIXe siècle. Dans les arts et l'architecture, cette période a donné naissance à différents mouvements, qui ont porté des noms différents en fonction des pays. On parle par exemple d'*Art Nouveau* en Belgique (Victor Horta), de *Secessionstil* en Autriche (Wagner, Loos), de *Jugendstil* en Europe centrale et en Europe du nord, de *Style Nouveau* ou de *Modernist Art* au Royaume-Uni (Macintosh), de *Liberty* en Italie, et de *Modernisme* en Catalogne. Ces tendances ne se sont pas limitées à l'Europe occidentale, et on les retrouve aussi dans d'autres pays.

Dans ce contexte, le travail d'Antoni Gaudí a toujours occupé une position particulière, et non associée directement à un mouvement ou à un style particulier. En Catalogne, le Modernisme est devenu un mouvement culturel rassemblant les arts et la littérature. Il s'est également inscrit dans un mouvement patriotique fort, tendant à le relier aux traditions tout en visant la modernité. En Espagne, ce mouvement s'est essentiellement limité à la Catalogne ou à la contribution des artistes ou architectes catalans ; les bâtiments reflétant des tendances similaires dans d'autres régions (Astorga, Léon, Comillas, Mayorque) étaient généralement associés à la Catalogne. S'il y a plusieurs autres architectes réputés en Catalogne, comme Lluis Doménec i Montaner (Palais de la musique), l'œuvre d'Antoni Gaudí a été reconnue comme la plus remarquable, en ce qu'elle reflète toutes les facettes du Modernisme catalan.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'œuvre d'Antoni Gaudí a déjà été reconnue pour sa valeur universelle exceptionnelle par l'inscription de trois de ses créations (parc Güell, Casa Milá, Palais Güell) sur la Liste du patrimoine mondial en 1984, sur la base des critères i, ii et iv. « Ces œuvres d'Antoni Gaudí (1852-1926) peuvent être jugées véritablement universelles, à la lumière des sources culturelles variées qui les ont inspirées. Elles traduisent un style éclectique et très personnel qui s'est exprimé en toute liberté non seulement dans le domaine de l'architecture mais aussi dans l'art des jardins, la sculpture et toutes les formes d'art décoratif ».

Les douze édifices de la présente proposition d'inscription représentent divers aspects de son travail, complémentaires des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ils vont de son premier grand projet, la Casa Vicens, à son œuvre la plus ambitieuse, la Sagrada Familia. Tout au long de sa carrière, Gaudí a montré un immense talent d'observation et de sélection créative dans le « thésaurus » historique de la Méditerranée et des traditions propres à la Catalogne. À cet égard, son œuvre est également profondément symbolique. Parallèlement, il était au fait des techniques novatrices du développement industriel, étant associé à la famille de Güell, qui représentait le développement industriel le plus avancé de la région et de l'époque. En conséquence, ses projets architecturaux ne sont pas seulement novateurs dans leur qualité esthétique mais aussi dans la technologie de la construction.

On compte environ une centaine d'œuvres de Gaudí. Certains sont des projets majeurs, d'autres des travaux mineurs. Une vingtaine de ses édifices sont protégés à l'échelon national. Les projets proposés pour inscription documentent clairement les divers aspects de sa vie créative et représentent plusieurs thèmes différents : des villas résidentielles (la Casa Vicens, El Capricho), des résidences de luxe (Casa Batlló), des immeubles, des espaces commerciaux et des espaces de bureaux (Casa Calvet, Casa de Botines) ainsi que des édifices religieux (la Sagrada Familia, l'église de la Colonia Güell, le palais épiscopal d'Astorga et le collège de Les Teresianas). Son travail sur la cathédrale de Mayorque représente la restauration et la modernisation d'un ensemble religieux. Les bâtiments sélectionnés représentent une élaboration sur divers thèmes, comme ceux associés à l'introduction de la lumière et à l'illumination, l'un des axes centraux de sa conception, qui ont conditionné les solutions adoptées en matière d'espace intérieur et les détails comme les escaliers.

Comme indiqué précédemment, toutes les œuvres de Gaudi représentent une quête permanente de l'innovation et de la perfection. Dans le même temps, dans l'histoire de l'architecture, certains de ses projets se distinguent par leur importance par rapport aux autres et comme étant reconnus comme les plus représentatifs. Considérant que la *Convention* n'a pas vocation à protéger tous les biens présentant un grand intérêt, mais seulement une sélection des plus remarquables d'entre eux du point de vue international et bien que reconnaissant l'intérêt de tous les monuments proposés pour inscription pour la carrière créative de Gaudi, les œuvres de Gaudi les plus remarquables sont : son travail sur la Sagrada Familia, la Casa Vicens, la Casa Batlló, et la crypte de la Colonia Güell. Ces biens sont également ceux qui ont le mieux préservé leur intégrité et leur authenticité, et ils méritent incontestablement d'être ajoutés aux biens déjà inscrits.

Évaluation des critères :

Critère i : Les travaux d'Antoni Gaudí, dans leur ensemble, apportent une contribution créative exceptionnelle et remarquable au patrimoine de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Son travail plongeait ses racines dans le caractère particulier de l'époque, puisant dans des sources patriotiques et traditionnelles d'une part, et dans l'évolution technique et scientifique de l'industrie moderne de l'autre. L'œuvre de Gaudí est un reflet exceptionnel de toutes ces différentes facettes de la société.

Critère ii : L'œuvre de Gaudí est une synthèse exceptionnelle et créative des divers courants des influences littéraires et artistiques du XIXe siècle, incluant le mouvement des *Arts and Crafts*, le symbolisme et l'expressionnisme, mais aussi le rationalisme. Mais Gaudí a aussi préfiguré et influencé bon nombre des formes et techniques propres au Modernisme du XXe siècle.

Critère iii : La proposition d'inscription propose ce critère. Cependant, s'il est convenu que l'œuvre de Gaudí est un témoignage du patrimoine architectural du début des années 1900, ces aspects peuvent être considérés comme mieux couverts par les autres critères.

Critère vi : La proposition d'inscription propose ce critère, considérant que « les œuvres de Gaudí sont directement associées à la grande époque culturelle qui eut lieu en Catalogne entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle ». En fait, le travail de Gaudi est particulièrement associé au Modernisme qui s'est développé en Catalogne, particulier pour ses tendances patriotiques et traditionnelles, qui promouvait parallèlement les dernières avancées en matière de techniques et d'évolution socio-économique. À cet égard, on peut le considérer comme un exemple plus représentatif et exceptionnel que les œuvres des autres architectes catalans.

Critère iv : Les réalisations d'Antoni Gaudí déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial l'ont également été sur la base de ce critère, particulièrement le parc Güell. Ce même critère est également jugé valable pour l'extension, en tenant compte de la contribution créative de Gaudí au développement de la typologie architecturale du XXe siècle. Cela inclut des palais résidentiels, des villas et des immeubles, des bureaux et des ensembles religieux.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Approuve l'extension en ce qui concerne les édifices suivants : la façade de la Nativité et la crypte de la Sagrada Familia, la Casa Vicens, la Casa Battlo et la crypte de la Colonia Güell, et inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères i, ii et iv*** :

> ***Critère i*** *:* L'œuvre d'Antoni Gaudi représente une contribution créative exceptionnelle et remarquable au développement de l'architecture et de la construction de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.
>
> ***Critère ii*** *:* Le travail de Gaudi représente un important échange de valeurs, étroitement associé aux courants culturels et artistiques de son temps représentés par le Modernisme catalan. Il a anticipé et influencé bon nombre des formes et des techniques qui ont joué un rôle dans le développement de la construction moderne au XXe siècle.
>
> ***Critère iv*** : L'œuvre de Gaudi comporte plusieurs exemples remarquables de la typologie de construction de l'architecture du début du XXe siècle, résidentielle et publique, une architecture pour le développement de laquelle il joua un rôle créatif majeur.

ICOMOS, avril 2005

Casa Vicens

Sagrada Familia

Casa Batlló

Crypte de la colònia Güell

Les beffrois (France)

No 943 bis

1. IDENTIFICATION

Etat partie : France

Bien proposé : Les beffrois de Flandre, d'Artois, du Hainaut et de Picardie

Lieu : Région : Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Départements : Nord (11 villes)
Pas-de-Calais (6 villes)
Somme (6 villes)

Date de réception : 19 janvier 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Le bien proposé est une *extension transfrontalière* de l'ensemble inscrit sur la liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii et iv, en 1999 : *Beffrois de Flandre et de Wallonie* (24 beffrois situés en Flandre et 6 en Wallonie).

Brève description :

Rappelons que les beffrois sont à la fois des édifices communaux et des symboles. Ils constituent, en effet, un témoignage hautement significatif de la conquête des libertés communales.

Les 23 beffrois de la Région Nord-Pas-de-Calais et Picardie (correspondant aux 3 départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme), proposés en vue de leur inscription sur la liste du patrimoine monial, font partie d'une série de biens culturels appartenant à une même aire et donc à un même groupe socio-culturel transfrontalier, en continuité avec les 30 beffrois belges (de Flandre et de Wallonie) inscrits sur la liste en 1999.

De fait, l'intitulé de la proposition de classement :

Beffrois de Flandre, d'Artois, de Hainaut et de Picardie, fait référence à la terminologie des anciennes provinces françaises, telles qu'elles existaient avant la Révolution de 1789. Deux provinces (Flandre et Hainaut) se sont trouvées séparées par les hasards de l'histoire et se situent aujourd'hui de part et d'autre de la frontière franco – belge.

Conséquemment, une grande part des remarques consignées dans l'évaluation de l'ICOMOS établie en 1999 et concernant les beffrois de Flandre (Belgique), peuvent s'appliquer au présent dossier.

Du point de vue architectural, tous les beffrois sont construit sur un plan vertical similaire, adapté aux fonctionnalités multiples du bâtiment et comprenant 4 niveaux :

- les fondations (la partie la plus basse de la tour),
- la souche (le corps de la tour, de forme carrée),
- la partie sommitale (partie supérieure, pour la surveillance en général),
- la couverture (le plus souvent, une toiture en flèche).

2. LE BIEN

Description

Outre la structure architecturale propre à la plupart des beffrois, ces derniers, en tant que tours *communales*, présentent une grande diversité typologique liée à la fois :

- à l'histoire des communes,
- à la période de construction,
- aux matériaux régionaux et/ou locaux,
- aux maîtres d'œuvre.
-

Voici les différentes typologies :

a/ Les catégories :

- les beffrois civils : tours de villes (exemples, dans le dossier de proposition d'inscription : les beffrois de Douai, Saint-Riquier, Arras, Bailleul, etc.),
- les beffrois d'église : tours – clochers (exemples, dans le présent dossier : la Tour Saint-Eloi à Dunkerque et la Tour Saint-Martin à Cambrai).

b/ Le beffrois dans la configuration urbaine :

- les beffrois isolés dans le tissu urbain (ex : Saint-Riquier) ;
- les beffrois rattachés à une halle (ex : Bergues) ;
- les beffrois rattachés à l'hôtel de ville (ex : Douai).

c/ Le style architectural :

La période de première construction des beffrois s'étale du XIe au XVIIe siècle. On distingue :

- les beffrois de style roman (ex : Boulogne) ;
- les beffrois de style gothique (ex : Arras) ;
- les beffrois de style renaissance (ex : Comines) ;
- les beffrois de style baroque (ex : le bulbe du beffroi de Comines).

d/ Les matériaux de construction :

Leur rôle fut capital tant pour l'aspect technique que pour l'esthétique.

- Du XIe au XIVe siècle, la plupart des édifices civils sont en bois;
- Le XVe au XIVe siècle marque le triomphe de la pierre ;

- Du XVe au XVIIIe siècle, règne la diversification des matériaux employés (y compris l'usage de la *brique*).

La proposition d'inscription décrit de façon détaillée et très claire chacun des 23 beffrois présentés.

Histoire

Si les villes italiennes, allemandes et anglaises se sont surtout attachées à construire des hôtels de ville, l'on a, dans une partie de l'Europe du Nord-Ouest (aujourd'hui la France, la Belgique et les Pays-Bas), davantage mis l'accent sur l'édification de beffrois, avant même d'envisager un hôtel de ville.

La densité de beffrois est la plus forte dans les régions où la société féodale était la plus rigide, en particulier en France et dans le Comté de Flandre (Belgique).

Dès son origine, le beffroi est érigé comme signe de l'autonomie communale obtenue par une charte et comme symbole même des libertés. Aussi est-il sacralisé par les bourgeois.

En face du donjon (symbole des seigneurs) et du clocher (symbole des hommes d'Église), le beffroi, troisième tour dans l'espace urbain, symbolise par sa présence matérielle le pouvoir des échevins.

Au cours des siècles, les beffrois prennent d'autres significations : en raison du dynamisme commercial, ils représentent alors la puissance et la richesse des communes.

Mais, avec la centralisation monarchique, le pouvoir communal peu à peu décline et, entre le XVe et le XVIIIe siècle, le règne des beffrois va s'éteindre et ils vont finir par être vidés du sens qui s'attachait, dès l'origine, à leur édification.

Ce n'est qu'à partir de la Révolution française et avec l'émergence de la notion de patrimoine que le beffroi retrouve ses anciennes valeurs et qu'il est réinvesti de sens et de significations.

Au XIXe siècle, la commune est idéalisée et la renaissance symbolique du beffroi va s'accentuer sous la IIIème République, en France, devenant un support idéologique contre les églises et les châteaux.

La croissance des villes au XXe siècle est aussi un facteur de développement des beffrois, qui redeviennent une marque de statut autonome et de prospérité.

De façon précise et complète, le dossier de proposition d'inscription présente, pour chacun des 23 beffrois, l'essentiel de l'histoire et de l'évolution à travers les époques :

- Nord :
Armentières : 1923-1934
Bailleul : 1923-1932
Bergues : 1952-1961
Cambrai : 1447-1474
Comines : 1927
Douai : 1387-1471
Dunkerque (église Saint-Eloi) : début du XVe siècle.
Dunkerque (Hôtel de ville) : 1896-1901
Gravelines : 1827
Lille : 1929-1932
Loos : 1883-1884

- Pas-de-Calais :
Aire-sur-la-Lys : début du XVIIIe siècle
Arras : reconstruction en 1924-1932
Béthune : 1388
Boulogne-sur-mer : XIIe / XIIIe siècle
Calais : 1911-1923
Hesdin : 1875-1878

- Somme :
Abbeville : début du XIIIe siècle
Amiens : début du XVe siècle
Doullens : 1613
Lucheux : 1380
Rue : 1446
Saint-Riquier : 1283

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les beffrois présentés sont propriétés de l'administration communale correspondante et ont un statut d'*édifice public.*

Tous font l'objet :

- soit d'une protection au titre des Monuments historiques,

- soit d'une procédure de protection

- 8 beffrois sont classés antérieurement à la loi de 1913 : Bailleul, Douai, Dunkerque, Lille, Aire-sur-la-Lys, Arras, Béthune, Lucheux.

- 14 beffrois sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire : Armentières, Cambrai, Comines, Dunkerque (Hôtel de ville) Gravelines, Loos, Boulogne, Calais, Hesdin, Abbeville, Amiens, Doullens, Rue et Saint-Riquier.

- 1 beffroi dont la protection est en cours : (demande de classement formulée) Bergues.

Structure de la gestion :

- Échelon local :

L'administration communale assure la gestion générale et quotidienne du bien.

Un adjoint au maire est spécialement chargé de la culture et du patrimoine et, à ce titre, s'occupe spécialement de la gestion du beffroi.

- Échelon départemental :

Le service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (Ministère de la Culture et de la Communication) exerce, par ses architectes, ingénieurs et

techniciens, des missions de conservation, de conseil et de contrôle des travaux.

- Échelon régional :

La conservation régionale des Monuments historiques (Direction régionale des affaires culturelles) remplit, à son niveau, l'ensemble des missions concernant la protection et la mise en valeur des Monuments historique.

- Échelon national :

Le Ministère de la Culture et de la Communication intervient pour la protection des beffrois :

- par *la commission supérieure des Monuments historiques,*
- par la *Direction de l'Architecture et du Patrimoine.*

Ressources :

- Pour les beffrois classés :

Subventions de l'État sur montage d'un dossier pour restauration, réparation ou entretien.

Schéma de financement classique :

État : 50 % du montant
Département : 0 à 20 %
Commune : 30 à 50 %

- Pour les beffrois inscrits :

Subventions du préfet de région, sur proposition de la Conservation régionale des Monuments historiques.

Cette aide est plafonnée par la loi à 40 % du montant.

Schéma de financement classique :

État : 40 % du montant
Département : 0 à 20 %
Commune : 40 à 60 %

À ces sources de financement régies par la loi, peuvent s'ajouter des subventions de la Commission européenne pour les actions de valorisation du patrimoine, dans le cadre du Programme d'initiative Communautaire Interreg III, volet B qui concerne l'Europe du Nord-Ouest et donc l'aire culturelle des beffrois.

Justification émanant de l'Etat partie (résumé)

23 beffrois du Nord-Pas-de-Calais et de la Somme sont proposés en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Cette démarche s'inscrit tout naturellement dans la continuité du classement des beffrois de Belgique (Flandre et Wallonie) en 1999.

L'ensemble de ces beffrois, des deux côtés de la frontière, fait partie d'une série de biens culturels appartenant à une même aire culturelle (celle qui est déjà définie dans le dossier de la Belgique) et à un même groupe socio-culturel.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur les lieux et a examiné, en août 2004, chaque beffroi et son environnement.

Conservation

Historique de la conservation :

En tant qu'édifices communaux et comme symboles, les beffrois ont été l'objet d'un *entretien constant.*

Certains, touchés par les dommages de guerre, ont été minutieusement réparés et parfois reconstruits à l'identique dans certaines parties.

Tous sont protégés et mis en valeur.

Toutefois, l'on remarque souvent que la maintenance à l'intérieur des tours mériterait d'être renforcée.

Enfin, le problème des excréments des pigeons se pose presque partout.

État de conservation :

De manière générale, l'état de conservation des beffrois est satisfaisant, car les communes, propriétaires des édifices, entreprennent des travaux de réparation ou de restauration, dès qu'il est établi que cela est nécessaire.

Le dossier d'inscription donne un aperçu complet sur les travaux effectués depuis 1990, leur nature et les financements engagés.

Gestion :

Édifices protégés, les beffrois font l'objet de contrôles constants et périodiques, soit à la demande de la commune concernée, soit à l'initiative des services régionaux ou départementaux en charge du patrimoine.

Des rapports de visite sont régulièrement établis et, selon les dispositions légales ou réglementaires, un suivi du bien est assuré.

Analyse des risques :

- Pressions dues au développement :

Les beffrois sont des édifices publics situés en milieu urbain et, le plus souvent, dans le noyau historique de la ville. Leur environnement immédiat est donc protégé et ils ne peuvent faire l'objet de pressions dues à l'urbanisation.

- Contraintes liées à l'environnement :

Les pluies sont considérées, en raison de l'humidité et des possibilités d'infiltration de l'eau, comme un facteur affectant le bien.

Aussi les beffrois doivent-ils faire l'objet d'une surveillance attentive : en particulier, pour la vérification

des étanchéités et pour le maintien en l'état du liant sur lequel sont montés les matériaux.

En ce qui concerne la pollution, une attention particulière est accordée à la circulation automobile.

Reste le problème des pigeons et de leurs déjections acides, problème qui n'est pas toujours résolu partout.

- Contraintes liées à l'environnement :

Il n'a pas été constaté de risques d'inondation, de coulées de boue, de séisme.

En tant qu'édifices publics, tous les beffrois font toutefois l'objet d'un contrat d'assurance les couvrant contre les dégâts des eaux, vols et incendies.

Authenticité et intégrité

Comme cela a été dit précédemment pour les beffrois de Flandre et de Wallonie, il serait fastidieux, voire impossible d'analyser le degré d'authenticité matérielle des 23 beffrois ici présentés.

Il faut plutôt parler *d'authenticité évolutive*.

De fait, la construction des beffrois a toujours été liée à des conditions matérielles en étroite relation avec les aléas de l'histoire, les conditions économiques et la situation sociale de l'époque.

Ils ont pourtant gardé continûment leur conception originale de base et les aménagements ou restaurations ultérieures n'ont pas altéré leur structure.

Évaluation comparative

Illustration d'un mouvement d'idées et d'affirmation politique, les beffrois constituent un ensemble qui ne peut être comparé qu'à lui-même. Les 23 beffrois de la région Nord-Pas-de-Calais et Picardie font partie d'une série de biens culturels caractéristiques de la France et de la Belgique – et, dans une moindre mesure, des Pays-Bas – : les tours communales, support idéologique face donjons (tours seigneuriales) et aux clochers (tours ecclésiastiques). Ces beffrois étant en continuité avec les 30 beffrois de Belgique inscrits sur le Liste en 1999, les remarques consignées dans l'évaluation de l'ICOMOS établie en 1999 peuvent s'appliquer dans le cas présent.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Aujourd'hui, alors que les pouvoirs qui s'exercent sur la ville sont radicalement différents de ceux du Moyen Âge, les beffrois restent encore chargés de sens et de symboles et constituent un élément urbain central et vivant.

La signification du beffroi s'est étendue à l'expression des libertés locales, à l'autonomie, voire à l'identité d'une ville ou, parfois, d'une région.

C'est ainsi que des villes, dans la région ici concernée, ont de jeunes tours :

Calais qui a inauguré son beffroi en *1925*, et *Lille* en *1932* (on rappellera que Charleroi, en Wallonie, inaugura le sien en 1936).

Évaluation des critères :

Cette proposition étant présentée comme une extension d'un ensemble classé en 1999, il y a lieu de se référer aux mêmes critères ii et iv et à la même évaluation.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Approuve l'extension sur la base des ***critères existants ii et iv***.

3. Note le changement du nom du bien (y compris le beffroi de Gembloux) qui, ainsi étendu, devient : « Les beffrois de Belgique et de France ».

4. Décide que la liste des beffrois inscrits est désormais une liste close.

ICOMOS, avril 2005

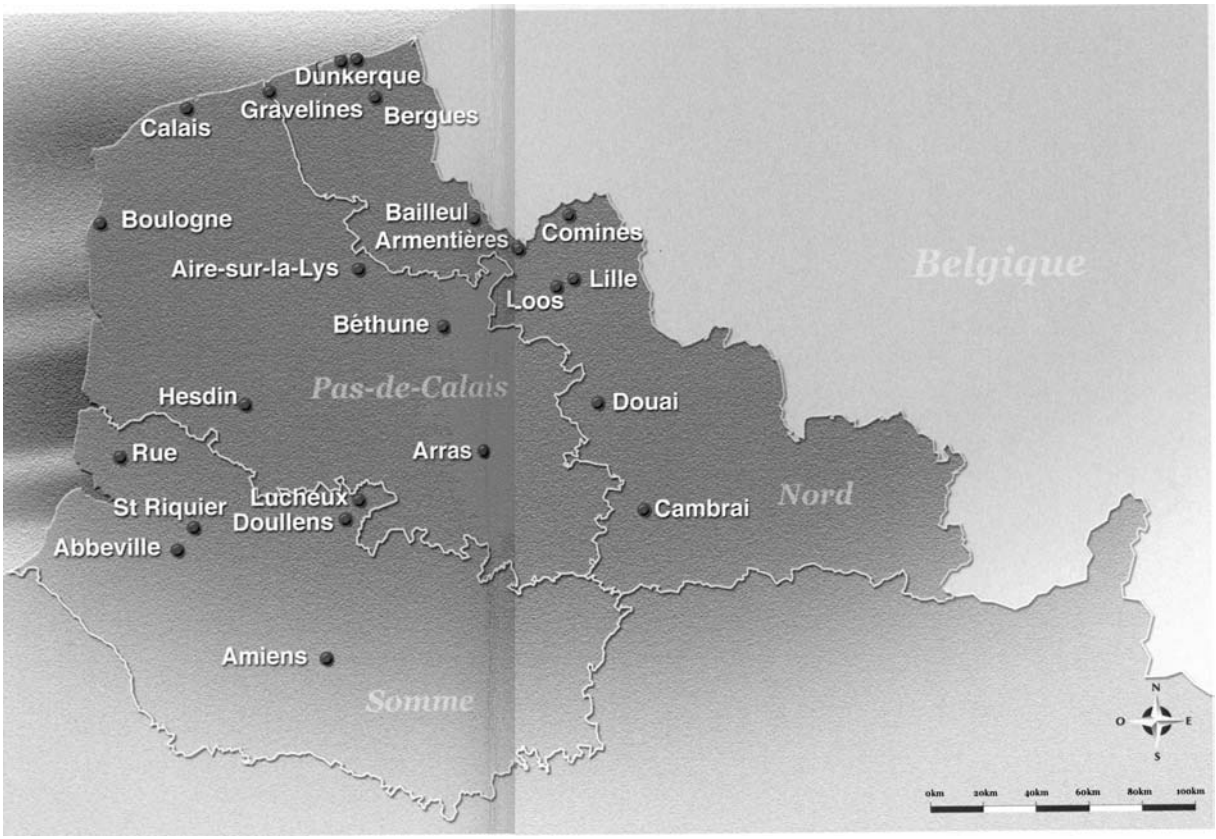

Plan indiquant la localisation des biens proposés pour inscription

Beffroi d'Abbeville

Beffroi d'Armentières

Le beffroi de Gembloux (Belgique)

No 943 bis

1. IDENTIFICATION

État partie : Belgique

Bien proposé : Le beffroi de Gembloux

Lieu : Gembloux, Région Wallonne, Province de Namur

Date de réception : 1er décembre 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument.*

Le bien proposé est une *modification mineure* de l'ensemble inscrit sur la liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii et iv, en 1999 : *Beffrois de Flandre et de Wallonie* (24 Beffrois situés en Flandre et 6 en Wallonie).

Brève description :

Rappelons que les beffrois sont à la fois des édifices communaux et des symboles. Ils constituent, en effet, un témoignage hautement significatif de la conquête des libertés communales, acquises par la suppression d'une abbaye, souveraine depuis le haut Moyen Âge. Le beffroi de Gembloux appartient à cette catégorie.

Situé à la pointe d'un éperon rocheux, ce beffroi est l'ancien clocher de l'église paroissiale Saint-Sauveur.

La commune de Gembloux, libérée du pouvoir ecclésiastique, acquit en 1797 cette église, la désaffecta et en fit la vente à un particulier qui devait, après 1825, finir par la démolir, épargnant seulement la tour avec ses vieilles *cloches.*

C'est cette tour donc, convertie en beffroi et pourvue en 1905 de cinq nouvelles cloches (dont le bourdon) et en 1962 d'un carillon, qui symbolise la liberté communale et rythme la vie publique.

Depuis 1906, elle est coiffée d'une flèche portant haut sur sa girouette les armoiries de la ville.

2. LE BIEN

Description

De plan rectangulaire, le beffroi compte trois étages sous sa flèche. Ses épaisses murailles en moellons de grès local sont revêtues d'un parement de briques cadré et strié de pierre bleue dans une composition propre au « style traditionnel », d'influence gothique, en Flandre et en Wallonie :

Soubassement partiellement biseauté, harpes d'angle, cordons–larmiers soulignant des retraits de maçonnerie, chaînes horizontales reliant les ouïes, bandeaux de corniche.

Les grandes ouïes s'encadrent de la même pierre. Sous chacune d'elle est accroché un cadran d'horloge.

À l'est, la partie du mur où s'accrochait la nef de l'ancienne église est en moellons.

L'accès au rez-de-chaussée, à l'origine par l'intérieur de l'église, se fait aujourd'hui au sud.

La salle du rez-de-chaussée s'ouvrait largement sur la nef par une arcade. Elle est couverte d'un berceau de moellons en plein cintre.

Un escalier intra-mural coudé occupe l'angle sud-ouest et débouche dans le sol du premier étage, lequel s'abrite sous une haute voûte de moellons en berceau.

Le deuxième étage, un peu écrasé sous les poutrelles qui portent le beffroi, montre un parement en grande partie refait après l'incendie de 1905 et se creuse de grandes niches modernes.

Une échelle de meunier donne accès au dernier étage où se trouvent les cloches.

Histoire

Gembloux, petite commune de la Hesbaye occidentale, à la limite du nord de la province de Namur au contact avec celle du Brabant, est mieux connue par sa tradition de coutellerie et sa Faculté des Sciences Agronomiques que par son histoire, encore moins son archéologie.

De fait, à l'exception de quelques sépultures mérovingiennes découvertes dans la périphérie de Gembloux, cette région semble bien désertée entre le Ve et le VIIe siècle. Ce n'est dans un paysage de campagnes en friche, qu'au VIIe siècle que l'on conquiert le promontoire rocheux dominant l'Orneau.

Il faudra, toutefois, attendre le Xe siècle pour voir l'implantation sur ce site d'une abbaye bénédictine. Celle-ci acquiert des droits économiques importants, après la croissance du village de Gembloux, dès le XIe siècle, et son élévation au rang de localité marchande à fonction régionale.

Le fondateur de cette abbaye aurait érigé, sur son domaine une habitation avec donjon, en même temps qu'il jetait les bases de l'église unique la jouxtant, paroissiale et conventuelle, dédiée au Saint-Sauveur, munie d'une tour-clocher.

Cette tour témoigne, jusqu'aujourd'hui, des restaurations effectuées après les incendies de 1136, 1185,1678 et 1905 notamment.

L'étude architecturale et l'analyse archéologique permettent de proposer, dans l'état actuel des connaissances, la chronologie suivante :

- XIIe siècle (après notamment, les incendies de 1136 puis de 1186) : deux premiers niveaux tout en moellons ; l'arcade et la fenêtre ouest du rez-de-chaussée ; l'escalier intra-mural ; les archères de l'étage et la fenêtre vers la nef.

- XVe siècle (en 1478, il est mentionné un surhaussement pour « la tour de l'horloge ») : nouveau berceau, au second niveau et reconstruction partielle du troisième.

- XVIe siècle (plutôt vers la fin) : revêtement des parois extérieures par une maçonnerie de briques et de pierre calcaire bleue.

Remarque : une gravure de 1605-1608 évoque cette « carapace ».

- XVIIIe siècle (entre 1730-1735 et 1761, année où la restauration de l'église est déclarée achevée) après les importants dégâts causés par l'incendie de 1678 ; restaurations, construction de l'actuel étage des cloches, de style classique, sous une flèche octogonale.

- Peu après 1810 (lors de la conversion de la « tour » en « beffroi ») : réfection du soubassement ; obturation de l'ancienne communication entre le rez-de-chaussée et la nef ; création d'une entrée au Sud.

- 1887-1896 : vaste restauration, comprenant le remplacement à l'identique d'une grande partie des parements de briques des XVIe et XVIIe siècles et la création de deux encadrements en pierre pour les cadrans sud et ouest.

- 1905-1906 : après l'incendie du 12 septembre 1905, réparations intérieures et construction de la flèche bulbeuse actuelle du beffroi.

Politique de Gestion

Dispositions légales :

Le beffroi fait partie du domaine de la ville de Gembloux.

Protégé en tant que monument aux termes de l'arrêté royal du 13 janvier 1977, il jouit de la protection juridique la plus élevée.

En outre, le règlement communal d'urbanisme définit les règles de protection et / ou de construction aux abords du beffroi et dans la zone tampon.

Dans cette zone, des règles spécifiques sont applicables pour le gabarit, les matériaux, l'implantation, le traitement des façades ainsi que pour la préservation des points de vue remarquables sur le beffroi.

Structure de la gestion :

En sa qualité de propriétaire du bien, *l'Administration Communale* assure la gestion du beffroi.

Le second acteur de la gestion, pour les permis de travaux sur l'édifice et pour les primes et subsides publics (avec le suivi technique du chantier) est le *Ministère de la Région Wallonne,* Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine.

Ressources :

Les travaux d'entretien et d'aménagement sont financés sur le budget de la commune.

La Région Wallonne accorde, pour sa part, outre l'appui des services scientifiques et techniques, de subsides pour les travaux de restauration (pouvant atteindre jusqu'à 80 % du coût total des travaux).

Justification émanant de l'État Partie (résumé)

Il s'agit d'une « proposition de modification mineure de la délimitation de la série des beffrois de Flandre et de Wallonie permettant d'inclure le beffroi de Gembloux en Wallonie ».

Cette proposition est présentée comme une *extension* de l'ensemble de 30 beffrois inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1999.

Pour la justifier, l'on invoque également les critères précédemment retenus : ii et iv.

Enfin, il est rappelé que, comme les autres beffrois, le beffroi de Gembloux est l'illustration d'un mouvement d'idées et d'affirmation politique transfrontalier.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Le bien n'a pas été visité mais, à l'étude des documents fournis par les autorités belges, l'ICOMOS est assuré qu'il est conforme aux exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Conservation

Historique de la conservation :

Le beffroi est un édifice classé et un monument public, son entretien est permanent et sa conservation est assurée conformément :

* aux normes communales,
* à l'appréciation du service du patrimoine de la Région Wallonne.
* à l'avis de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles.

État de conservation :

Le bâtiment est dans un bon état sanitaire. Il n'est constaté ni champignon ni mérule. La ventilation naturelle est assurée à tous les étages. Une protection spéciale contre les dégâts des oiseaux a été mise en place.

Chaque année, le service de Prévention (Ville de Gembloux) procède à la visite approfondie du monument et à la vérification des escaliers d'accès aux étages et des installations électriques.

Chaque année, l'Office du Tourisme (Ville de Gembloux) mesure, sur enquête, le taux de fréquentation du monument par les visiteurs.

Tous les 5 ans, le Ministère de la Région Wallonne met à jour la fiche d'état sanitaire du monument classé.

Gestion :

Le beffroi et sa zone tampon bénéficient de la plus haute protection en vertu :

du plan de secteur, élaboré par la Région Wallonne et approuvé par son Gouvernement le 17 mai 1986 ;

du règlement communal d'urbanisme et du schéma de gestion, élaborés par la ville de Gembloux, adaptés par son Conseil Communal et approuvés par la Région Wallonne en 1996 ;

de l'arrêté royal du 13 décembre 1976 édictant un *règlement général sur les bâtisses,* applicable aux zones protégées en matière d'urbanisme ;

de la circulaire ministérielle du 4 août 1986 relative à la *mise en oeuvre des atlas du sous-sol archéologique* des centres urbains anciens.

Analyse des risques :

- Pressions dues au développement :

Le centre historique où se situe le beffroi étant une zone de protection urbanistique, toute construction qui ne serait pas intégrée dans le site est interdite.

- Contraintes liées à l'environnement :

Le beffroi est situé dans une zone piétonne et n'est donc pas soumis aux nuisances de la circulation routière.

- Catastrophes naturelles :

Le bien est protégé contre la foudre.
Sa situation sur un promontoire rocheux le prémunit contre tout risque d'inondation.

- Contraintes dues aux visiteurs / au tourisme :

L'ouverture au public est limité : 30 personnes au maximum par groupe.

La visite s'effectue sous surveillance et elle est parfaitement maîtrisée.

Authenticité et intégrité

Situé dans une position (éperon rocheux) dont l'intégrité a été préservée à travers les siècles, le beffroi de Gembloux est un ancien clocher d'origine romane. Son authenticité ne pose pas de problème, malgré les dégâts subis par le monument, les restaurations et les réaménagements substantiels.

Comme pour d'autres beffrois inscrits sur la liste du patrimoine mondial, l'authenticité de celui-ci doit se mesurer en considérant sa valeur symbolique, la permanence de son existence depuis le XIe siècle au moins, et la continuité de sa fonction.

Évaluation Comparative

Les beffrois constituent un ensemble qui ne peut être comparé qu'à lui-même.

Celui de Gembloux s'insère, par son histoire et ses caractéristiques, dans l'ensemble de Wallonie (6 biens) et de Flandre (24 biens) déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1999.

À juste titre, le dossier de proposition d'inscription rapproche le beffroi de Gembloux au beffroi de Thuin, ancien clocher également et lui aussi d'origine romane, dégagé après la destruction de l'église à laquelle il était fonctionnellement lié.

Valeur Universelle Exceptionnelle

Déclaration générale :

Comme les autres beffrois déjà inscrits sur la liste, le beffroi de Gembloux constitue un témoignage hautement significatif de la conquête des libertés communales (acquises à la Révolution) par la suppression d'une abbaye.

Il est l'illustration d'un mouvement d'idées et d'affirmation politique.

Evaluation des critères :

Les beffrois sont d'éminents représentants de l'architecture civile et publique en Europe. De par la variété de leur typologie « fonctionnelle » et l'évolution de leurs formes (essentiellement l'évolution du « donjon seigneurial » vers le « donjon communal ») les beffrois représentent un élément capital de l'architecture civile en Europe, à partir du XIIIe siècle.

Le critère ii peut donc justifier l'inscription.

Les beffrois sont des constructions uniques qui témoignent de l'évolution de l'autonomie communale qui a marqué l'histoire de la Flandre (dans son acception historique) à partir du Moyen Âge. Les beffrois incarnent, de manière unique, une volonté d'émancipation conduisant à une démocratie locale significative dans l'histoire de l'humanité.

Le critère iv peut donc justifier également l'inscription.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Approuve cette modification mineure sur la base des ***critères existants ii et iv.***

ICOMOS, avril 2005

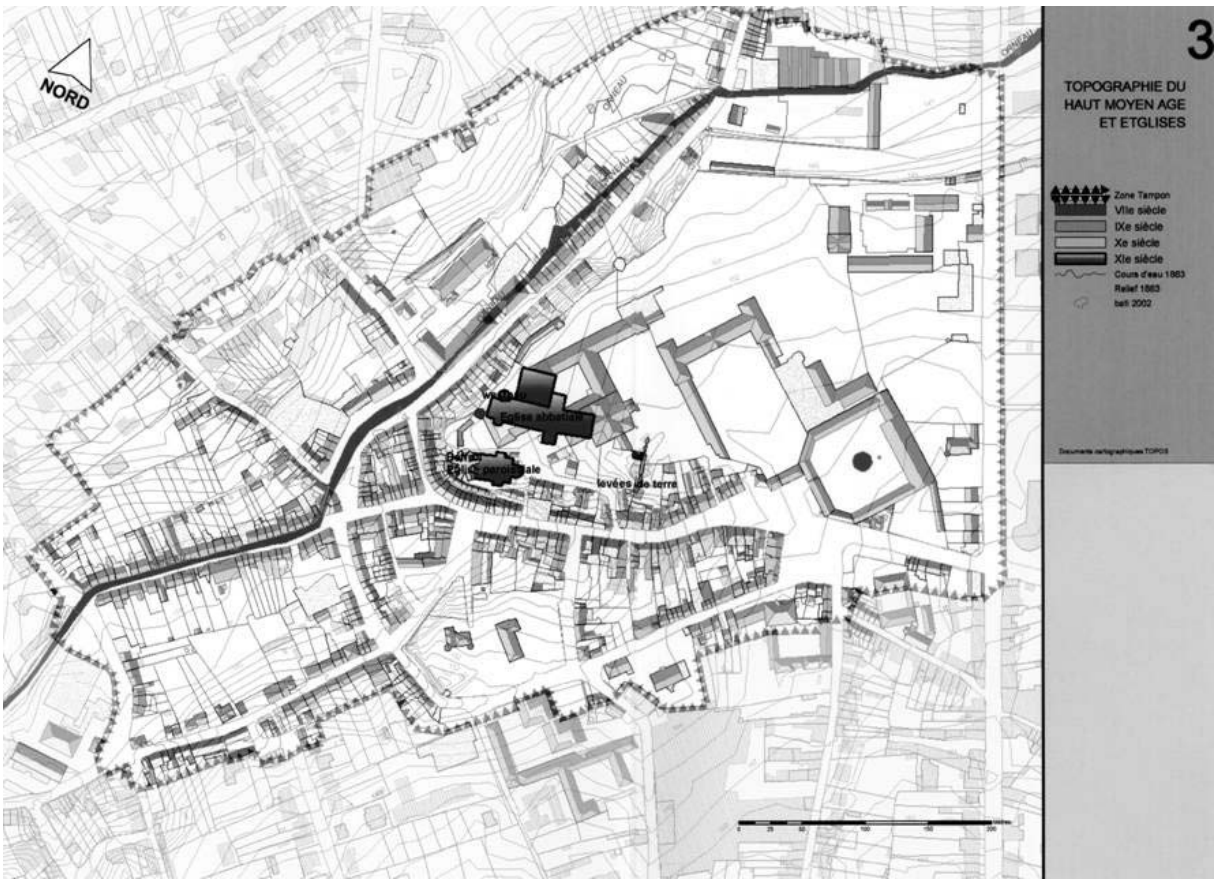

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue aérienne du beffroi de Gembloux

Les cloches

Gjirokastra (Albanie)

No 569 rev

1. IDENTIFICATION

État partie : République d'Albanie

Bien proposé : La ville-musée de Gjirokastra

Lieu : Région de Gjirokastra

Date de réception : 3 octobre 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine mondial*, il s'agit d'une ville historique encore habitée.

Brève description :

La ville historique de Gjirokastra, dans le sud de l'Albanie, est un exemple rare de ville ottomane bien préservée, construite par de grands propriétaires terriens. La ville se trouve dans la vallée du Drinos. La ville s'articule autour de l'ancienne citadelle du XIIIe siècle. L'architecture se caractérise par la construction de maisons à tourelles (le *kule* turc), dont Gjirokastra présente plusieurs exemples exceptionnels.

2. LE BIEN

Description

La ville-musée de Gjirokastra se trouve dans le sud de l'Albanie, dans la vallée du Drinos, pas très loin de la frontière grecque. La région abrite certains des plus riches patrimoines de l'Albanie, couvrant une période qui s'étend de la Préhistoire à l'Empire ottoman. Du XIVe au XIXe siècle, Gjirokastra, de petit poste militaire, devint le pôle commercial, administratif et résidentiel d'une région agricole composée de grands domaines. Elle occupe une position centrale à l'ouest de la vallée du Drinos, sur les versants nord-est du mont Mali i Gjerë, qui sépare la vallée de la région méditerranéenne. La zone proposée pour inscription couvre un site de forme irrégulière, d'un diamètre d'environ 1 km. La zone tampon s'étend sur quelque 200 m de plus aux alentours de la zone proposée pour inscription. Aujourd'hui, la ville compte 25 000 habitants.

La citadelle (*Kalaja*), avec le château, forme le point central du peuplement. Elle date du XIIIe siècle. À l'époque centre féodal, elle acquit plus tard des fonctions résidentielles, et resta utilisée tout au long de la période ottomane. Au début du XIXe siècle, elle fut agrandie, et une partie de l'ancien noyau fut reconstruite. La citadelle mesure environ 500 m de long sur 50-100 m de large, suivant le sommet tout en longueur de la colline. Les structures historiques ont été bâties en pierre, avec du mortier de chaux, et sont toujours debout bien que le site soit en ruines. Elles sont couronnées par plusieurs tours défensives aux plans de différentes formes (rectangulaire, polygonale et circulaire). Il y a trois entrées : la plus ancienne se trouve au nord, les deux autres datent de la phase d'élargissement au XIXe siècle. La citadelle comporte des réservoirs souterrains pour stocker l'eau acheminée par un aqueduc, qui, avec une dizaine de kilomètres de long, était l'un des plus longs de l'époque.

Le développement en dehors de la citadelle commença au XIVe siècle, et connut son apogée au XVIIe siècle. Les quartiers résidentiels se sont développés de façon organique, suivant la morphologie du difficile terrain rocheux. Au centre, juste au nord de la citadelle, se trouve la zone du marché, le *vieux bazar* (*Pazari i vjetër*). Il se développa ici au début du XVIIe siècle. Il s'étend le long de quatre rues principales qui le relient aux différents quartiers de la ville. Au début du XIXe siècle, il fut gravement endommagé par un incendie et reconstruit ensuite avec les formes architecturales de la période, en dépit d'un système structurel suivant les traditions médiévales.

Les maisons résidentielles se distinguent par une construction à la verticalité très marquée. La structure est entièrement en pierre, en harmonie avec le paysage rocheux. La typologie possède un caractère particulier dans la tradition de construction de la fin du Moyen Âge en Albanie et dans les Balkans. Ce type de maison est appelé *Kullë* (« tour ») et il est représenté dans une très grande variété à Gjirokastra. Il se cristallisa au XVIIe siècle, mais il existe des exemples plus élaborés datant du début du XIXe siècle. La maison comporte normalement un rez-de-chaussée élevé, avec un premier étage utilisé à la saison froide et le deuxième étage servant pour la saison chaude. À l'intérieur, on trouve de riches détails décoratifs et des motifs floraux peints, particulièrement dans les zones réservées à l'accueil des visiteurs.

Il existe diverses structures réservées à des fonctions de culte, qui suivent le même schéma structurel que les bâtiments résidentiels. La mosquée du bazar, dans le centre ville, date de 1757 ; de plan carré, elle est entourée d'un portique sur deux côtés. L'église Saint-Sotir, édifiée en 1786, est une simple structure de pierre, avec trois vaisseaux dotés chacun d'une abside. L'église Saint-Michel, bâtie en 1776 et reconstruite en 1833 après un incendie, présente une structure similaire.

Histoire

La ville historique de Gjirokastra est le cœur de la vallée du Drinos, jadis appelée Dropolis, d'après la ville romaine d'Hadrianopolis. À quelques kilomètres à l'est de Gjirokastra se trouvent les vestiges de l'ancienne ville d'Anigonea, fondée par le roi Pyrrhus en 295 av. J.-C. La région se caractérise par un réseau de voies pavées

traditionnelles, qui reliaient cette région à la Grèce au sud et au centre de l'Albanie au nord. Les villages de la vallée abritent 29 églises et monastères post-byzantins avec de précieuses peintures murales de la période ottomane.

Centre féodal de la région, doté de fonctions militaires, administratives et économiques, la citadelle de Gjirokastra fut édifiée dans la seconde moitié du XIIIe siècle. La première phase du château fut construite du côté sud-est des fortifications.

Au XIVe siècle, le peuplement s'étendit en dehors de la zone fortifiée formant la ville de Gjirokastra. En 1419, les Turcs occupèrent la ville et en firent le centre du Sandjak de l'Albanie. Dans les années 1430, la ville comptait 163 maisons. Dans la seconde moitié du XVe siècle, elle fut le centre des seigneurs féodaux Zenevis.

Dans les siècles qui suivirent, le développement fut relativement progressif, et même si la ville s'agrandit, elle conserva intact son caractère fondamental, respectant les constructions antérieures. Aux XVIIIe et XIXe siècles, les bâtisseurs, issus de classes sociales plus riches et des rangs des propriétaires terriens, construisirent des résidences plus élaborées. La ville s'agrandit autour de la colline fortifiée, qui en demeura le trait central. À la fin du XIXe siècle, la citadelle avait perdu ses fonctions militaires. Au XXe siècle, la ville n'a pas connu de constructions importantes.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les fortifications et les biens religieux appartiennent à l'État, tandis que les bâtiments résidentiels sont des propriétés privées.

La ville de Gjirokastra a été déclarée « ville-musée » par décision du Conseil des Ministres en 1961 ; elle est depuis protégée aux termes du décret n° 568 de 1948 sur « la conservation des monuments culturels et naturels rares ». De nouveaux décrets, publiés en 1971, 1994 et 2003, ont par la suite remplacé cette loi. Le dernier décret sur la protection du patrimoine culturel actuellement en vigueur définit une « ville-musée » comme : « un centre urbain protégé par l'État pour ses valeurs historiques et culturelles ».

La ville de Gjirokastra se divise en deux sections : le centre historique et la zone libre. Le centre historique se compose de la zone musée et de la zone protégée. Celles-ci sont entourées d'une zone tampon soumise à un contrôle.
Les bâtiments historiques sont protégés dans le cadre de deux catégories. La première concerne 56 édifices, intégralement protégés. La seconde en comporte 560, dont l'extérieur et les volumes sont protégés ; à l'intérieur, il est possible de prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire les besoins d'aujourd'hui.

Structure de la gestion :

La gestion générale de la conservation de Gjirokastra est une responsabilité qui incombe à la municipalité. L'Institut des Monuments de la Culture à Tirana et son antenne locale à Gjirokastra sont responsables du contrôle des travaux de restauration, en accord avec les critères établis.

La municipalité de Gjirokastra a préparé un plan de gestion couvrant la zone historique protégée de la ville sur la période 2002-2010. La municipalité, en collaboration avec la municipalité de Grottamare (Italie), élabore actuellement le plan directeur urbain de Gjirokastra. Parallèlement, la fondation Packard a également réalisé une étude sur « la conservation et le développement de Gjirokastra ».

Ressources :

En principe, l'État fournit les fonds pour la conservation et la restauration de la ville-musée. Cependant, on constate depuis 1990 un sérieux manque de moyens financiers et l'impossibilité de continuer les travaux. Quelques ONG ou institutions ont exprimé leur désir d'apporter leur aide à cet égard.

Auparavant, la qualification des restaurateurs se faisait essentiellement par la pratique sur le terrain. Ensuite, l'ICCROM et d'autres institutions ont organisé une formation. Pour les professionnels, il existe désormais une formation proposée par la faculté d'architecture de l'Université polytechnique de Tirana. L'Institut des Monuments de la Culture prévoyait un cours pour 2004.

Jusqu'en 1990, Gjirokastra, comme toutes les villes d'Albanie, était isolée pour des raisons politiques. Récemment, les premières mesures ont été prises pour publier des guides et préparer des installations pour les visiteurs, dans de petits hôtels organisés à l'intérieur des maisons existantes. Pour l'instant, on compte 7 hôtels et un total de 84 lits. Considérant la courte distance par rapport au port de Saranda, il y a des possibilités touristiques. L'organisation d'un festival folklorique est prévue tous les quatre ans dans la citadelle.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère iii : La ville-musée de Gjirokastra se distingue par son origine dans le fort militaire. C'est un témoignage exceptionnel de centre résidentiel agricole en Albanie, associé à de grands domaines (*latifundia*). Le peuplement se caractérise par le territoire dynamique et les limites naturelles claires des quartiers résidentiels. C'est une ville construite en pierre, qui s'est développée du XIVe au XIXe siècle.

Critère iv : La maison résidentielle de Gjirokastra se caractérise par sa composition verticale et une distribution claire des fonctions sur les différents étages. Elle a un net caractère défensif. Les maisons sont étroitement associées au terrain rocheux. La monumentalité de l'extérieur s'oppose à un intérieur élaboré. La résidence fortifiée de Gjirokastra est une remarquable illustration du mode de vie en Albanie à une époque particulière (du XIVe au XIXe siècle).

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Ce bien a été proposé pour inscription pour la première fois en 1990, mais le Bureau du Comité du patrimoine mondial durant sa 15ème session (Paris, juin 1991) a différé son examen pour permettre aux autorités albanaises de redéfinir la zone proposée pour inscription et de mettre en place un système de gestion. Une mission de l'ICOMOS a eu lieu en novembre 1991, et a fourni quelques principes directeurs pour la redéfinition du bien. En janvier 2003, une mission de l'UNESCO s'est rendue à Gjirokastra. L'UNESCO a reçu la proposition d'inscription en octobre 2003. Une nouvelle mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Gjirokastra en octobre-novembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Conservation

Historique de la conservation :

Gjirokastra a été déclarée « ville-musée » en 1961. On note que ce concept pourrait être mieux traduit par le terme de « zone urbaine protégée ». Il ne fait en effet pas référence à un musée en plein air. En 1965, l'Institut des Monuments de la Culture a installé une antenne à Gjirokastra et a lancé une campagne de restauration systématique des bâtiments historiques. Jusqu'en 1990, 38 édifices de la première catégorie et 253 de la seconde ont été restaurés. Parallèlement, le château a fait l'objet de travaux d'entretien, de consolidation et de restauration. La mosquée et les bains publics de Meçite ont eux aussi été restaurés à cette époque. Après 1990, les travaux ont été interrompus, faute de financement, et n'ont recommencé que ces deux dernières années.

État de conservation :

L'état général du tissu urbain est variable. Malheureusement, beaucoup de bâtiments sont en mauvais état. Dans la première catégorie, on signale que 41 bâtiments historiques sur 56 (soit 73 % du total) ont besoin de réparations et/ou de travaux de restauration. Dans la seconde catégorie, 32 % des bâtiments protégés ont besoin d'être restaurés. On constate globalement un manque d'entretien, et bon nombre de bâtiments ont perdu leur fonction.

Gestion :

Plusieurs rapports, directives et plans, faisant parfois double usage, ont été préparés ces dernières années, avec notamment des rapports sur la conservation et le développement de Gjirokastra rédigés par des consultants étrangers (*Prince Research Consultants*, 2002, F. Torresi, 2003). Un plan de gestion municipal couvre la période 2002-2010 (2002), et un plan de rénovation des zones historiques de Gjirokastra a été préparé en collaboration avec la municipalité italienne de Grottamare (2004). Le plan de gestion a été adopté ; néanmoins, quelques améliorations seront nécessaires. Le document actuel est en tout cas considéré comme une bonne base de développement et d'amélioration du système de gestion.

Le principal acteur de la structure de gestion est la Direction régionale des Monuments culturels, qui travaille en étroite collaboration avec l'Institut d'État des Monuments de la Culture de Tirana.

Analyse des risques :

La ville historique de Gjirokastra et ses environs sont soumis à des pressions diverses, qui exigent une surveillance et une gestion attentive. Parmi elles, le manque de ressources financières, qui laisse certains bâtiments historiques inutilisés, et le peu d'entretien. Par ailleurs, le développement à l'extérieur de la zone protégée pourrait entraîner des changements du cadre traditionnel, jusque-là assez bien préservé. Si l'authenticité et l'intégrité du lieu demeurent élevées, il est nécessaire de surveiller la situation et de mettre en œuvre des mesures appropriées pour contrecarrer les changements illicites et non respectueux du contexte urbain et paysager.

Authenticité et intégrité

L'authenticité historique du bien proposé pour inscription est globalement très élevée. Cela vaut pour les bâtiments historiques faisant l'objet d'une protection légale, mais également pour divers éléments urbains comme les espaces et le pavage traditionnel des rues. La réparation et la restauration des bâtiments historiques classés ont généralement été exécutées à l'aide de matériaux et de techniques traditionnelles. Il y a quelques exceptions cependant, essentiellement liées à la période où le contrôle s'est affaibli, du fait de la situation politique. On peut observer des problèmes tels qu'utilisation du ciment et introduction de matériaux industriels inadaptés (plastique), tout particulièrement dans les bâtiments non protégés. Toutefois, l'administration actuelle a amélioré le contrôle du site.

La citadelle est pour partie utilisée et pour partie en ruines. Elle a été préservée avec les agrandissements du XIXe siècle, qui ont été respectueux du caractère traditionnel du lieu. L'authenticité du cadre est jugée intacte actuellement, mais elle pourrait être menacée par des pressions liées au changement (construction de parcs de stationnement, par exemple). On observe également quelques nouvelles constructions, particulièrement en dehors de la zone proposée pour inscription, qui rompent l'harmonie du cadre, mais des mesures légales ont été prises pour remédier à ces problèmes.

L'intégrité générale des zones historiques protégées a été bien maintenue. L'ancienne citadelle domine le paysage urbain, et les maisons traditionnelles à tourelles et le quartier du vieux bazar sont intacts. La relation avec la vallée et les montagnes est impressionnante. Par ailleurs, on signale l'apparition de nouveaux problèmes, particulièrement dans les nouveaux développements urbains vers l'est et le nord-est, où les pressions liées au changement sont les plus fortes, et qui se trouvent en dehors des zones protégées.

Évaluation comparative

Il existe des études sur l'évolution des maisons résidentielles ottomanes, qui ont pris différentes formes d'une région à l'autre, tout en conservant certains traits fondamentaux communs. Sur le plan structurel, les bâtiments pouvaient être en bois, en pierre, en maçonnerie de brique, en adobe ou en bois massif, selon la disponibilité des matériaux ou d'autres raisons. En Turquie, on utilisait généralement une structure en bois. En Cappadoce, dans certaines régions d'Anatolie, en Syrie et dans le nord de l'Égypte, on utilisait de la pierre taillée. Les structures en maçonnerie en moellons ou en pierres de taille, avec du mortier, étaient courantes sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Égée, notamment en Albanie. La région des Balkans possède ainsi sa propre spécificité, distincte dans l'Empire Ottoman.

Le dossier de proposition d'inscription compare Gjirokastra à la ville médiévale de Berat, une autre ville historique protégée par l'État. Cette ville est cependant d'un caractère différent, en ce qu'il s'agit d'une ville d'artisans et de marchands. Gjirokastra est également comparée à Safranbolu en Turquie, une ville ottomane, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1994 (critères ii, iv et v). Du XIIIe siècle à l'avènement du chemin de fer, au début du XXe siècle, Safranbolu fut une importante étape pour les caravanes sur la route marchande entre l'Orient et l'Occident, bien plus grande que Gjirokastra. Ici, les bâtiments possèdent des structures en bois, avec des soubassements en pierre et les toits sont couverts de tuiles. En dépit de traits communs typiques aux maisons ottomanes et un développement organique, les deux villes diffèrent dans le type de construction et dans les fonctions historiques, l'une étant construite par des marchands, et l'autre par des fermiers.

Parmi les biens qui illustre l'architecture vernaculaire ottomane, on compte la ville d'Ohrid, important centre religieux et culturel de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (site du patrimoine mondial), le petit quartier du bazar ottoman de Novi Pazar, dans la proposition d'inscription en série de Stari Ras et de Sopocani, en Serbie (site du patrimoine mondial), l'ancienne ville de Nessebar, en Bulgarie, les villes de Mostar et de Sarajevo en Herzégovine. Gjirokastra se démarque de tous ces sites par son caractère de peuplement urbain construit par des fermiers, et plus particulièrement par l'intégrité et le caractère atypique de son architecture fortifiée.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'Empire ottoman, apparu au XVe siècle, a duré jusqu'au début du XXe siècle. Il s'est étendu à la plus grande partie de la région orientale de la Méditerranée, et notamment à la Turquie et aux pays des Balkans. Ils changèrent l'ancien État byzantin chrétien en une culture musulmane. Les ottomans définirent de nouvelles normes pour la qualité des constructions, et ses idées furent transportées par les maîtres d'œuvre, les artistes et les artisans de culture islamique et chrétienne.

Bon nombre de peuplements ottomans se développèrent à l'extérieur des citadelles fortifiées, non pas comme une croissance planifiée mais comme une évolution organique. Ils étaient généralement situés dans une vallée, s'appuyant contre le versant des collines, de sorte que les maisons ne se bloquaient pas la vue entre elles. Les maisons turques possédaient généralement deux étages ou plus, et elles étaient construites de façon à protéger l'intimité de la famille, mais aussi à fournir un espace confortable pour recevoir les visiteurs. Tout en présentant certaines caractéristiques communes, l'architecture de la maison ottomane (ou maison turque) n'en variait pas moins d'une région à l'autre. Ainsi, la région des Balkans diffère de la région turque et de l'Afrique du nord dans la morphologie de ses maisons et dans ses techniques de construction.

En outre, dans le contexte des Balkans, Gjirokastra représente un ensemble exceptionnellement bien préservé et remarquable des maisons fortifiées à tourelles qui se sont développées dans la région des Balkans. La plupart des maisons remontent aux XVIIIe et XIXe siècles, bien qu'elles aient préservé la tradition médiévale de la construction. La ville se caractérise notamment par ses bâtisseurs, des fermiers propriétaires de grands domaines, dont les besoins n'étaient pas ceux propres aux peuplements plus fréquents de marchands.

Évaluation des critères :

Critère iii : La vieille ville de Gjirokastra s'est développée dans le cadre d'un équilibre dynamique entre la citadelle et les maisons résidentielles fortifiées à tourelles. C'est le témoignage exceptionnel d'une société et d'un mode de vie pérenne mais aujourd'hui quasi éteint, influencé par la culture et la tradition de l'Islam à l'époque ottomane.

Critère iv : Les quartiers urbains historiques de Gjirokastra, avec la citadelle en surplomb et les caractéristiques maisons à tourelles (*kule*), représentent un exemple exceptionnel de peuplement urbain et de type de construction traditionnel. Cette typologie s'est développée dans les Balkans du XIVe au XIXe siècle du fait de la situation culturelle et politique particulière, en s'adaptant aux conditions physiques qui caractérisent toujours le cadre de la ville.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Rappelant la décision du Bureau du Comité du patrimoine mondial adoptée à sa 15e session (UNESCO, 1991) et le rapport du rapporteur SC-91/CONF.001/2,

3. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères iii et iv*** :

Critère iii : La vieille ville de Gjirokastra est le témoignage exceptionnel d'une société et d'un mode de vie pérennes et presque disparus, influencés par la culture et la tradition de l'islam à l'époque ottomane.

Critère iv : La ville historique de Gjirokastra est un exemple rare de ville ottomane bien préservée, construite par des fermiers propriétaires de grands domaines, autour de la citadelle du XIIIe siècle. L'architecture se caractérise par la construction d'un type de maison à tourelle (*kule* en turc) dont Gjirokastra représente une série d'exemples remarquables.

ICOMOS, avril 2005

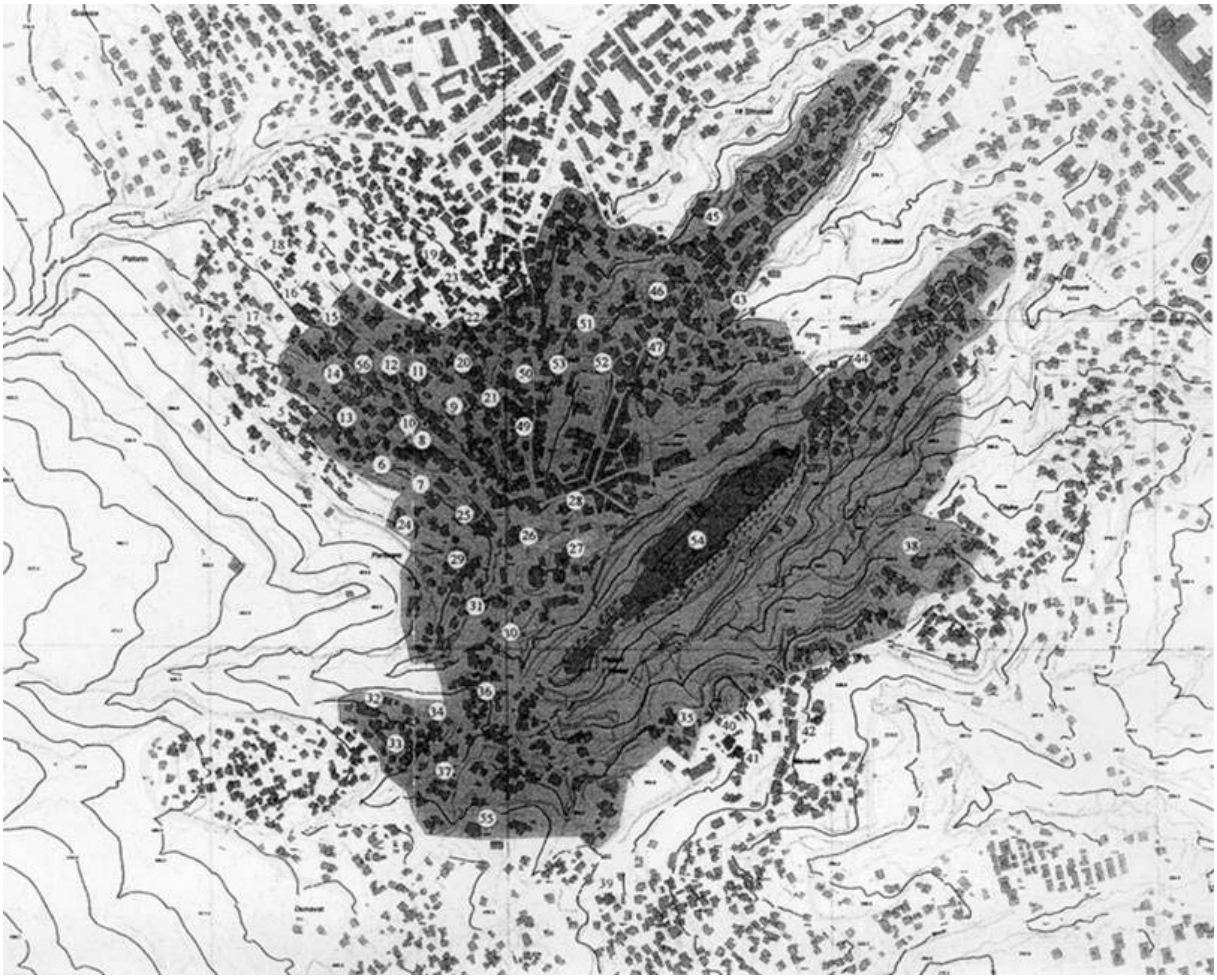

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue depuis le quartier de Parolo vers le château

Quartier de Tekke

Mostar (Bosnie Herzégovine)

No 946 rev

1. IDENTIFICATION

État partie : Fédération de Bosnie et Herzégovine

Bien proposé : La vieille ville de Mostar

Lieu : Canton de Neretva-Herzégovine

Date de réception : 15 juillet 1998 avec des informations supplémentaires reçues le 14 janvier 2002 ; proposition d'inscription révisée soumise le 27 janvier 2005

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un secteur d'une ville historique vivante (2005).

Brève description :

La ville historique de Mostar, nichée dans une profonde vallée fluviale, est une ancienne ville frontière ottomane qui s'est développée aux XVe et XVIe siècles, et a connu une courte période austro-hongroise aux XIXe et XXe siècles. Mostar se caractérise par ses vieilles maisons turques et par le vieux pont, conçu par un architecte célèbre, Sinan. Dans les années 1990 cependant, la majeure partie de la ville historique et le vieux pont ont été détruits. Dans les dernières années le vieux pont a été reconstruit et de nombreux édifices de la vieille ville ont été restaurés ou reconstruits.

2. LE BIEN

Description

La zone proposée pour inscription s'étend sur les deux rives de la Neretva, avec le pont au centre.

La rivière Radoboija est très importante pour la ville. Elle se jette dans la Neretva sur sa rive droite et offre une source d'eau qui accompagna le développement urbain. De ce cours d'eau partaient des petits canaux d'irrigation sur lesquels tournaient des moulins à eau.

Le bazar se trouvait au centre de la ville qui s'étendait des deux côtés de la rivière, les deux parties étant reliées par le pont. À partir de là partait un dédale de rues qui formaient les *mahalas*. Ce système a été considérablement modifié pendant la période austro-hongroise avec la construction de nouveaux quartiers selon les principes européens d'urbanisation ainsi que des nouveaux ponts sur la rivière.

La zone proposée pour inscription et sa zone tampon renferment de nombreux bâtiments historiques importants. Sur les treize mosquées d'origine construites aux XVIe et XVIIe siècles, sept ont été détruites au cours du XXe siècle pour des raisons idéologiques ou par les bombardements. Une des deux églises orthodoxes du XIXe siècle a disparu et la synagogue du début du XXe siècle a été gravement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale, puis transformée en théâtre.

Plusieurs hôtels de voyageurs de l'époque ottomane subsistent aussi, avec d'autres bâtiments de la même période de l'histoire de Mostar, tels que des fontaines et des écoles.

Les bâtiments administratifs appartiennent tous à la période austro-hongroise et présentent des styles néoclassique et sécessionniste.

Il reste quelques villas de l'époque ottomane (XVIIIe siècle et début XIXe siècle) qui présentent les principales caractéristiques de cette forme d'architecture : entrée, étage supérieur réservé à l'habitation, cour pavée, véranda sur un ou deux niveaux. Les villas de la fin du XIXe siècle sont toutes de style néoclassique.

Quelques anciens bâtiments industriels et commerciaux subsistent également, en particulier des boutiques basses en bois et pierre, des entrepôts en pierre et un groupe d'anciennes tanneries bâties autour d'une cour. Là encore, les bâtiments commerciaux du XIXe siècle sont essentiellement de style néoclassique.

Certains éléments des premières fortifications sont encore visibles. La tour Hercegusa date de la période médiévale, tandis que les défenses ottomanes sont représentées par les tours Halebinovka et Tara, les tours de guet surplombant l'extrémité du vieux pont, et une portion des remparts.

Histoire

L'occupation humaine sur la Neretva, entre les hauteurs du Hum et les pentes de la Velez, remonte à la préhistoire, comme en témoignent les enceintes fortifiées et les nécropoles. Les vestiges de la présence romaine sont enfouis sous la ville actuelle.

On sait peu de choses de Mostar au Moyen Âge, mais les basiliques chrétiennes de la fin de l'antiquité sont toujours utilisées. Le nom de Mostar apparaît pour la première fois dans un document de 1474, du nom des gardiens du pont, les *mostari* : cela fait référence à l'existence d'un pont de bois qu'empruntaient les soldats, les commerçants et les autres voyageurs pour se rendre dans la ville marchande située sur la rive gauche de la rivière. À l'époque, c'était le siège d'un *kadiluk* (district avec un juge régional). Du fait qu'elle se trouvait sur la

route commerciale entre l'Adriatique et les riches régions minières du centre de la Bosnie, la bourgade s'étendit de l'autre côté du pont sur la rive droite de la Neretva. Elle devint la première ville du sandjak de l'Herzégovine et, avec l'arrivé des Ottomans, le centre du gouvernement turc.

La ville fut fortifiée entre 1520 et 1566 et le pont reconstruit en pierre. La deuxième moitié du XVIe siècle et le début du XVIIe furent les périodes les plus importantes du développement de Mostar. On construisit des bâtiments religieux et publics tels que des mosquées, une *médersa* (école islamique) et un *hammam* (bains publics). Ces constructions se trouvaient sur la rive gauche de la rivière, dans un ensemble religieux (*kullia*). Dans le même temps, de nombreux bâtiments commerciaux et privés, organisés par quartier, appelés les *mahalas* (résidentiel), et le bazar, furent érigés.

La Bosnie-Herzégovine fut d'abord occupée (1878) puis annexée (1908) par l'Empire austro-hongrois. C'est à cette époque que de nombreux bâtiments administratifs, militaires, culturels et chrétiens furent construits. Ils étaient essentiellement bâtis sur la rive droite, où un nouveau quartier s'est élevé selon le plan *Rondo*. Ce quartier est très différent de celui de la rive gauche où la ville a grandi en s'accrochant aux pentes des collines, formant des rues étroites et des espaces publics occupés par des marchés (*pazar*), des lieux de loisir (*mejdan*), et de prière (*musallah*). À l'époque, une voie de chemin de fer et de nouvelles routes reliaient Mostar à Sarajevo et à l'Adriatique.

De 1992 à 1995 la ville fut gravement endommagée au cours de la guerre en Bosnie et Herzégovine et la plupart du centre urbain fut laissée à l'état de ruines et le vieux pont fut détruit. Depuis 1998, des projets de restauration majeurs ont été menés dans le centre de la vieille ville et notamment la reconstruction du vieux pont a été réalisée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La ville historique de Mostar est protégée par la loi de 1985 sur la protection et l'utilisation du patrimoine culturel, historique et naturel de Bosnie et d'Herzégovine, les statuts provisoires de 1996 sur la ville de Mostar et la loi de 1998 sur l'eau. En 1998 le conseil municipal de Mostar a voté une série de règlements relatifs à la réhabilitation et à la conservation des bâtiments dans la zone protégée de la ville, interdisant toute intervention non autorisée. De plus, le 7 juillet 2004, la zone historique urbaine de Mostar a été classée comme monument national de Bosnie et Herzégovine. Ce classement lui confère le plus haut niveau de protection légale.

Structure de la gestion :

Les formes de propriété de la zone proposée pour inscription sont variables – organes gouvernementaux, communautés religieuses, institutions et particuliers.

Au niveau national, le contrôle général est exercé par le Centre du Patrimoine de Bosnie et d'Herzégovine qui se trouve à Sarajevo. La responsabilité directe au niveau régional incombe à l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel Historique et Naturel, situé à Mostar. Cet organisme collabore avec l'Institut de l'Urbanisme et de la Planification de l'Espace basé à Mostar et la municipalité de Stari Grad, et travaille aussi étroitement avec la Fondation du vieux Mostar et le centre de recherche pour l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique d'Istanbul (Turquie). Il travaille également avec la Fondation Aga Khan et le *World Monuments Fund* qui soutiennent une équipe de six jeunes professionnels travaillant à la mise en œuvre du plan de conservation et à la surveillance de projets de restauration spécifiques au nom de l'Institut de Mostar.

Toutes les demandes d'autorisation de projets entrant dans le cadre des dispositions municipales doivent être soumises à la municipalité de Stari Grad. Elles sont ensuite étudiées par l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel, Historique et Naturel qui soumet ses recommandations à la municipalité qui prend la décision finale (par le biais de son unité de coordination du programme pour la reconstruction du vieux pont).

Le 29 décembre 2004, afin de renforcer la coordination des activités dans la vieille ville, le conseil municipal de la ville de Mostar a établi une agence chargée de la préservation et du développement de la vieille ville qui entre en fonction le 1er avril 2005. Cet organe remplace l'ancienne unité de coordination de projet (UCP) de 1999.

Un plan de réhabilitation de l'UNESCO a été entrepris en 1997 et la Fondation Aga Khan a, elle aussi, produit un plan directeur et entrepris des études approfondies pour la réhabilitation de monuments importants et de quartiers sur les deux rives.

La Fondation Aga Khan pour la culture et le *World Monuments Fund* ont soutenu la gestion de la préparation détaillée du plan d'amélioration des quartiers, du plan directeur de la vieille ville et du plan stratégique pour la zone centrale urbaine de Mostar.

Le conseil municipal de la vieille ville a adopté ces plans dans le cadre du « plan directeur » le 10 mai 2001. (Après la suppression des municipalités le 15 mars 2004, l'autorité a été transférée à l'administration de la ville).

À l'époque de la première proposition d'inscription, il n'existait pas de plan de gestion global en vigueur pour le centre historique de Mostar.

La proposition d'inscription révisée était accompagnée d'un plan de gestion daté de janvier 2005 qui a été préparé pour la zone de la ville historique. Ce plan comporte des chapitres sur la direction, les finances, l'urbanisme et la mise en œuvre.

Le Comité d'experts internationaux nommé par l'UNESCO fut chargé d'examiner l'important matériel technique en vue des projets d'investissements futurs.

Ressources :

L'État partie a soumis le détail du projet pilote pour le patrimoine culturel préparé par la Banque Mondiale pour le vieux pont et la ville de Mostar ainsi que d'autres documents relatifs aux actions futures de conservation et de gestion de la vieille ville. Toutefois, la gestion locale de la ville sur le long terme reste à établir, et les ressources nécessaires à indiquer. La tâche de développer et de mettre en œuvre un système financier durable a été confiée à l'agence nouvellement établie.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Mostar est le fruit de l'interaction entre un phénomène naturel et la créativité de l'homme au cours de l'histoire. Les caractéristiques des paysages culturels du sud-est de l'Europe sont un phénomène universel qui appartient à l'humanité tout entière. La valeur culturelle et historique du vieux Mostar offre une harmonie totale entre les structures bâties et l'environnement naturel de la Neretva. L'agglomération urbaine est née au XVIe siècle, à l'apogée de l'Empire ottoman, autour du vieux pont, merveille technologique de ce temps révolu.

Au cours des siècles, des vagues successives d'expressions artistiques et plastiques ont embelli la vieille ville, en particulier à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, sous l'influence de l'Empire austro-hongrois et de l'architecture d'Europe centrale.

Le développement durable de la région a été mis en péril par les destructions humaines et les dévastations causées par la guerre. Mostar a toujours suscité l'intérêt du public tant au plan local qu'au plan international, comme en témoignent de nombreux documents historiques et ce, jusqu'à nos jours, où se manifeste à nouveau un regain d'intérêt. Des études ont été menées sur les origines des différents styles ainsi que sur leur expression, leur harmonie dans l'espace et leur préservation.

La protection, l'entretien, la réglementation et la relance de l'activité du centre historique supposent l'engagement d'un processus à long terme. Jusqu'à présent, les études portant sur ce sujet se sont limitées à quelques comptes-rendus succincts, quelques références littéraires éparpillées et quelques interventions à des conférences. Pour toutes ces raisons, au nom des principes relatifs à l'importance de la préservation des vestiges matériels du passé, en particulier le patrimoine architectural, et aussi à cause de l'impression erronée que cette partie de la ville n'est plus d'actualité et doit disparaître du paysage historique, l'UNESCO et la communauté internationale doivent accepter la justification de cette proposition, d'autant plus que les vestiges préservés de la vieille ville offrent aussi un caractère urbain. Ils ont été intégrés au tissu urbain de la ville de Mostar comme faisant partie intégrante de la culture européenne. Le centre historique et les zones environnantes symbolisent la vie civilisée. Cela justifie presque automatiquement l'existence de la ville comme l'une des sources premières de l'identité et de l'histoire commune de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La destruction de la ville a privé le visiteur cosmopolite du repos de l'âme et du corps qu'offrait cette ville, et de la possibilité de plonger dans son propre passé. Le paysage urbain vivant de Mostar est une classe à ciel ouvert pour les jeunes et le lieu pour eux où évaluer leur propre destinée.

[Remarque : Précédemment, l'État partie n'avait pas précisé pas les critères sur la base desquels il proposait l'inscription du bien sur la liste du Patrimoine mondial. Dans la proposition d'inscription révisée, les critères iv, v et vi sont proposés.]

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'inscription de Mostar a été proposée pour la première fois en 1999, mais elle a alors été différée. Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en octobre 2000, et l'ICOMOS a alors décidé d'appuyer l'inscription en tant que cas particulier, comme une « contribution positive à la protection et à la gestion de ce patrimoine multiculturel exceptionnel ». Néanmoins, la proposition d'inscription a été différée en vue d'une vérification complémentaire du plan de gestion et de sa mise en œuvre par le Bureau en 2000, puis à nouveau par le Comité en 2003. Un autre expert de l'ICOMOS s'est rendu à Mostar en mars 2003. Depuis cette date, aucune mission spécifique n'a été menée par l'ICOMOS. Toutefois, des rapports de situation établis par des membres de l'ICOMOS en visite à Mostar lui ont été communiqués.

L'ICOMOS a préparé la présente évaluation à partir d'un grand nombre de sources différentes, notamment le dossier de proposition d'inscription révisé et un grand nombre de rapports détaillés et pertinents, écrits et oraux.

Conservation

Historique de la conservation :

Les premières étapes de l'histoire de la conservation de Mostar remontent à 1872, lorsque le Grand vizir promulgua un décret « interdisant l'exportation d'antiquités et la destruction des bâtiments anciens ».

La vieille ville a subi de graves dommages pendant la Seconde Guerre mondiale. Une série de lois votées entre 1945 et 1965 fournissent la base d'une politique de conservation des bâtiments historiques et leur étude scientifique. Plusieurs institutions chargées de ces questions ont été créées à Mostar. Un certain nombre de grands projets de restauration ont été entrepris pendant cette période, entre autres, la reconstruction de la *médersa* de Koski Mehmed Pasha et du vieux pont. Les travaux se sont poursuivis dans les années 1970 et 1980, avec la reconstruction d'autres édifices. En 1986, la restauration de la ville historique a reçu le prix Aga Khan de l'architecture.

Les hostilités qui se sont déclarées au début des années 1990 ont entraîné la destruction systématique d'une grande partie de la vieille ville par les bombardements et

les incendies en 1992-1995, accompagnée d'une déstabilisation structurelle du bâti et des détériorations dues à l'abandon. Parmi les structures totalement ou partiellement détruites, il y avait le vieux pont avec ses tours, les anciens entrepôts et magasins près du pont, toutes les mosquées à coupoles, de nombreux autres bâtiments islamiques et un certain nombre de bâtiments administratifs austro-hongrois. Certains des travaux de reconstruction réalisés après ces destructions, en particulier par des institutions religieuses et des fondations humanitaires étrangères, sont clairement décrits par l'État partie dans le dossier de proposition comme étant contraires aux principes reconnus de la conservation. De plus, de nombreux bâtiments nouveaux qui ne répondent pas aux exigences d'un centre ville historique auraient été érigés.

État de conservation :

Depuis 2003, plusieurs projets de reconstruction ont été réalisés dans le centre historique de Mostar. Le vieux pont a été reconstruit sous l'égide de l'UNESCO et de la Banque Mondiale et a été ouvert au public à l'été 2004, après quatre années de travaux. D'autres projets de restauration sont en cours, avec le soutien de la fondation Aga Khan. Ils concernent plus particulièrement les mosquées et certains autres édifices du centre historique. De plus, Mostar a reçu un soutien financier et technique provenant de plusieurs sources, notamment de l'Union Européenne, et divers projets sont en cours de réalisation sur les infrastructures et, plus globalement, le tissu urbain.

Un inventaire complet de l'état de conservation fait partie intégrante du nouveau dossier de proposition d'inscription (annexe 3.d). Pour résumé, 79 % des bâtiments sont aujourd'hui en bon état.
Gestion :

Une nouvelle Agence, créée le 29 décembre 2004, en charge de la préservation et du développement de la vieille ville à partir du 1er avril 2005, remplace l'unité de coordination de projet (UCP). Le rôle de l'Agence sera de poursuivre les tâches laissées inachevées par l'UCP. Joint au dossier de proposition d'inscription révisé daté de janvier 2005, l'État partie a également soumis un plan de gestion préparé pour la zone historique. Ce plan intègre le plan directeur de 2001.

La ville a exprimé sa volonté de consacrer plus d'attention à la bonne gestion de la conservation de la zone historique.

Analyse des risques :

Pour l'instant, le principal risque à Mostar concerne la difficulté de la reconstruction et la bonne volonté et la capacité des autorités, des divers entrepreneurs et des sponsors impliqués dans le processus à respecter la valeur du patrimoine. Le plan de gestion devrait être utilisé comme outil d'information sur la façon de gérer le changement.

Authenticité et intégrité

Sur la base du test d'authenticité, tel que défini au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, des réserves importantes quant à l'authenticité de Mostar sont émises. Une grande partie du tissu urbain a été détruit en 1992-1995, a été l'objet d'une intense activité de reconstruction et est toujours en cours de reconstruction. Le vieux pont a été reconstruit comme une copie de l'original, essentiellement avec des matériaux nouveaux, quoiqu'il y ait eu des tentatives pour intégrer une partie des matériaux historiques, notamment en surface. La proportion de bâtiments reconstruits est très élevée, et beaucoup de nouveaux matériaux ont été utilisés. Le dossier révisé de proposition d'inscription commente en des termes différents l'authenticité des matériaux et de la façon pour les divers projets. Bien que certains bâtiments aient été reconstruits selon la documentation disponible, d'autres peuvent être modernisés et modifiés, et l'on craint une altération de la typologie et de la morphologie du tissu historique dans certains cas. Toutefois, les nouvelles *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (2005) donnent une approche plus détaillée dans ce domaine, proposant une série « d'attributs » permettant d'évaluer l'authenticité.

Dans cette perspective, le résultat du test d'authenticité est plutôt plus positif. Considérant comme un exemple la reconstruction du vieux pont, celle-ci repose sur des analyses détaillées, complexes et approfondies de documents de qualité et sur le respect de presque toutes les conditions. L'authenticité de la forme, et l'utilisation de matériaux et de techniques authentiques sont entièrement reconnaissables. Le résultat n'est en rien une présentation inventée ou erronée d'une architecture qui n'aurait jamais existé, mais bien plutôt une reconstruction fidèle à l'original, même si les matériaux utilisés ne sont pas, loin s'en faut, ni tout à fait identiques ni ceux d'origine.

De plus, pour évaluer cette reconstruction sur une plus large échelle, à savoir en tant qu'élément principal du paysage urbain et naturel, il ne fait aucun doute qu'il règne une authenticité « globale ». Il faut ajouter également que la reconstruction à l'identique n'a pas été du tout dissimulée. Les éléments d'origine sont exposés dans un musée et font partie intégrante de l'effort de reconstruction.

Il convient de souligner que cette *reconstruction* devrait être considérée en arrière plan face à la restauration des dimensions immatérielles de ce bien, certainement la question principale eu égard à la valeur universelle exceptionnelle de ce site.

Quant à l'intégrité, il y a certainement eu des pertes. Cependant, l'essentiel est de ne pas introduire plus de changements au paysage urbain et naturel sous la forme de nouvelles constructions inappropriées.

D'un point de vue historique, la vieille ville de Mostar pourrait être considérée comme un site archéologique urbain. Aux alentours du vieux pont, il y a eu une documentation archéologique systématique de la

stratigraphie historique. Cette recherche s'était exclusivement concentrée sur une zone limitée. Une des tâches du plan de gestion est de couvrir une plus vaste zone. De manière paradoxale, les dommages de guerre ont permis d'entreprendre une recherche approfondie sur les anciennes méthodes de construction, qui a révélé dans toute son ampleur la valeur exceptionnelle de la construction du vieux pont.

Évaluation comparative

L'ancienne ville de Mostar s'est principalement développée à la période ottomane, à partir du XVIe siècle, et a fait partie de l'empire austro-hongrois à partir du XIXe siècle. Son importance est en partie liée à la période ottomane, et en partie à son intégration aux cultures européennes. Le vieux pont, récemment détruit et aujourd'hui reconstruit, a toujours été l'un de ses traits distinctifs.

Les principaux pôles ottomans se trouvaient en Turquie : Istanbul (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1985 ; critères i, ii, iii et iv), Bursa et Edirne. Ce sont dans ces centres que s'exprime le mieux la spécificité de l'architecture ottomane. Sinan Hoga, dont les travaux les plus exceptionnels se trouvent à Istanbul et à Edirne, était le plus célèbre des architectes. On lui attribue aussi – à lui ou à un de ses plus proches disciples - le vieux pont de Mostar. L'architecture résidentielle ottomane est bien représentée dans la ville historique de Safranbolu (Patrimoine Mondial 1994 ; critères ii, iv et v), au nord de la Turquie. L'empire ottoman a pénétré jusque dans le sud-est de l'Europe, et la région abrite donc plusieurs témoignages de sa présence dans cette région, par exemple en Bulgarie et en Yougoslavie. En Serbie, un ancien bazar à Stari Ras et à Sopocani (Patrimoine Mondial 1979 ; critères i et iii) date de la période ottomane. En Bosnie, Sarajevo (également proposée pour inscription en 1999 mais refusée) est comparable à Mostar en ce qu'il s'agit d'une ville frontière ottomane placée sur les principales voies de communication et de négoce, qui a conservé d'importantes traces de son passé islamique en dépit d'une occupation austro-hongroise courte mais lourde d'influences.

On note que la ville historique de Mostar n'est pas le seul centre historique d'Europe représentant l'influence ottomane. Les caractéristiques exceptionnelles de ce lieu résident dans la relation quasi-parfaite des éléments naturels et ceux construits par l'homme, le vieux pont représentant un chef d'œuvre d'une construction hautement raffinée, dû aux bâtisseurs ottomans. Malheureusement, la destruction récente a éliminé les éléments architecturaux les plus intéressants de Mostar, tels que le vieux pont. Aujourd'hui, après la reconstruction et la restauration des principaux éléments architecturaux du site, la ville reste essentiellement un lieu de mémoire, à l'instar du centre historique de Varsovie (Patrimoine Mondial 1980 ; critères ii et vi). L'État partie, dans le dossier de proposition d'inscription révisé, compare également le site avec d'autres sites reconstruits à la suite de catastrophe, choisis en Italie et en Allemagne. Lors de l'inscription de Varsovie, on l'a considérée comme un « symbole de la réussite exceptionnelle d'une reconstitution à l'identique d'un bien culturel qui est associé à des événements ayant une signification historique considérable. Il ne saurait être question d'inscrire à l'avenir d'autres biens culturels reconstruits » (Bureau du patrimoine mondial, mai 1980 ; CC-80/Conf. 017/4).

Bien que le cas de Mostar montre de nombreuses similitudes avec les biens mentionnés, il existe toutefois des différences. Il ne s'agit pas seulement d'une reconstruction « exceptionnellement réussie », basée sur des recherches scientifiques pluridisciplinaires approfondies et détaillées, mais c'est aussi un symbole de la réconciliation des communautés locales qui coexistent. La présence de grandes organisations internationales et de leurs experts et l'engagement d'experts et d'artisans locaux a eu pour résultat en une coopération internationale à grande échelle (ce qui n'a pas été le cas à Varsovie). La reconstruction du quartier du vieux pont ainsi que sa destruction sont associées à des événements qui touchent à l'histoire universelle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le principal intérêt de Mostar réside dans sa représentation des traditions de construction ottomane sur une route commerciale dans une région frontière, et dans le métissage des influences austro-hongroises et méditerranéennes. Le vieux pont était son monument majeur. Désormais, après la destruction des années 1990, le site a perdu beaucoup de son ancien tissu urbain. Il est toujours en cours de reconstruction, bien que cet effort soit déjà réalisé dans sa majeure partie, le cas le plus spectaculaire étant le vieux pont. On note également une contribution considérable de la part de la communauté internationale et notamment de l'UNESCO, de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne, outre le soutien individuel qu'apportent divers pays. La communauté internationale a apporté un appui sans faille à la reconstruction, déjà bien avancée. Les résultats seront visibles dans quelques années.

Pour diverses raisons, l'inscription de Mostar a été retardée, et la situation évolue aujourd'hui progressivement. Les autorités locales prennent des mesures pour mettre en place la gestion de la conservation.

Dans la période qui sépare la première proposition d'inscription du site et la proposition d'inscription actuelle, l'état de la ville historique de Mostar a été considéré comme un « ouvrage en cours ». Pendant cette période, il était recommandé d'attendre que la situation se stabilise avant d'envisager une inscription éventuelle du site. Cette étape est aujourd'hui atteinte. De même, les problèmes de gestion du site ont été traités.

Le tissu architectural a été gravement endommagé, voire détruit. Des rapports d'experts ont indiqué également que la reconstruction n'avait pas toujours été correcte du point de vue historique. Le dossier révisé

propose l'inscription d'une zone plus restreinte de la vieille ville. Elle ne concerne que le voisinage immédiat du vieux pont et comprend les éléments les plus soigneusement étudiés, reconstruits et/ou restaurés du centre historique de la ville.

Évaluations des critères :

Dans la proposition d'inscription révisée, l'État partie propose les critères iv, v et vi. Précédemment, l'ICOMOS avait suggéré l'inscription sur la base du critère iv. Au vu de la situation actuelle, il conviendrait cependant de reconsidérer tous les critères. Le tissu physique est dans une large mesure reconstruit et le résultat visible sera, fondamentalement, un pur produit du tournant du XXe siècle.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

ICOMOS, avril 2005

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-05/29.COM/8B,

2. Rappelant les décisions du Bureau du Comité du patrimoine mondial adoptées au cours de sa 23e session (UNESCO, juillet 1999), de sa 23e session extraordinaire (Marrakech, novembre 1999), de sa 24e session (UNESCO, juin 2000) et sa décision adoptée à sa 24e session (Cairns, décembre 2000) et la décision 27 COM 8C.33 adoptée à sa 27e session (UNESCO, juillet 2003),

3. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères iv et vi****:*

> ***Critère iv*** : Le quartier du vieux pont de la vieille ville de Mostar, avec ses caractéristiques architecturales multiculturelles exceptionnelles (pré-ottomanes, ottomanes de l'Est, méditerranéennes et d'Europe occidentale), et ses relations satisfaisantes avec le paysage environnant, est un exemple remarquable d'une occupation urbaine multiculturelle. La qualité exceptionnelle des constructions du site, après les ravages extrêmes causés par la guerre et les travaux de restauration qui ont suivi, est confirmée par des recherches scientifiques approfondies. Ces dernières témoignent du raffinement technique exceptionnel, du savoir-faire et de la qualité des constructions anciennes, en particulier celle du vieux pont.
>
> ***Critère vi*** : Avec la « renaissance » du vieux pont et son environnement, la force et la signification symboliques de la ville de Mostar – en tant que symbole universel et exceptionnel de la coexistence de communautés d'origines culturelles, ethniques et religieuses différentes – sont renforcées et confortées, soulignant les efforts illimités de la solidarité humaine pour la paix et une coopération solide face à des situations catastrophiques écrasantes.

4. Note le changement du nom du bien afin qu'il reflète plus précisément la situation de la zone proposée pour inscription et qui devient : « Le quartier du vieux pont de la vieille ville de Mostar ».

5. Demande à l'État partie d'appliquer les mesures définies dans le plan de gestion récemment établi de manière complète et rigoureuse et d'exercer cette démarche dans le reste du centre historique de la vieille ville, au travers de recherches scientifiques, de restaurations, de nouvelles utilisations et d'un suivi continu.

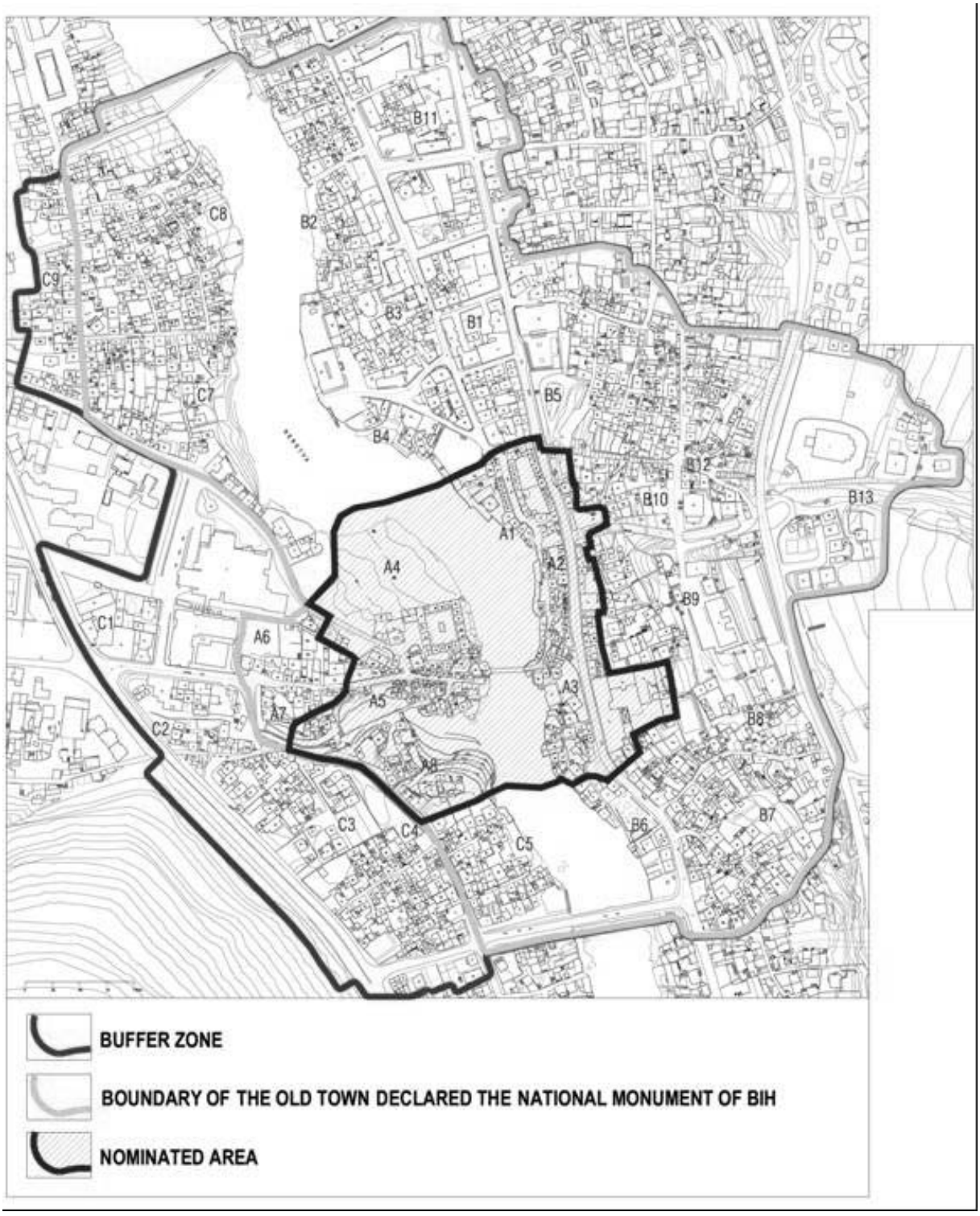

Plan indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription

Vue du vieux pont depuis la rivière (1997)

Vue aérienne du vieux pont (2005)

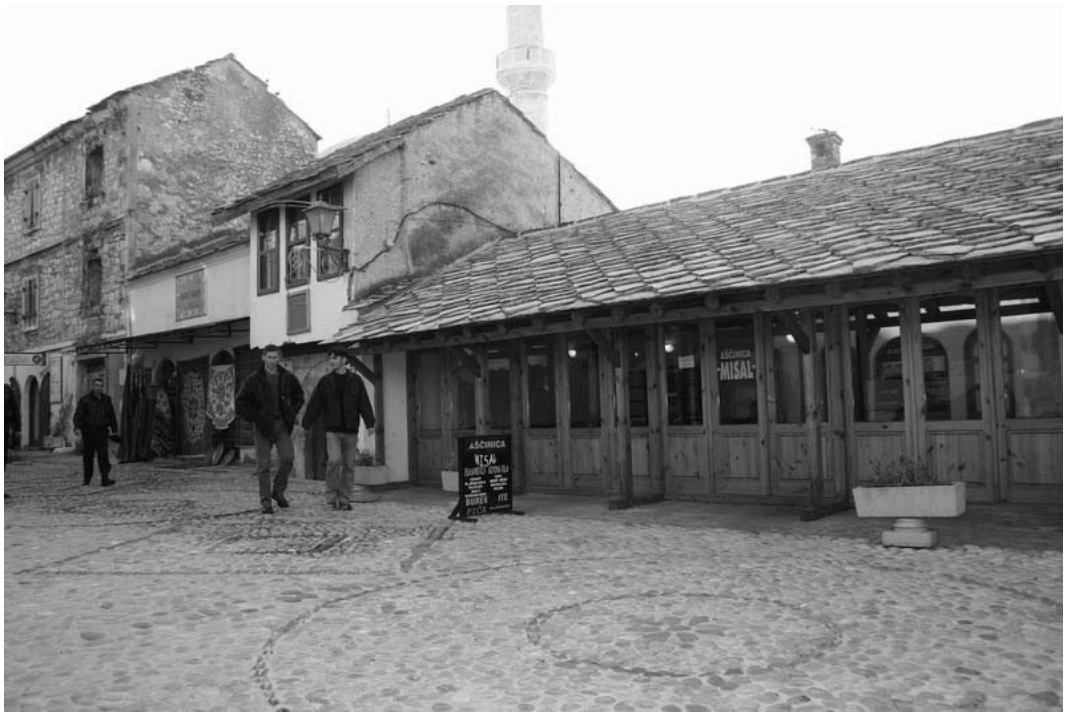

Nala Tepa

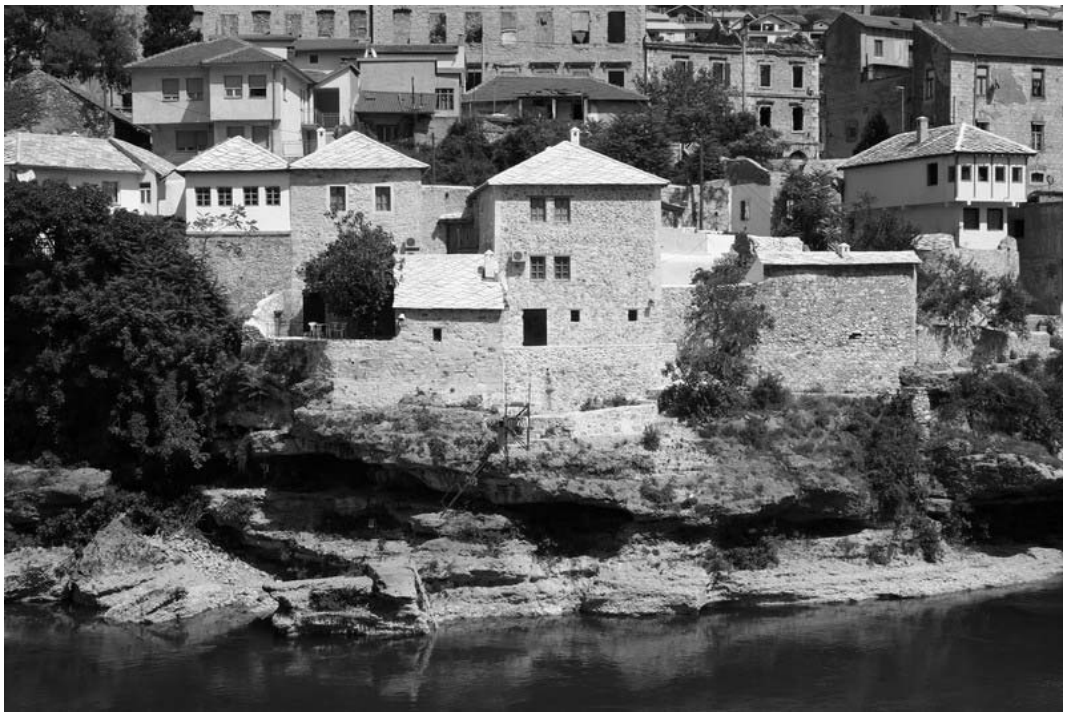

Zone de la rue Ramica

La Route de l'encens (Israël)

No 1107

1. IDENTIFICATION

État partie : Israël

Bien proposé : La Route de l'encens et les villes du désert du Néguev

Lieu : Région du Néguev

Date de réception : 31 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Quatre villes nabatéennes, les forteresses associées et des paysages agricoles s'étendaient dans le désert du Néguev le long de routes qui les reliaient à la pointe méditerranéenne de la Route de l'encens et des épices. Cet ensemble reflète le commerce incroyablement rentable de l'encens, commerce florissant du IIIe siècle avant J.-C au IIe siècle après J.-C., et la façon dont ce désert aride a été transformé pour l'agriculture en utilisant des systèmes d'irrigation très sophistiqués.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription se trouve dans le désert du Néguev, qui représente au total les deux tiers des terres d'Israël, et dont le nom signifie « terre aride ».

Les villes, les forteresses, les caravansérails et les paysages agricoles fossiles proposés pour inscription reflètent la prospérité du commerce nabatéen des épices sur cinq cents ans, à partir du IIIe siècle avant J.-C. Ils s'étendent sur une centaine de kilomètres du désert, d'Haluza au nord-ouest à Moa à l'est, sur la frontière jordanienne. Ces sites s'inscrivaient dans un réseau de routes marchandes pour le transport de l'encens et de la myrrhe, extraits des arbres épineux depuis les régions qui sont maintenant le sultanat d'Oman, le Yémen et la Somalie, jusqu'à la Méditerranée et l'Afrique du Nord – au total, quelque 2 000 km.
Les mondes hellénistique et romain utilisaient d'énormes quantités d'encens, dans les temples mais aussi à des fins médicinales et cosmétiques. La demande était telle qu'il coûtait à certaines époques plus cher que l'or, et imposait donc de prendre des mesures élaborées pour assurer son approvisionnement. Dans le Néguev, son commerce a encouragé l'apparition de villes importantes, qui ont tiré pendant cinq cents ans leur subsistance d'un approvisionnement en continu.

Dix de ces sites (quatre villes, Haluza, Mamshit, Avdat et Shivta, quatre forteresses, Kazra, Nekarot, Saharonim et Makhmal, et deux caravansérails) se trouvent le long des principales routes marchandes en provenance de Pétra, aujourd'hui en Jordanie et jadis capitale du pouvoir nabatéen, à Gaza, tandis que la ville de Mamshit enjambe la route qui part du nord, de Pétra jusqu'à Damas.

La région centrale du désert nabatéen est physiquement coupée en deux par la faille du Makhtesh Ramón, d'une quarantaine de kilomètres de long et de 300 mètres de profondeur. Au sud de la falaise, la topographie du désert est rude, avec de nombreux « ouadis », des crêtes montagneuses à nu, des hauts plateaux et des canyons profonds. La pluviométrie y est très faible, la végétation rare. En dépit de ces dangers et de ces inconvénients, les routes marchandes traversaient ces terres inhospitalières pour éviter les Romains qui occupaient Israël au nord du Néguev. Quatre des principaux sites se trouvent dans cette région – des villes avec des forteresses et des tours construites pour desservir et protéger les routes marchandes, et dotées d'une infrastructure suffisante pour permettre à la population installée dans cette région aride de subsister grâce à l'agriculture, ce qui a entraîné le développement de champs en terrasses desservis par des systèmes d'irrigation très sophistiqués basés sur des mécanismes élaborés de captage de l'eau de pluie, rare dans cette région.

Au nord du Makhtesh Ramón, la région est plus hospitalière. Bien qu'aride, elle n'est pas stérile et se compose essentiellement de grands espaces plats. Les précipitations y sont légèrement supérieures, et la végétation plus variée et plus étendue, ce qui a permis l'installation d'une importante population pastorale, qui semble avoir découragé les Romains.

Le dossier de proposition d'inscription décrit des sites représentant l'essor du contrôle nabatéen sur la Route de l'encens dans le Néguev, suite à la domestication du chameau au IIIe siècle avant J.-C. et son déclin ultérieur au IIe siècle après J.-C., avec l'occupation romaine de Pétra. Les sites ont été préservés, du fait de leur quasi total abandon au VIIe siècle après J.-C.

Tous les sites proposés pour inscription sont entourés d'une zone tampon.

Le bien proposé pour inscription se compose de quatre parties : le paysage et une section de 50 km de route depuis Pétra vers Gaza entre Avdat et Moa ; la ville d'Haluza plus au nord le long de la même route ; la ville de Shivta juste à l'ouest de cette route et la ville de Mamshit sur la route qui relie Pétra à Damas.
Les principaux sites sont les suivants :

- Villes :
    - *Avdat – Oboda*

- *Haluza*
- *Mamshit Kurnub*
- *Shivta – Sobata*

- Forteresses et caravansérails :

  - *Forteresse et caravansérail de Moa*
  - *Fort de Kasra*
  - *Forteresse de Nekarot*
  - *Ein Saharonim – Caravansérail de la porte de Ramon*
  - *Makhmal Ascent et forteresse*
  - *Forteresse de Graffon*
  - *Bornes le long de la route*
  - *Vestiges divers*
  - *Tronçons de routes*
  - *Traces de l'agriculture*

- Villes :

  - *Avdat – Oboda :*

Sur le bord occidental des plateaux du Ramon-Nafkha, au bord d'un promontoire s'élevant à 80 m d'altitude au-dessus des plaines environnantes, la ville couvre une région de 300 x 400 mètres, à l'intérieur d'une enceinte carrée de calcaire. Les vestiges de la ville comportent des habitations, des bains, un temple nabatéen, un fort, une rue principale, deux églises et un caravansérail.

Les remparts de la ville subsistent sur une hauteur considérable. À certains endroits, il reste également des arcs soutenant les toitures.

  - *Haluza :*

Cette ville, située la plus au nord, est encerclée de dunes de sable mouvantes, qui ont recouvert certaines des ruines des édifices. De récentes fouilles ont révélé les vestiges de rues, d'un pressoir, d'un théâtre, de deux églises et d'une tour.

  - *Mamshit Kurnub :*

Cette ville, située la plus à l'est, près de la ville actuelle de Dimona, a fait l'objet de fouilles approfondies et, en certains endroits, d'une reconstruction partielle. Elle se compose de remparts, d'un caravansérail, de grandes demeures privées, d'une rue du marché, de bains, etc. On trouve également des fresques et des mosaïques.

  - *Shivta – Sobata :*

Un peu à l'écart de la route marchande principale, cette ville du Néguev central, hormis ses principaux monuments, n'a fait l'objet d'aucune fouille, mais n'en conserve pas moins un degré remarquable de conservation. Il existe des vestiges de maisons à deux ou trois étages, des églises à l'abside intacte, des rues, la maison d'un gouverneur, une grand-place, une ferme, des pressoirs, etc. Construite calcaire dur, elle ne possède pas de remparts.

- Forteresses et caravansérails :

  - *Forteresse et caravansérail de Moa :*

Moa se trouve à l'est de la section de la route proposée pour inscription, à proximité de la frontière jordanienne. La forteresse et le caravansérail sont en pierre, des blocs de calcaire taillés. La forteresse s'élève en haut d'un monticule surplombant le caravansérail édifié sur la plaine en deçà. Les murs subsistent sur une hauteur de 3 m dans la forteresse et de 1,25 m environ dans le caravansérail. Il reste des vestiges d'un système élaboré d'alimentation en eau, qui acheminait l'eau depuis une source souterraine, via un bassin et un canal, jusqu'aux bains du caravansérail. On a également retrouvé des outils agricoles dans la forteresse.

  - *Fort de Kasra :*

À l'ouest de Moa, la petite forteresse carrée de Kasra se dresse en haut d'un plateau montagneux bas au-dessus du Kasra Ouadi. Les remparts faits de calcaire fossile taillé subsistent sur une hauteur de 3 m.

  - *Forteresse de Nekarot :*

Le site suivant vers l'ouest, la forteresse de Nekarot, se compose d'une tour carrée et d'une cour adjacente, un complexe en ruines dont l'usage est incertain, ainsi que d'une petite tour de guet et d'un complexe dissimulé de bassins, conçus pour retenir les eaux de crue. Tous les bâtiments sont faits de blocs équarris de calcaire. Les murs de la tour subsistent sur 3 m de hauteur. Étonnamment, le bâtiment des bassins possède encore intacts les arcs de soutien de son toit, les dalles en pierre du toit, les murs, les fenêtres et le canal, ainsi que les traces d'un bel enduit à la chaux et au gypse sur trois couches.

  - *Ein Saharonim – Caravansérail de la porte de Ramon :*

Plus à l'ouest encore, ce grand caravansérail fait d'argile tendre et de briques en terre cuite abrite des ateliers, des cuisines, des quartiers de vie et des salles pour la toilette. Les murs subsistent encore sur une hauteur approximative de 2 m dans certaines parties du site. Dans la zone avoisinante, il reste des vestiges importants de terrasses agricoles.

  - *Makhmal Ascent et forteresse :*

Sur le bord nord du Ramon Makhtesh s'élève ce fort carré, avec son bassin de retenue des eaux de crue. Tous deux sont faits de blocs de calcaire équarris et subsistent sur une hauteur d'environ 1,5-2 m.

  - *Forteresse de Graffon :*

Les murs de cette forteresse, d'une construction similaire à celle de Makhmal, subsistent sur une hauteur de moins d'un mètre.

  - *Bornes le long de la route :*

Vingt-deux bornes, en deux groupes de cinq et de six chacun, ont été découvertes sur le plateau de Nafha et dans

la région de Ramon Makhtesh, autour du fort de Makhmal et du fort de Saharonim. Ce sont des pierres cylindriques, deux ou trois à chaque borne, reposant sur une base carrée en pierre.

- *Vestiges divers :*

On trouve le long de la route de nombreux vestiges de pierres extraites des champs organisées de diverses façons à proximité des sites de repos, des carrefours, des pentes dangereuses, etc. Certains sont des repères, tandis que d'autres semblent avoir été des lieux d'offrande ou de culte. Quelques-unes des installations sont de grande taille – jusqu'à 100 m de longueur.

- *Tronçons de route :*

Les vestiges de la route entre les sites, suffisamment large pour accueillir chameaux ou mules, se trouvent à certains endroits le long de la section proposée pour inscription. La route est visible en ce que les pierres ont été ôtées de la surface et placées en bordure. À certains endroits, la route escalade des pentes abruptes. Des bornes jalonnent le chemin.

- *Traces de l'agriculture :*

Les Nabatéens devaient produire de la nourriture pour leurs populations mais aussi pour les immenses caravanes à encens qui traversaient le pays plusieurs fois par an. En dépit de l'aridité du désert, avec des précipitations de 100 mm par an seulement, ils développèrent une agriculture à grande échelle, recourant à des systèmes extrêmement sophistiqués de collecte des eaux.

La collecte des eaux et l'irrigation utilisaient diverses méthodes :

- Les canalisations ;
- Les barrages – la plupart sont petits, mais on en compte des centaines de milliers disséminés dans chaque vallée et sur chaque cours de ruisseau ;
- Des citernes et des réservoirs – taillés dans le substratum rocheux, créés par les barrages ou des structures bâties dans un bâtiment ; tous récupéraient les eaux de crue.

Ces vestiges sont largement répandus aux alentours d'Avdat et de la région centrale du Néguev, de même que les vestiges des anciens systèmes d'irrigation de champ bordant les lits des rivières et sur les versants des collines, où ils sont caractérisés par des myriades de cairns de collecte en pierre.

Les Nabatéens étaient également des bergers, élevant des moutons, du bétail, des chèvres et des chameaux en grand nombre.

La combinaison de villes et le paysage agricole et pastoral associé constituent un paysage culturel fossile complet.

Histoire

À partir du IIIe siècle avant J.-C. et jusqu'au IIe siècle après J.-C., les Nabatéens ont transporté l'encens et la myrrhe du désert d'Arabie à la côte méditerranéenne, sur une distance de quelque 1 800 km.

Ce commerce a été encouragé par la demande de produits de luxe dans les mondes hellénistique et romain. Il a été possible grâce à la connaissance du désert qu'avaient les Nabatéens, capables de le traverser malgré sa réputation de désert « infranchissable » et de se rendre ainsi dans le sud de la péninsule arabique, à la source de l'encens, un monde inconnu pour les Romains et ceux qui vivaient le long de la Méditerranée.

Les Nabatéens se sont installés dans la région du Néguev au VIe siècle avant J.-C., lorsque les Édomites abandonnèrent leur pays et envahirent les plaines de Judée.

Les Nabatéens se sont enrichis grâce aux bénéfices du commerce. Les Romains tentèrent à diverses reprises de s'emparer de ce négoce : leur hostilité obligea les Nabatéens à prendre des routes évitant le territoire romain vers le sud, en traversant et en sécurisant ainsi quelques-uns des territoires les plus difficiles du Néguev. Ils construisirent des villes et des forts pour défendre la route et des caravansérails pour accueillir les voyageurs. Pour assurer la subsistance de leurs populations et des caravanes marchandes, ils durent coloniser le plus dur des déserts arides rocheux.

Au IIe siècle apr. J.-C., toutes les villes nabatéennes furent annexées à la province romaine d'Arabie après la conquête romaine de Pétra. Les beaux jours du contrôle nabatéen sur les routes touchaient à leur fin. Quoique le contrôle romain annonce deux siècles de prospérité pour les villes, à partir de leur incorporation au système défensif de l'empire romain, sous le règne de Dioclétien, ce fut l'aube du déclin des routes marchandes, les Romains détournant le commerce par l'Égypte.

La plupart des villes furent finalement abandonnées après la conquête arabe de 636 après J.-C. ; elles sont demeurées fondamentalement intactes depuis.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tout le bien proposé pour inscription appartient à l'État.

Tous les éléments du patrimoine culturel dans la zone proposée pour inscription sont protégés par la législation nationale en vertu des lois suivantes :

- Loi de 1978 sur les antiquités d'Israël ;
- Loi de 1989 sur l'autorité des antiquités ;
- Loi de 1992 sur les parcs nationaux, les réserves naturelles et les sites nationaux.

Les deux premières lois protègent les vestiges d'objets fabriqués par l'homme avant 1700 apr. J.-C. et couvrent donc tous les aspects de cette proposition d'inscription.

La troisième définit le rôle et la structure des parcs nationaux et des réserves naturelles. Toutes les parties de la zone proposée pour inscription se trouvent dans les frontières de parcs nationaux ou de réserves naturelles.

Structure de la gestion :

L'autorité des parcs nationaux et réserves naturelles assure la gestion courante du site. L'autorité des antiquités d'Israël gère les activités de conservation et de fouilles des structures classées.

La gestion est exercée au niveau national, régional et local, comme suit :

- National :

Autorités des parcs et des réserves – Questions politiques.

Autorité des antiquités – formulation de la conservation et de l'inspection.

- Régional :

Autorité des réserves et des parcs – plans de travail.

Autorité des antiquités – fouilles et inspection.

- Local :

Autorité des antiquités – travaux de conservation et d'inspection.

Ressources :

Toutes les finances viennent du budget de l'autorité des parcs et réserves, lequel provient à son tour du gouvernement et des recettes. Les quatre villes sont dotées de budgets propres. Dans les années de faibles recettes, les fonds sont consacrés à la maintenance et à la protection exclusivement, la conservation n'ayant lieu que lorsque des fonds extérieurs sont disponibles.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La Route de l'encens et des épices s'est révélée aussi importante pour les cultures du monde que la Route de la soie. Son importance économique, sociale et culturelle est indiscutable.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en août 2003.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les itinéraires culturels.

En juin 2004, le Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de cette proposition d'inscription afin de permettre à l'État partie d'entreprendre une évaluation comparative plus complète (Décision 28 COM 14B.42). Celle-ci a été soumise au Centre du patrimoine mondial en septembre 2004.

L'analyse comparative de la présente évaluation est fondée sur les documents révisés fournis.

Conservation

Historique de la conservation :

La conservation n'est pas détaillée dans le cadre d'une rubrique seule du dossier de proposition d'inscription. Toutefois, les descriptions de chaque site révèlent ce qui suit :

1956-1990 : Mamshit – importantes fouilles et reconstruction.

Années 1960, 1970 et 1980 : Avdat – fouilles et reconstruction.

1990 : Ein Saharonim – restauration du caravansérail de la porte de Ramon.

1995 : Forteresse de Moa– restauration.

Forteresse de Nekarot – restauration.

1996 : Forteresse de Kasra – restauration.

1997 : Ein Saharonim – restauration du caravansérail de la porte de Ramon.

2002 : (prévu) Forteresse de Makhmal – restauration.
(prévu) Mamshit – restauration.

État de conservation :

L'état de conservation de la majorité des monuments est bon, exception faite du site de Haluza, qui n'a pas été consolidé comme il aurait dû l'être après les fouilles (voir ci-dessous).

Gestion :

L'autorité des parcs emploie un archéologue en chef et un architecte en chef au niveau national et un personnel expert d'archéologues, de planificateurs et de conservateurs.

Au niveau régional, elle est dotée d'un expert qualifié en conservation et d'un groupe recevant une formation élémentaire, dispensée par des experts de l'autorité des antiquités pour leur permettre de savoir ce qu'ils peuvent entreprendre sans l'intervention de l'autorité des antiquités. Le personnel régional comprend également des gardes et des responsables du site.

Il n'existe pas de plan de gestion pour la totalité des zones proposées pour inscription ; toutefois, le dossier indique que les éléments constitutifs d'un plan de gestion existent. Chaque parc national et chaque réserve naturelle sont dotés d'un plan directeur pour l'ensemble, accompagné de plans locaux pour les zones plus petites. Les sites bénéficient également de plans de développement, de plans de dotation en personnel et de plans de travail annuels.

Les villes d'Avdat, de Shivta et de Mamshit possèdent des plans de conservation et de tourisme. Les forteresses et quelques-unes des installations d'irrigation possèdent des plans de conservation, dont une grande partie a d'ores et déjà été mise en œuvre.

Tous les sites sont accompagnés d'un dossier qui rassemble la liste des biens, une documentation photographique et des évaluations de l'état du bien.

Quoique des plans de travail annuels soient en place pour chaque site, ceux-ci ne semblent pas suffisamment détaillés pour fournir une orientation en ce qui concerne les petits projets de conservation à court terme en réponse à une détérioration due aux rudes conditions du désert. Ces plans devraient être mis en place pour chaque site dans les plus brefs délais.

Il n'existe aucune preuve de stratégie archéologique pour l'ensemble du site. Étant donné les problèmes perçus sur deux des sites – cf. ci-dessous – il est suggéré qu'une stratégie de ce type soit mise au point dès que possible ; elle pourrait concerner des fouilles archéologiques, des inventaires non destructeurs et des approches de stabilisation et de réparation. Une telle stratégie devrait également prémunir les sites de la reconstruction en l'absence de documentation. Elle devrait s'appliquer à tout le site et donner des orientations pour chacun des sites majeurs.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription expose quatre domaines de risque :

- Pressions de développement :

Les zones tampon pour la zone proposée pour inscription sont importantes et se trouvent dans les parcs nationaux et réserves naturelles proposés pour inscription, et les plans de développement ne devraient pas avoir d'impact sur elles. La seule activité potentiellement préjudiciable est l'entraînement militaire. Il conviendrait de faire attention à ce que cet entraînement ne vienne pas détruire les traces de l'agriculture de jadis.

- Pressions environnementales :

Du fait de l'absence d'activité humaine régulière dans la zone (hormis en ce qui concerne le personnel travaillant sur les sites), l'intervention humaine ne fait peser aucune menace environnementale directe. Les principales menaces environnementales sont d'origine naturelle : les températures extrêmes du désert, qui ont un impact sur les matériaux de construction.

- Catastrophes naturelles :

Les principales menaces sont les tremblements de terre et les inondations éclair. Ces dernières années, la plupart des structures principales ont été consolidées pour les aider à résister aux tremblements de terre. Avant et après la saison des pluies, les systèmes d'évacuation sont vérifiés pour s'assurer que l'eau est bien détournée des sites.

- Pressions touristiques :

Aucune information n'est donnée quant au nombre de visiteurs, mais on mentionne des pressions en haute saison. Pendant cette période, tous les gardes se trouvent en permanence sur le site.

Les véhicules 4x4 que conduisent les visiteurs constituent une menace, qui est contrôlée par un règlement d'accès très strict.

On peut y ajouter :

- Reconstruction :

Le site de Mamshit semble avoir pâti d'une reconstruction « créative » de certains éléments – voir ci-dessous. À Haluza et dans l'un des forts, les travaux de fouilles ne semblent pas avoir été suivis d'une consolidation appropriée. Afin d'éviter d'autres travaux impropres, une stratégie archéologique devrait être mise en place, globalement et pour chacun des sites majeurs.

- Absence de gestion :

La plupart des sites apparaissent bien conservés et bien gérés. La ville de Haluza, qui apparemment ne fait l'objet d'aucune maintenance ou de gestion régulière, semble faire exception à la règle.

Authenticité et intégrité

L'abandon des sites au VIIe siècle et l'absence de population dans la région ont considérablement protégé le site contre les changements délibérés.

Hormis deux exceptions notables, le site semble globalement authentique, et si les villes et les forts sont combinés à leurs routes marchandes et à l'arrière-pays agricole, ils donnent une vue d'ensemble très complète d'une civilisation du désert s'étendant le long d'une route marchande, et de ce fait présentent un très haut degré d'intégrité.
Mamshit et Haluza sont deux exceptions.

Mamshit a été en partie reconstruite au XIXe siècle. On s'inquiète plus cependant des récentes interventions. La porte de la ville est en cours de reconstruction d'après un dessin en mosaïque issu d'une autre ville ; le quartier commercial a été récemment reconstruit avec une subvention du ministère du Tourisme et des chemins dans la ville ont été reconstruits hors de leur trajet d'origine ; L'effet global est plus une recherche scénographique qu'une approche scientifique de l'interprétation et de la documentation.

À Haluza, une partie du site a fait l'objet de fouilles qui semblent avoir laissé sur le site des pierres déplacées, aucun travail ne semblant avoir été fait ensuite pour consolider et repositionner les pierres. Le site est donc en désordre et a perdu une partie de son intégrité.

Pour ces deux sites, l'authenticité semble avoir été partiellement compromise.

Évaluation comparative

En 2000, la Route de l'encens en Oman était inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. L'inscription concernait les arbres à encens de l'Ouadi Dawkah, les vestiges de l'oasis caravanière de Shisr/Wubar et les ports associés de Khor

Rori et d'al-Balid qui « illustrent de manière frappante le commerce de l'encens qui prospéra dans cette région durant de nombreux siècles et fut l'une des plus importantes activités commerciales du monde antique et médiéval ». Cette proposition d'inscription établissait la valeur universelle exceptionnelle de la route marchande telle qu'elle se présente dans les vestiges présents en Oman.

L'évaluation comparative révisée replace la section israélienne de la Route de l'encens dans un contexte plus large.

La route s'étend sur deux mille kilomètres. L'encens récolté en Oman et dans l'Hadramat était transporté dans la ville de Timan, aujourd'hui ville moderne du Yémen. À partir de là, la route se dirigeait d'abord vers le sud-ouest, puis s'orientait vers le nord et longeait la frange occidentale du désert d'Arabie, à environ 120 km de distance de la mer Rouge. Un autre itinéraire, maritime celui-là, utilisait les ports de la côte pour transporter les marchandises jusqu'à Aila, la moderne Aqaba, et de là, jusqu'à Pétra où il rejoignait la route terrestre à travers le Néguev.

Pline rapporte que soixante-cinq relais pour les chameaux jalonnaient la route terrestre. Des vestiges de la route sont aujourd'hui visibles en Oman, au Yémen, en Arabie Saoudite, en Jordanie et en Israël. Bien que quelques études aient porté sur la totalité de la route, il n'existe pas d'image d'ensemble qui soit complète. Néanmoins, ce que l'on sait démontre que la partie du Néguev était totalement différente du reste de la route, et les vestiges encore visibles révèlent une grande section cohérente de cette route.

Au Yémen, le site de Timna a été fouillé dans les années 1950. Au Yémen et en Oman, des forts s'élèvent le long de la route – ceux du Yémen étant très semblables à celui d'Ubar en Oman. Entre les forts, des trilithes, ou pierres levées, marquaient la route. Il semble que les habitants d'Ubar contrôlaient le commerce en Oman et au Yémen oriental.

En Arabie Saoudite, Najran, un poste de ravitaillement essentiel, a été établi bien avant que la route marchande ne prospère. C'est aujourd'hui une ville moderne, comme Médine, également sur la route. À Dedan, il reste des vestiges assez importants des établissements minéens destinés à protéger la route. Plus au nord, l'ancienne ville de Medain Saleh servait de capitale nabatéenne en Arabie. Ces vestiges ne sont pas entièrement fouillés.

En Jordanie, Pétra, la capitale nabatéenne, est d'ores et déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial, bien que ce ne soit pas au titre de son association avec la Route de l'encens. Il existe d'autres sites nabatéens, tels Humeima (ancienne Auara), située sur la route entre Aila et Pétra, où de récentes fouilles ont mis au jour d'importantes constructions urbaines : le fort de Naqab, le fort de Gryn et les ruines importantes de Ayl, une halte dans les hautes terres édomites.

Géographiquement, le Néguev se distingue du reste de la route. C'est un plateau rocheux qui reçoit environ 100 mm de pluie par an alors que le reste de la route traverse des déserts de sable.

La section de la route qui traverse le Néguev se démarque pour une raison sociopolitique essentielle : du fait de la menace romaine au nord, la route traversant le centre du Néguev a dû s'adapter à un terrain qui compte parmi les plus inhospitaliers du désert, avec des chemins escaladant de hautes crêtes et traversant des ouadis au lieu de suivre un parcours qui les contourne. Elle a également nécessité l'établissement de peuplements dans une région que n'habitaient auparavant que des peuples de bergers nomades.

Le commerce de l'encens a donc ainsi directement mené à la colonisation du désert et au développement d'une série de villes, qui se sont épanouies grâce à ce commerce lucratif. Tout aussi important peut-être, les villes ont favorisé l'apparition d'une « agriculture du désert », réponse originale au problème de la subsistance de populations nombreuses dans des régions à faible pluviométrie. Autour des villes, le désert fit place à des champs et des pâturages grâce à un système complexe de barrages, de canaux et de citernes qui offraient une solution durable aux difficultés de ce terrain particulier.

La route a modifié le désert – ce qui reste est une image très complète des changements intervenus dans la région du Néguev, qui réunit des conditions environnementales uniques.

Le site proposé pour inscription est donc différent des autres tronçons de la route marchande de l'encens, mais s'inscrit cependant dans un contexte plus vaste.

L'inscription préalable d'une partie de la route passant en Oman a établi l'importance de la Route de l'encens dans sa totalité. Différents segments de la route, ayant différentes caractéristiques géographiques, étaient placés sous le contrôle de différentes populations et sont dans des états de conservation différents. En Arabie Saoudite, plusieurs villes anciennes sont aujourd'hui recouvertes par des villes modernes.

La section de la Route de l'encens dans le Néguev reflète la manière dont les Nabatéens contrôlaient l'extrémité Nord de la route. Ces zones très urbanisées et mises en culture ont été façonnées par le commerce de l'encens. Une grande partie de cette occupation du désert a survécu et les quatre villes, les cinq forts, les deux caravansérails et le système d'adduction d'eau sont extraordinairement bien préservés depuis leur abandon au VIIe siècle ap. J.-C. Ces vestiges ont été soigneusement étudiés et fouillés.

En résumé, le tronçon de la Route de l'encens traversant le Néguev n'est pas comparable à ses autres tronçons. Étant donné qu'il fait partie de la Route de l'encens, elle-même déjà inscrite, la comparaison avec d'autres sites du patrimoine mondial n'est pas appropriée.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le site proposé pour inscription est d'une valeur universelle exceptionnelle pour les raisons suivantes :

- Il est le témoignage du pouvoir économique de l'encens, qui a fait apparaître une longue route marchande allant de l'Arabie à la Méditerranée à l'époque hellénistique et romaine, et qui a favorisé le développement de villes, de forts et de caravansérails pour contrôler et gérer cette route ;

- Il donne une image complète de la technologie nabatéenne sur cinq siècles d'urbanisme et de construction ;

- Il témoigne de l'innovation et du travail nécessaires à la création d'un système agricole complet et durable, dans des conditions désertiques rudes, qui est notamment illustré par les constructions sophistiquées de conservation de l'eau.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des *critères iii* et *v* :

Critère iii : Le site est un témoignage éloquent de l'importance économique, sociale et culturelle de l'encens dans le monde hellénistique et romain. La demande était telle, de même que sa place dans les traditions religieuses et sociales, que de grandes villes nabatéennes sont apparues dans des conditions désertiques hostiles pour desservir les routes d'approvisionnement allant d'Arabie à la Méditerranée, le long de la partie proposée pour inscription dans le désert du Néguev. La route était un moyen de passage non seulement pour l'encens et d'autres marchandises, mais aussi pour les hommes et les idées.

Critère v : Les vestiges presque fossilisés des villes, des forts, des caravansérails et des systèmes agricoles s'étendent le long de la Route des épices dans le désert du Néguev, témoins de la remarquable solution apportée aux conditions géologiques et économiques. Ainsi réunis, ces vestiges montrent comment le commerce d'une denrée précieuse, l'encens, a entraîné l'apparition d'une solution remarquable d'ingéniosité, afin d'installer des peuplements durables dans un environnement désertique hostile. Les vestiges témoignent de systèmes agricoles sophistiqués, impliquant la conservation de la moindre goutte d'eau et l'optimisation de la terre cultivable, dans le cadre d'un système de gestion du désert unique, qui a prospéré pendant cinq siècles.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Afin de répondre aux inquiétudes soulevées par les interventions réalisées sur deux des sites, il est suggéré que l'État partie mette en place une stratégie archéologique pour l'ensemble du bien mais également pour chacune des villes importantes qui concernerait la recherche archéologique, des inventaires non destructeurs et des approches de stabilisation et de réparation.

Il est de plus recommandé qu'une gestion active de Haluza soit mise en place et que des mesures soient prises pour consolider les parties du site qui ont été fouillées.

Il est également suggéré que l'État partie renforce les plans de gestion existant par des plans de travail plus détaillés qui fourniraient des orientations pour les projets réactifs de conservation à court terme.

Comme cette proposition d'inscription est une section de la Route de l'encens, dont un tronçon a déjà été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, il serait souhaitable que les États parties, à travers lesquels passe la route, envisagent une approche coordonnée et la proposition d'inscription de sections appropriées.

Recommandation concernant l'inscription

ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,

2. Rappelant sa décision 28 COM 14B.42 adoptée à sa 28e session (Suzhou, 2004),

3. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères iii et v*** :

> ***Critère iii*** **:** Les villes nabatéennes et leurs routes marchandes apportent un témoignage éloquent de l'importance économique, sociale et culturelle de l'encens dans le monde hellénistique et romain. Les routes étaient également un moyen de passage non seulement pour l'encens et d'autres marchandises mais aussi pour les hommes et les idées.
>
> ***Critère v*** : Les vestiges presque fossilisés des villes, des forteresses, des caravansérails et des systèmes agricoles sophistiqués s'étendent le long de la Route de l'encens dans le désert du Néguev. Ils témoignent de la réponse remarquable apportée à un environnement désertique hostile qui s'est épanouie pendant cinq siècles.

ICOMOS, avril 2005

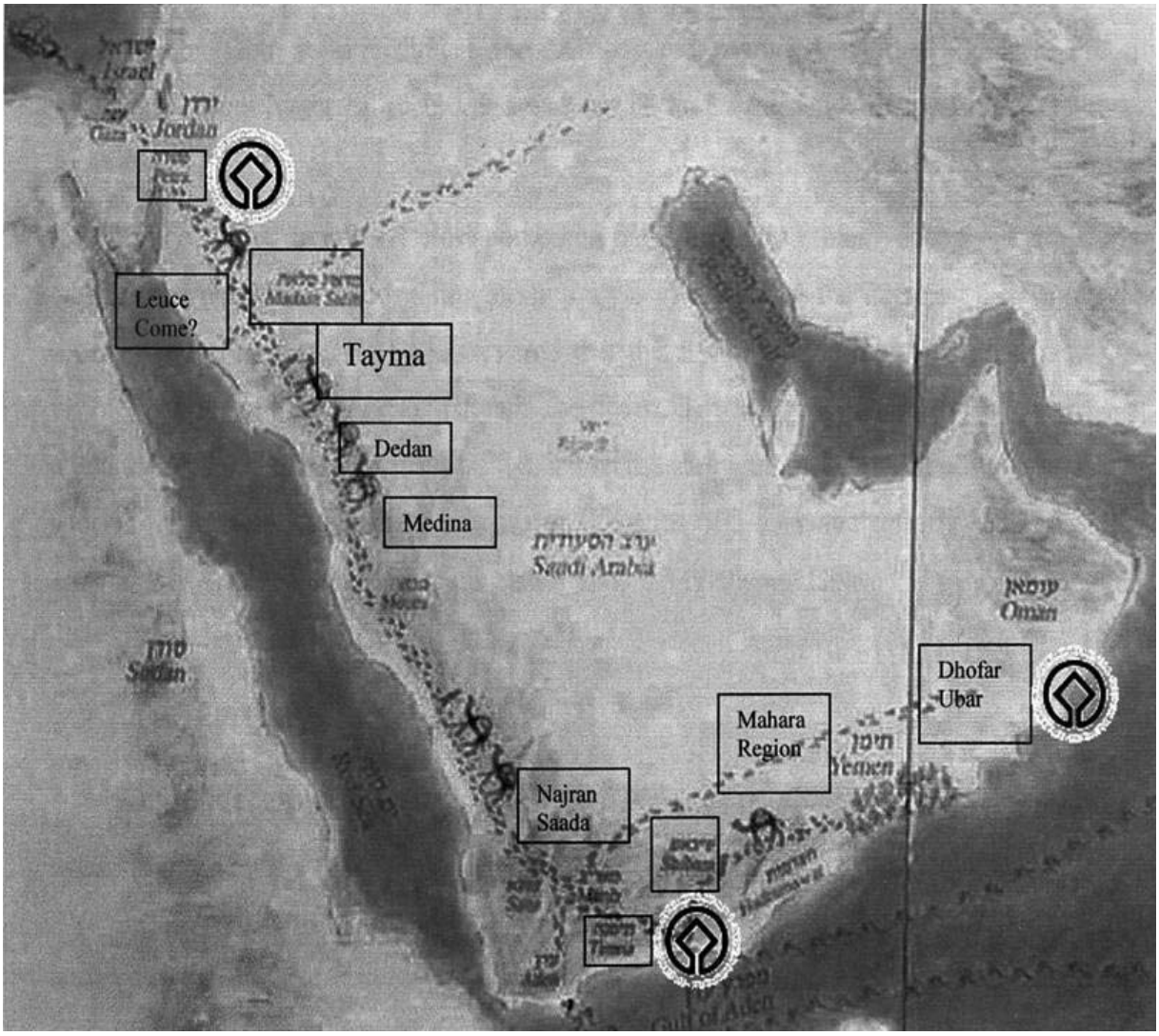

Plan indiquant les principaux sites le long de la route de l'encens

Paysage agricole

Vue d'Avdat-Oboda